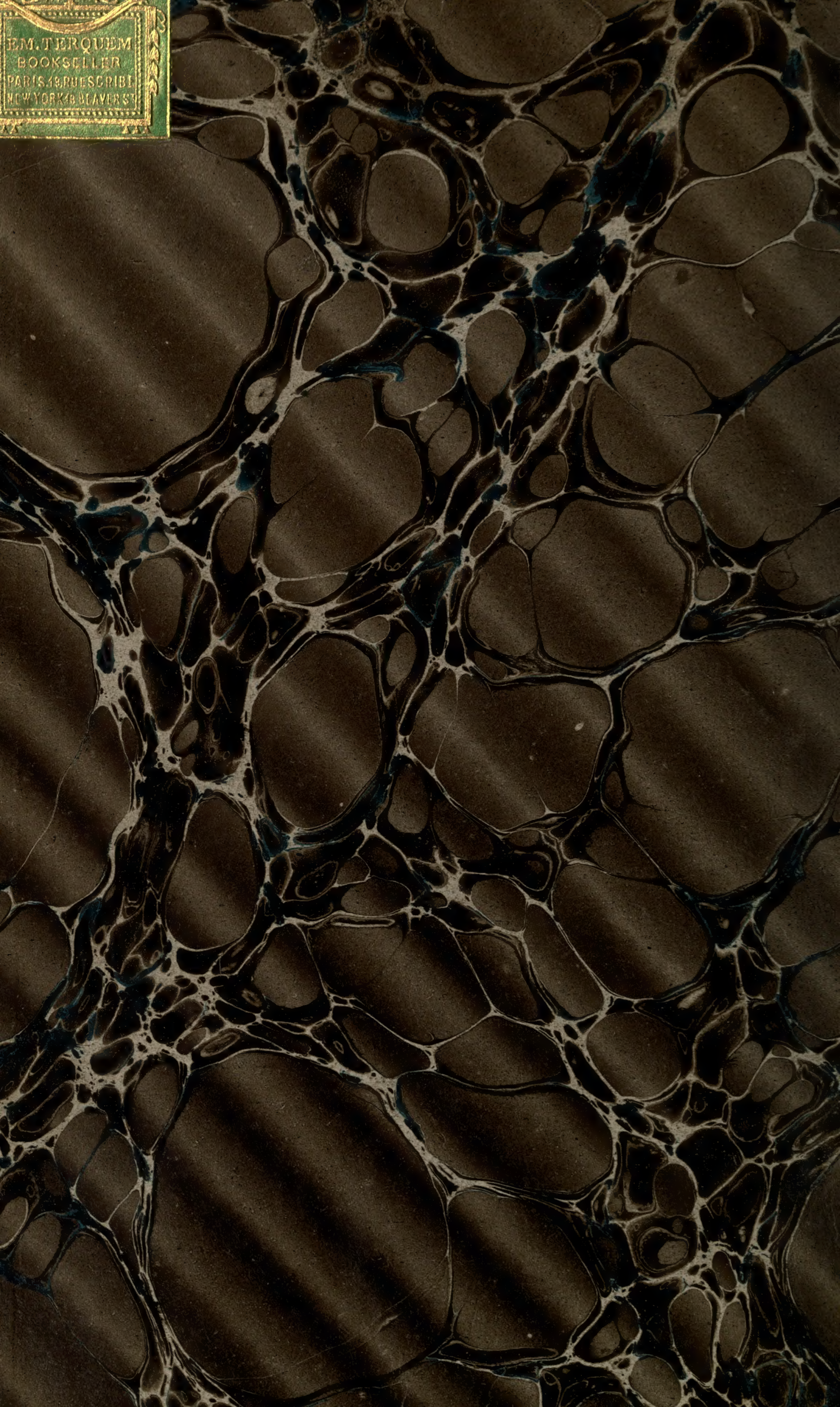
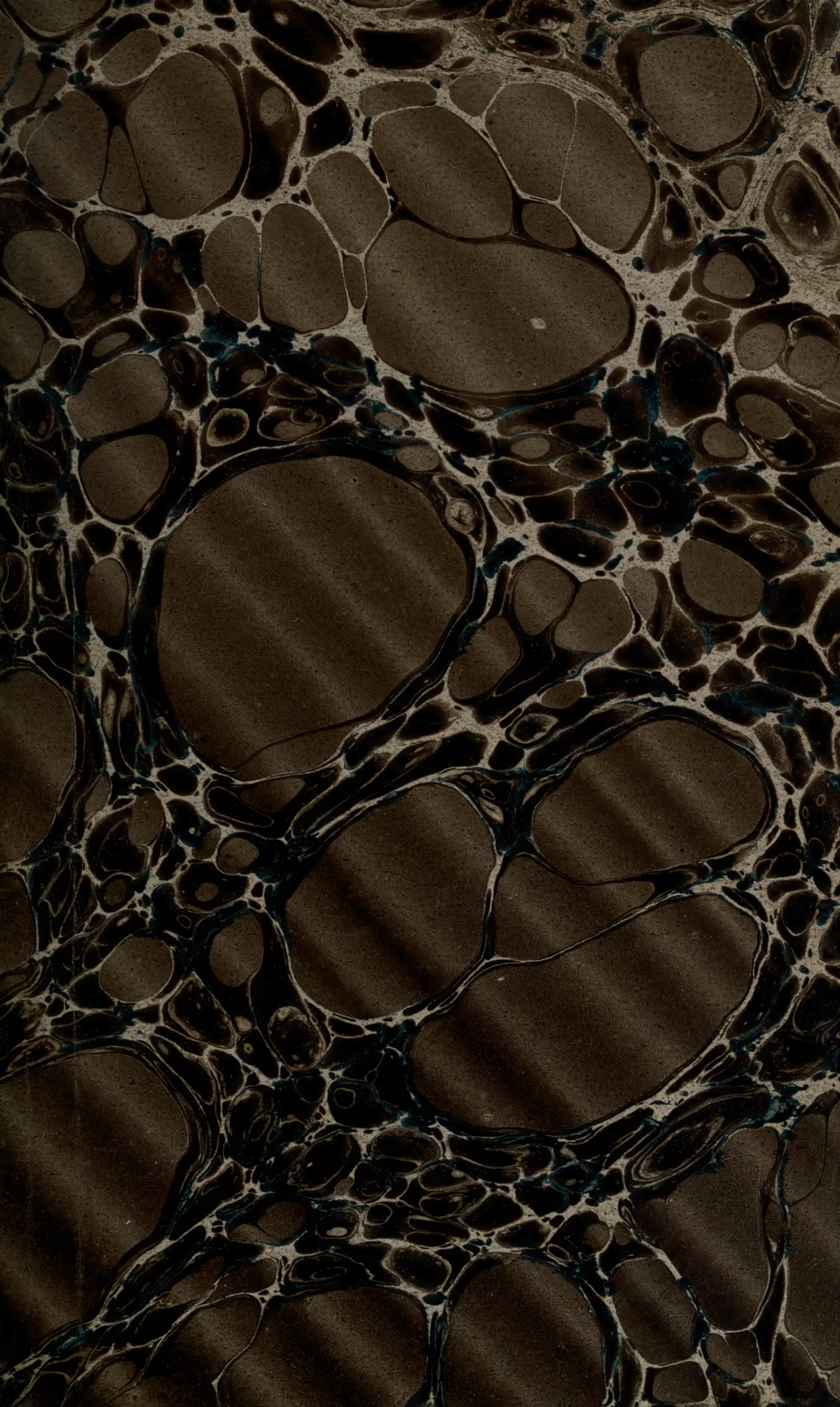

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01175664 0


EM. TERQUEM
BOOKSELLER
PARIS 43 RUE SCRIBE
NEW YORK 48 BEAVER ST



GRAMMAIRE BÉARNAISE

PAU. — IMPRIMERIE ADOLPHE VERONESE

GRAMMAIRE BÉARNAISE

SUIVIE

D'UN VOCABULAIRE BÉARNAIS-FRANÇAIS

PAR

V. LESPY

Ancien Secrétaire général de la Préfecture des Basses-Pyrénées
Officier de l'Instruction publique
Membre de la Société pour l'étude des Langues romanes

OUVRAGE QUI A OBTENU UNE MENTION A L'INSTITUT
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25
1880



AVERTISSEMENT

La première édition de cette *Grammaire* parut en 1858. Présentée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, elle fut admise à concourir pour le prix de linguistique fondé par M. de Volney ; une mention particulière lui fut accordée. — *Séance publique de l'Institut, 1859.*

Un tel suffrage devait m'encourager à mieux faire ; c'est à quoi je me suis appliqué en revoyant mon travail pour une seconde édition, que je publie aujourd'hui « corrigée et considérablement augmentée » ; ces mots ne sont pas ici la répétition d'une formule banale.

J'ai mis à profit plusieurs publications de textes béarnais qui ont été faites dans ces derniers temps. Celles que le nom de Paul Raymond recommande à la science m'ont été particulièrement fort utiles. L'étude de ces textes a confirmé, en grande partie, ce que les *Fors de Béarn* et d'autres documents m'avaient appris sur notre dialecte de la langue d'oc.

Mais le code des anciennes lois béarnaises, tel que l'ont édité MM. Mazure et Hatoulet, ne présente pas, autant que je l'avais cru d'abord, les meilleures garanties d'une transcription rigou-

reusement exacte. Je m'en suis assuré en comparant le texte imprimé avec celui du manuscrit conservé aux *Archives des Basses-Pyrénées*. Cette comparaison, jointe aux observations tirées des diverses publications plus récentes, m'a fourni des éléments de corrections de détails relatifs à l'orthographe.

Dans les textes que j'ai tout dernièrement étudiés, le dialecte béarnais est plus varié que dans les *Fors ;* la phrase a des tours plus nombreux et plus flexibles ; le vocabulaire est plus abondant. Il y a eu là pour moi matière à de nouvelles explications grammaticales.

Des maîtres de la philologie romane avaient bien voulu, entre temps, s'occuper de la *Grammaire béarnaise*. Autant que cela m'a été possible, pour plus d'une amélioration, j'ai tiré parti de leurs observations critiques C'est ainsi, par exemple, que dans les premiers chapitres, relatifs à la phonologie, les consonnes ne sont plus examinées comme elles l'avaient été d'abord : elles sont étudiées selon leurs analogies, et non dans l'ordre de l'alphabet.

M. Paul Meyer écrivait dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 2 juin 1866, que ma *Grammaire* « n'avait pas établi les lois de la phonologie béarnaise » ; mais il constatait que « j'avais fourni d'excellents éléments au moyen desquels il est aisé d'établir les lois de cette phonologie ».

Des deux termes de la critique de M. P. Meyer,

je n'ai retenu que le second, non pour ce qu'il peut avoir d'élogieux, mais parce qu'il est plus exact que l'autre ; j'ai donc augmenté le nombre des éléments qui, au dire du savant romaniste, sont d'excellente qualité.

Depuis la publication de mon premier travail, il a été fait des compositions du même genre sur d'autres dialectes de la langue d'oc. Il me serait peut-être permis de dire que la *Grammaire béarnaise* n'a pas été complétement inutile aux auteurs de ces travaux ; j'aime mieux affirmer que dans leurs études j'ai trouvé des indications qui m'ont servi beaucoup pour des rapprochements philologiques.

Quant à certains faits de linguistique, à certains points de règles graphiques et de formation des mots, dont il est question depuis quelques années dans plus d'un ouvrage, on voudra bien se rappeler, en les trouvant reproduits dans cette seconde édition de la *Grammaire béarnaise*, qu'ils étaient depuis plus de vingt ans dans la première. A cette époque, il n'y avait que le félibre Roumanille, qui eût fait en partie sur le dialecte actuel de la Provence (1) ce que j'entrepris en entier sur l'idiome du Béarn.

Après ces explications particulières au présent livre, je me borne, pour toute considération générale, à répéter ce qui a été si parfaitement écrit

(1) *Dissertation sur l'orthographe provençale ;* Avignon, Seguin aîné, impr.-libr., 1853. — *Gramm. béarn.*, 2e édit., p. 176.

dans l'un des *Rapports* publiés en 1868 *sur l'état des Lettres et les progrès des Sciences en France :*

« Les derniers débris de dialectes qui ont eu un certain éclat au XIIe et au XIIIe siècle, méritent à divers égards l'attention dont ils sont l'objet depuis quelques années. Si grande que puisse être aujourd'hui leur infériorité littéraire, ils n'en font pas moins partie de la grande famille des langues latines dont ils sont les branches extrêmes. A ce titre, ils ont leur valeur propre et méritent d'être étudiés pour eux-mêmes. Ils peuvent en outre, sur bien des points, compléter la connaissance que nous avons des diverses langues romanes, en ce qu'ils ont conservé vivante la tradition de mots qui ont disparu ailleurs ou ne se retrouvent plus que dans les textes anciens ».

Pau, 30 mai 1880.

V. LESPY.

PREMIÈRE PARTIE

ORTHOGRAPHE — PRONONCIATION

I

L'alphabet béarnais a les mêmes lettres que l'alphabet français, à l'exception du *k* et du *v*. La consonne *v* figurait anciennement dans l'*écriture* du béarnais ; on verra plus loin pourquoi on lui a substitué le *b*.

VOYELLES

A

1. — On écrit avec deux *a*, qui se prononcent comme un seul *a*, fort, les mots suivants :

Aberaa (*e* fermé), noisette, *caa*, chien, *casteraa,* défenseur d'un château, *doumaa*, demain, *graa*, grain, *hasaa,* (*h* aspir.) coq, faisan, *humaa* (*h* muette), humain, *laa,* laine, *maa,* main, *paa,* pain, *plaa,* plain, uni, *saa,* sain.

2. — A la fin de tous ces mots, l'*a* prend *un peu* le son nasal, qui rappelle la lettre *n* des primitifs latins. L'*n* peut se trouver aussi à la fin de ces vocables : — *Casteran, man, san* ; mais c'est rare.

C'est ainsi qu'en français on écrivait autrefois *christian* de *christianus* : — « Il feut porté sur les fonts, et là baptisé, comme est la

coustume des bons *christians* » ; — Rabelais, *Garg.* 1. 8. — On lit dans Henri Estienne (*Préc. du Lang. fr.*) : — La *man*, main, est françois, mais françois d'une des lisières du pays ». (*)

3. — *Carn,* chair, du latin *carnem,* conserve la lettre étymologique *n*, qui n'y est pas plus sensible que dans les mots précédents.

Dans l'ancien français on trouve *car* et *char*, chair :

Je ne laissai hui à l'ostel
Ne pain, ne vin, ne *car*, ne sel...
xiii s. *Ren.* 20586

« Ils ne mangoient point de pain, et vivoient de *char* et de let » ; — Joinville.

Votre sainctisme *char* glorieuse
Fut pendue en croix par Juifs.
xiv s. *Cantiq. des Flag.*

4. — On écrit aussi avec deux *a*, qui valent seulement un *a* fort : — *caar*, char, *caas*, cas.

5. — *a* sonne de même, bien qu'il soit seul, à la fin des mots suivants :

Ama, amer, *auta* (prononcez *aouta*), autel, *cla*, clair, *ca*, cher, coûteux.

6. — *a* final est encore fort au présent de l'infinitif des verbes de la première conjugaison : — *Carreya*, charrier, *desplega,* déplier.

(*) Tout ce qui, dans le cours de ce livre, est imprimé en petits caractères, se rapporte, en grande partie, à la *philologie comparée* plutôt qu'à la *grammaire béarnaise* proprement dite, ou contient soit des explications soit des notes historiques sur les mots cités comme exemples.

Dans les *Fors de Béarn*, cette terminaison de l'infinitif en *a* est suivie de la consonne étymologique *r* :

Alienar, aliéner, *clamar*, crier, se plaindre, *dar*, donner, *ligar*, lier, *negar*, nier, *pagar*, payer.

Pagar, payer, de *pacare*, pacifier. A l'époque où les arrangements pécuniaires mettaient fin à la guerre, le *paiement*, c'était la *paix*.

L'*r* ne figurait plus à la fin de ces verbes, dans le béarnais des dernières années du XVIe siècle. Le traducteur des *Psaumes* terminait alors ces infinitifs par deux *a* : *Esperaa*, espérer,

7. — *a* final est fort dans l'article féminin *la*, dans les adjectifs possessifs *ma, ta, sa,* dans le substantif *mar* (*r* muette), mer, et dans *car*, *enta*, car, pour. L'*e* dans *enta* est fermé.

Il y avait anciennement un *a* final dont le son était peu sensible ; aujourd'hui, il est remplacé par un *e*. On disait *planta*, *terra* plante, terre, en appuyant très-peu sur l'*a*. Ces mots et leurs analogues se prononcent encore ainsi dans quelques localités du Béarn. Cet *a* se trouve presque toujours à la fin des mots, dans la traduction des *Psaumes*, de 1583 : — L'*ombra de ton ala santa*, Ps. 63, l'ombre de ton aile sainte, et dans un sonnet, signé I. G., qu'Olhagaray a mis en tête de son *Histoire de Foix, Béarn et Navarre* (édit. de 1629, Paris) :

Pren d'aquet escribaa la *pluma vertadera*
Prends de cet écrivain la plume véridique.

Mais, à l'époque des *Fors*, *a* final, dans les noms et dans les adjectifs, cédait souvent la place à l'*e*, qui a prévalu de nos jours. Cet *e* se prononce comme un *o* très-adouci. Il en sera question plus bas. Il n'y a donc aucun inconvénient à laisser à ces mots l'orthographe moderne, puisqu'ils se terminaient indifféremment autrefois par un *a* ou par un *e*. — Voir *Récits d'Histoire Sainte en béarnais* traduits sur un manuscrit du XVe s. par V. Lespy et P. Raymond.

8. — Dans les pénultièmes, *a* est fort quand il est suivi d'une syllabe dont le son est peu sensible : — *Pregari* (*e* fermé), prière, *las pregaris*, les prières.

9. — Les règles qui précèdent étant connues, il est inutile de charger l'*a* d'un accent grave ou d'un accent circonflexe, ainsi qu'on le fait de nos jours, pour indiquer qu'il est long.

E

AU COMMENCEMENT ET DANS LE CORPS DES MOTS

10. — *E,* suivi de *m* ou de *n*, n'a jamais le son de l'*e* français dans *embarras, entier* ; on le prononce toujours comme dans *éminence, énumérer.* — *Dens*, dans, *embadiment*, envahissement, *emoulument*, émolument ; dites : — *déns, émbadimént, émoulumént.*

— Seul, le nom propre *Henric* fait exception ; on dit dans certaines localités *Hanric* et *Hanricou*, petit, cher Henri; c'est la prononciation française.

Telle est aussi dans le gascon d'Agen, la prononciation de ce mot. Jasmin a écrit : — « lou buste d'*Hanry* », le buste d'Henri IV.

11. — On trouve, en lisant les vieux *Fors de Béarn*, qu'il y a dans notre idiome plus d'*e* fermés que d'*e* ouverts. On peut donc établir la règle suivante :

Au commencement et dans le corps des mots, il ne faut marquer d'un accent que les *e* ouverts ; ils prennent l'accent grave.

Cette règle fait rentrer dans l'orthographe ancienne un très-grand nombre de mots.

12. — Ainsi, tout *e* non accentué, au commencement et dans le corps des mots, sera fermé.

Il est entendu qu'une lettre se trouve dans le corps d'un mot, lorsqu'elle n'est ni la première, ni la dernière : — *Serpoulet*, serpolet.

Notre *serpoulet* est dans Rabelais, *Pant.*, III. 50 : — « Serpoule qui herpe contre terre ».

13. — Prononcez, comme s'ils avaient des *e* fermés, les mots :

Adbersari, adversaire, *berdet,* vert-de-gris, *besc*, glu, *counsentiment*, consentement, *document*, document, *emende,* réparation, *ensemps* (*p* muet), ensemble, *escribaa,* écrivain, *per*, par, *paret,* muraille (torchis), *scientamentz* (*t* fin. muet), sciemment, *temps* (*p* muet), temps, *tres,* trois.

Berdet, vert-de-gris, *verdet* dans Rabelais : — « Lucresse, hospitalière ; Livie, racleresse de *verdet.* »

Paret, muraille ; le mot correspondant français, *paroi*, a vieilli en ce sens : — « Le lierre corrompt et ruine la *paroi* qu'il accole »; — Montaigne.

14. — Dans les mots suivants, où l'*e* est ouvert, il faut mettre un accent grave :

Arrestèt, rateau, *bèr*, verne, (arbre), *betèt*, veau, *castèt,* château, *landrès,* chenêts, *pèt*, peau, *pichè*, mesure de cap., 2 litres, *trabatès*, combles.

Landrès, chenêts, sont les *landriers*, *landiers* de Rabelais : — « Je tumbe près des *landriers ;* — *Pant.* II. 14. » — « Panurge meist

deux selles d'armes des cheualiers en tel ordre qu'elles servirent de *landiers*, et feirent roustisseur leur prisonnier ; *Pant.* II. 26. » — On lit dans Henri Estienne (*Préc. du Lang. fr.*) : — « Ce qu'en plusieurs lieux de la France est appelé *landier*, est ici nommé chenêt. » — *Landier* subsiste encore dans le Poitou.

15. — L'accent grave devient inutile, lorsqu'il résulte de l'orthographe que l'*e* est ouvert, comme dans *guerre*, guerre, *serre*, colline, *terre*, terre.

16. — L'*e*, sans accent, dans le corps des mots, peut avoir aussi le son d'un *o* très-faible : — 1° dans quelques désinences verbales, *cantabes*, tu chantais ; — 2° dans un grand nombre d'adverbes de manière, *clarementz*, clairement, de *clare*, claire ; — 3° dans des mots juxtaposés, *Peyresblanques* (nom propre), pierres blanches ; prononcez, en faisant très peu sentir l'*o* : — *Cantabos, claromentz,* (*t* muet), *Peyrosblanquos.*

17. — Enfin, l'*e* sans accent, dans le corps des mots, peut être doucement fermé : — *Bibes*, tu vis.

L'*e doucement fermé* est celui qui sonne un peu plus que l'*e* muet français, mais beaucoup moins que l'*é* fermé.

Il ne figure, dans le corps des mots, qu'à certaines terminaisons verbales. Il en sera question au chapitre des verbes.

18. — Le premier *e* du mot *Bearnes*, Béarnais, devait avoir autrefois le son de l'*i* ; on prononçait *Biarnes* ; aujourd'hui même on entend encore chez nous cette prononciation.

Dans le dialecte gascon d'Agen, on prononce aussi *Biarnes.* Jasmin nous en offre la preuve écrite. Dans une pièce qui a pour titre *Lou tres de may*, Le trois mai, la Baïse de Nérac revendique en ces termes l'honneur d'avoir vu naître Henri IV sur ses bords :

Obe, *Biarnes,* souy sa may, et lou Gâbo
Tant bantariol n'es res que soun payri.
Pourtant sa glôrio et m'insulte et me brâbo,
Surtout dunpèy qu'a lou buste d'Hanry.

Oui, *Béarnais*, je suis sa mère, et le Gave
Si vantard n'est rien que son parrain.
Pourtant sa gloire et m'insulte et me brave,
Surtout depuis qu'il a la *statue* d'Henri.

Il faut le dire, puisque l'occasion s'en présente : la muse de Jasmin, dans cette circonstance, pour médire du *Gave* de Pau et le priver de l'honneur qui lui revient, avait oublié qu'elle était *gasconne*, et qu'elle devait respecter l'histoire et la langue. — *Souy sa may*, je suis sa mère, est une fausseté historique ; *lou Gàbo*, le Gave, est un barbarisme : on dit ici et l'on écrit *lou Gabe* (*e* doucement fermé) ; dans l'épithète de *bantariol*, vantard, appliquée au *Gave* par Jasmin, on ne peut voir qu'une imputation qui rappelle ce vers de Molière :

Vous donnez sottement vos qualités aux autres.

Ce qui prouve encore que *Bearnes* devait se prononcer *Biarnes*, c'est que dans le français du XVIe siècle, on écrivait *Biart, Biarnois,* sans doute par imitation de la prononciation locale. On lit dans Rabelais, *Pant.* IV, 30 : — « Une cappe de *Biart* », une cape de *Béarn* ; et dans la *Satire Ménippée* : — « Ils se vantent que, si le *Biarnois* alloit à la messe, jamais leurs espees ne couperoyent contre lui, ni les siens. » — « Je vous prie d'y adviser de bonne heure, de peur que ce *Biarnois* ne nous joue quelque tour de son métier ».

Rollin, *Traité des Etudes*, rappelle que les Latins confondaient l'*e* et l'*i* dans l'écriture, et apparemment dans la prononciation : « Quintilien, dit-il, remarque que de son temps on écrivait *here* au lieu de *heri* ; qu'on trouvait dans plusieurs livres *sibe* et *quase* au lieu de *sibi* et *quasi*, et que Tite Live avait ainsi écrit. De là vient sans doute que ces lettres se mettent indifféremment dans certains cas : — *pelvem* ou *pelvim*, *navi* ou *nave* ».

C'est ce qui explique aussi pourquoi, dans les dérivés *néo-latins*, ces deux voyelles se rencontrent si souvent mises l'une pour l'autre.

Dans l'idiome béarnais, nous avons : — *bebe*, boire, de *bibere* — *dinès*, deniers, de *denarius* — *negre*, noir, de *niger* — *pere* poire, de *pirum* — *plega*, plier, de *plicare* — *sec*, sec, de *siccus* — *set*, soif, de *sitis*, etc., etc.

Nos substantifs *digt*, (*g* muet), doigt — *didau*, (pron. *didaou*), dé à coudre, — *misse*, messe, viennent des mots latins *digitus*, *digitale*, *missa*; ces mêmes noms, en provençal, ont remplacé par un *e* l'*i* des primitifs latins : — *det, dedau*, *messo*. — *Provence* nous est resté de la *Provincia* romaine. Dans *pitre*, poitrine, le provençal a substitué l'*i* à l'*e* du primitif latin :

Lou *pitre* ie batié!...... Leur poitrine battait.
F. Mistral, *Mirèio*.

L'*e* de *senior* s'est changé en *i* dans l'italien *signor*, et s'est conservé dans l'espagnol, comme dans le béarnais *senhou* (pron. *segnou*). En italien, on écrit *semplice*, simple); le latin écrivait *simplex* au nominatif, et *simplicis* au génitif, et de même *comes*, *comitis, hospes, hospitis, miles, militis*, etc.

Le vieux français avait *oville*, brebis, de *ovicula*; l'espagnol emploie *oveja*, et l'ancien provençal *ovella*.

On trouve dans les *Fors de Béarn* : — *Los Juratz affermantz*, les Jurats *affirmant*; et c'est ainsi qu'en français de même qu'en béarnais on dit encore *ferme* de *firmus*.

En espagnol, on écrivait anciennement *criador*, créateur, de *creatorem :*

El *criador* vos valla con todos los sos sanctos.
Poème du Cid; 2287.

Le *créateur* vous soit en aide, ainsi que tous ses saints.

Créature, *diable*, s'écrivaient dans le vieux français *criature*, *deable* :

Li solaus qui raie — Le soleil qui rayonne
Sor chascune *criature* — Sur chaque *créature*.
Chans. XIII s.

On trouve dans *Le dit de la Borjoise de Narbonne* :

Compains, dit le *deables*, sais-tu que tu feras?

Froissard écrivait *se* au lieu de *si* : — « *Se* vous boutez en ost et que je vous y tiegne, je vous livrerai à Jocelyn. »

Se pour *si* est employé encore dans les dialectes languedocien, provençal et gasçon :

Ah! soulel de mous èls, *se* jamay sur toun se
Yeu podi fourrupa dous poutets a plase!
Goudelin.

Ah! soleil de mes yeux, *si* jamais sur ton sein
Je puis savourer deux baisers à loisir!

Noun fau adounc vous estouna
Se nosto lengo tant poulido
Dins li vilo s'es avilido.
F. Mistral.

Il ne faut donc pas vous étonner
Si notre langue si pure
Dans les villes s'est corrompue.

Madamo, bous aymas quand lou poèto canto,
Ebé! cantayo plus *se* pregno bostre manto.
Jasmin.

Madame, vous aimez que le poète chante,
Eh bien! il ne chanterait plus *s'il* prenait votre manteau.

L'espagnol a *decir*, dire, de *dicere* — *vencer*, vaincre, de *vincere*. En français, *promesse* vient de *promissum*, et *lire* de *legere*.

Nous avons aujourd'hui *cérémonie* de *cærimonia*, — *médecin* de *medicus*, — *lion* de *leonem*, — *vêtement* de *vestimentum*; au XVIe s., on écrivait ces mots — *cerimonie, medicin, leon, vestiment*. Voir : Amyot, Rabelais et Montaigne.

Rabelais a employé *silue* de *silva*, forêt; Andreu Febrer disait dans l'idiome catalan (1428): *Una selva escura*, et l'on trouve dans Henri Estienne (*Préc. du Lang. fr.*) : *Selve ramee*, pour *Sylva opaca*.

E FINAL.

19.— *e* final dans le béarnais est : — 1° ouvert — 2° fermé — 3° doucement fermé ; — 4° il a le son d'un *o* très-affaibli.

1. E FINAL OUVERT.

20. — Il faut le marquer d'un accent grave : — *Darrè* derrière, *esparbè*, épervier, *herbè*, estomac, *mestiè*, métier, état, besoin ; *murtè*, meurtrier, *soulè*, plancher, partie supérieure de la maison, *telè*, métier pour la confection de la toile.

Le vieux français avait le mot *soulè* avec cette forme *sollier*, *solier* :

> De tumbel? rien... Je n'en ay cure,
> Car il grèverait le *plancher*.
> ....
> Cy gist et dort en ce *sollier*
> Ung pouvre petit escollier.
>
> Villon.

« Le feu se print à la paille, et de la paille au lict, et du lict au *solier* ». — Rabelais, *Pant.* II, 14.

2. E FINAL FERMÉ.

21. — Il est surmonté d'un accent aigu :
Arré, chose, quelque chose, *beré*, venin, *bouridé*, levain, *cabadé*, rouleau.

Cabadé est un rouleau de paille ou de linge, sur lequel on pose un objet que l'on porte sur la tête, *cap*, en béarnais. C'est ce que que les Latins appelaient *arculus*. — Coussinet de porteur ; surtout le linge, roulé et plié en cercle, que les jeunes femmes plaçaient sur le haut de leur tête, comme on le pratique encore dans la campagne en Italie, pour soutenir les corbeilles qu'elles portaient dans les

Panathénées et autres fêtes. — Anth. Rich; *Dict. des antiq. romaines et grecques.*

22. — *e* final des *monosyllabes* est le plus souvent fermé; il ne faut donc l'accentuer que lorsqu'il est ouvert (accent grave) : — *De, me, que*, de, moi, que; — *hè*, fais.

3. E FINAL DOUCEMENT FERMÉ.

23. — Il ne porte aucun accent :

Abesque, évêque, *bene,* vendre, *bente,* ventre, *biscounte,* vicomte, *boume,* soc de charrue, *butre,* vautour, *cabestre,* licou, *cade*, tomber, *cerne*, bluter, *cese*, pois (petit), *crede*, croire, *gabe*, gave, *libe*, livre, *membre,* membre, *ouncle*, oncle, *que plante,* qu'il plante, *utile,* utile.

Sans être tout à fait muet, cet *e* final est si peu sensible, qu'il forme une rime féminine. Comment donc a-t-on pu le marquer, de nos jours, de l'accent aigu, qui est le signe de l'*é* fermé, produisant une rime masculine? — Dans le béarnais d'Orthez, il est un peu plus fort que dans celui de Pau; il sonne comme la voyelle composée *eu* un peu adoucie.

Cabestre, licou, de *capistrum.* Le vieux français avait *chevestre*, où se trouve la racine *chef*, tête, comme en béarnais *cap*, tête, dans *cabestre.* De là *s'enchevestrer*, se mettre le *chevestre*, le licou, comme on le met à une bête de somme. — « Ils s'engluoient, s'enchevestroient et garrotoient euls-mêmes » ; Montaigne, *Essais,* III, 5. — Aujourd'hui, s'enchevêtrer s'emploie, au figuré, pour dire s'embarrasser, s'embrouiller.

En béarnais *encabestra lou chibau* (pron. *chibaou*) signifie enchevêtrer le cheval, *incapistrare*, mettre un licou au cheval.

4. E FINAL SONNANT COMME UN O DOUX.

24. — Il n'est jamais accentué.

Ale, aile, *arressègue*, scie, *balestre*, arbalète, *cadière*; chaise, *clouque*, poule (avec poussins), *crabe*, chèvre, *escale*, échelle, *escure*, obscure, *esquire*, *esquère*, clochette (troupeaux), *fidance*, caution, *galese*, truie (qui nourrit), *madure*, mûre, *nature*, nature, *parre*, mésange, *pale*, bêche, pelle, *pene*, mont, *plante*, plante (il), *saligue*, oseraie, saulsaye (v. fr.), *terre*, terre.

On dit en appuyant sur la pénultième, et en laissant tomber faiblement la voix sur *o* : — *Al-o*, *escal-o*, *crab-o*, *escur-o*, *cadièr-o*, etc.

Dans ces mots et dans les analogues l'*e* final, sonnant comme un *o* doux, remplace l'*a* peu sensible dont il a été question plus haut, à la suite du nº 7.

Cadière signifie *chaise* qui vient aussi du latin *cathedra*. La première forme française a été *chayère* ou *kayère*, d'où, par resserrement, *chaire* : — « Apportez-moy à ce bout de table une *chaire*; donnez moy que je boive » ; — Rabelais, *Pant.* III, 35. *Chaire*, par le zézayement, caractère du langage parisien au XVIe siècle, est devenu *chaise*. Cette dernière forme n'a pas exclu la forme primitive et légitime *chaire*; nous avons attaché à chacune de ces formes une nuance de valeur différente. — Génin ; *Lexique de la Lang. de Molière*. Voici des exemples bien remarquables du zézayement dont nous venons de parler : — « Le *suzeau*, sureau, croist plus apte au ieu des flustes » ; — Rabelais, *Pant.* IV. — « En la mesme feuille ils ont mis la figure de la divine Infante, couronnee en royne de France, comme vous, vous regardant *huze* a *huze* (hure à hure), l'une l'autre. — *Sat. Ménippée*.

Cadiero s'emploie aujourd'hui en provençal pour signifier *chaire* :

Noste curat souvènt nous lou prècho en *cadièro*.
J. Roumanille, *Lis Oub.*

Notre curé souvent nous le prêche en *chaire*.

Pene, mont, du celtique *pen*, sommet. Est-ce de là que Rabelais a dit *la pinne du nez*, la pointe du nez. — *Pant.* II.

Observation

25. — L'*e* final doucement fermé et celui qui sonne comme un *o* peu sensible, s'élident dans la prononciation devant les mots commençant par une voyelle ou par une *h* muette : — *Libe utile*, livre utile, *plante amare*, plante amère, *douce halet*, douce haleine; dites : — *Lib'utile, plant'amare, dous'halet.*

Au lieu de *halet*, haleine, on se sert de *let*; on dit *prene let*, prendre haleine :

Anem prene let.	Allons prendre haleine.
Navarrot.	

L'*o* que nous prononçons sans l'écrire à la fin des mots, figure dans la langue du poète Goudelin (Toulouse) :

La *filho* d'un boun artisan	La fille d'un bon artisan
Porto de *perlo* de tout *bèlo*,	Porte de belles perles,
De gans a la mode *noubèlo*	Des gants à la mode nouvelle,
Et de fin aur un gros carcan.	Et un gros *collier* d'or fin.
Goudelin.	

Les Gascons et les Provençaux écrivent aussi avec un *o*, peu sensible, les finales où le béarnais met un *e* qui a le même son :

Bilo de Paou, *bilo jouyno* et *floucado*,
Bilo oun la *poèzio* ès sentido, es *aymado*
Oun *semblo* que lou ten n'a que d'*houros* de mèl...
Jasmin.

Ville de Pau, ville jeune et couronnée de fleurs,
Ville où la poésie est sentie, est aimée,
Où il semble que le temps n'a que des heures de miel...

Apensamentido e *souleto*,
Ah ! n'en avié culi de flour!
N'avié de touti li coulour
Uno pleno canesteleto.
J Roumanille.

Pensive et seulette,
Ah ! elle avait cueilli des fleurs !
Elle en avait de toutes les couleurs
Une pleine corbeillette.

Cet *o* final, d'un son peu sensible, n'existait pas dans le gascon du XIIIe siècle. M. l'abbé F. Caneto, supérieur du petit séminaire d'Auch, a publié dans la *Revue d'Aquitaine* quelques extraits d'une *charte auscitaine* de cette époque, où l'on trouve les mots *terre*, terre, *anime*, âme, *daune*, dame, *porte*, porte. — C'est là l'écriture de nos *Fors* et de tous les textes en vrai béarnais que nous avons eu à examiner et à étudier ; c'est encore l'écriture du béarnais moderne. Seul, croyons-nous, un jeune Oloronnais, qui aurait pu être un excellent ouvrier et qui ne fut qu'un médiocre poète, F. Destrade, a écrit, dans ces derniers temps, avec un *o* les mots où, depuis que l'*a* du latin a été délaissé, le béarnais a toujours mis un *e*. Destrade écrivait *cadeno*, chaîne, *escolo*, école, *patrio*, patrie.

L'*a* existait dans la presque généralité des mots qu'employa, à la fin du XVIe siècle, le traducteur béarnais des *Psaumes :*

Labetz, o Diu, sera *laudada*
De toutz pobles ta Maiestat ;
Labetz, dic-io, sera *cantada*
De toutz pobles ta Santetat.
Psalme LXVII.

Alors, o Dieu, sera louée
De tous peuples ta Majesté ;
Alors, dis-je, sera chantée
De tous peuples ta Sainteté.

On peut l'entendre prononcer encore par les pasteurs du Béarn. — Il existe aussi dans le dialecte languedocien :

T'ay vis, en me viran, jout l'*oumbra* d'un bousquet,
T'ay fay sinne dos fés, e tu m'as *ignourada.*
Favre.

Je t'ai vu, en me tournant, sous l'ombre d'un bosquet,
Je t'ai fait signe deux fois, et tu m'as méconnue.

C'est ainsi que les Troubadours écrivaient :

Blanca com neus e flors d'*espina.*
Arn. de Mareuil.

Blanche comme neige et fleur d'aubépine.

De tous nos dialectes néo-latins, le limousin actuel est celui qui abuse le plus de l'*o*. Non-seulement il le met à la fin des mots, à la place de l'*a* primitif : *luno*, lune, *vezino*, voisine, *terro*, terre, *bouno vito*, bonne vie, mais encore il le substitue à l'*a* au commencement et dans le corps des mois, *opeti*, appétit, *noturo*, nature ; il l'emploie aussi très-souvent au lieu de l'*e* : — *reçobus*, reçus, *torriblo*, terrible, etc. etc. L'abus de cette voyelle rend fort étrange l'*écriture* du dialecte limousin, et donne beaucoup de rudesse à la prononciation.

« L'*a* final, dit M. Honnorat, signe caractéristique du féminin dans la langue latine et dans celles qui en sont dérivées directement, à cause des différentes inflexions qu'on donne à sa prononciation dans divers endroits, a été remplacé par les lettres que l'on a cru propres à reproduire cette prononcirtion. Dans la montagne et dans une grande partie du Languedoc, où la langue s'est mieux conservée, on a maintenu l'*a* roman et latin, et l'on a écrit *musa*, *ama*, muse, âme ; sur la rive gauche de la Durance, où l'on prononce cet *a* extrêmement ouvert, on l'a remplacé par un *o, muso, amo;* sur la rive opposée de la même rivière, où il a un son plus obscur, on lui a substitué *cu, musou*, *amou* ; quelques auteurs modernes se sont servis de l'*e* muet français et ont dit *muse*, *ame*. Les troubadours n'ont jamais employé l'*o* pour l'*a*, pas plus que les auteurs de tous nos anciens Statuts et Fors des provinces méridionales. » (Notamment les auteurs des *Fors de Béarn* ; mais ceux-ci, comme nous l'avons vu, ont souvent substitué l'*e* à l'*a*).

M. Honnorat ajoute : — « Un des auteurs qui s'obstinent à substituer un *o* à l'*a* final féminin, m'assurait un jour qu'il ne pourrait jamais se résoudre à dire *musà* ; — pas plus, lui répondis-je, que moi à dire *muso*. Mais l'*o* se prononce muet à la fin des mots ; mais l'*a* se prononce de même, ajoutai-je ; et l'on a au moins l'avantage de respecter l'étymologie.

« L'*a* et l'*o* qui terminent les mots, quand ils ne portent pas l'accent, doivent être prononcés comme des *e* muets, dont le *plus ou moins d'ouverture* distingue les dialectes. On ne dit pas plus *la Musà de Petrarcà*, que *la Mus-o de Petrarc-o* ; on doit dire la *Muse de Petrarque* ; d'ailleurs, écrivez comme il faut, et prononcez

comme vous voudrez, ou du moins selon votre dialecte ». — Honn. *Dictionnaire provençal.*

On voit dans les règles qui précèdent comment il faut écrire et prononcer en béarnais les mots que nous étudions ici.

Observation

26. — L'*e* final doucement fermé (*libe,* livre ; n° 23), et l'*e* final qui sonne comme un *o* affaibli (*ale,* aile ; n° 24), sont, l'un et l'autre, sans accent. — Comment les distinguer ?

Pour éviter toute confusion, il faut remarquer que l'*e* final, doucement fermé, ne se trouve que dans des substantifs du genre masculin, dans des adjectifs qui n'ont qu'une terminaison pour les deux genres et dans quelques désinences verbales que nous indiquerons en temps et lieu.

Partout ailleurs *e* final, sans accent, a le son d'un *o* très-adouci :

Armade, armée, *baque,* vache, *balestre,* arbalète, *bie,* voie, rue, *bime,* génisse, *bite,* vie, *bugade,* lessive, *brouste,* pousse, jet d'arbre, *campane,* cloche, *carrère,* rue, carrière, *debare,* descends, *estele,* étoile, *hèste* (*h* asp.), fète, *humane* (*h* mu.), humaine, *lance,* lance, *laudete (laoudete),* alouette, *ligue,* lie (il), *mesple,* nèfle, *oumbre,* ombre, *pere,* poire ; *pregabe,* priait (il) ; *prouse,* apprivoisée ; *sedades,* lacets, *tarabère,* tarière, *tele,* toile, *teque,* cosse.

Prononcez : — *Armad-o, bugad-o, campan-o, dehor-o, etc.*

Bugade, lessive, de *buée* (racine celtique) ; dans le centre de la France (*Glossaire* du Cte Jaubert), lessive se dit *bugée,* et, dans la basse Bretagne, *buga.* Le Limousin a *budzado* et l'espagnol *bugada.*

Débuer, dans le vieux français, signifiait lessiver :

La pluye nous a débuez et lavez.
Villon.

Buées, lessive, se trouve dans Rabelais, *Pant.* II. XXX : — « Matabrune, lauandière de *buées.* »

Campane, cloche, de *campana*. C'est aussi un mot de Rabelais : — « Son père auait emporté les *campanes* de Nostre-Dame (*Pant.* II. 7.

Laudete, alouette, vient de *alauda* qui serait un mot gaulois ; — *Journal des Savants* ; sept. 1859.

Mesple, nèfle ; on trouve ce mot dans le français du XIIIe siècle :

> Quans Elie l'entent, ne le prise une *mesple*.
> Elie de Saint-Giles.

Dans plusieurs provinces on dit encore *melle*.

Las sedades, les lacets faits avec des crins de cheval ; *seta*. On dit en béarnais : — *Ha u tour a las sedades*, faire un tour aux lacets, c.-à-d. aller visiter les lacets, faire le tour des lacets, aller voir s'il y a des oiseaux pris. Ces mots s'emploient aussi, en parlant de celui qui va à la recherche, lorsqu'est venu le moment qu'on appelle l'*heure du berger*, l'heure de l'amant. On a dit plus d'une fois que l'amour n'était qu'un *piége*. C'est bien là ce que signifie la locution béarnaise.

Le mot béarnais *tele*, toile, s'écrivait *telle* dans le français de Joinville : — « Le feu se prist à *telles* dont les dras la royne estoient couvers ».

27. — Il n'y a qu'un très-petit nombre d'exceptions à la règle donnée sous le n° 26 ; — *Ayse*, aise, *cade*, chaque, *coumerce*, commerce, *die*, jour, *hypoucrite*, hypocrite, *goarde*, garde, gardien, *ibrounhe*, ivrogne, bien que du genre masculin, se prononcent comme s'ils étaient terminés par un *o* affaibli ; — *frèbe*, fièvre, *lèbe*, lièvre, *mielhe*, meilleure, qui sont du féminin, ont l'*e* doucement fermé. — *e* final sonne dans l'adverbe *hère*, beaucoup, comme dans le substantif féminin *here*, foire ; dites (*h* asp. dans les deux mots *hèro*, *hero*. — *Mile*, mille, se prononce *milo*. — Dans *le*, employé après un verbe comme pronom complément, du genre féminin, la voyelle *e* sonne encore comme

un *o* doux : — *darriga-le*, signifiant *la* déraciner, déraciner *elle*, rime avee *gale*, gale, rouille, qui se prononce *galo* :

Mes de tau sorte b'ère arrounhouse de *gale*,
Que jou nou poudi pas, sens gran brut, *darriga-le.*
Fondeville ; *Pastorale.*

Mais elle (l'épée) était tellement rongée de rouille
Que je ne pouvais, sans grand bruit, *la* dégaîner *(déraciner elle)*.

28. — Dans les noms et les adjectifs, l'*e* final doucement fermé et celui qui se prononce comme un *o* affaibli conservent au pluriel le même son qu'au singulier, bien qu'ils soient suivis de la consonne *s* (nº 16). — Il en est de même, ainsi qu'on le verra plus loin, dans certaines terminaisons verbales en *es*.

29. — On écrit avec deux *e*, qui se prononcent comme un seul *e* fermé, les mots suivants :

Bee, bien, *fee*, foi, *hee* (*h* asp.), foin, *mees*, mois, *pees*, poids, *plee*, plein, *see*, sein, *seer*, (*r* muette), soir.

Dans *pèe*, pied, les deux *e* sonnent comme un seul *è* ouvert ; et dans *ree*, dos, reins, du latin *ren*, le premier *e* est fermé, et le second se prononce comme un *o* doux : — *la ree*, prononcez *la réo.*

I

30. — *i*, suivi de *m*, *n*, ne se prononce pas comme l'*i* français dans *imposer*, *injure* ; il sonne toujours comme dans *imiter*, *inerte.* — *Arrasim*, raisin, *drin*, brin, *tint*, le teint. — Le *t* est muet dans ce dernier mot ; on trouve *lou ti* dans un vers attribué à Despourrins. — Goudelin (dialecte de Toulouse) écrivait « lou tint ».

31. — *ii*, à la fin des mots, ne valent qu'un *i* fort :

Besii, voisin, *bii*, vin, *cousii*, cousin, *fii*, fin, *lii*, lin, *Martii*, Martin, *matii*, matin, *moulii*, moulin, *payrii*, parrain, *pelegrii*, pèlerin.

Observation.

32. — Le béarnais double, *généralement*, à la fin des mots, la voyelle qui, dans les primitifs latins, était suivie de *n*. On le voit ici pour la voyelle *i* : — *bii* de *vinum*, vin ; on a dû le remarquer plus haut à la fin des mots terminés par *aa* et par *ee* : — *paa* de *panem*, pain (nº 1), *bee* de *bene*, bien (nº 29).

Ces mots et leurs analogues, dans le provençal et le languedocien, s'écrivent avec la consonne étymologique : — *pan*, *vin*, etc, etc. — Jasmin, (dial. gascon) écrit *pa*, *bi*. — Fondeville s'est servi quelquefois en béarnais du mot *bin*, vin.

33. — Les deux *ii* ont leur valeur propre dans *sii*, que je sois ; mais le second est très-faible ; au besoin, dans les vers, on les contracte en *y*. C'est aussi par cette dernière lettre que l'on a remplacé quelquefois, même en prose, les deux *ii* qui sont à la fin des mots.

34. — On écrit avec un *i* qui sonne fort : — *Aci*, ici, *bouci*, morceau pour la bouche, *desi*, désir, *medeci*, médecin, *tambouri*, tambourin, *toupi*, pot de terre, pot au feu, *utis*, outil, *galabi*, nom propre d'homme, dont on a fait un nom commun pour signifier la pièce de deux sous : — *Da u galabi*, donner un décime.

Un certain *Galabin* avait créé dans la vallée d'Aspe une fabrique de cette monnaie. On lui attribue le couplet suivant ; il l'aurait fait

un jour qu'il revenait d'une ascension périlleuse vers le village d'Aydius ; (*Album des Pyrénéés*, 1840) :

Jou-b juri per lous Dius	Je jure par les Dieux
Que james en Aydius	Que jamais à Aydius
Nou hourarey parguie ;	Je ne foulerai basse-cour ;
Lou plus bèt cabiroü	Le plus beau chevreuil
Qu'ey petere de poü	Y *crèverait* de peur
De s'y coupa l'esquie.	De s'y rompre l'échine.

Bouci, morceau pour la bouche, *toupi*, pot à mettre au feu, se trouvent dans le vieux français ; Rabelais les a employés : — Le quintal de ces quinqualleries ne vault que cinq *boussins* de pain » ; *Pant.* II. XXXI ; — « Elle en mangea seze muiz, deux bussards (216 pintes) et six *tupins* (potées) ; » — *Garg.* 1. 3. »

Dans l'Anjou, le pot s'appelle aussi un « tupin » ; d'où le proverbe : — « De bonne terre bon tupin ».

35. — *i* final a le son peu sensible dans :

Bèrmi, ver, *bèsti*, bête, *bici*, vice, *bimi*, branche-d'osier, *glori*, gloire, *graci*, grâce, *hasti (h* asp.*)*, dégoût, *hami (h* asp.*)*, faim, *homi (h* m.*)*, homme, *liri*, lys, *nobi*, celle, celui qui se marie, *oli*, huile, *ourdi*, ordre, *pienti*, peigne, *propi*, propre, *quiti*, quitte, *tèrmi*, terme, limite.

Cet *i* peu sensible provient, dans le plus grand nombre de ces mots, de l'*i* sans accent des primitifs latins.

Nobi, celle qui se marie, la femme le jour de ses noces ; de *nubere*, *nuptum* (couvrir, voiler). On sait que, le jour de leurs noces, les femmes romaines s'enveloppaient de la tête aux pieds dans un grand voile ; de là *nubere*, voiler, pour signifier marier en parlant de la femme. Mais, en béarnais, *nobi* est des deux genres, *la nobi, lou nobi* ; il se dit aussi bien de celle qui se marie que de celui qui prend femme ; c'est qu'en latin, pareillement, *nubere* a été employé (St-Jérôme, Tertullien) pour signifier contracter mariage en parlant de l'homme.

Dans la vallée d'Ossau on disait *lo nobi*, celui qui va se marier, le marié, *la nobie*, celle qui va se marier, la mariée. — *Regist. des Délibérat de la communauté de Bielle* ; xv[e] siècle.

En provençal on dit *lou novi* et *la novio* :

La courouno	La couronne
Qu'a sa novio lou novi douno.	Qu'à sa fiancée le fiancé donne.
J. Roumanille.	

36. — L'*i* de quelques terminaisons verbales, et *généralement* des mots qui ont plus de deux syllabes, ne se fait pas non plus sentir dans la prononciation :

Armari, armoire, *benefici*, bénéfice, *bicari*, vicaire, *cantabi*, je chantais, *ebanyèli*, évangile, *espaci*, espace, *exemplari*, exemplaire, *hourbari*, bruit confus, tumultueux, brouhaha; *malici*, malice, *misericordi*, miséricorde, *memori*, mémoire, *noutari*, notaire, *planti*, je plante, *proupici*, propice, *sacrifici*, sacrifice, *salutari*, salutaire, *senglumi*, espèce de cornouiller sanguin ; *silenci*, silence.

Hourbari (bruit confus produit par une foule, tumulte) ; dans Olivier Basselin, on trouve *houvary* pour *charivari*, son du cor :

Que j'embousche le cor, quelque houvary qu'il fasse.

O

37. — *o* final est fort dans les mots *so*, ce, *asso*, ceci, *aco*, cela. — On écrit avec deux *oo* qui se prononcent comme un seul : — *coo;* cœur, *soo*, sou, monnaie.

38. — Au commencement et dans le corps des mots, *o* sonne comme l'*o* français :

Bosc, bois, *borde*, grange, *broc*, épine, *coste*, côte, *esclop*,

sabot, *hort* (*h.* asp.), fort, *milhoc*, maïs, *note*, note, *obre*, œuvre, *peroque*, dépouille de maïs, *porte*, porte, *pot*, lèvre, baiser, *tros*, morceau.

Dans tous ces mots l'accent tonique porte sur l'*o*.

Borde, grange, dans le français du centre, signifie métairie. M. le comte Jaubert (*Glossaire*), fait venir ce mot du tudesque *bor*, signifiant domaine, métairie, ferme des champs. N'est-ce pas aussi la racine celtique *bur*, ferme, métairie ?

Chez les Basques, nos voisins, métayer se dit *Bordaria*.

On a dit que *coque*, gâteau, venait de *coquere*, cuire. Cette étymologie se comprendrait si *coque* signifiait tout aliment qui a été soumis à la cuisson. Elle est inadmissible pour le mot qui signifie seulement gâteau. *Coque* est d'origine allemande : — *kouken*, pâtisserie. Dans le patois de la Flandre on appelle *couque* un gâtean fait de farine délayée avec du lait ; — *Dict.* de Louis Vermesse.

Esclop, sabot ; le latin avait *sculponeæ*, chaussure que portaient les esclaves à la campagne ; elle avait une épaisse semelle de bois ; — *Cato*. R. R.

Dans l'ancien français, sabots se disaient *esclos* : — « Jehan Chavet laissa ses *esclos* qu'il avoit en ses piez » ; — voir Du Cange. On lit aussi dans Rabelais, *Pant.* III : — « Les Limosins a belz *ezclotz*...... — Elle deschaussa un de ses *esclos* ».

C'est le mot usité dans le gascon d'Agen :

Et sous pichous *esclots*, et soun juste en sargeto.
Jasmin.

Et ses petits sabots et son corsage en serge.

39. — L'*o* se change en *ou*, il s'affaiblit, par conséquent, dans les mots dérivés, quand la syllabe suivante prend l'accent tonique. Ainsi de *borde*, grange, on fait *embourda*, mettre en grange;

Broc, *embroucat*, percé d'une épine, *cibot ciboutet*, petite toupie, *coque*, *coucassé*, pâtissier, *coste*, *coustat*, côte, *esclop*, *escloupé*, sabotier, *hort (h* asp.) *hourtet*, un peu fort, *milhoc*,

milhouca, champ de maïs, *obre, oubré*, ouvrier, *note*, *noutari*, notaire, *peroque, esperouca*, dépouiller le maïs, *porte*, *pourtau (a-ou)* portail, *pot, poutou*, tendre baiser.

40. — Au commencement de certains vocables, *o* devait sonner comme la diphthongue *au*, (on verra plus loin que cette diphthongue se prononce *a-ou*). On trouve très-souvent dans les *Fors* : — *Oloron, Ossau, Ossalees*, la ville d'Oloron, la vallée d'Ossau, les Ossalois :

« Jo..., notari public d'*Oloron*, « de manament de Monsenhor Gastoo et deus homis « de *Ossau*, en la presenci de « Mossen En Companhs, per « la gracia de Diu, avesque « d'*Oloron*,... aqueste carta « translate et mon senhau y « pause. M^I II^c LXVII.	Je..., notaire public d'Oloron, sur le mandement de Monseigneur Gaston et des hommes d'Ossau, en la présence de Monseigneur En Compans, par la grâce de Dieu, évêque d'Oloron,... j'ai transcrit cette charte et y ai posé mon scel. 1267.

Or nous disons aujourd'hui *Aulourou, Aussau, Aussalees.* Navarrot, le chansonnier populaire de notre temps, écrivait dans l'un de ses meilleurs poèmes : — *Bielh Aoulourou, salut!* Vieil Oloron, salut ! Il aurait dû mettre, sinon *Oloron*, au moins *Aulourou.* C'est incontestablement la tradition qui nous a donné la prononciation que le poète avait *notée.* Anciennement même, il arrivait quelquefois que la prononciation faisait oublier aux copistes l'orthographe usuelle : ainsi, nous avons trouvé *Aulourou,* au lieu d'*Oloron*, une fois dans le *For* de la vallée de *Baretous*, et une autre fois dans un *Registre* de 1383, déposé aux Archives des Basses-Pyrénées. Ce mot était écrit *Oloron* en plus d'un endroit dans les mêmes documents.

Il faut donc orthographier ces trois noms propres ainsi qu'on le faisait jadis, et prononcer *Aulourou*, *Aussau, Aussalees.*

41. — Ce qui prouve que la voyelle *o* sonnait quelquefois comme la diphthongue *au (a-ou)*, c'est que, de radicaux latins où l'*o* figure, le béarnais a fait des mots qui prennent *au*. Nous avons :

Aucide, tuer, *auheri* (i fort), offrir, *aulhe* brebis, *daune*, maîtresse, *dityaus*, jeudi, *nau*, neuf, *pausa*, poser, *prim saum*, premier somme, *sauneya,* songer.

Foey-te, aqui te volen *aucider*. Sauve-toi, ici on veut te tuer. Fors de Béarn	
Nous *auheri* en sacrifici Trad. des Psaumes.	Nous offrir en sacrifice.
Mon senhau y *pause* For d'Ossau.	J'y ai posé mon scel.
Nou hèy que-t *sauneya* Despourrins.	Je ne fais que rêver de toi.

Aulhe, brebis, de *ovicula ;* — l'*o* étymologique se retrouve dans la forme *oülhe*, pron. *o-oulhe.*

Daune, maîtresse, de *domina.* — Les Troubadours écrivaient *domna.*

Domna dels angels regina,	*Dame*, reine des anges,
Esperansa dels crezens. P. de Corbiac	Espérance des croyants.

A la fin du XIV[e] siècle, on écrivait *done* conformément a l'étymologie, et *daune* d'après la prononciation : — *La done de Balanssun*, la dame de Balansun ; — *La daune de Sales*, la dame de Sales ; — *Dénombrement général des maisons de la vicomté de Béarn*, *1385.*

Au commencement du XV[e] siècle, on écrivait encore *done* qui devait se prononcer *daune* comme l'indique l'orthographe actuelle, qui a été déterminée et s'est fixée par la persistance du son.

« Las dones qui vieran a las honors », Les dames qui viendront pour les honneurs » ; — *Honneurs d'Archambaud*, 1414.

42. — L'*o* étymologique est encore remplacé par *au* dans

les mots : — *Haugan* (*h*. muette), cette année, de *hoc anno*; — *haunou*, honneur, — *audou* et *aulou*, odeur, qui viennent des substantifs latins, *honorem*, *odorem* et *olorem*.

De richesses me passi,	De richesses je me passe,
D'*haunous*, de qualitat.	D'honneurs, de qualités.
Despourrins	

Et las mielhes *aulous* dab lous airs maridades
Lamolère.

Les meilleures *odeurs* parfumant l'air, (mariées avec les airs).

43. — La joie est la *yoye* en béarnais, et *gauyous* signifie joyeux.

Bien que nous ayons *haunou*, on a dit *hounore*, honore :

De quauque arrisoulet *hounore* mas cansous.
Bordeu.

De quelque petit sourire honore mes chansons.

Il faut préférer *haunoura*, honorer ; on trouve ce mot dans le *Catéchisme béarnais*, réimprimé en 1788 :

— « Assistatz soubent a la sente misse qui *haunore* Diu infinidamentz » ; — Assistez souvent à la sainte messe qui honore Dieu infiniment.

44. — Les mots béarnais dans lesquels l'*o* des primitifs latins est devenu *au*, prennent aussi la diphthongue *oü* (pron. *o-ou*). Nous avons donc *aucide* et *oücide*, tuer, de *occidere*, et *haunou, hoünou*, honneur, de *honorem*, etc., etc.

45. — On trouve dans les vieux textes béarnais: — *Obedir*, obéir, *occasion*, occasion, *offensa*, offenser, *offici*, office, *offerent*, offrant, *offrande*, offrande, *obrir*, ouvrir.

On entend prononcer et l'on voit écrire aujourd'hui ces mots : — *Aubedi, oübedi, aucasiou, oücasiou, auffense, oüffense, aubri, oübri, oubri, ourbi.*

Exemples

Et Roland qu'*oübedeix* — Et Roland obéit.
V. de Bataille.

You t'*aubedirey* — Je t'obéirai.
Despourrins.

Moussu disè l'*auffici* — Monsieur disait l'office.
Picot.

Passe au galop toutz lous *oüfficis*
Navarrot.

Passe au galop (lis vite) tous les offices.

Qu'abè serbit lou rey, bingt ans, coum *oufficiè*
Picot.

Il avait servi le roi, vingt ans, comme officier.

L'*ouffrande* du bèt arram d'or (aur).
V. de Bataille.

L'offrande d'un beau rameau d'or.

Eu biengoun tout *ouffri*, bite, aryent et couratye
Vignancour.

On lui vint tout offrir, vie, argent et courage.

Enso d'u gran moussu m'*auffri* d'entra laquay.
Picot.

Chez un grand monsieur il m'offrit d'entrer (comme) laquais

Lou cèu s'*oübreix* — Le ciel s'ouvre.
Andichon.

Bièrye, que p'*oubrirèy* moun coo.
V. de Bataille.

Vierge, je vous ouvrirai mon cœur.

You bou-n prègui, amigue, *oubritz*
Hourcastremé.

Je vous en prie, amie, ouvrez.

46. — A ne considérer que l'étymologie, il conviendrait d'écrire ces mots avec la diphthongue *oü* plutôt qu'avec la diphthongue *au*.

47. — Mais puisque autrefois on a fait INVARIABLEMENT : — *Aucide* de *occidere*, *saum* de *somnus*, etc, etc, l'analogie semble commander de préférer aussi dans les autres mots la diphthongue *au* à la diphthongue *oü*.

Il faut donc écrire désormais, conformément à l'habitude orthographiqee des vieux textes béarnais : — *Aubedi, aucasiou, auffense, auffici, auffrande, aubri.*

48. — L'étymologie et l'analogie tout ensemble s'accordent pour faire adopter *aubri* au lieu de *oübri*, ouvrir ; en latin *aperire*. — Nous en dirons autant de *gauyous* et d'*auratye*, joyeux, orage, qu'il faut préférer à *goüyous* et *oüratye ;* ils dérivent de *gaudiosus* et de *auragium*, lat. barb. de *aura*, vent. — Prononcez : *Aoubri*, *gaouyous, aouratye.*

Le patois *jurassien* a changé aussi l'*o* en *aou*. Des mots latins *sororem*, *dolorem*, il a fait *seraou, delaou*, que l'on trouve dans le couplet suivant d'une chanson des montagnes de Saint-Claude.

Va cumin ma grand *seraou*,	Vois comme à ma grande sœur,
On gli det nom ma gneilleta ;	On lui dit nom ma poulette ;
Ma per ma quin-na *delaou*,	Mais pour moi quelle douleur
D'etrou tourdz truet piteta !	D'être toujours trop petite !

Nous venons de voir que dans plusieurs mots béarnais dérivés du latin, on a substitué les deux voyelles *au* à la voyelle *o* des primitifs. Par un procédé contraire, l'italien a fait *oca,* oie, de *auca*, et l'espagnol *cosa*, cause, de *causa, — dorado*, doré , de *deauratus*, — *o*, ou, de *aut*, — *oyr*, ouir, de *audire, — poco*, peu, de *paucus, — toro*, taureau, de *taurus*.

Le français emploie aussi l'*o* à la place de la double voyelle étymologique *au* : — Chose, *causa*, clore, *claudere*, etc.

On trouve dans Robert Etienne *pauvre* de *pauper* ; dans Nicot et Cotgrave *povre* ou *pauvre*, indifféremment.

L'au du primitif ne s'était pas transformé en *o* dans le verbe *oser*, au XVIe siècle. Rabelais écrivait : « — Le sot ne se *ause* deffendre. » On trouve aussi le substantif *aureille*, au lieu de *oreille*, dans le *Pantagruel* et dans les *Essais*. Les dames du temps de la Ligue disaient : — « Nous en avons les *aureilles* rompues. » — *Sat. Ménippée*.

Aujourd'hui *au* n'existe plus dans *oser*, mais il s'est conservé dans *audace* et *audacienx* ; on écrit aussi *trésor* et *thésauriser*.

On peut trouver chez les Latins la raison de ces deux faits contraires ; — *o* et *au* permutaient dans plusieurs de leurs vocables. Ils écrivaient :

Alosa, alausa, alose, *coda, cauda,* queue, *codex caudex*, registre, code, *lotus*, *lautus,* lavé.

49. — Anciennement *o* se prononçait, *généralement*, OU, en béarnais. Ce qui le prouve, c'est que les mots *contrari*, contraire, *logar*, louer (une maison) *no*, non, *persone*, personne, s'écrivent aujourd'hui comme ils se sont toujours prononcés : *countrari, louga, nou, persoune*. On pourrait multiplier de pareils exemples. L'orthographe ancienne était conforme à l'étymologie de ces mots ; dans l'orthographe actuelle, on n'a eu en vue que la prononciation.

50. — Il serait difficile aujourd'hui de faire revenir, pour les mots béarnais dans lesquels *o* se prononçait *ou*, à *l'écriture* des anciens. On s'en tiendra donc pour eux à celle que les modernes ont adoptée.

51. — Autrefois certains mots terminés par la syllabe *on*, par un *o*, ou par deux *o* : *possession*, *portio*, *leoo*, possession, portion, lion, s'écrivaient indifféremment de l'une ou l'autre de ces trois manières ; mais, quelle que fût la finale, elle n'avait qu'une seule et même prononciation ; *on*, *o*, *oo* se

prononçaient *ou*, comme l'indique l'orthographe actuelle de ces mots : — *poussessiou*, *pourtiou, leou.*

Il y a dans l'ancien béarnais des mots, où la voyelle *o* a remplacé l'*u* étymologique :

Boque, bouche, *fondz*, fonds, *pregond*, profond, *segond*, second. On écrit aujourd'hui : — *Bouque*, *foundz, pregound*, *segound.*

En latin ces deux voyelles permutaient : on le voit dans *volgus* et *vulgus*, le vulgaire, dans *voltis et vultis*, vous voulez ; *volgus* et *voltis* se trouvent même dans des écrits du siècle d'Auguste.

Un même radical latin, selon les divers emplois du mot, ou dans des mots d'espèce différente, prend l'une ou l'autre de ces deux voyelles : — *Colo*, je cultive, *cultus*, cultivé, *decus, decoris*, honneur, *ebur, eboris,* ivoire, *homo*, homme, *humanus*, humain, *populus*, peuple, *publicus,* public, *volo*, je veux, *vult*, il veut.

Ces faits nous donnent la raison de la présence de l'*o* au lieu de l'*u*, et de celle de l'*u* à la place de l'*o*, dans un grand nombre de mots appartenant aux idiomes dérivés du latin.

Nous avons dans nos idiomes méridionaux, *nore, noro*, bru, de *nurus*, — *novio, nobio*, *nobie, nobi*, celle qui se marie, de *nupta*, participe de *nubere.*

L'*u* tient la place de l'*o* étymologique dans les mots béarnais, *turment* de *tormentum*, tourment, *budet*, boyau, de *botellus.*

Turment était usité dans l'ancien français. On lit dans la *Vie de St-Thomas* de Cantorbéry :

Li cors en est purris, et l'aneme est en *turment.*

Dans *notz*, noix, et dans *molher*, femme, de *nucem* et de *mulierem*, c'est l'*o* qui a été substitué à l'*u* :

« Apres si la *molher* prumera es morta, pren la segonta » ; Après si la première femme est morte, il prend la seconde ; — *Fors de Béarn.*

L'italien a tiré *facolta*, faculté, de *facultatem*, *molto*, beaucoup, de *multum*, *popolo*, peuple, de *populus*, *sospetto*, soupçon, de *suspectum*, et *omero* de *humerus.* H. Estienne disait dans son livre de la *Précellence du langage français* : — « Les Italiens ont fait le poète

Homère de ce que les Latins nomment *humerus*, quand ils veulent signifier ce que nous appelons *espaule* ».

L'espagnol a *boca, lograr, porpola*, bouche, gagner, pourpre, de *bucca, lucrari*, *purpura*. — *Porpola*, se trouve dans le *Poème du Cid*.

Des changements analogues se sont opérés dans le passage de plus d'un radical du latin au français. Dans la Chanson de *Roland*, on trouve *dulor*, *dolur*, douleur, de *dolorem*, *plurer*, de *plorare* : — *plurer des oilz*, pleurer des yeux. On écrit aujourd'hui *douce, sommes*, *sur, hommes* ; anciennement on écrivait « dolce, sumes, sor, humes », de *dulcis*, *sumus, super, homines*.

Abundantîa, unda, umbra, undecimus, ont fait *abondance, onde, ombre, onzième ;* mais Rabelais écrivait *abundance* et *unziesme* ; et Montaigne : — « Le menton commence à s'*umbrager*. » Nous avons encore *jonc* de *juncus, onction* de *unctionem*, *orme* de *ulmus ;* — *ulmeau* se trouve dans Rabelais ; — *ongle* de *ungula*; *oncle* vient de *unculus*, aphérèse de *avunculus, ortie de urtica, noce,* anc. *nopces* de *nuptiæ*.

L'*o* figure dans *bois*, *bosquet*, et l'*u* dans *bûche*, *débusquer*, *embûcher* ; tous ces mots sont de la même famille ; — rac. allem. *busch* ; — bas lat. *boisia*. — *Boscus, buscus* ; Voy. Burguy.

De la racine *pui*, lat. *podium*, viennent l'ancien espagnol *pujar*, le portugais *pojar*, l'italien *poggiare*, et l'ancien français *pui*, mont, et *puier*, gravir, monter.

« *Le pui en Velai,* id est *podium* in Velauno, quia urbs est in editissimo loco, qui lingua Gallorum *pui*, id est *podium*, dicitur. »

Scaliger. *Not Galliæ*.

U

52. — *u* n'a jamais le son de l'*u* français dans *un* et *parfum* ; il se prononce toujours comme dans *une, humeur*.

Dus, deux, *hum* (*h* asp.) fumée, *mut*, muet, *punt* (*t* muet), point, *junc*, jonc.

Mut, muet ; autrefois, en français on disait aussi *mut*, au lieu de

muet : — « Il conviendroit que le *mut* feust sourd de sa naissance » ; — Rabelais, *Pantagruel,* III, 19.

53. — *u* final est fort :

Escu, obscur, *madu*, mûr, *segu*, sûr, *u*, un.

54. — On écrit avec deux *u* qui n'en valent qu'un fort :

Abuus, abus, *fruut*, fruit, *juu*, joug.

55. — *u* ne se fait pas sentir dans les articulations *gu, qu,* suivies d'une voyelle :

Egue, *yègue*, jument, *équitat*, équité, *esquie*, échine, *guerre*, guerre, *plague*, plaie, *qualitat*, qualité, *seguit*, suivi.

Egue, yègue, jument, sont usités dans la partie montagneuse du Béarn ; anciennement on disait *egoa*.

Dans le français du XIII[e] siècle, on trouve *ygue*.

Tel i ot *ygue* a queue recopee.
Aimeri de Narbonne.

On lit dans Rabelais, l, IV, ch. 13 : — « remonté sur son *esgue* orbe » ; sa jument borgne.

De *esquie*, échine, on avait fait le verbe *esquirener* pour *esrener*, *éreinter*. Cotgrave dit que ce mot est gascon et le donne à Rabelais,

Guerre (dans la basse latinité *guerra*) s'écrivait autrefois *goerra, goerre* que l'on prononçait *gouerre :*

No fassias noeyt et dia a las arroquas goerra.
I. G., *Sonnet béarn.*

Ne fasses nuit et jour aux rochers la guerre.

u sonnait *ou* en béarnais, comme en latin ; c'est l'orthographe actuelle qui nous l'indique :

Coum, comme, *denountia,* dénoncer, *interroumpe*, interrompre, *renountia*, renoncer, *boulountat*, volonté.

On écrivait autrefois : — *cum, denuntiar, interrumper, renuntiar, voluntat.*

De même en français nous avons *course* de *cursus*, *four* de *furnùs*, *tour* de *turris*, *toux* de *tussis*, *outil* de *utilis.*

La prononciation latine de l'*u*, qui n'existe plus dans le béarnais, ni dans le gascon ni dans le français, s'est conservée en italien, en espagnol,

Le limousin et le languedocien (Toulouse) prononcent *ou* l'*u* qui est précédé d'un *i* à la fin des noms dont les primitifs latins sont terminés en *o*, *onis*, tels que *affectio, onis* :

Lou mounde es uno mar oun, coumo jouts de belos,
L'home sent quado jour qualque bent d'*afflictiu* ;
Mes nostre Rey, coumoul de toute *perfectiu*,
Hurous hoste del cèl, trepejo las estelos.

Goudelin.

La forme terminative *iu*, dans des mots analogues, était aussi béarnaise, mais rare : *donatiu*, donation ; — *Fors de Béarn Oloron*, art. 13).

56. — Dans le corps et à la fin des mots béarnais, *u* a pris souvent la place des consonnes *ll*, *l*, qui sont dans les primitifs latins après les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*. Ainsi, *al*, *el*, *il*, *ol* des mots latins deviennent en béarnais *au*, *eu*, *iu*, *oü*, qui se prononcent *aou*, *eou*, *iou*, *oou* :

Metau, métal, *pau*, pal (pieu), Pau, *sau*, sel, *sauta*, sauter, *hèu* (*h* asp.) fiel, *mèu*, miel, *abriu*, avril, *hiu* (*h* asp.) fil, *hilhoü* (*h* asp.) filleul, *doü*, deuil. — L. metallum, palus, etc.

Le changement de *l* en *u* s'est fait, en français dans des cas absolument identiques : — *mau, cieu, fou,* de *malum, cœlum, follis*, se disaient et s'écrivaient en même temps que *mal*, *ciel*, *fol.*

Rabelais écrivait *pau* de *palus*, pieu : — « A chascun ung coup de *pau* (pieu) sur les reins. » — *Pal* est resté dans le langage héraldique, et comme nom d'instrument de supplice.

Le mot *psalme* a été définitivement remplacé par *psaume* : — « Mon frère, le duc d'Anjou, jettoit souvent mes Heures dans le feu, et au lieu me donnoit des *psalmes* et prières huguenotes » ; — Marguerite de Valois, *Mémoires*, ch. 1.

Nous avons encore *autel* de *altare, faux* de *falcem, paume* de *palma*, etc., etc.

M. Génin soutient que l'on disait *mau, cieu, fou,* même lorsqu'on écrivait *mal, ciel fol,* (*Variations du lang. fr. pag. 55 et suiv.* Les Manceaux disent encore aujourd'hui de quelqu'un qui est souvent malade : — Le *mau* ne l'haït point » ; (*Voc. du Haut-Maine*; C. R. de M. — M. Ampère avait constaté l'existence de ces deux formes corrélatives, disant que les formes *al, el, ol* étaient plus anciennes que les formes *au, eu, ou* ; (*Hist. de la form. de la lang. fr.* pag. 232 et suiv.)

Ainsi, le changement de *l* en *u* s'est fait à la fois dans le passage des mots latins au béarnais et au français. — M. Ampère a dit en parlant des langues : — « La ressemblance démontre la parenté. »

Il n'est pas hors de propos de constater par des exemples tirés du béarnais la justesse des affirmations de MM. Génin et Ampère. L'un a soutenu que *mal, ciel, fol* se prononçaient *mau, cieu, fou* ; et l'autre a dit que les formes *al, el, ol* étaient plus anciennes que celles en *au, eu, ou*. Tout cela est d'une exactitude parfaite ; des mots béarnais nous le montrent avec certitude. Nous avons, dans l'arrondissement de Pau, des communes dont les noms sont *Auga, Beuste, Caubios*. Ces noms, au XIe et au XIIe siècles, c'est-à-dire lorsqu'on les retrouve (1) le plus anciennement écrits, étaient, *Algar, Belste, Calbios*. Voilà l'antériorité de *al, el,* sur *au, eu* ; et c'est incontestablement par la prononciation de *Belste, Calbios* en *Beuste, Caubios*, qu'a été fixée la manière dont ces mots sont écrits depuis le XIIIe siècle ; en d'autres termes, et, pour ne citer qu'un mot, c'est la façon dont sonnait *Algar* qui a fait écrire *Auga.*

(1) Paul Raymond, *Dictionnaire Topographique des Basses-Pyrénées*; Paris, impr. imp. 1863.

Y

57. — L'*y* a le son de l'*i*, au commencement des mots devant une consonne, à la fin des mots et entre deux consonnes : — *Ydroo*, *Ygon;* aujourd'hui, Idron, Igon, communes de l'arr. de Pau ; *Momy,* nom de village, arr. de Pau ; *hypouthecat, hypothéqué.*

y (y, adverbe) : — « Si bous *y* bienetz », si vous y venez;

y (et, conjonction) : — « Mourtz *y* bius ! » morts et vivants!

y (pronom) : — « Si abantz los *y* denegue » ; si auparavant il les *lui* dénie). — *Fors de Béarn.*

II

VOYELLES COMPOSÉES ET DIPHTHONGUES

La plupart des Grammaires n'indiquent pas nettement la différence qu'il y a entre une voyelle composée et une *diphthongue*.

Comme nous allons nous servir ici de ces deux expressions, il importe de bien préciser ce que l'une et l'autre signifient.

58. — La *voyelle composée* est la réunion de *deux* ou *trois* voyelles qui représentent un son *unique* ; — *ai* dans *faire*, *ei* dans *peine*, *eu* dans *peur*, *ou* dans *vous*, *eau* dans *hameau*, sont des *voyelles composées*.

59. — La diphthongue est une syllabe qui fait entendre *deux* sons *différents* et *simultanés* : — *ia* dans *fiacre*, *iè* dans *bière*, *io* dans *fiole*, sont des *diphthongues*.

60. — Une diphthongue peut être formée d'une voyelle composée et d'une voyelle *simple*, et réciproquement : *Oui*, *Dieu*.

61. — Le béarnais n'a pas les voyelles composées, *ai*, *au* *ei*, *eu*, que l'on *entend* dans les mots français : — *faire*, *faux*, *peine*, *feu*.

C'est à tort que Bitaubé et Navarrot ont dit :

— Bien entene lous *airs* gauyous.

Viens entendre les *airs* joyeux.

— Y si peu sous-prefèt ètz noumat *maire*, ou nou.

Et si par le sous-préfet vous êtes nommé *maire*, ou non.

En bon béarnais, *air* se dit *ayre,* et *maire, mayre.*

62. — La voyelle composée *oi* est très-rare dans le béarnais ; elle n'a jamais le son qu'elle produit dans les mots français *bois, loi.* On ne l'y rencontre quelquefois que dans le substantif *coig,* cou. On l'y trouve aussi dans *Foixs,* le comté de Foix. Est-il besoin de dire que ce mot n'est pas béarnais ?

63. — *i* se trouve quelquefois après *a*, *e,* (*ai*, *ei*) ; et, dans ce cas, il est toujours suivi de *g*, ou de *x*, ce qui produit l'articulation de *ch* dans *panache.* On écrit :

Baig, bas, *naix,* il naît, *peix*, poisson.

On prononce *bach*, *nach*, *pech.*

AU. — EU. — IU.

64. — *Au, eu, iu,* forment les diphthongues *a-ou*, *e-ou*, *i-ou : Nadau*, *Cèu, Diu,* Noël, Ciel, Dieu ; prononcez *Nada-ou*, *Cè-ou*, *Di-ou.*

Le *tréma*, ou l'*accent grave*, que l'on met aujourd'hui sur la seconde des deux voyelles qui composent ces diphthongues, deviennent complétement inutiles. On ne peut pas se méprendre sur la prononciation de l'*u* après les voyelles

a, *e*, *i* ; c'est toujours la prononciation que nous venons d'indiquer. Le *tréma* et l'*accent grave* n'ont jamais figuré dans le vieux béarnais, ni sur *mau*, *peu*, *biu*, mal, cheveu, vif, ni sur aucun de leurs analogues. On les orthographiait invariablement, autrefois, ainsi que nous le montrons.

— Il n'y a que trois exceptions à cette règle : — *Aur*, or; c'est le mot des *Fors,* il convient de le reprendre ; *tapauc,* si peu, non plus, et *thesaur*, trésor ; prononcez *or, tapoc*, *thesor*.

Mais dans certaines localités, *tapauc* se prononce selon la règle générale, *tapaouc*.

En français, au seizième siècle, on écrivait aussi *thesaur* : — « Le pape Sixte me donna quinze cens liures de rente sus son domaine et *thesaur* ecclésiastique » ; — Rabelais, *Pant*. II. 17.

Observation

65. — Dans les diphthongues *au*, *eu, iu*, l'*u*, qui se prononce comme *ou*, a un son tout particulier, bien moins fort que celui de l'*u* en italien, en espagnol :

AU

Aubarde, bât, *aube,* aube, *auque*, oie, *auta*, autel, *casau*, jardin, *clau* (masc.), clou, *clau* (fém.), clef, *caud,* chaud, *caulet*, chou, *cause,* cause, *daune*, maîtresse, *debantau*, tablier, *dextrau*, *destrau*, hache, *didau*, dé à coudre, *hau* (h. asp.) hêtre, *haure* (h. asp.), forgeron, *laura*, labourer, *mau*, mal, *malau,* malade, *mourtau*, mortel, *nau*, neuf, *pèe-descaus*,

nu-pieds, *pourtau*, portail, *praube*, pauvre, *raube*, robe, *sau*, sel, *saub*, *saup*, sauf, *semau*, cuve, *saut*, saut, *tau*, tel, *taule*, table, *taure*, *tau*, taureau, *tausii*, chêne blanc.

Casau, jardin, de *casalis* latin ; le jardin est la terre tenant à la *case*, à la maison habitée, *casa*.

Avant d'employer le mot *caulet* pour signifier chou, on se servait en béarnais du mot *cau*. On le trouve dans le *Dénombrement général des maisons de la vicomté de Béarn*, *en* 1385 (Inv. Arch. Basses-Pyrénées, VI) : — « L'ostau de La Sale y ave *caus* et *poos* au casau »; Dans la maison de La Sale il avait des *choux* et poireaux au jardin. La partie du jardin où étaient les choux s'appelait *caular* : — « Y ave troix de *cau* au *caular* » ; Il y avait des trognons de choux au *carreau des choux*.

Cau, chou, est usité encore aujourd'hui dans l'idiome gascon de Bayonne.

Caulet, chou ; il est employé aussi dans le patois de la Flandre ; là, il signifie grand chou bon pour la nourriture des vaches. — On trouve ce mot dans le dialecte Picard.

Rabelais s'en est servi ; le vieux langage français avait *caul*. Breton : *Kaol*.

Caud, chaud. — *Tout caud, tout caud !* pron. *tout caoud, tout caoud !* Ainsi crient, en passant dans les rues, les femmes qui vendent des châtaignes qu'elles viennent de faire cuire. — A Lille on a le même mot ; la prononciation seule en fait la différence :

Quand i fait du soleil i fait *caud* tout partout.
Proverbe.

Debantau, tablier, de *debant*, devant. Dans le centre de la France on dit un *devanteau*.

Rabelais l'a employé : — « Elle mit son *deuanteau* sus sa tête ».

Montaigne a écrit (*Essaîs*, III, 5) : — « Ceulx qui, parmi les ieux, refusent les opinions sérieuses, font, dict quelqu'un, comme celuy qui craint d'adorer la statue d'un sainct, si elle est sans *devantière* ». Ménage, après avoir cité cette phrase dans son *Dict. Etymologique*, s'exprime ainsi : — « On appelle proprement *devantière* cette sorte

de grand tablier que les femmes portent à cheval. » — C'est bien là le sens du substantif béarnais *debantau*.

Dextrau, destrau, hache dont se servent les charpentiers pour équarrir les poutres. — On dit : — *U cop de destrau*, un coup de hache, et *ue henude* (*h* asp.) *coum u pic destrau*, une fente comme l'entaille faite avec une hache. Dans cette expression *pic destrau*, la préposition *de* est supprimée.

Laura, labourer, de *laborare*. Nous avons en béarnais le dicton : — *Laura dab saumetes*, labourer avec de petites bêtes de somme, de petites ânesses ; il s'emploie pour signifier faire les choses petitement. Sous le gouvernement de Juillet, un de nos députés montrait un jour à quelques-uns de ses électeurs le contrat de mariage de sa fille, qui portait la signature du roi Louis-Philippe ; il tenait à leur faire voir qu'il était bien en Cour ; mais il avait trop d'esprit pour le dire tout net. Se rappelant alors le proverbe béarnais : — *Aco*, dit-il, *n'ey pas laura dab saumetes ;* Cela n'est point labourer avec de petites bêtes de somme.

Pèe-descaus, nu-pieds ; déchaussé ; le vieux français avait *deschaulx* :

Helas, s'ilz sont cassez de gaiges,
Aller leur fauldra tous *deschaulx*.
Villon ; Huit. CLVIII

Tausii, chêne blanc. En Vendée, il y a un chêne que l'on appelle *toza* ; si l'arbre n'est point le même qu'en Béarn, le mot nous semble avoir la même racine que le nôtre.

EU

Agreu, houx, *apèu*, appel, *barèu* dévidoir, *beu*, boit (il), *brèu*, bref, *deu*, doit (il), *eschèu*, sureau, *hèu* (*h* asp.), fiel, *lèu*, vite, tôt, *mèu*, miel, *nèu*, neige, *peu*, cheveu, *ramèu*, rameau, *seu*, suif, *seube*, forêt, *teule*, tuile.

Eschèu, sureau. Dans le *Glossaire roman latin* du XIV[e] siècle,

publié par M. Em. Gachet, on trouve *sehus* pour *sambucus*, sureau. En Normandie, dans l'Isère et dans la Meurthe on dit *seu* ; le vieux français avait « seu, sehu ».

La rose laisse por l'ortie
Et l'églantier por lo *seu*.
Barbazan ; *C nt.* et *Fab.*

Seube, forêt, de *silva* ; d'où le nom de *Lasseube*, chef-lieu de canton, arrondiss. d'Oloron, au centre d'un pays encore très-boisé.

Selve, français, était conservé dans ce nom propre, l'abbaye de *Haute-Selve.*

IU

Abriu, avril, ***arriu***, ruisseau, ***biu***, vif, ***coutourliu***, cochevis, ***caytiu***, misérable, ***escriut***, écrit, ***estiu***, été, ***estriu***, étrier, ***gentiu***, noble, ***hiu*** (*h* asp.), fil, ***liure***, livre (une), ***miut***, menu, ***nabiu***, navire, ***natiu***, natif, ***piula***, piauler, ***siula***, siffler, ***tardiu***, tardif.

Estriu, étrier ; dans la Chanson de Roland, *estreu* ; en espagnol, *estribo* ; Henri IV écrivait *estrieu*.

Piula, piauler ; au XVIe siècle on écrivait en français *piuler*. Voy. Nicot et Cotgrave.

M. Du Mège disait au sujet de la diphthongue en *iu* : — Il y a dans presque tous les dialectes des départements pyrénéens, une prononciation bien remarquable par sa singularité, en ce que, quoiqu'elle soit bien naturelle, elle ne peut être exactement écrite, quelle combinaison que l'on fasse des lettres de l'alphabet. Les terminaisons des mots, *été, Dieu. vif, etc, etc*, qui donnent en français des sons si différents, n'en ont qu'un dans les idiomes dont nous nous occupons, *estiu*, *Diu*, *biu* ; l'alphabet n'est pas assez étendu pour que ce son puisse être parfaitement représenté par l'écriture. La dernière syllabe de ces mots est une diphthongue, qu'il est aussi difficile d'écrire, qu'il est facile de la prononcer. La voyelle *i* est

celle qui y domine le plus ; il est aussi beaucoup de diphthongues, *au*, *eu*, *oü*, dans lesquelles dominent les voyelles *a*, *e*, *o*, et qui présentent à peu près la même difficulté ». *Statis. des Dép. Pyr.*

Cette prononciation qu'avait remarquée M. Du Mège, était tout simplement représentée, non seulement dans l'écriture béarnaise, mais encore dans toute espèce d'écriture *romane*, par la voyelle *u*, qui avait le son de *ou* très-adouci. Voir dans les *Fors de Béarn* : — *biu*, *cause*, *apèu*, vif, cause, appel, et dans les poésies des Troubadours, publiées par Raynouard :

Al res no m fai *viure*. — Autre chose ne me fait vivre.
P. Rogiers.

Molt m'es *greu*. — Fort m'est grief.
B. de Ventadour.

Per sou joy pot *malautz* sanar.
Cte de Poitiers.

Par sa joie peut malades guérir.

Prononcez en affaiblissant le son *ou*, représenté par *u* : — *Bi ou*, *ca ouse*, *apè ou* ; — *vi oure*, *gre ou*, *mala outz*.

A des époques plus rapprochées de nous, et de notre temps, à Marseille, à Montpellier, dans la Gascogne, en Béarn, on a écrit ces mots et leurs analogues, comme ils se prononcent :

Pregava *Diou* tout lou jour. — Elle priait Dieu tout le jour.
Fabre.

Are, tu, te cal *bioure*,
As dios *beouzos* a counsoula.
Jasmin.

Maintenant, toi, il te faut vivre,
Tu as deux veuves à consoler.

Lou sourel de l'*istiou* t'o brunit lou visage.
Peirottes.

Le soleil de l'été t'a bruni le visage.

Libertat ! a toun noum, que *liouram* las batalhes.
F. Destrade.

Liberté ! à ton nom, nous livrons les batailles.

Pour les mots où figurent les diphthongues en question, le lan-

guedocien, le gascon, le béarnais, le provençal, proprement dit, devraient avoir aujourd'hui une orthographe commune ; ils l'avaient anciennement. Dans les Chants des Troubadours, dans les *Fors de Béarn*, dans les *Récits d'Histoire Sainte en béarnais*, dans les œuvres de Goudelin, d'Ader et de Bedout, on voit toujours *au eu*, *iu*.

Sur quelle autorité meilleure que celle des Troubadours et de Goudelin, ont pu s'appuyer l'abbé Favre, Jasmin, Peirottes, pour substituer *a ou*, *e ou*, *i ou*, aux formes *au, eu*, *iu*, invariablement écrites pendant des siècles ? Ils ne sauraient en indiquer aucune qui puisse avoir quelque valeur.

A ceux qui prétendraient qu'il est nécessaire de *noter* la prononciation dans l'*écriture* pour les lecteurs qui ne sont point familiarisés avec nos idiomes, il faut répondre : — En France, en Angleterre, en Espagne, écrit-on pour les étrangers : — *Fère*, *R. Pil*, *boueno*, au lieu de *faire*, *R. Peel*, *bueno ?...* Eh bien, que l'on fasse pour nos dialectes ce que l'on fait pour les langues française, anglaise, espagnole ; qu'on écrive les mots ainsi qu'ils doivent être écrits, et que l'on indique par des règles comment il faut les prononcer.

Si nous voulons donc écrire encore en vrai *roman*, débarrassons-nous tous de ces diphthongues, *a ou*, *e ou*, *i ou*, lourd bagage de voyelles rapprochées dont on l'a surchargé sans raison valable, bagage inutile qu'ont rejeté de nos jours les poètes provençaux, Roumanille, Mistral, Aubanel, tous les *Félibres*, et qui doit disparaître de ce que l'on écrira en gascon et en béarnais, devant cette règle bien simple :

au, *eu*, *iu*, se prononcent *a ou*, *e ou*, *i ou ;* la voix s'élève sur *a*, *e*, *i*, et va s'affaiblissant sur *ou*.

Qu'il nous soit permis de citer ici ce que Joseph Roumanille nous écrivait à ce sujet :

Avignon, 20 décembre 1858.

« J'ai vu avec plaisir que vous êtes revenu, pour bien des choses, au vieux *roman*. On a beau faire, il faut en venir là : — *au*, *eu*, *òu* sont des formes orthographiques excellentes. Je ne me suis occupé de grammaire que pour justifier mes *prétendues innovations,* dont

nos poètes provençaux riaient beaucoup. J'ai mis les rieurs de mon côté, et, à cette heure, ceux qui riaient le plus écrivent comme moi. »

OU

66. — *Ou* est la seule voyelle composée qui existe en béarnais ; elle a le même son qu'en français :

Bouhou, taupe, *boussalou,* frelon, *calou,* chaleur, *carbou,* charbon, *coula,* aloze, *coulou,* couleur, *courounat,* couronné, *hissou,* dard, *mousque,* mouche, *passerou,* moineau, *pastou,* pasteur, *presou,* prison, *soul,* seul, *tutou,* tuteur.

Hissou est le dard de l'abeille, du serpent. L'expression française (au fig.) : — quelle langue de vipère ! se dit en béarnais : — *quin hissou !*

67. — *Ou* a un son très-peu sensible à la fin de plusieurs mots :

Anyou, ange, *arrafou,* raifort, *azou,* âne, *berrou,* verrat, *beudou,* veuf, *bolou,* bol, coupe, *cassou,* chêne, *clècou,* coq, *coarrou,* couard, *macou,* brutal, *manchou,* manche, *mantou,* manteau, *marrou,* mâle, (le bélier), *merlou,* merle, *mielhou,* meilleur, *pimbou,* thym, *rèxou,* frêne, *sapou,* crapaud.

ou final est fort ou faible dans la plupart des mots ci-dessus, nos 66-67, selon qu'il correspond à la syllabe accentuée ou à celle qui ne l'était pas dans les primitifs latins.

Lou clècou, dans quelques localités, à Lucq-de-Béarn, arr. d'Oloron, particulièrement, désigne le coq ; on l'appelle sans doute ainsi parce qu'il porte la crête, *la cleque ;* Navarrot a dit ;

Que l'aynat de la coade	Que l'aîné de la couvée
Porte la cleque et l'esperou.	Porte la crête et l'éperon.

Macou, brutal, prompt à frapper ; *maca* veut dire meurtrir, et *macadure*, meurtrissure.

Macasser, employé dans le centre de la France, signifie tourmenter, meurtrir : — « Il a le corps tout *macassé* de douleurs » ; *Gloss.* Cte Jaubert. Il serait peut-être hasardeux d'assigner une même racine à *macou* en béarnais, et à *macasser* dans le fr. du Centre. Serait-ce trop de dire qu'elle se trouve aussi dans *makhila*, le bâton avec lequel les Basques frappent si souvent ?

Marrou, bélier, du lat. *marem*, le mâle ; on trouve *lo mar* dans le béarnais des *Fors* : — « Om deu prener XII oulhes et lo mar » ; — On doit prendre douze brebis et le bélier. Henri IV écrivait *marro*, pron. *marrou* : — « Nous vous habem escriut de nous tremeter sieys *marros* et dus caas ; » Nous vous avons écrit de nous envoyer six béliers et deux chiens ; — Lettre d'Henri IV aux Jurats de la vallée d'Ossau, 1585 ; — Arch. Bass.-Pyr.

On a coutume de dire en Béarn : — « Tout so qui ey a la cour qu'ey deu marrou » ; Tout ce qui est à la cour est du bélier. — C'est la traduction libre du principe de droit romain : *Is pater est quem justæ nuptiæ demonstrant.*

OÜ

68. — Avec un tréma, *oü* forme aujourd'hui la diphthongue qui fait entendre *simultanément* les *deux* sons *o-ou.* Ainsi que nous l'avons dit pour les diphthongnes *au*, *eu*, *iu*, la voyelle *u* sonne faiblement *ou.*

Observation

69. — Comme, par un abus de l'orthographe moderne, *ou* voyelle composée et *oü* diphthongue sont représentées par

les mêmes lettres, il a fallu nécessairement, pour les distinguer l'une de l'autre, adopter le *tréma,* que les anciens Béarnais ne connaissaient pas. Ils n'en avaient aucun besoin : dans leur orthographe, *o* sans *u* sonnait *généralement* comme *ou* (*lo,* le, art. *lou*), et les deux lettres *ou* valaient *o-ou.* La confusion n'était point possible ; elle le serait aujourd'hui sans le *tréma.*

70. — Exemples de la *voyelle composée* : — *Doulou,* douleur, *plous,* pleurs.

71. — Exemples de la *diphthongue :* — *Poü,* peur, *tucoü,* tertre.

En Normandie, on désigne sous le nom de *touquet* le tertre, qu'en béarnais nous appelons *tucoü.*

72. — VOYELLES COMPOSÉES — DIPHTHONGUES.

Bou,	bon.	*Boü,*	il veut.
Cabirou,	chevron.	*Cabiroü,*	chevreuil.
Cassou,	chêne.	*Lassoü,*	lacs, lacet.
Dou,	don.	*Doü,*	deuil.
Esquirou,	grelot.	*Esquiroü,*	écureuil.
Hilhou (*h* asp.),	fils (diminutif).	*Hilhoü,*	filleul.
Houne,	fronde.	*Hoü,*	fou.
Pourii,	poulain.	*Poüruc,*	peureux.
Ouliat,	soupe à l'ail.	*Oülhe,*	brebis.
Sou,	soleil.	*Soü,*	le sol.
Bayoula,	emmaillotter.	*Bayoü,*	langes.

Les Provençaux (voir les œuvres de Roumanille et de Mistral, etc,) distinguent la *diphthongue* de la *voyelle composée,* en marquant d'un accent l'*o* de la diphthongue.

Les mots béarnais, *hilhou*, *hilhoü*, viennent l'un et l'autre du diminutif *filiolus* ; le premier, seul, a le sens de ce diminutif latin, fils, le cher petit enfant.

Le substantif *oülhe*, brebis, ressemble aux substantifs français *oeille*, *ouaille*. Celui-ci ne s'emploie plus qu'en parlant des Chrétiens par rapport à leurs pasteurs :

Dans le français du XIIIe siècle, *brebis*, au sens propre, se disait *oeille*, qui ressemble encore davantage au mot béarnais *oülhe* :

Ceanz puez veoir mainte aumaille,
Et mainte *oeille* et mainte chievre.
Le Renart.

73. — On a déjà vu, nº 56, que les diphthongues *au*, *eu*, *iu*, *oü*, provenaient des syllabes latines *al*, *el*, *il*, *ol*, par le changement de *l* en *u*. Il faut remarquer encore qu'elles figurent aussi dans les mots béarnais dérivés de primitifs latins, où les voyelles *a*, *e*, *i*, *o* étaient suivies d'un *b* ou d'un *v* :

Clau, clef, *haure* (*h* asp.), forgeron, *nau*, bateau, *rauye*, rage, *trau*, poutre, *deu*, il doit, *heurè* (*h* asp), février, *biu*, vif, *liure*, livre (une), *oülhe*, brebis, *paraule*, parole, *riu*, ruisseau.

Prononcez : — *Cla-ou*, *na-ou*, *de-ou*, *li-oure*, *he-ourè*, *etc* ; de *clavem*, *navem*, *debet*, *libra*, *februarius*, *etc*.

C'est ainsi que le *v* des Latins se transformait aussi en *ou* quelquefois chez les Grecs: — *Octavius ;* grec, *Octaouios*.

OA. — OE.

74. — *Oa*, *oe*, se prononcent *oua*, *oue* : — *Goarda*, garder, *goari* guérir, *encoère*, encore, *hoerdi*, orge ; dites : — *Gouarda*, *gouari*, *encouère*. *houerdi* (*h* m.)

75. — Il ne faut donc plus écrire *ou*, mais seulement *o*, devant *a*, *e* : ***Boè,*** bouvier, ***boeu***, bœuf, ***coexe,*** (pron. ***coeche***), cuisse, ***goalhard***, gaillard, fort, ***goayre***, pas beaucoup, ***hoey*** (*h* m.), aujourd'hui, ***oelh***, œil, ***oeu***, œuf, ***oeyt***, huit, ***quoand***, quand, ***quoate***, quatre, ***troeyte***, truite. — Dites : — ***Boué***, ***coueche***, ***gouayre***, ***oueyt***, ***quouand***, ***quouate***, ***troueyte***, etc.

76. — Cette écriture *oa, oe*, et cette prononciation *oua, oue,* nous sont indiquées aujourd'hui encore par les noms *Coarraze, Poey*, (communes de l'arrondiss. de Pau). Ces noms, on n'a pu les altérer, parce que l'on a eu la main forcée par la transmission écrite, constamment la même. La prononciation de nos jours est évidemment aussi celle qui nous a été transmise, *Couarraze*, *Pouey.* Si telle est la prononciation de ces mots, bien qu'on les écrive *Coarraze*, *Poey*, il faut donc nécessairement écrire de même leurs similaires, *coarrou*, *boeyt*, *etc.*, couard, vide, etc., tout en les prononçant *couarrou*, *boueyt*, *etc.*, *etc.*

77. — Il n'y a qu'une seule exception à la règle qui précède ; on écrit *soue*, *toue*, adjectifs possessifs du genre féminin : sienne, tienne.

Cette exception n'existait pas anciennement ; le masculin étant *so, to*, qui sonnaient *sou*, *tou*, on ajoutait un *e* pour former le féminin, et l'on avait *soe*, *toe*, qui se prononçaient ainsi qu'on les écrit aujourd'hui : — *soue*, *toue*. Le masculin de ces adjectifs est actuellement pour l'*écriture*, comme pour la prononciation, *sou*, *tou* ; c'est ce qui fait que le féminin est devenu *soue*, *toue*.

O devant *a*, *e*, sonnait également *ou* dans le vieux français :

Il fu *coars*, il n'osoit aprochier.
Girart de Viane.

Li plus povres s'en pora bien *loer*.
Aimeri de Narbonne.

Au XIIIe siècle, on écrivait : — « Assis dessus la *roe*. — S'il le gete en la *boe* ».

On trouve encore au XVIe siècle : — « Ie scay tous les stratagemates et *proesses* des vaillans capitaines. »

D'où vient l'orthographe moderne : — *Couard*, *louer*, *roue*, *boue*, *prouesses* ? Evidemment de la prononciation traditionnelle de ces mots.

YA. — YE. — YO. — YU.

78. — Au commencement des mots, lorsqu'il est suivi d'une voyelle, *y* forme avec cette voyelle une diphthongue, où il a le son d'un *i mouillé*, pourrait-on dire. C'est le son qu'on entend dans le mot « Bayonne ». — C'est *y* consonne des Anglais dans *yes* ; c'est le son que les Allemands donnent au *j* dans *Jude, Jacob* ; c'est le son que rend la première syllabe dans *Yago* et *yatagan*.

Prononcez de même les mots béarnais : — *Yas*, gîte, *yelous*, jaloux, *yoc*, jeu, *yumpa*, bercer, balancer, *yunc*, jonc, *yus*, jus.

Les Basques ont le substantif « yumpa » qui signifie escarpolette; en béarnais : *yumpadere*.

79. — Dans ces mots et leurs analogues, *y* ne doit pas être considéré comme voyelle ; car s'il est précédé d'un mot finissant par une voyelle, il ne fait pas élider devant lui cette voyelle finale. Ainsi l'on dit : — *Lou yoc*, le jeu, *lou yus*, le jus, et non pas *l'yoc*, *l'yus*, ce qui aurait lieu, si l'*y* sonnait comme un *i*.

80. — Dans le corps des mots, lorsque notre *y* est précédé d'une consonne, il l'a fait articuler assez fortement, et il forme avec la voyelle suivante une diphthongue, où il a encore le son *mouillé*, dont nous venons de parler : — *Minya*, manger, prononcez : — *Minn-ya* ; la dernière syllabe sonne comme celle qui termine *alleluia*.

AY. — EY. — OY. — OUY. — UY.

81. — A la fin des mots, ou dans le corps des mots, après une voyelle, *y* n'a jamais le son aigu de l'*i :*

— Dans *fray*, frère, *paysaa,* paysan, *beyre*, verre, *beroy*, joli, *plouye,* pluie, il forme avec la voyelle qui le précède une diphthongue, dont le son *mouillé* est celui qu'on entend dans les syllabes analogues des mots *Blaye*, *théière, goyave*, *Pouyastruc*, ch.-l. de cant. H.-Pyr.

82. — Entre deux voyelles, *y* a le même son : — *Ayuda*, aider, *estuya*, cacher, *embeye,* envie.

Dans ce cas, il forme diphthongue avec la voyelle qui le précède : — *Ay-ude*, *estuy-a*, *embey-e* ; mais, s'il est précédé d'une diphthongue, il s'ajoute dans la prononciation à la voyelle qui le suit : — *Gauyous*, joyeux, *leuyè,* léger ; prononcez : *Gau-yous, leu-yè.*

Ayuda ou *adjuda*, anciennement *ajudar*, vient du latin *adjuvare*, aider. Dans le centre de la France, on a *ajider*, qui se tire, dit M. le comte Jaubert, de *agere* ou de *adjuvare*. M. le comte Jaubert aurait bien fait de s'en tenir à la seconde étymologie.

Le verbe *estuya*, cacher, est formé de *estut*, étui ; mettre dans un étui, cacher par conséquent.

Montaigne l'a employé dans le premier sens : — « La science paroist et inutile et vicieuse, quand elle est mal *estuyée* (en mauvais étui) ; — *Essais,* III, 8.

83. — En béarnais, on ne trouve aujourd'hui que rarement *ai*, *ei*, *oi*, *oui*, *ui*, substitués à *ay*, *ey*, *oy*, *ouy*, *uy* :

Gay, gai, *layrou*, larron, *may*, mère, *maysou*, maison, *maytines*, matines, *pay*, père, *payère*, mesure, *traytiou*, trahison, *hèyt* (*h* asp.), fait, *ley*, loi, *mèyt*, pétrin, *pèyre*, pierre, *rey*, roi, *teyt*, toit, *beroy*, joli, *choyne*, petit pain (1re qual.), *pouloy*, dindon, *toye*, jeune fille, *couya*, tondre, tailler les cheveux, *gouyat*, garçon, *houy!* (*h* asp. — Exclamation), fuis ! *plouye*, pluie, *souye*, suie, *cuye*, citrouille, *puya*, monter.

Mèyt, pétrin, vient peut-être de la racine qui a donné à l'allemand le verbe *mehren*, pétrir. On fait aussi dériver ce mot du grec *maktra*, pétrin. Dans le dict. celto-belge de Tailliard, on trouve *maie*, pétrin ; dans le dialecte breton de Vannes, *me ;* dans le Haut-Maine, *mee*. — H. Estienne, Nicot, Cotgrave, écrivaient *may*, *mect*, *maye*. Rabelais a dit : — « La paste dedans la *met ;* » -- *Garg.* I, 41.

Pouloy, dindon ; ce volatile a été nommé en français *coq d'Inde*, et puis *dindon*, par allusion à sa provenance américaine. Le nom qu'il a en béarnais rappelle sa famille, celle des gallinacés ; *pouloy* semble être un augmentatif de *poulet*, poulet.

Couya, tailler les cheveux ; le *couyat*, le tondu, n'a pas les cheveux sur le cou ; il a le cou à nu ; cou, en béarnais, *coig*, *coyth*, et *cot*.

Gouyat signifie garçon, et *gouyate*, fille : — *U bèt gouyat*, un beau garçon, *ue bère gouyate*, une belle fille. Du temps de Rabelais, on disait aussi en français une *belle gouge* : — « Grandgousier espousa Gargamelle, fille du roi des Parpaillos, *une belle gouge....* » Nous avons encore en béarnais le mot *gouye*, fille ; mais, il signifie fille de service, *famula*. M. Bescherelle en a fait un mot français (in partibus) dans son dictionnaire : — *Gouye*, dit-il, servante de ferme dans le Lot-et-Garonne.

Toye, jeune fille, est usité dans les Hautes-Pyrénées, bien plus que dans les localités du Béarn. Les Troubadours et les Trouvères avaient *toza*, *touse* :

Toza..... gentil fada	Fillette..... une gentille fée
Vos adastrec, quand fos nada,	Vous doua, quand vous naquîtes,
D'una beutat esmerada.	D'une beauté parfaite.

Marcabrun.

L'autrier par un matinet
Erroie en l'os à Cisnon,
Trovai de jouste un boschet
Touse de bele façon ;
Elle avoit le chief blondet.

Jean de Neuville.

III

CONSONNES

On sait que « les consonnes divisées en groupes naturels qui correspondent chacun à une partie de l'appareil vocal (1) », sont appelées *labiales*, *palatales*, *dentales*, *linguales*, *laryngienne*.

LABIALES.

B. — P. — F. — M.

84. — Le *b* et le *v* s'employaient l'un pour l'autre anciennement. On lit dans la même page des *Fors :* — *Bener* et *vener*, vendre, *vesii* et *besii*, voisin, *vii* et *bii*, vin, *probar* et *provar*, prouver.

Que l'on se servît, en écrivant, du *b* ou du *v*, la prononciation en béarnais devait être la même ; le *v* sous la plume était le *b* sur les lèvres. Aussi le *b* a-t-il définitivement prévalu :

Aboucat, avocat, *bene*, vendre, *bertat,* vérité, *besii,* voisin, *bibe*, vivre, *pribat,* privé.

Le *v* ne s'est conservé que dans l'*écriture* de quelques

(1) A. Brachet, *Dict. Etymologique* ; Paris, J. Hetzel.

noms propres : *Louvie*, *Cazenave*, *Navalhes*, *Navarrot* ; on prononce *Loubie*, *Cazenabe*, *Nabalhes*, *Nabarrot* ; il ne peut se trouver aujourd'hui que dans des mots français *béarnisés*.

Scaliger a dit en parlant des Gascons qui changent comme nous le *v* en *b* : — *Felices populos*, *quibus vivere est bibere*. Il ignorait sans doute que les Romains avaient joui du même bonheur. Cette substitution s'était faite aussi chez eux ; il fut un temps où les Romains écrivaient : — *Biginti*, *bixit*, *etc*, *etc*, au lieu de *viginti*, *vixit* ; on trouve *amavit* pour *amabit*, et *amabit* pour *amavit*, *gabata* et *gavata*, écuelle, jatte.

Les Grecs, en écrivant *Phoulbios*, *Bettios*, notaient évidemment la prononciation latine du *v* dans les noms propres *Fulvius*, *Vettius*.

On a prétendu qu'il fallait attribuer la substitution du *b* au *v* dans la Gascogne, « à la disposition rude et gutturale des anciens habitants de cette contrée » ; — *Revue d'Aquitaine*, II, 289. C'est une erreur grossière. Le *b* est une labiale aussi douce, bien plus douce que le *v*. L'emploi d'une lettre douce, à la place d'une autre douce, ne saurait être l'indice d'une « disposition rude et gutturale. »

Le poète d'Avignon, Joseph Roumanille, nous écrivait : — « Si j'étais poète dans le pays où *vivere* est *bibere*, je voudrais qu'en Gascogne, comme en Provence, *bibere* signifiât boire, et *vivere*, vivre. J'écrirais bien et l'on prononcerait comme on voudrait. Ces *b* pour *v* nous déroutent plus que *notre* vieux *b* et *notre* vieux *v latins* ne déroutent les Gascons. »

Ainsi, d'après Joseph Roumanille, le provençal mettrait un *b* dans tous les mots où les primitifs latins ont un *b* ; le provençal se servirait du *v* dans tous les mots où le latin employait le *v*.

Nous devons faire remarquer que cela n'a pas lieu toujours ; on trouve dans le provençal : *Boumi* de *vomere*, vomir, *cadabre* de *cadaver*, cadavre, *courbaire* d'un substantif provenant de *curvare*, courber.

Le provençal, dans ces mots, n'a donc pas été fidèle à ce que Roumanille appelle son vieux *v* latin. — En voici d'autres où le provençal a substitué le *v* au *b* latin conservé par le béarnais :

Provençal	Français	Béarnais	Latin
Ave,	avoir,	*Habe*,	habere.
Beves,	tu bois,	*Bebes*,	bibis.
Cantavon,	ils chantaient,	*Cantaben*,	cantabant.
Deve,	devoir,	*Debe*,	debere.
Escrivan,	écrivain,	*Escribaa*,	scribanus (b. l.).
Fave,	fève,	*Habe,*	faba.
Ivèr,	hiver,	*Hibèr*,	hibernum (tempus)
Mereviho,	merveille,	*Merbèlhe,*	mirabile,
Provo,	il prouve,	*Probe,*	probat.

Serait-ce là ce qui a inspiré à M. Eug. Baret les lignes suivantes : — « Le dialecte provençal actuel me semble beaucoup plus défiguré, beaucoup plus rapproché du français que la langue vulgaire de la Gascogne. J'entends par là tout le pays compris entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan, ou ancienne Novempopulanie : province jadis complétement romaine, aussi profondément imprégnée de latin que la Provence elle-même ; mais qui reléguée depuis dans un coin de la France, presque sans communication avec le Nord, a conservé la langue romane vulgaire dans un état de pureté que j'oserai appeler primitive ; » — *Espagne et Provence, etc*, Paris, Auguste Durand, libr.-éditeur, 1857.

Telle n'est pas la conclusion que nous voulons tirer du rapprochement que nous venons de faire. Il vaut mieux dire, croyons-nous, qu'en latin on écrivait et l'on prononçait indistinctement *b* pour *v* et *v* pour *b*. *Berbecem* pour *vervecem*, brebis, est dans Pétrone. On trouve dans les inscriptions *besica* pour *vesica* ; l'*Appendix ad Prob.* signale *albeus* pour *alveus* comme une prononciation vulgaire ; on trouve *silbam*, *pribati*, *conserbandis*, dans certaines chartes du VIe s. pour *silvam*, *privati*, *conservandis* ; Brachet, *Dict. Etym.* L'empereur Aurélien, parlant d'un de ses généraux qui aimait trop le vin, s'exprimait ainsi : — *Non natus est ut vivat, sed ut bibat*. Comment comprendre qu'il y a là un jeu d'esprit, si *vivat* et *bibat* ne se prononcent pas de la même manière. Le *b*, dans les mots de provenance latine où il y avait un *v*, nous semble donc tout aussi latin que le *v* dans les mots de même provenance qui primitivement s'écrivaient avec un *b*. Si, entre le *v* et le *b*, il y avait eu, dans le principe, une différence tranchée, on ne pourrait pas expliquer comment l'italien a fait *Tevere* de *Tiberis*, Tibre, le pro-

vençal *fave* de *faba*, fève, le français *berbis*, *brebis* de *vervecem*, *courber* de *curvare*, et *Besançon* de *Vesontionem*. Sur ce point étymologique, aucun des dialectes néo-latins ne peut donc s'attribuer un mérite que les autres n'auraient point.

La confusion du *b* et du *v* avait lieu même en français : *diavle* de *diabolus* et *deables*. On écrivait aussi *civot* et *cibot* (échalote) :

Aulx et *civotz* qui causent forte haleine.
Villon ; *Ball.* xi.

« Vingt et cinq charretees d'aulx, d'oignons et de cibotz » ; — Rabelais.

Nous disons aujourd'hui *basquine*, corset ou espèce d'habit; Rabelais et Ronsard écrivaient *vasquine* :

« Au dessus de la chemise vestoyent la belle *vasquine*...... »
Rabelais ; *Garg.* 1. 56.

Si nous voyons les nymphes à minuit
En leur simple *vasquine*
Mener un bruit
Dansans au bord d'une source argentine.
Ronsard ; *Egl.*, 1.

On remarque souvent dans les lettres de Henri IV le *b* et le *v* mis indifféremment l'un pour l'autre ; il n'avait pu sans doute complétement se défaire de la prononciation de son pays natal. Il écrivait le 6 février 1585 à M. de Scorbiac : — « Françoise *Bergeron*, femme du cappitaine Us, de ma comté de Bigorre, a ung procès.... pour raison de biens et hérédité de feu Pierre de la Motte...., en son vivant mary de ladite *Vergeron*. »

A la longue, le *v* et le *b* latins ont fini par s'écrire et se prononcer distinctement, sauf en Espagne, où l'on a persisté à écrire *v* tout en prononçant constamment *b*. Chez nous, la Provence, le Limousin et les pays de langue d'oïl ont donné la préférence au *v* ; la Gascogne et le Béarn ont retenu le *b*.

Le dialecte du Languedoc, province intermédiaire entre la Gascogne et le Béarn d'une part, et la Provence de l'autre, a des caractères communs avec le gascon et le béarnais, du côté de Toulouse, et avec le provençal, du côté de Montpellier. Le *b* figure dans les poésies de Goudelin (Toulouse). et le *v* dans celles de l'abbé Favre (Montpellier).

85. — *b*, à la fin des mots, est souvent remplacé par la forte *p* : *Sap* (*sab* de *sabe*), il sait, *saup* (*saub*), sauf, *p* (*b*), vous.

On dit : — *Si-*P *platz*, s'il vous plait, au lieu de *si-*B *platz* pour *si* BOUS *platz*.

86. — Dans plusieurs mots béarnais, le *p* des primitifs latins s'est changé en *b* :

Abelhe, abeille, *abriu*, avril, *aleba*, estropier, *cabe*, contenir, *cabestre*, licou, *Camblong* (nom propre), *cebe*, oignon, *crabe*, chèvre, *escoube*, balai, *lèbe*, lièvre, *loube*, louve. *nebout*, neveu, *obre*, œuvre, *pebe*, poivre, *poble*, peuple, *praube*, pauvre, *recebe*, recevoir.

Les primitifs latins sont : — « Apicula, aprilis, alam putare ? capere, capistrum, campus longus, cepa, capra, scopella ?, leporem, lupa, nepotem, opus, eris, piperem, populus, pauperem, recipere. »

Nous avons fait venir *aleba*, estropier, de *alam putare*, couper une aile, un membre par conséquent. *Aleba* signifie, en effet, ôter l'usage d'un membre. Ne dit-on pas de même en français, au figuré, il est vrai : — couper à quelqu'un les ailes, l'empêcher d'agir ? — *Alep*, où se trouve le *p* étymologique, est le membre mutilé, *ala putata*. Les *Fors et Coutum.* de 1552 nous donnent cette définition de l'*alep* : — *Alep es dit membre podat*, « alep » signifie membre coupé. *Podat* dérive évidemment de *putatus*, taillé, coupé.

Camblong (nom propre) ; on le trouve écrit *Camplong* dans plusieurs documents des *Archives dép.* : dénombrement ; sénéchaussée de Morlaas. Dans les anciennes poésies religieuses en langue d'*oc*, publiées par Paul Meyer, (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, Juill.-août 1860), on voit *abellest* pour *appellest* de *appellavisti* — *erumbut* pour *erumput* de *erumpere*, *eruptum*.

Au XIII[e] siècle, en français, on disait *Briam* au lieu de *Priam* :

Paris, le fils au roi *Briam*
Girard de Viane.

On dit aujourd'hui *caboche* de *caput*, *cabrer* ; — lat. *capra* —

cabri de *capriolus ? double*, autrefois *duble*, de *duplus* ; l'espagnol a *pueblo*, et nous avions anciennement *peuble* de *populus* :

> Et as Pasques flories a tout son *peuble* alas
> Droit à Jherusalem.
>
> Citat. de E. Gachet.

87. — *P* sonne fort à la fin des mots : — *Cap*, tête, *cop*, coup, *loup*, loup, *plap*, tache, *serp*, serpent.

88. — Dans le corps de certains mots, le *p*, forte labiale, s'assimile à *t*, forte dentale, qui le suit : — *Dissatte*, pour *dissapte*, samedi, *arrecatta*, *recatta*, p. *arrecapta*, *recapta*, recueillir, mettre en lieu sûr, *settante*, p. *septante*, septante, *setteme*, p. *septeme*, septembre. — On remarque un fait analogue, en français, dans le mot *recette* de *recipere*, *receptum*.

Nous avons plus d'une fois trouvé *settante* et *setteme* écrits avec un seul *t* : *setante*, *seteme* ; ce qui est conforme à la prononciation de ces mots dans quelques localités.

De *cap*, tête, et de *sus*, sur, s'est formé le mot *capsus* qui est tout ensemble substantif et adverbe : « Anatz *capsus* », aller vers le haut ; — « Une grosse male per portar la cosne e lo *capsus* de Mossenhor » ; — une grosse malle pour porter la couette et l'*oreiller* de Monseigneur ; — *Rôles de l'armée de Gast.-Phœbus.*

La substitution de *t* à *p* a lieu aussi dans ce vocable ; on entend dire très-souvent *catsus*, adverbe, p. *capsus*.

Pour ce mot, on ne saurait expliquer le changement de la forte labiale *p* en la forte dentale *t*, qu'en admettant une certaine disposition de l'organe vocal béarnais à préférer le *t* au *p* devant l'*s*. Dans les écoles primaires de nos villages, lorsque l'on veut faire prononcer aux enfants le mot *exception*, où le *t* produit l'articulation de l'*s*, on les entend dire *excettion*.

Nous avons lu dans une déclaration de mariage écrite à Morlaas

en 1780 : — Je leur ai donné la *bénédittion nuttiale ;* — Lacrampe, curé.

89. — On ne trouve, en béarnais, qu'un petit nombre d'exemples de la substitution du *t* au *p* final : — *Cot*, pour *cop*, coup, fois, du b. l. *colpus* ; *cat* p. *cap*, tête, de *caput*.

Aus simples de Mesplès, la hole banitat,
Dab l'espade d'Anchot, que-us boulegue lou cat.
L'ab. Puyoo; *Les Nobles de Béarn*.

Aux simples de Mesplès, la folle vanité,
Avec l'épée d'Anchot, leur fait tourner la tête.

Le gascon d'Agen remplace généralement par un *t*, à la fin des morts, le *p* étymologique ; on trouve dans les poésies de Jasmin : — *cat*, tête, *cot*, coup, fois ; *Jouzèt*, Joseph, *lout*, loup, *sat*, il sait. — Ces mots sont en béarnais : *cap*, *cop*, *Jusèp*, *Yausèp*, *loup, sap*.

90. — *p* est muet après *m* dans les mots — *camp*, champ, *temps*, temps ; prononcez *cam, tems ;* il ne se fait pas entendre non plus dans *sèpt* ; il s'est changé en *m* dans *semmane,* semaine, et en *y* dans *caytiu*, misérable.

Le béarnais (*Fors*) mettait *p* muet après *m* dans des mots où rien n'indique qu'il doive se trouver : — *Dampnadge*, dommage, de *damnum* ; *fempne*, femme, de *femina* ; *feste solempne*, fête solennelle de *festum solemne*. Dans *sempmane*, semaine, le *p* est étymologique : *septimana* (bas lat.), espace de sept jours.

De même, en français, on écrivait *dampner* de *damnare*, et *sepmaine* :

Vecy ma dernière journée,
Or, suis-je bien âme *dampnée*.
Villon; *Rep*. VI.

« Environ six *sepmaines* se tinst le chastel de Mauvesin » ; — Froissard.

En songe, souhaid et pensée,
Vous voy chascun jour de *sepmaine*.
Ch. d'Orléans.

Le *p* étymologique n'a pas été conservé, en béarnais, dans le dérivé de *computus*, compte ; on écrit *counte*, comme autrefois en français, *conte* :

« Ne seriez-vous pas une ingrate, une glorieuse, une outrecuidée, si vous ne faisiez *conte* des justes prières de celui qui ne voit par autres yeux que par les vostres. »
Anc. Th. fr. ; Edit. Janet. VII. p. 137.

Régnier écrivait *contant* pour *comptant* :

L'envie en est bien moindre, et le gain plus *contant*.
Sat. XIII.

L'une et l'autre trouva de la sorte son *conte*.
La Fontaine.

La Fontaine, *F.* III, 8, a mis *conte*, non-seulement pour le faire rimer avec *honte* dans cette fable, mais parce que, de son temps, dit M. Walckenaer, telle était, même en prose, l'orthographe de ce mot.

91. — *ps*, en béarnais, sont muets à la fin de *toustemps*, toujours ; on dit *toustem*. Mais *loungtemps*, longtemps, se prononce *lountems*.

92. — *F* s'articule comme en français : — *Faus*, faux, *faute*, faute, *force*, force, *foursa*, forcer, *fraude*, fraude.

Le béarnais doublait souvent cette consonne dans le corps des mots : — *Beneffici, ediffici*, *usuffruut*, bénéfice, édifice, usufruit.
C'était aussi l'usage en français jusqu'au XVIe siècle. On le voit fréquemment dans Amyot et dans Montaigne.

93. — Anciennement, la consonne *f* figurait dans un grand nombre de mots béarnais, où elle a été remplacée ensuite par *h* aspirée :

Far de *facere*, faire , *faur* de *faber*, forgeron, *fave* de *faba*, fève, *femne* de *femina*, femme, *fèyt* de *factum*, fait, *foec* de *focus*, feu ; orthographe plus conforme à l'étymologie que celle de nos jours : *ha*, *haure, habe, hemne*, *hèyt*, *hoec.* Voir plus loin ; lettre *h.*

94. — *Hiu*, fil, *hiala*, filer, *hialat*, filet pour la pêche ou la chasse, *hialère*, thie, petite pièce de fer que l'on met au bout du fuseau, n'ont pu faire perdre la lettre du primitif latin *filum* à *filouze*, quenouille ; on dit aussi *hialouze.*

— *h* se trouve dans *hort*, fort, de *fortis*, dans *hide*, confiance, de *fides* ; et l'*f* s'est conservée dans *force, fee*, force, foi.

95. — On dit encore *foundz de terre*, fonds de terre, en même temps que *lou houndz*, le fond, l'un et l'autre venant de *fundus.* Voici d'autres mots où l'*f* étymologique s'est conservée : — *facile*, *figure*, *fidèu*, de *facilis, figura*, *fidelis,* facile, figure, fidèle.

96. — L'*f* des primitifs latins est complétement disparue dans quelques dérivés béarnais : — de « fraga, formica, florem, furunculus, fratrem, frigidus, fraxinus, formaticum, frumentum », on a fait : *Arrague*, fraise, *arroumigue*, fourmi, *eslou*, fleur, *eslourounc,* furoncle, *ray*, frère, *red,* froid, *rèxou* (pron. *rèchou)*, frêne, *roumatye*, fromage,, *roument*, froment.

On remarque dans *arrague*, fraise, et *arroumigue*, fourmi, un redoublement : (*rague*) *arrague*, (*roumigue*) *arroumigue.* Il se faisait fréquemment en béarnais. Il en sera question à la lettre *r*.

Eslou a deux sens : il signifie, 1° duvet du fruit, poussière fine, indice de fraîcheur, qui se trouve sur les fruits, 2° moisissure.

Quel que soit le sens de ce mot, la racine est la même, *florem*, fleur. On a parfaitement défini la moisissure « une espèce de pré qui pousse des herbes et des *fleurs.* »

Le verbe formé du substantif *eslou*, en a aussi la double signification : — *eslouri*, fleurir, se couvrir d'un frais duvet, et *eslouri*, moisir :

Quoand la presque *esloureix*,
Lou die et la noeyt que parteix.

Ce qui signifie : — Quand la pêche est en fleur, le jour et la nuit ont égale part (durée). Les Provençaux ont le même proverbe ; *Armana prouvençau* :

Quand lou pesseguié's en flour,	Quand le pêcher est en fleur,
Autant de niue coume de jour.	Autant de nuit que de jour.

On dit aussi en français : « Quand l'abricotier est en fleur, — Le jour et la nuit sont d'une teneur (étendue) » ; Gab. Meurier ; XVIe siècle.

« N'habe enta minya que paa *eslourit* ; » — n'avoir à manger que du pain *moisi.*

A la formation de *eslou* venant du lat. *florem*, se rattache la formation des noms de communes des cant. de Morlaas et Pontacq, arr. de Pau, qui sont aujourd'hui *Eslourenties-Dabant*, *Eslourenties-Darrè*, et qui, dans le XIIIe et le XIVe siècles, étaient *Florenthies-Davant*, *Florenthies-Darrer.* — En béarnais, les adverbes « dabant, darrè », devant, derrière, s'emploient pour signifier à l'est, à l'ouest.

Ray, frère. — « Ha serbici a soun *ray* » ; rendre service à son frère ; *Imitation de J.-C.*, I, 19. — On emploie aussi très-souvent la forme primitive *fray* :

— « Que los *Frays* fassen far XX autars petitz, o plus, de fuste, contre la paret de la capere de Senta-Catalina » ; que les *Frères* fassent faire vingt autels petits, ou un plus grand nombre, contre le mur de la chapelle de Sainte-Catherine ; *Honneurs d'Archambaud* ; *1414.*

97. — *M* se prononce comme *n* devant les labiales *b, p* :

— *Coumbent,* couvent, *coumbit,* invitation, festin, *embia,* envoyer, *emplea*, *emplia*, remplir, *impoussible,* impossible. — On écrit aussi *coumte*, *biscoumte,* et l'on prononce *counte, biscounte.*

98. — *m* et *b* permutent dans les mots *amusa*, *abusa*, amuser, *bam*, *mam*, voyons, *biroun, miroun*, environ.

Lou qui s'*abuse* au moulii
Que cau que courrie peu camii.
Proverbe.

Celui qui s'*amuse* au moulin, doit courir par le chemin (m. à m. il faut qu'il coure par le chemin).

« Mam, gahatz l'abourride » ; voyons, prenez l'élan ; — Peyret, *Contes béarnais.*

En béarnais, « voyons » se dit *beyam* ; on entend prononcer *biam*, d'où est venu *bam,* et par la permutation de *b* en *m* : *mam.*

Dans la région voisine du Béarn, le nom de localité Armendarits, cant. d'Iholdy, s'écrivait Arbendaritz, 1529.

PALATALES.

C. — G. — J. — Y. — NH.

99. — *C*, à la fin des mots, ou devant une lettre quelconque, à l'exception de *e*, *i*, *h,* produit l'articulation du *k* français :

Amic, ami, *bosc*, bois, *briac,* ivre, *broc*, épine, *loc*, lieu, *pic*, entaille, *picote*, petite vérole, *plec,* pli, *predic*, sermon, *sac,* sac, *sec*, sec, *caritat*, charité, *coste,* côte, *crampe*, chambre, *clabet*, girofle (clou de) *escu,* obscur, *marcat*, marché.

c avec *h* a le son de *k* dans *chrestiaa*, chrétien, et *Christ*, J.-C. On trouve le premier de ces mots écrit très-souvent sans *h*. — Avant 1500, dans tous les textes béarnais, où l'on parle des Cagots, on les désigne sous le nom de *crestiaas*, *chrestiaas*.

Pic, entaille, est aussi le nom d'un instrument pointu et d'un oiseau, comme en français. Le nom de l'oiseau au bec pointu, qui pique dans l'écorce des arbres, peut venir du latin *picus*, qui a la même signification. La racine *pic* est fort répandue dans les langues européennes. — V. Aug. Scheler. A cette racine se rapportent l'allemand « picken », piquer, l'anglais « pick », le français « piquer ».

On a vu plus haut, nº 65, que *pic destrau*, en béarnais, signifie entaille produite par un coup de hache. Nous avons encore ce proverbe : — « A cade *pic* l'estère »; — à chaque entaille, le copeau ; il se dit de celui qui frappe et dont chaque coup a l'effet voulu. Un homme a-t-il la parole mordante, incisive, on dit en français qu'il est un emporte-pièce ; on lui appliquerait en béarnais le proverbe « a cade *pic* l'estère. »

U pic signifie aussi une piqûre, au sens propre, et le coup de bec d'un oiseau ; de là l'expression *ha aus picxs*, faire aux coups de bec, et au figuré, se battre. — *N'habe pic ni pelade*, n'avoir piqûre, entaille, ni cheveux arrachés ; c.à-d. n'avoir aucun mal, rien, pas même une égratignure.

C'est de *pic*, signifiant piqûre, que vient *picote* ou *pigote*, petite vérole ; c'était anciennement le nom de la lèpre. D'après Marca, *Hist. de Béarn*, p. 281, « Garsie Guilhem de Salies, qui vivait en 1058, fut excommunié par l'archevesque et les évesques de la province, et mourut de la lèpre, appelée communément *piccote*, dit l'original. » — Cité par Paul Raymond dans une note du *Cartulaire* de l'abbaye de St-Jean de Sorde.

Le dialecte gascon remplace par un *t* le *c* étymologique latin qui se trouve dans les mots béarnais *amic*, *loc*, *plec*, ami, lieu, pli ; on trouve dans Jasmin : — *amits*, amis, *lot,* lieu, *plets*, plis. — Le limousin a *bèt pounchu*, dans J. Foucaud, bec pointu.

En béarnais le *c* étymologique a fait place au *t* dans les mots *boutz*, *croutz*, *lutz*, *patz*, voix, croix, lumière, paix, de *vocem*, *crucem*, *lucem*, *pacem*. M. l'abbé Lamaysouette (trad. de l'*Imit. de J.-C.*), écrit ces mots d'une façon plus conforme à l'étymologie ; il orthographie *boux*, *croux*, *lux*, *pax*. Il suit à tort, pour ces vo-

cables, une règle qu'il a méconnue sans raison pour beaucoup d'autres. Il nous semble qu'il lui serait bien difficile d'indiquer les textes béarnais où les mots *boux, croux, etc*, ont cette orthographe, qui ne concorde nullement avec la prononciation qu'ils ont toujours eue dans notre pays.

Le *c* étymologique a été remplacé encore dans notre idiome par un *t*, au mot *tiste,* corbeille, du latin *cista*, grec *kistè.*

On remarque en français la substitution du *t* au *c* dans *tabatière*, de *tabac.*

100. — *Dimèrcxs*, mercredi, et *bosc*, bois, forêt, n'ont pas toujours la consonne *c* des mots latins d'où ils dérivent, *dies Mercurii*, *boscum* ; on écrit *dimèrs, bos* :

Dab cinq ales et cinq os	Avec cinq ailes et cinq os (noyaux)
Nou pot boula tau *bos.*	(La nèfle) ne peut voler vers le *bois.*

Bos est usité aussi dans la Provence ; on lit dans F. Mistral, *Mirèio,* VII :

Coupas, din li *bos* de rebroundo,	Coupez, dans le *bois* de taillis,
Chascun voste balau de broundo.	Chacun votre fagot de branches.

C'était au XIIIe et XIVe siècles, le mot usité en français :

A l'entrée d'un *bos* encontra.
Garin de Montglave.

Si devenrai ermite en un *bos* verdoyant.
Beauduin de Sebourc.

101. — *Q* figure aujourd'hui après *c* à la fin de quelques noms propres : *Bellocq, Pontacq, Saint-Cricq* ; anciennement, ces mots étaient bien mieux écrits, tout simplement, *Belloc, Pontac, Sent-Cric.*

102. — Le groupe de lettres *qu* remplace *c* devant les

voyelles *e*, *i* : — *Abraca*, raccourcir, *abraqui*, je raccourcis ; — *marca*, marquer, *la marque*, la marque ; — *pesca*, pêcher, *pesque*, pêche ; — *mousque*, mouche, *mousquit*, moucheron ; on retrouve le *c* du primitif lat. *musca* dans *mouscalh*, chasse-mouches.

103. — *G* a le son fort du *c* à la fin des mots suivants : — *Loung*, long, *sang*, sang, *sèg*, suis ; aussi trouve-t-on quelquefois *lounque*, longue, au lieu de *loungue*, fém. de *loung*, et *sèc-me*, suis-moi.

104. — *g* devant *a*, *o*, *u*, *l*, *r*, se prononce comme en français : — *Garie*, poule, *goy*, joie, *gusmèt*, peloton de fil, *glisie*, *glèise*, église, *graa*, grain.

105. — En français, pour adoucir le son du *g*, on le fait suivre d'un *e* devant les voyelles *a*, *o* : — *obligeance*, *bourgeois*. Cela n'a jamais lieu en béarnais ; on n'écrit point *barregea*, verser, répandre, renverser, *passegea*, promener ; dans ce cas, le *g* est remplacé par un *j* : — *barreja*, *passeja*.

Anciennement, dans plusieurs parties du Béarn, *g* devant *e* se prononçait comme *y* dans le mot français « *bayer* ». Les noms de lieux, *Ger*, canton de Pontacq, arrondiss. de Pau, *Gère*, *Geùs*, arrondiss. d'Oloron, sont écrits en 1270, en 1385, *Yer*, *Yeres*, *Yeus* ; — P. Raymond ; *Dict. topog.* ; — *Gélos*, commune près de Pau, a été toujours écrit avec *g*, et dans tout le voisinage on prononce *Yelos* ; on a écrit *Lembege* et *Lembeye*, nom d'un chef-lieu de canton, arrondiss. de Pau ; *Lembeye* est resté pour l'écriture, et *Lembege* pour la prononciation la plus commune.

Dans le nom d'une localité du canton d'Orthez, *gi* se prononce *gui* : — Saint-Girons ; on dit aujourd'hui *Sent-Guirouns*.

Il y a un assez grand nombre de mots dans lesquels le *g* et l'*y* peuvent être substitués l'un à l'autre ; le *g* nous paraît avoir eu anciennement la préférence : — *beuradge*, breuvage, *gentz*, gens,

messadge, message, *mounge,* moine, *moungete*, haricot, *passadge*, passage, *saubadge*, sauvage, *etc*,

— « Sie sabut las *gentz* de Bearn quoant pagan per cascun de l'*argent* per anar coelhe lo froment en Bretanhe » ; qu'il soit su combien les gens de Béarn paient, par individu, d'argent pour aller chercher le froment en Bretagne ; — *Dénomb. des maisons de la Vic. de Béarn,* 1385.

g ne paraît plus aujourd'hui à la fin de certains mots où il se trouvait anciennement : — *Aqueg*, celui-là, *bag*, bas, vallée, *casteg*, château, *coteg,* couteau, *eg*, lui ; voy. nº 120. — Ce *g* final se trouvait aussi précédé d'un *i* : *baig, eig* ; ce qui devait s'articuler comme *ch*, *yt* (*y* mouillé), ou comme *ytch*, *tch* ; cela est indiqué par la prononciation actuelle : — *Aqueyt* (Orthez), *aquetch* (vallées Aspe et Ossau). Ailleurs, notamment dans une grande partie de l'arrondissement de Pau, il n'est resté de ce *consonnantisme* que l'articulation du *t*. Ici même, cependant, *en baig*, se prononce encore *en bach* ; mais l'on dit *debat* (anc. *debaig*), dessous.

106. — *g* est muet dans le substantif *digt*, doigt, et dans l'adjectif numéral *bingt*, vingt.

107. — Le *g,* en béarnais, remplace souvent le *c* étymologique : — *Baga,* avoir le temps de, *bourrugue*, verrue, *higue*, figue, *lègue,* lieue, *ourtigue*, ortie, *pigue,* pie, *plega*, plier, *prega*, prier, *segu,* sûr, *sega*, scier, moissonner. — Ces mots sont en latin : — « Vacare, verruca, ficus, leuca, urtica, pica, plicare, precari, securus, secare ».

On trouve le changement du *c* latin en *g* dans le vocabulaire du *Poème du Cid*, XIIᵉ siècle : — *lograr* de *lucrari*, bénéficier, *loriga* de *lorica*, cuirasse, *sieglo*, *siglo* de *seclum*, siècle, *eglesia* de *ecclesia,* église ; — « .... Mio Cid e su mugier a la *eglesia* van (v. 327) » ;..,. Mon Cid et sa femme vont à l'église. Au vers. 2249, on trouve *eclegia.*

C'est en changeant le *c* en *g* que l'espagnol emploie encore *amigo* de *amicus,* ami, *fuego* de *focus*, feu, etc, etc.

Le provençal a *espigo* de *spica*. épi, *lagremo* de *lacryma*, larme ; — l'italien *troglio* de *torculum*, pressoir, *luogo* de *locus*, lieu, etc ; dans le dialecte vénitien on dit *miga* de *mica*, miette.

Le changement de *c* en *g* se remarque en français dans les mots suivants : — Cigale de *cicada*, cigogne de *ciconia*, cigüe de *cicuta* ; dragon vient de *draconem*, église de *ecclesia*, gras de *crassus*, lagune de *lacuna*, langouste de *locusta*, et, tout en écrivant « second » de *secundus*, on prononce *segond*.

Au lieu de *gras* et d'*église*, on écrivait autrefois, conformément à l'étymologie, *cras*, *ecclise*, « crassus, ecclesia » : — « Qui fui *cras* c'un pourciel » ; — *Gloss. rom.* 107.

« Après auoir bien à poinct desieuné, alloyt à l'*ecclise* » ; — — Rabelais ; *Garg.* I, 21.

On remarque dans le latin même de pareils changements ; de *erco*, donc, et de *necotium*, affaire, opposé à *otium*, loisir, sont venus *ergo*, *negotium*.

Digitus. doigt, et *dicare*, *indicare*, ont évidemment la même racine. On appelait *indigitamenta* les livres de religion qui contenaient les noms des divinités et des *indications* sur la manière de les honorer ; — Barrault, *Syn. lat.*

Du nom propre latin *Caïus*, les Grecs avaient fait *Gaïos* ; ils *notaient* ainsi ce qu'ils avaient entendu de la prononciation du *c* parfois adoucie même chez les Romains.

108. — *J* et *g* doux permutent : *Biadje* et *biadge*, voyage ; — *hajine* et *hagine*, fouine.

109. — Le *j* latin a été conservé dans beaucoup de mots béarnais (Lescar et Oloron) : — *Deja* de *jam*, déjà ; — *jet* de *jactus*, jet ; — *joc* de *jocus*, jeu ; — *joen* de *juvenis*, jeune ; — *judge* de *judicem*, juge ; — *junc* de *juncus*, jonc, etc. — C'est l'orthographe des meilleurs textes anciens.

110. — Y, qui se prononce comme l'*y* anglais dans *yes*, comme le *j* allemand dans *Jacob*, et comme le *gamma* du grec moderne, remplace souvent, en béarnais, non-seule-

ment le *g*, comme on l'a vu plus haut, mais encore le *j* : — *maridatye*, mariage, *you*, je, au lieu de *maridadge*, *jou*.

Dans notre idiome (Pau), *y* a pris la place du *g* latin ; on le voit dans :

Anyèle, anguille, *anyou*, ange, *aryent*, argent, *bièrye*, vierge, *courreye*, courroie, *larye*, large, *payère*, mesure, *reliyou*, religion, *yendre*, gendre, *yentz*, gens, *you*, je, *youlh*, genou, *yoye*, joie.

En latin : — « Anguilla, angelus, argentum, virginem, corrigia, largus, pagella, religionem, gener, gentem, ego, geniculum, gaudium ».

A Lescar, à Oloron et vers les montagnes, on dit : — *angèle*, *anjou*, *larje*, *gentz*, *jou*, *joulh*, *etc*, *etc*.

Dans le vocabulaire du *Poème du Cid*. on trouve aussi *gente* et *yente*, *yerno*, gent, gendre :

> El Cid e sus *yernos* en Valencia son rastados.
> V. 2280.
> Le Cid et ses *gendres* dans Valence sont restés.

C'est à la prononciation béarnaise de *yentz* pour *gentz* qu'il faut certainement attribuer l'une des singularités orthographiques relevées par M. Jung dans les lettres de Henri IV. Ce prince écrivait souvent *yens* pour *gens*.

Dans quelques villes voisines de Paris, on fait de l'*y* un véritable *g*, disant *mogen* pour *moyen*, *pager* pour *payer*. M. le C[te] Jaubert signale un même emploi de *g* au lieu de *y* (*Gloss. du Centre*) ; il cite *couteger*, *s'éméger*, *pléger*, *rudéger*, pour *couteyer*, cotoyer, s'*éméyer*, s'émoyer, s'inquiéter, *pleyer*, ployer, *rudéyer*, rudoyer.

La même remarque peut s'appliquer, pour quelques cas du moins, à la prononciation angevine. — Ch.-L. Livet ; *Gram. fr. au* XVI[e] *siècle*.

On remarque le changement du *g* en *j* dans le mot français *jardin*, que les uns font venir de l'hébreu *gadar*, et les autres de l'allemand *garten*, *gaart*. Dans la basse latinité (Du Cange), on disait *gardinum*, *gardinus* ; c'est encore le *gardens* anglais : — *Botanic*

gardens, jardin botanique. Le *j* a été substitué au *g* dans *jatte* et *jouir*, qui dérivent de *gabata*, plat, et de *gaudere*.

Gabata, espèce particulière de plat, pour le service de la table, à la mode chez les Romains du temps de Martial. — Mart. VII, 48; XI, 31. — Anth. Rich; *Dict. des Antiquités rom. et grecq.*

111. — *NH*, dans le corps et à la fin des mots, s'articulent de même que les consonnes *gn* dans le français : « épargne ». Les mots que l'on écrit de nos jours : — *Bigne*, vigne, *beregne*, vendange, *Espagne*, Espagne, *punh* poing, etc, etc, sont constamment orthographiés, dans les bons textes béarnais, de la manière suivante : — *binhe*, *berenhe*, *Espanhe*, *punh*, *etc*, *etc*. — « *Estiba a las mountanhes* » ; passer l'été sur les montagnes. — Il faut donc conserver cette orthographe :

Anhèt, agneau, *aranhe*, araignée, *banha*, baigner, *bounhe*, tumeur, *castanhes*, châtaignes, *coudounhe*, coing, *estanh*, étain, *laganhe*, chassie, *lenhe*, bûche, *loenh*, loin, *prenhe*, pleine (empreignée).

Prononcez : — *Agnèt*, *bagna*, *bougne*, *castagnes*, *coudougne*, *etc*, *etc*.

Nous trouvons dans Raynouard : — *luenh*, *planh*, *sonh*, loin, plaint, soin ; ces mots, en béarnais, sont : *loenh*, *planh*, *soenh*, où *nh* se prononcent comme il vient d'être dit.

Aranhe, araignée de *aranea* ; c'est, avec une écriture différente, le vocable français aux XII[e] et XIII[e] siècles : « aragne ». La Fontaine ayant repris ce mot, n'a pu le remettre en usage :

Plus malheureuse mille fois
Que la plus malheureuse aragne.
F., III, 8.

Bounhe, bosse, tumeur provenant d'un coup ; *beule* en allemand, *bunch* en anglais, *bigne* en français :

...... Une foys il se feit une *bigne,*
Bien m'en souvient, à l'estal d'un boucher.
Villon ; *Ball.* VIII.

De *coudounhe*, coing, *cotoneum malum*, on a fait *coudounhat*, confiture de coing, qui est *cotoniat* dans Rabelais : — « Paracheuant leur repast par quelque confiture de *cotoniat* » ; — *Garg.* 1, 23.

Laganhe, chassie, du breton *lagad,* qui signifie *œil.* — Vieux fr. *lagaigne*, chassie.

Lenhe, bûche, de *lignum*, était écrit en français, XII[e] et XIII[e] siècles, *leigne, laigne.* — *Laignier* signifiait alors une charretée de bois ; *u lenhè*, en béarnais, signifie une provision de quatre charretées de bois.

Prenhe, pleine ; empreignée. — En latin *prægnans mulier*, femme enceinte.

« A l'agneler verra-t-on lesquels sont *prains* » ; proverbe du XV[e] siècle ; on dit en béarnais : « Au part que-s saura qui ey prenhe » ; et le latin disait : « Ad partus ovium noscuntur pondera ventrum. »

« Les brebis *empreignées* les premières, les premières aussi aignelent-elles ; » — O. de Serres.

Les Eaux-Chaudes, dép. des Bass.-Pyr., arr. d'Oloron, cant. de Laruns, sont appelées *las emprenhaderes*, c.-à-d. efficaces contre la stérilité.

Dans le vieux français, la finale des mots *besoing*, *loing, soing*, *témoing*, se prononçait probablement *gn* comme celle des mots béarnais *besounh, loenh, soenh*, *temoenh.* C'est là, croyons-nous, ce que marque le *g*, qui terminait ces mots. M. Génin (*Var du Lang. fr.)* dit, en parlant de ce *g*, qu'il appelle parasite, parce qu'il n'a pu en expliquer l'emploi : — « C'est un des nombreux abus du temps où il n'existait point de code pour la grammaire ni pour l'orthographe. » Non, ce n'était pas un abus ; la présence du *g* à la fin de ces mots indique qu'ils se prononçaient au nord comme au midi de la France. Cette prononciation a persisté dans les dérivés *besogneux*, *éloigné*, *soigneux*, *etc.*

112. — *nh* ne s'articulent point comme *gn* dans le mot *bounhur,* bonheur, on dit *bounur.* — *Menhs*, moins, se pro-

nonce *mens* et *menchs.* — *Quin*, *quine*, quel, quelle, s'écrivaient aussi *quinh, quinhe;* ce qui explique que, dans certaines localités, on prononce encore *quign homi,* quel homme, et non *quin homi.*

113. — On écrit, comme on les prononce, les mots suivants : — *Assigna*, assigner, *counsigna*, consigner, *ignoura*, ignorer.

114. — Les deux consonnes *gn* se mettent et se prononcent aussi comme dans *ignoura*, ignorer, au commencement de quelques mots : — *gnac*, morsure, bouchée, d'où le verbe *gnaca*, mordre, *gnaspa*, mâcher, *gnaula*, miauler.

Mey bau u gnac de caa
Qu'u pot de caperaa.

Mieux vaut une morsure de chien — Qu'un baiser de prêtre ; *Proverbes du Pays de Béarn*, p. 52.

gn-aute, un autre. Autrefois on écrivait *ung aute.* Pour l'euphonie, on transposait probablement dans la prononciation le *g* et l'*n ;* on disait *ugn aute;* et, de là, on a fait *ugnaute*, *gnaute.* Indiquons que *gn* n'appartiennent pas au mot *aute ;* écrivons *ugn-aute ; gn-aute.*

Dans le dialecte parlé par les habitants de la vallée de Gradena (nord de l'Italie), *un*, ancien français *ung*, s'écrit *ugn.* — V. Ampère; *Form. de la lang. fr.*

DENTALES.

D. — T. — N.

115. — *D* final, après une voyelle, sonne comme la forte *t*: *Caud*, chaud, *nid*, nid, *noud*, nœud, *nud*, nu, *red*, froid.

Dites : — *Caut, nit, nout, etc, etc.* — On voit que dans ces mots le *d* est étymologique ; lat. : « calidus, nidus, nodus, frigidus. »

Nœud, en béarnais, se dit *noud*. On le trouve écrit de cette manière en français (*d* muet) ; de là encore aujourd'hui *nouer*, *noueux*.

> Elle (la houlette) a par artifice un million de *nouds*,
> Pour mieux tenir la main, tous marquetez de clous.
>
> Ronsard ; *Egl* 1.

d est complétement muet dans les adjectifs *crud*, cru, *lèd*, laid ; du lat. « crudus » et de « laid », désagréable, odieux; rac. germanique.

Anciennement, en français, on écrivait comme en béarnais, *led*, *lede* : — « De rouge matinée — Lede vespree ». A ce vieux proverbe, tiré du Ms. de Cambridge, correspond le proverbe très-usité en Béarn : — « Aube arrouye, — Bent ou plouye » ; aube rouge, vent ou pluie.

On lit dans Joinville : — « *Ledes* gents et hideuses sont à regarder ». En béarnais : « lèdes gentz ».

116. — *d* est muet à la fin des mots, lorsqu'il est précédé des consonnes *n*, *r* :

Arcord, accord, *blound*, blond, *lard*, lard, *pregound*, profond, *round*, rond, *segound*, second, *sourd*, sourd, *tard*, tard, *tourd*, grive.

Le *d* de l'adv. *tard* est devenu *t* dans cette expression « Moussu de Tart-Arribe », Monsieur d'Arrive-Tard, employée proverbialement pour désigner quelqu'un qui a la démarche lente ou qui se fait

attendre, celui qui se remue avec peine, un goutteux. *Proverbes du Pays de Béarn,* p. 67.

117. — En béarnais, dans le corps des mots, *d* a remplacé le *t* des primitifs latins tels que : — « acuta, catena, maturus, male apta, moneta, mutare, natare, rota, salutare » ; — *agude*, aiguë, *cadene*, chaîne, *madu*, mûr, *malaude*, malade, *mounede,* monnaie, *muda,* changer, *nada*, nager, *rode*, roue, *saluda*, saluer.

Ce changement a lieu au féminin de tous les participes passés : — *Audide,* entendue, de *audit* ; — *benude*, vendue, de *benut ; ligade*, liée, de *ligat* ; en latin : « audita, vendita, ligata ».

L'espagnol change aussi très-fréquemment le *t* latin en *d* : — *caridad*, charité, *emperador*, empereur, *pecado*, péché, etc, etc, de « caritatem, imperatorem, peccatum ».

118. — Par la chute du *d* médial des primitifs latins — « findere, fundere, prendere, pendere, respondere, tenere, tondere, vendere », on a en béarnais, — *hene, houne*, *prene*, *pene*, *respoune*, *tene, toune*, *bene*, fendre, fondre, prendre, etc.

119.— *T* sonne fort à la fin des mots, lorsqu'il est précédé d'une voyelle ou diphthongue : — *Apagat,* apaisé, *bountat,* bonté, *brouquet*, broche, fosset, *et,* il, lui, *set*, soif. *ardit*, liard, *bit*, vigne, *cibot*, toupie, *dot*, dot, *escut*, écu, *sabut,* su, *haut*, haut, *hèyt*, fait, *espiut*, épieu.

120. — *t* fort remplace souvent dans notre idiome *ll* des primitifs latins : — *Arrestèt*, râteau, *anhèt*, agneau, *auzèt,* oiseau, *bèt,* beau, *budèt*, boyau, *castèt*, château, *cerbèt*, cerveau, *cot,* cou, *coutèt*, couteau, *pèt,* peau, *pourcèt*,

pourceau. — En latin : — « Rastellum, agnellum, aucellum, bellus, botellus, castellum, cerebellum, collum, cultellus, pellis, porcellum ».

A ces mots, il faut ajouter le pronom personnel *et* (1), il, lui, de « ille ».

Les vieux textes nous montrent la plupart de ces vocables terminés par un *g* : — *Beg, cog, eg, casteg, coteg, etc.*

Le *g* final est-il là plus ancien que le *t* ? — L'affirmative ne pourrait, à notre connaissance, s'appuyer que sur un seul exemple. On voit dans le *Dictionnaire topographique des Basses-Pyrénées,* de Paul Raymond, que le nom d'une commune du canton de Pau-Est, *Assat*, s'écrivait *Assag*, en 980. Cet exemple unique mis de côté, on peut dire que *g* et *t*, ou *d* mis pour *t*, furent contemporains. On trouve *eg*, lui, dans le *For d'Oloron,* XIe siècle ; à cette même époque, *Narcastet* (*Anercastellum*), nom d'une commune du canton de Pau-Ouest, était écrit *Narcasted.*

Dans le *Cartulaire de l'abbaye de Sorde*, p. 40, (acte de 1105-1119), il y a *casted,* et, aux p. 91, 110, 113, (actes de 1119-1136, le nom propre Martel, du mot latinisé « Martellus », est écrit *Martet*, *Marted.*

Il a été dit ci-dessus, no 105, que l'articulation de ce *g* produisait un *consonnantisme* où l'on entendait le *t*. Le *Cart. de l'abb. de Sorde* en fournit la preuve. Il y a là des noms de localités béarnaises écrits comme ils étaient prononcés. — *Betbeder*, nom d'un quartier de la commune de Sainte-Suzanne, canton d'Orthez, que l'on voit ailleurs très-souvent orthographié *Begbeder*, est écrit dans le *Cart. de Sorde*, p. 155, (acte de 1172), *Beit-Beder* (2). Dans la pro-

(1). Il est écrit *eth* dans la 1re édition de la *Grammaire*, pour le distinguer de *et* conjonction, où le *t* est muet. Il convient de substituer à celle-ci *e*, d'un si fréquent usage autrefois, et aujourd'hui même, dans tous les idiomes du domaine roman. La conjonction *e* et le pronom *et* s'écrivant ainsi d'une manière différente, il n'y a plus de confusion possible, et le pronom a l'orthographe qui lui est propre.

(2) En ce temps là, *i* après *a*, *e*, n'était autre que *y mouillé*, no 81 ; on le voit dans *Bentaio,* XIIe siècle, *Bentayoo* en 1385, aujourd'hui *Bentayou*,

nonciation d'Orthez ce mot est encore aujourd'hui *Bèytbeder*.

Ce qui est là *yt* mouillé, est *ch, tch* dans la partie montagneuse du Béarn.

Ainsi, l'ancien pronom *eg*, il, lui, est prononcé *eyt* à Orthez, *etch* à Bielle, vallée d'Ossau, et à Accous, vallée d'Aspe. D'après M. Luchaire, dans ses excellentes *Etudes sur les idiomes pyrénéens* (1), on dit *et* à Aramitz, vallée de Baretous ; ajoutons que l'on entend aussi *etch* dans cette partie du Béarn. — A Pau et dans les environs, comme dans beaucoup d'autres localités des trois arrondissements béarnais, c'est le *t* seul, probablement aussi ancien (2) que le *g*, qui sonne fort à la fin de ce mot et de tous ceux où cette consonne est substituée à *ll* des primitifs latins.

Baigts, nom de commune, canton d'Orthez, était *Bads* en 1105 (*Cart. de Sord.*, p. 18), et *Baigs* au XIIIe s., *Fors de Béarn* ; en 1343, *Bags*, et en 1505 *Bachs;* on prononce aujourd'hui *Baytch* (*yt* mouillé), et non *Batch* comme l'indique M. Luchaire dans ses *Etudes etc*, à la p. 224.

Cot, cou, est écrit dans les *Fors de Béarn*, p. 271, *cog*, p. 126, *coig*, et p. 95, *coch*.

Pèt, peau ; *peyg de crabe*, peau de chèvre, 1376 ; *Rôles de l'armée de Gaston-Phœbus*, p. 144 ; aujourd'hui, à Orthez, *pèyt*.

Le *t* du pronom *et*, il, lui, a été remplacé par *d* quelquefois dans les *Fors*. Le traducteur des *Psaumes*, 1583, n'a employé que cette forme *ed ;* on la trouve tout aussi invariablement dans les *Eglogues* de Fondeville ; *Ms.* de la fin du XVIIe siècle ; *Biblioth. de la ville de Pau*.

commune de l'arr. de Pau, cant. de Montaner ; *Arripeiroos*, 1376, auj. *Riupeyrous*, cant. de Morlaas, arr. de Pau.

Dans le latin de 1379, ch. de Béarn, E., 2078, on avait traduit *Beitbeder* ou *Begbeder*, par *Pulchrum Videre*. — C'est le nom propre français « Beauvoir ».

(1). Paris, Maisonneuve et Ce libr.-édit. 1879.

(2) Cf. Paul Meyer, *Romania*, V, p. 369 ; — V. Lespy et P. Raymond, *Récits d'Histoire sainte en béarnais*, II, p. 309.

121. — *t* final s'efface complétement, lorsqu'il est précédé des consonnes *n*, *r* : — *Cant*, coin, bord, angle, *dent*, dent, *frount*, front, *luzèrt*, lézard, *martz*, mars, *mount*, mont, *part*, part, *punt*, point, *tint*, teint.

122. — Bien qu'il vienne après *r*, le *t* se fait entendre dans *hart (h* asp.), rempli, gorgé, *hort (h* asp.), fort, *hort (h* m.), jardin.

123. — Il est muet à la fin des mots suivants : — *Impost*, impôt, *Sent-Haust* (*h* asp.), Saint-Faust (village), *tantost*, tantôt ; prononcez : *impos*, *Sent-Haus*, *tantos* ; mais *host* (*h.* m.), armée, se prononce *hos-t*.

124. — *t* final après *n* et devant une voyelle ou une *h* muette, sonne dans les mots *bingt*, vingt, *cent*, cent, *sent*, saint, et dans *quant a*, quant à. — *Bingt e cinq*, *cent escutz*, *Sent-Abit*, vingt-cinq, cent écus, Saint-Abit (village), prononcez *bin-t-e-cinq*, *cen-t-escutz*, *etc.*

125. — *t*, après *n*, à la fin des noms, des adjectifs, des participes présents et des adverbes, est tout à fait muet, même lorsqu'il se trouve suivi d'un mot commençant par une voyelle ou par une *h* muette : — *Lou pount estret*, le pont étroit, *balent oubré*, vaillant ouvrier, *disent a toutz*, disant à tous ; pron. *poun estret*, *balen oubré*, *disen a toutz*.

126. — Comme *t* ne se prononce pas, généralement, à la fin des mots où il est précédé de *n*, on a cru de nos jours qu'on pouvait le supprimer ; et, en effet, il ne s'y trouve que par hasard. Il serait fort difficile à M. l'abbé Lamaysouette d'expliquer pourquoi il a écrit *sent*, saint, de « sanctus », avec *t*, et, sans cette consonne, *pruden*, prudent, de « prudentem » ; — *Imitation de J.-C.*, II, 3.

On remarque la même anomalie dans le provençal. Les *Félibres* écrivent *cantant*, chantant, *front*, front, *serpènt,* serpent, et, sans le *t, estrumen,* instrument, *moumen,* moment ; voy. *Armana prouvençau*, *1879.*

Ces mots et leurs analogues proviennent de radicaux latins finissant par *t*. Bien qu'il n'ait aucune valeur phonétique à la fin de nos dérivés, le *t* doit s'y trouver encore en béarnais, comme il y figurait presque toujours autrefois, à titre de lettre essentiellement étymologique.

t, après *n*, n'a été supprimé, *Fors de Béarn*, que dans *son*, ils sont ; une fois dans *pon*, le pont, et dans quelques participes présents. Ces exceptions n'infirment nullement la règle qui est appliquée dans la très-grande généralité des cas.

Dans le catalan, les mots tels que ceux dont il est ici question, *turment, trobant, segurament,* tourment, trouvant, sûrement, *sabent, solament, testament*, sachant, seulement, testament, sont tous écrits avec le *t* final ; voy. le poème *Gloria d'amor* et *Genesi de Scriptura.*

127. — *t* prend la place de *d* dans *blat*, blé, *fountz de terre*, fonds de terre, *reberentz frays,* révérends frères, *quoant*, quand. C'est ainsi que ces mots sont écrits dans des textes anciens.

Mais il est mieux d'orthographier, conformément à l'étymologie, *blad*, *foundz*, *reberendz*, *quoand.*

Ce dernier mot s'écrit *quoand* ou *quand,* selon que l'on prononce *quou and* (Pau), ou *quand* (Oloron). Dans l'un et l'autre cas, la consonne finale est complétement muette, même devant une voyelle.

128. — *t* et *d* permutent souvent : on dit *abandatye*

et *abantatye,* avantage, *aute* et *aude*, autre, *enta* et *enda,* pour, *rente* et *rende,* rente, *counte* et *counde,* compte.

En provençal, on écrit *vido* de *vita,* vie, et *malauto* de *male apta*, une malade ; c'est le contraire en béarnais : *bite*, *malaudĕ.*

Dans le langage du centre de la France, on dit *descende*, *lende, mondure, perde*, *vende*, au lieu de *descente*, *lente*, *monture, perte, vente* ; — Cte Jaubert, *Glossaire.*

« Ces deux dentales se substituent perpétuellement l'une à l'autre dans la vieille langue française ; on écrivait *verd* pour *vert*, *munt* pour *mund* , le monde ; *tart* pour *tard*, *grant* pour *grand*, *fud* pour *fut, etc, etc* » ; — Ampère ; *Formation de la lang fr.*

On trouve, dans les poésies de Ch. d'Orléans, « souhaid, souhaidier », souhait, souhaiter, et dans Ronsard, *Franc.* IV : « meurdre et carnage ».

Au XVIIe siècle encore, La Fontaine écrivait « galant et galand », d'où le féminin « galande » : « Vous connaissez la galande que c'est » ; *Conte* II.

129. — *th* s'articulent comme *t : genthiu,* noble ; on trouve aussi *gentiu* ; — *thiencut*, *thier,* tenu, tenir ; *Fors de Bèarn.*

De même en français, XVIe s., on voit *th* dans « autheur, authorité, etc ». — L'intention des principaux chefs n'estoit que d'empiéter l'authorité au royaume » ; *Sat. Menippée.*

130. — On ne doit employer *tt* que lorsque ces deux lettres se prononcent distinctement : — *Arrecatta,* pron. *arrecat-ta*, recueillir, mettre en lieu sûr.

Anciennement on ne doublait pas le *t*, dans un très-grand nombre de mots où l'on met aujourd'hui les deux *t*, en suivant, sans raison, les règles de l'orthographe française.

131. — On écrivait : — *Arete*, *Bourdetes* (noms de com-

munes), *Florete, Graciete, Mariete* (prénoms de femmes), *crodzete*, petite croix, *forquete d'argent*, fourchette d'argent, *combatera*, combattra, etc, etc.

Ces mots et leurs analogues s'orthographiaient et doivent s'orthographier encore avec un seul *t* : — *Praubete*, *gouyatete*, *mete*, *coumbate, etc*, *etc*. — Exemples :

— « Dus bassins d'argent sobredauratz, lave-mans, esmalhatz au miey, ales et *fulhetes* de castanh; — « Deux bassins d'argent dorés, lave-mains, émaillés au milieu, ailes et petites feuilles de châtaignier ; — *Inventaire des meubles et joyaux* d'Eléonore de Navarre ; *Arch. des Bass.-Pyr.*

— « D'are en la, pays et mays, qui-b boulera aqueres *hilhoutetes ?* » — Dorénavant, pères et mères, qui vous voudra ces jeunes filles ; — *Sermon du curé de Bideren*.

M. Honnorat était aussi d'avis qu'il ne fallait point doubler le *t* en provençal : — « Si les Italiens, disait-il, emploient les deux *t* dans *casetta, poveretta*, c'est qu'ils les prononcent assez distinctement : *caset-ta*, *poveret-ta*, tandis que nous ne faisons sentir en provençal qu'un seul *t : caseta paureta.* » — Cette raison est aussi bonne pour le béarnais que pour le provençal.

Aujourd'hui, les Provençaux, Roumanille, Mistral, Aubanel, Ans. Mathieu, etc, ne doublent point le *t :*

Lou bon Dièu
A mes i font d'aigue *clareto*,
Au front dis aubre a mes *d'oumbreto*
Per apara ti *couloureto*.

F. Mistral.

132. — *N*, à la fin des mots, après les voyelles *a, e, i*, ne se prononce pas comme dans les mots français « ban, bien, fin. »

Dans les mots béarnais tels que *dan*, ils donnent *ben*, vends, *berouyin*, joliet, la finale *n* sonne de même qu'en

français aux mots « faner, énumérer, ruiner », *fan*-er, *én*-umérer, *ruin*-er.

133. — La consonne *n* est muette dans les substantifs *carn*, chair, *corn*, corne, *hourn*, four.

134. — *n* médiale des radicaux latins disparaît dans les dérivés béarnais sans produire toujours le doublement, nº 32, de la voyelle restée après qu'est tombée la consonne qui la suivait ; on le voit dans *lue*, lune, *prue*, prune, *bee* veine, *plee*, pleine, *ue*, une ; prononcez (*o* final doux, nº 24) : *lu o*, *pru o*, *be o*, *ple o*, *u o*.

Remarques. — On rencontre la voyelle *u* doublée dans *diluus*, lundi (« lunæ dies »). — *Bee*, bien, de *bene*, et *plee*, plein, de *plenus*, nº 29, sont des monosyllabes ; dans *bee*, veine, et *plee*, pleine, se trouvent les deux syllabes des mots latins *vena*, *plena*.

135. — Dans le corps de plusieurs de nos mots qui ont *n* après la voyelle composée *ou*, cette consonne disparaît souvent : *Briulounayre*, joueur de violon, *cansounayre*, *cansounè*, chansonnier, *carbounayre*, *carbounè*, charbonnier, *sounadou*, sonneur ; on dit aussi *briuloayre*, *cansoayre*, *cansoè*, *carboayre*, *carboè*, *soadou* ; on emploie indifféremment *souna*, sonner, et *soa*. On a vu, nº 74, comment se prononcent *oa*, *oe*.

LINGUALES.

L. — LH. — R.

136. — *L*, au commencement et dans le corps des mots, produit la même articulation qu'en français : — *Lauda*, louer, *liga*, lier, *bale*, valoir, *calou*, chaleur.

137. — *l* s'est changée en *lh* dans *lheba*, lever, *lheyt*, lit, *mielhou*, meilleur, *palhe*, paille, etc. — *Esleye*, signifie élire, choisir ; il fait au participe passé *eslegit*, *eslegut* et *eslheyt :* — « Los homis d'armes *eslheytz* » ; Les hommes d'armes choisis ; — *Rôles de l'arm. de Gast.-Ph.,* 1376. — Lundi se dit *diluus* et *dilhuus*. Voir ci-dessous pour la prononciation du groupe *lh*.

138. — *ll* ne produisent jamais l'articulation qu'elles ont dans le mot francais « famille ». Elles se prononcent toujours comme dans « parallèle, corollaire. » Les mots tels que *drolle*, *droullot,* drôle, petit drôle, *callat*, cailleteau, *rebelle*, rebelle, *rolle*, ou *rollou*, rôle, doivent être prononcés *drol-le*, *droul-let*, *rebel-le, rol-le*, *rol-lou*.

139. — La double *l* des primitifs latins est *l* simple dans les dérivés béarnais : de « anguilla, domicella, puella, stella », nous avons *anyèle,* anguille, *damisèle,* demoiselle, *puncèle*, pucelle, *estele,* étoile.

Il ne faut qu'une *l* aux mots : — *Femèle*, femelle, *escudèle,* écuelle, *hole*, folle, et à *cuyole*, cage, *habole,* fève, *hilhole*, filleule, *irole,* châtaigne rôtie.

« Barreyar puncele », renverser, violenter une jeune fille ; *Fors de Béarn.* — « Un gobeu daurat ab caps de damiseles au pee » ; une coupe dorée avec têtes de demoiselles au pied ; *Inventaire des meubles et joyaux* de Jean, comte de Foix, 1436. *Arch. Bas.-Pyr.*

Seul, le nom d'une commune de la vallée d'Ossau a aujourd'hui la double *l : Bielle,* de *villa.* Anciennement, ce mot et ses composés étaient toujours écrits avec la consonne simple : *Biele*, *Capdeviele, Minbiele*, *Menviele*, *Suberbiele*, *etc.*

140. — *LH* se prononcent comme *ll* dans le mot français

« mouillé ». Ainsi, *muralhe*, en béarnais, est prononcé de même que « muraille » en français, et *miralh*, miroir, sonne comme s'il était écrit *miraill*.

Un miroitier s'appelait dans Rabelais un « myraillier ». — « Epaminondas, myraillier » ; *Pant.* II, 30.

141. — C'est ainsi que se prononcent, en les écrivant avec *lh*, les mots *moulha*, mouiller, *moulhé*, femme, *counselh*, conseil, *hilh (h* asp.), fils, *milh*, millet ; en latin : « molliare, (fait de mollis), mulierem, consilium, filius, milium ». On voit que *lh* des mots béarnais remplace *ll*, *li*, qui sont dans les primitifs.

lh, *lhe*, à la fin de nos mots, ont remplacé les terminaisons latines en *ulus*, *ula*, *ulum*. Exemples : — *Abelhe*, de *apicula*, abeille, *aurelhe*, de *auricula*, oreille, *bencilh*, de *vinculum*, lien de bois, *cabilhe*, de *clavicula*, cheville, *bielh*, de *veclus*, vieux, *graulhe* de *ranuncula*, grenouille, *hounilh* (*h* asp.) de *fundibulum*, entonnoir, *troulh* de *torculum*, pressoir, *youlh* de *geniculum*, genou.

Troulh, pressoir ; en vieux français « treuil », qui se dit encore dans quelques provinces.

Youlh, genou ; dans le *Diction.* de Robert Estienne « genouil » ; Henri IV écrivait ainsi ce mot.

142. — On trouve souvent dans les textes béarnais *nulh*, *nulhe*, nul, nulle, *exilh*, *exilha*, exil, exiler, *malhur*, malheur, *querelhe*, *querelha-s*, plainte, se plaindre ; mais ces mots se prononcent comme s'il n'y avait point *h* après *l* ; on dit *nul*, *exil*, *etc*.

Au lieu de *lh*, le provençal de notre temps emploie *h* ou *i*. Il écrit : *Famiho*, *flho*, famille, fille, *caiau*, *travaia*, cailloux, travailler,, *vieho*, *mouié*, vieille, femme.

143. — *R* finale était complétement muette en béarnais. Les noms de quelques localités, *Bougarber*, arr. de Pau, cant. de Lescar, *Lagor*, ch.-l. de cant., arr. d'Orthez, *Lescar*, *Montaner*, ch.-l. de cant., arr. de Pau, *Mur*, arr. d'Orthez, cant. de Salies, se prononcent aujourd'hui, certainement parce que telle en a été de tout temps la prononciation : *Bougarbè*, *Lago*, *Lesca*, *Montanè*, *Mu*.

144. — Cette consonne muette figure encore à la fin de quelques mots : *Entier*, entier, *mar*, mer, *par*, paire, *ser* (1), soir, *sor*, sœur. — *Cors*, corps, se prononce aussi *cos*.

Au lieu de *sor*, on dit aussi *serou* ; on lit dans la *Naïade de la fontaine de Bordeu* :

De mas bielhes serous qui-u boulèn captiba.
Dr Mayniel.

De mes vieilles sœurs qui le voulaient captiver.

Le vieux français avait aussi « seror et sereur » : — « Uns fils de sa seror » ; *Enf. de Godefroi.* — « Quand nous menasmes la sereur le roy à Haguenoe » ; *Joinville.*

145. — *r* finale étant muette, et la voyelle *o*, ainsi que nous l'avons déjà dit, se prononçant *ou*, on voit comment des mots tels que *amor*, amour, *calor*, chaleur, *flor*, fleur, *pastor*, pasteur, sont venus *amou*, *calou*, *flou*, *pastou*.

(1). Ce mot s'écrit ainsi, et non comme il a été indiqué p. 18, nº 29.

Dans l'ancien français *r* finale ne se faisait pas entendre ; « amour » rimait avec « jaloux » ; le mot « piqueur » est encore prononcé « piqueu » en langage de chasse.

146. — On écrivait sans *r* : — *socos*, secours, *coos*, cours, *os*, *oos*, ours ; *Fors de Béarn*, *Récits d'histoire Sainte* ; dans l'*Inventaire des meubles et joyaux* d'Eléonore de Navarre : « sargue bermelhe brodade ab la casse de l'*os* » ; serge rouge où était brodée la chasse de l'ours. Aujourd'hui encore on entend *secous*, *cous*, *ous* :

Dab dus centz cabalès anabe cassa l'ous.

G. de Bataille.

Avec deux cents chevaliers il allait chasser l'ours.

147. — Les voyelles, *a*, *e*, étaient plus souvent que les autres doublées lorsque *r* finale muette ne s'écrivait pas ; ainsi l'on trouve dans les textes béarnais : — *Arner*, harnais, *baquerar*, vacher, *bordaler*, fermier, *diner*, denier, *par*, paire, *murter*, meurtrier, et, tout ensemble : — *Arnee*, *baqueraa*, *bordalee*, *dinee*, *murtee*; qui se prononcent comme les noms de communes que nous venons de citer.

C'est en conformité de pareils exemples, sans doute, que le traducteur des *Psaumes* s'était fait une règle de doubler les voyelles *a*, *e*, *i*, à la fin des infinitifs d'où l'*r* était disparue. Difficilement on rencontrerait, ailleurs que chez lui, trace de ce fait dans les verbes.

148. — Les noms et les adjectifs suivants peuvent se trouver encore écrits avec la voyelle finale double (signe de la chute de l'*r*) ; mais il est d'un usage plus fréquent de les orthographier avec la voyelle simple : *Ama*, amer, *auta*, autel, *cla*, clair, *darrè*, dernier, *papè*, papier, *du*, dur, *escu*, obscur, *segu*, sûr. Les deux *o* persistent dans *coo*, cœur.

L'*r* des primitifs reparaît au féminin des adjectifs : *Amare, clare, dure, etc.*

149. — Comme, anciennement, *r* à la fin des infinitifs ne produisait aucune articulation, il s'est fait que, peu à peu, dans l'écriture, on n'a plus mis cette caractérisque ; Il y a quelques exemples de cette disparition, même dans le texte des *Fors (*XIII[e] s.), p. 226 : *aucide, fode, mete*, tuer (éteindre), bêcher, mettre, et dans des documents publiés sous ce titre, *Un Baron béarnais au* XV[e] *siècle : — plora*, pleurer, *disse* (*dise*), dire, *beni,* venir, etc.

La caractéristique *r* ne termine aujourd'hui, en béarnais, aucun infinitif : — *Pesca,* pêcher, *planta,* planter, *cade*, tomber, *preme*, presser, *audi,* entendre, *serbi*, servir.

150. — Dans le corps de quelques mots béarnais, *r* est substituée à *l* latine *: liri* de *lilium*, lis, *sourelh* de *soliculus (sol)*, soleil, *riale* de *rarus*, rare, *perpere* de *palpebra*, paupière.

Au dessus de « Bielle », vallée d'Ossau, se trouve « Bilhères », qui devait être une dépendance de « Bielle », la *villa* Romaine ; *Bilhères* était en 1154 (Marca) *Bileles.* — En latin *villula*, petite ferme, dépendance de la *villa.*

Une substitution inverse a lieu dans les environs d'Orthez, (*l* pour *r*) ; *marle, merlou*, de *margula, merula*, marne, merle, sont *malle, mellou* ; on prononce aussi *Mollane*, *Mallac*, Morlanne, Maslacq, noms de communes, arr. d'Orthez, cant. d'Arthez et de Lagor. Le nom actuel de Maslacq s'écrivait avec *r* anciennement : *Marslag*, XII[e] s.; — Marca, *Histoire de Béarn,* p. 402-71.

M. Ampère a constaté le changement de *l* en *r* dans l'*Hist. de la*

form. de la Lang. fr. : « *l*, *r*, dit-il, passent volontiers de l'une à l'autre, *scandalum*, esclandre, *capitulum*, chapitre. »

Uller de *ululare* est antérieur à « *hurler* » ; — Paien crient et braient et ullent » ; *Fierabras ;* — et, dans Rabelais : — « crient et ullent comme dyables ».

La substitution de *r* à *l* se voit encore dans les mots fr. : orme de *ulmus,* pèlerin, de *peregrinus*, rossignol de *lusciniola* ; au XIIIe siècle, on écrivait louszignols » ; Guill. Le Vinier. — « Peregrin » au lieu de « pèlerin » se trouve dans Marot et Rabelais.

151. — Plus fréquemment *r* tient lieu en béarnais de *ll* des mots latins : — *Aberaa* de *avellana*, noisette, *bouri* de *bullire*, bouillir, *garie* de *gallina*, poule, *padère* de *patella*, poêle, *payère* de *pagella (* Du Cange), mesure, *poure* de *pulla*, poule, *maxère* de *maxilla*, mâchoire, joue, *sère* de *sella*, selle. — On trouve dans les *Récits d'Hist. Sainte en béarnais* le verbe *degorar* de *decollare*, décoller, *claberar*, clouer, dans Raynouard « clavellar ». Notre verbe *debara*, descendre, vient du lat. *deballare (?)* d'où l'italien a fait « divallare », le provençal « devalar », le français « dévaler ».

152. — *r* initiale se double avec un *a* préfixe : — *Arrame* de *ramus,* branche, *arrat* de *rato* (v. h. all.), rat, *arrauc* de *raucus*, rauque, *arrauyous* de *rabiosus,* enragé, *array* de *radius*, rayon, *arré* de *rem*, chose, *arrestèt* de *rastellum*, râteau, *arride* de *ridere,* rire, *arrode* de *rota*, roue.

Nous avons encore : — *Arrabe,* rave, *arriu*, ruisseau, *arreda*, refroidir, *arresca*, rincer, *arrepoè,* dans Rayn. « reproier », proverbe, *arrounhe*, rouille, *arrous*, rosée, *arrousée,* résine, *arrouy,* rouge.

Ce redoublement est très-ancien : *Cart. de l'abb. de Sorde*, p. 3 (acte de 1010), *Arramos*, Ramous, nom de commune, cant. d'Orthez ; p. 8 (acte de 1105), *Arribaute*, Rivehaute, arr. d'Orthez, cant. de Navarrenx.

Arceber, recevoir, *arcoelher*, recueillir, *arthier*, retenir, —

Fors de Béarn, *Récits d'Hist. Sainte*, — sont par syncope pour *arreceber*, *arrecoelher*, *arrethier* ; en latin « recipere, recolligere, retinere ».

Ar béarnais était *er* en basque. On lit dans un ms., d'une écriture du XVIe s., donné en 1846 à M. Francisque Michel par un savant espagnol, Don Benito Maestre : — En esta lingua huyen lo posible de la letra R en el principio de las diciones, por loquoal se dize aqui.... *Erroma* por *Roma*, y otros semejantes sujos, como *erregue* por *regue*, que quiere dezir *rey* » ; Dans cette langue (basque) on évite de mettre la lettre R au commencement des mots ; c'est pour cela que l'on dit *Erroma* pour *Roma* (Rome), *erregue* pour *regue* signifiant roi.

On trouve bien en basque *ar* au lieu de *er* dans « arribera, arrencura », rivière, plainte. Mais nous croyons que le basque, comme l'affirme M. Francisque Michel, a emprunté ces deux mots au béarnais. — Voir l'édit. des *Proverbes basques*, de Fr. Michel; Paris, Franck, 1847.

L'espagnol nous montre le même redoublement dans ce proverbe : Los hombres perezosos son *ar*ruynadores de sus casas » ; Les hommes paresseux ruinent leurs maisons. En provençal, Roumanille a dit : « Toun tresor t'*ar*rouinara ». Dans le dialecte de Gênes, « enragé » se dit *arragiôu*. En français, au XIIIe siècle, « *ar*rastle », signifiait bêche, hoyau. On lit dans Rabelais, *Pant.* II, 27 : « Sa fin n'estoit de piller ni *ar*rançonner les humains. »

153. — Presque tous les mots qui ont *ar* préfixe étaient employés et s'emploient encore sans lui, mais rarement : — *Arraditz, raditz*, racine, *arrasim*, *rasim* raisin, *arrose*, *rose*, rose.

Certains noms de communes se prononcent aujourd'hui, quelquefois, comme ils étaient écrits anciennement : *Arrebenac* cant. d'Arudy, arr. d'Oloron, *Arriupeyrous*, cant. de Morlaas, arr. de Pau. Mais on n'écrit plus que « Rébénac, Riupeyrous », et, le plus souvent, la prononciation est conforme à cette écriture de l'administration.

SIFFLANTES. — CHUINTANTES.

S. — C. — Z. — X. — IX. — IXS.

154. — *S* siffle comme en français : *Salhi*, sortir, s'élancer, *sauta*, sauter, *sede*, soie, *sinnet*, signature, *cansou*, chanson, *sopelit*, enseveli, *sudari*, suaire.

155. — Cette consonne, entre deux voyelles, s'articule comme *z* ; dans le *For d'Aspe*, art. 3, on trouve *plasera*, plaira, *plazer*, plaisir ; le nom d'une commune de l'arr. d'Oloron, *Busieg*, en 1385, est aujourd'hui *Buziet*.

156. — *s* chuinte dans *serment*, sarment, *sens*, sans, *seys*, six, *salibe*, salive, *sixante*, soixante, *suc*, suc ; on dit *cherment*, *chens*, *cheys*, *chalibe*, *chichante*, *chuc*. Les mots *siula*, *siulet*, siffler, sifflet, *sourd*, sourd, se prononcent aussi dans beaucoup de localités *chiula*, *chiulet*, *chourd*.

De *salibe*, *serment*, *suc* et *sourd*, on a fait *eschaliba*, saliver, *eschermenta*, réunir des sarments en petits fagots, *chuca*, sucer, *eschuc*, sans suc, sec, *eschuga*, essuyer, *eschourda*, assourdir. — *Suau*, tranquille, XIVe et XVe siècles (*Récits d'Hist. Sainte ; Un Baron béarnais)*, est aujourd'hui *choau*. Adieu se dit *adichatz* ; ancien provençal *a Deu siaz* ; prov. actuel *adessias, adissias*.

C'est ainsi qu'en français « sirurgie, capussion », sont devenus par l'effet de la prononciation « chirurgie, capuchon ». Des mots latins *cicer*, *cichoreum*, on a fait « chiche (pois), chicorée ».

ch au lieu de *s* est de règle dans l'auvergnat et en normand. Le patois de la Flandre a « chucher, chucre » au lieu de « sucer, sucre ».

157. — La sifflante, en béarnais, se fait toujours entendre à la fin des mots : — *Pedas*, morceau d'étoffe pour rapiécer, *paysaas*, paysans, *tres*, trois, *dibees*, vendredi, *brès*, berceau, *pèes*, pieds, *esquis*, déchirure, *payriis*, parrains, *tros*, morceau, *coos*, cœurs, *hus* (*h* asp.), fuseau, *dilhuus*, lundi, *faus*, faux (adj.), *peus*, cheveux, *lous bius*, les vivants, *hoüs*, fous, *bourroulhs*, verrous, *plaps*, taches. Pour l'adv. *menhs*, moins, voy. n° 112.

158. — *s* est moins sifflante dans les terminaisons non accentuées (*e* doucement fermé, ou *e* se prononçant comme un *o* doux ; *i* peu sensible) : — *Praubes*, pauvres, *bienes*, tu viens, *cadenes*, chaînes, *ligabes*, tu liais, *auyamis*, animaux, *ciris*, cierges.

159. — *s* initiale des mots latins, suivie des consonnes *c, p* ou *t*, s'est changée en *es* : — *Escale* de *scala*, échelle, *escoubet* de *scopæ* par *scopella ?*, petit balai, *espes* de *spissus*, épais, *espic* de *spica*, lavande (épi de), *estrangla* de *strangulare*, étrangler, *estoupe* de *stupa*, étoupe.

Quelquefois, l'*e* dans l'ancienne écriture ne précédait pas la sifflante : — *Scribaa*, *scriut*, *stabliment*, écrivain, écrit, établissement, *speciaumentz*, spécialemeut, *spozalici*, présent de noces. S'il y avait, en pareil cas, deux manières d'écrire, il n'y avait qu'une seule prononciation, celle qui a persisté : — *Escribaa*, *escriut*, *establiment*, *especiaumentz*, *espozalici* :

Ed salh com un *es*pous	Il sort comme un époux
De sa crampa *es*pousau.	De sa chambre nuptiale.

Ps. XIX.

En espagnol aussi *es* a pris la place de *sc*, *sp*, *st* : — « Escala, espada, estudio, etc », échelle, épée, étude, etc.

Autrefois on avait en français « estable, escorpion, especial, escandale, escovette ». — « Chevaucheur d'escovettes », dans Villon,

signifie sorcier. On croyait que les sorciers se rendaient au sabbat sur un manche à balai. — « Escovettes », balai, est le même mot que *escoubet* en béarnais.

De l'ancienne écriture des mots français « espine, estudier, escole », sont restés « épine, étudier, école ».

L'*écriture* et la *prononciation* d'autrefois se sont conservées dans « escalader, espace, espérer, estomac », en lat. (*scala*), *spatium*, *sperare*, *stomachus*, et l'on emploie « esclandre, espèce, esprit, etc. », bien que l'on écrive conformément à l'étymologie « scandaleux, spécial, spirituel, etc. »

Dans le Haut-Maine (*Vocab.* de C. R, de M.), « statue, spectacle », se prononcent encore « estatue, espectacle, etc », comme on prononce ces mots et leurs analogues dans nos idiomes méridionaux. L'ignorance, seule, a pu dire que cette prononciation était particulière aux Béarnais. — C'est ici, comme ailleurs, une prononciation toute latine : on a trouvé les mots *spatium, statua*, *etc.*, écrits par les Latins mêmes *ispatium*, *estatua,* etc. Voy. A. Brachet, *Dict. Etym.*

160. — *C* est sifflant devant les voyelles *e, i* : — *Lance*, lance, *aucide*, tuer, *cere*, cire, *cibade*, avoine.

161. — ç devant les voyelles *a*, *o, u*, n'était pas employé en béarnais. — Dans nos textes, à part trois ou quatre exceptions, les seules que nous ayons rencontrées (1), tous les mots qui s'écrivent aujourd'hui avec ç, tels que *aço*, ceci, *ço,* ce, *coumença*, commencer, *Yurançou*, Jurançon, etc, etc, sont invariablement écrits : — *Asso*, *so*, *comensa, Juransoo, etc.*

On doit donc remplacer par *ss*, après une voyelle (*asso*), et par *s,* après une consonne ou au commencement des mots (*coumensa, so*), le ç dont on se sert actuellement devant les voyelles *a*, *o*, *u* (2).

(1) Dans un document de 1253, *Arch. des Bass.-Pyr.*, E 288*: ayço ;* — en 1270, *Aramiçs, Içor* ; aujourd'hui « Aramitz, Issor », vallée de Baretous, arr. d'Oloron ; *Dict. top. des Bass.-Pyr.*

(2). C'est ce que M. l'abbé Lamaysouette a fait plus d'une fois dans sa traduction de l'*Imitation de J.-C.* : — *Foursa, abansa,* forcer, avancer, p. 189 ; pourquoi donc a-t-il écrit dans ce même livre : — *Douçou,* douceur, p. 186, *fayçou,* façon, p. 202 ?

La cédille ne paraissait non plus ni dans le provençal ni dans le vieux français. — *Doussor*, douceur, *cantar proensal*, chanter provençal ; Rayn., *Poés. des Troub.* — Au XIIIe s., on écrivait « Fransois » (Français), et plus tard « forsage », violence, « forsaire », au lieu de forçage, forçat. — Au XVIe s., Rabelais et Montaigne font usage de la cédille ; mais on voit qu'ils ne sont pas encore bien familiarisés avec ce signe d'un emploi alors récent. Rabelais écrit « soubson » ; Montaigne « garson » ; pour éviter la cédille, l'un met « commencea, receoivent » ; et l'autre « advanceoit, menacea ».

162. — *Z* se met pour *s*, n° 155, dans un assez grand nombre de mots béarnais : — *Auzèt* et *ausèt*, oiseau, *bezii* et *besii*, voisin, *cazau* et *casau*, jardin, etc. — « Orthez » s'écrivait anciennement « Ortes ».

163. — Dans plusieurs localités du Béarn, notamment dans le Vic-Bilh (arr. de Pau, cant. de Lembeye et partie des cant. de Morlaas et de Garlin), *z* est substituée au *d* étymologique : — *Beze* de *videre*, voir, *beuze* de *vidua*, veuve, *creze* de *credere*, croire, *lauzete* de *alauda*, alouette. Le nom d'une commune du canton de Lembeye, « Gerderest » était anciennement « Gerzerest ».

Le grec avait *rhodon* et le latin *rosa*. Dans le latin, certains verbes, selon qu'ils étaient employés à tel temps, à tel mode, prenaient *d* ou *s* qui, dans ce cas, se prononçait comme *z* : — *Ridere*, *risi*, *videre*, *visum*.

En provençal on dit *auzir* pour *audir*, *lauzar* p. *laudar*, *rizent* p. *rident*, *benezit* p. *benedit*.

164. — *z*, à la suite de *t*, est plus souvent que *s* la caractéristique du pluriel dans les verbes à la deuxième personne : — *Arch. des Bass.-Pyr.* E. 288 : « nos faza*dz* dar », 1253, que vous nous fassiez donner ; *Récits d'Hist. Sainte* : « que

homis e*tz* vos », XIVe s., quels hommes êtes-vous ? ; *Rôles de l'arm. de Gast.-Ph.* : « la temporalitat que thie*tz* de nos », 1376, le pouvoir temporel que vous tenez de nous ; *Honneurs d'Archambaud* : « nos miatz », 1414, nous menez-vous ? ; *Psaumes* : « Vietz et contemplatz las mervelhas », 1583, venez et contemplez les merveilles ; *Arch. des Bass.-Pyr.*, B 3643 : « fera*tz* bien », 1620, vous ferez bien ; *Notre Dame de Buglose* : « Atende*tz* que lou sou debare », 1866, attendez que le soleil descende.

Cette désinence verbale, où *z*, *s*, en sonnant doucement, affaiblissent plus ou moins le *t*, se fait entendre dans le plus grand nombre des communes appartenant aux cantons (arr. de Pau) de Montaner, de Lembeye, de Garlin, de Morlaas et dans une partie du cant. de Nay vers la montagne. Même prononciation à Orthez, Arthez et Salies. Presque partout ailleurs, on n'entend que le *t* fort. Mais dans l'arr. d'Oloron, particulièrement dans les vallées d'Ossau, d'Aspe et de Baretous. *passim*, la désinence verbale, *tz*, *ts*, est prononcée *tch* : — *pourtatch*, portez, au lieu de *pourtatz*, ou simplement *s* : — *bies aci*, venez ici, au lieu de *bietz aci*.

De même, dans les *Récits d'Hist. Sainte en béarnais*, XIVe s., où l'emploi de *tz* est fréquent, on trouve « *fos*, *fes*, etc. », vous fûtes, vous fîtes, pour « *fotz*, *fetz*, etc. » M. Paul Meyer, dans ses remarques sur le texte de *Guillaume de la Barre*, a constaté que le *tz* s'y affaiblit aussi en *s* très fréquemment ; *Revue de Gascogne*, IX, 43. Ce fait se produit ailleurs fort souvent ; version en prose de la *Chanson de la Croisade d'Albigeois* : « Si me laissa*tz* ; no me volga*s* laissar », si vous me laissez ; ne me veuillez laisser; P. Meyer, *Recueil*, *etc*, p. 115 ; et dans les « Récits d'Histoire sainte » en provençal : « Si tornar vos en vole*s*, torna*tz* vos en », si vous voulez vous en retourner, retournez vous-en.

Aujourd'hui le gascon écrit *tz*, *ts* : « diga*tz*-me, pouyre*ts* », dites-moi, vous pourriez ; le languedocien et le provençal n'ont que *s* : « vesè*s*, cala*s*-vous », voyez, taisez-vous, « fasè*s*, escusa*s* », faites,

excusez ; le limousin n'emploie ni *tz*, ni *s* : « pensâ-v'entau », pensez-vous ainsi ? — M. Luchaire a remarqué pareille suppression « par la rapidité de la prononciation » dans le béarnais de Sauveterre, ch.-l. de cant. de l'arr. d'Orthez : « da*tz*-me » se dit là « da-me », donnez-moi. Voy. *Etud. sur les idiomes pyrénéens*, p. 257. — Pour plus d'exactitude, il faut dire seulement que le *t* est là très-peu sensible.

165. — La consonne X, telle qu'elle est articulée dans le mot français *fixe*, se fait entendre dans le nom de lieu béarnais *Artix*, arr. d'Orthez, et dans *Mixe* (pays de), cant. de Saint-Palais, arr. de Mauléon qui confine avec le Béarn.

Ta trouba mandiantz despuixs l'*a* dinque l'*x*,
N'ey pas besounh d'ana foulha lou bosc de *Mixe*.
Navarrot.

Pour trouver des mendiants depuis *a* jusqu'a *x* (de toute sorte),
Pas n'est besoin d'aller fouiller le bois de Mixe.

Même articulation dans les mots : — *Examina*, examiner, *exemple*, exemple, *exercici*, exercice, *exi*, sortir, *exigenci*, exigence, *taxa*, taxer.

166. — Les noms de localités de l'arr. d'Orthez : *Berenx*, cant. de Salies, *Ossenx*, cant. de Sauveterre, *Navarrenx*, ch.-l. de cant., et, tout à côté, *Bererenx*, ont été écrits : *Verencxs*, en 1548, *Ossents*, XIII[e] s., *Ossencx*, 1400, *Navarrencx*, 1290, *Nabarrencxs*, 1477, *Bererencx*, 1385, *Bererens*, 1612, ce qui est indicatif de deux prononciations. On les entend encore aujourd'hui : *Berenx*, *Navarrenx*, *etc*, (*x* comme dans le fr. « fixe »), et *Berens*, *Navarrens*, *etc*. (*s* sifflante).

167. — On dit aussi (influence de l'écriture et de la prononciation fr. de *ex* : — *A maa dextre*, à main droite, *expert*, expert, *expleyt*, exploit, *expausa*, exposer, *explica*, expliquer;

mais on entend plus souvent et l'on écrit comme on prononce : *destrau*, cognée (1), *espert*, *espleyt*, *espausa*, *esplica* ; et, pareillement : — *escouminye*, excommunication, *escusa*, excuser, *espudi*, détester, *estene*, étendre, *estrege-s*, se retirer, etc., etc.

Spleyt, p. *espleyt*, au sens d'exploitation, jouissance d'un bien, est dans les *Fors de Béarn*. p. 199 ; le traducteur des *Psaumes* a donné à ce mot la signification de « accomplissement, réalisation », et l'a écrit *expleit*.

168. — On remarque dans les mots ci-dessus que *es* béarnais n'est autre que *ex* latin ; voici *es* préfixe de mots qui sont de composition toute locale : — *Escapita,* décapiter, *estaralaca*, ôter les toiles d'araignée, *esglana*, faire tomber les glands, faire la glandée, *eshalha*, enlever la crête, *esfruta*, avoir la jouissance d'un bien, en retirer les fruits.

169. — *x*, *ix*, chuintaient à la fin et dans le corps d'un très-grand nombre de mots ; — *Medix,* même, *baxa*, baisser, *caxau*, molaire, *counexe*, connaître, *Fouix* (anciennement *Foix*), comté de Foix, *Monaix*, nom de famille, *puix*, puis (adv.) ; dites : — *Medich*, *bacha*, *Fouch*, *Monach*, *puch*, *etc.* L'*i* de *ix* après *a*, *e*, ou *u*, ne se fait pas entendre ; *x* et *ix* s'employaient indifféremment : *coexe*, *coeixe*, cuisse.

Ainsi, tout en écrivant : — *Baxère*, vaisselle, *bouix*, buis, *brouxe*, sorcière, *courbaix*, corbeau, *crexe*, croître, *hèix*, faix, fagot, *lexiu,* eau de lessive. *maxère*, mâchoire, joue, *peix*, poisson, *pèxe*, paître, *plèix*, haie, *rèxou*, frêne, *sourdeix*, pire, pis, *taxou*, taisson, *téxe*, tisser, *trouix*, trognon de chou ; on prononçait : — *Bachère*, *bouch*, *courbach*, *etc.*

(1). Il a été dit, p. 39, que *destrau* est la hache du charpentier ; c'est aussi la cognée du bûcheron.

On le voit bien pour les noms des communes (arr. de Pau) *Baleix*, *Baudreix*, *Loubix*, *Mirepeix*, (arr. d'Oloron) *Ledeuix*, *Soeix*, et, sur les confins du Béarn (H.-Pyr.), *Azereix* ; tous ici disent *Balèch*, *Baudrèch*, *Loubich*, *Mirepech*, *Leduch*, *Soech*, *Azerèch*.

Dans la plupart des vocables qui précèdent, *x*, *ix* se prononçant *ch*, proviennent de *x*, *sc* des primitifs latins : — *Maxère* de *maxilla*, mâchoire, *baxère* de *vascellum*, vaisselle, *coexe* de *coxa*, caisse, *pèxe* de *pascere*, paître, *plèix*, haie, de *plexus*, entrelacement. — *Nèsci*, niais, insensé, a conservé *sc* étymologiques (lat. *nescius*).

Brouxe, sorcière ; *broig*, sorcier, est dans un texte béarnais de 1594, *Arch. des Bass.-Pyr.*, *E 1801* ; on écrit aujourd'hui *broux* ou *brouix*, pron. *brouch*. Le mot *broig* rappelle ce qui a été marqué plus haut, nº 63 : — *ig* chuintaient ; on trouve fréquemment dans nos meilleurs textes un même mot écrit de trois manières différentes ; par exemple : *baig*, *baixs*, *baxs*, bas, en bas ; il n'y avait certainement qu'une prononciation ; — celle que nous entendons encore : *bach*.

Les sorcières, *brouxes*, (Du Cange, *broxœ*), sont appelées *brujas* en Espagne, *bruesches* dans le comté de Foix. — Bien loin de nos pays, un mot de radical presque identique a la même signification : « La Bulgarie est pleine de légendes de *Brodnica* (sorcières) »; *Mélusine*, p. 11 ; Paris, Viaut, 1877.

Maxère, mâchoire, joue ; dans le vieux français « maixelle » :

... fille à roi, sa main à sa maixelle,
En sospirant, son doux ami rappelle.

Audefroy de Bastard.

Plèix, haie ; le *Vocabulaire du Haut-Maine* donne aussi « plesse », au sens de « clôture en épines, rameaux entrelacés pour une clôture ». — C'est « plessis », au sens de fortification, dans « Plessis-lès-Tours » ; Indre-et-Loire.

Sourdeix, pire, pis ; en basque « sordex », en vieux français « sordeis » avec la même signification ; voy. *Poésies d'Oihenart*, et, dans la *Chron. des ducs de Normandie* :

Garde et eschive, ains les veis,
Qu'uncore ne te facent *sordeis*.

« Les Basques, dit M. Francisque Michel (édit. des *Poés. d'Oihenart)*, n'ont pas pris « sordex » au français ; ils l'ont emprunté à leurs voisins qui l'avaient dans leur langue ; *sordei*, *sordeier*, *sordegier*, *etc* ; voy. *Lexique roman*, V, *267* ».

170. — Le chuintement que produisent *x*, *ix* est aussi figuré en béarnais par *ch* ; nº 156 ; *Fors de Béarn* : « qui casso escorchara », celui qui écorcera chêne ; *Rôl. de l'arm. de Gast.-Ph.*, 1376 : « los chics e los gros », les petits et les gros ; *Honn. d'Archambaud,* 1414 : « chantres notables », chantres distingués ; « crampes e porches », chambres et porches ; « gros pichers de terre », grosses cruches de terre ; *Un Baron béarnais*, 1500 : « ana a chibal », alla à cheval ; *Psaumes*, 1583 : « chivau fort et leugèe », cheval fort et léger ; *Arch. comm. de Pau*, 1584 : « las chimineyes », les cheminées ; *Imit.* de J.-C., 1872 : « chic de fruut », peu de fruit. — *Chin*, *chine*, signifient petit, petite ; *lou chin*, *la chine*, le petit garçon, la petite fille ; la forme diminutive *Chinete* est devenue un prénom de femme usité particulièrement à la campagne.

« Quin », patois de la Flandre, est le même mot que notre *chin* ; M. L. Vermesse a dit que c'était un mot sans signification, adressé aux petits enfants, aux jeunes filles ; *viens*, *min quin ;* on ne paraît plus savoir qu'il signifie petit, puisque souvent on le fait précéder de ce qualificatif ; *viens*, *mon petit quin* ! *min biau p'tit quin* ! » Voy. *Dict. du patois de la Flandre.* — Espagnol : « chico », petit.

171. — Les mots suivants ont la double consonne *ch* : —

Bouchorle, ampoule aux mains, aux pieds, *chapéu*, chapeau, *charoc*, trace d'eau qu'on a répandue sur le plancher, sur le sol, et qui fait comme une tache, *charrisclaute*, chauve-souris, *chay*, lieu où l'on tient le vin (barriques, tonneaux), emplacement couvert au ras du sol, tenant lieu de cave ; *chirat* ou *chiret*, action de prendre à quelqu'un les cheveux par pincées, en secouant vivement ; *chisclet* cri aigu avec sifflement, *choup*, mouillé, trempé, au fig., ivre, *chourrot*, filet d'eau qui sourd, *mucha*, montrer, *trechagues* afflictions, traverses.

De *chourrot*, filet d'eau, on a fait le verbe *chourrouta*, ruisseler, couler en murmurant ; ces mots ne sont pas sans analogie avec le *susurrus* latin. — La *chourroute* est la pluie qui bruit en tombant.

Il y a dans le pays basque et dans le Béarn des noms de ruisseaux provenant évidemment de la même racine que *chourrot* : — *Chorrota, Chirrita, Chirispita*, dans l'arr. de Mauléon ; *Chourdine*, dans l'arr. d'Oloron.

172. — Jésus-Christ, dans les *Récits d'Hist. Sainte*, est écrit avec *x* : *Jesu-Xrist*. — Les Cagots sont désignés dans les *Fors* sous le nom de *Xristiaas* ; mais ce mot, n° 99, est le plus souvent *Chrestiaas*, ou, comme on le prononçait, *Crestiaas*.

173. — Le groupe *ch*, dans les bons textes béarnais, était bien moins employé que *x*, *ix*. Il ne se trouve, comme finale, que très rarement.

174. — A la fin des mots, *s*, après *x*, *ix*, n'en modifie nullement l'articulation ; on écrit indifféremment les adverbes *medix* et *medixs*, même, *despux*, *despuix* et *despuixs*, depuis.

175. — *x*, *xs*, à la fin des mots, après *c*, sonnent comme

s ; — *lous locxs*, les lieux, *lous plecxs*, les plis, etc, etc, pron. *locs*, *plecs*. — Voir la formation du pluriel dans les substantifs.

Ce n'est pas en béarnais seulement que *x* a le son chuintant. « Anxo, Barneix », noms de familles chez les Basques, se prononnoncent « Ancho, Barnèch ». — Même articulation de *x* en catalan et en portugais.

« Canonihes (chanoines) d'*Auxs* », XIIIe s., — « le chapitre d'*Aux* », 1545 ; on écrivait ainsi *Auxs*, *Aux*, et l'on disait, comme aujourd'hui, la ville d'*Auch*.

Du mot espagnol « Ximena », on a fait en France « Chimène », et le verbe « lâcher » s'écrivait autrefois « laxer ».

... por I mulet d'Espaigne	...pour un mulet d'Espagne
Laxoit Bordelois.	Lâchait le Bordelais.
Chans., XIIIe s.	

Du lat. *laxare*, le vieux français avait formé *laxer* qui sonnait *lâcher*, comme le béarnais a tiré *maxère*, pron. *machère*, de *maxilla*, mâchoire.

LARYNGIENNE.

H

Voltaire écrivait en 1767 : « Je n'aime pas les *h* aspirées, cela fait mal à la poitrine, je suis pour l'euphonie ; on disait autrefois je hésite, et à présent on dit j'hésite ; on est fou d'Henri IV, et non plus de Henri IV ». M. Littré, dans son *Dictionnaire*, au dessous de la lettre *h*, ajoute : « Cette boutade de Voltaire n'est qu'un caprice individuel ; l'aspiration est un son qui ne mérite aucune condamnation et qui se trouve dans les langues les plus harmonieuses ». On ne saurait mieux dire pour ce qui concerne le béarnais ; l'aspiration

est très-fréquente dans notre idiome, et l'on s'accorde à reconnaître qu'il est un de ceux qui plaisent le plus à l'oreille.

176. — *H* est aspirée dans *ha*, faire, *habe*, fève, *hangue*, fange, *harie*, farine, *hardèu*, un grand nombre, *hart*, rempli, gorgé, *hasti*, dégoût, *hat*, fatalité, *hau*, hêtre, *haure*, forgeron, *hee*, foin, *hene*, fendre, *hère*, beaucoup, *heurė*, février, *hiaa*, pré, *hica*, ficher, mettre, *hide*, confiance, *higue*, figue, *hilh*, fils, *hiu*, *hieu*, fil, *hoeye*, fuir, *hort*, fort, *hosse*, fosse, *la houne*, la fronde, *houne*, fondre, se répandre, *hourada*, trouer, *hourque*, fourche, *houssé*, houe, hoyau, *hus*, fuseau, *hust*, *huste*, pièce de bois, menu bois ; etc, etc.

Hardèu, grand nombre, grande quantité ; « U hardèu de mounde », une troupe de gens ; « u hardèu de causes », une grande quantité de choses. — « Farde d'feuilles d'toubac », liasse de feuilles de tabac ; L. Vermesse, *Dict. du patois de la Flandre.* — « Harde », troupe ; Nicot et Cotgrave.

De même racine inconnue sont le vieux fr. « farde », aujourd'hui « fardeau » ; provençal et catalan « fardel, fardell », esp. « fardo », ital. « fardello ». — *Fard*, en arabe, signifie vêtement, drap ; le portugais a « farda », habit ; ce qui a amené Diez à admettre que « du sens de vêtement on ait passé à celui de bagage, et de celui de bagage à celui de « fardeau ». M. Littré dit avec raison que, sur ce point d'étymologie, « toute incertitude n'est pas écartée ».

Hère, beaucoup ; l'adverbe latin *fere* avait quelquefois une signification analogue dans Térence ; *Animus fere conturbatus,* esprit très-troublé ; et dans Ovide : *Sentit amans sua damna fere*, un amant sent bien ses maux.

Hust, *huste*, bois coupé, taillé, menu bois ; en vieux fr. : « Un ceval de fust », *Enf. de Godefroy* ; — « closes de treillis de fust », *Joinville* ; « le fust d'une iaueline de la grandeur de cinq piedz », *Rabelais.*

177. — Les mots ci-dessus, n° 176, proviennent de pri-

mitifs latins dont la première lettre est *f* : — *Ha* de *facere*, faire, *hau* de *fagus*, hêtre, *houne* de *funda*, fronde, *hilh* de *filius*, fils, etc, etc. Anciennement, ces vocables béarnais et beaucoup d'autres d'origine analogue, étaient écrits avec la lettre étymologique. — D'où est venue l'*h* qu'ils ont aujourd'hui ?

On sait qu'en espagnol l'*f* latine a été aussi remplacée par *h*. Primitivement, nos voisins écrivaient *facer* de *facere*, faire, *fierro* de *ferrum*, fer, *forno* de *furnus*, four ; ils en ont fait *hacer*, *hierro*, *horno*. De là, on a prétendu que, dans notre idiome, le remplacement de *f* par *h* était le fait de l'influence de l'espagnol.

On lit dans la *Revue de l'Instruction publique*, Paris, Hachette, oct. 1862 : « Le pur béarnais est un des rameaux extrêmes de la langue d'oc. L'influence de la langue espagnole s'y fait sentir à chaque mot ; par exemple, pour citer deux faits entre mille, par la transformation des *f* initiales en *h* : — *hami* pour faim, *hèx* pour *faix*, *hilh* pour *fils*, et par celle du *v* en *b* : — *by* pour vin, *bente* pour ventre » ; —F. Baudry.

Fort longtemps auparavant, 1594, on avait dit : « *Higuiero d'infierno* ne signifie autre chose, en langue castillane, qu'un figuier d'enfer : car les Espagnols comme les Gascons tournent les *f* en *h*, *hacer*, *harina*, *hijo*, *hogo*, *higo*, faire, farine, fils, feu, figue » ; — *Sat. Ménippée*, Discours de l'impr. etc.

On peut croire, d'après ce qui est écrit dans la *Sat. Ménippée*, que l'espagnol a subi et non pas exercé l'influence dont il est ici question.

Rien de tout cela ne nous semble exact. — Dans le principe, l'*f* latine a passé dans l'orthographe de l'espagnol comme dans celle du gascon et du béarnais. A cette lettre, qui leur était venue d'une origine commune, a été substituée ensuite l'*h* dans l'écriture des trois idiomes. Quel que soit celui d'entre eux qui, le premier, ait adopté l'*h* à la place de l'*f* dans l'*écriture*, l'*h* a été, pour la *prononciation*, si différem-

ment traitée dans les idiomes parlés des deux côtés des Pyrénées, qu'il n'est possible d'affirmer avec raison ni que chez nous l'*h* est de provenance espagnole ni qu'en Espagne elle est gasconne ou béarnaise : — l'*h* substituée à l'*f* latine est *fortement aspirée* dans le béarnais et le gascon ; elle est *absolument muette* dans l'espagnol. Ce fait est pour nous la preuve la plus concluante que l'*h* pour *f* n'est point venue de l'Espagne en Béarn et qu'elle n'est pas allée de la Gascogne en Espagne. — Autre raison non moins probante : nous avons ici des mots de provenance latine, dans lesquels l'*h* a été substituée à l'*f*, et ces mêmes vocables ont encore en espagnol l'*f* des primitifs ; de « figere, focus, fortis, infernum » nous avons fait d'abord *fica*, *foec*, *fort*, *infer*, (ficher, feu, fort, enfer), puis *hica*, *hoec*, *hort*, *ihèr*, et les Espagnols ont toujours eu *figar*, *fuego*, *fuerte*, *infierno*.

Dans la première édit. de la *Grammaire béarnaise*, il était dit, d'après M. Francisque Michel (*Hist. des races maudites*), qu'en Espagne, à partir du XIII[e] siècle, on avait écrit avec *h* un grand nombre de mots qui s'écrivaient jusqu'alors avec l'*f* étymologique. Nous savons aujourd'hui que, de notre côté des Pyrénées, l'*f* et l'*h* figuraient dans l'écriture dès le XII[e] siècle : — *Hatze*, *Fathse* (cart. de Bayonne) ; voy. *Dict. topogr. des Bass.-Pyr.*, au mot « Haïtzea. »

En 1385 paraissent dans un document béarnais les mêmes mots écrits soit avec l'*f* soit avec l'*h* : — *Fargoe, Hargoe, Fontaas, Hontaas* (rad. des noms latins « fabrica, fontana »); voy. *Dénombr. des maisons de la Vic. de Béarn.* Le nom d'un fief, commune de Castagnède, cant. de Salies, arr. d'Orthez, est écrit en 1538 *Forn* et *Horn* sur la même ligne ; *Dict. topogr. des Bass.-Pyr.*, au mot « Hour ».

S'il y avait en pareil cas deux manières d'écrire, y avait-il deux manières de prononcer ? — Evidemment non ; que l'on écrivît *f* ou *h*, on prononçait *h* aspirée.

Ce qui le prouve, c'est la prononciation qui a persisté. Pour ne citer que trois noms de communes ayant mêmes ra-

dicaux que les mots latins « ficus, ferrum, fagus », ils sont, à différentes époques, *toujours* écrits avec l'*f* initiale, et ils nous sont restés tels qu'une prononciation *constante* nous les a transmis : — *Higuères*, arr. de Pau, *Herrère*, arr. d'Oloron, *Haget-Aubin*, arr. d'Orthez.

178. — Par ce que nous venons de dire et par ce qui a été indiqué plus haut, n° 96, on voit que l'*f* latine répugnait (1) au béarnais :

1° *f* écrite n'était pas prononcée : — De *froment*, *fray* sont restés *roument*, *ray* ; de *cazau franc*, domaine franc, le nom de famille « Cazaurang ».

2° *es* préfixe remplaçait *f* : — *Eslame*, flamme, *eslourounc*, furoncle ; à Aramitz, vall. de Baretous : *roungou* ;

3° *f* écrite se prononçait *h* aspirée : — *Femne*, *filh*, femme, fils, *harie*, *hèr*, farine, fer, qui sont des mots en tout temps constamment répétés à cause des personnes qu'ils nomment et des choses si usuelles qu'ils désignent, ont dû se dire toujours de la même manière avec la prononciation qui est aujourd'hui indiquée par l'orthographe : — *Hemne*, *hilh*, *harie*, *hèr*.

179. — La persistance de l'orthographe par *f* avec la prononciation propre à cette lettre pour un certain nombre de mots, n°s 92-95, est due à l'influence de phonétiques différentes, résultant de causes diverses (mélange d'idiomes, action administrative) ; « cette persistance, dit très-justement M. Luchaire (2), s'explique par l'influence du latin et de la langue littéraire provençale sur la manière d'écrire des notaires et des scribes, laquelle ne représente pas toujours la prononciation réelle et populaire, c'est-à-dire primitive ».

(1) Le béarnais ayant rejeté la labiale aspirée *v*, n° 84, ne pouvait prendre *f* qui est une labiale plus aspirée.
(2) *Etudes sur les idiomes pyrénéens*, p. 208.

La substitution de l'*h* à l'*f* avait eu lieu en latin, dans « *fostis* et *hostis*, *forreum* et *horreum*, *fanulum* et *hanulum*, *filum* et *hilum*, *fariolus* et *hariolus* » ; — Ampère et Chanselle.

L'ancien français avait *harouce* pour *farouche* ; et *fors*, usité encore au XVII[e] s., est devenu *hors*.

180. — *h* initiale aspirée des mots latins est muette en béarnais : — *Habe* (*e* fermé) de *habere*, avoir, *halet* de *halitus*, haleine, *heretatye* de *hereditatem*, héritage, *hie* de *heri*, hier, *hièyre* de *hedera*, lierre, *hoerdi* de *hordeum*, orge, *hoey* de *hodie*, aujourd'hui, *hore* de *hora*, heure, *hort* de *hortus*, jardin, *host* de *hostis*, armée, *houstau* de *hospitale*, maison, *humaa* de *humanus*, humain.

181. Souvent, quelques-uns de ces mots sont écrits sans *h* : — *Oerdi*, orge, *ort*, jardin, *ost*, armée ; *oustau*, maison -- *ge*, *ye*, hier, *gèyre*, *yèyre*, lierre. — « Jhesu-Xrist ere ab sons disiples en un ort », J.-C. était avec ses disciples dans un jardin ; — *Récits d'Hist. Sainte.* — On trouve dans ce même texte *paas d'orgii*, pains d'orge, et *uey*, aujourd'hui.

h muette était employée comme lettre parasite : *hon*, où, *hobedient*, obéissant, *here*, elle, *hère*, était, *baronihe*, baronnie, *toho*, tour, *hobrir*, ouvrir. En provençal aussi : *huelhs*, yeux.

IV

RECUEIL DE TEXTES

BÉARNAIS ANCIEN.

Les *Fors de Béarn* datent du XIIIe et du XIVe siècles ; mais le for d'Oloron et celui de Morlaas contiennent quelques articles qui, par la forme qu'on leur a laissée, semblent être la reproduction textuelle de ce que ces articles étaient à la date de leur origine, XIe siècle.

MM. Mazure et Hatoulet en ont, les premiers, fait la remarque en ces termes : « Quant à l'importance du for d'Oloron, relativement à l'ancien langage roman dont ils présentent un des principaux dialectes, rappelons que M. Raynouard, dans son ouvrage sur les Troubadours, a cité un article du for comme l'un des plus anciens textes romans qu'il ait pu rencontrer ». Les traducteurs de nos *Fors* ajoutent, p. 211 : Dans la « reproduction du for d'Oloron faite sous le vicomte Roger Bernard, contemporain de Philippe-le-Bel, on rapporte d'une manière indirecte les principaux dispositifs de l'ancienne concession de Centulle IV, (1080); à l'art. 16, l'ancien texte pur reparaît; Centulle parle lui-même, à la façon directe, *io Sentolh*, texte précieux comme l'art. 42 du for de Morlaas, *jo Gaston*, (1101).

« De cette explication assez nouvelle que nous venons de donner, il sort, entre autres résultats, que la deuxième partie du for d'Oloron (art. 16-25) paraîtrait être le texte roman du XIe siècle ».

1. — For d'Oloron.

Art. 16. — Io Sentolh, per la gracia de Diu, vesconte de Bearn et conte de Begorra, vulh que aquesta ciutat qui era

despoblade, per conselh et adjutori de mons baroos de Bearn, a ma honor et proffieyt de totz moos successors, fosse poblade. A laquoau poblation bienco homis de diverses partides, et aperatz lor ensemps, plago a mi que jo partis, tot pleneramentz ab lor, las leys et los dretz et las franquessas.

Art. 17. — Conegude causa sie a totz, totz temps, a cort et ixetz tote contente, so que jo dey far a lor et egs a mi en las causes prumeras, don es assaber que totz los poblantz dequeste ciutat en ma maa o de mon beguer debin far dret ; et, si augun ab augun, ab maa irade, en las carreras, dentz los murs o en lo pont, treyra armes o arma, me doni LXVI ss, et, si feriva ad augun, doni dann au plagat ; et, si augun baten ad autre, en la maa deu Senhor sera ; atal qui bencut sera doo de dann VI ss.

Art. 16. — Moi Centulle, par la grâce de Dieu, vicomte de Béarn et comte de Bigorre, ai voulu avec le conseil et l'appui de mes barons de Béarn, à mon honneur et au profit de tous mes successeurs, que cette ville, qui était dépeuplée, fût repeuplée. Pour ce repeublement, il vint des hommes de divers côtés ; et, eux appelés ensemble, il m'a plu que je leur répartisse, tout plénièrement avec eux, les droits, les lois et les franchises.

Art. 17. — Soit chose connue à tous pour toujours, en cour et sans contestation, ce que je dois faire à leur égard et eux au mien ; en premier lieu, c'est à savoir que tous les habitants de cette ville doivent faire droit en ma main ou en celle de mon *begué* ; et, si quelqu'un, de main irritée, dans les rues, dans les murs ou sur le pont, tire armes ou arme contre quelque autre, qu'il me donne 66 sous ; et, s'il blesse quelqu'un, qu'il paie le dommage au blessé, et, si quelqu'un en bat une autre, qu'il soit en main du Seigneur, et que tel qui sera condamné donne 6 sous de dommage.

2. — For de Morlaas.

Art. 42. — Jo Gaston, vesconte de Bearn, autregi volonterozamentz et ab bona fe per mi et per tote ma generation, per totz temps entro la fii deu segle ; et si nulh autre Senhor apres mi contredise totes aquestes costumes, que jurin sober Santz et quen debin esser credutz sentz far batalha ; et totes las autres heretatz qui son dedentz los vostres decxs, si lo Senhor y domande nulh res mes sons dretz, que debin esser quitatz ab testimonis que fasen dentz los dexs.

Testimonis : Augee de Miramon, Guilhamot d'Andonhs, Guilhem Gassie de Miussentz, Bertrand d'Espoey, Bertranet son fray, Arnaut de Jasses, Guilhem son fray, Guilhem Bertran de Samsoos, Fortz de Pau. Aquegs son testimonis et trops d'autres qui recebon la carta de la maa deu Senhor.

Et jo Talasee, vescontesse, ac fermi ; aqueste carta pausam nos totz tres sober l'autar de Senta-Fee, prometon a Diu et a totz los homis de esta biela que, aixi cum escriut es, per nos et per nostre linhadge sie thiencut et observat aixi cum es escriut et promes.

Moi, Gaston, vicomte de Béarn, octroie ceci volontairement et avec bonne foi, pour moi et pour toute ma génération, pour tous les temps et jusqu'à la fin des siècles ; et, si nul autre Seigneur après moi contredisait toutes ces coutumes, que l'on jure sur les Saints et que l'on en soit cru sans faire bataille ; et de tous les autres héritages qui sont dans vos limites, si le Seigneur y demande rien de plus que ses droits, ils doivent être quittes avec témoins qui se trouvent dans lesdites limites.

Témoins : Auger de Miramont, Guilhemot d'Andoins, Guilhaume Gassies de Miossens, Bertrand d'Espoey, Bertranet son frère, Arnaud de Jasses, Guillaume Bertrand de Samsons, Fort de Pau.

Et moi Talèse, vicomtesse, je confirme ; nous posâmes cette

charte tous trois sur l'autel de Sainte-Foi (1), promettant à Dieu et à tous les hommes de cette communauté que, ainsi qu'est écrit, par nous et par notre lignage sera tenu et observé, ainsi qu'est écrit et promis.

3. — Préambule des Fors de Béarn.

XIII[e] siècle.

Aqueltz son los Foos de Bearn, en los quoaus fe mention que antiquemens en Bearn no ave Senhor. Et en aqueg temps audim laudar ung cavaler en Begorre, et anam lo coelher, et fem lo senhor ung an ; e apres no los volo thier en foos ni en costumes ; et la cort de Bearn se amassa lasbetz a Pau, et requeriren lo queus thiencos en foos et en costumes, e eg no a bolo far, et lasbetz aucigon lo en la cort.

Item, apres hom los lauda ung prodom cavaler en Auberni, et anan lo coelher, e fen lo senhor dus ans ; et en apres eg se demostra trop orgulhoos, que no los volo thier en foos ni en costumes ; et la cort lasbetz fetz lo aucider au cap deu pon deu Saranh a ung escuder, lo quoau lo feri tau coop de l'espiut que darrer li trego, e aqueg Senhor ave nomi Sentonge.

Item, en apres audim laudar un cavaler en Catalonhe, lo quoau have agut de ssa molher dus enfantz en une bentrade ; et las gens de Bearn agon conselh enter lor que y tremetossan dus prodomis de la terra, et que domandassen la ung de quegs filhs per senhor ; e quant fon la, anan los beder, et troban los adromitz, la ung maas barrades e l'autre maas ubertes, et biencon s'en ab lo qui ave las maas ubertes (2).

(1) Gaston, Talèse et leur fils Centulle jurèrent tous trois sur l'autel de l'église Sainte-Foi, fondée à Morlaas en 1079 par Centulle IV.

(2) Le texte de ces trois extraits des *Fors de Béarn* a été soigneusement revu sur le ms., *Arch. des Bass.-Pyr.*, c. 677 ; notre texte est plus exact que celui qui a été publié par MM. Mazure et Hatoulet : les traducteurs

Ceux-ci sont les Fors de Béarn, en lesquels il est fait mention qu'anciennement en Béarn il n'y avait pas de Seigneur. En ce temps-là, les Béarnais ouïrent vanter un chevalier de Bigorre, et ils allèrent le quérir et le firent Seigneur pendant un an. Mais après, il ne voulut pas les tenir en fors et en coutumes ; la cour de Béarn s'assembla alors à Pau, et on le requit de les tenir en fors et en coutumes ; lui ne le voulut faire, et alors ils l'occirent en la cour.

Item, après on leur vanta un prud'homme chevalier en Auvergne ; ils allèrent le quérir et le firent Seigneur deux ans ; et après, il se montra trop orgueilleux et ne voulut les tenir en fors ni en coutumes ; la cour alors le fit occir au bout du pont du Saranh par un écuyer, qui le férit d'un tel coup de l'épieu qu'il lui sortit par le dos ; ce Seigneur avait nom Saintonge.

Item, après cela, on ouït vanter un chevalier en Catalogne, lequel avait eu de sa femme deux enfants d'une seule couche ; les gens de Béarn eurent conseil entre eux, et ils dépêchèrent deux prud'hommes du pays, qui demandassent l'un de ces enfants pour Seigneur ; et quand ils furent là, ils allèrent les voir et les trouvèrent endormis, l'un les mains fermées, l'autre les mains ouvertes ; et ils s'en revinrent avec celui qui avait les mains ouvertes.

4. — La boucherie à Orthez.

2 novembre 1270.

Coneguda causa sie a tots aquez qui aquestes letres bederan ne audiran legir e als presents e als abieders que nos En Gaston, per la gracia Dieu, vesconte de Bearn e senhor de Moncade e de Casted Bieil, arreconoxem e autreiam que nos nos em abiencuz ab los juraz et ab los prohomes d'Ortess e id ab nos, que com a Orthess fosse carnicerie en

des Fors avaient lu : « Fors, audin, anan, fen » ; le ms. porte (voy. ci-dessus nº 3) : *Foos, audim, anam, fem.* Ils ne s'étaient pas rendu compte que *Foos,* en béarnais, était habituel : doublement de la voyelle par suite de la suppression de l'*r*, et que *n* et *m* permutaient anciennement. Nous bornons là nos remarques à ce sujet.

molts logs et fosse meilor en. ij. logs, e plus profeitable e ab mes de bens a la biele et a nos, tots bens cossiraz, nos, per ben et per honor de la biele, agud cosseill de prohomes, e de savis homes, e deu comunal cosseill d'Ortess, autreiam e establim e assignam que la carnicerie d'Ortess sie per tots temps mes en I log en Borg Bieil e en un autre log en Borg Nau, en une maison or los plaira denz los solars (?) ; empero en Borg Bieil deu esser per tots temps en la maison de Cassever ; e que null temps mes, tant com lo segle durara, a Ortess dengs los degs de la biele no faze nulls hom carn a bener saub en las diites carniceries de Borg Bieil e de Borg Nau.

Empero, si n i ave algun bezin qui salasse porcs o troies, que podosse bener los gogs et las aureiles, els pees e las esquines, els oms, en aqueds logs or lo plaira..... — Asso fo feit a Pau l'endeman de Marteror ; *anno Domini* Mº CCº LXXº. — *Arch. des Bass.-Pyr. ; E*, 373 ; Orthez (1).

Soit chose connue à tous ceux qui verront cette charte ou l'entendront lire, aux présents et à venir, que nous En Gaston, par la grâce de Dieu, vicomte de Béarn, seigneur de Moncade et de Château-Vieux, reconnaissons et octroyons, convenant avec les jurats et prud'hommes d'Orthez et eux avec nous, que, la boucherie étant en plusieurs endroits à Orthez, il serait mieux qu'elle ne fût qu'en deux, et plus profitable et plus avantageux pour la ville et pour nous ; tous ces avantages considérés, nous, pour le bien et l'honneur de la ville, après consultation de prud'hommes, d'hommes entendus et du conseil communal d'Orthez, octroyons, établissons et réglons qu'il y aura pour toujours désormais à Orthez une boucherie au Bourg-Vieux et une autre au Bourg-Neuf dans telle maison que l'on voudra ; mais, au Bourg-Vieux, ce sera dans la

(1) Cet extrait est tiré d'un texte original et non d'une copie. La charte est assez longue ; elle sera publiée plus tard en entier ; ici, faisons remarquer seulement *z* pour *tz* : « aquez, abiencuz » ; l'article « als » pour « aus ; » le maintien de *n* « bens » au lieu de « bees » ; « il », « ill » pour « lh » : « Bieil, cosseill » ; la conjonction avec l'article « els ».

maison de Cassaber. Que jamais plus, en aucun temps, personne, dans toute l'étendue d'Orthez, ne débite viande autre part que dans lesdites boucheries de Bourg-Vieux et de Bourg-Neuf.

Cependant, s'il y avait quelque bourgeois qui salât porcs ou truies, (nous voulons) qu'il puisse vendre où il lui plaira le lard (du cou), les oreilles, les pieds, le dos, les lombes.... — Ceci fut fait à Pau, le lendemain de la Toussaint, l'an du Seigneur 1270.

5. — Engagement de ne plus jouer.

16 octobre 1337

Conegude cause sie que Per Arnauton de Faurie, de Mondran, prometo et autreia a N'Gassion, senher de Claverie, de Lobieng, o au portedor de queste carte, que eg, en tot lo termi de sa bite, no jogera ne jogar no fara a nul joc en que dier se pergue, ni prestera nul dier a joc, XI. per XII., ni en nulhe maneyre per gogar ; e se a fase ne lodiit senher de Claverie, ni hom per luys, l'ac pode pravar, qu'en fos tengut de dar e de pagar CC. sols de Morlaas la ore que lodiit Per Arnauton aure jogat ne lodiit senher de Claverie l'ac podos pravar ab un testimoni o ab. II. qui lo joc agossen bist.

E se pagar no-u pode los dits CC. sols la ore que lodiit senher de Claverie l'ag aure pravat ab aqueg o ab aquegs qui bist ag auren, que lodiit Per Arnauton fos tiencut de sautar deu pont de peyre d'Orthes en Gave.... — Asso fo feit digaus davant sent Luc, *anno Domini* M° CCC° XXXVII°. — *Mœurs béarnaises*, p. 3.

Soit chose connue que Pierre Arnauton de Faurie, de Mondrans, contractant avec En Gassion, seigneur de Loubieng, ou avec le porteur du présent contrat, a promis que, de toute sa vie, il ne jouera ni ne fera jouer à aucun jeu d'argent, qu'il ne prêtera point de deniers pour le jeu, onze pour douze, ni à aucune autre condition;

s'il manque à ses engagements et que le dit seigneur de Claverie, ou quelqu'un pour lui, puisse en fournir la preuve, Pierre Arnauton sera tenu de donner en paiement 200 sous de Morlaas, dès qu'il aura été prouvé par un ou deux témoins qu'ils ont vu le jeu.

Si, la preuve faite sur le dire d'un ou de deux témoins ayant vu le jeu, Pierre Arnauton ne paie point 200 sous, il devra sauter du pont de pierre d'Orthez dans le Gave.... — Ceci fut fait le jeudi avant Saint Luc, l'an du Seigneur 1337.

6. — Récits d'Histoire Sainte.

XIVe siècle.

Quant David fo armat, tengo-s trop per enpachat, et ditz : « Ostatz tot asso, que aixi no m poderi ni saberi combate, car no n so usat ». — Et desarman lo ; et eg prenco son doble [r] et meto y v peyres ardones et limpres... en un riu, et prenco son bastoo et une fone plaa malhade, et met [o] se son dobler a las costas, et salhi au camp.

Et quant lo vi lo geguoant menhs presa lo, et ditz : « Et cum caa so jo, que ab pau ni ab barra me bieys batalhar ? »..... — Respono David : « Tu bieys a mi ab armes, et jo a tu en lo nom deu-me Senhor Diu ; et dare aus ausetz a mynyar de las toes carns uey ».

Et, suus so, Golias dressa [-s] per vier (1) contra David. — Et eg tremeto une peyre ab la fone, et dona lo atau coop sus lo front, que l'i trenca ; et antz que lo geguoant se arcordas, tira-u aute per lo medixs loc ; entra-u en lo cap, tant que lo geguoant se bolo estreger ; pero geta David la tersa peyra et meto la y en lo medixs loc, et cado lo geguoant en terra

(1). « Vier », venir ; trois et quatre lignes plus haut « byeys » tu viens. Voilà une preuve bien évidente qu'il n'y avait, dans notre idiome, qu'une seule et même prononciation pour le *b* ou le *v* : dans l'écriture d'un même mot écrit deux fois de suite, on mettait *b*, *v* indifféremment l'un pour l'autre. Ce qui en a été dit ci-dessus, nº 84, ne saurait donc être infirmé par la remarque de M. Paul Meyer, *Romania*, III, p. 436.

mort. Et David ana [a] luy, et trenca lo lo cap ab lo so cooteg. — *Tom.* I, *p.* 54.

Quand David fut armé des (armes de Saül), il se trouva fort embarrassé, et dit : « Otez-moi tout ceci, avec quoi je ne pourrais ni ne saurais combattre, je n'ai pas l'usage de telles armes ». — On le désarma ; il prit alors sa besace, où il mit cinq pierres rondes et polies, (choisies) dans le torrent ; puis, le bâton à la main, avec une fronde bien maillée, et la besace au côté, il s'élança vers le lieu du combat.

A sa vue, le géant, plein de mépris, lui dit : « Suis-je un chien, que tu viennes armé d'un pieu ou d'un bâton pour combattre contre moi ? »...... — David répondit : « Tu viens à moi avec des armes, et, moi, je viens à toi au nom de Dieu, mon Seigneur ; je donnerai aujourd'hui de ta chair à manger aux oiseaux ».

Aussitôt, Goliath se dresse et marche contre David. — Celui-ci lui lance une pierre avec sa fronde ; elle l'atteint au front d'un coup si violent, qu'elle le lui fend ; et, avant que le géant puisse se remettre, David lance une autre pierre, qui, le frappant au même endroit, pénètre dans la tête ; le géant veut se retirer, mais David, d'un troisième coup de pierre, frappa encore au même endroit, et le géant tomba mort par terre. David s'approcha du Philistin, prit son épée et lui coupa la tête.

Estant aqui, un die fo que l'enfant se anabe deportar ab d'autes infantz, et abe plaut, et en lo miey de la biele abe un lac plee d'aygua, cum en auguns locx n a, quant plau. Et l'enfant espia aquere aygua a la ribe, et fe de la fangua que y ere XII figures de ausetz, trop beres, et ditz : « Ausetz, jo vos mani que boletz et biscatz ». Et los ausetz bolan et tengon lor vie. Apres dixs a l'aygua : « Jo t mani que sies clara tantost ». Et l'aygua fo clara cum una font vive.

Et lo die que asso fe, ere dissapte. Et los autes enfantz qui eren ab luy, ag dixon egs cascun a lor pay ; et los Judeus anan a Joseph, et dixon lo : « Joseph, castigue ton filh ; que

no fasa tantes causes ; que bee sabs, tu, que lo dissapte no s pertee de far obra ». Et ditz Joseph : « No es negun qu'eu podos castigar, sino Diu ». — *Tom.* II, *p*. 36.

Là (à Nazareth), un jour, l'enfant jouait avec d'autres enfants ; il avait plu, et, au milieu de la ville, il y avait une flaque, comme il y en a en quelques lieux, quand il a plu. L'enfant regardait cette eau, et, sur le bord, prenant de la boue, il en fit douze belles figures d'oiseaux : « Oiseaux, dit-il, volez et vivez, je vous le commande ». Et les oiseaux volant s'en allèrent. Il dit ensuite à l'eau : « Je veux que tu deviennes claire à l'instant ». Et cette eau fut claire comme une vive fontaine.

Le jour où il fit cela était un samedi. Les enfants qui étaient avec lui le rapportèrent à leurs pères ; les Juifs vinrent dire à Joseph : « Corrige ton fils ; qu'il ne fasse point de telles choses ; tu sais bien, toi, qu'il ne nous est point permis de faire œuvre, le samedi ». Joseph répondit : « Il n'est personne qui puisse le corriger sauf Dieu. »

7. — Lettres de Gaston-Phœbus.

20 juillet 1376.

Aus baroos e genthius de Bearn.

Bolem et bos mandam que, de diiaus proximar bient en VIII jorns, siatz a Morlaas ab totes las gentz d'armes que aver porratz, plaa aparelhatz, a la nostre honor e a la bostre, per anar am nos fore la terre ; e en so no falhiatz, en tant quant nostre honor amatz ni porretz menhs far enta nos, e en las penes de cors et de bees. — Lo XX de julh M CCC LXXVI. — *Rôles de l'armée de Gaston-Phœbus, p*. 8.

Aux barons et nobles de Béarn.

Nous voulons et vous mandons que, de jeudi prochain en huit

jours, vous soyez à Morlaas avec tous les hommes d'armes que vous pourrez (avoir), bien équipés, à notre honneur et au vôtre, pour aller avec nous hors du pays ; en ce ne faites faute, pour notre honneur que vous aimez, vous ne pourriez moins faire, sous peine de corps et de biens. — Le 20 juillet 1376.

4 septembre 1385.

A nostre amat P. Bernat de Giestas.

Merebilham nos per que no abetz feite l'emformation que nos vos abem mandat far, ensemps ab maeste P. Deu Ban, notari de Carresse, e ab Menauton de Ssus, sus los articles e causes que lo diit Menauton vos deu balhar ; per que volem e vos mandam que tantost, viste la letre, totz ensemps la fasatz, e que p goardetz que sus [so] no sie vostre la faute. Diu sie am vos. — Dades a Beuste, lo IIII jors de setemer (M CCC LXXXV). — *Le Béarn, sous Gaston-Phœbus*, p. 1.

A notre aimé P. Bernard de Gestas.

Nous trouvons étrange que vous n'ayez point fait l'information que nous vous avons ordonné de faire, avec maître P. Du Ban, notaire de Carresse, et avec Menauton de Sus, au sujet des choses indiquées dans les articles que le dit Menauton vous doit remettre; c'est pour quoi, nous voulons et vous mandons qu'immédiatement, à lettre vue, tous (trois) ensemble vous fassiez cette information; gardez-vous que sur ce il n'y ait de votre faute. — Dieu soit avec vous. — Données à Beuste, le 4 septembre (1385).

8. — Les honneurs d'Archambaud.

Mai 1414.

Arnauton d'Arroscaa parti (a cabag) deu casteg enter

vespres et noeyt, lo dissapte vespre de las honors, ab VIII servidors a pee, vestitz de negre, et los capayroos vestitz per la dolhe ; et anave tot graciosement per la carrere, parlan belemens ab aquegs qui anaven ab luy.

Et los qui anaven de pee demandaven a Arnauton : — « Arnauton, vos ont nos miatz ? » — Et eg dise que anave denunciar a las gens qui eren aqui que, aixi cum Moss. lo comte, qui Diu perdon, sole far grans festes et combitz et dons et autres honors, que sabossen que eg ere mort, et que l'endomaa se fasen las honors, et que lo volosse cascun hondrar, et que serquave Madone la comtesse et Moss. lo Captau, et totz los autres filhs, per denunciar los ac : et asso dise a las gens qui trobave, demandan los ont los trobare....

Et aixi ana dequi a Depart, a Sent-Gili et a la rue de Sent-Peyre, et après torna au castet, et en apres la crampe de Madone, lo barat en miey ; et aqui obrin las finestres qui eren barrades, et parla semblantes paraules que dessus, lasquoaus dise que fossen dites a Madone ; et, quant ago parlat un pauc, las fenestres fon barrades, et d'aqui enfore eg s'en ana.... — *Revue d'Aquitaine*, 1860.

Arnauton d'Arroscaa partit (à cheval) du château entre vêpres et nuit, le samedi veille des honneurs (1), avec huit serviteurs à pied, vêtus de noir, en grands manteaux de deuil. Il allait *gracieusement* par la rue, s'entretenant avec ceux qui l'accompagnaient.

Et les personnes qui allaient à pied, lui demandaient : — « Arnauton, où nous menez-vous ? » — Et lui disait qu'il allait annoncer aux gens, là présents, que Mgr le comte, que Dieu pardonne, qui avait coutume de faire fêtes, festins, dons et autres magnificences, était mort, et que, le lendemain, avaient lieu les honneurs, auxquels chacun voudrait bien assister ; qu'il cherchait Madame la comtesse et Mgr le Chaptal, et tous les autres fils du

(1) Il s'agit d'un service funèbre célébré à Orthez en l'*honneur* d'Archambaud, comte de Foix, souverain de Béarn. De nos jours encore *haunous,* honneurs, s'emploie en béarnais pour signifier obsèques, service funèbre.

comte, pour e eur annoncer ; il parlait ainsi aux gens qu'il rencontrait, leur demandant où il trouverait Madame.....

Il alla ainsi à Départ, à Saint-Gilles (1), à la rue de Saint-Pierre ; puis il retourna au château ; il se plaça derrière le fossé, du côté de la chambre de Madame, où les fenêtres étaient fermées ; on les ouvrit, il répéta les mêmes paroles que ci-dessus, disant qu'on les transmît à Madame. Après quelques instants, les fenêtres ayant été fermées, il se retira...

9. — Défenses faites aux Cagots.

4 août 1471.

....Que no agossen a tenir bestiars, ni far laboradge, mes que agossen a bibre ab lor offici de charpanterie cum antiquementz aven acostumat et se deve far. — Item, que no agossen ad anar descaus enter las gens deu loc. — Item, que no agossen a entrar en lo molii per moler cum presumiven et attemptavem far, mes lo sag balhassen au molier a la porta de la mole per moler. — Item, que agossen a domandar l'aumoyne et queste acostumade a cascun hostau en reconexence de lor chrestianetat et separatîon.

Item, que, quant anassen obrar per biele, se portassen en que beure, affin que no metossen en proe (2) a negun, ni begossen on los autres beven. — Item, que no anassen lavar a las fontz ni en autre lavader...., ni tant pauc frequentar en lavan bugade o baxere ab las autes lavadores. — *Mœurs béarnaises*, p. 44.

... Il leur était défendu de tenir du bétail, de labourer ; ils devaient vivre de leur métier de charpentiers, de coutume ancienne et obligatoire pour eux. — Item, il leur était interdit d'aller nu-pieds

(1) « Départ, Saint-Gilles » ; quartier et rue d'Orthez, qui portent encore aujourd'hui les mêmes noms.

(2) Proe (?).

parmi les gens de la localité. Item, ils ne devaient pas entrer au moulin pour faire moudre (leur grain), comme ils avaient la prétention et essayaient de le faire ; il fallait qu'ils livrassent le sac au meunier à la porte du moulin. — Ils ne pouvaient se dispenser de demander l'aumône, de faire la quête accoutumée dans chaque maison, à quoi ils étaient tenus comme Cagots et abjects.

Item, il leur était défendu de boire où le public buvait ; ils devaient, quand ils allaient travailler dans le village, porter de quoi boire, afin de ne mettre personne en *peine*. — Item, il leur était interdit d'aller laver aux fontaines ou autres lavoirs.... et de s'approcher des laveuses de linge ou de vaisselle.

10. Remède pour le mal de dents.

1480

Per garir los caxaus, prenetz hun topy nau ho bielh, e botatz hy sabia e maiorana e de totas bonas gerbas e mi[ey]a pinta de bii roge, e fetz lo fort bori. — E pus que agatz hun ardit o dus de pebe, e lo pyelatz.

E lo tiraratz deu foec, e botaratz lo pebe en lo topy ; e, cant lo pebe y sera, botaratz la boqua sus la *bapou* deu topy, e hobriratz la boqua ; — que sofriratz la quale tant com posquatz (1).

E pux preneratz de las gerbas, e las envoloparatz en bosta maxera. — *Arch. des Bass.-Pyr. E*, 359.

Pour guérir les dents (le mal des grosses dents), prenez un pot neuf ou vieux, mettez-y sauge, marjolaine, toutes bonnes herbes et demi-pinte de vin rouge ; faites fort bouillir. — Et puis ayez un liard ou deux de poivre, et le pilez.

Vous ôterez du feu le pot, où vous mettrez le poivre, et, quand le

(1) Au lieu de *bapou*, il y a dans le ms. « babo ».

poivre y sera, vous mettrez votre bouche bien ouverte sur la vapeur du pot, aussi longtemps que vous pourrez le souffrir.

Et puis ayant enveloppé les herbes, vous les appliquerez sur votre joue.

11. — Lettre de la princesse de Viane.

Vers 1480.

Juratz et bones gentz (d'Ossau), maeste Thomaas de Girone, nostre ben amat medecii, nos a diit et remostrat cum eg a entro au nombre de sept caps de egoas enter las maas de auguns sons gasalhans, en lo loc de Bilhere. Si bos pregam que, per honor de nos, vulhatz consentir et autreyar que tant lasdites egoas cum lo crexs qui daqueras salhira, pusquen peyxer, jaser et soyornar en lo Pont Lonc, per lo temps et exspasi de detz ans, franquement et quitis. Et nos en faratz plaser tres agradable et cause de laquoau bos sentiram von grat. Diu sie am vos. — Dades a Pau, lo sincq de octobre ; et ab aquet portador que nos fasatz resposta de vostre von voler en aqueste part. — *Livre Rouge d'Ossau,* p. 56.

MAGDELEINE.

Jurats et bonnes gens (d'Ossau), maître Thomas de Gironne, notre bien aimé médecin, nous a dit qu'il a sept juments chez quelques chepteliers du lieu de Bilhère. Nous vous prions de vouloir bien, par égard pour nous, consentir à ce que les dites juments et les produits qu'elles donneront puissent paître, gîter, séjourner au Pont-Long, dix années durant, en toute franchise. Vous nous ferez très-agréable plaisir, dont nous vous saurons bon gré. Dieu soit avec vous. — Données à Pau le 5 octobre. Veuillez en nous répondant par le présent porteur nous faire connaître votre bon vouloir.

MADELEINE.

12. — Un baron béarnais.

Fin du xve siècle.

Ung jorn, Johan de Casenave, de Coarrase, abe pescat ung bequart en lo Gabe ; lo senhor ne fo advertit, lo manda prener et capsionar, et, prees et capsionat, lo fe menar a la gau de son molii, et ana balhar l'aygue ad aquet, et, de feit, sino per la ajuda qui Diu lo dona, fora neguat en ladite gau.

Un jour, Jean de Casenave, de Coarraze, avait pris un beccard dans le Gave ; le seigneur en fut averti, et fit appréhender cet homme, qui, par son ordre, fut mené dans le canal du moulin ; le seigneur fit lever les écluses, et Jean ne dut qu'à l'aide de Dieu de ne pas être noyé.

Ung jorn, en lo mees de may M IIII^{c} XCVIII, lodit senhor de Coarrase tremeto mandar a Guilhemi de Berdilh que lo anas parlar au casteg, qui aixi a fe ; et, quant fo la, lodit senhor de Coarrase manda rigorosement audit Guilhemi une pipe de bii, qui abe a teberne, no ne benossa punt, mas la saubassa per luy ; loquoal Guilhemi lo dixo que eg abe companhoos qui obraben de pienti, et que no abe plus bii que aquera pipa, et falhibe que ne tregos l'argent per pagar ausditz companhoos, et que no abe remedi d'ont ne aber d'autre part, prega audit senhor que no lo fos desplasent; loquoal senhor de Coarrase, inconthinent, ab gran rigor, prenco et capsiona audit Guilhemi, et, pres et capsionat, lo meto en une colona aus grilhoos, et aqui lo estrenguo talement, que lo fe sclatar la sanc per los ditz, et talement lo tracta, que lo conbengo cridar multiplicades begades : « Biaffora, la forsa ! » loquoal criit fo audit per tot lo loc de

Coarrase, o mayor partide dequet. — *Un Baron béarnais, etc,* p. 7 et 38.

Un jour de mai 1498, le seigneur de Coarraze envoya dire à Guillaume de Berdilh de venir lui parler au château ; Guillaume obéit ; dès qu'il fut là, le seigneur lui ordonna de ne point vendre le vin d'une barrique qu'il avait à débiter ; « je veux que ce vin soit pour moi », dit-il ; Guillaume répondit qu'il avait des ouvriers qui fabriquaient des peignes, et qu'il ne pouvait les payer qu'avec le produit de la vente de son vin, que cette barrique était la seule qu'il possédât ; « de grâce, dit-il, qu'il ne vous déplaise point que je la débite ». Le seigneur, furieux, fit saisir cet homme ; il fut attaché à une colonne, les grillons (1) aux doigts ; ils furent étreints avec tant de force que le sang éclata par les extrémites ; le malheureux criait : « *Biaffore,* au secours ! » Ses cris répétés furent entendus de la plus grande partie du village de Coarraze.

13. — Lettre du roi et de la reine de Navarre.

9 mai 1560.

A nostres cars et bien amatz los jurats goardes et comunautat de Lobier-Juson, — lo Rey et la Regine.

Cars et bien amatz, per so que nous em en prepaus de meter nostre draperie de Nay enter las maas deus marchans de nostre present pais, affin que aquere sie continuade per la commoditat de nostres subjectz, so qui bonnement no poyre estar, senhs trouvar lo moyen de haber de la lenhe per lo servicy de nostre tinturerie ; qui nos a feyt vos escriber la presente, affin que vos ayatz a vender de la lenhe de vostre boscq deu Jaup ausditz marchans per lo

Ancien français « grésillons » instrument de torture à serrer les pouces.— Dans les *Griefs des gens de Coarraze contre leur seigneur, Gaston de Foix,* les *grilhoos* sont ainsi définis : « lo bota une corde prime aus ditz et l'i strenhe », *lui mit une corde fine aux doigts pour les étreindre.*

servici de ladite tinturerie, tant solament en pagan (1) rasonablement.

Et nos faratz servici agradable de entreprener de los en fournir per certan temps, en pagan ad atal pretz que enter nostre advocat genneral et vos sera advisat, auquoal nos habem donnat poder de arcordar ab vos, seguyen las offres que nos habetz feyt de entreprener de nos fournir de ladite lenhe.... Pregam lo Creator vos haber en sa saincte garde. — De Pau, lo naval de may 1560. — *Arch. des Bass.-Pyr.*

ANTOINE. JEHANNE.

A nos chers et bien aimés les jurats, gardes et (gens de la) communauté de Louvie-Juson ; — le Roi et la Reine.

Chers et bien aimés, nous nous proposons de mettre notre draperie de Nay entre les mains des marchands de notre pays, pour qu'elle soit continuée à l'avantage de nos sujets. Mais cela ne pourrait se faire, si l'on ne trouvait le moyen d'avoir du bois pour le service de notre teinturerie. Aussi, vous écrivons-nous la présente, afin que vous vendiez du bois de votre forêt du Jaup (2) aux dits marchands pour le service de la dite teinturerie, bien entendu à un prix raisonnable.

Vous nous rendrez agréable service en vous chargeant de leur fournir du bois pendant un temps fixé, au prix qui sera convenu entre vous et notre avocat général à qui nous avons donné tout pouvoir pour traiter conformément aux offres que vous avez faites de nous fournir du bois.... Nous prions le Créateur de vour avoir en sa sainte garde. — De Pau, le 9 mai 1560.

ANTOINE. JEANNE.

(1) On remarquera que l'*écriture* de ces « extraits » de textes anciens n'est pas de touts points conforme aux règles établies dans la *Grammaire béarnaise*. Celles-ci ont été formulées après de multiples observations sur ce qui se pratiquait, non *quelquefois*, mais le *plus souvent*.

(2) Le bois du Jaup, qui ne se trouve pas, croyons-nous, dans le territoire de la commune de Louvie-Juson, n'est pas indiqué dans le *Dictionnaire topographique des Bass.-Pyrénées*.

14. — Psaume XXIX.

Orthez, 1583.

3. La votz de l'Omnipoten	La voix du Tout puissant
Dessuus las aigas s'enten ;	Sur les eaux s'entend ;
Lo gran Diu hè periglaa.	Le grand Dieu fait tonner.
Hens las nublas son parlaa	Dans les nuées son parler
4. Retentex d'estrange sorta ;	Retentit d'étrange sorte ;
La votz deu gran Diu es horta,	La voix du grand Dieu est forte,
La votz deu Segnoô, quoan crida,	La voix du Seigneur, quand il crie,
Es de maiestat ramplida.	Est pleine de majesté.
5. Lá votz deu Segnoô, sens aus,	La voix du Seigneur, sans autre chose,
Romp los cedres a la caus,	Rompt les cèdres au tronc,
Obé medix los qui an	Oui, même ceux qui ont
L'arradiz suus lo Liban,	La racine sur le Liban,
6. Et hè qu'eds sauteriqueian	Et fait qu'ils sautillent
Com los vetetz qui holeian ;	Comme les veaux qui folâtrent ;
Liban et Hermon s'en mautan	Liban et Hermon se meuvent
Com los licornatz qui sautan.	Comme faons de licorne qui sautent.
7. La votz de Diu ietta hoecs,	La voix de Dieu jette feux,
Eslamas et eslambrecs ;	Flammes et éclairs ;
Los desertz ne tremblen toutz,	Les déserts en tremblent tous,
Cadez tremola a sa votz. (1)	Kadès tremble à sa voix.

ARNAUD de SALETTES.

(1) Pour écrire sa traduction des *Psaumes*, Arnaud de Salettes s'était fait des règles orthographiques ; elles ne sont pas toutes exactes ; mais il les suit très-rigoureusement, ce qui donne au béarnais des *Psaumes* une régularité relative qui manque complétement aux *Eglogues* de Fondeville. Dans celles-ci, on ne voit que du *désordonné*. Il est à désirer que M. l'abbé Bidache, qui a pris avec le plus grand soin une copie de ces *Eglogues*, dont le mérite littéraire n'est pas sans valeur, se décide à les publier en faisant connaître, avec l'intelligence qu'il a du béarnais et le sens critique qui le distingue, tout ce que contient d'erreurs et d'incohérence d'*écriture* le ms. conservé à la *Bibliothèque de la ville de Pau*.

15. — Lettres d'Henri IV.

21 février 1580.

A nostres cars et bien amatz los juratz de nostre balee d'Ossau, — lo Rey, Seignor souviran.

Cars et bien amatz, aqueste es la terce vegade que nous vous habem escriut com per los bos et recommandables servicys a nous feytz per nostre bien amat lo cappitaine Espalongue, escuder de nostre escuderie, et afin de lo donnar plus grand moien d'accommodar sa maison de Beyrie, pres de nostre ville de Lescar, ont nos esperam anar prener nostre passetemps, quan seram en nostre pais de Bearn, nous lo aurem feyt don deu nombre de sieys cens journades de terre, et acquere prener en lo terrador deu Pont Long et au plus pres de ladite maison de Beyrie; et vous aurem pregatz de consentir a so que nostre dit don sortisse son effieyt, senhs prejudicy deu dret que vous pretendetz en lo dit terrador, et senhs tirar a consequence; a que vous no habetz voulut entender, ne menhs far resposte a nostres lettres, so que nous trouvam bien estrange.

Et, per so que desiram d'estar esclarcit quigne es sur so vostre voulountat, nous habem voulut far encoeres la presente per toutes autres, per vous diser que vous no falhiatz, incontinent que l'auratz recebude, de nous advertir de vostre deliberation, afin que, segond acquere, nous siam certioratz deu desir et affection que portatz a nostre obedience, et que nous procediam per ung autre moien a so que nostre intention sie accomplide; et no vous la habem feyte a autre fin, pregaram lo Creator, cars et bien amatz, vous haber en sa goarde. — A Nerac, lo xxj jorn de feurer 1580. — *Arch. des Bass.-Pyr.*

HENRY.

A nos chers et bien aimés les jurats de notre vallée d'Ossau, — le Roi, Seigneur souverain.

Celle-ci est la troisième fois que nous vous écrivons que, pour les bons et recommandables services à nous rendus par notre bien aimé le capitaine Espalungue, écuyer de notre écurie, et afin de lui donner plus grand moyen d'accommoder son domaine de Beyrie, près de notre ville de Lescar, où nous espérons aller prendre notre passetemps, quand nous serons en notre Pays de Béarn, nous lui avions fait don de six-cents arpents de terre à prendre sur le terrain du Pont-Long et au plus près de son domaine de Beyrie ; nous vous avions prié de consentir à ce que notre don sortît son effet, sans préjudice du droit que vous prétendez (avoir) sur le dit terrain, et sans tirer à conséquence ; à quoi vous n'avez voulu entendre, ni, au moins, faire réponse à nos lettres (1), ce que nous trouvons bien étrange.

Et, parce que nous désirons être éclairci (et connaître) quelle est sur ce votre volonté, nous avons voulu faire encore la présente pour toutes autres, pour vous dire de ne point faillir, incontinent après que vous l'aurez reçue, de nous informer de votre délibération, afin que, suivant ce qu'elle sera, nous soyons plus assuré du désir et affection que vous portez à notre obéissance, et que nous procédions par un autre moyen à ce que notre intention soit accomplie ; et, ne vous ayant fait (cette lettre à autre fin, nous prierons le Créateur, chers et bien aimés, de vous avoir en sa garde. — A Nérac, le 21 février 1580.

HENRY.

8 avril 1585.

A nostres cars et bien amatz los juratz de nostre balee d'Ossau, — lo Rey Seignor souviran.

Cars et bien amatz, nous vous habem cy-devant escriut

(1) C'était la fière indépendance des Ossalois de ce temps-là ; il n'y faudrait pas, il est vrai, chercher un modèle de courtoisie. Mais était-il juste qu'Henri IV voulût faire des libéralités à leurs dépens ? « Le silence des peuples est la leçon des rois ». — Henri IV était bien plus *béarnais* que les Ossalois : il se bornait à dire que leur silence lui semblait « bien étrange.

de nous far haber et tremeter sieys marros et dus caas mastins, que nous habem ordenat meter en nostre *grange* et mestayrie de Durance (1), a que vous ne vous etz encores sociatz d'obedir.

Ad aqueste cause nous habem bien voulut far la presente recharge per vous diser que vous no falhiatz, incontinent apres que l'auratz recebude, de nous tremeter losditz marros et caas, et los deliurar au filh deu vaquer qui goarde nostre bestiar, qui los condusira a nostre dite mestayrie de Durance. Et atant pregam lo Creator, cars et bien amatz, vous tiene en sa goarde. — A Nerac, lo VIII[e] jorn de april 1585. — *Arch. des Bass.-Pyr.*

HENRY.

A nos chers et bien aimés, les jurats de notre vallée d'Ossau, — le Roi Seigneur souverain.

Chers et bien aimés, nous vous avons ci-devant écrit de nous faire avoir et remettre six béliers et deux chiens mâtins que nous avons ordonné de mettre dans notre grange et métairie de Durance, a quoi vous n'avez eu encore souci d'obéir (2).

A cette cause, nous avons bien voulu revenir encore à la charge par cette lettre, pour vous dire de ne point faillir, incontinent après que vous l'aurez reçue, de nous remettre les dits béliers et chiens, et de les livrer au fils du vacher qui garde notre bétail, qui les conduira à notre métairie de Durance. Nous prions le créateur, chers et bien aimés, de vous tenir en sa garde. — A Nérac, le 8 avril 1585.

HENRY.

(1) Domaine dans le département de Lot-et-Garonne.

(2) Henri IV ne pouvait répéter, à l'adresse des Ossalois, ce proverbe : *Qui lèu da, dus cops da,* qui vite donne, deux fois donne. — Que l'on vienne nous parler ensuite du désir toujours empressé qu'avaient ces bons montagnards de « complaire à leur maître ! » On rapporte qu'ils lui avaient dit un jour : « Nos cœurs sont à vous » ; bonne parole ! Mais, d'après ce qui précède, on voit que c'est là peut-être tout ce qu'ils lui donnèrent.

BÉARNAIS MODERNE.

Les extraits suivants de pièces ou d'ouvrages écrits en béarnais moderne sont orthographiés d'après les règles contenues dans la première partie de la *Grammaire*.

1. — Sonnet.

« Cette composition se trouve en entier dans la poésie française ; elle fait partie des œuvres de Ronsard.... L'auteur du *sonnet* béarnais a surpassé de beaucoup Ronsard, non seulement par l'élégance exquise de l'expression, mais par la facilité et la grâce de l'allure. C'est lui qui paraît un original excellent, et Ronsard — j'en demande pardon aux mânes du grand poète — un bon traducteur. Il est vrai que réellement Ronsard, en écrivant ce sonnet, traduisait, non pas l'auteur béarnais, mais un pétrarquiste italien, Pierre Bembo, le célèbre cardinal de Léon X.... Le sonnet de Bembo me paraît supérieur à celui de Ronsard.... Mais les merveilles de l'expression restent toujours dans la version béarnaise. Celle-ci a été faite sur Ronsard et non sur Bembo. Il est évident que l'auteur béarnais a voulu montrer la supériorité de son langage sur le français, au point de vue bucolique et champêtre. Les expressions qui peignent le mieux, — *pingourlat*, *garimbet*, *sauteriqueya*, *arricouquetz*, *etc.*, — ont été triées avec un art prévoyant et serties d'une main habile dans le métal pur et brillant de ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie poétique » ; — Léonce Couture, *Revue d'Aquitaine* ; Tom. VII.

Quoand lou printemps, en raube pingourlade,
Ha hèyt passa l'escousou deus grans redz,
Lou cabiroü, per boundz e garimbetz,
Sauteriqueye au mieytan de la prade.

Au bèt esguit de l'aube ensafranade,
Prenent la fresque, au loung deus arribetz,
Miralha-s ba dehens l'aygue aryentade,
Puix seu tucoü hè cent arricouquetz...

Deus caas courrentz cranh chic la clapiteye ;
Et se tien saub.... Mes, entant qui houleye,
L'arquebusè lou da lou cop mortau !

Atau bibi sens tristesse ni mieye,
Quoand u bèt oelh m'ana ha, per embeye,
Au miey deu coo, bère plague leyau.

Président de GASSION.

Lorsque le printemps, à la robe diaprée,
A chassé le froid cuisant,
Le chevreuil bondit, gambade,
Sautille au milieu de la prairie.

Au beau lever de l'aube safranée,
Prenant le frais le long des ruisseaux,
Il va se mirer dans l'onde argentée,
Puis sur le tertre il fait cent cabrioles.

Il craint peu les aboiements de la meute ;
Il se croit en sûreté.... Mais, pendant qu'il folâtre,
Le chasseur le frappe d'un coup mortel !

Ainsi je vivais, sans tristesse ni demie (1),
Quand un bel œil vint me faire, par envie,
Au milieu du cœur une plaie profonde.

2. — Le jeune Soldat.

.... Toutz lous sourdatz, en medixs equipadge
Au darrè deu serjant, passabem peu biladge.

(1). « Demie » en béarnais *mieye* ; j'ai dit ailleurs, par erreur, que *mieye* venait du l. *mica,* miette ; voy. *Illustrations du Béarn*, p. 62 ; c'est le féminin de *miey*, demi. Dans Molière, Sganarelle se plaint d'avoir été, « sans respect ni demi », fort.... *mal coiffé.*

Jou caminabi dret coum si houssi esterat.
Enfin, nous arribem, bèt tros loenh, hens u prat,
Oun se debè trouba toute nouste milici,
Dab noustes capitaas, enta ha l'exercici.
Tantican qui la hum, brabementz jou t'apreng
A pourta lou mousquet, y plaa tiene lou reng.
Mes quoand lous capitaas hasèn doubla las files,
Aco ja sabèn ha lous sourdatz de las biles ;
Mes per lous deu biladge, edz j'èren tan estros,
Que de trucxs lous serjantz lous poudaben lous os.
Enta Fontarabie ens calou (puixs) marcha.
Peu camii que mingem quauque aucat, y garie ;
Mes quoand hum la, peu cot nou-ns passabe harie,
Sinou que paycouletz, mey hortz que lous calhaus.
Lous sourdatz de biladge ey cadoun toutz malaus :
Coum habèm coustumat la doussou de la broge,
Au cot que t'ens gaha coum bère perpitoge,
D'enguisera taa du lou paa de munitiou.
Aquiu que-m hen a jou la grane traytiou :
Car lou serjant-major, qui la goarde cambiabe,
E qui nade brigalhe a jou que nou m'aymabe,
Per so que nat pintou jou nou bouli paga,
U matii me digou si-u bouli coumbida :
Jou qu'eu digouy que nou... Labetz ed t'em querèle,
E que t'em ba pausa lou brèspe en sentinèle
Au dabant la maysou de nouste coumandant.
La, de toute la noeyt. . . . .

FONDEVILLE ; *Pastorale.*

Tous les soldats, en même équipage,
Derrière le sergent, passaient par le village.
Je marchais aussi droit que si j'eusse été *éclissé.*

Enfin nous arrivâmes assez loin, dans un pré,
Où se devait trouver toute notre milice,
Avec nos capitaines, pour faire l'exercice.
Dès que nous fûmes là, bravement, moi, j'appris
A porter le mousquet, à bien tenir le rang.
Mais quand les capitaines faisaient doubler les files,
Les soldats des villes savaient bien le faire ;
Ceux du village étaient si embarrassés
Que les sergents leur donnaient des coups à leur rompre les os.
Vers Fontarabie, il nous fallut (ensuite) marcher.
Par le chemin nous mangeâmes quelque oie, quelque poule.
Mais quand nous fûmes là, par le gozier il ne nous passa point de farine,
Nous n'eûmes que des petits-pains, plus durs que les cailloux.
Les soldats de village tombèrent tous malades :
Comme nous étions habitués aux douceurs de la *broye*, (1)
Il nous prit à la gorge un mal,
En avalant le pain si dur de munition.
C'est là qu'on me joua le fameux tour :
Car le sergent-major, qui relevait la garde,
Et qui n'avait pas le moindre brin d'amitié pour moi,
Parce que je ne lui voulais payer aucune chopine,
Un matin me demanda si je le voulais inviter :
Je répondis que non.... Alors il me *querelle*,
Et va me mettre, vers le soir, en sentinelle
Devant la maison de notre commandant.
Là, de toute la nuit. . . . .

(1) Pâte de farine de maïs, nourriture ordinaire du paysan béarnais. On en fait, avec du lait, le repas du soir. — On appelle les habitants de Lescar *lous broujassès*, les mangeurs de *broje*, comme on dit ailleurs les « Normands boulieux, ainsi nommés à cause des Bas-Normands qui mangent force bouillie ». La tradition rapporte qu'au moment d'aller prendre leur repas, les gens de Lescar chantonnaient ces mots : *Lèyt e lèyt e broje, a culhé plee !* Lait et lait et *broje*, à cuiller pleine ! — Ces paroles avaient été adaptées à une sonnerie qui, chaque jour, à l'heure de midi, se faisait entendre d'un clocheton élevé anciennement au dessus de la sacristie de la cathédrale. — *Dictons du Pays de Béarn*, p. 185 ; Pau, L. Ribaut, éditeur, 1875.

3. — La brebis perdue.

De la plus charmante anesquete,
Pastous, bienetz me counsoula ;
Tantost pinnabe sus l'herbete,
Are nou l'èy au cuyalaa.
Quauque herum saubatye
Bié de la m'enlheba ;
Ou-dilhèu la boulatye
Hè ta s'em ha cerca.

You la-m goardabi sus la prade,
Pendent la sasou de las flous ;
You la-m hasi la plus beziade,
You la-m mynyabi de poutous.
Caresse, nou-n y ha nade,
Que n'habousse au courau,
E, coum la plus aymade,
A punhatz qu'habè sau.

Deu bèt troupèt de mas anesques,
Aquere b'en ère la flou ;
Lous qui bedèn sas laas taa fresques,
Cridaben : « o l'hurous pastou ! »
Are, you l'èy pergude !
Tant mau m'en sabera ;
Si lèu nou m'ey rendude,
B'en serey mourt doumaa !

. . . .

DESPOURRINS.

De la plus charmante brebis,
Pasteurs, venez me consoler ;
Tantôt elle sautait sur l'herbe,
Maintenant je ne l'ai plus au parc.
Quelque bête sauvage
Vient de me l'enlever ;
Ou peut-être la folâtre,
Veut-elle se faire chercher.

Je me la gardais dans la prairie,
Pendant la saison des fleurs ;
J'en faisais ma favorite,
Je la mangeais de baisers.
De caresse, il n'en est pas,
Qu'elle ne reçût au parc,
Et, comme la plus chérie,
A poignées elle recevait le sel.

Du beau troupeau de mes brebis,
Celle-là était la fleur ;
Ceux qui voyaient ses laines si fraîches
S'écriaient : « ô l'heureux pasteur ! »
Maintenant je l'ai perdue !
J en aurai tant de peine ;
Si elle ne m'est bientôt rendue,
J'en serai mort demain !

. . . .

4. — La Bergère en pleurs.

Bère beryère, tout en plous,
Atau cantabe sas doulous :
Moun bèt beryè qu'ère arribat

Une bergère, tout en pleurs,
Ainsi chantait ses douleurs :
Mon beau berger était arrivé

Per tiene sa proumesse ;	Pour tenir sa promesse ;
U cruel hat qu'eu m'a enlhebat,	Un cruel sort me l'a enlevé,
Diu ! la courte alegresse !	Dieu ! la courte allégresse !
Fidèl Pigou, tu qui has audit	Fidèle *Pigou* (1), toi qui as entendu
So qui tant de cops m'habè dit ;	Ce que tant de fois il m'a dit ;
Tu qui-t plasès au caressa,	Toi qui te plaisais à le caresser,
Per so qui you l'aymabi,	Parce que je l'aimais,
Qui pertout l'anabes trouba,	Qui partout l'allais trouver,
Ayde-m au au ploura... sa-bi !	Aide-moi à le pleurer.. ça viens !
DESPOURRINS.	

5. — Les Aspois en 1794.

Pendent u sègle d'aur, desempuixs ta biengude,
Noustes pays que canten toun *Anesque pergude*,
Lou *Malhurous Pastou*, dab la *Beryère en plous*,
Y soun *Fidèl Pigou,* sensible a lurs doulous !...

Mes u die pourtant, la troumpete guerrière,
Qu'oüs ditz que l'enemic a passat la frountière ;
La fanfare autalèu que succède au clari,
Coum lou cant de Rouget-de-l'Isle, a Despourri.
Mey pourtant lous Aspees, en courrent à l'armade,
Que-s broumben de toun pay, y de sa triple espade ;
Y lous tendres pastous, lous nounchalentz aulhès,
Que-s lheben autalèu terribles fuslhès ! (2)

. . .

Aus noumbrous enemicxs, qui, coum la mar pregoune,
Peus sendès de Lescu, coum peus boscx de l'Argoune,
Bienèn houne sus nous, qu'haboun ta ha rampèu ?
Qu'haboun la *Marselhese* !... y qu'haboun u drapèu !

(1) *Pigou,* c'est le nom du chien de la bergère.
(2) Le 18 fructidor, 6,000 Espagnols furent repoussés par 600 de nos montagnards (DUGENNE, *Bulletin de la Société des Lettres* de Pau).

Qu'oü calou tiene haut, y qu'en haboun la talhe !
Pendent bingt-e-cinq ans que dura la batalhe !
Ou l'ihèr, ou lou cèu per nous qu'estou pourtat :
Que defendèm lou soü, l'haunou, la Libertat !!
Toutz lous Reys qui labetz, ens gausen ha la guerre,
Que-s bedoun oubligatz de mete joulh a terre.
Y de toutz aquetz frays, qui s'èren, Diu qni crey,
Hèytz sourdatz, ou demouns, bèt u que-s bira Rey.

NAVARROT.

Pendant un siècle d'or, depuis ta venue, (1)
Nos pères chantèrent la *Brebis perdue*,
Le *Malheureux Pasteur* avec la *Bergère en pleurs,*
Et son *Fidèle Pigou*, sensible à leurs douleurs !

Mais, un jour, la trompette guerrière
Leur dit que l'ennemi a passé la frontière ;
La fanfare aussitôt succède au chalumeau,
Comme le chant de Rouget-de-l'Isle, à (celui de) Despourrins.
Cependant les Aspois, en courant à l'armée,
Se souvinrent de ton père et de sa triple épée ; (2)
Et les tendres pasteurs, les nonchalants bergers,
Se dressèrent aussitôt terribles fusiliers !

Aux nombreux ennemis, qui, comme la mer profonde,
Par les sentiers de Lescun, comme par les forêts de l'Argonne,
Venaient fondre sur nous, qu'eurent-ils pour résister ?
Ils eurent la *Marseillaise !...* Ils eurent un drapeau !

(1) *Ta venue.* — La venue de Despourrins, ce passage est extrait d'une pièce intitulée : — A DESPOURRINS.

Les mots en *italiques* rappellent les meilleures compositions de ce poète, dont le Béarn aime tant les chansons.

(2) Ecusson gravé sur la porte de la maison, où naquit Despourrins; — souvenir d'un vaillant combat que le père du poète d'Accous (vallée d'Aspe) avait soutenu « contre trois gentilshommes étrangers. »

De là, ce vaillant dicton appliqué aux Aspois : *Aspees, cade-u bau mey que tres,* Aspois, chacun vaut mieux que trois. — *Dictons du Pays de Béarn,* p. 28.

Il fallut le tenir haut, ils *en eurent la taille !*
Pendant vingt-cinq ans dura la bataille !
Ou l'enfer, ou le ciel par nous fut porté :
Nous défendions le sol, l'honneur, la Liberté !!
Tous les rois qui alors osèrent nous faire la guerre,
Se virent obligés de mettre *genou terre.*
Et de tous ces frères, qui s'étaient, grand Dieu,
Faits soldats, ou démons, il y en eut un qui devint Roi ! (1)

6. — Marguerite.

Voici qui « est vif, preste et pimpant. Jasmin, que nous ne gâtons « guère, et qui ne nous a pas gâtés, aura beau regarder dans ses « œuvres ; il n'en fera jamais sortir une perle aussi mignonne que « celle-là.... » LE PAPILLON ; *Journal des Beaux-Arts*; Agen, 1853.

Margalidet, poumpouse e bère,
Que s'aplegabe deu marcat,
Quoand la saume, boun-grè, mau-grat,
Eu s'escape per la carrère.
Margot de courre... U Moussuret
Que l'estanga peu capulet,
E qu'eu digou ; — Bee courretz hère !
Hèy ! gouyatete, ètz de Bilhère ?
— Obio, Moussu, per pe serbi.
— Bee counexetz dounques *Yanete*,
Hilhe de *Yan de Poupe-by* ?
Qu'eu me haratz sus la bouquete,
Tant gayhasente et tant resquete,
Crouchi, per you, quoate poutous,
Coum lous qui bau you ha-p a bous.
— Escusatz-me per la begade,
Si ditz la drolle, e que hoegou ;

(1) *Bernadotte,* roi de Suède.

Moussu que soy bèt drin pressade,
Que p'en demandi plaa perdou ;
Mes, ta plaa ha, courretz detire
Ha-us a la saume qui-s retire,
Qu'arribera permè que you.

HATOULET.

La *petite* Marguerite, pimpante et belle,
Se retirait du marché,
Quand son ânesse, bon gré, mal gré,
S'échappe par la rue.
Margot de courir... Un petit Monsieur
L'arrête par le capulet,
Et lui dit : — Vous courez bien vite !
Hé ! jeune fille, êtes-vous de Bilhère ?
— Oui-da, Monsieur, pour vous servir.
— Vous connaissez donc *Jeannette*,
Fille de *Jean de Tette-vin ?*
Vous lui ferez sur sa petite bouche,
Si charmante et si fraîche,
Craquer, de ma part, quatre baisers,
Comme ceux que je vais vous donner.
— Excusez-moi pour le moment,
Lui dit la rusée, en s'enfuyant ;
Monsieur, je suis un peu pressée,
Je vous en demande bien pardon ;
Mais, pour bien faire, courez très-vite
Les donner à mon ânesse qui se retire,
Elle arrivera avant moi.

7. — Le paysan d'Ossau.

Quoand deu Bearn, a Pau, cade an, lous deputatz
Deus tres ourdis tienèn autes-cops lous Estatz,
Enta regla l'impost qui toutz interessabe,

Etz qu'èren toutz, a lur tour, coumbidatz
Enso de Mous de Lous, qui labetz presidabe.
Auprès d'u gros pastou, deputat per Ossau,
U senhou nabèt hèyt qu'ère segut a taule.
Ta-s trufa de l'aulhè, et que pren la paraule :
— Moussu lou deputat, lou te ditz bit-atau,
Quoand bouletz debara, lou ser, de la mountanhe,
Quin siulatz lou troupèt entau ha rassembla ?
N'hayatz pas hounte, anem, hètz coum a la campanhe.
Apres s'esta drin hèyt prega,
L'Ossalees doucementz que se-b boute a siula.
— Mes bee siulatz dab plus de force ?
— Oui, quoand lou troupèt ey hens quauque galihorce,
Ou que-s trobe fort loenh ; mes que siulam tout dous,
Quoand las bèstis, Moussu, soun au bèt près de nous.

E. PICOT.

Quand du Béarn, à Pau, chaque année, les députés,
Des trois ordres tenaient autrefois les Etats,
Pour régler l'impôt qui intéressait tout le monde,
Ils étaient, tour à tour, conviés
Chez Monsieur de Lons, qui alors présidait.
A côté d'un beau pasteur député par Ossau,
Un seigneur de fraîche date était assis à table.
Pour se moquer du berger, il prend la parole :
— Monsieur le député, lui dit-il de cette façon,
Quand vous voulez descendre, le soir, de la montagne,
Comment *sifflez-vous* le troupeau, pour le rassembler ?
N'ayez pas de honte, allons, faites comme à la campagne.
Après s'être un peu fait prier,
L'Ossalois doucement se mit à siffler.
Mais vous sifffez avec plus de force ?
— Oui, quand le troupeau est dans quelque fondrière,
Ou qu'il se trouve fort loin ; mais nous sifflons tout doucement,
Quand les bêtes, Monsieur, sont tout près de nous.

8. — Henri IV au château de Coarraze.

A tres lègues de Pau, de cap a las mountanhes,
Après habé seguit gayhasentes campanhes,
Sus u pic, oun lou Gabe en gourgoulhs ba mouri,
Lou castèt de Coarraze aus oelhs que-s bien auffri.
Aquiu, troben *air* pur, boune aygue, bère biste :
Dabant, tout qu'ey gauyous ; darrè, tout soumbre et triste.
D'u coustat, nou bedetz que blatz, troupètz, maysous ;
De l'aute, rocxs penentz, precipicis affrous ;
Mes sie que guinhetz ou lous mountz ou la plane,
La nature ey pertout riche, poumpouse, grane.
Qu'ey en aquet endret qu'Henric hou eslhebat,
Nou pas en rey flaunhac, mes en brabe sourdat.
Ta soun repas qu'habè drin de lard dab mesture,
U bèt quilhou de paa, sens cap de mascadure.
Lou dimenye pourtant, et las hèstes-ennau,
La qui-ns boulou balha qu'eu metèn au metau.
N'ey pas tout : deus paysaas que seguibe l'escole ;
Bestit de courdelhat, dab ue camisole,
Pèe-descaus, cabiroü, qu'eu lexaben ana,
E, coum u yoen pourii, nou hasè que pinna.
Baratz et passadés, sègues, tout qu'at *sautabe*,
E peu soumet deus rocxs, crabot, qu'arpateyabe,
Esberit coum yamey hasaa de Sent-Marty,
Fatigue, red, gaumas, eth sabè tout pati.
Tantost, près d'u terrè, soü croutzat d'ue bie,
Qu'argoeytabe la lèbe au bèt esguit deu die ;
Tantost, cabbat lous brius, traynabe l'arrousec,
Ou, ta gaha callotz, courrè coum l'eslambrec.
Soubent dab paysanotz qu'essayabe sas forces ;
E calè lheba pees, prene-s a las estorces ?
Qu'ère coum u bencilh, e goalhard coum u tau !
A la perche, au bilhard, coum au pousse-calhau,

Ad arré n'ère estros... Lou ser, dens la parguie,
De toutz souns coumpanhous, *fourmatz* en coumpanhie,
Qu'ère lou coumandant, mes toustemps lur amic.

. . . .

E. VIGNANCOUR.

A trois lieues de Pau, vers les montagnes,
Quand on a parcouru de charmantes campagnes,
Sur un roc, au pied duquel le Gave en murmurant *passe*,
Là, on trouve air pur, eau limpide, belle vue :
Devant, tout est joyeux ; derrière, tout sombre et triste.
D'un côté vous ne voyez que blés, troupeaux, maisons ;
De l'autre, rochers pendants, précipices affreux ;
Mais, que vous regardiez les monts, ou la plaine,
La nature est partout riche, belle, grande.
C'est en ce lieu qu'HENRI fut élevé,
Non *pour être un* roi indolent, mais un brave soldat.
Pour son repas il avait un peu de lard avec de la *méture*,
Un beau morceau de pain, *sans autre mets*.
Le dimanche pourtant, et les jours de grande fête,
On lui mettait au *pot* (celle) *la poule* qu'il voulut nous donner.
Ce n'est pas tout : des paysans il suivait l'école ;
Vêtu de drap grossier, avec une camisole,
Nu-pieds, tête-nue, on le laissait aller,
Et, comme un jeune poulain, il ne faisait que sauter.
Fossés, buissons, haies, il franchissait tout ;
Et jusqu'au sommet des rochers il gravissait, comme un chevreau;
Eveillé comme jamais (ne le fut) *coq* de Saint-Martin,
Fatigue, froid, chaleur accablante, il savait tout souffrir.
Tantôt, près d'un tertre, (au point) ou deux chemins se croisent,
Il guettait le lièvre au beau lever du jour ;
Tantôt, à travers les courants, il traînait le filet,
Ou, pour prendre des cailleteaux, il allait comme l'éclair.
Souvent avec des petits paysans il essayait ses forces ;
Fallait-il lever des poids, se prendre à bras le corps?
Il était (souple) comme un lien de bois, et fort comme un taureau.

Quoi qu'il fît, il n'était pas maladroit... Le soir, dans la cour,
De tous ses compagnons,formés en compagnie,
Il était le commandant, mais toujours leur ami.

. . . .

9. — La Chapelle de Betharram.

Ce morceau de poésie remporta le prix destiné par le programme de la Société Archéologique de Béziers, *à l'auteur de la meilleure pièce de vers patois sur un sujet laissé au choix des concurrents* (Mai 1839).

M. Azaïs, membre de cette *Société*, a traduit en vers français les vers de notre poète.

I

Quoand lou Gabe, en bramant, ditz adiu a las penes,
Y s'abanse, a pinnetz, a trubès boys et pratz,
Que diseren que cranh de rencountra cadenes
Seus bordz de mile flous oundratz.

Au bou temps deus Gastous, ue beroye capère,
Counsacrade peu pople a la may deu Boun-Diu,
La qui, toutz ans, de loenh lous *Beuraymès* (1) apère,
Qu'ère deya segude au bord deu gran arriu.
Mes n'ère pas labetz, coum adare, noumade ;
N'ère pas *Betharram* ; que-b bouy dounc racounta,
Lous mes amicxs, quin hou la capère estréade
Deu noum qui tien despuixs en sa.

(1) Nom donné à ceux qui vont en pèlerinage visiter la chapelle de la Vierge. En route, ces pèlerins chantent : *Bee y-aniram — Ta Betharram !* Nous irons à Betharram ! — *Dict. du Pays de Béarn*, p. 109.

II

Drin au dessus de la capère,
Ue hilhote deus embirous
Houleyabe, bibe e leuyère,
Y qu'empleabe sa tistère
De las mey fresques de las flous.

Moun Diu ! la beroye flourete
Qui-s miralhe hens lou cristau,
Hens lou cristau d'aquere ayguete,
Y taa bribente, y taa clarete,
Qui ba banha lous pèes de Pau !

Per la coelhe, ere s'esdebure ;
Lou pèe que l'eslengue, y que cat...
Gouyatz ! la terrible abenture !
Lou Gabe, a l'arrauyouse alure,
Que la s'emboulegue au cabbat.

La praubote eslheba soun ame
A la qui sap noustes doulous :
Detire cadou bère arrame
D'auprès deu loc oun Nonste-Dame
Adyude lous sous serbidous.

Y, sens s'abusa, la maynade
Seseix, en l'estrenhent plaa hort,
La branque peu cèu embiade :
Per aquet mouyen ey saubade,
Y doucementz miade au bord.

. . . .
. . . .
. . . .

— D'ue fayssou taa merbelhouse
Puixs qu'ès arringade au trepas,
Migue, hens la capère oumbrouse
De ta patroune bienhurouse,
Bè-t remete de toun esglas.

Diü de you! quin ès marfandide!
Quin trembles de red y de poü!
De ta raube blangue, gouhide,
Y de touns peus, l'ounde limpide,
En gouteyant, mulhe lou soü.

« Sens boste ayude, èri pergude,
Sa ditz ere, Reyne deu cèu!
Arres n'a bist quoand souy cadude;
Mes bous qui m'habetz entenude,
M'habetz adyudade autalèu.

« Boune may, pertout que-ns demoure
La tendresse de boste amou;
Quoand roullabi cabbat l'escourre,
Qu'habetz dat ourdi a la cassourre
Qu'embiesse ue arrame enta you.

« You p'auffri dounc ma bère arrame,
Que la-b depausi sus l'auta;
Y mey, que hèy bot en moun ame
Qu'assi dabant bous, Nouste Dame
Gn-aut *bèt arram* que lusira.

« Sente Bierye, nou-p cau pas cranhe
Que m'en desdigue lou me pay:
Souns moutous pèixin la mountanhe,
Souns blatz croubexin la campanhe,
Qu'eu hara counsenti ma may.

« E you dab ue ardou nabère,
En memori de tout asso,
Tout mees, en aqueste capère,
Oun boste sent amou m'apère,
Bierye, que p'oubrirey moun coo ! »

III

La capère despuixs estou fort renoumade.
Au miey deus *ex voto* de soun riche thesaur,
Que bin, enter las maas d'ue imatye segrade,
L'auffrande d'u *bèt arram* d'aur.

D'aquiu lou noum deu loc... Soubent, loenh deu hourbari,
Oum que s'y ba goari de toute passiou,
En retrempant soum ame au pensa salutari
Deus turmentz qui per nous pati lou Saubadou.

Courretz ta Betharram, hilhotz de la Navarre,
Poples de la Gascounhe y deus bordz de l'Adou ;
La Bierye a Betharram nou hou yamey abare
Deus thesaurs deu dibin amou.

V. de Bataille.

I

Quand le Gave, quittant les rochers pour les plaines,
S'élance, en bondissant, dans les bois, dans les prés,
On dirait qu'il a peur de rencontrer des chaînes
Dans les touffes de fleurs dont ses bords sont parés.

Au bon temps des Gastons, une chapelle sainte,
Qu'à la mère de Dieu bâtirent nos aïeux,
Ouvrait déjà, non loin du Gave, son enceinte
Aux nombreux pèlerins accourus en ces lieux.

Il n'avait point alors, ce modeste hermitage,
Le nom de Betharram inscrit sur son fronton.
Fils du Béarn, je vais, dans votre vieux langage,
Vous conter d'où lui vient ce nom.

II

Près du toit où la Vierge veille,
Une fille des lieux voisins,
Vive, leste comme une abeille,
Allait, remplissant sa corbeille,
Des fleurs que moissonnaient ses mains.

O ciel ! quelle fleur séduisante,
Là, se mire au cristal de l'eau ;
De cette eau pure et transparente,
Qui, suivant sa rapide pente,
Baigne en passant les pieds de Pau !

Pour la cueillir elle se presse...
Son pied glisse... Jeunes garçons,
Ombragez vos fronts de tristesse !...
Le Gave, qui bondit sans cesse,
L'emporte dans ses tourbillons...

La pauvrette élève son âme
Vers Celle qu'émeut le malheur...
D'auprès des murs où Notre-Dame
Vient en aide à qui la réclame,
Soudain tombe un rameau sauveur.

La jeune fille qui se noie,
Saisit, en l'étreignant bien fort,
Ce rameau que le ciel envoie,
Qui sous son étreinte se ploie
Et la soutient jusques au bord.

. . . .
. . . .
. . . .

Puisqu'une aide surnaturelle
Te sauve du flot courroucé,
Petite amie, à la chapelle
De la Vierge à ta voix fidèle,
Va réchauffer ton cœur glacé.

O ciel ! que te voilà tremblante !
Tes dents craquent sous le frisson !
De ta robe blanche, collante,
L'eau, goutte à goutte ruisselante,
A tes pieds mouille le gazon.

« Sans votre aide, j'étais perdue,
Dit-elle alors, Reine du ciel,
Ma chute, nul ne l'avait vue ;
Mais vous, qui m'avez entendue,
Êtes venue à mon appel.

« Votre amour, ô douce patronne !
Pour nous toujours veille d'en haut :
Quand l'eau m'entraîne, m'environne,
Au chêne votre voix ordonne
De m'envoyer vite un rameau.

« O Vierge ! je vous fais hommage
De ce rameau qui sèchera ;
Mais, sur mon âme, je m'engage
A mettre aux pieds de votre image
Le *rameau* qui toujours luira.

« Trouverai-je, ô Vierge divine !
Mon père contraire à mon vœu ?
Ses agneaux paissent la colline,
Dans les champs sa moisson s'incline...
Ma mère obtiendra son aveu.

« Et moi, dans une ardeur nouvelle,
En souvenir de ce bonheur,
Tous les mois, à cette chapelle
Où votre saint amour m'appelle,
Je vous ferai don de mon cœur. »

III

La chapelle, depuis, fut de tous vénérée.
Parmi les *ex voto* de son riche trésor,
On voit briller, aux mains de l'image sacrée,
L'offrande d'un beau rameau d'or.

De là, le nom du lieu.... Loin du bruit de la ville,
Là, de ses passions se guérit plus d'un cœur,
Et l'âme s'y retrempe à la pensée utile
Des tourments que pour nous endura le Sauveur.

Courez à Bétharram, enfants de la Navarre
Peuples de la Gascogne et des bords de l'Adour ;
A Bétharram jamais la Vierge n'est avare
Des trésors du divin amour.

10. — Le Pasteur malheureux.

Voici la plus vantée de nos *Cansous*, ou plutôt la plus aimée, et comme le chant national des Béarnais ; » MAZURE, *Prof. de Philosophie au Coll. Royal de Pau.*

« Quelle vérité dans ces plaintes du *Pasteur malheureux* ! Quel mélange attendrissant de tristesse, d'amertume et d'amour ! Mais en même temps quelle perfection de style ! Je ne voudrais pas descendre dans le détail ; mais comment ne pas remarquer la justesse et l'imprévu de ces images pittoresques, cet orgueil d'une bergère, pour qui la maison de son amant n'est plus assez haute d'un étage, ces moutons

qui semblent partager la vanité de leur maîtresse !... »
MOET ; *Prof. de Rhét. au Lycée de Pau.*

On a toujours vu ce morceau divisé en couplets de trois vers chacun. Plusieurs raisons nous ont déterminé à ne pas adopter cette division. Ici, nous nous bornons à dire que la musique, lorsqu'on chante ces couplets, fait entendre, d'une manière très-sensible, qu'ils doivent être transcrits comme nous les présentons.

La haut sus las mountanhes,	Là haut sur les montagnes,
U pastou malhurous,	Un pasteur malheureux,
Segut au pèe d'u hau,	Assis au pied d'un hêtre,
Negat en plous,	Noyé de pleurs,
Sounyabe au cambiament	Songeait au changement
De sas amous.	De ses amours.
Coo leuyè, coo boulatye,	Cœur léger, cœur volage,
Disè l'infourtunat,	Disait l'infortuné,
La tendresse e l'amou	La tendresse et l'amour
Qui t'èy pourtatz,	Que je t'ai portés,
Soun aco lous rebutz	Est-ce par là que j'ai mérité
Qui èy meritatz !	Tes rebuts !
Despuixs qui tu frequentes	Depuis que tu fréquentes
La yent de counditiou,	La gent de condition,
Qu'has pres u taa haut bol,	Tu as pris un si haut vol,
Que ma maysou	Que ma maison
N'ey prou haute enta tu	N'est plus assez haute pour toi
Du cabirou.	D'un *chevron* (étage).
Tas oûlhes dab las mies	Tes brebis avec les miennes
Nou-s denhen plus mescla ;	Ne se daignent plus mêler ;
Tous superbes moutous	Tes superbes moutons
Despuixs en sa	Depuis longtemps
Nou s'aproxen deu mes	Ne s'approchent des miens
Qu'entaus tuma.	Que pour les frapper de la corne.

De richesses me passi,	De richesses je me passe,
D'haunous, de qualitat;	D'honneurs, de qualité ;
You nou souy qu'u pastou,	Je ne suis qu'un pasteur,
Mes nou-n y ha nat	Mais il n'y en a aucun
Que n'eus surpassi toutz	Que je ne surpasse
En amistat.	En amitié.
Encoère que sy praube	Encore que je sois pauvre
Dens moun petit estat,	Dans mon petit état,
Qu'aymi mey moun berret	J'aime mieux mon berret
Tout espelat,	Tout pelé
Que nou pas lou plus bèt	Que le plus beau
Chapèu bourdat.	Chapeau bordé.
Las richesses deu mounde	Les richesses du monde
Nou hèn que da turment;	Ne font que donner des tourments ;
E lou plus bèt Senhou,	Et le plus grand Seigneur,
Dab soun aryent,	Avec son argent,
Nou bau pas lou pastou	Ne vaut pas le pasteur
Qui biu countent.	Qui vit content.
Adiu, coo de tigresse,	Adieu, cœur de tigresse,
Pastoure sens amou!	Bergère sans amour !
Cambia, bee potz cambia	Changer, tu peux changer
De serbidou ;	De serviteur ;
Yamey nou-n troubaras	Jamais tu n'en trouveras
U tau coum you!	Un tel que moi !

11. — La Bistanflute.

Navarrot fit cette chanson aux Eaux-Bonnes, après un dîner, où il avait était convié par Mme M..... Ces couplets, où *pétille d'esprit*, s'adressaient à l'aimable hôtesse du poète :

So qui-m desligue la paraule,
Qu'ey lou darrè truc deu boussou;
Lou me reyaume qu'ey la taule;
Lou bii qu'apère la cansou,
Sustout quand ey de Juransou.
Cadu qu'ha soun tri,
Soun refri;
Mey lou deu me clari : (*bis*)
Qu'ey la bistanflute,
Flute, flute, flute;
Bou cop de flabute!
Truque tambouri!

Quand la noeyt ha tenut sas teles,
Aus trabatès d'u cèu plaa caut,
Ta que nou-s truquen las esteles,
Bee cau qu'oüs jogue quauque saut,
Lou brîulounayre de la haut.
Tout que ba soun tri,
Peu refri,
Jou crey, deu me clari : (*bis*)
Per la bistanflute, etc.

Quand lou counscrit ba ta la goerre,
De poü que he lou pas drin court
En audint brouni lou tounerre,
Mars qu'oü coundusex a la mourt
A truques de cops de tambour.
Tout que ba soun tri, etc.

Quand baxen ta las arribères
Las anesquetes, lous moutous,
Qu'en ban au brut de las esquères,
Per *batalhous* y *peloutous*;
Atau que sèguin lurs pastous.
Tout que ba soun tri, etc.

Las gouyatetes a la danse,
A menhs d'habe lou coo de hac,
Ta mielhe segui la cadence,
Debat lou mouchoèr, au soubac,
Qu'han l'*arratet* qui-oüs hè tic-tac.
Tout que ba soun tri, etc.

Quand jou bey taa bères malaudes,
Qui parlen de-s lexa mouri ;
Sens *Aygues Redes*, *Aygues Caudes*,
En cantant, jou las bouy goari,
« Lexatz-me ha » si-oüs diseri.
Tout que ba soun tri, etc.

Lou tambouri pagat d'abance,
DAUNE, que da plaa mechant sou.
Que-b bouleri plaa mete en danse ;
Mes que m'arranjatz de fayssou
Que n'èy ni rime ni rasou.
Que souy trop en tri
Tau refri
Deu me praube clari :
De la bistanflute,
Flute, flute, flute ;
Bou cop de flabute !
Truque tambouri !

Ce qui me délie la parole (*la langue*),
C'est le bruit du bouchon (qui saute) ;
La table est mon royaume ;
Le vin appelle la chanson,
Surtout lorsqu'il est de Jurançon.
Chacun a son train,
Son refrain,

Mais celui de mon chalumeau ;
Est la *bistanflute*,
Flûte, flûte, flûte ;
Bon coup de flûte ! (vigoureuse note)
Tape tambourin !

Quand la nuit a tendu ses toiles
Aux combles d'un ciel bien chaud,
Pour que les étoiles ne se heurtent point,
Il faut qu'il leur joue quelque saut (air),
Le violoniste de la haut.
Tout va son train,
Par le refrain,
Je crois, de mon chalumeau :
Par la *bistanflute*, etc.

Quand le Conscrit part pour la guerre,
De peur qu'il fasse le pas un court
En entendant gronder le tonnerre,
Mars le conduit à la mort
A force de coups de tambour.
Tout va son train, etc.

Quand descendent vers la plaine
Les brebis et les moutons,
Ils vont au bruit des clochettes,
Par *bataillons*, par *peletons ;*
Ils suivent ainsi leurs pasteurs.
Tout va son train, etc.

Les fillettes à la danse,
A moins d'avoir le cœur de hêtre,
Pour mieux suivre la cadence,
Sous leur mouchoir, à l'abri,
Ont le *petit rat* (le cœur) qui leur fait tic-tac,
Tout va son train, etc.

Quand je vois de si belles malades,
Qui parlent de se laisser mourir,
Sans *Eaux Froides*, sans *Eaux Chaudes*,
En chantant, je veux les guérir :
« Laissez-moi faire, » leur dirais-je.
Tout va son train, etc.

Le tambourin payé d'avance,
MADAME, donne un bien mauvais son.
Je voudrais bien vous mettre en danse ;
Mais vous me traitez de façon
Que je n'ai plus rime, ni raison.
Je suis trop en train
Pour le refrain
De mon pauvre chalumeau :
De la *bistanflute*,
Flûte, flûte, flûte,
Bon coup de flûte ! (vigoureuse note)
Tape tambourin !

12. — Les Souvenirs.

Lou soubeni qu'ey ue malaudie
Qui hè lou coo mey triste que la noeyt,
Hè negreya la bère lutz deu die,
E tout endret que-u hè parexe boeyt.
Qu'ey lou berée qui goaste l'aygue nete,
Oun lou sourelh es bienè miralha ;
Qu'ey lou bent red qui torre la flourete,
Quoand, au printemps, s'anabe esparpalha.

Ah ! soubenis de case e deu bilatye,
Que m'arribatz de cap, tout u hardèu ;
Que bouletz dounc? N'ey pas mey lou boste atye
De courre atau toutz nudz debat lou cèu ;

Anatz droumi debat la terre grise
Dab toutz lous mourtz qui soun partitz d'aquiu;
L'hibèr que bien dab l'aurey y la bise,
Anatz droumi sus la haute de Diu.

Nou bouletz pas?... y que tournatz encoère,
Birouleyant, dansant autour de you!
Quin bèt ahoalh, o troupe haroulère!
De que parlatz?... De plasés e d'amou...
Toutz, u per u, que desfilen adare
Coum lous sourdatz hèn autour deu drapèu.
Demouratz dounc, y muchatz-me la care;
Que-b bau counta, y sens ploura dilhèu...

AL. PEYRET, *Contes béarn.*

Le souvenir est une maladie
Qui rend le cœur plus triste que la nuit,
Obscurcit la belle lumière du jour
Et fait que tout endroit paraît vide.
C'est le poison qui corrompt l'eau pure
Où le soleil venait se mirer;
C'est le vent froid qui glace la tendre fleur,
Lorsque, au printemps, elle allait s'épanouir.

Ah! souvenirs du foyer et du village,
Vous arrivez vers moi, toute une foule;
Que voulez-vous donc? ce n'est plus de votre âge
De courir ainsi tous nus sous le ciel;
Allez dormir sous la terre grise
Avec les morts qui sont partis de là;
L'hiver vient avec le vent et la bise,
Allez dormir sur les genoux de Dieu.

Vous ne voulez pas?.. et vous revenez encore,
Tournant, dansant autour de moi!
Quelle belle volée, ô troupe folâtre!

De quoi parlez-vous ?... De plaisirs et d'amour...
Tous, un à un, ils défilent maintenant
Comme les soldats font autour du drapeau.
Restez donc, que je vous voie ;
Je vais vous conter, et sans pleurer peut-être...

13. — Le seigneur et le curé.

La seigneurie de Viellenave, commune de l'arrondissement d'Orthez, canton de Navarrenx, faisait partie de la baronnie de Jasses qui fut créée en 1644. Est-ce de cetle localité que vient le conte : Le seigneur et le curé ? *On n'en sait rien.*

Il nous a été dit dans l'arrondissement d'Oloron, vers la montagne; on y voit l'emploi de certaines formes de l'article particulièrement en usage dans le béarnais des hautes vallées : et, *le,* det, *du,* at, *au,* ara, *à la,* pera, *par la* ; *des finales en* a *faible y sont aussi notées.*

Et senhou de Bièlenaba qu'habè sabut qu'et so caperaa bié d'arrecebe cent escutz. Que-u manda at castèt, e, aquiu, per miassas, a mau grat, lou he fina aquera souma.

— Juratz pera fee, si-u dixou, que nou parlaratz james d'asso a homi ni hemne det mounde ; sinou, dab jou que p'at beyratz.

— Que juri, respounou et caperaa, de n'habe recous ad augu qu'a Diu.

— A Diu, tant qui-p playra, ditz et senhou ; dab et soulet, plus tard, que-m birarey etz ahas, e labetz que m'y daratz, bissè, u cop de maa.

Aco dit, que s'espartin. Et senhou s'en arridè coum u Judiu ; mes, bee l'y goardabe bèra et caperaa !

Et dimenje après, ara missa de haut die, que se-b boute a canta :

« Mossenh de Bièlenaba m'ha panat cent escutz, e que

m'ha hèyt jura pera fee de Jesu-Chrit de nou-n james parla a nat homi ni hemne ; que m'en arrencuri doungues soulamentz a *Jesum Christum, Dominum nostrum.* »

Conte popul.

Le seigneur de Viellenave avait appris que son curé venait de recevoir cent écus. Il le manda au château, et là, par des menaces, il le força de lui remettre cette somme.

— Jurez par votre foi, lui dit-il, que vous ne parlerez de ceci à homme ni femme au monde ; sinon, vous aurez affaire à moi.

— Je jure, répondit le curé, de n'avoir recours qu'à Dieu.

— A Dieu, tant qu'il vous plaira, dit le seigneur ; avec lui seul, plus tard, je tournerai (j'arrangerai) mes affaires ; et alors vous m'aiderez (m. à m.: vous m'y donnerez certainement un coup de main).

Cela dit, ils se séparèrent. Le seigneur riait comme un Juif ; mais, que le curé la lui gardait belle !

Le dimanche suivant, à la grand messe, le voilà qui se met à chanter :

« Mon seigneur de Viellenave m'a volé cent écus, et m'a fait jurer par la foi de Jésus-Christ de n'en jamais parler à homme ni femme ; je m'en plains donc seulement à *Jesum Christum, Dominum nostrum* ».

14. — Le Renard et le Batelier.

U die qui lou Renard habè ad ana dela-u Gabe, que demanda au Naulè deu ha passa.

— Pague-m d'abanse, ditz aqueste.

— N'èy pas nat soo, respoun lou Renard.

— E doun, hique-t a l'aygue, you nou-t bouy passa.

— Lou mi amic, ditz lou Renard, bèt cop que sèrb de sabe quauques bertatz ; si-m passes, que t'en diserèy tres.

— Bère pague ! Nou parles jamey qu'enta menti.

— Per Diu ! que-m podes crede hoey.

— Abise-t-y, que-t negui, si m'afrountes.

— Marcat hèyt, respoun lou Renard ; toque maa.

— Saute aci, ditz lou Naulè, et beyam las tres bertatz.

La nau qu'en ba... Renard que-s boute a dise :

— La lue n'arraye pas autant coum lou sou ; bahide, aco n'ey pas mensounye ?

— Nou pas nou, ditz lou Naulè.

E la nau qu'ère deya au miey deu briu.

— Segounde bertat : l'aygue nou-s semble pas au bii ; en èy mentit, brabe Naulè ?

— Nade brigue, fripou ! Malaye que nou sie tout pariè ! beberi per aci mantu cop deu blanc !

Lou glarè qu'ère labetz tout près ; Renard que p'y saute, e, de bèt drin loenh, que-s bire de cap au Naulè tau dise :

— Aqueste qu'ey la terce bertat ; lou mi amic, escoute plaa, goarde-la-t, que nou se-t pergue : Si cadu te pague atau, bourse nou-t cau.

Cont. pop.

Un jour que le Renard devait aller au delà du Gave, il pria le Batelier de lui faire passer l'eau.

— Paie-moi d'avance, lui dit celui-ci.

— Je n'ai pas le sou, répond le Renard.

— Eh bien, mets-toi dans l'eau ; je ne veux pas te faire passer.

— Mon ami, reprit le Renard, bien des fois il est utile de savoir quelques vérités ; si tu me fais passer, je t'en dirai trois.

— Beau salaire ! Tu ne parles jamais que pour mentir.

— Par Dieu ! Tu peux m'en croire aujourd'hui.

— Prends garde, je te noie si tu me trompes.

— Marché fait, répond le Renard, touche main.

— Saute ici, dit le Batelier, et voyons (quelles sont) ces trois vérités.

Le bateau filait... Renard se mit à dire :

— La lune n'éclaire pas autant que le soleil. Certes, ce n'est point là un mensonge...

— Non, non, dit le batelier.

Et le bateau était déjà au milieu du courant.

— Deuxième vérité : l'eau ne ressemble pas au vin ; ai-je menti, brave batelier ?...

— Pas du tout, fripon ! Hélas, que n'est-ce tout pareil ! Je boirais ici plus d'un coup du blanc.

Ils étaient alors tout près de la grève.... Renard y saute, et, d'un peu loin, il se tourne vers le Batelier pour lui dire :

— Voici la troisième vérité ; mon ami, écoute bien, et prends garde de te la perdre : Si chacun te paie ainsi, tu n'as pas besoin de bourse. (1)

(1) Sur ce thème de trois vérités dites par raillerie, pour prix d'un service rendu, il y a un apologue charmant « la Mésange et le Villageois » dans les *Récits d'un Ménestrel au* XIIIe *siècle* ; Natalis de Wailly, publication de la Société de l'histoire de France ; Paris, Renouard, 1876.

DEUXIÈME PARTIE

LES ESPÈCES DE MOTS

L'ARTICLE

182. — L'ancien article, *lo, la, los, las,* est aujourd'hui *lou, la,* le, la, *lous, las*, les : — *lou prat,* le pré, *la flou,* la fleur, *lous cassous,* les chênes, *las hoelhes*, les feuilles.

Le français n'a qu'une forme au pluriel « les » pour le masculin et le féminin ; le béarnais en a deux : *lous calhaus*, les cailloux, *las pèyres,* les pierres.

183. — *Lou* et *la* s'élident devant une voyelle ou *h* müette : *l'estiu* pour *lou estiu,* l'été, *l'aygue* pour *la aygue*, l'eau, *l'homi* pour *lou homi,* l'homme, *l'herbe* pour *la herbe*, l'herbe.

184. — L'article masculin, *lou, lous*, se contracte TOUJOURS non-seulement avec les prépositions *a*, *de,* « à, de », mais encore avec *enta* (par aphérèse *nta, ta)* signifiant « pour, dans, chez, sur ».

Ce même article se contracte SOUVENT avec les prépositions *sus*, sur, *per*, par, à travers de, dans, à cause de, pour.

En italien aussi on a la faculté de contracter avec l'article, non seulement, comme en français et en espagnol, les prépositions « à, de », mais encore les prépositions « sur, dans, par, pour » ; — Léon Vaïsse.

185. — La contraction de *lou*, *lous*, avec *a*, *de*, *enta (nta, ta)* produit : *au*, *aus*, *entau*, *entaus (ntau, ntaus, tau, taus)*; — *au* pour *a lou*, *aus* pour *a lous*, *entau* p. *enta lou*, *entaus* p. *enta lous*, *etc*. Exemples :

Segut *au* pèe d'u hau. — Assis *au* pied d'un hêtre.
Despourrins.

Lèu que passes *aus* bras de noustes pastouretes.
Navarrot.

Vite tu passas *aux* (dans les) bras de nos pastourelles.

Deus pastous adourat coum l'enfant *deu* miracle.
Navarrot.

Des pasteurs adoré comme l'enfant *du* miracle.

Quand jou m'en bau *entau* marcat. — Quand je m'en vais *au* marché.
Chans. pop.

Lou sort hurous
N'ey pas *entaus* praubes pastous.
Andichon.

Le sort heureux
N'est pas *pour les* pauvres pasteurs.

Taus gatyes, *tau* serbici
Que reglem tout, e puix qu'entrey en exercici.
Picot.

Pour les gages, *pour le* service,
Nous réglâmes tout, et puis j'entrai en exercice,

Que courri *tau* barbè. — Je cours *chez le* barbier.
Picot.

Tatay qui saute *tau* camii. — Bohémien qui saute *sur le* chemin.
Navarrot.

Les articles composés *au*, *aus*, au, aux, *deu*, *deus*, du, des, étaient primitivement dans la langue écrite *al*, *als*, *del*, *dels ;* voy., nº 56, la diphthongaison en béarnais de *l* après *a*, *e*. Les formes *au*, *deu* sont tout aussi anciennes ; on les trouve employées dans

le *Cart. de l'abbaye de Sorde* (acte de 1170), p. 151. Le texte de 1270 publié ci-dessus, p. 109, porte encore *als*, aux ; c'est, en ce temps-là, pour le béarnais, un cas exceptionnel.

M. Paul Meyer a relevé *deu*, *aus* dans des poésies religieuses en langue d'oc tirées d'un ms. latin de 1139 ; (voy. *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, juillet-août 1860) ; et il a fait très-justement remarquer que M. du Méril avait eu tort de proposer la substitution de *als* à *aus*.

186. — Au lieu de *deu*, *deus*, du, des, on dit communément *dau*, *daus*, ou *doü*, *doüs*. A Orthez, on emploie constamment, *dou*, *dous* : — « la cante *dou* printemps », la chanson du printemps ; « lou parla *dous* grans moussus », le parler des grands messieurs.

Le gascon de Bayonne a aussi *dou*, *dous* : — *dou can*, du chien ; *dous moutouns*, des moutons. Notre *doü* est le provençal *dou* (*o* accentué) : — « Flou *dou* cèu embaume moun ame » ; Fleur du ciel embaume mon âme ; J. Roumanille. — Vieux français *dou* :

Que novelles me dites *dou* chatel Avenant ?

Floovant.

187. — La contraction *fréquente* mais non *forcée* de l'article masc., *lou, lous*, avec les prépositions *sus, per*, produit *soü, soüs, peu, peus*, qui équivalent à : *sus lou, sus lous, per lou, per lous*.

Soü coustalat besii you repausi ma biste.

De Cazaux.

Sur le coteau voisin je repose ma vue.

Que-s yetaben *soüs* platz. Ils se jetaient *sur les* plats.

Picot.

Que nou lexetz pas ha *peu* caperaa, *peu* noble
Las leys ta si-medixs countre lou praube poble.

Navarrot.

Que vous ne laissiez pas faire *par le* prêtre, *par le* noble.
Les lois pour eux-mêmes contre le pauvre peuple.

Peus houratous que-t bedi. *A travers les* petits trous je te voyais.
Bordeu.

Peus casaus e *peus* camps, per ribères, *peus* pratz.
Bordeu.

Dans les jardins et *dans les* champs, *dans les* vallées, *dans les* prés.

Noeyt e die souspire et ploure
Peus charmes qui l'han encantat.
Despourrins.

Nuit et jour il soupire et pleure
A cause des charmes qui l'ont enchanté.

188. — *Seu*, *suoü*, sont employés pour *soü;* Navarrot a écrit : « lou berret *suoü* coustat », le berret *sur le* côté (sur l'oreille); — dans le *Parterre Gascoun* de G. Bedout, on trouve « *suoü* cap d'un banc » ; *sur le* bout d'un banc.

« *Seu* tucoü hè cent arricouquetz »; *sur le* tertre il fait cent cabrioles; — *Sonn.*, Gassion.

189. — Ces articles sont à Orthez (1) : *sou*, *sous*, *pou*, *pous*. Exemples : *sou lheyt*, sur le lit; *sous camiis*, sur les chemins, *pou coustat*, par le côté; *pous gouyatz*, par les garçons. — Le gascon de Bayonne emploie les mêmes articles; voy. *Fables causides* (Fables choisies) *de La Fontaine;* Bayonne, Paul Fauvet Duhart, 1776.

190. — L'article, *lou, lous*, se contracte avec la préposition *darré*, derrière : — *darrèu pourtau*, derrière le portail;

(1) Quand nous disons Orthez, Nay, Oloron, il doit être entendu que nous ne parlons pas seulement du langage propre à ces localités, mais de celui d'un certain nombre de communes qui sont plus ou moins rapprochées d'Orthez, de Nay et d'Oloron.

darrèus haus, darrèus bouixs, derrière les hêtres, derrière les buis; — Dr Mayniel.

191. — Il y a en béarnais un autre article composé, employé moins fréquemment que les autres : *eu*, *eus* pour *en lou*, *en lous*. « — Ensenhes desplegatz *eu* Pont Long », Enseignes déployées *au* (*dans le*) Pont-Long; *Fors de Béarn*.

La contraction *eu* pour *en le* se retrouve aussi en français ; la remarque en a été faite, croyons-nous, par M. Paul Meyer, *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1860; la note que nous avons sous les yeux n'est pas assez précise pour que nous puissions l'affirmer.

Au XVIe siècle encore, on disait « ès bocages », *dans les* bocages ; Ronsard. On sait que *ès* n'est usité aujourd'hui que dans les locutions : « *ès* mains » (jurisprudence), bachelier *ès* sciences, docteur *ès* lettres.

192. — En béarnais, l'article *lou*, *lous*, se contracte avec le substantif *moussu*, monsieur : — *maussoü*, *mousseu*, *moussuoü*, monsieur le :

Yamey noü- mentabèn que *moussoü* chibalié.
Picot.

Jamais on ne l'appelait que monsieur le chevalier.

Mousseu curè que sort deu seminari,
Peyret.

Monsieur le curé sort du séminaire.

Per *moussuoü* deputat,
Au scruty que passabe a l'unanimitat.
Navarrot.

Quant à Monsieur le député,
Au scrutin il passait à l'unanimité.

193. — Au lieu de l'article dont nous venons d'indiquer les diverses formes, il y en a un autre, presque seul usité, vers la montagne et à la montagne. A Nay et dans la partie sud de ce canton (arr. de Pau), à Oloron et dans les cantons d'Arudy, de Laruns, d'Accous, d'Aramitz (arr. d'Oloron), on emploie *et* (1), le, *ere,* la, *etz*, *eres,* les. — Le féminin, *ere, eres*, se prononce le plus souvent *era, eras.* Voir *a* final, ci-dessus, à la suite du n° 7. Exemples : — *Et sou,* le soleil, *era lue,* la lune ; *etz pastous*, les pasteurs, *eras baques*, les vaches.

194. — *Et*, le, se change en *er* devant une voyelle ou *h* muette : — *er aulhè*, le berger, *er homi*, l'homme. A la suite d'un mot terminé par une voyelle, l'article féminin est *ra :* — *gaha ra crabe*, prendre la chèvre; dans ce cas, il se trouve réduit à *r*, quand le mot suivant commence par une voyelle : *da r aulhe sens era laa*, donner la brebis sans la laine (*proverbe*) ; il y a des pasteurs qui oublient que « donner et retenir ne vaut ».

195. — *Etz,* les, devient *es : — es caas*, les chiens, *es boeus,* les bœufs. Pour la prononciation de *tz*, voir ce qui a été dit p. 93, au sujet de *tz* désinence verbale, 2e pers. du pluriel.

196. — *Et*, *etz*, le, les, avec les prépositions *a, de*, forment *at*, *atz,* aux, *det*, *detz* des, — Ex. : *at hilh*, au fils, *atz neboutz*, aux neveux, *det ray*, du frère, *detz cousiis*, des cousins.

197. — *Atz*, *detz*, se prononcent souvent *as*, *des* : — *as neboutz*, aux neveux, *des besiis*, des voisins.

(1) *Et* au lieu de *eth* qui se trouve dans la 1re édit. de la *Grammaire;* l'explication de ce changement a été donnée plus haut, p. 75 (note) au sujet du pronom *et;* — article et pronom sont de même origine ; latin *ille, illa*; les deux *l* deviennent en béarnais *t*, *r* (*et, era*); voy. nos 120, 151.

198 — Les formes contractes *at*, *atz* (*as*), aux, *det*, *detz* (*des*), des, sont au féminin : *ara*, *aras*, *dera*, *deras* (1). Ex. : *At putz*, au puits, *ara hount*, à la fontaine ; *atz* ou *as caperaas*, aux curés, *aras glèises*, aux églises; *det courbas* (2), du corbeau, *dera pigue*, de la pie, *detz* ou *des brums*, des nuages, *deras mountanhes*, des montagnes.

199. — Les prépositions *ta* (aphérèse de *enta*), *per*, se contractent aussi avec l'article *et*, *era*, ce qui produit : *tat*, *tara*, *pet*, *pera*. Exemples : *tat cap*, pour la tête, *tara came*, pour la jambe ; *pet pays*, par le pays, *pera nèu*, par la neige.

200. — Comme l'article simple *et* se change en *er* devant une voyelle ou *h* muette, n° 194, le même changement a lieu en pareil cas pour les articles composés, *at*, *det*, etc. — *Da at parent*, *ar amic*, donner au parent, à l'ami ; *pet camii*, *per arriu*, par le chemin, par le ruisseau.

201. — *En*, *ena* signifient : dans le, dans la, à le, à la. — *En houstau*, dans la maison, *ena bile*, dans la ville ; *en digt*, au doigt, *ens pèes*, aux pieds.

Proverbes de la montagne.

Qui bié amigalha-s *et* Pigou
Qu'ey u layrou

Qui vient se faire un ami *du* Pigou (chien de garde du troupeau) est un larron. — Il s'agit du *ravisseur* qui vise la bergère plutôt que les brebis.

(1) Il semblera peut-être que nous aurions dû écrire *d'era, d'eras*, et de même au masculin *d'et, d'etz* : à la *contraction* qui fait un seul mot de la préposition et de l'article, on préfèrerait l'*élision* qui laisse l'article séparé de la préposition. Mais puisque l'on admet *at*, pour *a et*, etc., pourquoi ne pas admettre *det* pour *de et*, etc ?

(2) Ce mot se prononce de deux manières : *courbas*, et, comme on l'a vu n° 169 : *courbaix* (*ix* = *ch*).

Qu'en bié atau
At pastou qui-s lèxe *ra* cape *en* houstau.

Il en vient ainsi (voilà ce qui arrive) *au* pasteur qui a laissé *la* cape *à la* maison. — Il mésarrive à celui qui a été imprévoyant ; « Prudence est mère de la sûreté ».

Tatz courbas
Er'aulhe poeyride nou pud pas.

Pour les corbeaux, *la* brebis pourrie ne pue point. — La satisfaction des appétits grossiers. « Les corbeaux vont à la charogne » ; Oihenart, *Prov. basques.*

Quand *er*'anada coumense *pet* dityaus,
Ben-te *ras* baques et tous braus.

Quand *l*'année commence *pur le* jeudi, vends *les* vaches et tes bouvillons.

Si *ra* rose *det* casau
Baxe de cap *at* houstau
Ara porte *ra* mourt que hè : gnau !

Si *la* rose *du* jardin penche *vers la* maison, *à la* porte *la* mort (fait entendre) « miaou ! » Elle « miaule » ; il lui faut une victime. — Tel est, dans nos montagnes, le langage imagé de la superstition.

Tat loup *er*'anhère.

Pour le loup *la* brebis. — A l'adresse de la jeune fille que guette le libertin.

Ta-s harta de lèyt,
Nou cau espoupa *r* aulhe.

Pour se rassasier de lait, il ne faut pas arracher la mamelle *à la* brebis. — Pour vouloir trop tôt être riche « ne tuez pas la poule aux œufs d'or ».

En mees d'abriu,
Era baque biu
Pera sègue ou *per* arriu
E si biu, mau biu.

Au mois d'avril, *la* vache vit *par la* (le long de la) haie ou *par le* (le long du) ruisseau, et si elle vit, mal elle vit.

M. Luchaire, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, a constaté l'emploi de cet article dans le langage des habitants de la montagne depuis le Béarn jusqu'à l'Ariége. (1)

M. Roque-Ferrier, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, a présenté, l'an dernier, à la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne (2), un mémoire très-intéressant, où il démontre d'une façon irréfutable que notre article *et* représente l'ancien article *el* relevé par Raynouard dans les œuvres des Troubadours et contesté par F. Diez dans sa *Grammaire des langues romanes.*

202. — En béarnais, les articles *lou, et,* s'emploient pour le pronom démonstratif.

— *Lou castèt de Pau*, le château de Pau, *lou de Coarraze*, le (celui) de Coarraze. — *La terre d'Aspe*, la terre d'Aspe, *la de Baretous*, la (celle) de Baretous. — *Lous homis d'Oloron*, les hommes d'Oloron, *lous d'Ossau*, les (ceux) d'Ossau. — *Las cansous de Despourrins*, les chansons de Despourrins, *las de Navarrot*, les (celles) de Navarrot.

— *Et bee det pay*, le bien du père, *et det hilh*, le (celui) du

(1) *Etudes sur les idiomes pyrénéens*, p. 229.

(2) *Revue des langues romanes*, oct. 1879, p. 114. — P. 120 : Extrait fort curieux d'un mandement écrit par un évêque de Comminges au XVIII[e] siècle, où se trouvent des exemples de *et, ere, etz, eres,* le, la, les ; *ere, eres*, y sont avec la préposition *de* et avec la préposition *a*. M. Roque-Ferrier écrit *d'ere* et *a'res* ; dans le premier cas, il élide la finale de la préposition et dans le second, l'initiale de l'article ; *deux* choses différentes pour le même fait. Ne vaut-il pas mieux admettre, comme nous venons de l'indiquer en note, que, dans les deux cas, il y a *contraction : dere, ares.*

fils. — *Eras hilhes der'arribère*, les filles de la vallée, *eras dera mountanhe*, les (celles) de la montagne.

203. — Nos articles précèdent l'adjectif possessif suivi d'un substantif. — *Lou me pay*, le mien père, mon père, *la mie may*, la mienne mère, ma mère. — *Et me ray*, le mien frère, mon frère, *era mie serou*, la mienne sœur, ma sœur.

204. — En béarnais, l'article *lou*, suivi d'un infinitif ou d'un participe, forme un véritable nom : — *L'ana, lou tourna*, l'aller, le retour. On lit dans les *Fors* : — *Lo judyat dat per lo Senhor*, le jugé (le jugement) donné par le Seigneur.

Même emploi de l'article avec l'infinitif en provençal ; Mistral s'exprime ainsi dans *Mirèio*, VIII :

Lou minja de ma fam sarié ti poutounet.

Le manger de ma faim serait tes (doux) baisers.

En citant ce vers, qu'il soit permis de remarquer que Navarrot a dit avec plus de sentiment :

Que biberi, que crey, de-b bede,	Je vivrais, je crois, de vous voir,
Sens paa, ni bii....	Sans pain, ni vin....

« Le boire, le manger, le plaignant, le pendu », sont des locutions couramment employées en français. Rousseau a dit : « Averti par *le baisser* du soleil de l'heure de la retraite ». Henri IV écrivait à Bellièvre : « *Le différer* accroît les défiances » ; à Mme de Gramont : « Dieu bénisse mon retour comme il a fait *le venir* » ; « A Gabrielle : Que je fus affligé hier soir, quand je ne trouvai plus le sujet qui me faisait trouver *le veiller* si doux ! » Le 8 juillet 1579, le *Béarnais* dictait, probablement le pied à l'étrier, un billet qui se termine ainsi : « Faict *au partir* de Nérac ». — M. Jung, dans son étude sur les *Lettres d'Henri IV*, a constaté que ce prince avait une préférence marquée pour les infinitifs transformés en substantifs. — Habitude béarnaise, peut-être ?

LE NOM

205. — Les noms béarnais sont en général du même genre que leurs correspondants français : *Lou bii,* le vin, *la bit,* la vigne ; *lou camp*, le champ, *la prade,* la prairie, *lou loup,* le loup, *la paquese,* la belette.

206. — Il n'y a qu'un très-petit nombre d'exceptions ; par exemple : *Lou cap,* la tête, *lou deute,* la dette, *la leyt*, le lait, *lou pot,* la lèvre, *la sang,* le sang, *la sau,* le sel, *la boup,* le renard, *la serp,* le serpent, *la tache*, le clou, *las ungles,* les ongles.

Pot, lèvre, baiser, ne vient pas, comme on l'a écrit dans la *Revue d'Aquitaine*, III, 179, des mots qui, en grec, signifient *boire*, *boisson*, *buveur*. Il ne se tire pas non plus, ainsi que Raynouard l'a affirmé, après d'autres, du latin *potare*, boire. On lit dans son *Lexique*, IV, p. 617 : — « *Potz* so ditz, quar *potare*, d'on ve aquel nom, vol dire beure », lèvres sont dites, parce que *potare*, d'où vient ce mot, veut dire boire. »

Ni les Grecs, ni les Latins, n'ont tiré les mots qui, dans leurs langues, signifiaient lèvres, des racines auxquelles appartenaient les mots signifiant boire, boisson, buveur ; et les Béarnais, les Gascons, tous les peuples du Midi de la France seraient allés *savamment* chercher ces racines pour en faire le mot lèvres ?... Ce n'est pas possible.

Il nous paraît plus simple, plus vrai, de voir dans *pot*, lèvre, baiser, un reste de la vieille langue des Celtes qui ont occupé nos contrées avant les Grecs et les Romains : — *Pocq,* bouche, en lang. celt., se trouve avec le même sens dans le gallois *poccyn*, dans le bas-breton *pocq*, dens l'irlandais *pog*, et, avec le sens de baiser, chez les Basques nos voisins : — *Pot eguin*, faire un baiser. — Voir *Dictionnaire* de la Langue d'oc d'Honnorat, et le *Dict. Trilingue* de Larramendi.

La serp, le serpent, ce nom a été employé au masculin dans un document de 1388 : *aucigo lo serp* ; il tua le serpent ; — Paul Raymond, *Enquête sur les serfs du Béarn.*

« Ongle », masculin en français, est dans la Lorraine et dans la Champagne, comme *ungle* en Béarn, du genre féminin. Les Lorrains et les Champenois disent *eune ingle*. La Fontaine fut probablement induit en erreur par l'usage de Château-Thierry, sa ville natale, lorsqu'il écrivit, *Fab.* VI, 15 :

Se rencontrant sous la main de l'oiseau,
Elle (l'alouette) sent son *ongle maline.*

207. — *Cap*, tête, *tache*, clou, ont pour synonymes *tèste* et *clau* qui sont, l'un, du genre fém., comme « tête » et l'autre du masculin comme « clou ». — *Tache* signifie particulièrement les clous que l'on met aux souliers, aux sabots : *cinq soos de taches taus esclops*, cinq sous de clous pour les sabots ; *Chans. pop.*

Cap ne signifie pas seulement « tête », au sens propre, mais encore : sommet, bout. *Au cap deu pic*, au sommet du pic ; *au cap de tres dies*, au bout de trois jours ; *au cap deu pount*, au bout du pont ; en lat. *in capite molis*, au bout de la digue ; *Quinte Curce.*

Les Espagnols disent : « A cabo de tres semanas », au bout de trois semaines.

Cap s'emploie au sens de « bout » (petit morceau, petite quantité) :

U bèt quilhou de paa, sens cap de mascadure.
E. Vignancour.

Un beau morceau de pain sans *bout* d'autre mets.

En fr., « cap », tête, a été employé par Rabelais ; il est résté dans cette locution « de pied en cap ».

208. — *Sang* est aujourd'hui du masculin dans le béarnais des villes ; on le trouve employé à ce genre dans les *Fors* : « persone de son linhadge e de son sang », personne de sa lignée et de son sang ; il est du féminin dans les *Récits d'Hist. Sainte*, dans un *Baron béarn.*, et dans les *Psaumes* ; tout récemment M. G. de Bataille écrivait :

La sang deus infidèus hère cops barreyade
Le sang des infidèles bien (des) fois répandu.

209. — Le substantif *dot*, la dot, était anciennement du masculin : « lo doble de son dot », le double de sa dot ; — *Mœurs béarn.* — Navarrot lui a conservé le genre qu'il avait autrefois :

Deu dot, ta-s marida, qu'han lèu hèyt l'imbentari.
De la dot, pour se marier, ils ont vite fait l'inventaire.

En français « dot » a été aussi du genre masculin : « un grand dot », Montaigne, II. 8 ; « l'assignat de mon dot en terres », Marg. de Valois, ch. VI ; « du tiers du dot qu'il a », Molière, *Ec. des Fem.* — Par *décret* de Ménage, en 1672, il fallut « dire *la* dot et non pas *le* dot comme M. de Vaugelas dans sa traduction de Quinte-Curce ».

NOMS A DOUBLE TERMINAISON.

210. — Il y a en béarnais des noms de même racine qui ont deux terminaisons ; avec l'une, ils sont du genre masc., et, avec l'autre, du genre fém. Il en résulte une différence de signification :

— *Banc*, banc, *banque*, banquette, *cledat*, parc d'un troupeau, *clede*, claire-voie, barrière d'un champ, *cassou*, chêne, *cassourre*, jeune chêne, *clot*, trou, fosse, *clote*, petit creux, *roc*, rocher, *roque*, partie de rocher.

On voit que les noms du genre fém. *banque*, *clede*, *cassourre*, *clote*, *roque*, sont de signification « plus restreinte » que leurs correspondants du genre masc. *banc*, *cledat*, *cassou*, *clot*, *roc*.

211. — Nous avons d'autres substantifs, masc. et fém., de même racine et à terminaisons différentes : — *Arram*, rameau, *arrame*, branche, *barrot*, bâton, *barre*, barre, tige de bois, *cauté*, chaudron, *cautère*, chaudière, *hourn*, four, *hournère*, fournil, *prat*, pré, *prade*, prairie, *tistèt*, panier, *tiste*, corbeille.

Pour ceux-ci, contrairement à ce qui vient d'être remarqué, les noms du genre féminin, *arrame*, *barre*, *cautère*, *hournère*, *prade*, *tiste*, ont une signification « plus étendue » que les noms du g. masc. *arram*, *barrot*, *cauté*, *hourn*, *prat*, *tistèt* ; ainsi l'*arrame* est la branche chargée de rameaux, de ramilles, *la prade* a plus d'étendue que *lou prat*, etc.

Anciennement, « prée » s'employait en fr. pour « prairie » ; dans *Fierabras* : « l'abat mort en la *prée* » ;

A part dans une *prée* une blanche génisse.
Ronsard ; *Egl.* 1.

212. — Les différences de signification indiquées ci-dessus ne sont pas tellement tranchées qu'on ne puisse, dans beaucoup de cas, employer, l'un pour l'autre, deux substantifs à radicaux identiques et à terminaisons dissemblables : — *Arrame* pour *arram*, *arram* pour *arrame* ; *roque* pour *roc*, *roc* pour *roque*, etc. Despourrins a donné à *hournère*, fournil, le sens de *hourn*, four.

Nou y-a *hournère* ni brasè	Il n'y a ni four ni brasier
Qui mie taa gran eslamade,	Qui produise si grandes flammes,

Clot n'a pas toujours le sens de « fosse » ; on dit : « que l'han hicat au *clot* », on l'a mis au trou, dans la fosse ; mais, pour signifier que l'on a bien peu d'une chose, le béarnais emploie l'expression proverbiale : « nou-n y ha pas tau *clot* deu caxau », il n'y en a pas pour le trou (le creux) de la grosse dent.

213. — Au lieu de *aboundance*, *counsoulatiou*, *curiousitat*, *peguesse*, abondance, consolation, curiosité, sottise, on se sert au masculin de *aboundè*, *counsoulè*, *curiousè*, *peguè* ; la désinence *è* semble significative d'augmentation, d'excès : « Qu'ey *peguè* de hica soun ahide dens lous homis », c'est sottise (vanité) de mettre sa confiance dans les hommes; *Imit. de J.-C.*

Lou debeyè, l'*inquietè* sont la continuité de « l'ennui, de l'inquiétude » ; *lou debisè,* est le verbiage dans le devis, dans la conversation.

214. — Voici d'autres « synonymes » à radicaux identiques : — *Cantadou, cantayre*, chanteur, *cassadou*, *cassayre,* chasseur, *goubernadou*, *goubernayre*, gouverneur, *pescadou, pescayre*, pêcheur, *pourtadou*, *pourtayre*, porteur, *predicadou, predicayre,* prêcheur, *segadou, segayre,* moissonneur, *soadou, soayre*, sonneur, *yougadou, yougayre*, joueur.

Sans doute, au point de vue de leur origine, la plupart de ces mots *cantadou* et *cantayre, pescadou* et *pescayre*, *etc*, sont, chacun avec sa double terminaison, deux cas d'un même primitif (1) : *cantadou*, accent sur *ou*, venant de l'accusatif *cantatorem*, accent sur *o*, *cantayre* accent sur *ay* venant du nominatif *cantator*, accent sur *a*.

Mais on sait qu'en béarnais il n'y a pas à faire la distinction des *cas* ; les très-rares exemples que l'on pourrait citer de

(1) M. Léonce Couture avait bien raison jadis d'affirmer ce fait, lorsque nous discutions sur les suffixes en *ator*, *arius ; Revue d'Aquitaine*, 1858, t. III, p. 330 et 376. — Voir *Revue de Gascogne,* 1871, p. 552.

l'emploi de tel nom au nominatif et à l'accusatif, s'y trouvent de hasard, peut-on dire ; les *cas* n'y furent jamais d'habitude, de règle.

Si donc nous appelons « synonymes » les mots tels que *cantadou* et *cantayre*, *pescadou* et *pescayre*, *etc*, c'est que nous considérons ces mots au point de vue de l'usage qui en est habituellement fait en béarnais, et non au point de vue du rôle qui leur fut attribué dans d'autres dialectes par suite de la double forme qu'ils tenaient de leur origine.

215. — Dans notre idiome, aujourd'hui, la terminaison *adou* signifie simplement l'action, la terminaison *ayre* est relative à l'habitude. Ainsi *cassadou, pescadou*, chasseur, pêcheur, désignent ceux qui chassent, pêchent, à leurs moments, dans des circonstances déterminées, et *cassayre*, *pescayre*, désignent ceux dont le métier, l'occupation habituelle, est de chanter, de chasser, de pêcher. — Comme de l'habitude on tombe souvent dans l'abus, la terminaison *ayre* exprime aussi un défaut ; — *Predicadou* est le prédicateur, et *predicayre,* celui qui prêche à tout propos.

C'est ainsi qu'en français (1) les désinences *eur, ard* sont relatives, la première à l'action, la seconde à l'habitude, à l'abus : — Le *pleureur* est celui qui pleure, le *pleurard* est celui qui a comme la manie de pleurer ; le *traîneur* est le soldat qui reste en arrière de la troupe avec laquelle il doit marcher ; le *traînard* a la mauvaise habitude de traîner. — B. Lafaye ; *Syn. fr.*

Cependant, en béarnais, la différence de signification entre les mots qui finissent par *adou* et ceux qui sont terminés en *ayre*, n'est pas toujours aussi marquée que celle qui existe, en français, entre les mots qui ont les désinences *eur* et *ard*. L'usage ne tient pas toujours rigoureusement compte de la

(1) Ce rapprochement n'est fait que pour l'analogie de signification.

nuance qui distingue les substantifs en *adou* de ceux qui sont en *ayre*. On dit en proverbe :

Cassayre, *pescayre*, bebedou, *yougadou*,
Nou hèn boune maysou.

Chasseur, pêcheur, buveur, joueur, ne font bonne maison. — En fr., xvie s. : « Prodigue et grand buveur de vin, font rarement four ne moulin » ; — Gab. Meurier.

Dans le gascon, la forme *ayre* a généralement prévalu :

La foulo mudo esperabo	La foule muette espérait (entendre)
Lou prumè *cantayre* del Rey	Le premier chanteur du Roi
Jasmin.	

Le provençal emploie indifféremment les mots terminés en *ayre* et ceux qui finissent en *adou* :

Touti li jour nosti *pescaire*	Tous les jours nos pêcheurs
S'eslargisson que mai....	S'éclaircissent de plus en plus....
F. Mistral.	

Li *pescadou* qu'an cala si jambin.	Les pêcheurs qui ont tendu leurs nasses.
F. Mistral.	

Dans les dictons béarnais, qui sont l'expression de la malice populaire, les mots en *ayre* indiquent des habitudes mauvaises, des métiers pour lesquels on raille ceux qui les exercent :

— *Patacayres d'Uzos*, les gens d'Uzos (cant. de Pau-Ouest) ont la main prompte, même sans être dans le cas de légitime défense ; — *cabestrayres de Boelh*, mauvais marchands de licols de Boeil (cant. de Nay-Est, arr. de Pau).

216. — Pour former le pluriel dans les noms béarnais il n'y a qu'à ajouter *s* au singulier : — *Lou hasaa*, *la poure*, le

coq, la poule, *lous hasaas*, *las poures*, les coqs, les poules; *lou lèp*, *la lèbe*, le lièvre, la hase, *lous lèps*, *las lèbes*, les lièvres, les hases.

217. — Les noms terminés par *d*, *t*, prennent *z* au pluriel : — *Lou nid*, *lou noud*, le nid, le nœud, *lous nidz*, *lous noudz*, les nids, les nœuds ; *lou dret*, *lou parent*, le droit, le parent, *lous dretz*, *lous parentz*, les droits, les parents. — Exemples :

— « Totz los jurat*z* d'Aspe », tous les juratz d'Aspe, *Fors de Béarn* ; « Sirbent*z* de Israel », serviteurs d'Israël, *Récits d'Hist. Sainte* ; « ayen bassinet*z* e dart*z* », qu'ils aient bassinets et dards, *Rôles de l'arm. de Gast.-Ph.*

218. — Les noms qui finissent par *c* forment le pluriel par l'addition de *x* ou de *xs* : — *Lou loc*, *l'amic*, le lieu, l'ami, *lous locx* ou *locxs*, *lous amicx* ou *lous amicxs*, les lieux, les amis. Exemples :

— « Es usadge per los.... borc*xs* de Bearn », c'est un usage par les.... bourgs de Béarn, *Fors* ; « caperaas, religioos e clerc*x* », prêtres, religieux et clercs, *Honn. d'Archambaud* ; « per amor d'augus soos amic*x* », par amour pour quelques siens amis, *Mœurs béarnaises* ; « si son enemic*xs* », s'ils sont ennemis, *Fors de Béarn*.

219. — Les noms terminés au sing. par *s*, *z*, ne changent pas au pluriel ; — *Boutz*, voix, *cors*, corps, *croutz*, croix, *lutz*, lumière, *mees*, mois, *notz*, noix, *ops*, besoin, *patz*, paix, *pees*, poids, *perditz*, perdrix, *prètz*, prix, *putz*, puis, *arraditz*, racine, *utis*, outil.

La patz, la paix, s'emploie au pluriel : *ha las patz*, se réconcilier; dans les Fors, *far las patz*. — C'est comme en latin : *pacibus perfectis*, Plaute.

LES LETTRES Z, X, XS CARACTÉRISTIQUES DU PLURIEL.

220. — Nous avons dit comment le pluriel se formait autrefois dans nos substantifs. — C'est ainsi qu'il faut le former encore de nos jours. Cessons d'appliquer, en écrivant le béarnais, les règles faites pour l'orthographe du francais.

Cette *Grammaire* ne vient pas recommander des principes imaginés à plaisir dans le but d'*innover*. Non ; elle rétablit seulement ceux qu'on a méconnus par une imitation irréfléchie ou forcée, et que l'observation fait retrouver sans peine dans les meilleurs documents du passé.

Qu'on ouvre les *Fors de Béarn*, les *Récits d'Histoire Sainte*, les *Rôles de l'armée de Gaston-Phœbus*, *les Mœurs béarnaises*, *etc.*, tout ce qui est *antérieur* à l'époque, où *le français*, *s'établissant dans la France entière*, *exerça une influence marquée dans l'orthographe des idiomes provinciaux* qui devaient bientôt s'humilier, s'anéantir presque, sous l'empire glorieux de ce maître souverain ; — qu'on veuille bien jeter les yeux sur les documents que nous indiquons, sur le *Nouveau For* même, qui est de 1552, et l'on se convaincra que nos règles sont tout simplement — nous le répétons une fois pour toutes — des principes se déduisant des faits. On pourra bien remarquer dans quelques manuscrits des exceptions plus ou moins nombreuses ; mais il ne faut voir là que des accidents. Ces exceptions n'infirment nullement la *loi* qui se trouve appliquée dans *la très-grande majorité des cas*. Voir ci-dessus (note), p. 122.

Nous avons cédé à l'usage, lorsqu'il nous a semblé que nous pourrions *dérouter* de vieilles habitudes de prononciation, si nous revenions, pour certains mots, à l'ancienne orthographe. Ici, rien de pareil n'est à craindre : que l'on écrive *dretz* ou *drets*, les droits, *locxs* ou *locs*, les lieux, la prononciation ne change point pour nous. Mais de ces deux manières d'écrire ces mots et leurs analogues, la première

est conforme à l'orthographe du *vrai* béarnais ; l'autre n'est qu'une imitation du français, et n'a aucune raison d'être. En préférant *dretz* à *drets*, *locxs* à *locs*, etc., etc., nous rendons à toute une catégorie de nos vocables le caractère qu'ils avaient, lorsque le béarnais se parlait et s'écrivait tous les jours, *sons mélange*, dans les affaires publiques et privées. La chose est facile à faire ; il ne faut donc pas hésiter : que la mauvaise orthographe disparaisse et que la bonne reste.

Ces questions de règles graphiques, dont, il y a plus de vingt ans, s'étaient occupés J. Roumanille pour le provençal et la Grammaire béarnaise *pour notre idiome, sont aujourd'hui à l'ordre du jour des travaux de la* Société pour l'étude des langues romanes, *à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. Dans l'un des derniers nos de la* Revue *que cette Société publie (déc.* 1879*), p.* 397, *on demande s'il faut reprendre, pour l'orthographe des mots de nos dialectes*, lh (abelhe, *abeille)*, nh (castanhes) *châtaignes)*, ç ou s (aço, asso, *ceci)*, t final (moument, cantant, soulament*)*, h initiale muette (haunou, *honneur*, houstau, *maison)... Qu'il nous soit permis de le rappeler : — tout cela est depuis plus de vingt ans dans la* Grammaire béarnaise.

Si nous avons mis les substantifs tels que *nid*, *noud*, etc., nid, nœud, etc., dans la même catégorie, pour la formation du pluriel, que les noms terminés par *t*, c'est à cause de la grande affinité qui existe entre ces deux dentales ; elles permutent souvent — on l'a déjà vu : — *Aygues caudes* et *aygues cautes*, eaux chaudes ; *la rende* et *la rente,* la rente ; *la terre no-s pert,* la terre ne se *perd* ; *Fors de Béarn* ; — de plus, l'une et l'autre consonne sont, ou muettes, ou fortes, dans des cas absolument identiques : *t* et *d* muets dans *frount, dart. port*, front, dard, port ; *round*, *tard*, *arcord*, rond, tard, accord; — *t* et *d* forts dans *troupèt*, *ardit,* troupeau, liard ; *red*, *nid*, froid, nid.

Il est donc rationnel que les noms qui ont *d* et *t* pour

finales au singulier, ne forment point le pluriel de deux manières différentes.

La lettre *z* en béarnais était, comme en français, une sifflante douce, et non pas, comme en espagnol, en italien, une double formée de *ds, ts*. On mettait *z* après la forte *t*, pour en affaiblir la prononciation. Cela est si vrai, qu'elle suivait le *t* dans une foule de mots, où elle ne peut avoir que cette raison d'être : — *Gaston, per la graci de Diu.... au bayle de Pau,... salutz* ; — *Fors de Béarn*. On la trouve encore, *dans la très-grande majorité des cas*, après les adverbes en *ment :* — *Assabudamentz*, notoirement, *seguramentz*, sûrement. Il arrivait souvent qu'elle prévalait sur *t*, au point de le rendre tout à fait muet. Ainsi, dans plusieurs localités, — nous l'avons déjà dit, — on prononce encore les verbes à la seconde personne du pluriel, où *z* est aussi la marque de ce nombre, de même que si les verbes étaient à la seconde personne du singulier. Les vieux Ossalois semblent dire *tu* à des personnes que, dans l'état de nos mœurs, ils n'ont ni le droit ni la volonté de *tutoyer*. Ecoutez-les demander à l'une de ces personnes : — *Ètz malau ?* êtes-vous malade? vous croirez entendre, — *Ès malau?* es-tu malade?

Pourquoi se servait-on de *x* comme figurative du pluriel pour les noms terminés en *c* ? Nous ne saurions le dire. Nous ne pouvons constater qu'une chose : c'était un fait si fréquemment reproduit dans tous les bons manuscrits qu'on est forcé d'admettre que c'était la règle ; *s* pour *x* au pluriel, ne se rencontre que par exception : *foecs*, feux ; voy. *Dénombrement des maisons de la Vic. de Béarn.*

Mais on ne disait pas seulement *amicx* pour *amics*, *locx*, lieux pour *locs* ; on écrivait aussi *amicxs*, *locxs*.

La consonne *s* que vient-elle faire là ? N'est-elle pas surabondante, puisqu'elle est précédée de l'*x*, qui est aussi la *caractéristique* du pluriel ?

La lettre *s* devait être en béarnais, croyons-nous, la compagne, pour ainsi dire obligée, de l'*x*. Les noms propres

Foix, *Leduix*, *Soeix*, et, comme nous l'avons déjà dit, les adverbes *medix*, *puix*, même, puis, invariables de leur nature, se trouvent *plus souvent* écrits avec l'*s* qus sans l'*s* : — *Foixs*, *Leduixs*, *Soeixs*, *medixs*, *puixs*.

On trouve aussi l'*x* suivie de l'*s* dans *Auxs* (Auch) : « Ma daune Sencte Marie d'*Auxs* » ; ma dame Sainte Marie d'Auch ; — *Charte auscitaine*, XIIIe s.

C'est des Latins, sans doute, qu'était venue l'habitude de mettre l'*x* et l'*s* ensemble. On voit ces consonnes réunies, sans nécessité *apparente pous nous*, dans *auxsilium*, *proxsumus*, *uxsor*, qui ont été ensuite *auxilium*, *proximus*, *uxor*.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES TERMINAISON DE NOMS.

221. — Beaucoup de noms qui finissent aujourd'hui par *ance*, *ence*, comme *instance*, *licence*, avaient aussi, anciennement, les terminaisons *ancie*, *encie*, et *anci*, *enci*. — *Instancie*, *licencie*, *instanci*, *licenci*. On les prononce encore dans certaines localités, dans la partie montagneuse du Béarn, particulièrement, avec l'*e* final qui représente l'*a* des primitifs. — « Si habe male *instanci* enter los juratz », s'il y avait quelque contestation entre les jurats, *Fors de Béarn*; « ab boluntat et *licenci* de Per Arnaut », avec consentement et permission de Pierre Arnaud, *Mœurs béarnaises* (1385); « Si-ns hasèm drin de *bioulencie* », si nous nous faisions un peu de violence, *Imit. de J.-C.*

222. — Les substantifs en *ori*, tels que *glori*, *histori*, etc., se prononcent aujourd'hui *glouère*, *histouère*, comme s'ils finissaient par *oère*, et s'écrivent *gloire*, *histoire*. M. V. de Bataille, dans une belle pièce de vers, intitulée *Mourt de Roland*, mort de Roland, fait rimer un de ces mots avec *encoère*, encore : on voit à la fin de deux vers : — *histoire*, *encoère* (prononcez *histouère*, *encouère*); mais, ensuite, dans

cette même pièce, M. de Bataille a mieux fait ; il s'est très-bien servi des mots *glori* et *memori*.

Navarrot, qui écrit presque toujours comme il prononce, met *histouère* et *memouère*. — Jasmin, dont l'*écriture* est si défectueuse, a dit dans ses *Souvenirs* :

Tegnoy de la naturo uno *memouèro* huruzo.

Je tenais de la nature une mémoirc heureuse.

Mieux inspirés une autre fois (ils s'adressaient à Despourrins), Navarrot et Jasmin ont écrit *glori*, *glorio*, *memori*.

Dans ces changements de *glori*, *histori*, *memori*, d'abord en *gloère*, *histoère*, *memoère*, puis en *gloire*, *histoire*, *mémoire*, il faut voir un exemple de cette influence du français sur l'orthographe de notre idiome, influence dont nous avons parlé plus haut *(Observ. sur les lettres z, x, xs, caractéristiques du pluriel.)*

Il fut un temps où la syllabe *oi* dans les mots français se prononçait *oué* :

Les *histoeres* sont pleines
De Corines, d'Héleines.
J. Pelletier.

On lit aussi au l. IIIe des *Essais* de Montaigne : — « Megabyzus estant allé veoir Appelles en son *ouvrouer* (ouvroir, atelier), feut longtemps sans mot dire. »

Si l'on trouve dans les manuscrits béarnais *histoère* pour *histori*, ce n'est qu'à partir de l'époque où le français pénétra partout. Alors l'habitude de la prononciation française fit dénaturer dans les idiomes provinciaux, qui s'écrivaient encore, l'orthographe des vocables dont les éléments étymologiques étaient les mêmes que ceux des mots français.

On écrit aujourd'hui *gloire*, *histoire*, en béarnais, tout en prononçant *glouère, histouère* ; c'est une preuve de plus que le français domine davantage en France. Ne nous en plaignons point. Puisse le français être bien parlé partout, même en Béarn ! Mais que l'on

se garde de le laisser pénétrer dans notre vocabulaire, lorsqu'on a la prétention de reproduire le langage de nos pères.

223. — Les substantifs *gloère, histoère, memoère, bictoère*, sont, en béarnais, du français du XVIe siècle; — *gloire, histoire*, sont, en béarnais, du français de notre temps. Ces mots et leurs analogues dans notre idiome étaient et doivent être toujours terminés en *ori* : — *glori*, *histori* :

Hens ton benediit *oratori*	Dans ton saint oratoire
Io contempli engoera ta *glori*.	Je contemple encore ta gloire.
Psaumes.	

On voit dans les *Fors* le mot *memorie* ; — et *glorie* dans l'inscription que portait le piédestal de la statue de Louis XIV :

Plasie a Diu que jamey lou marbre et lou metau
Hasien bibe sa *glorie* autaa plaa coum a Pau !

Plaise à Dieu qu'à jamais le marbre et le métal
Fassent vivre sa gloire aussi bien qu'à Pau !

C'est ainsi qu'on écrivait autrefois en français (*Chans.* XIIIe s.):

Le cuens Montfort	Le comte de Montfort
Conquist la *victorie.*	A remporté la victoire.

Dans G. Bedout (dialecte d'Auch) on lit aussi *glorie*, *historie*, *memorie*. — Goudelin avait la même orthographe ; seulement, l'*e* final, dans son écriture, est remplacé par l'*o* qui se prononce doucement. *Historio* est ausi le mot usité dans le Limousin :

Quan l'*historio* fuguet countado.	Quand l'histoire fut contée.
J. Foucaud.	

Le provençal a su conserver les formes *glori*, *histori* :

D'aut ! a sa glori	Allons ! à sa gloire
Counten l'histori	Contons l'histoire
En grand respèt.	Avec grand respect.
F. Mistral.	

NOMS DE PERSONNES.

C'est un fait constaté dans les nomenclatures des personnes chez tous les peuples : les noms propres sont presque tous significatifs. Les Grecs avaient Démosthène et Eucharis, la force du peuple et la grâce ; chez les Romains, Fabius, Lentulus, Pison, rappellent la culture des fèves, des lentilles, des pois ; le pied-bot Scaurus est devenu illustre ; à Carthage, Didon signifiait aimable, bien-aimée, et Sophonisbe, qui gardera bien le secret de son mari ; les Basques ont Harispe, qui veut dire au milieu des chênes, Ithurralde, près de la fontaine, Mendiboure, au sommet de la montagne.

224. — En Béarn, les noms de personnes provenaient aussi de noms communs tels que « maison, jardin, chênes » ; ils se tiraient de la situation de la demeure, de la nature du sol où elle était ; de quelque qualité, défaut ou difformité ; du caractère, du métier, d'un fait, etc. — Exemples :

Baquè,	Vacher,	*Lapeyre*,	La pierre,
Barat,	Fossé,	*Malecare*,	Mauvaise figure,
Barbanegre,	Barbenoire,	*Larrague*,	La fraise,
Bouix,	Buis,	*Loustalot*,	La petite maison,
Broc,	Epine,	*Maupeu*,	Mauvais poil,
Cantagrit,	Chante grillon,	*Lescudé*,	L'écuyer,
Capdepont,	Bout du pont,	*Larriu*,	Le ruisseau.
Casenave,	Case neuve,	*Malebirade*,	Mauvais tournant,
Cassoulet,	Petit chêne,	*Mesplès*,	Néfliers,
Castanh,	Châtaignier,	*Pelat*,	Pelé,
Cazalet,	Petit domaine,	*Perbosc*,	Par bois,
Crabè,	Chevrier,	*Pruès*,	Pruniers,
Darrenouguè,	Derrière noyer,	*Saubat*,	Sauvé,
Lagèyre,	Le lierre,	*Tisnè*,	Tisserand,
Larroque,	La roche,	*Tuquet*,	Tertre.

PARTICULE DE DEVANT LES NOMS PROPRES.

225. — En béarnais, la particule *de* n'indiquait pas la noblesse. Placée devant les noms propres à la suite des prénoms, elle exprimait l'origine tout simplement : — *Pierre de Laplace, Martii de Perbosc,* etc, etc ; et, par l'effet de l'habitude, elle restait toujours devant les noms, quand les prénoms étaient supprimés. C'est un usage encore généralement répandu dans le pays. Appelez-vous bourgeoisement *Laplace,* et rencontrez sur votre chemin un de nos paysans, qui vous connaisse tant soit peu, vous l'entendrez dire : *Diu bous ayde*, *mous de Laplace !* Dieu vous aide (bonjour), M. *de* Laplace !

Nos établissements thermaux, pendant la belle saison, et la ville de Pau, pendant l'hiver, sont depuis longtemps un séjour de prédilection pour de nombreux visiteurs. Tous, à Pau, comme aux Eaux-Bonnes, s'entendent appeler M. DU *Corbeau*, M. DE *Vernis*, etc, etc. On a dit que c'était, de la part de nos ouvriers et de nos pâtres, de l'adulation et de la servilité. Qu'on se détrompe. De nos jours, on n'est chez nous si prodigue de la particule pour tout venant, que par l'effet d'une tradition qui date de loin : les Béarnais du temps passé donnaient le *de* à tout le monde indistinctement.

Les Gascons l'employaient aussi devant tous les noms propres : — Tallemant des Réaux raconte qu' « un Gascon l'ayant entendu appeler Gédéon chez son père, — c'était son nom de baptême — ne l'appelait plus que Monsieur de Gédéon ».

C'est ainsi qu'en Espagne le *de* précède les noms même des valets : — « J'arrêtai le valet dont on m'avait parlé..... Il se nommait Ambroise *de* Lamela » ; Lesage, *Gil Blas*, I, 15 ». Dans cette fière nation espagnole, il n'y a pas de plébéien qui ne se croie, comme chacun le dit : *noble com el rey, y un poco mas*, noble comme le roi, et un peu plus.

Pour montrer l'emploi de la particule en Béarn, nous ne citerons que l'extrait suivant des *Registres de la mairie de Pau* 1584 ; il s'agit d'un cagot, ramoneur :

Jacmes de *Puxeu*, cagot, de Lezoos, de son bon grat et voluntat, a prometut, et vers los juratz goardes de Pau s es obligat de neteyar totes las chimineyes de la present ville et fausborgs dequere, dus cops l'an, en chacune maysou, moyenant la some de trente seys francxs, qui losditz juratz et goardes lo an prometutz pagadors en tres pacxs : so es a la Candelor dotze francxs, a la Pentacoste autres dotze franxcs, et a Sent-Miqueu autres dotze franxcs, per compliment de ladite some.

Jacques de *Pucheu*, cagot, de Lezons, de son bon gré et vouloir, a promis, et envers les jurats gardes de Pau a contracté l'obligation de nettoyer toutes les cheminées de la présente ville et des faubourgs, deux fois l'an, dans chaque maison, moyennant la somme de trente-six francs, que lesditz jurats et gardes ont promis de lui payer en trois termes : savoir à la Chandeleur douze francs, à la Pentecôte autres douze francs, et à la Saint-Michel autres douze francs, pour complément de ladite somme.

226. — Les noms qui suivent sont des noms propres béarnais et français de formation analogue et de signification identique :

Belloc,	Beaulieu,	*Laclede*,	Clayes,
Beulaigue,	Boileau,	*Laheus*,	Lafougère,
Brana,	Labruyère,	*Larrouy*,	Leroux,
Broca,	Buisson,	*Laulhè*,	Pasteur,
Briulé,	Viollet,	*Lavielle*,	Deville.
Camps,	Deschamps,	*Lespade*,	L'espée (de)
Camy,	Duchemin,	*Loubet*,	Louvet,
Caperaa,	Chapelain,	*Loustaunau*,	Maisonneuve,
Carrère,	Larue,	*Molier*,	Meunier,
Casaus,	Desjardins,	*Noguès*,	Desnoyers,
Cassou,	Duchêne,	*Peré*,	Poirier,
Coumes,	Combes,	*Potdelebe*,	Becdelièvre,
Desbaratz,	Desfossés,	*Reyau*,	Réal,
Duplèix,	Duplessis,	*Sarralhé*,	Serrurier,
Haure,	Favre,	*Susbiele*,	Surville,
Hourné,	Fournier,	*Terrenegre*,	Desnoiresterres.
Laborde,	Lagrange,	*Teulé*,	Tuilier.

QUELQUES NOMS DE LIEUX DU BÉARN.

227. — Dans la toponymie du Béarn, on remarque une catégorie de mots qui, bien plus que tous les autres, ont été l'objet de l'attention des visiteurs de notre pays et des écrivains de notre histoire; je veux parler des noms de lieux terminés en *os*, tels que *Athos*, *Abidos*, *Siros*, *Gélos*, *Lagos*, *etc.* « Ce sont des noms grecs, a-t-on dit presque tout d'une voix, nous sommes ici en plein pays des Hellènes! » Faut-il donc s'étonner que l'on ait pris ensuite notre ville pour une autre Athènes, l'aimable cité dont le caractère distinctif fut la délicatesse du goût. Il y a beaucoup à rabattre de cela,... moins des éloges décernés à la ville de Pau, Dieu nous en garde! que de l'attribution qui a été faite à plusieurs villages béarnais de dénominations empruntées à des localités de la Grèce.

On a écrit là-dessus des choses bien singulières. Sur la foi de renseignements acceptés, comme ils avaient été recueillis, sans le moindre examen critique, Du Mége, dans la *Statistique des départements pyrénéens*, frappé de la concordance de certains noms du Béarn avec des noms grecs, n'a vu dans ce fait que la translation directe d'une nomenclature hellénique dans nos contrées.

Mais, à ne considérer que quelques-uns de ces mots, si l'on veut y réfléchir tant soit peu, on sera vite convaincu qu'ils ne nous sont point venus de la Grèce.

On sait que l'*Athos* de l'antiquité est une montagne qui s'élève dominant les flots de la mer dont elle est presque entourée; *Athos,* chez nous, est une infime commune de la plaine de Sauveterre. Si des Grecs ont jadis immigré dans notre pays, par quelle association d'idées auraient-ils donné à une petite localité d'une campagne, en terre ferme, le nom de *Scyros*, île de la mer Egée? L'ancienne ville d'*Abydos* se baignait dans l'Hellespont; notre village, il est vrai, est situé

non loin du Gave ; mais ce torrent, que je sache, n'a jamais pu être comparé à ce qui s'appelle aujourd'hui le détroit des Dardanelles. On verra bientôt qu'*Abidos* aurait rappelé aux Grecs de nos contrées le souvenir du nageur Léandre. Ce souvenir devait leur être bien cher ; ils l'auraient attaché au nom de plus d'une localité : *Bidos*, arrondissement d'Oloron, *Viodos*, arrondissement de Mauléon, *Biaudos*, dans les Landes, et *Vidouze* dans les Hautes-Pyrénées. *Abidos*, *Bidos*, *Viodos*, *Biaudios*, *Vidouze*, ne sont évidemment que le même mot sous des formes dont la philologie explique sans peine les différences bien peu marquées.

Tout près de Pau est *Gélos*, et, un peu plus loin, *Lagos*, c'est-à-dire en grec le « rire » et le « lièvre ». C'est méconnaître le génie des Ioniens appliqué à la dénomination des lieux, que de croire qu'ils n'auraient pas donné d'autres noms à ces localités, s'ils avaient voulu exprimer qu'elles leur étaient agréables par le site et l'aspect ou par le gibier qu'ils y auraient trouvé en abondance. Il faut reconnaître aussi, sans médire de ces villages, qu'il y en a de plus gracieux que *Gélos*, et nous devons constater que *Lagos* n'a jamais fourni plus de lièvres que ses voisins. Minerve eût certainement renié quiconque aurait pu admettre que là fut le séjour préféré de Diane et des Ris.

Ces mots mis de côté, — ce sont les plus remarquables, les plus importants pour les amateurs d'étymologies fantastiques, — ces mots mis de côté, il ne reste plus rien à l'appui de la thèse relative à la toponymie gréco-béarnaise. Est-il raisonnable de dire, par exemple, que les noms de *Bizanos*, près de Pau, et de *Viodos*, dans l'arrondissement de Mauléon, viennent des substantifs grecs *basanos*, *biotos ?* L'un signifie pierre de touche, examen, vérification, et l'autre ne s'emploie qu'en poésie, au sens de vie, existence ; ainsi *Bizanos* serait la pierre de touche, et *Viodos* la vie. Voilà dans quelles aberrations l'on tombe (Du Mège, *Statist. des dép. pyrénéens),* lorsque, en fait d'étymologies, on ne tient

compte que de la similitude des lettres et de la consonnance des syllabes.

Du Mège n'est pas le seul qui ait hasardé au sujet de ces mots des assertions peu soutenables.

On a imaginé que Marguerite de Valois, « la dixième des Muses », et Marot, le poète qu'elle protégeait, épris d'admiration pour nos belles contrées, « y avaient répandu ces noms harmonieux et antiques ».

On lit dans un article du *Courrier de Paris*, 29 janvier 1859 : — « Nous pensons que la présence d'une colonie grecque aurait laissé dans le Béarn d'autres témoignages que des noms sonores; les Grecs peuplaient de monuments les lieux qu'ils occupaient ; ils aimaient surtout à laisser sur leurs tombeaux les souvenirs de leur élégante ciselure, et cependant, à part quelques mosaïques romaines, on ne trouve rien sur notre sol, qui atteste le séjour d'une population cultivée, amie des arts, jalouse de perpétuer son souvenir par l'inimitable finesse qu'elle apportait dans toutes ses créations. D'où viennent donc ces noms hellènes qui allient la poésie des souvenirs à la poésie de la nature? Nous ne savons, et nous n'oserions pas hasarder une conjecture ; mais il ne nous semblerait pas impossible que les chevaliers béarnais eussent, au retour de la croisade, répandu dans le pays où ils venaient suspendre leurs épées les noms fameux des localités qu'ils avaient traversées ».

Cette conjecture et, plus particulièrement, celle qui la précède sont contredites par la chronologie. Les croisades datent de 1096, et les noms d'*Athos* et d'*Abidos* sont cités dans nos annales avant cette époque (Marca, *Hist. de Béarn*); à plus forte raison donc n'y avait-il pas à rappeler ici les noms de Marguerite de Valois et de Marot.

M. Mazure, dans un livre qu'il a écrit sur le Béarn (1),

(1) *Histoire du Béarn et du Pays basque.* Pau, E. Vignancour, 1839 — Cet ouvrage se ressent beaucoup de la hâte que l'auteur mit à le faire.

n'est pas bien assuré de ce que peuvent être nos mots d'apparente forme hellénique.

« Une supposition assez répandue, dit-il, attribue à une race grecque une grande part dans l'antique population de nos contrées. Cette assertion porte sur des anologies de langage entre le grec et plusieurs termes ds notre patois ; et principalement sur la forme grecque demeurée dans les noms de diverses communes de notre département. Il faut se garder ici de toute précipitation. Et d'abord, pour ce qui concerne les mots de la langue supposés venus du grec, ces mots ne sont pas seulement béarnais ; ils se retrouvent à Toulouse, à Montpellier, à Nîmes, ils sont provençaux, et tiennent par la racine à cette langue du Midi dont tous nos patois sont de simples dialectes. Or, on sait fort bien que la langue grecque a fourni un contingent à l'un et à l'autre idiome de la France, à celui du midi et à celui du nord, mais plutôt au premier, Marseille ayant exercé une influence naturelle tant sur la Narbonnaise que sur la Novempopulanie, et sur tout le midi de la Gaule. On peut donc expliquer l'origine de quelques mots grecs dans le béarnais sans pour cela établir que les Hellènes auraient pris un domicile réel et spécial dans nos contrées. Encore les mots venus immédiatement du grec dans les dialectes méridionaux sont-ils fort rares.

« Cependant les affinités gréco-béarnaises acquièrent plus de vraisemblance quand on les considère dans un certain nombre de villages, dont les noms se terminent en *os*, et dont plusieurs ont une signification réelle dans l'idiome des Hellènes. Ce fait est remarquable bien qu'il ait été exagéré.

« Sur plus de 660 communes (1), dont plus du tiers appartient à l'arrondissement de Pau, il y a trente-trois noms de localités en *os*, dont onze pour Pau ; point dans le Labourd. Or, de ces trentre-trois noms, je vais citer ceux

(1) Le département des Basses-Pyrénées n'a que 558 communes ; mais plusieurs sont formées de villages réunis ; le chiffre de 660 indiquerait donc le nombre des villages plutôt que celui des communes.

qui ont un sens fort réel, géographique ou autrement, en grec; ce sont les villages de *Gélos*, *Lagos*, *Siros*, *Abidos*, *Agnos*, *Athos*, *Alos*, *Arnos ;* de ces huit noms, deux sont au génitif et les autres au nominatif... Il y a là trois noms de localités grecques dont la coïncidence est capable de surprendre, et assez forte pour que le doute que nous énonçons ne soit pas regardé comme une négation formelle...

« Comme d'ailleurs les anciens n'ont pas manqué d'observer que les Grecs de Marseille se sont répandus le long des côtes de la mer et dans les contrées qui avoisinent les montagnes, il plaira à une imagination classique de se figurer dans les Basses-Pyrénées une petite Grèce, *simulata Pergama.* Il lui sera loisible de retrouver à *Siros* la patrie du roi Lycomède et les premiers exploits du vaillant Achille, et dans *Abidos* quelque souvenir du bon nageur Léandre, qui passait un bras de mer pour joindre son amie sur le récif opposé ».

S'il en doit être ainsi, fallait-il que M. Mazure ajoutât ce qui suit : « La finale en *os* ne serait-elle pas plutôt une terminaison basque et ne trouverait-on pas dans ces mots la confirmation du système de M. Fauriel sur la première population de nos contrées ? ».

On le voit, l'auteur que je viens de citer diminue d'abord beaucoup — et il a grandement raison — l'influence du grec sur le béarnais. Le peu qu'il y en a est venu de Marseille, la colonie phocéenne, à travers les pays qui se sont appelés Provence, Languedoc, Aquitaine. M. Mazure nous est bien connu ; j'ai eu l'honneur, il y a plus de quarante ans, d'être son collègue au Lycée de Pau. Quoique philosophe, il avait une imagination de poète ; elle luttait en lui avec son esprit critique. C'est ce qui explique comment, sans renoncer à retrouver dans les noms de nos villages, *Abidos*, *Siros*, les souvenirs de la belle Héro et des jeunes filles au milieu desquelles Ulysse surprit Achille, M. Mazure se tourne aussi vers des réalités plus sérieuses et plus vraies ;

il soupçonne que ces mots et leurs analogues peuvent bien, dans la toponymie béarnaise, provenir du basque plutôt que du grec. *Amicus Plato, sed magis amica veritas*; bien que séduit par l'erreur, il n'a pu s'empêcher d'entrevoir la vérité, c'est-à-dire l'origine euskarienne des mots qui ont pour finale la syllabe *os*.

Par les savants travaux de Humboldt et de Fauriel, la philologie et l'histoire ont essayé de mettre hors de doute que les Ibères avaient précédé les Celtes dans la Gaule méridionale. Ampère, dans son *Histoire romaine à Rome*, t. I, p. 99 et suiv., signale leur présence, sous le nom de Ligures, au-delà des Alpes, et les fait arriver jusqu'à Rome; il s'aventure à dire : « La philologie nous révèle que le mot *Esquiliæ* (l'Esquilin) voulait dire *demeure des Ligures*. Dans la langue basque *ilia* a le sens de ville ; *esk* est, selon M. de Humboldt, le nom national des Ibères de nos jours, des Basques ». Ceux-ci, frères des Ligures, occupèrent notre pays et les contrées limotrophes. De nombreuses dénominations géographiques, dans toute l'étendue du Midi de la France, attestent encore aujourd'hui qu'ils y furent établis. Pour ne parler que des noms de lieux terminés en *os*, il y en a une liste assez longue à dresser ; je me borne ici aux citations suivantes, tirées de la toponymie de trois départements ; — Hautes-Pyrénées : *Agos-Vidalos*, *Angos, Banios*, *Ibos, Nistos*, *Sinzos, Vieuzos*, *etc.*; — Landes : *Argelos*, *Banos, Biaudos, Encos*, *Garos, Igos*, *Vios*, *etc.* ; —Ariége : *Alos*, *Anos*, *Aulos*, *Biros*, *Cos, etc.*

Il y a une complète analogie de forme entre ces noms de lieux et ceux que l'on rencontre, au nord de l'Espagne, parmi les populations euskariennes de la Navarre et du Guipuscoa : — *Escaroz*, *Léos, Mendizorrotz, Obanos*, *Olcos*, *Ordaros, Oroz, Uros*, *Ustarroz, Vidangos.*

Dans l'ensemble de la toponymie des Basses-Pyrénées, M. Mazure n'a vu que trente-trois mots de cette espèce, et il a constaté que le Labourd (arrondissement de Bayonne)

n'en fournissait aucun. On en relève un plus grand nombre dans le *Dictionnaire topographique des Basses-Pyrénées* ; les voici distribués par arrondissement ; les trois parties du pays basque français (Basse-Navarre, Labourd, Soule) sont représentées dans cette nomenclature; elles sont aujourd'hui comprises dans les arrondissements de Bayonne et de Mauléon ;

Bayonne : *Audios*, *Bardos*, *Brindos*, *Arcangues*, (anc. *Arcangos*), *Ardangos*.

Mauléon : *Alos*, *Arros*, *Béguios*, *Mandos*, *Occos*, *Orçorros*, *Oronos*, *Succos*, *Urdos*, *Viodos*.

Oloron : *Abos*, *Arros*, *Agnos*, *Bidos*, *Estos*, *Lourdios*, *Urdos*, *Urgos*.

Orthez : *Abidos*, *Arnos*, *Athos*, *Audéjos*, *Cabidos*, *Escos*, *Garos*, *Lichos*, *Luyos*, *Mialos*, *Ordios*, *Os*, *Saint-Dos*, (XIIe s., *Sendos*).

Pau : *Abos*, *Angos*, *Anos*, *Ardos*, *Argelos*, *Arros*, *Baliros*, *Bizanos*, *Bournos*, *Bruscos*, *Buros*, *Carros*, *Caubios*, *Cos*, *Garros*, *Gélos*, *Lagos*, *Uzos*, *Ylos*.

Bunus, commune de l'arrondissement de Mauléon, s'écrivait anciennement *Bunos*; nous ne serions donc pas éloigné de croire que les noms des villages basques : *Arhansus*, *Barcus*, *Sorholus* ont été pareillement : *Arhansos*, *Barcos*, *Sorholos*; *Barcus* se prononce encore avec l'*o*, *Barkoche*.

Il convient d'ajouter à cette liste celle des mots en *ots* ou *otz* ; Bayonne : *Abots*, *Accots*, *Allots*, *Amotz*, *Bérandots*, *Berriots* ; Mauléon : *Amorotz*, *Ithorotz* ; Oloron : *Béost* ; Pau : *Urost*; ces deux derniers, par transposition de *ts*, pour *Béots* *Urots*.

A la fin de ces mots, *t* suivi de *s* ou *z* ne se faisait pas toujours entendre; on écrivait : *Amoroz* au lieu de *Amorotz*, et *Orçorros*, cité plus haut, au lieu de *Horsorrotz*. Ces deux exemples nous semblent suffire pour démontrer que *os* et *ots* (*otz*), sont une même désinence sous deux formes bien peu différentes. Aussi retrouve-t-on, sans le *t* : *Alos*, dans

la Soule, *Accos* (aujourd'hui *Accous*) et *Abos*, dans le Béarn; ces mots ne sont autres que ceux qui ont la consonne *t* dans le Labourd : *Abots*, *Accots*, *Allots*.

Tous ces noms de lieux en *os* (*ots*, *otz*) ne sont pas d'origine romane; ils ne lui appartiennent ni par les radicaux ni par la terminaison, à moins que celle-ci — comme M. Mazure l'a dit avec une certaine hésitation, il est vrai — ne soit une forme *plurielle* espagnole, ou simplement béarnaise ou provençale, l'usage dans ces dialectes du Midi étant de donner le son de l'*o* à l'*e* muet final ». Mais, dans ce cas, où pourrait-on trouver ces mots employés au singulier ? Le roman n'apparaît en rien dans les éléments de cette toponymie. Les syllabes radicales *ac*, *ar*, *or*, *ur*, *us*, *bur*, *bir*, *gar*, signifient la hauteur, la plaine, le rocher, la montagne, l'eau, la cime, le passage étroit ; de tels radicaux ne figurent point, avec la signification qu'ils ont chez nous, dans les vocables locaux des idiomes néo-latins.

Il n'y aurait de réserve à faire que pour le mot *Gélos*. Il entre en composition dans *Castetgélos*, nom du château de la commune de Castet, cant. d'Arudy, arr. d'Oloron ; c'est évidemment le même mot que *Casteljaloux*, Lot-et-Garonne, arr. de Nérac. Nous avons encore *Mongelos*, commune d'Aïnhice, arr. de Mauléon, et *Mongelous*, à Gurs, cant. de Navarrenx, arr. d'Orthez. La première partie de chacune de ces dénominations composées est latine, *castellum*, *mons*; l'autre semble avoir la même origine, *zelosus*.

Gélos, nom de la commune près de Pau, est probablement ce qui reste d'un nom formé comme ceux qui précèdent : *Castet-Gelos*, *Mongelos* ; il peut aussi avoir perdu le préfixe *ar*, qu'on lui trouve ailleurs : — *Argelos*, cant. de Thèze, arr. de Pau, — *Argelos*, *Argelouse*, Landes.

Mais que signifie *Gélos* dans nos dénominations locales ? Il exprime l'idée de guet, de surveillance. Le *Castet-gélos* était le château où l'on se tenait en embuscade, d'où l'on épiait; telle fut, en général, la destination des forteresses élevées

sur les hauteurs. Ici nous revenons à l'*euskara*. — *Gélos* se rattache à la racine qui a donné les mots : *zelata*, guet, embûches, et *zelatatu*, espionner. D'après M. Van Eys, *Dictionnaire basque*, on pourrait croire que *zelatatu* dérive du latin *celare* ou du provençal *celar* ». Mais il n'affirme rien. Larramendi est plus explicite, en sens contraire : — « *Zelar*, castellana y latin, son de el Bascuence *celatatu*, *celataguin*, cuya primera signification es : asechar, y estar observando con cuidado ». Sans être partisan du système de Larramendi, qui rapporte presque tout au basque, il nous semble que, dans ce cas, il ne se trompe point. *Gélos* appliqué à des localités se comprend très-bien avec le sens de « guet et d'embûches ».

Nous avons montré que les autres noms cités plus haut ne proviennent point du grec; nous venons de dire qu'ils ne sont pas romans (1); ils ne peuvent donc être que d'origine euskarienne, les Basques, nos voisins d'aujourd'hui, ayant, dans les temps reculés, habité la contrée qui est devenu le Béarn.

Je me garderais bien d'affirmer avec Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, II, que le suffixe *os* signifie « l'intégrité, la salubrité, la sécurité » : « Arnos, *arno-os*, pays du bon vin, Béguios, *begui-os*, belle vue, vue entière, Buros, *buro-os*, bonne cime, Bidos, *bide-os*, bon chemin, chemin sûr, Urost, *ur-os*, bonne eau, eau salubre ». Cette interprétation me semble défectueuse ; — l'adjectif « bon » est *on* en langue basque. Mais je ne sais quel sens il faut donner à la désinence *os*. N'y a-t-il pas dans toutes les langues des choses que la philologie n'a pas encore expliquées et qui resteront peut-être toujours inexplicables.

(1) On en peut trouver quelques-uns avec la forme *ossium*; elle leur fut donnée par les clercs *latinisant* au moyen-âge, qui avaient fait de *Coarraze* (canton de Nay) *cauda rasa*, de *Viellepinte* (canton de Montaner), *Villa Picta*, et du nom de la vallée d'Ossau, *Ursi Saltus*. — Voir dans le Bulletin de la Société des *Sciences*, *Lettres et Arts* de Pau, un article de M. Luchaire sur « l'étymologie du nom d'Ossau » t. III, p. 66.

Je dirai seulement que cette syllabe n'est point la terminaison primitive de ces mots. Si l'on y eût fait attention, on aurait évité toutes les erreurs qui ont été écrites à ce sujet. *Os*, suffixe, est une réduction de *oce* (quelquefois *oche*, *oitce*). Le fait est pour nous certain : il est attesté par la manière dont les Basques prononcent aujourd'hui des noms de lieux dont il est ici question ; ils ne disent pas : *Alos*, *Bardos*, *Viodos*, *Barcus*, *Briscous* (anc. *Briscos*), mais ils articulent encore comme ils écrivent, parce qu'ils ont toujours ainsi prononcé : *Aloce*, *Bardoce*, *Bildoce*, *Barkoche*, *Beskoitce*; *Beguios* est *Behauce*, et *Succos*, *Sokuece*.

A la prononciation *oce*, qui peut être plus ou moins *chuintante* en basque, se rattachent les formes de la toponymie béarnaise : *Osse*, *Burosse*, *Borce*, *Gayrosse*. Ces mêmes mots d'origine euskarienne — les radicaux *os*, *bur*, *gayr (gar)* en sont la preuve — ces mêmes mots, servant chez nous à désigner d'autres localités plus ou moins voisines de celles-là, se retrouvent sous la forme réduite : *Os*, *Buros*, *Garos*, (anc. *Gayros)*.

Primitivement, *o* et *u* permutaient ; on écrivait *Camu*, *Camo*, noms de communes, et l'*o*, comme l'*u*, en Béarn particulièrement, se prononçait *ou*, ce qui a donné *Camou* (1); de là, les noms actuels des villages : *Ousse*, *Mendousse*, *Tadousse*, qui sont écrits dans les vieux textes : *Osse*, *Mendosse*, *Tadosse*.

L'*e* final de la terminaison *oce (osse*, *ousse)* était peu sensible ; l'accent portait sur la pénultième *o (ou)*. Le son de l'*e* ne se faisant pas entendre, *os (ous)* a été substitué à la désinence *oce (osse*, *ousse)* ; — *Accos*, *Angos*, *Baratos*, *Bastarros*, *Bedos*, *Briscos*, formes anciennes, sont devenus *Accous*, *Angous*, *Baretous*, *Bastarrous*, *Bedous*, *Briscous*; — *Angos* est encore aujourd'hui le nom d'une commune

(1) La persistance de l'écriture a fait que nous avons encore aujourd'hui *Camu* en Béarn, sans que l'on prononce *Camou;* et *Camou* est, de notre temps, l'écriture officielle du *Camu* des Basques.

béarnaise, la forme *Angous* a prévalu pour désigner une autre de nos localités.

Les noms de deux villages de l'arrondissement de Pau s'écrivaient : *Lezos*, *Los* ; on prononce encore aujourd'hui, en béarnais, *Lezous, Lous* ; le français les a transformés en « Lezons, Lons ».

Les finales *os* (*ots*, *otz), osse (ousse), ous, ons*, ne sont donc, pour ainsi dire, que des variétés de l'ancienne terminaison *oce* qui est encore aujourd'hui représentée chez les Basques par l'écriture des noms de lieux : *Aloce*, *Arroce*, *Bardoce*, *Bildoce*, *etc.*, *(Alos, Arros, Bardos, Bidos*, *etc.)*

Ces variétés se sont produites, comme nous l'avons déjà dit pour d'autres changements, sous l'influence de phonétiques différentes résultant de causes diverses (mélange de races et d'idiomes). Avec le temps, par le fait de l'action administrative, les textes où figuraient les noms de lieux se sont multipliés ; l'écriture a reproduit les différentes prononciations des vocables toponymiques, et c'est ainsi qu'ont été fixées les formes orthographiques qu'ils ont aujourd'hui. Les dissemblances que l'on remarque dans les syllabes finales ne peuvent s'expliquer, si l'on n'a recours à l'*euskara*; n'est-ce pas une preuve de plus qu'il faut, comme nous l'avons fait, attribuer cette origine à la portion de la toponymie béarnaise dont il a été ici question. (1)

NOMS JUXTAPOSÉS.

228. — L'idiome béarnais possède plusieurs de ces noms qui sont très-expressifs et d'une grande originalité; on ne peut les traduire que par des circonlocutions qui en affaiblissent le sens :

(1) Voy. Luchaire, *Les origines linguistiques de l'Aquitaine*, p. 56 ; Pau, imp. Veronese, 1877.

Argoeyte-camiis; celui qui dresse des embûches, qui *guette* sur les chemins; *arré-boum*, écho, m. à m. arrière-son; *boum*, syllabe imitative; *arré-dalh*, regain; m. à m. arrière-fauchage, arrière-coupe.

Dalh (*Lexi. de Raynouard*), faux, coupe. On trouve aussi dans Rabelais : — « La mort auecques son *dail* l'eust faulché » ; *Pant.*; *Prol.* du l. IV. En béarnais *dalha* signifie faucher ; — *lous dalhès*, les faucheurs. Pourquoi donc M. du Mège fait-il venir *arré-dalh*, regain, de *radailla* qui est, dit-il, le rateau avec lequel, dans le pays basque, on ramasse le regain.

Arré-hilh, petit-fils, m. à m. arrière-fils; *arré-pay-gran*, bisaïeul, m. à m. arrière-père grand; *bau-chic*, vaut peu, un aurien; *bente-boeyt*, vide quant au ventre, un affamé; *Bernat-pudent*, Bernard-puant, la punaise des bois, insecte de couleur verte qui exhale une odeur infecte; terme de mépris à l'adresse des *importants*, des *insupportables*.

On dit de même en français: *un puant*. Dans le *Dictionnaire de la langue verte*, on trouve ces expressions : — « *Puant*, fat; le peuple fait peut-être allusion aux odeurs de musc et de patchouli qu'exhalent les vêtements des élégants; — *Puer au nez*, déplaire, ennuyer ; le peuple dit cela à propos des choses et des gens qui souvent puent le moins. »

Bouhe-brac, souffle-court, qui a l'haleine courte, un essoufflé; *brame-paa*, crie-pain; celui qui crie, *brame*, pour avoir du pain.

Un domaine près de Pontacq, arrond. de Pau, porte le nom de *Brame-paa*. On lit dans le *Gloss.* de M. le comte Jaubert : —

« *Brame-pain*, qui crie la faim, où il n'y a pas de quoi manger ; nom d'un domaine près Pougues (Nièvre) ; — localité auprès de Marseille ; — Lez-Aubigny (Cher). »

Camaligue (jambe lien) ; jarretière. Ce mot a conservé dans *cama* l'*a* par lequel se terminaient anciennement les mots féminins qui finissent aujourd'hui par un *e* ; — au figuré, *ha la camaligue,* faire la jarretière, c'est faire le croc-en-jambe à quelqu'un pour le renverser.

Camii-nau, chemin neuf ; grande route. — Les grandes voies de communication ne sont pas anciennes en Béarn : elles datent du XVIIIe siècle. Elles furent l'œuvre de Mégret d'Etigny, intendant de la généralité d'Auch, dont le Béarn faisait partie.

Cap-birat, tourné quant à la tête ; un écervelé ; *cap-baix*, bas quant à la tête, un homme en-dessous ; *cap-pelat*, pelé quant à la tête, un chauve.

C'est d'une façon analogue que le français a formé *patte-pelu*, *poilu* quand à la patte, dans La Fontaine.

Desbroumbe-larè, oublie-foyer ; ce qui fait tout oublier, même le foyer.

Hart-de-bade, nain, rabougri, un avorton ; celui qui est *rassasié de croître*, qui ne peut plus croître ; *hèste-ennau*, fête annuelle.

Nous avions cru (1re édit.) qu'il fallait dire *hèste-en-nau*, fête *en neuf* ; grande fête que l'on célèbre vêtu de ses plus beaux habits, *en* habits *neufs*. Le jour de Pâques notamment, dans les campagnes surtout, les Béarnais sont vêtus de neuf.

A cette explication nous préférons celle que nous a fournie M. L. Couture dans le *Bulletin de la province ecclésiastique d'Auch*,

t. III, p 94 : — « *Hèste-en-nau* peut bien être une altération de *heste-annau*, fête annuelle, qui se trouve dans l'*Automne* de J. G. d'Astros (1643) :

Moun Diu, lou boun oli,	Mon Dieu, la bonne huile (le vin),
Arregausi jou que m'en boli	Je veux m'en régaler
Aumenses cade *heste annau!*	Au moins à chaque *fête annuelle!*

L'expression de *fête annuelle* pour *solennelle* est encore aujourd'hui consacrée par la la liturgie dans plusieurs diocèses de France.

Hè-t em en la, un mets-toi de côté; une poussée, un soufflet; *hore-birat*, hors-tourné, une tête à l'envers; *leque-t l'oeilh*, lèche-toi l'œil, une impossibilité, une décevance; *may-de-poupe*, mère de mamelle, mère nourricière; *minye-quoand-n'has*, mange quand tu en as, celui qui n'a pas toujours de quoi manger; *moulii-d'escoute-plouye*, moulin d'écoute pluie, moulin qui ne peut moudre faute d'eau; on y écoute s'il tombe de la pluie, afin de profiter, pour le mettre en mouvement, de la première qui tombe.

Dans le département de l'Indre (voir le supplément du *Glossaire du Centre*), il y a un *moulin-de-courte-pluie*; il existe évidemment une analogie entre ces deux dénominations; il nous semble que l'une n'est qu'une altération de l'autre. Le difficile est de savoir à laquelle des deux il faut donner la priorité.

En français l'expression suivante s'applique à l'homme : — « C'est un écoute-pluie », pour signifier un homme faible, indécis; — Le Roux de Lincy, *Proverbes*, 1. 115.

Mus-prim, museau, mine pincée; qui fait la petite bouche, qui a les lèvres pincées; un dédaigneux, une dédaigneuse.

La Fontaine a dit, *Psyché*, II : — « Elle fit pourtant la *petite*

bouche devant Psyché ». — « Cette locution, d'un usage général, et qui se dit également des hommes et des femmes, est une métaphore empruntée, soit d'une personne qui, pour paraître délicate et discrète, affecte de manger peu, soit d'une femme qui, afin de se donner un air réservé, resserre les coins de sa bouche et la fait ainsi paraître plus petite. Cette dernière opinion, qui est celle de l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. fr.*, me paraît la plus vraisemblable » ; Th. Lorain, *Vocab.* pour les œuvres de La Fontaine. — Cette explication peut être donnée aussi pour le sens de *mus prim* en béarnais.

Mus-sec, museau, mine sèche ; qui parle peu, a la parole sèche, est peu affable ; *pause-l'y-tout-dous*, Sainte Nitouche ; celui qui pose tout doucement, un hypocrite, comme dans Molière :

Je tâte votre habit, l'étoffe en est moelleuse.

Ploure-miques pleurard, pleurnicheur ; qui pleure pour la moindre chose ; *pot-eschuc*, sec quant à la lèvre, altéré ; il a plus souvent le sens de *mus-sec*.

Pot-eschuc, sec quant à la lèvre, *bente-boeyt*, vide quant au ventre, *cap-pelat*, pelé quant à la tête, rappellent, pour la forme, les hellénismes si fréquents dans la poésie latine :

Glacialis hyems canos hirsuta capillos
Ovide.

L'hiver aux cheveux blancs hérissés sur sa tête.

Hirsuta capillos, hérissé quant aux cheveux, ou bien *habens capillos hirsutos*, ayant les cheveux hérissés.

Poupe-bii, qui tette le vin, celui qui aime à boire ; *pousse-calhau* pousse-caillou ; jeu par lequel les jeunes Béarnais s'exercent dans nos villages à qui jettera le plus loin une

grosse pierre; *rape-tout* ou *rapa-tout,* filet qui prend tout; *rey-petit*, oiseau, le roitelet; *sarre-l'ardit*, serre-liard, un avare ou pince-maille; le *serre-denier* et le *serre-miette*, dans H. Estienne; *Préc. de la lang. fr.*.

Sère-birat, tourné quant à la selle; un détraqué; *saute-la brouste*, saute-branche; un homme léger, sans consistance; c'est le *saute-ruisseau* de nos villes.

Suque-bii, suce-vin; insecte qui fait beaucoup de mal à la vigne; mais il est bien moins dévastateur que l'*oïdium* et le *phylloxera*; *tire-peu*, tire-cheveu; *ha au tire-peu*, m. à m. faire au tire-cheveu, se prendre aux cheveux; *tripe-hart*, farci quant à la panse, un ventru; *truque-taulè*, désœuvré, flâneur; celui qui, n'ayant rien à faire, ou ne voulant rien faire, s'amuse à frapper *truca* sur les tables. On dit en français dans le même sens : — *battre l'estrade*. Dans l'idiome bayonnais *truque-taulè* signifie tapageur; *truque-youlhs* frappe-genoux; celui qui est cagneux.

Talaraque, altération de *telaraque,* toile d'araignée, du latin *tela,* toile, *aranea*, araignée. Aujourd'hui, par le déplacement des lettres *l*, *r*, nous avons *taralaque*, au lieu de *talaraque*, qui a été aussi, comme nous venons de le dire, substitué à *telaraque*.

Ce mot, en berrichon, est *arantèle*. Les deux éléments dont il se compose, ne sont point placés dans le même ordre qu'en béarnais; berrichon : *aranea*, *tela*; béarnais : *tela*, *aranea*. Voici, au sujet d'*arantèle*, ce qu'a publié M. Littré dans le *Journal des Savants* : — « Nous n'avons pas, en français, ou plutôt nous n'avons plus, pour désigner la toile de l'araignée, un mot unique. Le berrichon dit *arantèle* et *irantèle* (*aranea*, *tela*), il a même un verbe *aranteler* pour : enlever les toiles d'araignée. » — Nous avons aussi en béarnais le verbe *estaralaca*, formé du substantif *taralaque*. — M. Littré ajoute que *arantèle* était usité dans le XVIe siècle; M. le comte Jaubert cite ce passage de J. du Fouilloux : « Telles manières

de gens y seraient souventes fois trompez, car incessamment les *arantelles* tombent du ciel et ne sont point filées des araignées. » Le patois rouchi dit *arnitoile*, et le wallon, *arencret*, introduisant au lieu de *toile*, le mot *cret*, qui veut dire *pli*, et qui paraît venir d'une racine germanique. *Arantèle* et *arnitoile* est un composé bien fait et heureux, qu'il est dommage qu'on ait laissé perdre. On remarquera l'étendue du pays qu'il occupe, puisqu'on le trouve depuis le Berry jusqu'au bord de la Meuse. »

Nous devons dire qu'il occupe une étendue de pays plus grande que ne l'a cru M. Littré. Le Limousin a le mot *rantello* : — « No *rayno* que fai so *rantello* » ; une araignée qui fait sa toile ; J. Foucaud.

Rantello, en limousin, et *taralaque* pour *telaraque*, en béarnais, ne sont autres que le berrichon *arantèle* et le rouchi *arnitoile*. L'espagnol dit aussi *telerana*.

229. — Tous les noms juxtaposés, en béarnais, sont du genre masculin, à l'exception de *camaligue*, *hèste-ennau*, *may-de-poupe*, *taralaque*.

230. — On en forme facilement le pluriel, si l'on se rend compte de la vraie relation des mots réunis. Ainsi dans *hart-de-bade*, l'avorton, le nain, l'adjectif *hart* seul est variable : *hartz-de-bade*, avortons, nains ; dans *may-de-poupe*, nourrice, *may*, mère, prend la marque du pluriel : *mays-de-poupe*. On dit *la camaligue*, la jarretière, et *las camaligues*, les jarretières (*ligue* est substantif en béarnais) ; *taralaque*, plur. *taralaques*.

231. — Quelques-uns de nos mots juxtaposés s'emploient comme adjectifs : — *L'homi bente-boeyt*, l'homme affamé ; *aquestes bente-boeytz*, ces affamés.

232. — Plusieurs sont invariables, notamment ceux qui sont formés d'une proposition entière ; comme en français les *je ne sais quoi*, les *venez-y voir*.

Bee-m semble de bede,	Il me semble bien voir,
Y'at gauseri crede,	Je l'oserai croire,
Bèt *you nou sèy que.*	Un beau *je ne sais quoi.*
Noël.	

« En français *je ne sais quoi*, est également une sorte de substantif qui a des relatifs comme un substantif ordinaire. On trouve dans Pascal, *Disc. sur les passions* : — « La cause en est un *je ne sais quoi*, et les effets en sont effroyables. Ce *je ne sais quoi*, si peu de chose qu'on ne saurait le reconnaître, remue toute la terre. » Fénelon a dit aussi : — « Il sent *je ne sais quoi* de divin qui l'étonne et qui l'accable. »

233. — Beaucoup de noms propres béarnais sont formés de mots juxtaposés, on les écrit sans trait d'union : — *Castetnau*, Châteauneuf, *Belloc*, Beaulieu, *Casenave*, Caseneuve, *Pedelaborde*, Pierre de la grange, *Riupeyrous*, ruis-ruisseau pierreux, nom d'un village, canton de Morlaas, arrondissement de Pau.

DÉNOMINATIONS.

234. — Le béarnais abonde en expressions figurées, qui lui sont propres, noms simples ou juxtaposés.

Bahurlè. — Un individu que l'on qualifie en français de « hurluberlu ».

Barlic-barloc. — Le bavard qui « bat la breloque ». Dans une *chanson populaire* d'Ossau :

Bos-te cara, barlic-barloc,	Veux-tu te taire, *barlic-barloc.*
Qu'has la bouque coum u esclop.	Tu as la bouche comme un sabot.

Batalh d'esquire. — Battant de clochette. L'individu qui n'a que des mots, des mots, et peu ou pas de sens.

Bente de toupi. — Ventre de pot. Le « ventru » de Béranger ; abdomen protubérant, toujours avide de copieuses réfections.

Béroy callat. — Joli cailleteau ; comme on dit en fr. « beau merle » ou « joli moineau ». L'individu que l'on désigne ainsi n'est pas moins désagréable au moral qu'au physique.

Berret de boeu. — Béret de bœuf. La coiffure d'un « Sganarelle ». Cette expression est dans les *Egl.* de Fondeville.

Bielh Roudigou. — Vieil avare. Se dit très-fréquemment à Oloron. Dans le *Dénombrement des maisons de la Vicomté de Béarn,* p. 33, on trouve qu'il y avait dans cette ville, en 1385, *l'ostau de Rodrigo* ; *lo molii d'Arodrigo* ; la maison, le moulin de Rodrigue. Ce Rodrigue ne pouvait être qu'un Juif venu d'Espagne à Oloron. La façon dont il s'y enrichit dut valoir à son nom le mauvais sens qui s'attache, en français, à l'expression « vieux Juif ».

Boussalou. — Frelon. L'individu grondeur, celui qui grommelle toujours.

Canabère. — Roseau. Personne longue et mince ; « une perche ». Autre emploi méthaphorique du mot « roseau » dans la langue de Pascal — qu'on me pardonne ce rapprochement : — « l'homme, roseau pensant ».

Cap bouharoc. — Un ignorant, une tête vide. Voir *Chansons* de Navarrot, p. 107. Au sens propre *bouharoc* se dit du fruit que le ver a vidé.

Cap de coucure. — S'emploie au même sens que la dénomination qui précède. On appelle *coucures*, en béarnais, des boules qui pendent aux branches du chêne.

Cap de courbas. — Tête de corbeau. Un individu de mauvaise mine.

Aquiu que l'has, cap de courbas,	La voilà, tête de corbeau,
Si la truques, que m'at pagaras !	Si tu la bats, tu me le paieras.

Chans. pop. d'Ossau.

Cardinat. — Chardonneret. Appliquée à une personne, cette dénomination a le même sens qu'en français celle de « fine mouche ».

Care de ladre. — Face de ladre. En 1384, Guillaume d'Araux eut à répondre devant la justice de cette insulte qu'il avait adressée à Gaillard de Cazaux. *Arch. des Basses-Pyr.*, E, 1594.

Care d'hoste. — Visage d'hôte. Au sens de bon accueil ; l'expression est vieille, et la chose existe toujours en Béarn, où viennent tant de visiteurs, à Pau, et dans les stations thermales. On dit aussi *caresse d'hoste*, caresse d'hôte.

Casse-mousques. — Chasse-mouches. Dénomination par laquelle, à l'époque des troubles religieux, les huguenots désignaient les catholiques ; allusion aux mouvements du bras pour faire des signes de croix.

Quoand bedin que nous autz....
hèm lous sinnes de croutz,
Edz nous nomem labetz casse-mousques a toutz.

Fondeville ; *Egl.* III, ms.

Lorsqu'ils (les huguenots) voient que nous (les catholiques) faisons des signes de croix, ils nous traitent nous tous de chasse-mouches.

Caxau de guit. — Tête de canard ; à l'adresse d'un menteur.

Bos-te cara, caxau de guit !	Veux-tu te taire, tête de canard !
De so qui has dit bee n'has mentit.	En ce que tu as dit, tu as bien menti.

Cette chanson populaire d'Ossau, que nous avons plus d'une fois citée, est une chanson de noce, où chacun des invités dit son mot, couplet le plus souvent peu délicat, à l'adresse des jeunes époux et de leurs compagnons,

Caxau de mule. — Tête de mule. Insulte à l'adresse des Cagots ; Francisque Michel, *Histoire des races maudites.* Au sens propre, *caxau* signifie molaire ; au figuré, on l'emploie pour désigner toute chose grosse. En voici un exemple aussi singulier que ceux qui précèdent : la plus forte des tours qui faisaient anciennement partie des fortifications de la ville de Lescar, s'appelait *lou caxau de Lescar.* Voir *Dictons du Pays de Béarn*, p. 185.

Cemitèri de capous. — Cimetière de chapons. Abdomen proéminent de curé. Cette dénomination date probablement de l'époque superstitieuse où avait cours le proverbe suivant :

Brouxes e lou-garous	Sorciers et loups-garous
Aus curès hèn mynya capous.	Aux curés font manger (des) chapons.

Citrou. — Citron. L'homme d'humeur inquiète, aigre dans ses propos. Voici ce que j'ai entendu à Oloron : Un propriétaire interdisait l'avant-pas de sa maison à une femme de la campagne, qui s'y était installée pour vendre des légumes ; blessée de la vivacité de ses paroles, elle lui dit : *Quin citrou! Si cadètz at Gabe, bee seré tout limounade !* Quel citron (vous êtes) ! Si vous tombiez dans le Gave, il serait tout limonade! — (La ville se trouve au confluent des torrents d'Aspe et d'Ossau, qui forment le Gave d'Oloron). — On dit en fr. d'un individu colère, peu sociable : « Il n'est que sel et vinaigre ».

Creste-mousquit. — Châtre-moucheron. L'avorton suffisant, un bout d'homme qui se donne l'air de savoir et de pouvoir tout faire.

Cuque. — Femme qui se tient cachée et vit en sauvage. *Cuque* est le nom béarnais de la blatte, l'insecte plat et noirâtre des recoins obscurs des maisons. — En esp. « cuca » signifie « chenille » et *mala cuca*, méchant homme.

Curolis. — Un avare. Il racle et *récure* pour avoir le plus possible, pour ne laisser rien perdre.

Escarlambat.. — On appelait de ce nom, pendant les troubles religieux du Béarn, XVIe s., les gens qui tenaient à deux partis à la fois. Il signifie qu'ils avaient une jambe (un pied) dans chacun des deux camps. Dans l'*Histoire des troubles religieux*, par le P. Mirasson, Barnabite, p. 83, on trouve le mot *escarlambat* ainsi annoté : « On dit en Béarn *escamarlat* pour désigner un homme qui élargit les jambes en marchant ». — Aujourd'hui, en provençal « un escambarla » est, en politique, un « juste-milieu ». Un des personnages que Roumanille a mis en scène dans *Fau i' ana*, p. 14, s'exprime ainsi : « m'an di que siéu un *escambarla*.... ni rato ni aucèu », ils m'ont dit que je suis un *juste-milieu*.... ni rat ni oiseau.

Escarre-sac. — Mot à mot : récure-sac. Le dernier né, le fruit de la vieillesse. On l'appelle aussi *escarre-nid* ; c'est le « culpot » comme on dit ailleurs. — « Le dernier œuf éclos produit le *culpot*, toujours plus pesant et moins gaillard que les autres poussins. Dans toutes les nichées, et notamment chez les pies, il y a un « culpot »... Dans la famille humaine, le dernier-né, le Benjamin des grandes villes, prend souvent lui-même le nom de « culpot ». On le dit toujours plus court et plus trapu que ses aînés » ; *Bulletin de la Société litt. etc*, des Deux-Sèvres (1874), p. 117.

Esquirole. — Jeune personne qui se fait remarquer par sa fierté. — Ce mot est, au sens propre, « le nom de la vache qui porte la sonnette, *esquire* ; c'est ordinairement une belle génisse qui est à la tête du troupeau, quand il est en marche » ; E. Cordier, *Etud. sur le dialecte du Lavedan*

Galipaut. — Glouton, goinfre ; « lous *galipauts* qu'han sentit toun cibet », les goinfres ont senti ton civet ; Peyret, *Contes béarnais.* — Dans les *Fables en bers gascouns*, Bayonne 1776, p. 238, « goulifaut ». En Normandie, on dit : « Soûle-

toi, Galiagal ». A Lisieux, un « galigast » est une réjouissance désordonnée... « Galiagal » est un ancêtre de « galifre », riboteur, et autres galapias » ; *La Friquassée crotestyllonnée*, page 96.

Gnirgou-gnargou. — Baragouinage, formé par l'addition à la fin de chaque mot d'une syllabe convenue entre les personnes qui parlent le *gnirgou-gnargou*. Ce qu'on appelle en français *in partibus* « le javanais ».

Guilhem-pesquè. — Guillaume-pêcheur ; un individu qui a les jambes grêles et longues comme les pattes d'un échassier, le martin-pêcheur, le héron. En gascon, « Bernat-pescayre » ; en fr. populaire « un faucheux », le *phalangium*, l'araignée à longues pattes.

Guiraute d'Arrigue-peu. — Giraude d'Arrache-cheveu. Une mégère. Notre expression date du XIVe siècle ; on la trouve dans le *Dénombr. des mais. de la Vic. de Béarn*, 1385.

Hucou. — S'emploie comme le mot français « sauvage » à l'adresse d'un homme insociable. Dans les *Proverbes du Pays de Béarn*, voy. : *Becut*.

Lengue de perrec. — Langue de haillon. Une mauvaise langue qui *esperreque*, déchire.

L'os binatè. — C'est ainsi que les buveurs appellent le cartilage thyroïde « la pomme d'Adam », qu'ils humectent souvent plus qu'il ne faut. — *Binatè* adj. de *bii*, vin.

Lou Guilhem. — Dans La Fontaine, c'est « messer Gaster » :

> Notre soin n'aboutit qu'à fournir ses repas.
>
> *Fab.* III, 2.

On trouve *emplea lou Guilhem*, remplir le Guillaume (le ventre) dans la *chanson d'Athos* ; voy. *Dictons du Pays de Béarn*, p. 40 :

Lous Apostous	Les Apôtres
Nou-habèn pas maysou,	N'avaient point de maison,
E que s'aplicaben	Et ils s'appliquaient
A ha autement	A faire autrement
Sens pourta besace	Sans porter besace
Ni emplea lou *Guilhem.*	Ni remplir le *Guillaume.*

Lou Ranquinot. — On ne sait d'où vient cette dénomination par laquelle on désigne l'individu que l'on charivarise pour avoir convolé ; Picot, *Las abentures de Bertoumiu*, les aventures de Barthélemy, conte béarnais ; *Poésies béarnaises*, II, p. 80 ; Pau, Vignancour, 1860.

Messe de sequère. — Messe de sécheresse ; on l'appelle aussi *misse secadere*, messe qui doit faire sécher ; celle que de pauvres esprits superstitieux faisaient dire dans une mauvaise intention qu'ils s'étaient bien gardés de communiquer à qui que ce fût ; ils en attendaient que Dieu fît sécher, dépérir, la personne ou les récoltes de leur ennemi.

Mynye-mousques. — Mange-mouches. Un individu nourri d'un tel mets ne peut avoir que « les os et la peau ».

Nas de piquepout. — Expression employée au sens de « belle trogne » ; visage empourpré et embubeletté, dit Alfred Delvau, comme le sont presque tous les visages d'ivrognes ; le goinfre Saint-Amand chantait :

Il faut être Jean Logne
Pour n'aimer pas le vin ;
Pour moi, dès le matin,
J'enlumine ma trogne
De ce jus divin.

On appelle *piquepout,* en Béarn, un vin d'une qualité très-inférieure.

Nas de toubaquère. — Nez de tabatière ; nez de fort volume ; un priseur qui bourre son nez de tabac.

Paacoque. — Boulanger. Dans Raynouard, *Lexique,* IV, p. 106 : « Pancogola », *cuiseur* de pain.

Pamparre. — Femme chargée d'atours voyants. A Bayonne, « pampe » signifie poupée ; *Fab. en bers gascouns*, p. 226.

Peberine. — Personne dont les paroles sont assaisonnées de *pebe*, poivre.

Pecat de subercèu. — Péché contre le IXe commandement de Dieu ; *Sermon du curé de Bideren*, p. 8. Le substantif *subercèu* signifie voûte du ciel et ciel de lit.

Pele-trouix. — Pèle-trognons. — Un misérable. Expression employée en 1385 ; *Dén. des mais. de la Vic de Béarn.* — « Trou », au lieu de « trognon » est dans Rabelais, l. V, ch. 17 : « ung gros trou de chou ».

Pescade. — On appelle ainsi une personne qui a eu des scrofules ; elle en porte au cou la marque, comme le poisson celle de l'hameçon avec lequel il a été *pêché*.

Peu agneri. — Poil d'agneau. L'individu qui a les cheveux frisés. En fr. « des cheveux frisés à la chien ».

Peu de milhoc. — Un « poil roux ». On lit dans une lettre du maréchal Bosquet à sa mère, t. II, p. 220 (publication de la *Société des Bibliophiles du Béarn*) : « Tu ne t'es jamais vantée d'avoir eu un enfant à cheveux cendrés ; on me disait que j'avais du *peu de milhoc* ». — Ces mots, au sens propre, signifient les styles filiformes, qui, réunis à l'extrémité de l'épi de maïs, *milhoc*, pendent comme une barbe de couleur blonde tournant au roux.

Pigat. — Le petit de la pie. — Métaphoriquement : un mauvais sujet. Au fém. *pigate*, fille ou femme méprisable.

Piguet-braquet. — Dénomination peu flatteuse, usitée à Oloron, pour désigner les Espagnols. *Piguet* serait-il une variante de *pigat* qui précède? Peut-être faut-il voir dans *braquet* quelque chose du sens du mot fr. « braque » appli-

qué à un homme qui court de côté et d'autre, comme un chien de chasse ».

Poulard. — Gros poulet. Un niais, ou celui qui se montre ridicule en voulant se donner une grâce qu'il ne saurait avoir. On l'appelle aussi *pouloy*, dindon.

Pouquete. — Jeune fille dans le langage des montagnards d'Aspe et d'Ossau.

Qui-qui-ri-qui. — Onomatopée ; le petit coq « à la voix perçante », comme dit La Fontaine.

Serènes de sout. — Les porcs. *Sout*, en béarnais, est la loge où l'on enferme ces animaux ; ils y font entendre une musique, un *chant* qui leur a valu le nom de *sirènes*, métaphore analogue à celle qui a fait appeler les ânes des « rossignols d'Arcadie ».

On trouve « sout », en français, dans l'un des *Proverbes communs* du XVe siècle : « pourceau gras rompt la sout ». Le Roux de Lincy, après avoir cité ce proverbe, dit que « sout ». est le toit qui recouvre le pourceau. Dans Rabelais, *Glossaire*, ce mot est écrit « soute », et on lui donne aussi pour signification « toit à porc. » La « soue » dans le Haut-Maine est l'étable aux porcs. :

Le fils du roi passa ;
Il m'a tant regardée
Dans la *soue* aux cochons.
Chans. du H.-Maine.

« En français, on en a fait « souille » pour dire la bauge du sanglier » ; *Vocab. du Haut-Maine* ; C. R. de M.

Toupi-poudat. — Pot cassé. Au sens du fr. « vieux meuble », dénomination populaire appliquée méchamment à un vieillard, à une personne impotente, inutile. — Psaume XXXIII, 13 : *Factus sum tanquam vas perditum ;* ce qu'Arnaud de Salettes a traduit ainsi : *Io soy topii podat.*

Trachamand. — Un tracassier ; celui qui invente des « cancans » et rapporte de malins propos pour brouiller les gens les uns avec les autres. — Altération évidente du mot et du sens de « trucheman », dont le radical est conservé dans *truche,* synonyme béarnais de *trachamande*, femme tracassière.

Tripou. — Diminutif de *tripe,* boudin. — Un petit homme qui est tout replet.

Tros d'arré. — m. à m. : morceau de rien. Expression du mépris le plus insultant, comme cet autre : *tros d'escoubassoü*, morceau de balayure.

Yan-crouquet. — Jean qui croque. Dans les contes que l'on dit aux enfants, c'est le nom que l'on donne à un personnage méchant, cruel : « croque-mitaine ». — C'était aussi la dénomination par laquelle on désignait le bourreau.

Yane de Minye-plaa. — Jeanne de mange bien. Une gaillarde de bon appétit ; Peyret, *Cont. béarn.*

Yan l'auquè. — Jean gardeur d'oies. Un désœuvré, un musard. Dans les *Prov. recueillis en Armagnac* par J.-F. Bladé, « medecin de las aucos », médecin des oies, est un empirique ignorant.

Yan l'aysit. — Jean l'aisé. L'indolent ou « Monsieur sans-gêne » ; l'ami des œuvres faites.

Yan-lire. — Un candide, un niais. Au lieu de *liri*, on dit aussi *lèri.* Les provençaux donnent le nom de « Ian l'amèlo », l'amande, à l'imbécile. Dans la Basse-Bretagne, le niais est appelé « Jean-Pieu » et l'imbécile « Jean Bouillie ».

Yan trangle. — Un dégingandé. Les mots *trangou* ou *tranguet,* en béarnais, signifient l'espèce de danse qu'on appelle aussi *branle.*

D'où vient qu'avec le nom de « Jean » on forme tant de dénomi-

nations qui sont des termes de raillerie, de mépris, d'insulte? Il y en a en français, en provençal, en gascon, etc. M. Sauvé en a cité plusieurs dans son recueil de *Proverbes et Dictons* de la Basse-Bretagne, p. 83 : *Jean-Panais*, Jean bête, *Jean-Sec*, l'avare, *Jean-large-gorge*, le grand buveur, *Jean-les-bonbons*, l'engeôleur, *Jean-fil-et-laine*, l'hypocrite, etc. — Mme Deshoulières, au sujet du grand nombre de « Jean etc. » qui s'emploient en français, s'exprimait ainsi :

Jean? que dire sur Jean? c'est un terrible nom
Que jamais n'accompagne une épithète honnête :
Jean des Vignes, *Jean Lorgne*... Où vais-je? Trouvez bon
Qu'en si beau chemin je m'arrête.

L'ADJECTIF

ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

235. — Les adjectifs dont la finale est *e* ou *i* n'ont qu'une terminaison pour les deux genres : — *Amigable*, amiable, *bentable*, qui est de vente, *rasounable*, raisonnable, *hauneste*, honnête, *agradable*, agréable, *limpre*, poli, luisant; *countrari*, contraire, *necessari*, nécessaire, *ourdinari*. ordinaire, *propi*, propre, *proupici*, propice, *quiti* quitte, *salutari*, salutaire.

Dans ces adjectifs l'*e* final est doucement fermé, nº 23, et l'*i* se fait peu sentir dans la prononciation, nº 35.

236. — Les adjectifs terminés par les voyelles fortes : *a*, *aa*, *é*, *è*, *ee*, *ii*, *u*, *ou*, par les dipthongues *au*, *iu*, *oü*, *ay*, *ey*, *oy*, n'ont pas au féminin la même terminaison qu'au masculin : *Ama*, amer, *cla*, clair, *plaa*, plain, *saa*, sain, font au féminin *amare*, *clare*, *plane*, *sane*;

Masc. : — *bertadé*, véritable, *sancé*, entier, intact, *haroulè*, folâtre, *lampoeynè*, lambin. *plee*, plein, *besïi*, voisin, *fii*, fin,

escu, obscur, *segu*, sûr, *bou*, bon ; — Fém.: *bertadere, sancere, haroulère, lampoeynère, plene, besie, fine, escure, segure, boune;*

Masc.: *nau*, neuf, *turdiu*, tardif, *natiu*, natif de, *hoü*, fou, *gay*, gai, *miey*, demi, *beroy*, joli ; — Fém.: *nabe*, *tardibe, natibe, hole, gaye, mieye, beroye.*

Rappelons que, dans ces adjectifs, l'*e* final du féminin sonne comme un *o* très-adouci.

237. — A ne considérer ces adjectifs qu'au point de vue des lettres, prises comme « signes matériels », on voit qu'ils forment le fém. en ajoutant au masc. les terminaisons *ne, re, be, le, e*; ces terminaisons font disparaître quelquefois la dernière lettre du masculin.

Mais si l'on remonte à l'étymologie, on s'aperçoit que le féminin de la plupart de ces adjectifs n'est autre que le fém. des primitifs latins, avec le changement de l'*a* final de ceux-ci en *e* : *sane*, fém. de *saa,* sain, en lat. *sana*, saine ; *segure*, en latin *secura,* sûre, etc. Anciennement, on le sait, le béarnais avait aussi *sana*, *segura*, *etc.*, qui sont encore aujourd'hui prononcés avec affaiblissement de l'*a* dans certaine partie du Béarn.

De *nativa*, fém. de *nativus*, natif, et de *vicina*, fém. de *vicinus*, voisin, sont venus dans notre idiome, *natibe*, *besie*, par le changemant de *v* en *b* et par la chute de *n*.

238. — Il y a en béarnais un certain nombre d'adjectifs en *au* qui n'ont qu'une terminaison pour les deux genres ; tels sont : — *For generau*, for général, *coustume generau*, coutume générale ; *temps finau,* temps final, *fii finau,* fin finale ; *cop mourtau*, coup mortel, *pene mourtau,* peine mortelle ; *doo nuptiau,* présent de noce, *misse nuptiau,* messe nuptiale ; *artigle principau,* article principal, *cause principau,* cause principale ; *senhou seglau*, seigneur séculier, *senhourie*

seglau, seigneurie séculière; *poudé spirituau,* pouvoir spirituel, *cour spirituau,* cour spirituelle; *heretè unibersau*, héritier universel, *heretère unibersau*, héritière universelle; *serbidou leyau,* serviteur loyal, *plague leyau,* plaie majeure.

Plague leyau, plaie majeure; celui qui l'a faite tombe sous le coup de la loi, *ley*; de là, l'adj. *leyau*. Notre For définit ainsi la *plague leyau :* « La plague pregone de la payere de une once es leyau », la plaie profonde de la mesure d'une once est majeure. Qu'était cette mesure d'une once? — « Un digt es une once », dit le For, un doigt est une once. — *Plague leyau*, plaie profonde, n'appartenait pas exclusivement à la langue légale; voy. le dernier vers du *Sonnet*, p. 128.

239. — Ces adjectifs en *au*, comme la plupart de ceux qui sont terminés en *e*, doucement fermé, dérivent d'adjectifs latins, qui avaient au fém. la même terminaison qu'au masculin : — *generau* de *generalis* comme *aymable* de *amabilis*; c'est ce qui explique, dans le béarnais, la terminaison unique pour les deux genres.

De *generalis*, *nuptialis*, *secularis*, *etc.*, le béarnais ne prenait que le radical, changeant en *au* les syllabes *al, ar;* de là, *generau, nuptiau, seglau, etc.*

On trouve dans le vieux français des adj. analogues à ceux-là; ils sont uniformes au masc. et au fém.: — « Sainte-Marie, roïne *virginal* », Agolant Bekker; « Reine *naturaus* (de toute la nature) », *Poés. du roi de Nav.*; « O royaulx Vierge, corps Marie », *Cant. des Flag.* XIVe s.

On disait en fr. *reine naturaus*, *lettres royaux*, comme en béarnais *cause principau, plagues leyaus*; identité d'origine et de forme : *naturaus*, *royaux*, adj. fém. fr. français, du lat. *naturalis*, *regalis; — principau*, *leyaus*, adj. fém. béarnais, de *principalis*, *legalis*.

240. — Au lieu de la terminaison *au*, les adjectifs dont il est ici question avaient aussi quelquefois les terminaisons *al* et *ar*. Exemples tirés des *Fors* : — *pecunie dotal*, argent dotal, *senhorie seglar*, seigneurie séculière ; même avec ces formes, ils n'avaient qu'une terminaison pour les deux genres : — *creatures rationals*, créatures raisonnables, *cortz particulars*, cours particulières ; « *misse nuptial* », messe nuptiale ; document de 1488, *Arch. des Bass.-Pyr.*

241. — Plus tard, XVIe s. la terminaison du féminin fut distincte de celle du masculin. Aussi le traducteur des *Psaumes* écrit-il : « lo dret camii de l'*immortala* vita », le droit chemin de la vie immortelle ; « pene *corporale* », peine corporelle, se trouve dans les *Eglogues* de Fondeville, ms., fin du XVIIe siècle.

On lit dans la *Compilation d'auguns priviledges deu Pays de Bearn :* Com la vite sie un flux *perpetual* et une rivere laquoale on ne descen james dues begades », comme la vie est un flux perpetuel, une rivière que l'on ne descend jamais deux fois (1) ; il y a encore dans le même recueil : *tale convocation, principales marques.*

Dans la phrase que nous venons de citer, les mots *dues begades* signifient « deux fois ». Rabelais a employé le mot « veguade » : « Ie m'en voys boyre encores quelque veguade » ; *Garg.* I, 16 ; c'est-à-dire : Je vais boire quelque fois (coup) de plus, et non, « quelque *rasade* », comme l'a interprêté le *Bibliophile L. Jacob.*

242. — Aujourd'hui on *francise* les adjectifs béarnais, tels que *generau, immourtau*, etc. ; ils ont, pour les deux genres,

(1) On dit en catalan : « Vassen lo temps en forma d'aygua corrent, les ones de laquoal pusque son passades no seran james tornades altra volta » ; Le temps s'écoule comme une eau courante, dont les flots une fois passés ne reviendront jamais plus ; Cambouliu, *Litt. Cat.*

les terminaisons analogues à celles des adjectifs français : *general, generale; immourtèl, immourtèle;* passe encore pour *al, ale*; mais *èl*, *èle*? N'est-il pas absurde de faire ainsi perdre au béarnais le caractère qui lui est propre en l'affublant de ce qui ne lui appartient pas?

Le provençal s'est bien gardé d'adopter *naturèl*, *naturèle.* Roumanille dit : — « Es forço *naturau* d'avé pou d'uno pèsto », il est naturel (force *naturelle*) d'avoir peur d'une peste; il emploie pour *finau* le féminin en *alo* : « Veici la fin *finalo* », voici la fin finale; *Armana prouv.*, 1856.

243. — *Principau,* au masculin, et *leyau*, au féminin, sont encore usités dans ces locutions : *artigle principau*, article principal, *aha principau* (*aha* est du masc. en béarnais), affaire principale, *plague leyau,* plaie majeure; on dit aussi : *pecat mourtau*, péché mortel, *pene mourtau,* peine mortelle, *anet noubiau*, anneau de mariage, *sègue noubiau*, ronce d'épousailles.

Lorsqu'une noce se rend à l'église, il est d'usage dans les campagnes du Béarn que des jeunes gens, s'étant postés à un détour du chemin, tendent en travers une ceinture rouge ou un long ruban. Le cortège s'arrête devant cette barrière, et il ne lui est permis de passer outre, que lorsque chacun a donné quelques pièces d'argent en retour des fleurs qui lui ont été offertes. Cet usage porte le nom de *la sègue*, la ronce, parce que, dans le principe, c'était avec une ronce que l'on interceptait le passage de la noce. Il date de fort loin, et fut cause jadis de graves désordres. En 1488, les Etats de Béarn en firent l'objet d'une plainte adressée à leur souveraine, Catherine, reine de Navarre. L'interdiction de *la sègue* fut prononcée. Cela n'empêcha point que cet usage ne fût repris ensuite; il se pratique encore aujourd'hui. — Voir *Dictons du Pays de Béarn*, p. 61, et l'introduction du volume intitulé : *Chansons et airs populaires du Béarn*, publié par M F. Rivarès.

Mais on n'appelle maintenant *sègue-noubiau* que la ronce la plus épineuse qui hérisse les haies et les taillis.

244. — *Tau, quoau*, tel, quel, sont employés presque toujours, même aujourd'hui, avec leur terminaison unique pour les deux genres : *quoau maynatge*, quel petit garçon, *quoau maynade*, quelle petite fille. L'usage fréquent que l'on fait de ces adjectifs a empêché qu'on ne les dépouillât de leur forme originelle :

— « *Tau* la nouste resoulutiou, *tau* lou nouste proufieyt », *telle* notre résolution, *tel* notre profit ; *Imit. de J.-C.*

Praubetas, vous vous damnatz	Pauvrettes, vous vous damnez
Ubertamen[t],	Ouvertement,
Si *tau* camy nou lexatz	Si *tel* chemin vous ne laissez
Tout promptamen[t].	Tout promptement.
Chans. XVIe s. (1).	

Nou mancabi, nat ser, de trouba-m a *tau* hèste.
Picot.

Je ne manquais, aucun soir, de me trouver à *telle* fête.

245. — Les adjectifs béarnais terminés par les consonnes *b, d, l, lh, m, n, r, s*, forment le féminin en ajoutant au masculin un *e* (anc. *a*), qui a le son d'un *o* doux :

Masc. : — *Saub*, sauf, *berd*, vert, *pregound*, profond, *cruèl*, cruel, *bermelh*, vermeil, rouge, *bielh*, vieux, *prim*, mince, *gran*, grand, *joen*, jeune, *berouyin*, joliet, *entièr*, entier, *embeyous*, envieux, *amistous*, aimant, *aboundous*, abondant, *bergounhous*, honteux, *laganhous*, chassieux, *pouderous*, puissant, *prous*, apprivoisé, *sabrous*, savoureux, *yelous*, jaloux ;

(1) Cette chanson pourrait être intitulée ; *Las tres hilhas e lo monge*, Les trois filles et le moine. Les filles décident le moine à se faire protestant. Voir le *Bulletin de l'Hist. du protestantisme*, 1868, et le journal l'*Indépendant des Basses-Pyrénées*, 11 nov. de la même année.

Fém. : — *Saube, berde, cruèle, bermelhe, prime, grane, entière, berouyine, amistouse, etc.*

Bos dansa, *berouyine?*	Veux-tu danser joliette?
Pas dab tu, laganhous.	Pas avec toi, chassieux.

— « Qui pren ab sac perditz *vermelha* », qui prend perdrix rouge avec sac; *Fors de Béarn.*

Nos paysans donnent à leurs bœufs des noms selon la couleur du pelage de ces animaux : — *Bermelh* est un de ces noms.

En général, nos adjectifs en *ous* ont pour correspondants, en français, des adj. en *eux* ; ceux-ci aux XIIe et XIIIe siècles, se terminaient aussi en *ous* : « Ogier fu *vertuous* et poissant », *Otinel* ; « chevaliers *corajous* et hardis », *Elie de St-Giles.* On lit dans l'*Histoire littéraire*, tom. XXIII :

Li jalous	Le jaloux
Envious	Envieux
De corrous	De courroux
Morra ;	Mourra ;
Et li dous	Et le doux
Savourous	Savoureux
Amourous	Amoureux
M'aura	M'aura.

L'anglais a conservé cette forme de notre vieille langue ; on chante dans le *God save the King* :

Send him *glorious*,	*Qu'il soit* glorieux,
Happy and *victorious*	Heureux et victorieux.

246. — Les adjectifs suivants doublent la consonne *s* avant l'*e* : — *Espes*, épais, *estros,* maladroit, *dous*, doux, *gras*, gras, *gros*, gros, *faus*, faux, *rous*, roux ; au féminin : — *espesse, estrosse, dousse, grasse, grosse, fausse, rousse.*

Espes, épais, *espesse*, épaisse ; c'est l'ancienne orthographe française : « Je me tâte au plus *espez* du mal »; Montaigne, *Essais*, II, 37 ;

> Ces rois hideux en longue barbe *espesse.*
> Ronsard ; *Franc.* IV.

247. — Des adjectifs terminés par la consonne *t*, les uns forment le féminin en ajoutant un *e* au masculin, les autres en changeant le *t* en *d* avant l'*e* :

— *Balent,* vaillant, actif, laborieux, *bribent,* rapide (eau), *estibent,* sensible aux chaleurs de l'été, *yent* ou *yens*, gentil, beau, *puxant,* puissant, *sant*, saint, *segret,* secret, *boeyt*, vide, *miut*, menu ; au fém. : — *balente*, *bribente*, *segrete*, *boeyte*, *miude*, *etc* ;

— *Aganit*, avide, affamé, *agut*, aigu, *ausart*, audacieux, *besiat*, gâté (enfant), *cabourrut*, entêté, *dessensat*, *dessensiat,* insensé, *esbagat,* désœuvré, *esberit*, vif, gai, *escarrabelhat*, éveillé, *estigglat*, étincelant, *lengassut,* qui a longue langue, *pelut*, poilu, *segrat, sagrat*, sacré ; au fém. : *Aganide, agude*, *ausarde*, *esberide*, *lengassude*, *escarrabelhade*, *pelude, etc.*

Rabelais s'est servi de « escarrabillat », de bonne humeur, gai, réjoui, en train de se divertir. On lit aussi dans Montaigne, *Essais*, I, 35 : « Ie ne scais qui demandoit à un de nos gueux, qu'il voyait en chemise en plein hyver aussi *scarbillat* que tel qui se tient emmitonné dans les martes iusques aux aureilles, comme il pouvoit avoir patience ». — « Pelue », poilue, est dans Ronsard, *Egl.* I :

> L'autre enflé de courroux, d'une dent bien aiguë,
> Mord ce dieu ravisseur par la cuisse *pelue.*

248. — Les adjectifs, terminés au masculin par *c*, changent cette consonne au féminin, les uns en *que*, les autres en *gue* (*e*=*o* doux) ;

Antic, ancien, *arrauc*, rauque, *bernic*, pointilleux, *bouharoc*, véreux, *dourèc*, précoce, *eslurrèc*, glissant, *flaunhac*, flatteur, *fresc*, frais, *loungarèc*, lambin, *mèc*, bègue, *rebouhièc*, qui fait au rebours, revêche ; au fém. : — *Antique*, *arrauque*, *dourèque*, *flaunhaque*, *fresque*, *rebouhièque*, *etc.*

— *Amic*, ami, *briac*, ivre, *desastruc*, *desestruc*, maladroit, *eschuc*, sec, *pèc*, sot, niais, *poüruc*, peureux ; au fém. : — *amigue*, *briague*, *desastrugue*, *pègue*, *etc* ;

« Done, es vostre aquest enfant ? — *Amigue*, jo lo enfantey » ; Dame, cet enfant est à vous ? — Amie, je l'ai enfanté ; *Récits d'Histoire Sainte*, II, p. 30.

Mic, migue s'emploient comme appellatifs beaucoup plus souvent que *amic*, *amigue :* — viens, ami ; *sa-bi*, *mic.*

« Antique » et d'autres adjectifs analogues n'ont plus aujourd'hui, en français, qu'une forme pour les deux genres ; ils en avaient deux autrefois comme en béarnais « antic, antique », etc. On lit dans Rabelais : — « Le roy saige et *pacific* Salomon » ; Ordonnance *mirificque* ». Quelquefois même le féminin était en *gue*, comme dans notre idiome, *amic*, *amigue* : — « Tout cela marchait en moult belle ordonnance catholigue, apostoligue et romaine » ; *Satire Ménippée.* — Les deux formes, *ic,* masc., *ique*, fém., sont restées dans *public*, *publique.*

Fresc, *fresque*, frais, fraîche ; Montaigne écrivait aussi ce mot avec un *e* : « Le visage *frez* ; le vin *frez ;* voy. *Essais*, III, 9. — « Elle se monstrera belle et *frêsche.* — *Ancien Théâ. fr,* Edit. Jeannet, VII, p. 262.

Nos adjectifs *blanc, eslenc, loung*, blanc, glissant, long, font au féminin *blangue*, *eslengue*, *loungue*, et *blanque*, *eslenque*, *lounque.*

249. — Les adjectifs suivent, pour la formation du pluriel, les mêmes règles que les substantifs.

REMARQUES SUR QUELQUES ADJECTIFS.

250. — *Cruèl, fidèl*, cruel, fidèle. — Ces adjectifs sont aussi *crudèu*, *fidèu*, régulièrement formés des adjectifs latins *crudelis, fidelis*, par la suppression de la finale *is*, et par le changement de *el* en *eu*, nº 56.

Fidèl Pigou, tu qui as audit...	Fidèle Pigou, toi qui as entendu...
Despourrins.	
Pigou, *fidèu* Pigou qu'argoeyte.	Pigou, fidèle Pigou fait le guet.
Peyret.	
Deffen-la deus leoos *crudèus*.	Défends-la des lions cruels.
Psaumes.	

251. — *Bou*, *boune*, bon, bonne. — On emploie *boun*, au masculin, dans cette locution : — *Lou boun Diu*, le bon Dieu : — « Praubes tant qui lou *boun Diu* boulhe, mes la baxère nete » ; Pauvres tant que le *bon Dieu* voudra, mais la vaisselle nette. Ce proverbe est en français : « Quelque pauvreté qu'il ait, il tient sa vaisselle nette » ; — Bovilli, XVIᵉ s.

Boun se met devant une voyelle : — « Que soun de *boun* estoc », ils sont de bonne ligne d'extraction ; L'abbé Puyoo, *Sat. sur les Nobles de Béarn.*

252. — *Gran*, *grane*, grand, grande. — Il vient du latin *grandis*, masculin et féminin. Aussi peut-il n'avoir qu'une terminaison pour les deux genres :

E deu *gran* Rey qui tant t'ha desirade
Labetz sera ta *gran* beutat amada,
Psaumes

Et du *grand* Roi qui tant t'a désirée
Alors ta *grande* beauté sera aimée.

Que lhebén deu larè la *gran* pèyre moulière.
Peyret.

Levèrent du foyer la *grande* pierre meulière.

Gresles.. plus *granes* qu'arrebotz (1). Grêles... plus grosses que cailloux.
Fondeville, *Egl.* ms.

On dit *may-grane*, et le plus souvent, par syncope, *mayrane*, grand mère.

Dans le castillan, *grand*, était pareillement uniforme pour les deux genres ;

Ganaredes *grand* prez e *grand* valor.
Poème du Cid.

Vous acquerrez *grand* prix et *grande* estime.

Le marquis de Santillane écrivait : — « Ausias Marc es *gran* trovador », Ausias March est un *grand* poète ;

Sempre te serviré	Toujours je te servirai
Con *gran* raçon.	Avec *grande* raison.

En provençal, *grand* s'emploie aussi au féminin comme au masculin :

Umble escoulan dou grand Oumèro. Humble écolier du grand Homère.
F. Mistral ; *Mir.*

Vènon i'adurre uno *grand* bano.
F. Mistral ; *Mir.*

Elles viennent lui apporter une *grande* corne.

De même, autrefois, en français : « Un aultre escuyer d'escuyrie sur un *grant* destrier portoit une *grant* espee » ; Al. Chartier.

(1) L'*arrebot* est un caillou dont on se sert pour garnir les vides entre les grosses pierres des murs, qui sont « de quoairie per deffore e per deffentz d'arrebot », de grosse pierre extérieurement et de petite pierre par dedans (1389) ; — « peyre de talh....... arrebot, fuste, per enarcar » (1446), pierre de taille, cailloux, bois, pour faire les arceaux ; *Arch. des Bass.-Pyr.*

Quand dueil me prent, *grant* joye me demaine ;
Par *grant* plaisir je deviens langoreux.
Ch. d'Orléans ; *Ball.* cxxv.

Qui ne sait la chanson que Molière a immortalisée en la plaçant dans son *Misanthrope.*

Si le roi m'avait donné
Paris, sa grand ville...

De cet ancien usage, sont restées dans la langue française quelques expressions : *grand mère*, *grand tante*, *grand chambre*, *grand messe*, *grand rue.*

« Les grammairiens, dit M. Ampère, prétendent que dans ces locutions l'*e* muet est élidé, et ils placent une apostrophe après *grand* ; il n'en faut point, car il n'y a rien d'élidé. L'ancienne langue rend raison de cette infraction à la loi, d'après laquelle l'adjectif s'accorde avec le substantif ; elle en rend raison par une autre loi fondée sur l'étymologie. M. Raynouard qui a mis en lumière le fait du désaccord de ces adjectifs avec leurs substantifs, ne paraît pas en avoir connu la raison ».

253. — *Lengassut*, *lengassude*, qui a de la langue ; — « Diu, quine hemne *lengassude !* » Dieu, quelle femme à longue langue !

C'est le *linguax* des Latins. Il manque en français, depuis qu'on a laissé dans l'oubli le *languagier*, *languagière*, de Villon et de Montaigne, le *langard* de Marot et de Regnier :

On tient belles *languagières*,
Genevoises, Veniciennes.
Villon ; *Ball.* xii.

On lit dans les *Essais*, iii, 5, de Montaigne : — « Un homme *languagier* comme je suis. »

L'autre fut un *langard* révélant les secrets.
Regnier ; *Sat.* xiv.

254. — *Mau*, *male*, mauvais, mauvaise ; méchant, méchante. On trouve cet adjectif, au masculin, dans les noms propres *Maucap*, mauvaise tête, *Maupeu*, mauvais poil, et dans ce vers d'un *Psaume* :

L'Eternau	L'Eternel
Terriblemen era debengut *mau*.	Etait terriblement irrité.

Les *Fors* disent, au féminin, « *male* administration », mauvaise administratton ; et les *Psaumes* : « lengoa *mala* », méchante langue. — On dit aujourd'hui : « *male* intentiou », mauvaise intention ;

Entre... y nou hes *male* care.	Entre... et ne fais pas mauvais visage.

Peyret.

Mau s'employait en français ; Villon, dans sa *Ball.* XII, écrit :

L'ung vault l'aultre, c'est à *mau* chat *mau* rat.

Il s'est conservé dans *Mauvoisin*, *Maupertuis*, et *male* se voit dans Rabelais : « Si par *male* fortune advenoit » ; *Garg.*, I, 46. — « Je ne voudrois pour rien du monde entrer en vostre *male* grâce » ; *Anc. Théâ. fr.* Edit. Jannet, VII.

255. — *Plee, plene*, plein, pleine. — Le masculin *plen* a été employé quelquefois; *plena*, fém., est dans les *Fors* : « en *plena* cort en lo castet de Pau », en pleine cour dans le château de Pau.

On écrivait pareillement *plene* en français : « *plene* de fleurs, *plene* de fruicts, *plene* de toutes délices » ; Rabelais, *Garg*, 1, 8.

Plene, pleine, est peu usité aujourd'hui ; c'est *plee* qui le remplace. La prononciation, seule, distingue le féminin du masculin ; *plee*, au masc. se prononce *plé*, et, au fém., *plé-o*.

Cet adjectif, dans le béarnais d'Orthez, est *pley, pleye.* La finale en *ee* est là généralement en *ey : arré* ou *arrée,* chose, *hée,* foin, *rée*, dos, *tabee*, aussi, sont à Orthez : *arrey, héy, reye, tabey; la bee*, la veine, *la begne (benhe)* ; *rée*, dos, se prononce *reye* et *renhe.* La prononciation *ey* au lieu de *ee* est ancienne :

— « Son cos e sos *beis* » (1337), son corps et ses biens; *Mœurs béarnaises*, p. 4. « Tonegs *pleys* », tonneaux pleins, « arques *pleyes* », caisses (coffres) pleines (1385); *Dénombr. général des maisons de la Vic. de Béarn.*

256. — *Pregound, pregounde*, profond, profonde. — On emploie plus fréquemment *pregoun*, *pregoune :* — « U barat *pregoun* », un fossé profond; « la mar *pregoune* », la mer profonde; voy. ci-dessus, p. 132.

L'expression proverbiale *qu'en ha de pregoun*, il en a de profond, signifie « il est riche ». — C'est le sens du français populaire : « il a le sac » ou « il en a dans la profonde (la poche) ; » — *Proverbes du Pays de Béarn*, p. 59.

257. — *Sant*, *sante*, saint, sainte. — « Lous *santz* ebanyèlis », les saints évangiles. Le *c* du primitif *sanctus*, *a*, était conservé : — « Lo caperaa de *Sancta* Maria », le curé de Sainte-Marie.

Pour les dénominations on se sert presque toujours de *sent, sente : — « Sent-Laurentz »*, Saint-Laurent ; « *Sent*-Bisentz de Salies », Saint-Vincent de Salies; « *Sente*-Croutz d'Oloron », Sainte-Croix d'Oloron.

Dans les *Récits d'Histoire Sainte*, on trouve *sant* et *sent* indifféremment employés : *sent* Matheu, *sant* March, *sent* Pee, *sant* Johan. — « Digaus davant *sent* Luc (1337), jeudi avant Saint-Luc ; *Mœurs béarnaises*, p. 4.

— « Per Diu e per aques santz de Diu et de mossen *sent* Antoni, juri.... », par Dieu et par ces saints de Dieu et de

« monseigneur » saint Antoine, je jure.... (1429); *Mœurs béarnaises*, p. 34.

Prenetz, prenetz los condèes (1)	Prenez chapelets et rosaires
Tant solamen[t],	Tant seulement,
E pregatz Diu e los *sans*	Et priez Dieu et les saints
Devotamen[t].	Dévotement.
Chans. XVIe s.	

Arnaud de Salettes, *Psaumes*, écrit *sant*, *santa*, et Fondeville, *Egl.*, ms, *sant, sanct*, et SAINCT qui est tout à fait contraire à la prononciation béarnaise; *sainct*, est l'ancienne orthographe française, dont on trouve un exemple tout aussi fautif, en béarnais, dans l'un des textes reproduits ci-dessus, page 122.

On lit dans une « charte auscitaine » du XIIIe s. : « ma daune *Sencte* Marie ; ma dame Sainte Marie ; « lo camin de *Sent* Jacme », le chemin de Saint-Jacques.

De même, dans le gascon de Jasmin comme dans le béarnais de M. V. de Bataille :

Baci lou chan qu'on entendèt
Un dimècres mati bèillo de *Sent*-Jousèt.
Jasmin.

Voici le chant qu'on entendit
Un mercredi matin, veille de Saint-Joseph.

Sente Bierye, nou-p cau pas cranhe
Que m'en desdigue lou me pay.
V. de Bataille.

Sainte Vierge, vous n'avez pas à craindre
Que mon père soit contraire à mon vœu.

(1) Le mot *condèes* explique parfaitement ce que sont « les chapelets et les rosaires », des objets de dévotion avec lesquels on *compte* des « avé » et des « pater ». Fondeville dans la première de ses *Egl.* ms, a le même mot *contès* (*t. p. d.* n° 128): « chapelets, rousaris y *contès* » dit-il ; après, les deux premiers mots, « contès » fait pléonasme et n'est là que pour la rime avec *benitès*, bénitiers, qui termine le vers précédent.

258. — *Yelous*, *yelouse*, jaloux, jalouse. On entend prononcer aussi *yalous, yalouse.* La première forme est préférable comme plus étymologique : latin, *zelolypus* d'où *zelosus*, b. lat. ; l'italien a « geloso ».

259. — Les adjectifs béarnais significatifs de la race, de l'espèce (animaux), étaient terminés en *ii* ; (lat. *inus*) : — *aulhii*, de brebis, *crabii*, de chèvre : *bestiar aulhii*, bétail de la race ovine, *crestou crabii*, produit de la chèvre ; *Arch. comm. de Bescat*, canton d'Arudy, arr. d'Oloron.

ADJECTIFS VERBAUX.

260. — Ils sont formés d'un élément verbal et du suffixe *dé*. Ce suffixe signifie qu'il y a obligation de faire l'action marquée par le verbe, ou qu'elle est sur le point d'être faite, qu'il est opportun de la faire ; tels sont *pagadé* de *paga*, payer, *berenhadé* de *berenha*, vendanger, *desbesadé* de *desbesa*, sevrer, *maridadé* de *marida*, marier, *segadé* de *sega*, scier, moissonner, etc.

Cent escutz pagadés, cent écus qui doivent être payés, que l'on est obligé de payer ; *ley pagadere*, amende qu'il faut payer ;

La binhe berenhadere, le vignoble qui peut être vendangé, qui doit être vendangé ;

U maynatye desbesadé, un enfant que l'on doit sevrer, qu'il est temps de sevrer ;

La hilhe maridadere, la fille en âge d'être mariée ; on dit aussi *casadere*, comme en espagnol *casadera ;*

Blat segadé, blé qu'il faut scier, dont on va faire la récolte. Au fig. : *u bielh segadé* est une expression qui traduit parfaitement ce vers de La Fontaine :

Un vieillard près d'aller où la mort l'appelait.

Le suffixe *dé* était anciennement *der :* — II *sols morlaas pagaders,* deux sous de Morlaas qui devaient être payés, 1346, *Arch. B.-Pyr.* E. 1917 ;

On employait indifféremment *der* et *dor :* — *marcx d'argent paguedors e lhevadors,* marcs d'argent qui doivent être payés et qu'il faut recouvrer, 1452, *Mœurs béarnaises*, p. 42.

La capera de Nostre-Dama fasedore enpres la glisie nabera, la chapelle de Notre-Dame qui est à faire (à construire) près de l'église nouvellement bâtie, 1519. — *Arch. Bass-Pyr. E,* 1468.

Mais, dans les adj. *abieder, abenidor*, les suffixes, *der*, *dor*, n'expriment que le futur : — *Coneguda causa sie... als presents e als abieders,* soit chose connue... aux présents et à venir, 1270, *charte d'Orthez*, ci-dessus, p. 109; *trop gran salud es abenidore*, un très-grand salut doit avenir, XIV[e] s., *Récits d'Hist. Sainte* (1).

Pour la signification, *abieder*, *abenidor* différent de *pagader*, *pagador*, autant qu'en latin le participe actif en *turus*, *a*, *um*, diffère du participe passif en *dus*, *a*, *um ;* ici, tout ensemble idée de futur et d'obligation ou d'opportunité ; là, idée seule de futur.

Le gascon emploie aussi, au même sens que le béarnais, des mots en *dé* comme *berenhadé*, *maridadé*. M. J. Daste, dans un *Essai sur les caractères de la langue gasconne*, rattache le suffixe *dé*, anciennement *der*, *dor*, au latin *torius*, *toria*; voy. *Revue de Gascogne*, XII, p. 549.

M. Paul Meyer, *Romania,* III, p. 424, ajoute que le suffixe latin *torius*, *toria*, donne partout ailleurs en langue d'oc *dor, doira ;*

« En béarnais, dit-il, les adjectifs verbaux en *dor*, *doira*, du provençal (2) sont en *der*, *dera*. Dans la coutume de

(1) Le texte publié, t. I, p. 74, porte *abenidor*; mais une note, p. 220, indique que, dans le ms, il y a *abenidore*, au fém., se rapportant à « salud » qui était anciennement de ce genre.

(2) « J'emploie ici provençal dans un sens très-large » ; note de M. Meyer.

Sarraguzan (Gers) je lis *sabedera causa* (1)... où les dialectes voisins du nord et de l'est auraient dit *sabedoira*... Je ferai remarquer en passant que la même assimilation de *orius* à *arius* a lieu en espagnol, comme le montrent des formes telles que *casadero*, *duradero*, *hacedero*, *etc.* Selon Diez (*Gram.* 3ᵉ éd., II, 355), *dero* viendrait en ce cas de *duero*. Je ne sais ce que vaut cette explication pour l'espagnol, mais je la crois diffficilement admissible pour les dialectes du sud-ouest de la langue d'oc, où la forme *er*, *era*, apparaît très-anciennement, sans qn'aucun intermédiaire la rattache à la forme *or*, *oira* ».

Des noms béarnais sont aussi terminés en *dé*, anc. *der*, *dor* : — *Labadé*, lavoir, *douladere*, doloire, *pourtaderes*, espèce de civière, *tenedé*, lieu où l'on tend le linge. Dans ces noms, *dé* représente le suffixe latin dont il est ici question ; *lavatorium* (2), *dolatoria*, *portatoria*, *tentorium*.

Mais, dans nos adjectifs verbaux, *dé*, anc. *der, dor*, est loin d'avoir la même signification que *torius*, *toria*, suffixe latin : — *Vendemiatorius*, par exemple, signifie « relatif à la vendange », et notre *berenhadé* veut dire « qui doit être ou qui va être vendangé » ; en latin *cœna adventoria* signifie le repas que l'on donne pour une bienvenue ; en béarnais, *salud abenidore* est le salut qui doit arriver ;

Cette remarque n'a pas encore été faite, croyons-nous ; n'y aurait-il pas lieu de tenir compte d'une si grande différence de signification, avant de se prononcer définitivement, au sujet de nos adjectifs verbaux, sur l'assimilation complète de *dé*, *dere*, au suffixe latin *torius, toria ?*

(1) « Bladé, *Coutumes municipales du département du Gers*, p. 9 ».
(2) Dans les *Récits d'Histoire Sainte en béarnais*, t. II, p. 58 : « *labatori* de Siloe », piscine de Siloë ; *lavador* dans Marcabrun ; P. Meyer, *Recueil* p. 74. — *Fors de Béarn*, XIIIᵉ s., « *abeurader* o *labader* », abreuvoir ou lavoir ; — « per totz locxs et per los *aveuradors* acostumatz », par tous les lieux et par les abreuvoirs accoutumés, 1277 ; *Archives d'Ossau*, AA 1, fᵒ 2.

ADJECTIFS PRIS SUBSTANTIVEMENT.

261. — Certains adjectifs, précédés de l'article ou de *u*, *ue*, un, une, sont de véritables substantifs : — *L'ama*, l'amer, l'amertume, *lou bray*, le vrai, *lou briu*, le rapide, le courant, *lou dous*, le doux, *lou faus*, le faux, *lou mau*, le mal, *u lampoeynè*, un lambin, *ue lengassude*, une bavarde. — « *L'escu* de la noeyt », l'obscur (l'obscurité) de la nuit ; en latin, *sub obscurum noctis*.

Plus lo mau que lo bee-t hè gay	Plus le mal que le bien te réjouit
Et *lo faus* que *lo vray*.	Et *le faux* que *le vrai*.

Psaumes.

Tantost, cabbat *lous brius*, traynabe l'arrousec.

E. Vignancour.

Tantôt, à travers *les courants*, il traînait le filet.

On trouve dans les *Fors*, article 165, l'adjectif pris substantivement sans être précédé de l'article : « Per aquetz santz, *ver* ditz », par ces saints, il dit *vrai*.

262. — Certains noms peuvent être considérés comme de véritables adjectifs : — *Pastou*, *pastoure*, berger, bergère, *rey*, *rèyne* (anc. *regine*), roi, reine, *tisnè*, *tisnère*, tisserand, tisserande. — Montaigne a employé le mot « tisserande ».

« Pasteur », en français, n'a plus le féminin que l'on trouve dans les poésies des XIIIe et XIVe siècles :

Lez un pin verdoiant
Trovai l'autrier chantant
Pastore et son *pastor*.

J. Bodel.

La *pastoure* à blons cheveux
Estoit de moy enamourée.
Froissart.

Il n'en est resté que le diminutif *pastourelle*, jeune bergère.

ADJECTIFS PRIS ADVERBIALEMENT.

263. — Il y a en béarnais des adjectifs qui sont employés comme adverbes : — *Beroy*, joli, joliment, *court*, court, brusquement, subitement, *dous*, doux, doucement, *haut*, haut (adv.), *nabèt*, nouveau, nouvellement, récemment, *nau*, de neuf, *segu*, sûr, sûrement, etc.

Y ta raube, au printemps, peu boun Diu pingourlade,
De boscx, de camps, de pratz taa *beroy* pigalhade.
Navarrot.

Et ta robe, au printemps, par le bon Dieu diaprée,
De bois, de champs, de prés, si *joliment* marquetée.

Que-s birabe tout *court* enta baysa l'auta.
Navarrot.

Il se tournait tout *subitement* pour baiser l'autel.

La lue que s'abanse tout *dous*
E que luseix au miey de las esteles.
Peyret.

La lune s'avance tout *doucement*
Et luit au milieu des étoiles.

Qu'oü calou tiene *haut*, y qu'en haboun la talhe.
Navarrot.

Il fallut le tenir *haut*, et ils en eurent la taille.

Auprès d'u gros pastou, deputat per Ossau,
U senhou *nabèt* hèyt qu'ère segut a taule.
Picot.

Auprès d'un beau pasteur, député par Ossau,
Un seigneur *nouveau* fait était assis à table.

Toutz floucatz, *nau* bestitz, lou berret sus l'aurelhe,
Debant, lous thalamès, (1) cadu dab sa boutelhe,
Hazèn bebe la yent qui bedèn seu camy.
Picot.

Tous avec des bouquets, vêtus *de neuf*, le béret sur l'oreille,
Devant (la porte) les garçons de noce, chacun avec sa bouteille,
Faisaient boire les gens qui passaient sur le chemin.

C'est ainsi que s'emploient en français *court-vêtu*, *nouveau-né* :

Légère et court-vêtue elle allait à grands pas.
La Fontaine.

Dès le temps nouveau-né, quand la Toute-Puissance
D'un mot forma le ciel, l'air, la terre et les flots.
Boileau.

L'usage de l'adjectif à la place de l'adverbe est tout latin ; *canere indoctum*, chanter (grossièrement) ; *ridere decorum*, rire (gracieux) gracieusement. En béarnais, nous disons : — *canta lèd*, *arride beroy*, chanter *laid*, rire *joli*.

DEGRÉS DE QUALIFICATION.

264. — Le béarnais a quatre adjectifs qui, seuls, sans le secours d'aucun mot, expriment une comparaison. Ce sont *maye*, autrefois *mayor*, plus grand, supérieur, *mendre*,

(1) *Thalamè*, garçon de noce ; en lat. *thalamus*, tiré du grec, signifie au pluriel « mariage, hymen » ; il n'y a pas lieu de dire pour le mot béarnais : *Græco fonte cadit...* C'est le latin, et non le grec, qui nous l'a donné.

anciennement *menor*, moindre, plus petit, *mielhe* (*melhor*, *mielhor*), meilleur, *pire, piri*, pire, plus mauvais.

— « *Mielhor* judyament », meilleur jugement, *Fors de Béarn*; « la *menor* deu partir et la *mayor* alheytar », la plus jeune (des sœurs) doit faire le partage, et l'aînée choisir; *Fors de Béarn;* « lo *mayoo* abe nom Joel », l'aîné avait nom Joël, *Hist. Sainte;* « *maye* bounhur de da que de recebe », plus grand bonheur de donner que de recevoir, *Imit. de J.-C.*

...austes mousques j-a qui hèn de *majes* maus.
Fondeville, *Egl.* ms.

Il y a d'autres mouches qui font de plus grands maux.

Inferior, aujourd'hui *inferiou*, se trouve dans la réimpression des *Fors et Cout.*, 1552 *:* « Lo Senhor contrenhera los *inferiors* far justici aus qui se complanheran », le Seigneur contraindra les inférieurs (ses vassaux) à faire justice à ceux qui se plaindront.

265. — *Maye*, *mendre*, *pire* ou *piri* sont des deux genres; *mielhou* est du masculin, et *mielhe* du féminin. — C'est à tort, croyons-nous, que l'on fait *mielhe* des deux genres : *mielhe tros, mielhe part*, meilleur morceau, meilleure part.

— « Lou fray *maye* que la sor », le frère plus grand que la sœur; « la sor *maye* que lou fray », la sœur plus grande que le frère.

— « Lou mau *mendre* que la poü », le mal moindre que la peur; « ue perle *mendre* qu'u graa de milh », une perle plus petite qu'un grain de mil.

— Lou remèdi *piri* que lou mau », le remède pire que le mal; « la poü *piri* que lou mau », la peur pire que le mal.

— « Prenetz *mielhou* camii », prenez meilleur chemin, « cercatz *mielhe* aucasiou », cherchez meilleure occasion.

Lou cèu pe de *mielhe* pasture!
Despourrins.

Que le ciel vous donne meilleure pâture.

Fondeville et Navarrot ont employé *piri*, *pire*, comme adverbes :

Pensant ha moun proufieyt, *piri* jou que hari.
Fondeville.

Comptant faire mon profit, pis je ferais.

Jamey nou pot ha *pire*. Jamais il ne peut faire pis.
Navarrot

266. — On ne trouve, en béarnais, que très-peu d'adjectifs qui, par une inflexion particulière, représentent le superlatif à la manière du latin, de l'italien et de l'espagnol : — « Filh de l'*Altisme* », fils du Très-Haut ; *Récits d'Histoire Sainte*, tom. II, p. 4.

Minin ou *menin*, très-petit, n'est employé que dans ces locutions : *digt minin*, le petit doigt, *u minin*, un tout petit enfant. — *Causes minimes*, choses, affaires minimes.

Moun plasé qu'ey *extrème*. Mon plaisir est extrême.
Hourcastremé

« Diu... l'oubrè *suprème* qui n'ha lexat arré sens ourdi dens la soue creature », Dieu... l'artisan suprême qui n'a rien laissé de déréglé dans son œuvre ; *Imit. de J.-C.*

267. — On représente les degrés de qualification par des adverbes que l'on place devant l'adjectif.

268. — Pour marquer le comparatif d'égalité, on met *autant*, *autaa* devant l'adjectif ; *autant* devant une voyelle ou *h* muette, *autaa* devant une consonne ou *h* aspirée : — « La hilhe *autant* aymable que la may », la fille aussi aimable que la mère ; « lou parpalhoü *autaa* beroy que la flou », le papillon aussi joli que la fleur.

269. — *Mes*, *mey*, du lat. *magis*, et *plus*, plus, mis devant

l'adjectif, expriment le comparatif de supériorité : — « *mes* leuyè que l'auzèt », plus léger que l'oiseau.

Lou cabiroü, qui-ey lou rey de las serres,
N'ère pas lhèu *mey* lèste que nous autz.

Peyret.

L'isard, qui est le roi des montagnes,
N'était pas peut-être plus leste que nous.

Et io serey trop *plus* blanc que la nèu.

Psaumes.

Et je serai beaucoup plus blanc que la neige.

270. — Le comparatif d'infériorité est représenté par *menhs, mens,* moins : — « Lou paysaa d'Ossau *mens* pèc que nou semble », le paysan d'Ossau moins niais qu'il ne semble.

Aussi, dit-on de l'Ossalois : *n'ha de groussiè que la pelhe*, il n'a de grossier que le vêtement ; il est même fort matois, s'il faut en croire cet autre proverbe : « *Tatz pleytz nade gent bau coum era d'Ossau* », pour les procès aucune gent ne vaut comme celle d'Ossau.

271. — Le mot *que*, que, sert à joindre les deux termes de la comparaison. Mais, après un comparatif d'égalité, on remplace souvent *que* par *coum*, comme :

Si lou ramatye Ey *autaa fi coum* lou plumatye. Hourcastremé.	Si le ramage Est *aussi beau comme* le plumage.
Au mounde nou y-ha nat pastou *Taa malhurous coum* you ! Despourrins.	Au monde il n'y a aucun pasteur *Aussi malheureux comme* moi !

On pourrait tout aussi bien dire : — « Autaa fii *que* lou plumatye » ; « taa malhurous *que* you ».

Le provençal et le limousin unissent aussi avec *coume*, *coumo*, les deux termes de la comparaison :

De l'agnèu la lano es blanqueto
Autant coume lou la que teto.
J. Roumanille : *Oub.*

De l'agneau la laine est blanchette
Autant comme le lait qu'il tette.

Vous que sei pilier de guèro
Tan volien coumo lou rey.
F. Richard.

Vous qui êtes un pilier de guerre,
Aussi vaillant comme le roi.

En espagnol, en catalan, on disait de cette même façon :

Las lorigas *tan blancas como* el sol.
Poème du Cid.

Les cuirasses *aussi brillantes comme* le soleil.

— « Qual dona ha al mon que deja esser *tan dolenta com yo* », Quelle femme au monde peut être *aussi affligée comme moi;* Ramon Muntaner ; *Chron.*

De même en français, *comme* a suppléé *que* jusqu'à la fin du XVII[e] siècle :

Aussi contrefez com un bugles. *Aussi contrefait comme* un bœuf.
Les deux Bordeors; XIII[e] s.

Ki, entre tute ta gent, est *si fidel cume* David.
Rois.

« *Aussi honni come* le chrestien qui renoie (renie) Dieu et sa mère » ; Joinville.

Je le trouve *aussi fin comme* elle.
Marot.

« Pour moy, je ne me lasserois jamais de combattre pour une *si juste* cause *comme* est la nostre » ; Henri IV, *Miss.*

Tant qu'a duré la guerre, on m'a vu constamment
Aussi bon citoyen *comme* fidèle amant.
Corneille.

Exclue de la langue des lettrés, cette construction grammaticale

n'a pu être bannie du langage populaire, où l'on dit encore : — « Je suis *autant comme* lui ».

272. — Lorsque les deux termes de la comparaison sont joints par *coum*, comme, au lieu de mettre *autant*, *autaa*, aussi, devant l'adjectif, on peut se servir de *tau medix* (mot à mot : *tel même*) :

Tau medix tendre *coum* l'arrous. *Aussi tendre comme* la rosée.
Despourrins.

273. — *Tau*, tel, marque la comparaison ; il est suivi de *coum* : — *Tau coum et*, tel comme lui ;

Yamey nou-n troubaras U *tau coum* you. Despourrins.	Jamais tu n'en trouveras Un *tel comme* moi.

Dans l'ancien provençal, en espagnol, en français, *com*, *cum*, se construisaient aussi avec *tal* :

No cre que *tals* dolor sia
Com qui part amic d'amia.
Bertr. de Lamanon.

Ne croyez pas qu'il soit douleur *telle*
Comme celle de l'ami qu'on sépare de son amie.

Con *tel cum* esto se vencen Moros.
Poème du Cid.

Avec *tel comme* celui-ci se vainquent les Mores.

J'ai amiete,
Sadete,
Blondete,
Tale com je voloie.
Le Ch. de St-Gilles.

— « Il leur est grief perdre un *tel* pigeon *comme* Vincent » ; Larivey ; *Les Jaloux*, sc, II.

On lit dans les *Pensées* de Pascal : — « Vous voulez vous guérir de l'infidélité, et vous en demandez les remèdas? Apprenez-les de ceux qui ont été *tels comme* vous ».

274. — Pour former le superlatif absolu, on met, en béarnais, devant l'adjectif les adverbes *bien*, *fort*, *hère*, *plaa.*

L'oelh *bien esberit.* Picot.	L'œil *bien éveillé.*
A la votz de ma pregari, *Fort atentiu* ed es estat. *Psaumes.*	A la voix de ma prière, *Fort attentif* il a été.
Lou fruut *hère madu.*	Le fruit *très-mûr*; m. à m. beaucoup mûr.

Dus hazaas qu'èren *fort amicxs*,
Ue poule arriba... talèu que hen aus picx.
Hatoulet.

Deux coqs vivaient en paix, une poule survint,
Et voilà la guerre allumée.
La Fontaine.

Mot à mot : — Deux coqs étaient *fort amis;* une poule. arriva... Aussitôt ils se *piquèrent* (ils se donnèrent des coups de bec).

En u casau plee d'arbes, de flourestes,
Que rencountrey u cop *plaa bère* flou.
Peyret.

Dans un jardin plein d'arbres, de fleurettes,
Je rencontrai une fois une *bien belle* fleur.

On trouve dans les *Psaumes* le superlatif absolu exprimé par *tres*, très, devant l'adjectif :

O Rey, qui as forsa *tres*-redoubtada, Cinta dessus ta coexe ton espada. Arn. de Salettes.	O Roi, qui as force très-redoutée, Ceins au-dessus de ta cuisse ton épée.

On n'a jamais dit en béarnais *tres amic, tres bèt*, très-ami, très-beau. Des superlatifs ainsi formés, on n'en pourrait rencontrer que dans le style des protocoles et dans les cahiers des *Etats* rédigés, à partir de la seconde moitié du XVIe siècle, par des hommes plus ou moins habitués à parler français, comme devait l'être Arn. de Salettes, le traducteur des *Psaumes*, (1583).

275. — Le superlatif n'étant qu'un comparatif étendu à toutes les choses semblables, il faut, pour l'exprimer, placer l'article devant les comparatifs de supériorité et d'infériorité :

Comparatifs de supérior. et d'inférior.		Superlatifs relatifs.	
Maye	Plus grand	*Lou maye*	Le plus grand
Mielhou	Meilleur	*Lou mielhou*	Le meilleur
Plus fidèls	Plus fidèles	*Lous plus fidèls*	Les plus fidèles
Mey bère	Plus belle	*La mey bère*	La plus belle
Menhs hurouses	Moins heureuses	Las menhs hurouses	Les moins heureuses

— « *Lo mes* balent homi », l'homme valant le plus (le plus considérable) ; *Fors de Béarn.*

Lo plus beroy thesau. — *Le plus joli* trésor.
Sonn. l. G.

Lous mielhous heretès et lous riches esterles.
Fondeville.

Les meilleurs héritiers et les riches cadets.

Deu mey chin dinqu'*au maye.* — Du plus petit jusqu'*au plus* grand.
Hatoulet.

Dab fripous de semblable estère,
Nou dise arré qu'ey *lou mey court.*
Hourcastremé.

Avec de tels fripons (des fripons de ce bois),
Ne rien dire est *le plus court.*

Mes au ha *las mendres* gausialhes
You nou-m gausi pas hasarda.
Picot.

Mais à lui faire les moindres caresses
Je n'ose pas me hasarder.

276. — On exprime encore le superlatif relatif, en mettant devant l'adjectif, *moun, toun, soun, etc.*, le mien, le tien, le sien, etc. : — *Moun plus gran amic, lou me plus gran amic,* mon plus grand ami ; *le mien* plus grand ami ; *toun mey fidèl serbidou, lou tou mey fidèl serbidou*, ton plus fidèle serviteur, *le tien* plus fidèle serviteur ; *sa menhs bère anesque, la soue menhs bère anesque*, sa moins belle brebis, *la sienne* moins belle brebis.

AUGMENTATIFS. — DIMINUTIFS.

277. — A la classe des comparatifs et des superlatifs se rattachent les augmentatifs et les diminutifs.

278. — On sait que l'on comprend sous cette dénomination les mots qui, à l'aide de désinences particulières, ajoutent à l'idée principale, exprimée par l'adjectif, les idées accessoires de *grandeur* ou de *petitesse*, de difformité ou de mignardise, de mépris ou d'attachement. Ces désinences représentent une infinité de nuances de signification qui ne peuvent être souvent bien déterminées que par le sens de la phrase entière.

279. — Les augmentatifs se terminent en *as* pour le masculin, *asse* pour le féminin ; les désinences diminutives sont, pour le masculin, *ou, ot*, *et*, *in*, et pour le féminin, *ote*, *ete*, *ine*. — *Ou, ot,* prennent au féminin la même terminaison, *ote*.

280. — Les augmentatifs, les diminutifs surtout, sont d'un usage très-fréquent en béarnais. En voici quelques exemples ; de leur diverses significations, nous indiquerons seulement celles qu'ils ont dans la généralité des cas :

AMIC, ami ; augmentatif *amigas* ; diminutifs *amigou*, *amigot*, *amiguet*, *amiguin*.

AYMABLE, aimable ; augm. *aymablas* ; dim. *aymablou*, *aymablot*, *aymablet*, *aymablin* ;

BEROY, joli ; augm. *berouyas* ; dim. *berouyou*, *berouyot*, *berouyet*, *berouyin* ;

BIELH, vieux ; augm. *bielhas* ; dim. *bielhou*, *bielhot*, *bielhet*, *bielhin* ;

BRABE, bon ; augm. *braboulas* ; dim. *braboulou*, *braboulot*, *braboulet*, *braboulin* ;

CHARMANT, charmant ; aug. *charmantas* ; dim. *charmantou*, *charmantot*, *charmantet*, *charmantin* ;

FRESC, frais ; augm. *frescas* ; dim. *frescou*, *frescot*, *fresquet*, *fresquin* ;

GRAN, grand ; augmentatif *granas* ; dim. *granou*, *granot*, *granet*, *granin* ;

PETIT, petit ; augm. *petitas* ; dim. *petitou*, *petitot*, *petitet*, *petitin* ;

YOEN, jeune ; augmentatif *yoenas* ; diminutifs *yoenou*, *yoenot*, *yoenet*, *yoenin*.

281. — Presque tous nos adjectifs peuvent avoir ainsi des augmentatifs et des diminutifs.

282. — La terminaison *as* marque l'augmentation dans le mauvais ; elle ravale le sens de l'adjectif :

L'homme que l'on qualifie d'*aymablas* est désagréablement *aymable*, aimable ; il a une amabilité qui le rend ridicule, ou qui fatigue ; il s'efforce d'être aimable, son amabilité devient grossière ; La Fontaine a dit :

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce.

Le *braboulas* est très-bon, *brabe* ; mais d'une bonté qui fait mieux juger de son cœur que de son esprit.

Le *berouyas* est joli, *beroy* ; mais ses agréments n'ont rien de délicat ; il est joufflu, rubicond, etc.

Telle n'est pas toujours la signification de cette désinence augmentative dans le provencal :

Mai, o *bellasso !* au mai taluque,	Mais, ô la plus belle, plus je te contemple,
Au mai, pecaire ! m'emberluque !	Plus, hélas ! je m'éblouis !

F. Mistral.

283. — Quelquefois, à l'idée d'augmentation se rattache, en béarnais, celle de commisération : — *Quin praubas !* de *praube* ; quel malheureux ! se dit d'un homme très-malheureux que l'on plaint. Mais, si l'on remplace la désinence *as* par *ilhas*, on raille presque, au lieu de plaindre.

Henri IV, dit-on, demandant des nouvelles d'un de ses amis que la fortune semblait se complaire à maltraiter de plus d'une façon, s'exprimait ainsi : — *E d'Andonhs*, *ey tostemps praubilhas ?* C'était demander en riant si d'Andoins, le mari de Corisande, était encore malheureux, très-malheureux.

284. — On peut doubler aussi la terminaison *as* avec l'interposition de la consonne *s* : *granas,* qui est grand, trop grand, mal fait ; *granas-s-as* (*granassas*) ; c'est plus que l'excès exprimé par la première désinence augmentative.

285. — De pareils mots ne se rencontrent guère dans nos auteurs. Difficilement, ils auraient trouvé place dans les sujets qu'ils ont affectionnés. Nous ne voyons presque

partout que douces émotions, tendres sentiments, idées riantes, images gracieuses.... La malice, le dédain, quand ils s'y montrent, se traduisent plutôt par le *diminutif* que par l'*augmentatif*.

286. — Il a été déjà dit que les désinences diminutives *ou*, *ot*, *et*, *in*, sont au féminin *ote*, *ete*, *ine*.

— Avec les deux premières, on peut exprimer le dédain, la pitié : — *Lou charmantou* est celui dont on ne prise guère le *charme ;* on s'apitoie sur le *praubou*, le *praubot* de *praube*, pauvre.

287. — Les objets que l'on qualifie avec les diminutifs en *et*, *ete*, plaisent ; on les aime :

Quoand bey touns charmantz *oelhetz*,
E taa *berouyetz*,
E taa *graciousetz*...
Despourrins.

Quand je vois tes yeux charmants,
Et si jolis,
Et si gracieux...

Navarrot, à la vue du portrait de son oncle, chante ce couplet :

Quoand p'ha bist tant *esberidet*,
Tant *escricadet*,
Taa plaa *frisadet*,
Labetz lou praube d'et,
S'en hauré hèyt, ta-b bede biu,
Tout so qui-oü lexetz, bous, per Diu !

Quand il vous a vu si vivement éveillé,
Si joliment propret,
Si gentiment frisé,
Alors le pauvre (neveu)
Aurait donné, pour vous voir en vie,
Tout ce que vous lui laissâtes, vous, par Dieu !

Les adverbes que nous avons joints aux adjectifs français, n'expriment point tout ce qu'il y a de délicat dans la simple désinence des diminutifs béarnais *esberidet*, *escricadet*, *etc.*

288. — Mais, dans l'exemple suivant, cette désinence n'a plus la même signification :

You bau mouri, *praubete*,	Je vais mourir, pauvrette,
Si lèu nou m'ey rendut !	S'il ne m'est vite rendu !
Julien.	

Ainsi que nous l'avons dèjà dit, le sens précis de ces désinences se trouve plutôt dans l'ensemble de la phrase que dans ces désinences elles-mêmes.

289. — Les diminutifs en *in*, *ine*, expriment la plus vive tendresse :

Berouyine, *charmantine*,	Jolie, charmante,
Berouyine, lou me sou !	Belle, mon soleil !
Despourrins.	

On ne peut traduire qu'imparfaitement ce que signifient nos trois adjectifs. A quelle jolie petite pastourelle, charmante bien-aimée, devait s'adresser le berger de Despourrins !

Pourquoi a-t-il ajouté *lou me sou* ! mon soleil ! « Despourrins n'a pas toujours dans ses chants la simplicité pastorale ; il ne nous présente pas des personnages naturels, il nous montre des bergers de convention.... Au lieu de ne voir que la nature vraie qu'il avait près de lui, il regardait souvent la nature artificielle de son siècle. Le temps approchait des *bergères à paniers* dans les salons, et déjà notre poète faisait parler ses bergers comme on parlait dans les salons » ; — *Les Illustrations du Béarn*. Despourrins est bien plus simple et bien plus vrai, lorsqu'il chante :

Malaye ! quoand te by,	Maudit le jour où je te vis,
Trop charmante *brunete*,	Trop charmante *brunette*,
Coelhe de ta *manete*	Cueillir de ta *menotte*
La flou deu roumany !	La fleur du romarin !

290. — Il existe dans notre idiome un assez grand nombre d'adjectifs où le suffixe *assé*, pour le masculin, *assère* pour le féminin, joint à un élément nominal ou verbal, est comme augmentatif, puisqu'il exprime l'babitude excessive, la réitération de l'action, la manifestation trop fréquente d'un défaut :

— *Cridassè*, celui qui a le défaut de crier souvent ; *toucassè*, qui touche à tout ; *hemnassè*, trop assidu auprès des femmes ; *arrabassè*, *cebassè*, qui mange beaucoup de raves, d'oignons, ou cultive ces plantes en plus grande quantité que tout autre ; *pintassè*, qui *pinte* souvent, qui vide plus d'une pinte ; *plourassè*, celui qui pleure à tout propos, etc :

— *Patacassès de Casteraa* ; d'après ce dicton, les gens de Castera, cant. de Montaner, arr. de Pau, auraient été des querelleurs, allant d'habitude dans le voisinage susciter des bagarres pour se battre ; en béarnais, l'expression *ha aus patacx* signifie faire aux coups (1).

— *Arrabassès d'Assat* ; ce dicton signifie qu'à Assat, cant. de Pau-Est, on avait le même appétit que dans beaucoup de communes de l'Auvergne : « Li meilleurs mangeurs de rabes sont en Auvergne ; Le Roux de Lincy, *Proverbes*. — « Rave », dans notre idiome, se dit *arrabe*.

Certains mots français terminés en *assier* expriment aussi l'accumulation de la qualité, un défaut, l'excès de l'habitude ; tels sont : « Ecrivassier, paperassier, tracassier ».

Ces terminaisons, *assè*, en béarnais, *assier*, en français, ne sont pas, pour la signification, sans analogie avec le suffixe *ax* de certains adjectifs latins. M. Barrault, dans ses *Synonymes latins*, s'exprime ainsi : « *ax*, ajouté à un radical verbal, désigne un penchant, le plus souvent trop fort, à faire l'action marquée par le verbe, quelquefois même la passion, ou une habitude qui va jusqu'à la manie, en un mot, presque toujours un défaut ».

(1) *Patacassè* est plus expressif, au mauvais sens, que *patacayre*; ci-dessus, p. 173.

291. — De même que les adjectifs, les substantifs béarnais expriment, par des modifications particulières de la terminaison, des idées de *grandeur* ou de *petitesse*, d'affection ou de mépris, ce qui a de l'attrait ou ce qui en est dépourvu.

292. — Les augmentatifs sont en *as* pour les noms du genre masculin, et en *asse* pour ceux du genre féminin :

— *Castèt*, château, *casteras*, un grand, un lourd château ; *chibau*, cheval, *chibalas*, un grand vilain cheval ; *gouyat*, garçon, *gouyatas*, garçon aux manières grossières.

— *Maa*, main, *manasse*, grosse main ; *plouye*, pluie, *plouyasse*, grande pluie ; *taule*, table, *taulasse*, table de proportions incommodes.

C'est ainsi qu'en provençal, on fait *mistralas*, impétueux mistral, de *mistral*, vent du sud ; *moustras*, gros vilain monstre : « *mistralas* desengranaire », *l'impétueux mistral* qui égrène (les épis).

E tu, *moustras*, comte lis ounço,
Lis ounço de sang vieu qu'espiron de ta car.
F. Mistral.

Et toi, *monstre hideux*, compte les onces,
Les onces de sang vif qui jaillissent de ta chair !

Mais cette désinence n'est pas toujours *péjorative* en provençal :

Iéu me farai l'erbo flourido	Je me ferai, moi, l'herbe fleurie
E m'escoundrai dins li *pradas*.	Et me cacherai dans les *prés vastes*.
F. Mistral.	

Lou *souléias* dardaio ferme.	Le *grand* soleil darde avec force.
F. Mistral.	

« Coutelas », en français, est un augmentatif de cette espèce.

293. — Les formes diminutives dans les substantifs béarnais sont en *ou*, *ot*, *et*, *in*, pour les noms du genre masculin, en *ote*, *ete*, *ine*, pour les noms du genre féminin :

— *Anhèt*, *anherou*, *anherot*, *anheret*, *anherin*, agneau ; *arbe*, *arboulou*, *arboulot*, *arboulet*, *arboulin*, arbre ; *auzèt*, *auzerou*, *auzerot*, *auzeret*, *auzerin*, oiseau ; *bras*, *brassou*, *brassot*, *brasset*, *brassin*, bras ; *oelh*, *oelhou*, *oelhot*, *oelhet*, *oelhin*, œil ; *pèe*, *pederou*, *pederot*, *pederet*, *pederin*, pied.

Bouque, *boucote*, *bouquete*, *bouquine*, bouche ; *came*, *camote*, *camete*, *camine*, jambe ; *gouyate*, *gouyatote*, *gouyatete*, *gouyatine*, fille ; *hemne*, *hemnote*, *hemnete*, *hemnine*, femme ; *maa*, *manote*, *manete*, *manine*, main ; *pastoure*, *pastourote*, *pastourete*, *pastourine*, bergère.

294. — De ces désinences diminutives, *ou*, *ot*, *ote*, sont les seules qui expriment quelquefois la pitié, ou une idée défavorable ; *ot* ne signifie bien souvent que la *petitesse* : *barrique*, barrique, *barricot*, un baril ; *paa*, pain, *paycot*, un petit pain ; *paysaa*, paysan, *paysanot*, petit paysan ; *crabe*, chèvre, *crabot*, chevreau ; mais *hilhot*, *hilhou*, diminutifs de *hilh*, fils, sont des termes de tendresse.

Le français du XIIIe siècle avait aussi la désinence diminutive en *ote* ; Hue de St-Quentin, s'adressant à une jeune bergère, chantait :

Ne soies folle, *Cabrote*,
Ne vous riiez
Mais devenez m'*amiote*.

Çabrote signifie-t-il ici jeune fille gardant les chèvres ? — chèvre, en béarnais *crabe*, et *crabot*, chevreau ; — *amiote*, dans notre idiome, se dit *amigote*.

Il y a dans Rabelais de pareilles désinences : — *Angelot*, *archerot*, petit ange, petit archer, et *civot*, échalotte, qui est évidemment le diminutif de *cive*, oignon, employé dans le *Roman de la Rose*. Villon a dit ; *Gr. Test.* XLII :

Moi, pauvre *mercerot* (petit mercier) de Renes.

Filhot, qui est le *hilhot* béarnais, se trouve dans Rabelais. Marot

qui l'a employé aussi lui a donné le sens de valet, d'esclave. C'est ainsi qu'en latin *puerulus* signifiait petit enfant et jeune esclave.

295. — Nous avons quelques diminutifs en *it* et en *at* : — *Mousque*, mouche, *mousquit*, moucheron ; *peix*, poisson ; *pesquit*, petit poisson ; *calle*, caille, *callat*, cailleteau.

296. — Les terminaisons diminutives, en béarnais, désignent ordinairement, ainsi que l'a dit Navarrot. « les grâces en miniature et les beautés en raccourci » ; voilà de la malice; il faut ajouter qu'ils désignent encore les objets que l'on trouve jolis, et ceux que l'on affectionne le plus.

297. — En français, le mot « cotte » a pour diminutif « cotillon », et pour superdiminutif, « cotillonnet ». Beaucoup de noms béarnais peuvent avoir aussi des superdiminutifs : — *Paa*, pain, *paycot*, petit pain, *paycoutet*, plus petit pain; *peyre*, pierre, *peyrete*, petite pierre, *peyroutete*, *peyroutine*, plus petite pierre ; *caa*, chien, *canhot*, petit chien, *canhoutet*, *canhoutin*, plus petit chien.

298. — Dans les prénoms béarnais il y a aussi des diminutifs: *Bertranou*, de Bertrand; *Ysabeline*, d'Isabelle ; *Yacoulin*, de Jacques ; *Yanou*, *Yanin*, de Jean ; *Yanete*, *Yanine*, *Yanote*, de Jeanne ; *Mariete*, *Marivuline*, de Marie ; *Margalidet*, *Margalidete*, de Marguerite, *Michelou*, de Michel, *Poulin*, de Paul, etc.

299. — Ces diminutifs expriment la familiarité, la tendresse; ils ne sont point dépréciatifs comme en français les « Jacquot, Jeannot, Pierrot, Goton, Jeanneton », ils dénotent la gentillesse qu'ont « Paulin, Juliette, Marceline ».

300. — C'est de l'emploi des diminutifs que notre idiome tire en partie la grâce et la délicatesse qu'il a :

Ent'oun bas *pastourete* ?	Où vas-tu pastourelle ?
Hè-t drin en sa ;	Viens un peu de ce côté ;
En aqueste *pradete*	Dans cette *(jolie)* prairie
Nat loup nou y-ha ;	Il n'y a point de loup ;
Rebire tas *oülhetes*,	Fais retourner tes *(petites)* brebis,
Tire-las deu brouca ;	Retire-les du buisson ;
You t'amassi *flouretes*,	Je cueille pour toi de *(jolies)* fleurs.
Sa-bi m'ayda.	Viens m'aider.

De Mesplès.

E cantarèy ta *manote* poulide,
Lous tous *brassous* ou lou tou *pederot*,
Aquere came, amicxs, tant esberide,
Quoand houleyam amasse seu *pradot*,
Ou quoand peu bosc, proumpte coum l'*auzerot*,
S'en ba cerca l'*anesquete* esbarride ?

Sophie.

Chanterai-je ta *(petite)* main délicate,
Tes *(jolis)* bras, ton pied (*mignon*),
Cette jambe, amis, si légère,
Quand nous folâtrons ensemble dans la prairie,
Ou quand à travers le bois, vive comme l'oiseau,
Elle va chercher sa (*chère*) brebis égarée ?

De *roussinhoulet*, diminutif de *roussinhol*, rossignol, Navarrot a fait un adjectif charmant :

Perdou, perdou, si ma musete,	Pardon, pardon, si ma musette
De tu n'ey digne, gran Bizentz !	N'est pas digne de toi, grand Vincent !
N'èy pas la boutz *roussinhoulete*...	Je n'ai pas la voix *rossignolette*.

Dans les vers de Despourrins que nous avons déjà cités :

Quoand bey touns charmantz *oelhetz*,
E taa *berouyetz*,
E taa *graciousetz*..,

Il nous semble trouver la grâce des diminutifs de Catulle :

... O *miselle* passer,
Tua nunc opera, meæ puellæ
Flendo *turgiduli* rubent *ocelli !*

C'est à cause de toi, pauvre petit moineau, que les yeux gonflés de mon amie sont à présent rouges de larmes.

Nous avons essayé de traduire en béarnais ces vers du poète latin :

Ah ! *praubou*
Passerou,
Are, pramou de tu, de ma pastoure
Qui ploure,
Soun *esladetz*,
E rouyes lous *oelhetz !*

Ils ont été aussi traduits par le « Félibre de Bello-Visto » dans l'*Armana prouvençau* de 1859 :

Ai ! quet malur !. *Passerounet*, pecaire !
Pèr te ploura, ma migo a sis *uioun*,
Que n'en soun rouge e gounflejon bèn proun ?

« Rien n'est expressif ou gracieux comme ces augmentatifs et ces diminutifs, qui, par l'addition d'une seule syllabe, qualifient aussitôt un objet, avec énergie, avec délicatesse, et secondent en quelque sorte la rapidité de la pensée » ; — Bouillet.

« Il y avait à Sollier, en Provence, un couvent de capucins ; et, quoique ce fût un ordre mendiant, et peut-être même à cause de cela, il paraît que les moines pouvaient se donner, de temps en temps, le plaisir, bien innocent sans doute, de prendre une tasse de café au lait à déjeuner. Un matin qu'un des Pères se rendait au réfectoire dans cette intention, il entre dans la cuisine et voit une *grande écuelle* de café au lait écumant. Aussitôt, grossissant sa voix, il dit d'un air à demi fâché : — *Per qui es aquelo* ESCUDELASSO, pour qui est cette *grande écuelle* ? Le cuisinier répond : — *Es per bous*, elle est pour vous. — Ah ! dit le moine avec une joie concentrée et en baissant la voix : — *Es per iéu aquelo* ESCUDELETO, elle est pour moi cette *toute petite écuelle !* Il y a entre la significa-

tion de l'augmentatif ESCUDELASSO et celle du diminutif ESCUDELETO, une finesse et une malignité qui ne peuvent être bien comprises que par ceux qui entendent parfaitement les langues italienne et provençale » ; — Cabrié, *Les Troubadours modernes.*

D'OU VIENNENT QUELQUES DIMINUTIFS FRANÇAIS.

301. — On lit dans les *Synonymes fr*. de M. Lafaye, doyen de la Faculté des Lettres d'Aix : — « La désinence française *et* pour le masculin, *ette* pour le féminin, de *etto* des Italiens, est diminutive dans les deux langues ».

Ainsi *pauvret* viendrait de *poveretto*, *livret* de *libretto*, etc. M. Lafaye se trompe sur l'origine de cette désinence ; dans la généralité des cas, elle n'est point en français de provenance italienne. C'est du latin qu'elle a passé, en même temps, dans la langue de l'Italie et dans celle que l'on parlait au sud et au nord de la Loire. Par exemple, *cadet* vient de *capitettum*, comme *œillet* a été formé de *ocellus*. C est particulièrement la forme latine *ellus,* avec ses genres diffèrents, qui a donné naissance à la forme diminutive *et*.

Dans l'étude des langues, comme dans tout autre, ce sont les comparaisons qui permettent d'établir sûrement des principes. Dans le Béarn, où l'on parle un dialecte de langue romane, on trouve en nombre assez considérable — nous l'avons déjà montré — des mots en *et* d'origine latine provenant de primitifs en *ellus*, *ellum : anhèt* de *agnellus*, agneau, *ramete* de *ramellus*, petite branche, *pradet* de *pratellum*, petite prairie, *bouxèt* de *bustellus*, boisseau, etc. (voy. n° 120). De tels exemples autorisent à soutenir que la désinence *et*, dans une catégorie de mots français, doit être considérée comme la transformation de *ellus* des Latins ; elle en exprime parfaitement le sens ; on le voit bien dans — *œillet* de *ocellus,* — *poignet* de *pugillus* pour *pugellus*, — *signet* de *sigillum* pour *sigellum*, -- *bouchette* de *buccella*, — *tablette* de

tabella ; on remarque la même concordance de dérivation entre *fourchette* et *furcilla,* — *chevrette* et *capella,* — *chaînette* et *catella.*

Dans le domaine du français même, en dehors des diminutifs, *el* est devenu *et* ; on disait jadis *Capel* au lieu de *Capet;* on trouve dans une ballade de Villon :

Se fusse des hoirs Hue *Capel*
On ne m'eust parmy ce drapel.

Les mots *cet, cette*, étaient anciennement *cel*, *celle* ; on disait *cel* homme, *celle* femme, au lieu de *cet* homme, *cette* femme. Joinville écrit : « Ne le dites à nullui *celle* semaine » (*cette* semaine).

Les langues se forment par voie de dérivation et par voie d'imitation :

1° La forme diminutive *et* dérive directement du latin *ettum* dans *cadet* de *capitettum;* cette forme *el* dérive de *ellus* dans les mots que nous venons de citer : *œillet* de *ocellus*, *bouchette* de *buccella,* etc.

2° Ayant ces mots pour exemples, on a fait, par voie d'imitation, *jardinet* de *jardin, maisonnette* de *maison*, etc.

Telle est, à notre sens, l'origine des formes diminutives *et, ette,* en français.

Cette opinion, que nous avions émise dans le *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts* de Pau, 1872, n'agréa pas à M. Paul Meyer, professeur au Collége de France (1).— « *Capitettum*, dit-il, est fictif; *cadet* n'en vient pas. Ce mot, entré dans le français au XVIe siècle, est le béarnais ou le gascon *capdet*, le provençal *capdel*; l'étymologie est donc *capitellum* ».

Soit... N'opposons pas à M. Paul Meyer le mot *valet* de *vassalettus,* diminutif de *vassalis*, qui se trouve dans le *Dict.*

(1) *Romania*, III, p. 316, 437. — *Revue des Sociétés savantes,* VIII, sept.-oct. 1874, p. 207.

Etym. de M. A. Brachet (1). *Vassalettus* serait pour M. Paul Meyer (et non sans raison) tout aussi hypothétique que *capitettum*.

Mais, restent beaucoup d'autres mots de cette espèce, dont les primitifs ne sont pas du domaine de la fiction. Pour n'en citer que trois, *œillet*, *bouchette, rouget*, sont en latin *ocellus, buccella, rubellus;* ces mots sont en béarnais *oelhet*, *bouquete, rouyet*. M. Paul Meyer admet que ces mots, dans notre idiome, proviennent de leurs correspondants latins par la subtitution de *t* à *ll*. Nous avons donc, en béarnais, la désinence dininutive *et* formée de la désinence diminutive latine *ellus*, *ellum*; eh bien! ce qui est incontesté pour le béarnais ne serait pas admissible pour le français, lorsque l'on retrouve en français le même procédé de formation qu'en béarnais? Il y aurait dans les faits, ici et là, identité absolue et il n'y aurait pas, ici et là, identité d'origine?.....

Bien qu'il nous en coûte de ne pas être sur ce point d'accord avec M. Paul Meyer, dont le savoir en philologie romane a droit à tant de déférence, nous persistons à dire, nous fondant sur les exemples cités plus haut, que la terminaison diminutive *et*, dans une catégorie de mots français, est une transformation de la désinence latine en *ellus* : — *Ocellus, buccella*, *rubellus*, *etc.*, ont donné *œillet*, *bouchette*, *rouget*, *etc.*; sur ce modèle ont été formés par analogie *bâtonnet, blondet, joliet*, *etc.*

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

1° Adjectifs démonstratifs.

302. — Les adjectifs *démonstratifs* béarnais sont pour le masculin : — *Aqueste*, *aquet*, *acet*, ce, cet; pour le féminin; — *aqueste*, *aquere, acere.* — *Aquet*, anc. *aqueg,* n° 105.

(1) A. Brachet : « du latin du moyen-âge *vassalettus* ». — A. Scheler : « *valet,* qui est pour *vasselet,* dim. de *vassal* ».

303. — *Aqueste* s'écrit au féminin de la même manière qu'au masculin ; mais la prononciation est différente. L'*e* final d'*aqueste* masculin est *doucement fermé*, et celui d'*aqueste* féminin se prononce comme *o doux*. — *Aqueste casau*, ce jardin, *aqueste maysou*, cette maison.

304. — *Aqueste* montre les objets qui sont *tout près;* — *aquet*, ceux qui sont *assez près;* — *acet* désigne ceux qui sont *plus éloignés;* si vous dites : — *Aqueste libe*, ce livre, vous le touchez, vous tenez le livre ; *aquet libe*, ce livre, vous le prenez, vous le montrez pour qu'un autre le prenne, il est à sa portée ; *acet libe*, ce livre, il n'est pas sous la main, il faut aller le chercher.

2° Adjectifs possessifs.

305. — Les adjectifs *possessifs* sont pour le singulier : — *Moun, toun, soun, ma, ta, sa, nouste, boste, lur*, mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur ; et pour le pluriel : — *Mouns, touns, souns, mas, tas, sas, noustes, bostes, lurs*, mes, tes, ses, nos, vos leurs.

En français, *mes, tes, ses*, sont des deux genres ; on voit qu'en béarnais nous avons *mouns, touns, souns* pour le masculin, et *mas, tas, sas* pour le féminin.

306. — Devant une voyelle ou une *h* muette, on met aujourd'hui *moun, toun, soun* pour *ma, ta, sa:* — *Moun arme*, mon arme, *toun anesque*, ta brebis, *soun esquère*, sa clochette, pour *ma arme, ta anesque, sa esquère*. Au pluriel on dit *mas armes, tas anesques, sas esquères*.

Anciennement on mettait *ma, ta, sa*, devant les noms féminins, quelle qu'en fût la lettre initiale : — « Salut de *sa* anime », salut de *son* âme; *Hommages de Béarn*, 1391-98.

De même, dans le vieux français, on écrivait, mais avec l'élision, *m'amie,* mon amie ;

J'aime mieux m'amie
O gué!

O Gué! on est à peu près certain aujourd'hui qu'il faut écrire *Au gué!* — Voir, à ce sujet, une lettre de M. Paul de Musset; dans le journal *Le Courrier de Vaugelas*, Paris, 1878. La fin de cette lettre a pour nous un intérêt particulier : « On ne trouve rien qui puisse déterminer auquel des trois Henri s'applique le couplet de la chanson du *Misanthrope* ; je ne vois aucune raison de croire que ce soit le roi Henri II, plutôt que Henri III ou Henri IV ».

307 — *Nouste, boste, lur*, sont des deux genres ; — *Nouste pay*, notre père, *nouste may*, notre mère, etc.

308. — Au lieu de *moun, toun, soun*, mon, ton, son, on peut employer, nº 203, *lou me, lou tou, lou sou*, le mien, le tien, le sien; et au pluriel, *lous mes, lous tous, lous sous :*

Moun pay, ou *lou me pay*, mon père, *touns amicxs*, ou *lous tous amicxs*, tes amis, etc.

309. — Quand les adjectifs possessifs *lou me, lou tou, lou sou* doivent être précédés des prépositions *a*, *de*, etc.. on se sert des articles composés *au, deu*, etc. : — *Au me pay*, à mon père, *deu sou hilh*, de son fils, etc., pour *a lou me pay*, *de lou sou hilh, etc.*

310. — On remplace aussi *ma, ta, sa,* ma, ta, sa, par *la mie, la toue, la soue*, la mienne, la tienne, la sienne; et au pluriel, *las mies, las toues, las soues.*

Ma sor, ou *la mie sor*, ma sœur; *ta may*, ou *la toue may*, ta mère; *sas maas,* ou *las soues maas,* ses mains.

Dans quelques localités, on dit *la sou*, *la tou*, au lieu de

la soue, la toue : — *La sou familhe*, la sienne, *sa* famille ; — *la tou bite*, la tienne, *ta* vie :

Cadu dab hère mouñ, y dab *la sou* banère.
G. de Bataille.

Chacun avec beaucoup de monde, et avec la sienne (*sa*) bannière.

311. — Enfin, au lieu de *nouste, boste, lur*, notre, votre, leur, qui sont des deux genres, on peut employer, pour le masculin, *lou nouste, lou boste, lou lou* ; et, pour le féminin, *a nouste, la boste, la loue*, le notre, la notre, etc., etc.:

Boste pay, boste may, ou *lou boste pay, la boste may*, votre père, votre mère; *lur hilh, lur hilhe*, ou *lou lou hilh, la loue hilhe*, leur fils, leur fille.

Ces adjectifs font au pluriel *lous noustes, las noustes; lous bostes, las bostes; lous lous, las loues.*

Ces derniers mots n'avaient pas cette forme anciennement ; on se servait de *lor, lors*, pour les deux genres. On disait : — « Los *lors* delictes », *leurs* délits ; « las *lors* pregaris », *leurs* prières ; et dans les *Fors de Béarn* : — « Deben prometer per *las lors* fees », ils doivent promettre sur *leur foi.*

On remarque dans cette phrase l'emploi de *fees* pluriel de *fee*, foi. Ce substantif s'employait aussi, au pluriel, en espagnol :

Con grand jura meted y *las fees* amos.
Poème du Cid.

Avec grand serment engagez à cela tous deux votre foi.

312. — Voici quelques exemples de l'emploi des adjectifs possessifs :

Ta lengue, *nouste* may, badude a la mountanhe,
Que nous platz, qu'ha l'eslou d'ue berde campanhe,
Qu'ayme las flous, lou sou, lou cèu blu plaa stellat,
Y lou *Gabe,* oun cent cops *soun* frount s'ey miralhat.
Navarrot.

Ta langue, *notre* mère, née sur la montagne,
Nous plaît, elle a la *fraîcheur* d'une verte campagne,
Elle aime les fleurs, le soleil, le ciel bleu bien étoilé,
Et le *Gave*, où cent fois *son* front s'est miré.

Ta lengue, dans le premier vers, signifie la langue béarnaise; Navarrot s'adresse à Despourrins.

Nous avons traduit *eslou* par *fraîcheur*; le mot béarnais signifie ce qui est *efflorescent*. — Voir n° 96.

Cessatz *boste* ramatye,	Cessez *votre* ramage,
Aymables auzerous;	Aimables petits oiseaux,
Quitatz hoey lou bouscatye,	Quittez aujourd'hui le bocage,
Temoenh de *mas* amous!	Témoin de *mes* amours!
Julien.	

Lou loung d'aquere ayguete,	Le long de ce (petit) ruisseau,
Pastous deu bourdalat,	Pasteurs du hameau,
E m'hauretz bist, soulete,	Auriez-vous vu, seulette,
Per catsus ou cabbat,	Vers le haut, ou vers le bas,
La mey bère anesquete	La plus belle agnelette
De *tout lou me* cledat?	De tout *mon* parc?
Sophie.	

Qu'èm praubes lous pastous,
Y tounutz autaa ras que *lous noustes* moutous.
Navarrot.

Nous sommes pauvres (nous) les pasteurs,
Et tondus aussi ras que *nos* moutons.

Toque la manete,	Donne ta menotte,
Charmante brunete,	Charmante brunette,
Toque la manete	Donne ta menotte.
A *toun* serbidou.	A *ton* serviteur.
Despourrins.	

313. — *Me, mie*, mien, mienne, *tou*, *toue*, tien, tienne, *sou*, *soue*, sien, sienne, *nouste*, *boste*, notre, votre, s'emploient

après le verbe substantif, conformément à la construction latine : — *Hic liber est meus.*

Dans les *Récits d'Histoire Sainte* (jugement de Salomon), l'une des femmes qui se disputaient l'enfant s'exprime ainsi : — « *Me* es lo viu, *to* es lo mort », m. à m. : le vivant est *mien*, et le mort *tien*.

On dit aujourd'hui : — *Asso qu'ey* ME, ceci est *mien*, ceci est à moi ; — *jou soy tout* BOSTE, je suis tout *votre*, je suis tout à vous.

On trouve cette façon de parler usitée aussi en français :

Vostre je suis et non plus *mien*.
Villon.

Je voulus être *sien*, j'entrai dans sa maison.
Malherbe.

Coras lui dit : la pièce est de mon cru.
Leclerc répond : elle est *mienne* et non *votre*.

314. — Dans certaines localités, notamment dans plusieurs de celles où l'article, *lou*, *la*, est remplacé par *et*, *era*, on dit *to pay*, ton père, *to may*, ta mère, *so pay*, son père, *so may*, sa mère.

Dans le dial. limousin *to* est pareillement employé au fém. *to fenne*, ta femme ; *mo* et *so* se mettent au lieu de *ma* et *sa* : — *mo terro*, ma terre, *so vito*, sa vie.

3° Adjectifs numéraux.

315. — Les adjectifs *numéraux cardinaux* sont, de un à neuf : *U*, *dus*, *tres*, *quoate*, *cinq*, *seys*, *sèpt*, *oeyt*, *nau* ; de dix à vingt : — *Dètz*, *ounze*, *doutze*, *tretze*, *quatourze*, *quinze*,

sedze, *dètz-e-sèpt*, *dètz-e-oeyt*, *dètz-e-nau*; de vingt à trente : — *Bingt*, *bingt-u* ou *bingt-e-u*, *bingt-e-dus*, *bingt-e-tres*, etc.

B'en y habè de Morlaas	Il y en avait de Morlaas.
Ue doutzene de Crestiaas,	Une douzaine de Cagots,
De Bizanos *dètz* ou *doutze*,	De Bizanos *dix* ou *douze*,
E *dus* de Pau que hèn *quatourze*,	Et *deux* de Pau qui font *quatorze*,
Quoate de Juransou,	*Quatre* de Jurançon,
Au secours deu Cagoutou.	Au secours du Cagotin.
Chans. pop.	

316. — La conjonction *e* ne se place ainsi *dètz-e-sèpt*, dans les adjectifs *numéraux cardinaux* que de dix-sept à dix-neuf, et de vingt à trente.

317. — On dit *trente-u*, trente-un, *trente-dus*, *trente-tres*, *trente-quoate*, *etc.*

318. — *e* final, dans les adjectifs *numéraux cardinaux* qui expriment les dizaines, se prononce comme un *o* doux.

319. — *Quarante*, quarante, *cinquante*, quelquefois *cinquoante*, cinquante, *sixante*, soixante, *sèptante*, soixante-dix, *oeytante*, quatre-vingts, *nabante*, quatre-vingt-dix.

On entend souvent prononcer *crante*, au lieu de *quarante* :

D'Arcencam de Bournos la moulhè qu'ère bère ;
Toutu qu'habè *crante* ans, mey n'at hauren pas dit.
Peyre[1].

D'Arcencam de Bournos la femme était belle ;
Tout de même elle avait quarante ans, mais on ne l'aurait pas dit.

320. — Pour les centaines, nous avons *cent*, cent, *dus-centz*, deux-cents, *tres-centz*, trois-cents, etc, etc.

321. — Le *t* de *dus-centz*, deux-cents, etc, s'efface dans la prononciation ; on n'entend que *z*, toujours devant une voyelle, et presque toujours devant une consonne : — *Dus-centz arbes*, deux-cents arbres, *dus-centz cassous*, deux-cents chênes ; prononcez *dus-cen-s arbes, dus-cen-s cassous.*

322. — On voit que *cent,* cent, précédé d'un adjectif numéral qui le multiplie, prend *z* caractéristique du pluriel. Il la conserve, même lorsqu'il est suivi d'un autre adjectif numéral : — *Tres-centz homis*, trois-cents hommes, *tres-centz-bingt homis,* trois-cent-vingt hommes.

Bingt, vingt, suit la même règle, lorsqu'au lieu de *oeytante, nabante*, on dit *quoate-bingtz,* quatre-vingts, *quoate-bingtz-dètz*, quatre-vingt-dix ; prononcez *quoate-bin-s*, *quoate-bin-s-dètz.*

323. — *Mile*, mille, adjectif numéral, est toujours invariable : — *Mile escutz,* mille écus, *tres mile liures,* trois mille livres. Mais il s'emploie souvent comme *nom* et prend la marque du pluriel : — *Qu'ha miles*, il a beaucoup d'argent ; *quoantz de miles coste aquere maysou ?* Combien de *milliers* de francs coûte cette maison ?

Mille, dans les *Récits d'Hist. Sainte*, est écrit *miu* et *milie :* « Saül n'a mort *miu*, et David x *milie* », Saül en a tué mille, et David dix-mille. — *Miu* du lat. *mille,* comme *mèu*, miel, de *melle.*

324. — Tous les adjectifs *numéraux cardinaux* sont des deux genres, à l'exception de *u*, un, et de *dus*, deux : —
— *U auzèt*, un oiseau, *ue garie,* une poule ; *dus moutous*, deux moutons, *dues oùlhes*, deux brebis.

325. — De *dètz,* dix, on fait *dètzene*, une dizaine, de

doutze, *doutzene*, une douzaine ; anc. *dodzene*, *dosene* ; voy. *Rôles de l'arm. de G.-Ph.*, p. 142-143.

Bingtene, *trentene*, *quarantene*, etc, etc, *centene*, vingtaine, trentaine, quarantaine, etc, etc, centaine, se forment de *bingt*, *trente, quarante*, etc, etc, *cent.*

326. — Les adjectifs *numéraux ordinaux* sont : — *Unième* et *prumè*, *dusième* et *segound*, *troisième* et *tresième*, *quatrième* *cinquième*, etc. — Au lieu de *prumè*, on dit aussi *permè.*

327. — *Unième*, *dusième* et *tresième*, ne s'emploient que précédés d'un adjectif numéral cardinal : — *Trente-unième, trente-dusième*, *trente-tresième*,

328. — On forme les adjectifs *numéraux ordinaux* des adjectifs *numéraux cardinaux* en ajoutant *ième*, ou en changeant *e* final en *ième* : — *Seys*, six, *seysième*, sixième, *ounze*, onze, *ounzième*, onzième ; mais de *quoate,* quatre, on fait *quatrième* ; de *cinq*, cinq, *cinquième* ; de *nau*, neuf, *naubième.*

329. — Ces adjectifs *numéraux ordinaux* sont *uniformes* pour les deux genres, à l'exception de *prumè*, *segound*, qui font au féminin *prumère, segounde.*

330. — L'*e* final de tous ces adjectifs se prononce comme un *o doux* au masculin de même qu'au féminin.

331. — *Seysième*, *ounzième*, *etc*, sixième, onzième, etc, sont des formes françaises *béarnisées.* Ces adjectifs étaient anciennement terminés en *au* ou *al : — cinquau*, *cinqual,* fém. *cinquabe*, cinquième ; *Enquête sur les serfs du Béarn*, 1387 ; *Un Baron béarn. au* xve *s.* On trouve dans d'autres textes *sixal* ou *cheisal,* sixième, *septal*, *oeytal*, *naual, dexial* ou *detzal*, *doutzal, tredzal*, *quinzal*, *sedzial*, seixième ; *Arch. comm.* de Bescat, cant. d'Arudy, arr. d'Oloron. — *Tresau*,

quoatau, troisième, quatrième, sont dans les *Fables en bers gascouns*, Bayonne, 1776.

332. — *Troisième* ne se disait pas anciennement (on a déjà vu que la voyelle composée *oi* n'existait pas en béarnais). On trouve dans les *Fors* : *Lo tertz*, *ters*, le troisième, *la tercie*, *terce*, la troisième ; *la quoarte*, la quatrième, *la quinte*, la cinquième, *la septabe*, la septième, *nona*, neuvième. — Ces mots ne sont presque plus usités aujourd'hui.

En français, on disait pareillement le *tiers*, le *quart*, au lieu de le *troisième*, le *quatrième* : — « Le *tiers* jour après ce qu'il fut venu » ; Froissard. « Ils déposoient l'enfant entre les mains de quatre ; le plus sage lui apprenoit la religion ; le second à estre tousiours véritable, le *tiers* à se rendre maître des cupiditez, le *quart* à ne rien craindre » ; Montaigne.

Un *quart* voleur survient qui les accorda net.
La Fontaine.

L'adjectif *tiers* est resté dans « la noblesse, le clergé et le *tiers*-Etat ; » *tierce*, *quarte*, dans le vocabulaire de la médecine : — fièvre *tierce*, fièvre *quarte*. On dit encore *tierce* personne, *tierce* partie, en main *tierce*.

333. — Lorsqu'il n'était question que de deux personnes ou de deux choses, on disait le plus souvent en béarnais, *l'ung*, *l'autre*, au lieu de *lou prumè*, *lou segound* ; c'était l'usage latin : *unus*, *alter*. Nous n'avons rencontré, dans les *Fors*, qu'un exemple de *prumè* et *segound*, employés dans ce cas : — Art. 276. « Apres, si la molher *prumera* es morta, pren la *segonta* », après, si la première femme est morte, et qu'il en prenne une *seconde*. Dans *segonta*, le *t* a été substitué au *d*, ce qui se faisait souvent en béarnais, ainsi que nous l'avons déjà dit.

ADJECTIFS INDÉFINIS.

334. — Les *adjectifs indéfinis* sont : — *Aute*, autre, *cade*, chaque, *mantu*, maint, *medix*, même, *nat*, aucun, *nulh*, nul, *quauque*, ou *quoauque*, quelque, *quoantz*, combien, *sengles*, chacun un, *tout*, tout, *tau*, tel.

335. — *Tau* et ceux qui finissent par *e* sont *uniformes* pour les deux genres : — *Quauque turment*, quelque tourment ; *quauque pene*, quelque peine ;

Cade oelhete	Chaque brebiette
Soun esquirete,	Sa clochette,
Cade moutou	Chaque mouton
Soun esquirou.	Sa sonnette.
Prov.	

On n'a pas oublié qu'il faut prononcer comme un *e doucement fermé*, l'*e* final des adjectifs qui n'ont qu'une terminaison pour les deux genres ; et que, dans *cade*, par exception (nº 27), il a le son d'un *o doux* au masculin de même qu'au féminin : — *cade dio, cade noeyt* (chaque jour, chaque nuit) ; prononc. *cado die*, *cado noeyt*. — On trouve dans les textes anciens *cada die*, *cada noeyt*, *cada un*.

336. — Le féminin des *adjectifs indéfinis* terminés par une consonne, se forme d'après la règle générale, en ajoutant un *e* au masculin ; *Nulh*, *nulhe*, *tout*, *toute*, *quoantz*, *quoantes* (pluriel de *quoant*, *quoante*, inusités). — *Quoantz pas*, combien de pas, *quoantes lègues*, combien de lieues ;

— « Sie sabut *quantz* ostaus laus ha en Bearn ; — Soit su combien de maisons abandonnées il y a en Béarn ; *Dénombrement général des maisons de la Vic. de Béarn*.

Quoantz, *quoantes* (du latin *quanti*, *quantæ*, employés pour *quot*)

ne peuvent se traduire, en français, par un adjectif correspondant, depuis qu'on n'a plus le pluriel de *quant*, usité autrefois :

Trouver tout le monde et la somme,
Quanz polces i a de main d'omme,
Quantz piés, *quanz* pas et *quantes* lués,
Ou *quantes* nulles estendus,
Ou *quantes* journées y a ;

« Trouver tout le nombre et la somme, — Combien il y a de pouces de main d'homme, — Combien de pieds, combien de pas, combien de lieues, — Il y a ou il n'y a point, — Ou combien de journées » ; M. Ampère, qui a cité cet exemple, ajoute : — « On trouve une trace des mots *quanz*, *quantes*, dans l'expression peu élégante et vieillie dont se servent encore quelques personnes : — Toutes et *quantes* fois » ; — *Hist. de la form. de la lang. fr.*

337. — *Sengles* du latin *singuli*, *æ*, *a*, chacun un, un à un, est des deux genres : — « Que digoun *sengles* moutz, *sengles* paraules », ils dirent chacun un mot, chacun une parole ; — « A bos cometem e mandam que, transportan bos per nostre terre de Bearn diligentementz, exceguiatz e metatz ad excequtioo totes e *sengles* las causes dejus escriutes, de punt en punt » ; A vous commettons et mandons que, vous transportant par notre terre de Béarn diligemment, vous suiviez et mettiez à exécution toutes et *une à une* les choses ci-dessous écrites, de point en point ; *Rôles de l'armée de Gaston-Phœbus.*

338. — *Aute*, s'écrivait aussi *autre*, *auste* : — « Parlem sus *austes* puncts », parlons sur d'autres points ; Fondeville. *Egl.*, ms. Il est souvent précédé de l'article élidé *l'* : *L'aute cant, l'aute cansou*, l'autre chant, l'autre chanson ; ou bien, on met devant lui *ugn* ou *gn*, pour *u*, *ue*, un, une, nº 114 : — *Ugn-aute homi*, *ugn-aute hemne*, un autre homme, une autre femme ; *gn-aute homi*, *gn-aute hemne*. On se sert aussi de *aut* : — *L'aut cop*, l'autre fois ; *gn-aut cop*, une autre fois.

339. — *Medix*, même, qui, très-fréquemment, comme on l'a déjà dit, s'écrit aussi *medixs*, fait au féminin *medixe :*

— « Loquoau segrament faze... per mondar si *medixe* », lequel serment elle faisait... pour justifier soi-même; *Mœurs béarnaises*, p. 12.

340. — *Nat,* aucun, « est le mot latin *natus* qui a pris, par l'ellipse de la négation et par l'usage, une latitude de signification tout à fait singulière. A cette question : — Combien d'hommes y a-t-il dans cette maison? Le gascon qui répond : — *Nat,* fait cette ellipse : — Nou pas *nat* home, (pas un homme); en latin : — *Non ullus* NATUS *homo,* ou, plus simplement, NATUS *nemo.* Les Latins en effet, par une sorte de pléonasme, employaient le participe *natus* dans les phrases de ce genre. J'en donnerai pour exemple un vers de Plaute. Theuropides, revenant d'un long voyage, s'étonne que sa maison soit fermée, et que personne ne lui réponde, et ne vienne lui ouvrir la porte. Apercevant sur la place Tranion, l'un de ses esclaves, il lui fait ce reproche :

Foris ambulatis : *natus* nemo in ædibus servat...

Ce qui peut se traduire littéralement en gascon : *Bous proumenatz dehoro, et* NAT *home nou goardo dens la maysoun* »; — Léonce Couture, *Revue d'Aquitaine*, I, 469.

Le vers suivant du *Poème du Cid* et la note qui l'accompagne, édit. Damas-Hinard, confirment l'opinion de M. Couture :

Que a mio Cid Ruy Diaz que *nadi* nol'diessen posada.

Que à mon Cid Ruy Diaz *personne* ne lui donnât asile ;

Ce qui est ainsi annoté : « Nous avons été amené à penser que, dans le principe, le mot *nadi* avait dû être le pluriel d'un substantif latin altéré*: nati*, les hommes nés ».

La note de M. Damas-Hinard serait plus exacte, si le mot « substantif » était remplacé par le mot « participe ».

Dans le français du XIIIe et du XVe siècles, *homme né* était employé dans le même sens que notre *nat homi* :

Laissons ceste cité, Diex la puist craventer!
Que ja *ne* sera prise par *home* qui soit *nés*
Gui de Bourgogne.

Car alors n'étoit *homme né*
Qui tout le sien ne m'eust donné.
Villon.

341. — L'adjectif qualificatif *bèt, bère*, beau, belle, est adjectif indéfini dans plusieurs locutions très-usitées ; il a le sens de « certain, certaine, un, une » : — *A bètz cops*, certaines fois, *bèt die*, un jour, *bère noeyt*, une nuit ; — « *bèt* die qui habè plabut », *un* jour qu'il avait plu.

A l'abescat anan ha grand festii ;
La regine, en un loc, dab l'abesque y lous majes,
Las filhes, en *bèt aut*, dab escudès y pages
Fondeville, *Egl*. VI, ms.

— A l'évêché on alla faire grand festin ; La reine (était à table), d'un côté, avec l'évêque et les plus grands (personnages), — *D'un autre* (côté), les demoiselles (d'honneur) avec les écuyers et les pages.

342. — Le béarnais a d'autres adjectifs indéfinis, dont quelques-uns sont aujourd'hui moins usités que les précédents : — *Augun*, quelque, *cascun*, chaque, *degun*, aucun, *negun*, nul, *trops*, plusieurs.

Arnaud de Salettes écrivait *cascuu*, conformément à la règle du doublement de la voyelle par suite de la disparition de *n* finale ; aujourd'hui on écrit *cascu, augu*, etc., au féminin *cascue, augue*, etc., anciennement *cascune, augune* :

En *cascune* sasoo. — En chaque saison.
Psaumes.

343. — *Negun* est le *nec unus* des latins : *pas un* ; le bas-breton a *necun*.

344. — *Trops*, comme *sengles*, ne s'emploie qu'au pluriel; il fait *tropes*, autrefois *tropas*, au féminin : — *Una o tropas filhas*, une ou plusieurs filles ; *Fors de Béarn* ; on disait également : *Tropes autres partides*, beaucoup d'autres, plusieurs autres parties. Il pouvait être suivi de la préposition *de*. Exemple :

— « Aquegs son testimonis, et *trops d'*autres qui recebon la carta de la maa deu Senhor ; » Ceux-là sont témoins, et beaucoup d'autres qui reçurent la charte de la main du Seigneur ; *Fors de Béarn*.

LE PRONOM

PRONOMS PERSONNELS.

Pronoms de la première personne.

345. -- Les pronoms de la première personne sont, pour le singulier, *you*, *jou*, autrefois *io*, *yo*, *jo*, je, *me*, anciennement *mi*, me, moi, et, pour le pluriel, *nous*, en vieux béarnais *nos*, nous.

346. — You s'emploie comme *sujet* ; il précède le verbe :

You nou souy pas malau, *you* nou souy pas poüruc.
Cazalet.

Je ne suis pas malade, *je* ne suis pas peureux.

347. — Il peut se trouver après le verbe, particulièrement dans les propositious exclamatives : — *Que bey you !* Que vois-je !

348. — En béarnais, comme en *latin*, le pronom *sujet* est

ordinairement sous-entendu. On ne l'exprime que lorsqu'il y a, dans la phrase, deux verbes dont le sens est opposé, ou quand la phrase signifie quelque chose de vif, d'intentionnel.

349. — *You* sert aussi de *complément*. Exemples : — *Diu de you !* Dieu de moi, (mon Dieu !), *ey ta you ?* est-ce pour moi ? *hètz per you*, faites pour moi ; *parla de you* parler de moi ;

Qu'habetz dat ourdi a la cassoure
Qu'embiesse ue arrame *enta you*.
V. de Bataille.

Au chêne votre voix ordonne
De *m*'envoyer vite un rameau

Le pronom espagnol *yo* est pareillement employé dans les deux rôles (*sujet* et *complément*) : — « Todos *contra yo*, *yo* contra todos »; tous contre *moi* seul, *moi* seul contre tous.

350. — Lorsque le pronom béarnais *you* est *complément*, il fait souvent pléonasme :

Aquiu que-*m* hen *a you* la grane traytiou.
Fondeville.

Là on *me* joua *à moi* le fameux tour ;
Mot à mot : On *me* fit *à moi* la grande trahison.

351. — Autrefois *you* n'était *jamais complément*. Au lieu de *a you*, *de you*, *per you*, on disait *a mi*, *de mi*, *per mi*.

De même en espagnol : — Defienda me Dios *de my* ; — Que Dieu me défende *de moi-même*.

352. — Me est *toujours complément*, soit *direct*, soit *indirect* ; il précède le verbe :

La poü *me* pren
Quoand enteni taa gran tapatye.
Noëls.

La peur *me* prend
Quand j'entends si grand tapage.

Quoantes larmes *me* costen aquetz adius !
Chans. popul.

Combien de larmes *me* coûtent ces adieux !

353. — *Me* ne peut précéder qu'un verbe commençant par une consonne ; il s'élide devant une voyelle ou une *h* muette ; l'*apostrophe* est le signe de l'*élision* :

Aquet mestiè *m*'agrade ; aquet a moun hilh cau.
Fondeville.

Ce métier *m*'agrée ; c'est celui qu'il faut à mon fils.

Mes bous, qui M'habetz entenude,
M'habetz adyudade autalèu.
V. de Bataille.

Mais vous qui *m*'avez entendue,
Vous *m*'avez aidée aussitôt.

354. — Souvent, devant un verbe qui commence par une consonne, il y a suppression, pure et simple, de l'*e* ; — *m*, qui reste, s'unit alors dans la prononciation au mot qui précède ; c'est ordinairement un monosyllabe terminé par une voyelle *simple* on *composée* ; le pronom est *enclitique*.

On sait que les *enclitiques* sont des mots qui, s'appuyant sur le mot précédent, semblent ne faire qu'un avec lui.

You-M bau lheba,
Mes t'en pouyras mau trouba.
Noëls.

Je vais *me* lever,
Mais tu t'en pourras mal trouver.

You la-M goardabi sus la prade.
Despourrins.

Je *me* la gardais dans la prairie.

355. — Il faut donc écrire : — *So qui*-M *desligue*, ce qui me délie, et *so qui* M'*estaque,* ce qui m'attache ; *aco* NOU-M *platz*, NOU M'*agrade*, cela ne *me* plaît, ne *m*'agrée.

Ces mots *nou-m*, devant une consonne, *nou m*', devant une voyelle (*ne me*), sont écrits de quatre manières différentes, toutes fautives, dans le second volume des *Poésies Béarnaises* publié par M. Vignancour en 1860 : — *Ncu'm* (p. 272) ; *nou-m*' (p. 342) ; *n'oum* (p. 356) ; *noum*' (p. 208). N'est-ce point là une preuve évidente que l'on ne s'est fait ou que l'on n'a voulu suivre, de notre temps, aucune règle pour l'orthographe du béarnais.

356. — Anciennement, on confondait les deux mots dans l'écriture, *iom*, *youm,* je me, *lam*, la me, *nom*, *noum*, ne me, comme ils doivent être confondus dans la prononciation.

Quoand *iom* souveng De tu, moun Diu...	Quand *je me* souviens De toi, mon Dieu...

Psaumes.

Poü *nom* hè nada segoutida. **Peur ne me fait aucune secousse.**
Psaumes.

Mais une telle union serait aujourd'hui d'un grand embarras. Elle a fait commettre, on vient de le voir, des fautes nombreuses à ceux qui, dans ces derniers temps, ont écrit du béarnais. Nous avons donc, pour plus de clarté, adopté le *trait-d'union* qui *sépare les mots* tout en les *joignant.* Raynouard, dans la transcription des textes *romans,* a séparé les mots sans employer le *trait-d'union*.

Voici des exemples tirés de l'un des volumes de Raynouard ; *Poésies des Troubadours* :

« Que M dara so que pus M'es car ».
(Une dame) qui *me* donnera ce qui plus *m*'est cher.
« Tot aisso dic per una dona que M fai languir ».
Tout cela je dis pour une dame qui *me* fait languir.
Que M'a autreiat e promes. Qu'elle *m*'a octroyé et promis.

357. — Au lieu de *me* ou de *m'* élidé, on trouve quelquefois *em*. Exemples :

Aco hère EM desplatz. Cela *me* déplaît beaucoup.
Fondeville.

Lou *Gabe*, qui descend taa rede, Le *Gave*, qui descend si rapide,
Qu'a menhs de graas sus lou sablat A moins de grains sur le sable
Que de chagris *em* has hèyt bede. Que tu ne *m'as* coûté de chagrins.
Hatoulet.

On peut dire : *Quoantes larmes* ME *costen aquetz adius*, ou *quoantes larmes* EM *costen aquetz adius !* Combien de larmes *me* coûtent ces adieux !

Ou dilhèu la boulatye Ou peut-être la volage
Hè ta se-*m* (ou s'*em*) ha cerca. Fait pour se faire chercher *par moi*.
Despourrins.

358. — Dans tous ces exemples, *me*, *m*, *em*, se trouvent devant le verbe ; ils se mettent aussi après lui.

359. — *Me*, *m*, s'unissent toujours par un *trait-d'union* au verbe qui les précède, quelle que soit la lettre par laquelle le mot suivant commence : — *Adyudatz*-ME, *Senhou !* Aidez-*moi*, Seigneur ! ;

Tire-M de caytibè. Tire-*moi* d'embarras.
Lamolère.

Nou mancabi, nat ser, de trouba-M a tau hèste.
Picot.

Je ne manquais, aucun soir, de *me* trouver à pareille fête.

360. — On se sert de *me*, si le verbe est terminé par une consonne, et de *m* après une voyelle : — *Adyudatz*-ME, *trouba*-M.

On dira donc : — *Datz*-ME *lou libe*, donnez-*moi* le livre, et *da*-M *lou libe*, donne-*moi* le livre.

361. — Si le mot qui suit *me* commence par une voyelle, l'*e* s'élide, dans la prononciation, sinon dans l'écriture, mais sans se détacher du verbe qui précède : — *Datz*-M' *aquet libe* ou *datz*-ME *aquet libe*, donnez-*moi* ce livre. On écrit sans aucun changement : — *Da*-M *aquet libe*, donne-*moi* ce livre.

362. — *Me*, *m*, ne se placent après le verbe, que lorsque ce verbe est à l'impératif ou à l'infinitif.

363. — *Em* se met aussi après un verbe à l'impératif ; il est toujours précédé d'un autre pronom : *Lèxe-t* EM *dise*, laisse-*moi* te dire ; remarquez que les deux pronoms ne se présentent pas dans le même ordre qu'en français.

Dans ce cas, le pronom *em* est souvent *explétif*. — On sait que les *explétifs* « sont des mots qui, dans le discours, donnent quelquefois plus de force et d'énergie à l'expression ; mais qui, n'entrant point rigoureusement dans la construction de la phrase, pourraient être supprimés sans que la phrase cessât pour cela d'être claire et correcte ». On dit en béarnais : — *Hè-t* EM *en la*, mets-toi *pour moi* de côté ; *tire-t* EM *d'aquiu*, ôte-toi pour moi de là ; on dirait tout aussi bien, mais avec moins d'énergie : — *Hè-t en la*, mets-toi de côté, *tire-t d'aquiu*, ôte-toi de là.

Me, moi sont explétifs dans ces vers de La Fontaine ; *Fables*, VI, 18 :

> Prends ton pic, et *me* romps ce caillou qui te nuit ;
> Comble-*moi* cette ornière.

364. — NOUS est *sujet* : — « Debem-*nous* adoura nouste

Senhe Jesus-Christ ? — Obio, *nous* lou debem adoura, per so qu'es Diu » ; Devons-nous adorer notre Seigneur J.-C. ? — Oui certainement, nous devons l'adorer, parce qu'il est Dieu ; *Catéchisme béarnais* (1788). — Diocèse d'Oloron.

365. — Il s'emploie comme *complément*, soit *direct*, soit *indirect*.

Poudem pensa so qui mey *nous* agrade.
Bordeu.

Nous pouvons penser ce qui *nous* fait le plus de plaisir.

« Lou Hilh de Diu NOUS ha saubatz » ; le Fils de Dieu *nous* a sauvés ; *Catéch. béarn.*

Diu deu bee *nous* hara. Dieu du bien *nous* fera.
Psaumes.

Lous turmentz qui *per nous* pati lou Saubadou.
V. de Bataille.

Les tourments que *pour nous* souffrit le Sauveur.

Lous noumbrous enemicxs qui, coum la mar pregoune,
Bienèn houne *sus nous*. . . . . . .
Navarrot.

Les nombreux ennemis qui, comme la mer profonde,
Venaient fondre *sur nous*. . . . . .

366. — Lorsque *nous* est *complément*, placé devant le verbe, il subit de curieuses transformations. Les deux lettres intermédiaires, OU, disparaissent ; la première et la dernière lettre, rapprochées, NS, s'unissent avec un *trait-d'union* au mot qui les précède ; celui-ci, le plus souvent, est un monosyllabe :

O gran Diu, tu-*ns* has esprabatz !
Psaumes.

O grand Dieu, tu *nous* a éprouvés !

Berlat trop adourable,
Tournatz, bietz dissipa lou trouble qui-NS accable !
L'abbé Puyoo.

Vérité trop adorable,
Revenez, venez dissiper le trouble qui *nous* accable !

Mes quoand hum la, peu cot nou-NS passabe harie.
Fondeville.

Mais quand nous fûmes là, par le gozier il ne *nous* passa point de farine

367. — S'il n'y a point de monosyllabe sur lequel *ns* puissent s'appuyer, on les fait précéder de *e*, et le pronom pluriel. de la première personne devient ENS :

Ataü coum la rose nabère
ENS attire, embaumant l'ayre de tout coustat.
V. de Bataille.

Comme la rose nouvelle
Nous attire, embaumant l'air de tout côté.

Toutz lous reys qui labetz ENS gausen ha la guerre.
Navarrot.

Tous les rois qui alors osèrent *nous* faire la guerre.

368. — *Nous* complément d'un verbe à l'impératif, se change en SE ; le *trait-d'union* le rattache au verbe qui le précède :

Abansem-SE, courrem biste. Avançons-*nous*, courons vite.
Noëls.

En provençal, le pronom *nous* se transforme aussi en *se*, dans le même cas :

Despachen-*se*, Gatouno,	Dépêchons-nous, Gaton,
Mete-me ma courouno.	Mets-moi ma couronne.
J. Roumanille.	

369. — On élide *se* dans la prononciation, sinon dans l'écriture, lorsque le mot suivant commence par une voyelle :

Hens lou sarre-cap	Dans le serre-tête
Anem-SE estuya lou cap.	Allons-*nous* cacher la tête.
Navarrot.	

On pourrait écrire : — « Hens lou sarre-cap — Anem-s'estuya lou cap ».

Mais Fondeville a conservé *nous* après un impératif ; contracté avec *en*, en, ce pronom s'est changé en NOU-N :

Anem-NOU-N a l'oustau.	Allons-*nous-en* à la maison.

370. — Enfin, *nous*, complément d'un verbe à l'infinitif, peut être représenté par la dernière lettre seule, *s*, qui se met après le verbe :

Que bouloum amassa-s.	Nous voulûmes *nous* unir.
Picot.	

Il est plus correct de mettre NS. On lit dans Fondeville : — *Dabant que separa*-NS, avant de *nous* séparer.

Pronoms de la deuxième personne.

371. — Les pronoms de la seconde personne sont, pour le singulier, *tu*, *te*, tu, toi ; et, pour le pluriel, *bous*, vous, anciennement *vos, bos*.

372. — TU s'emploie comme *sujet* :

Despuix qui TU frequentes	Depuis que tu fréquentes
La yent de counditiou.	La gent de condition.
Despourrins.	

Bos-TU qu'hayam per u maynatye
Lou sort hurous ?

Noëls.

Veux-*tu* que nous ayons par un enfant
Le sort heureux ?

373. — Précédé d'une préposition, il sert de *complément indirect :* — *Prén* TA TU, prends pour toi ; il fait *pléonasme :* — « Si-T dau A TU so qui demandes », si je *te* donne *à toi* ce que tu demandes.

374. — *Te* est toujours *complément,* soit *direct,* soit *indirect :* il s'élide devant une voyelle.

E toustemps TE bedent, de plus en plus T'aymabi.

Bordeu.

Et toujours *te* voyant, de plus en plus je *t*'aimais.

En despieyt de so qui T'èy dit. En dépit de ce que je *t*'ai dit.

Lamolère.

375. — *Te* peut être représenté par *t* seul, devant un verbe qui commence par une consonne ; *t* s'unit au mot qui le précède, c'est ordinairement un monosyllabe :

...io-*t* benediserey	...Je *te* bénirai
Touta ma vita, et ma pregari,	Toute ma vie, et ma prière,
En ton nom, o Diu salutari,	En ton nom, ô Dieu sauveur,
A maas iuntades io-*t* harey.	A mains jointes je *te* ferai.

Psaumes.

Si de you tu nou-T meschides Si de moi tu ne *te* méfies

Bonnecase.

Si-T platz de turmenta-m encoère.

Lamolère.

S'il *te* plaît de me tourmenter encore.

376. — Il faut écrire : — *Si*-T *respoun*, s'il *te* répond ; et *si* T'*escriu*, s'il *t*'écrit. On voit que, devant un verbe qui commence par une voyelle, *t* se détache du monosyllabe qui le précède.

377. — *Et* remplace *te*, *t'* : — *Prègue que Diu* ET *de so qui demandes,* prie que Dieu *te* donne ce que tu demandes.

378. — Après un verbe à l'impératif, on met toujours *te*, *t*, qui restent joints au verbe, quelle que soit la lettre par laquelle commence le mot suivant.

Te suit un impératif terminé par une consonne ; il s'élide devant une voyelle : — *Tien*-TE *plaa*, tiens-*toi* bien, *tien*-T' *aquiu*, ou *tien*-TE *aquiu* ; l'élision se fait dans la prononciation.

T se place après un impératif terminé par une voyelle : *Trobe*-T *biste aquiu*, trouve-toi vite là, *trobe*-T *aquiu biste* trouve-toi là vite.

— « Gahe-*t* aco, boute-*t* y sau » ; m. à m. : empoigne-*toi* ça, mets-*t*'y du sel. Cette expression proverbiale est employée comme celle-ci en français : « Attrape-toi cela », à l'adresse de quelqu'un que l'on vient de châtier, ou à qui il est arrivé quelque chose par sa faute. ; *Proverbes du Pays de Béarn*, p. 46.

Desbelhe-t, bère droumilhouse. Eveille-toi, belle dormeuse.
A. Julien.

Ayde-t, boun homi, e Diu que t'aydara.
E. V.

Aide-*toi*, bon homme, et Dieu t'aidera.

Tourne-t a qui nou-t da. Rends coup à qui ne t'en donne;
Dicton.

Littéralement : — Tourne-toi à qui ne te donne ; amusement d'enfants qui se donnent des tapes.

Ces locutions *desbelhe-t*, éveille-*toi*, *ayde-t*, aide-*toi*, *tourne-t*, tourne-*toi*, se trouvent écrites de trois manières différentes : *desbeillot* (p. 158), *aydet* (p. 220), *tourne't* (p. 240), dans le second volume des *Poésies Béarnaises* publié par M. E. Vignancour, Pau, 1860. Ce sont des verbes réguliers, employés au même temps, à la même personne, suivis du même pronom qui, dans ces trois cas, joue le même rôle (complément *direct*) ; et cependant verbes et pronom sont écrits de trois manières différentes. Qu'on ne dise point que ce sont là des fautes d'impression ; de pareilles irrégularités reparaissent trop souvent dans ce volume et dans beaucoup d'autres, pour qu'on n'y voie pas l'oubli de ce que doit être l'*écriture* du béarnais.

379. — On trouve *t* après un verbe à l'infinitif : — *Que bouy entene*-T, je veux *t*'entendre, *que boulé prega*-T, il voulait *te* prier.

380. — BOUS, vous, s'emploie comme *sujet :* — Disetz-*bous,* dites-*vous.*

Bous qu'oü tounetz trop ras. *Vous* le tondez trop ras.
Navarrot.

381. — Il sert de *complément* : — *Si* BOUS *platz*, *amic,* s il vous plaît, ami.

Diu BOUS *ayde !* Dieu *vous* aide ! Dans cet exemple, il est *complément direct,* et dans l'autre, *complément indirect.*

Le voici avec une préposition : — « Que disetz ? — Tout bee *de bous* » ; — Que dites-vous ? — Tout bien *de vous.*

Muse de Despourrins, trop loungtemps escounude
Nou pouix arré *sens bous*, bietz a la mie ayude !
E. Vignancour.

Muse de Despourrins, trop longtemps cachée,
Je ne puis rien *sans vous,* venez à mon aide !

Comme dans *nous*, il y a quelquefois dans *bous* syncope

des deux voyelles intermédiaires OU, et l'on se sert de BS : — *Si*-BS *disi*, si je vous disais.

Los bees qu'en mon indigensa
Ed m'ha hèytz, io-*bs* volh raconta.
Psaumes.

Le bien qu'en mon indigence
Il m'a fait, je *vous* veux raconter.

De *bous* contracté avec le pronom *en*, résulte BOU-N :

You BOU-N pregui, amigue, oubritz.
Hourcastremé.

Je *vous en* prie, amie, ouvrez.

Anciennement *bos*, *en* formaient un seul mot *bon* : — « Nos faram devers vos en maniere que *bon* thieratz a content »; nous agirons envers vous de manière que *vous en* soyez content; *Rôles de l'arm. de G.-Ph.*

382. — *Bous* est plus souvent représenté par l'initiale seule, *b*. Cette labiabe douce, avons-nous déjà dit, cède souvent la place à la forte *p*. Ainsi le pronom pluriel de la seconde personne *(complément)* est *b*, *p* : — *b* devant une lettre *douce*, ou une *liquide*, *p* devant une *forte*; — *b*, *p*, s'unissent par un *trait-d'union* au monosyllabe qui précède :

Que-B bouleri plaa mete en danse.
Navarrot.

Je voudrais bien *vous* mettre en danse.

Sente Bierye, nou-P cau pas cranhe
Que m'en desdigue lou me pay.
V. de Bataille.

Sainte Vierge, il ne *vous* faut point craindre
Que mon père me contredise.

383. — Devant une voyelle, *p* s'emploie toujours pour *b*;

l se détache alors du monosyllabe qui précède et s'appuie sur le mot suivant dont on le sépare par une *apostrophe :*

You P'auffri dounc ma bère arrame,
Que la-B depausi sus l'auta.

V. de Bataille.

Je *vous* offre donc mon beau rameau,
Je *vous* le dépose sur l'autel.

Si P'arribe u malhur, nou-B lexetz pas abate.

Anony.

S'il *vous* arrive un malheur, ne vous laissez pas abattre.

Mes arres, coum aci, yamey *nou p*'aymara.

E. Vignancour.

Mais personne, comme ici, jamais *ne vous* aimera.

E lou counte, la fee ! jou *nou p*'acaberey.

Fondeville.

Et le conte, ma foi ! je *ne vous* achèverai point.

Dans ces deux vers, p. 24 et 360 du second volume des *Poésies Béarnaises*, la négation et le pronom *ne vous* sont écrits *n'oub*, *n'oup*. L'une et l'autre de ces deux formes signifient également *ne vous;* elles sont, l'une et l'autre, suivies d'un verbe qui commence par la même voyelle. Pourquoi donc ne pas mettre l'une ou l'autre dans les deux cas? Mais, il y a plus : dans *n'oub* et *n'oup* (ne vous), la négation est bien exprimée par *n'*. Mais les formes *oub*, *oup*, ne sont pas béarnaises.

384. — Entre deux mots, dont l'un finit par une consonne ou par une diphthongue, et dont l'autre (le verbe) commence par une consonne, *p* se change ordinairement en *pe*, ou en *ep*, *eb :* — « Quin *pe* pourtatz ? » Comment *vous* portez-vous ?

..Coum *pe* hèn atau drin part a l'ourdinari.

Navarrot.

Comme on *vous* fait ainsi un peu de part à l'ordinaire.

Diu *pe* goarde de mau! Dieu *vous* garde de mal!

On dirait aussi : *Diu* EB *goarde* (ou *bous goarde*) *de mau!*

385. — *Pe*, complément, se met avec un *trait-d'union* après un verbe à l'impératif : — « Caratz-*pe* », taisez-vous.

Counfessatz-*pe*... Pregatz la Bierye immaculade.

V. de Bataille.

Confessez-*vous*... Priez la Vierge immaculée.

Il peut y avoir élision, si le mot suivant commence par une voyelle, sans que le pronom se détache de l'impératif : — *Counfessatz*-PE *a Diu*, *counfessatz*-P' *a Diu*, confessez-vous à Dieu.

386. — Après un infinitif, c'est le *p* qui tient la place de *bous*, complément : — *Que bieni trouba*-P, je viens *vous* trouver.

Mais B remplace P, si le mot suivant commence par une *douce*, ou par une *liquide : — Que bienerey trouba*-B *biste*, je viendrai vous trouver vite; *que bienerey trouba*-B *lèu*, je vindrai vous trouver bientôt.

Il reste, dans tous les cas, attaché à l'infinitif. — Il y a des localités, où le changement de *b*, *be*, en *p*, *pe*, est moins fréquent que dans le béarnais de Pau.

387. — Les pronoms de la première et de la deuxième personne sont des deux genres; en béarnais, de même qu'en français, à la seconde personne, au lieu du singulier *tu*, on dit par politesse *bous*.

Voici les formes diverses que prennent, dans des cas

identiques, les pronoms de la *première* et de la *seconde* personne :

SINGULIER.	PLURIEL.
You, me, m', m, em.	*Nous, ns, ens, se, s.*
Tu, te, t', t, et.	*Bous, bs, b, p, p', eb, ep, pe.*

388. — Arnaud de Salettes, avant d'écrire sa traduction des *Psaumes,* s'était parfaitement rendu compte de quelques transformations de nos pronoms. Voici comment il s'explique à ce sujet, en tête de son ouvrage, dans un « avertissement » adressé au « Lecteur ». Nous avons traduit son texte, afin que l'on voie en quoi notre orthographe sur ce point diffère de la sienne. Nous supprimons l'*apostrophe* dont il se sert ; elle est sans signification, attendu qu'il la marque là où il n'y a point de lettre *élidée.* Notre *trait-d'union* a l'avantage de séparer les mots sans les disjoindre, ce qui fait que l'on se rend mieux compte de chacun des deux mots unis. — Les règles qui suivent s'appliquent non-seulement aux pronoms de la première et de la deuxième personne, mais encore à ceux de la troisième, dont il sera question ci-après.

ADVERTISSEMENT

Amic Lectoo, d'autan que l'escritura et prononciatoo de la lengoa bernesa es en plusors endretz differenta de la francesa, io ey pensat que mon debee era *det'* balhaa quoauque adressa ad aquera, affii que en legèn los Psalmes que *iot'* presenti, ou los cantan, tu no t'y peques. . . .

. . . .

. . . .

AVERTISSEMENT

Ami Lecteur, comme l'écriture et la prononciation de la langue béarnaise est sur plusieurs points différente de la française, j'ai pensé que mon devoir était *de te* donner quelque facilité, afin qu'en lisant les Psaumes que *je te* présente, ou les chantant, tu ne te trompes point

. . . .

. . . .

La lengoa bernesa liga en un mot aucuns monosyllabas, en ostan lettra ou lettras deu commensamen, deu miey ou de la fii deusditz motz. Los Grammatics aperan aquera figura « aferesa ». Et, per t'ostaa de pena, *iot'* metti per ordi toutz aquetz deusquoaus *iom'* soy souvengut :

La langue béarnaise réunit en un mot deux monosyllabes, par la suppression d'une lettre ou de lettres du commencement, du milieu ou de la fin des dits mots. Les Grammairiens appellent cette figure « aphérèse » (1). Et, pour te tirer de peine, je te (*io-t*) mets par ordre tous ceux dont je me (*io-m*) suis souvenu.

Abs, au loc de dise en dus motz *a bous* ; *abs* diit ? en frances : vous a-t-il dit ? Car lo *b* es au loc de l'*v* consonanta.

Beü (*be-lo*) ; lo frances ditz : va lui. *Dans* (*da nous*), donne-nous ; *ioou* (*io lo*), je lui ; *entreus* (*enter los*) entre les ; *entroous* (*entro aus*), jusqu'aux.

Iobs (*io bous*), je vous; *noous* (*no los*), ne les ; *nobs* (*no bous*), ne vous ; *sibs* (*si bous*), s'il vous ; *sins* (*si nous*), s'il nous ; *quiu* (*qui lo*), qui luy ; *noou* (*no lo*), ne luy; *nons* (*no nous*) ne nous; *quebs* (*que bous*), que vous ; *suou* (*suus lo*), sur le ; *tuns* (*tu*

A-bs au lieu de dire en deux mots *a bous* ; *a-bs* diit ? en français : vous a-t-il dit ? car le *b* est pour le *v* consonne.

Be-u (*be-lo*) ; le français dit : va lui. *Da-ns* (*da-nous*), donne-nous ; *io-ü* (*io-lo*), je lui ; *entre-us* (*enter los*), entre les ; *entro-üs* (*entro aus*) jusqu'aux.

Io-bs (*io bous*), je vous; *no-üs* (*no los*), ne les ; *no-bs* (*no bous*), ne vous ; *si-bs* (*si bous*), s'il vous ; *si-ns* (*si nous*), s'il nous; *qui-u* (*qui lo*), qui luy ; *no-ü* (*no lo*), ne luy; *no-ns* (*no nous*), ne nous; *que-bs* (*que bous*), que vous; *suoü* (*suus-lo*), sur le ; *tu-ns*

(1) L' « aphérèse » est le retranchement d'une syllabe ou d'une lettre au commencement d'un mot ; Arnaud de Salettes confond sous ce nom ce qu'on appelle la « syncope » et « l'apocope ».

nous), tu nous ; *siu* (*si lo*), si luy.

Los pronoms tabee monosyllabas *te*, *se* perdin la darrera lettra et se prononcian ab lo mot precedent, si tau mot s'acaba per vocala, com *iot'*, per dise *io te*, et en frances : je te ; *ensegnat'* ? per dise *ensegna-te ?* en frances : t'enseigne-t-il ? ; *nos'*, per dise *no se*, ne se.

Nous et *bous* parelhamen perdin las duas lettras deu miey, quoan seguin un mot finit en vocala, et son ligatz suus la fii ab lo mot qui va daban, com *ensegnans*, per dise *ensegna nous*, enseigne nous; *ensegnabs ?* per dise *ensegna-bous*? vous enseigne-t-il ?

Nous disem tabee *ensegnau*, en un mot, per dise *ensegna-lo* ; en frances : enseigne-le; et *ensegnaus*, per *ensegna los.*

Nous ligam tabee la vocala *y* ab lo mot qui va daban *sis'* termina en vocala, et *non* fem ordinarimen qu'una syllaba, com *ioy volh anaa,* per dise *io y volh anaa*, et en frances : j'y veux aller;

(*tu nous*); tu nous; *si-u* (*si lo*), si luy.

De même les pronoms monosyllabes *te*, *se* perdent la dernière lettre et se prononcent avec le mot précédent, si ce mot se termine par une voyelle, comme *io-t*, pour dire *io-te*, et en français : je te ; *ensenhe-t*? pour dire *ensenhe-te ?* en français : t'enseigne-t-il ? ; *no-s,* pour dire *no se*, ne se.

Nous et *bous* pareillement perdent les deux lettres du milieu, quand ils suivent un mot terminé par une voyelle, et sont unis avec le mot qui est devant, comme *ensenhe-ns* pour dire *ensenhe nous,* enseigne-nous ; *ensenhe-bs* ? pour dire *ensenhe-bous*? vous enseigne-t-il ?

Nous disons aussi *ensenhe-u,* en un mot pour dire *ensenhe-lo ;* en français : enseigne-le ; et *ensenhe-us,* pour *ensenhe los* . . . .

Nous unissons de même la voyelle *y* au mot qui est devant *s'il se* termine par une voyelle, et nous *n'en* faisons ordinairement qu'une syllabe, comme *io-y volh ana*, et en français : j'y veux aller;

quey, per dise *que y*, *anay* per *ana y*, en frances : y aller. — (*Psalmes*, Orthez, 1583).

que-y, pour dire *que y*, *ana-y* pour *ana y*, en français : y aller.

Pronoms de la troisième personne.

389. — Le pronom *et*, *ere* (latin *ille, illa)*, il elle, au pluriel *etz*, *eres*, ils, elles, s'emploie comme sujet : — *Et se tien saub,* il se croit en sûreté, *etz èren toutz coumbidatz*, ils étaient tous conviés ; — *ere s'esdebure,* elle se dépêche, *autalèu eres arriben*, aussitôt elles arrivent. — Voir ci-dessus *eg, eyt*, *etch*, p. 75, 76.

390. — Précédé d'une préposition, ce pronom est complément indirect : — *Habetz besounh d'et ?* avez-vous besoin de lui ? *prega per ere*, prier pour elle.

391. — On trouve dans la *charte d'Orthez*, 1270, *id,* eux, sujet ; dans d'autres anciens textes, *luy*, *luys*, des deux genres, au singulier, et *lor*, des deux genres, au pluriel, qui, précédés d'une préposition, sont compléments indirects. Exemples :

— « Nos nos em abiencuz ab los juraz et ab los prohomes d'Ortess e *id* ab nos », nous avons fait convention avec les juratz et prud'hommes d'Orthez et *eux* avec nous.

— « Bienco *a luy* la serbenta de l'ostau », la servante de la maison vint *à lui* (à saint Pierre) ; *Récits d'Hist. Sainte.*

— « Dones e damiseles qui [s]eran *apres luy* deven estar totes negres », dames et demoiselles qui se tiendront *auprès d'elle* (la comtesse de Foix) doivent être toutes vêtues de noir ; *Honn. d'Archambaud,* 1414.

— « Paga *a luys* serte quantitat », *lui* paya (au trésorier) certaine somme ; — « lettre... *a luys* autreyade », lettre *à elle* (Esmène) octroyée ; *Enquête sur les serfs du Béarn,* 1387.

— « Judyara *ab lor* dreytureramentz », il jugera *avec eux* selon le droit; *Fors de Béarn.*

— « Digatz los que sera *ab lor* », dites-leur qu'il sera avec eux ; *Récits d'Histoire Sainte.*

Dans d'autres dialectes, *lor* est complément indirect sans être précédé d'une préposition : « Pois que *lor* ac lavat los pés », après qu'il leur eut lavé les pieds ; *S. Jean* XIII, 12 ; P. Meyer, *Rec. d'anc. textes*, 1re part. p. 34. Cela n'a jamais lieu en béarnais ; *lor* compl. ind. est toujours précédé d'une préposition. M. Paul Meyer, dans le même *Recueil*, a reproduit un passage des *Fors de Béarn*, où il a écrit, p. 182, l. 3 : « *lor* autreyasse », *leur* octroyât. C'est une erreur : l'édition de MM. Mazure et Hatoulet, où M. Paul Meyer a pris ce passage, porte, conformément au *ms.* que nous avons revu : « *los* autreyasse ».

Le pronom *ic*, sujet (le même que *id* indiqué ci-dessus), est dans un acte gascon de 1297 : « Totz devers que *ic* lo deguossan far », tous devoirs qu'ils *lui* dussent faire. M. L. Couture l'a ainsi annoté : *ic* ou *it*, nominatif pluriel, *eux*, *ils*. Voy. *Revue de Gascogne*, XIX, p. 170.

Notre *luys* se rapproche de *lieys*, qui est dans Elias de Barjols, cité par Raynouard, *Lex.* IV, p. 276 : « A *lieys* o deuria grazir », *à elle* cela devrait plaire ; et de *leis* dans cette « pastourelle » d'un troubadour :

Ves leis vau per la planissa. *Vers elle* je vais par la plaine.

Lor a été employé comme sujet : dans cette proposition participe, *Fors de Béarn*, p. 216 : « aperatz *lor* ensemps », *eux* appelés ensemble ; et suivi du verbe au mode indicatif : « dixon que *lor* eren presents quant las femnes fon bruslades », ils dirent qu'*ils* étaient présents quand les femmes furent brûlées (1536) ; *Sorcières dans le Béarn*, p. 55.

Il est sujet d'un verbe sous-entendu dans cette phrase :

« lo (baroo) de Coarrasse no se meto en lo lheyt, ni *lor* tant pauc », le baron de Coarraze ne se mit point au lit, ni *eux* non plus ; *Un Baron béarnais au* xve s., p. 85.

392.— On employait *li* complément ind., lui, leur : « Era... domanaba que son dot *li* fos constituit », elle demandait que sa dot *lui* fût constituée ; *Fors de Béarn* ; « meto *li* de sobrenom Cezar », *lui* mit (donna) le surnom de César ; « no *li* trencaretz hos », vous ne *lui* briserez pas les os ; « l'estelle *li* ere aparescude », l'étoile *leur* était apparue ; *Récits d'Hist. Sainte*, t. I, p. 128 ; t. II, p. 150, p. 16 ; au lieu de *li*, leur, on trouve dans le même texte avec le même verbe « *los* ere aparescude », *leur* était apparue, « *los* aparesco », *leur* apparut, t. II, p. 18.

Li signifie *lui* et *leur* dans les Basses-Alpes, dans les Bouches-du-Rhône, etc. ; *Rev. des lang. rom.*, 1878, t. VI, p. 249.

393. — Les pronoms compléments *i* ou *y*, *li*, lui, *is*, leur, sont encore usités :

La ley qu'at boü, e que p'*y* cau susmete.
Peyret.

La loi le veut, et il faut vous *y* soumettre.

— « Pourtatz... so prumère raube, ye hicatz la-*y* », portez... sa première robe et mettez-la *lui* ; « so pay... que *i* he dus potz », son père *lui* fit deux baisers ; « hicatz *li* u anet en digt », mettez-*lui* un anneau au doigt ; « que *is* he et partadge det so bee », il *leur* fit le partage de son bien.

Ces exemples sont tirés des versions de la parabole de l'*Enfant prodigue*, en béarnais d'Accous et d'Aramitz (1), publiées par M. Luchaire, *Etud. sur les idiomes pyrénéens*, p. 283 et suivantes.

(1) Vallées d'Aspe et de Baretous, arrondissement d'Oloron.

394. — Dans l'une de ces versions (Accous), *eis* est employé comme sujet : « E *eis* que hen grane hèste », et *ils* firent grande fête.

Is, en limousin, est complément et sujet ; voy. J. Foucaud, *Fables*, p. 118, 121 ; Limoges, Th. Marmignon, lib., 1849 :

Tan piéï *per is*. Tant pis *pour eux*.
Is sount a piàu, *is* sount a plumo.
Ils sont à poil, *ils* sont à plume.

395. — En béarnais, le pronom *i*, *y*, ne signifie pas seulement à lui, à elle ; mais aussi à eux, à elles : — « Que m'*y* estaqui », je m'attache à *lui*, à *elle* ; « mey oum bed lous amicxs, mey oum s'*y* estaque », plus on voit les amis, plus on s'attache *à eux* ; « nou p'*y* hidetz pas », ne vous fiez pas *à lui*, *à eux*, *à elles*.

396. — Il peut tenir lieu d'un nom de chose : — « prèse t'*y* », applique-toi *à cela*, — En ce sens, il est aussi complément direct : — « nou sabin aco, que-us *y* diseram », ils ne savent cela, nous leur dirons *cela*.

397. — Le pronom *y*, complément indirect, à eux, à elles, a du être *si* par metathèse pour *is*, dont il vient d'être question : « *is* he et partadge det so bee », (le père) *leur* fit le partage de son bien. Pareille métathèse se voit dans d'autres pronoms : *me, em*, me ; *te*, *et*, te ; *se*, *es*, se. On pourrait donc dire : « Jhesu, a taule ab souns dissiples, prencou deu paa, lou benediscou, e lou *is* parti », Jésus, à table avec ses disciples, prit du pain, le bénit, et *le leur* partagea ; dans cette phrase, *is* devenant *si*, on aurait « lou *si* parti ». *Si* joint à *lou* par la rapidité de la prononciation, *lou si*, il est arrivé que, dans l'écriture, *s* détachée de ce pronom a été jointe à *lou*, et l'on a eu *lous i* (*lous y*).

Cette explication nous semble admissible : — 1° parce que *is*, pronom, à eux, à elles, existe en béarnais, 2° parce que *si* pour *is* résulte d'un fait complétement analogue à celui qui est reconnu, sans contestation aucune, dans *em* pour *me*, *et* pour *te*, *es* pour *se*.

Il y aurait donc à écrire *lo sy* au lieu de *los y* (los hy) qui se trouvent dans les phrases suivantes des *Récits d'Histoire Sainte*, II, p. 60, 64, 66 : « cum (Judas) *lo sy* liuras », comment Judas *le leur* livrerait ; « prenco deu paa, et benedisco lo, et apres *lo sy* parti », (Jésus) prit du pain, le bénit, et *le leur* partagea ; « prenco l'iap ab lo vii et benedisco lo et de *lo sy* », il prit la coupe, bénit le vin et *le leur* donna (1).

M. Chabaneau explique autrement *los y*; *R. des lang.rom.*, 1879, t. II, p. 80. Il dit que « dans les *Récits d'Histoire Sainte en béarnais*, où cette locution se rencontre plusieurs fois, *los* se contracte toujours avec un *lo* précédent » ; ainsi « de *los hy* », *le leur* donna, cité plus haut, serait d'après M. Chabaneau, pour « de *lo los* hy »; *lo los* se contracteraient en *lols*, d'où *los*. — Dans ce cas, *y* serait explétif.

Sans méconnaître ce que doit avoir de valeur aux yeux des romanistes l'opinion de M. Chabaneau sur le fait grammatical qui est ici indiqué, nous croyons devoir maintenir, ne serait-ce qu'à titre de renseignement, ce que nous avons dit pour expliquer ce fait; notre explication semblera peut-être moins compliquée que celle de notre savant collègue de la *Société pour l'étude des langues romanes*.

M. Chabaneau a « relevé quelques exemples anciens de *los i*, tels que celui-ci de 1265 (Monségur) : *qui*LS HI *fare tort*, *qui* LEUR ferait tort; le suivant est de La Réole (1293) : *Ni torbament* LOS I *fes ni*LS I *magos* ». Dans ces citations, autant qu'on en peut juger

(1) En essayant de rendre compte des deux pronoms *los hy* (Glossaire, *Récits d'Hist. Sainte*, II, p. 341), nous avions dit que *y* signifiait *lui* complémemt direct ; c'est une erreur : *y* ne peut être complément direct que lorsqu'il est pronom neutre, *cela*; en lat. *id.*

sans avoir sous les yeux les textes d'où elles sont tirées, LS, LOS sont des compléments indirects; ni la forme LS ni la forme LOS ne peuvent donc être pour *lo los;* on ne saurait prendre pour explétif l'*i* qui suit; il est pronom neutre ou adverbe : *qui*LS HI *fare tort*, qui LEUR ferait tort EN CELA, ou LA, (*cela* ou *là*), suivant ce dont il est question dans le texte.

M. J. Bauquier (1) a cité cette phrase du patois du Lot-et-Garonne (Delbès, p. 112) : *Fazes* LOUS Y *place*, faites LEUR place; *y* n'est pas du tout explétif, comme le croit M. J. Bauquier ; il est adverbe et signifie *ici* ou *là*, suivant le sens du texte que nous n'avons pas sous les yeux : Faites LEUR place *ici* (ou *là*).

Aucune de ces citations d'ailleurs, n'est assimilable à *los y* employés dans les *Récits d'Histoire Sainte*; ici, le complément direct se trouve dans *los,* tandisque là (exemples de MM. Chabaneau et J. Bauquier), LS, ou LOS, ou LOUS, sont compléments indirects.

398. — L'article *lou*, *la, lous, las*, s'emploie comme pronom. De même en français, *le*, *la*, *les*, placés devant un verbe signifient *lui*, *elle*, *eux*, *elles*. Ces mots sont compléments directs : — « Aquet homi *lou* miasse », cet homme *le* menace; « aquet homi *la* miasse », cet homme *la* menace; « lou mèste *lous* defendera », le maître *les* défendra; « lou mèste *las* defendera », le maître *les* défendra.

399. — Devant un verbe commençant par une consonne, le pronom masculin, *lou*, *lous*, précédé d'un monosyllabe, *que*, *qui*, *si, no* (aujourd'hui *nou*) se contracte avec ce monosyllabe de manière à faire comme un seul mot avec lui.

Au lieu de « l'homi *que lou* bien prene », on dit « l'homi *que-u* bien prene », l'homme vient le prendre; « *qui lou* miasse » devient « *qui-u* miasse », qui le menace; *si lou* boü » est remplacé par « *si-u* boü », s'il le veut; au lieu de « *nou lou* truquetz » on dit « *no-ü* truquetz », ne le frappez point.

(1) *Revue des lang. rom.,* 1878, t. VI, p. 250.

Que-u, *qui-u*, *si-u*, *no-ü*, pour *que lou*, *qui lou*, *si lou*, *nou lou*, sont au pluriel *que-us*, *qui-us*, *si-us*, *no-üs*, pour *que lous*, *qui lous*, *si lou*, *nou lous*.

Lous *qui-u* plagan. Ceux *qui le* frappèrent.
Fors de Béarn.

U matii me digou *si-u* bouli coumbida.
Fondeville. *Past.*

Un matin il me demanda *si* je *le* voulais inviter.

No-üs procurara dampnadge. *Ne leur* causera dommage.
Fors de Béarn.

400. — On a vu, n° 56, que *l* après *a*, *e*, *i* se vocalisait en *u* et formait avec *a*, *e, i*, les diphthongues *au*, *eu*, *oü*. Un fait pareil se produit ici. Nous servant des formes anciennes, *lo*, *los*, prenons pour exemples « *no lo* benera », *ne le* vendra, « *no los* volo thier », *ne les* voulut tenir. On pouvait écrire : « *no l* benera », « *no ls* volo thier; par la diphthongaison on a « *no-ü* benera », « *no-üs* volo thier ».

401. — Cette diphthongaison du pronom avec les monosyllabes *que*, *qui*, *si*, *nou* est fort ancienne ; les exemples en sont bien plus nombreux que ceux où l'on voit écrits *lo*, *los*, ou *l*, *ls*.

402. — *U, us*, provenant de *l*, *ls*, s'emploient sans être joints au mot qui précéde ; ils sont alors *eu, eus, oü*, *oüs* :

— « Digatz qui *eu* demande », dites qui *le* demande; « you qui *eus* èy neuritz », moi qui *les* ai nourris; « si *eu* platz de biene », s'il *lui* plaît de venir; « qui *eus* de ayude? » qui *leur* donna aide?

— « Et asso sents nulha desfoeyta *eus* fassa fermar », et ceci sans nul délai qu'il *leur* fasse cautionner, *Fors de Béarn*; « lou manistre *eu* digou », le ministre *lui* dit (à sa

femme); Fondeville, *Egl.* III, ms. de la fin du XVII[e] siècle, *Biblioth. de la ville de Pau*;

. . La gent de Genebe *eu* prega de tourna.
Fondeville, *Egl.* IV, ms.

. . Les gens de Genève *le* prièrent de revenir.

Ue bère bourrassete
Qui *eu* bire lou red.
Noëls.

Un bon petit lange
Qui *le* garantisse du froid.

Margalidet, poumpouse e bère,
Que s'aplegabe deu marcat,
Quoand la saume, boun grè, mau grat,
Eu s'escape per la carrère.
Hatoulet.

La petite Marguerite, pimpante et belle, — Se retirait du marché, — Quand son ânesse, bon gré, mal gré, — *Lui* échappe par la rue.

Il y a des exemples très-nombreux de *oü*, *oüs*, employés pour *eu*, *eus*:

Mars qu'*oü* coundusex a la mourt.
Navarrot.

Mars *le* conduit à la mort.

Qu'*oüs* debetz hoec e loc.
Navarrot.

Vous *leur* devez feu et lieu.

403. — Au lieu de *eu*, *eus*, *oü*, *oüs*, on dit à Orthez *ou*, *ous* : — « Lou loup que cerca d'argoeyt a l'anhèyt; qu'*ou* maucuta de troubla l'aygue oun boulè bebe », le loup chercha querelle (1) à l'agneau; il *l'*accusa de troubler l'eau où il voulait boire; *Journal d'Orthez*, 1[er] sept. 1877; « qu'*ous* heram gran haunou », nous *leur* ferons grand honneur; *Mercure d'Orthez*, 20 sept. 1879.

404. — On vient de voir que les formes *eu*, *eus*, existent

(1) C'est ici le sens du mot béarnais « argoeyt » qui, au propre, signifie guet, action d'épier en embuscade, guet-apens.

détachées du mot qui les précède; on peut donc écrire *qu'eu*, *qu'eus*, au lieu de *que-u*, *que-us*, n° 399; ici, il y a *contraction* du monosyllabe *que* avec le pronom, (*que l* provenant de *que lou*); dans l'autre cas, il y a tout simplement *élision* de l'*e* final du monosyllabe devant les formes *eu*, *eus*.

Dans les *Récits d'Histoire Sainte*, II, p. 38, on trouve : « *qu'eu* podos castigar », *qui le* pût corriger. M. Chabaneau fait observer (1) pour un exemple de ce genre que, d'après le système adopté par nous (2), il faudrait *que-u*. Ce qui précède montre que ces deux manières d'écrire sont également correctes : *qu'eu*, par *élision* pour *que eu*, et *que-u*, par *contraction* pour *que l*, (*que lou*).

405. — *Eu*, *oü*, *ou*, compléments directs, ne peuvent être placés que devant un verbe commençant par une consonne; *eus*, *oüs*, *ous*, compléments indirects, se mettent devant tout verbe, quelle que soit la lettre par laquelle il commence.

406. — Lorsque *lou, lous*, *la*, *las*, sont *compléments directs* d'un verbe à l'impératif, ils se plaeent après ce verbe : — *Enten*-LOU, *enten*-LOUS, entends-*le*, entends-*les*; *apère*-LA, *apère*-LAS, appelle-*la*, appelle-*les*.

407. — Si l'impératif se termine par une voyelle, le pronom *masculin* se contracte avec la voyelle finale du verbe : de cette contraction résultent encore les diphthongues *eu*, *iu*, *oü*; prononcez *e ou*, *i ou*, *o ou*, n° 64. Exemples : — *Bè*-U *coelhe*, va *le* chercher; *sa-bi*-U *prene*, viens *le* prendre, *apère*-U, appelle-*le*, pour *bè*-LOU *coelhe*, *sa-bi* LOU *prene*, *apère* LOU; et au pluriel, *bè*-US, *sa-bi*-US, *apère*-US. Dans *apère*-U, *apère*-US, l'*e* final de l'impératif de la première conjugaison se prononçant comme un *o* doux, on a la diphthongue *oü* (*o ou*): *apèroü*, *apèroüs*.

(1) *Revue des lang. rom.*, 1877, t. III, p. 208.
(2) *Récits d'Histoire Sainte en béarnais*, publiés par V. Lespy et Paul Raymond.

408. — Si l'impératif se termine par une consonne, *la*, *las*, se prononcent comme s'il y avait *lo*, *los*, en adoucissant le son de l'*o* : — *Aperatz*-LA, *aperatz*-LAS, appelez-*la*, appelez-*les*, dites *aperatz*-LO, *aperatz*-LOS.

Sus lous puntetz espiatz-LA bouluga.
Lamolère.

Sur la pointe des pieds voyez-LA voltiger.

C'est comme s'il y avait : — *Sus lous puntetz espiatz*-LO *bouluga*. Telle est la prononciation dans le béarnais de Pau. Dans celui de la région d'Orthez, l'*a* de *la*, *las*, pronom féminin, se prononce comme un *e* doucement fermé.

C'est l'*accent tonique* qui produit ces prononciations différentes : dans *apère*-LA, appelle-*la*, la dernière lettre de *apère* se prononçant comme un *o* très-adouci, l'accent tonique affecte le pronom *enclitique*; dans *aperatz*-LA, appelez-*la*, la dernière syllabe de *aperatz* ayant un son fort, le ton s'affaiblit sur *la*.

409. — A la suite d'un verbe, le pronom *lou, lous*, complément, se diphthongue de la même façon qu'après les monosyllabes *que*, *si,* etc., n° 399 : — « Prenco la corona e los anetz, e porta-US a David », il prit la couronne et le bracelet, et *les* porta à David ; *Récits d'Hist. sainte,* t. I, p. 60 ;

Jou credouy que poudi counfia-U la bertat.
Dr Mayniel.

Je crus que je pouvais *lui* confier la vérité.

Que bouletz croumpa-U, vous voulez *l*'acheter, *que bouletz croumpa*-US, vous voulez *les* acheter; *sa-bietz prene*-U ou *prene*-US, venez *le* prendre ou *les* prendre; *que bouy auffri*-U, ou *auffri*-US, je veux *l*'offrir ou *les* offrir; prononcez *croumpaou*, *croumpaous; preneou, preneous; auffriou, auffrious*; voy. ci-dessus, n° 64.

410. — Le pronom féminin, *la*, *las*, après un présent de l'infinitif, se prononce *lo*, *los* : — *Quine beroye cansou! E sabetz canta*-LA? Quelle charmante chanson! Savez-vous *la* chanter? — *Que bouy audi*-LA, je veux l'entendre; — dites *canta*-LO, *audi*-LO, en affaiblissant le son de l'*o;* à Orthez, on prononce *canta*-LE; l'*e* est doucement fermé.

411. — *La*, elle, complément direct, s'écrit aussi *le*, nº 27, qui se prononce *lo*, en faisant à peine sentir le son de l'*o*, quand ce pronom suit le verbe : 1º à la première ou à la seconde personne du pluriel de l'impératif, 2º au présent de l'infinitif (nºs 408, 410).

Fondeville fait rimer *darriga-le*, dégainer elle, *la* dégainer, avec *gale*, rouille, qui se prononce *galo;* voy. ci-dessus, p. 18. — Cet exemple montre combien M. J. Bauquier se trompe, lorsqu'il dit, *Revue des lang. romanes*, 1878, t. VI, p. 240, que, dans des cas analogues, le complément direct *la* devrait être écrit *lo*. M. J. Bauquier oublie que *o* final pour *a* n'a jamais figuré dans l'écriture de notre idiome.

412. — Quelques anciens textes béarnais nous fournissent des exemples de *le*, *les*, pour *la, las*, compléments directs de verbes employés à l'un des temps du mode indicatif : — « marida *le* », *la* maria, « porta *les* », *les* porta, *Récits d'Hist. sainte;* dans l'exemple suivant *le* suit un infinitif : « *la* tengo entroo fo temps de meter *le* faut », la tint (l'épée) jusqu'à ce qu'il fallut *la* suspendre; *Honn. d'Archambaud.*

Dans l'emploi de *le*, *les*, pour *la*, *las*, on ne saurait voir une influence catalane (1). Comme article féminin, *le* est très-ancien de notre côté des Pyrénées; on le rencontre assez fréquemment dans le *Cartulaire de l'abbaye de Sorde*, où se trou-

(1) On sait que l'article fém. catalan est *la* au singulier et *les* au pluriel. — Pour ce en quoi le béarnais et le catalan se ressemblent ou diffèrent, voy. dans la *Revue des lang. rom.* t. IV, oct. 1873, les rapprochements faits par M. Alart; ils sont en très-grande partie fort exacts.

vent des indications se rapportant au pays de Béarn : — « *le* bie en jus », p. 120, *la* voie en bas. — Encore aujourd'hui, le gascon de Bayonne n'emploie que *le*, *les*, la, les, article et pronom.

413. — Le pronom *lou, lous,* sert de complément indirect ; il est des deux genres, comme *lui*, *leur*, en français : — « Lou pay *lou* ditz », le père *lui* dit (à lui, à elle) ; « lou pay *lous* ditz », le père *leur* dit (à eux, à elles).

414. — A la suite d'un infinitif, ce pronom est représenté par *u*, *us*, formant diphthongue avec la terminaison de l'infinitif : — « Que bieni dise-*u* », je viens *lui* dire, « que bieni dise-*us* », je viens *leur* dire.

M. J. Bauquier, dans la *Revue des lang. rom.*, 1878, VI, p. 249, admet *lou*, *lous*, article et pronom, servant de complément direct ; mais il soutient que *lou, lous,* lui, leur, complément indirect, n'est pas le même mot que l'article, et qu'il provient de l'ancien provençal *lor* par la chute de *r* finale. — M. Bauquier se trompe.

Lo, *los*, étant la forme ancienne de *lou*, *lous*, ce que nous allons dire de *lo*, *los*, doit s'appliquer à *lou*, *lous,* lui, leur.

On lit dans la *Chart. d'Orthez*, 1270 : « Qui ag fare, XX sols *lo* costasse », à qui le ferait, *lui* coûterait vingt sous ; « *los* plaira », *leur* plaira ; « los drets que nos avem *en lor* », les droits que nous avons *sur eux.*

Dans les *Fors de Béarn*, on trouve, p. 4 : « *lo* sie feyte restitution », *lui* soit faite restitution ; p. 3 : « *los* sera fideu senhor », *leur* sera fidèle seigneur ; « judyara *ab lor* dreytureramentz et no *los* fara prejudici », il jugera *avec eux* selon le droit et ne *leur* fera préjudice.

Dans les *Récits d'Hist. Sainte*, on voit, t. II, p. 38 : « dixon *lo* », *lui* dirent ; « sees sabud *de lor* », à l'insu *d'eux* ; p. 96 : « jo dau *a lor* », je *leur* donne ; p. 98 : « jo *los* dau », je *leur* donne.

Dans les *Honneurs d'Archambaud*, p. 7, on lit : « *lo* deu ostar lo menteg », *lui* doit ôter le manteau ; p. 18 : ayen XX homis

ab lor », qu'ils aient vingt hommes *avec eux* ; p. 28 : « om *los* ne dave », on *leur* en donnait.

En présence des exemples ci-dessus, il faut reconnaître :

1° Que *lor*, en béarnais, a son existence significative propre et son rôle déterminé comme pronom de la troisième personne, complément indirect, toujours précédé d'une préposition (1) ;

2° Que, dans les textes où l'on écrivait invariablement le mot *lor*, on écrivait aussi invariablement, aux mêmes pages et aux mêmes lignes, *lo*, *los*, pron. de la troisième personne, compl. ind., sans être jamais précédés d'une préposition ;

3° Qu'il y a entre *lo* et *lor* cette différence essentielle, contre laquelle aucun raisonnement ne saurait prévaloir, que le pronom *lo* est toujours singulier, et le pronom *lor* toujours pluriel ;

4° Que si *lo* était le même mot que *lor*, il serait arrivé, une fois ou autre, que *lor* aurait été écrit là où il faut *lo*, et, réciproquement, qu'on aurait mis, une fois ou autre, le pronom *lo* là où le pronom *lor* est nécessaire. — Chose pareille ne s'est jamais vue en béarnais.

Donc, *lo* pronom de la troisième pers. du sing. n'étant pas, ne pouvant pas être le même mot que *lor*, pronom de la troisième pers. du pluriel, que peut-il être ? — Ce qu'en a dit la *Grammaire béarnaise* : *lo*, article et pronom, complément direct, s'emploie aussi, en béarnais, comme compl. indirect (2).

L'existence de *lo*, article et pronom, tout ensemble complément direct et complément indirect, étant ainsi établie, le pluriel *los* en découle de source, tout naturellement. Il n'y a donc pas lieu de recourir *in extremis*, comme l'a fait M. J. Bauquier, à l'*influence* que, pour la formation de ce *pronom* pluriel, l'*adjectif* possessif aurait exercée sur le béarnais.

415. — Les articles composés *au*, *aus*, *deu*, *deus*, *entau*, *entaus* (par aphérèse *tau*, *taus*), *peu*, *peus*, s'emploient aussi en béarnais comme pronoms compléments.

(1) Il n'est ici question que du béarnais et d'un fait grammatical qui lui est particulier ; nous n'avons pas à rappeler que *lor*, dans d'autres idiomes, est employé tout différemment ; ci-dessus, p. 285.

(2). Cf. *Revue des lang. rom.*, 1875, t. VIII, p. 38 ; 1879, t. II, p. 80. — Les explications de M. C. Chabaneau confirment parfaitement le fait constaté dans la 1re édition de la *Grammaire béarnaise*, 1858.

416. — Si le pronom complément direct se trouve dans ces mots, ils sont du genre masculin :

Tous superbes moutous Nou s'aproxen deus mes Qu'*entaus* tuma. Despourrins.	Tes superbes moutons Ne s'approchent des miens Que *pour les* frapper de la corne.

On dirait pour le féminin : « Tous superbes moutous nou s'aproxen de mas oülhes qu'*enta las* tuma », tes superbes moutons ne s'approchent de mes *brebis* que *pour les* frapper de la corne.

417. — Mais, si ces articles composés contiennent le pronom complément indirect, ils sont des deux genres : — « Tous moutous nou s'aproxen deus mes qu'*entaus* ha mau », tes moutons ne s'approchent des miens que *pour leur* faire du mal ; « tous moutous nou s'aproxen de mas *oülhes* qu'*entaus* ha mau », tes moutons ne s'approchent de mes *brebis* que *pour leur* faire du mal.

418. — *Se*, pronom réfléchi précède les verbes qui commencent par une consonne :

Lasbetz a Pau *se* passan hère dies,
En hant salutz au rey dab grans ceremounies.
Fondeville.

Alors à Pau *se* passèrent plusieurs jours,
En faisant des salutations au roi avec de grandes cérémonies,

419. — Il s'élide devant un verbe qui commence par une voyelle :

Lous Senhous deus Estatz detire *s*'esmaboun.
Fondeville.

Les Seigneurs des Etats aussitôt *s*'émurent.

420. — *Se* peut se changer en *es*, mais seulement devant une consonne :

Taa loungtemps qui soüs mountz y per las arribères
Nouste lengadge *es* parlara,
Tas cansous, Navarrot, seran toustemps nabères ;
De toun coo, de toun noum, cadu *se* broumbara !

Epitaphe de Navarrot

Aussi longtemps que sur les monts et par les plaines,
Notre langage *se* parlera,
Tes chansons, Navarrot, seront toujours nouvelles ;
De ton cœur, de ton nom, chacun *se* souviendra.

Quoand la Sente *es* moustra. Quand la Sainte *se* montra.
V. de Bataille.

421. — Placé entre deux voyelles, le pronom réfléchi s'appuie sur celle qui le suit :

Oun que s'y ba goari de toute passiou.
V. de Bataille.

On va *s*'y guérir de toute passion.

422. — *S* est joint par un *trait-d'union* au mot qui précède, si le verbe suivant commence par une consonne : dans ce cas, il faut que le mot devant *s* soit terminé par une voyelle, *simple* ou *composée :*

Au hoec la *cera-s hon.* Au feu la *cire se fond.*
Psaumes.

Si-s pot, quauqu'arré ta minya.
Hourcastremé.

S'il *se* peut, quelque chose pour manger.

Tas oülhes dab las mies Tes brebis avec les miennes.
Nou-s denhen plus mescla. Ne *se* daignent plus mêler.
Despourrins.

— « Toustemps l'estère *que-s* semble au hust » ; toujours le copeau ressemble au bois (d'où il a été coupé) ;

— « Lou *qui-s* l'hèbe matii que gahe la lèbe », celui *qui se* lève matin, prend le lièvre ;

— « Lou *qui-s* separe de soun bee abantz de mouri, — que-s prepare a plaa soufri » ; celui *qui se* sépare de son bien avant de mourir, — *se* prépare à bien souffrir.

Ces trois proverbes sont tirés du second volume des *Poésies Béarnaises* ; les mots *qui-s*, *que-s* y sont écrits *qués*, p. 231, *qu'és*, p. 252, *quis*, p. 337, *qu'is*, p. 252. Pourquoi, dans quelques pages qui se suivent, écrire les mêmes mots de quatre manières différentes ? Ainsi fait-on, lorsqu'on ne se rend aucun compte de ce que l'on écrit.

423. — *S* précède ou suit le verbe à l'infinitif : — « Lo fust ana-s mete a l'un cap de l'aygua », le bois alla *se* mettre à l'extrémité de la piscine ; *Récits d'Hist. Sainte*, t. I, p. 86 ; au lieu de « ana-s mete », on peut dire, « ana mete-s ».

Miralha-s ba dehens l'aygue aryentade.
Sonn., Gassion.

Il va *se* mirer dans l'onde argentée.

Quand jou bey taa bères malaudes
Qui parlen de-s lexa mouri.
Navarrot.

Quand je vois de si belles malades
Qui parlent de *se* laisser mourir.

424. — On voit que, lorsque *s* précède un verbe à l'infinitif, *de-s lexa* — de *se* laisser, le verbe commence par une consonne, et que le pronom réfléchi s'appuie sur un mot placé devant lui. Navarrot aurait pu faire ainsi ce dernier vers : — *Qui parlen de* LEXA-S *mouri*.

425. — On dit : — *si medix*, soi-même ; — *a si medix*, *ta si medix*, à *soi*-même, pour *soi*-même. *Si*, soi, ne s'emploie, seul, qu'avec une préposition :

— « Mossen Gaston ha jurat *per si* et son linhadge », Monseigneur Gaston a juré *pour lui* et sa lignée, *Fors de Béarn* ; « lous qui tienin *a si*, lous aymadous *de si*, », ceux qui tiennent *à soi*, les amateurs *de soi* ; « mey d'ahide en Diu qu'en *si* », plus de confiance en Dieu qu'*en soi* ; — voy. *Imitation de J.-C.*

426. — En, de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela : — *Etz s'*EN *passaram*, ils s'en passeront ; ils se passeront de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela.

427. — Après un monosyllabe, terminé par une voyelle simple ou composée, et devant un verbe commençant par une consonne, *en* est représenté par *n* ; un trait-d'union l'unit au monosyllabe : — *Nou*-N *troubaras nat*, tu *n'en* trouveras aucun.

Ta-N perde la memori	Pour *en* perdre le souvenir,
Abale toun secret. . .	Avale ton secret . . . .
Navarrot.	

428. — *En* peut se changer en *ne*, comme on le voit dans cet exemple tiré des *Fors* : — *Atant* NE *haura a demandar*, autant il *en* aura à demander. Dans ce cas, on l'élide aujourd'hui devant une voyelle ou une *h* muette : — *Autant* N'*haura a demanda*. Mais on l'écrit devant une consonne, s'il n'est point précédé d'un monosyllabe terminé par une voyelle *simple* ou *composée* :

— « A cassat tropes betz perditz, . . e quant *ne* prene las portave a Moss. » Il a chassé plusieurs fois des perdrix. . . et quand il *en* prenait, il les portait à Monseigneur ; *Enquête sur les serfs du Béarn*, p. 75.

D'autes NE houren mourtz de doulous y de hounte.
Fondeville.

D'autres *en* seraient morts de douleur et de honte.

429. — *N* suit un verbe à l'impératif : — *Croumpe*-N, achètes-*en ;* mais si le verbe est à la première ou à la seconde personne du pluriel, on met *ne* : — *Croumpem*-NE, *croumpatz*-NE, achetons-*en*, achetez-*en*.

On dit de même, en italien : *compriamo ne*, achetons-en ; *compra ne*, achètes-en ; *comprate ne*, achetez-en..

430. — *N*, *ne*, se placent après un verbe à l'infinitif : — *Bos prene*-N ? Veux-tu *en* prendre ? *En* veux-tu prendre ? — « Regla las toues actious e nou pas esta-*ne* lou serbidou », régler tes actions et ne pas *en* être le serviteur ; *Imit. de J.-C.*

431. — Mais si le verbe, à l'impératif ou à l'infinitif, est suivi d'un premier pronom, on se sert de *ne* après une diphthongue, et de *n* après une consonne : — *Bos da*-U NE ? Veux-tu *lui en* donner ? *datz*-LOU NE, donnez-*lui en*, il faut *lui en* donner ; *parle*-M EN, parle-*moi* de *lui*, *d'elle* ou *de cela*.

Observations sur la place des pronoms personnels.

432. — Lorsqu'un pronom est complément d'un infinitif qui est précédé d'un verbe, le pronom se met souvent, non devant l'infinitif, mais devant le premier verbe :

En beganau t'apèri, pastourete,
Nou-M bos audi...
Hatoulet.

En vain je t'appelle, pastourelle,
Tu ne *me* veux écouter...

En cantant jou LAS bouy goari.
Navarrot.

En chantant je *les* veux guérir.

Remarquons que la mesure du vers ne commande aucune de ces constructions ; on pourrait dire sans rompre la mesure : — « Nou bos M'audi », tu ne veux m'écouter, « jou bouy LAS goari », je veux les guérir.

433. — Cette construction a été particulièrement remarquée dans le français du XVIIe siècle, et l'on a dit, à tort, que le français l'avait empruntée à l'italien.

L'emploi du *pronom complément* précédant deux verbes n'a pas été, dès le principe, le fait propre à l'une des langues qui se sont formées du latin ; on peut affirmer que ce tour grammatical est commun à toutes ces langues ; il est très-ancien :

La tierra del rey Alfonso esta noch LA podemos quitar.
Poème du Cid.

La terre du roi Alphonse cette nuit nous LA pouvons quitter.

— « Ditas que hac Karles sas paraulas ad elha, Orionda LI va respondre », Dites que eut Charles ses paroles à elle, Orionde LUI va répondre ; *Philomena*, Raynouard.

En Proenza tramet joi e salutz,
E mais de ben qu'ieu no vos sap retraire.
Bern. de Ventadour.

En Provence je transmets joie et salut,
Et plus de bien que je ne VOUS sais retracer.

Qui ce fait que il puet, on ne LE doibt blasmer.
Gui de Bourgogne.

— « Le roy promist Damiete pour la délivrance de son cors ; car il n'estoit pas tel qu'il SE deust desraimbre a deniers » ; Joinville.

Au comencier SE doibt-on bien garder
D'entreprendre chose démesurée.
Poés. du Roy de Navarre.

Fuyes le trait de Doulx-regard,
Cueur qui ne VOUS savez deffendre.
Ch. d'Orléans.

— « Nous en auions bien aultrefoys refusé de bon argent de ceux qui LES vouloyent achapter » ; Rabelais. — « Arcesilas estant malade de la goutte, Carneades, qui LE veint visiter, s'en retournoit tout fasché » ; Montaigne. — « Je ne dis pas encore ici le grand adieu; car si je ne LE puis porter moi-même, je le vous enverrai par le sieur du Plessis » ; Henri IV. — « Ils LE peuvent faire en sûreté de conscience » ; Pascal.

Son fils prétendait pour cela
Qu'on LE dût mettre dans l'histoire.
La Fontaine.

— « Qui n'admirerait ici la Providence divine si évidemment déclarée sur Jérusalem et sur Babylone? Dieu LES veut punir toutes deux » ; Bossuet.

Et, quand on a quelqu'un qu'on hait ou qui déplaît,
LUI doit-on déclarer la chose comme elle est.
Molière; *Misanth.*

— « Mad. de Lafayette était seule, et malade, et triste de la mort d'une sœur religieuse; elle était comme je LA pouvais désirer » ; Mad. de Sévigné.

Un serment solennel par avance les lie
A ce fils de David qu'on LEUR doit révéler.
Racine, *Ath.*

434. — On n'a jamais, croyons-nous, donné l'explication de ce tour grammatical (1). Lorsque l'on dit, par exemple, *je* LE *veux croire*,— *on* VOUS *doit écrire*, il n'y a qu'un seul verbe à signification principale: c'est le second, qui a le pronom pour complément, et, pour ce second verbe, le premier est tout simplement un modificatif. Cela

(1) L'abbé d'Olivet (XVIIIe s.), dans ses *Remarques sur Racine*, se borne à dire ce qui suit : — *La sultane en ce lieu* SE *doit rendre* (Bajazet, I). Presque tous nos écrivains d'aujourd'hui se font une loi de placer immédiatement le pronom avant l'infinitif qui le régit ; ainsi dans la phrase présente, ils diraient « *La sultane en ce lieu doit* SE *rendre*, et non pas SE *doit rendre*. L'un est aussi bon que l'autre, pour l'ordinaire ».

est si vrai, que le premier verbe n'est dans l'esprit que l'équivalent d'une forme terminative que le second peut avoir, ou d'un adverbe qui l'accompagnerait : — *On* VOUS *doit écrire* et *je* LE *veux croire* sont la même chose que — On VOUS *écrira* et *je* LE *crois volontiers*.

Mais, lorsque dans la phrase le premier verbe a une tout autre valeur que celle d'un simple modificatif, le pronom se place après lui pour précéder l'infinitif dont il est le complément :

Madame, pardonnez, si j'*ose le* défendre
Athalie.

Le vers n'eût pas été, certes, moins harmonieux si Racine l'avait écrit ainsi :

Madame, pardonnez, si je *l'ose* défendre.

Qui ne voit que, dans ce cas, l'idée *d'oser* serait, si l'on peut le dire, bien moins en relief.

435. — Le pronom complément, suivi de deux verbes, dont le second est à l'infiinitif, peut être placé, en béarnais, après cet infinitif :

On dit indifféremment : — *You*-M *bau l'heba*, je vais *me* lever, et *you bau lheba*-M ; — *Beyes qui*-T *boulhe ayma*, cherche qui veuille *t*'aimer, et *beyes qui boulhe ayma*-T ; — *si*-U *bouli coumbida*, si je voulais *l*'inviter, et *si bouli coumbida*-U.

Mes sens me da lou temps de poude neteya-M.
Fondeville.

Mais sans me donner le temps de ME pouvoir nettoyer.

Cette union du pronom complément avec le verbe, de manière à ne faire qu'un mot avec lui, se retrouve pareillement en italien :

Tutto, dentro e difuor, sento cangiarME
Pétrarque.

Tout entier, au dedans et au dehors, je *me* sens changer.

Il y a aussi, pour la faculté de déplacer le pronom, analogie parfaite entre l'italien et le béarnais ; (on n'ira pas, je l'espère, jusqu'à imaginer que la langue de l'Italie a exercé une influence sur celle du Béarn) :

Non MI *vuoi udire*, tu ne *me* veux entendre ; ou *non vuoi udir* MI ; en béarnais : — *Nou*-M *bos audi*, ou *nou bos audi*-M.

L'espagnol met pareillement le pronom complément après le verbe à l'infinitif :

Conde ! — Que me quieres ?	Comte ! — Que me veux-tu ?
— Quiero *hablar*-TE.	— Je *te* veux parler.
G. de Castro.	

On peut, en béarnais, mais c'est plus rare, placer le pronom devant l'infinitif : — *beyes qui boulhe* T'*ayma*, cherche qui veuille *t*'aimer. C'est ce qui se faisait dans l'ancien béarnais. Exemple tiré des *Fors* : — *Anan* LO *coelher*, ils allèrent *le* chercher ; mais on y trouve aussi : — *Apres, no* LOS *bolo thier en fors ni en costumes*, ensuite, il ne *les* voulut point tenir en fors et coutumes.

Lo, los, compléments d'un verbe à un mode personnel, suivaient ou précédaient le verbe : — *Lasbetz aucigon* LO *en la cort*, alors ils *l*'occirent en la cour ; *Apres, hom* LOS *lauda ung prodóm* (1) *cavaler en Auberni*, ensuite, on *leur* vanta un prud'homme chevalier en Auvergne.

Deux pronoms personnels ensemble.

436. — Lorsque deux pronoms compléments se suivent devant ou après un verbe, le premier est le *complément direct*, et le second, le *complément indirect* :

(1) *Sic*, dans le ms. *Fors de Béarn*, et non *prudom* qui est dans l'édit. Mazure et Hatoulet, ce qui a trompé M. Paul Meyer (*Recueil d'anc. textes*, 1re partie, p. 181. — « *Prudome* se trouve aussi au vers 380 de la *Chans. de la croisade contre les Alb.*; mais M. Paul Meyer, au *Vocabulaire*, p. 434, a rétabli *prodome*.

U cruel hat qu'EU M'ha enlhebat. Un cruel sort *me l'*a enlevé.
Despourrins

Cercatz-LOU-ME, cherchez-*le-moi.* C'est ce qui se voit en français, quand les deux pronoms suivent le verbe ; le contraire a lieu lorsqu'ils le précèdent.

Mais anciennement, telle n'était pas toujours la disposition des pronoms français devant le verbe ; le *complément direct* précédait, comme en béarnais, le *complément indirect* :

Tant me querés Karlon que vous LE ME trovés.
Fierabras.

Le maréchal tendoit l'argent au menistre, et le menistre LE ME bailloit. — Joinville.

Ne LES ME vendez pas si chiers
Que vous feriez à estrangiers.
Ch. d'Orléans.

Il fault compter, car vous devez,
Tout par tout, sept sols et demy,
Et convient que LES ME payez.
Villon.

Henri IV disait aussi, dans son *Discours aux Notables*, Rouen, 1596 : — « Si je voulois acquérir le titre d'orateur, j'aurois appris quelque longue et belle harangue, et LA VOUS prononcerois avec assez de gravité. »

437. — L'ordre des compléments se trouve interverti, si l'un des pronoms est *at*, *y*, signifiant *le*, *cela* ; le complément indirect est le premier, et le complément direct le second : — *Per* P'AT *dise en dus moutz,* pour *vous le* dire en deux mots ; *digatz*-LOUS Y, dites *à eux cela.* C'est ce qui se voit en français, quand les deux pronoms précèdent le verbe ; le contraire à lieu, quand ils le suivent.

438. — Quand deux pronoms sont compléments d'un verbe à l'infinitif qui est précédé d'un autre verbe, ces deux pronoms sont ou devant le premier verbe, ou bien ils suivent l'infinitif :

— « You *la-m* bouli goarda », ou bien « you bouli goarda-*la-m* », je voulais *me la* garder ; pour la prononciation de *la*, voyez n° 410.

— « Etz segu que-*us pe* boulera da ? », ou bien « ètz segu que boulera da-*us pe* ? », êtes-vous sûr qu'il veuille *vous les* donner ?

En français, les deux pronoms se mettaient aussi et peuvent se mettre encore devant le premier verbe : — « Je vous ay par tant de fois écrit que vous me veniez trouver, et vous n'en avez rien fait ; je ne *vous le* veux plus écrire » ; Henri IV.

Je *te les* veux montrer l'un et l'autre à la fois.
Racine

439. — Lorsque deux pronoms se suivent, comme on vient de le voir, avant ou après un verbe, on ne les joint par un *trait-d'union* que si le second est représenté par une consonne unique : — *goarda-la-m.*

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

440. — Les pronoms démonstratifs sont *asso*, ceci, *so*, ce, *aco*, *at*, cela : — « *Asso* sie cause conegude », *ceci* soit chose connue, *Fors de Béarn* ; faratz *asso* en remembransa de mi », vous ferez *ceci* en souvenir de moi, *Récits d'Hist. Sainte.*

— « Denunciara tot *so* qui es [ad] abier », il annoncera tout *ce* qui doit advenir ; *Récits d'Hist. Sainte.*

So qui-m desligue la paraule. *Ce* qui me délie la parole.
Navarrot.

So, quelquefois, signifiait *cela* : « per *so* la Glisie use de paa sens lhebadure » ; pour *cela* l'Eglise use de pain sans levain ; « apres de *so* », après cela (ensuite) ; voy. *Hist. Sainte*, II, p. 60, I, p. 116.

Aco n'es que bouta lo temps en baganau.
Sonn. I. G.

Cela n'est que mettre (employer) le temps en vain.

— « *Aco* boü dise que y-ha u Diu », *cela* veut dire qu'il y a un Dieu ; *Catéchisme béarnais.*

Qui n'*at* bed, n'*at* pot crede. Qui ne voit *cela*, ne *le* peut croire.
Noëls.

B'*at* harèy dab plasé, puixque m'*at* demandatz.
L'abbé Puyoo.

Je ferai *cela* avec plaisir, puisque vous me *le* demandez.

441. — *Asso*, *aco*, compléments, précédés de la préposition *de*, sont *d'asso*, *d'aco*, ou *desso*, *deco*, résultant de la contraction de la préposition *de* avec *asso*, *aco* : — « Nou bouletz *d'asso* ou *desso* », vous ne voulez *de ceci* ; « prenetz *d'aco* ou *deco* », prenez *de cela*. Dans ce cas et dans tous ceux du même genre, on n'écrit jamais *de co*, *de so* : le béarnais n'a point *co* signifiant *cela*, et, sauf une exception, nº 457, il n'emploie aujourd'hui *so* qu'en le faisant suivre de mots qui en déterminent le sens.

442. — Les pronoms indiqués ci-dessus et le pronom *y*, complément direct, nº 396 (lat. *id*), sont avec *acero*, *aquero*, nº 461, et *lo*, nº 466, les seules traces du genre neutre que l'on rencontre dans l'idiome béarnais.

Asso, *so*, nous semblent être le latin *hocce*, ceci. — Le

provençal a *so*, *ço*, *aisso*, l'italien *cio*, le catalan *ho*, le portugais *isso*.

Aco (prosthèse de l'*a*) viendrait de *quod* ; et *at*, anciennement *ag*, *ac*, serait, par apocope, le même que *aco*, dont l'usage est si fréquent en Provence et dans la Gascogne, en Languedoc et dans le Béarn. — *Ac* ne vient pas du basque, quoi qu'en ait dit M. Cénac-Moncaut, qui a erré là-dessus comme sur tant d'autres choses relatives aux idiomes du midi de la France.

443. — *At* est aujourd'hui en béarnais plus fréquemment usité que *ac*, *ag*.

444. — Anciennement, *a* se mettait devant une consonne : « si *a* ffe », s'il fait cela ; *Récits d'Hist. Sainte* ; mais ce n'était point de règle : « *ac* faze », « *ac* fara », il faisait *cela*, il le fera ; *Fors de Béarn*. — *Ac* (*ag*) se plaçait devant une consonne tout aussi souvent que devant une voyelle : Quand *ag* audin les Judeus », quand les Juifs entendirent *cela* ; jo *ag* se », je le sais ; *Récits d'Hist. Sainte*. — Actuellement, *a* n'est jamais écrit au lieu de *ac*.

445. — Il vient d'être dit, n° 442, que *ac* semblait être, par apocope, le même mot que *aco* ; on le voit bien en rapprochant quelques exemples pris dans les *Fors* : « *ac* fara, *ac* faze », p. 112-13, et « si *aquo* fe » p. 27, (si *ac* fe).

446. — Dans l'emploi que l'on fait de *ac* et *aco*, il y a cette différence, que celui-ci peut servir de sujet et de complément tandis que *ac* (*at*) n'est jamais sujet : — *Aco* m'agrade, que m'*at* daratz », *Cela* m'agrée, vous me *le* donnerez ; « qu'ha pres *aco*, nou l'*at* dabi pas », il a pris *cela*, je ne *le* lui donnais pas. Dans ce dernier exemple, *aco*, complément, pourrait être remplacé par *at* (*ac*) : « Qu'*at* ha pres, nou l'*at* dabi pas ».

447. — *At*, complément, précède le verbe ; anciennement il se mettait entre le verbe et l'auxiliaire : « Aquegs qui bist *ag* auren », ceux qui auraient vu cela ; *Mœurs béarnaises*, ci-dessus, p. 111. — On trouve moins souvent *ac* placé après le verbe : « Saben *ac* », savent cela ; *charte de Soule*, voy. *Romania*, v. p. 371-72 ; « per denunciar los *ac* » (1), pour leur annoncer cela ; *Honn. d'Archambaud.*

448. — Le pronom *ac* aurait été employé pour signifier *que;* nous n'en pouvons citer que cet exemple : « so *ac* nonobstant », ce *que* nonobstant ; *Un Baron béarn.*, p. 33.

449. — *Ac*, *at* sont remplacés par *ec* dans le béarnais d'Orthez : « prenetz-*ec* », prenez *cela.*

Cette forme est ancienne ; il y en a des exemples dans les *Récits d'Histoire sainte*, t. I, p. 116 : « fondo *heg* tot amassa », fondit *cela* tout ensemble ; t. I, p. 24 : « dixo *het* a Nostre Senhor Diu », il dit *cela* à Notre Seigneur Dieu. — C'est donc à tort, et nous remercions M. C. Chabaneau de nous l'avoir fait remarquer, c'est à tort que dans notre transcription du texte des *Récits* nous avons substitué *hag* à *heg*, p. 116, 230. M. Chabaneau, *Revue des lang. rom.*, 1877, III, p. 211, dit qu'il a plus d'une fois remarqué le pronom *heg* dans des chartes de Casteljaloux du XIII[e] siècle. On en trouve aussi un exemple dans l'extrait du censier d'Ibos (près Tarbes) reproduit par M. Luchaire dans ses *Etudes sur les idiom. pyrénéens*, p. 291 : « jureron *hec* », jurèrent cela.

450. — La forme *at*, d'un emploi si fréquent aujourd'hui, se rencontre aussi (*ad*) dans les textes anciens. « Lo bayle... i *ad* ave metut », le baile... y avait mis *cela* 1385, *Dénombr. des mais. de la Vic. de Béarn ;* « lo *ad* a promes », m. à m, à lui *cela* a promis ; 1495, *Sorcières dans le Béarn*, p. 54.

(1) Dans le texte imprimé, *Revue d'Aquitaine*, 1860, il y a, par erreur, « denunciar los *at* ».

451. — Si *at*, cela, complément direct, vient après les pronoms *me*, moi, *se*, nous, *te*, toi, *pe*, vous, compléments indirects, l'*a* de *at* se prononce comme un *o* doux :

— *Digatz-m'at, benetz-s'at*; prononcez *digatz-m'ot*, dites-moi cela, *benetz-s'ot*, vendez-nous cela; l'*o* très-doux. — *Pren-t'at*, *prenetz-p'at*; prononcez *pren-t'ot*, prends pour toi cela, *prenetz-p'ot* prenez pour vous cela.

Dans certaines localités, on prononce l'*a*; dans d'autres, à Orthez notamment, ainsi que nous venons de le dire, il sonne comme un *e* doucement fermé.

452. — Le pronom béarnais *at (ac, ag)*, de même que *le*, en français, tient lieu d'un adjectif ou d'un participe précédemment employés : — « Lo loc de Casenave es *laus*, e *ad* ere, quant lo prumer foegadge s'escrisco », la maison de Casenave était *vide* (abandonnée), et *l'*était quand le premier rôle des feux fut écrit; *Dénombr. des mais. de la Vic. de Béarn*, 1385. — L'exemple suivant est tout béarnais, bien qu'il se trouve dans un acte de donation au couvent de l'Escale-Dieu (1290), *Arch. des Hautes-Pyr.* : « ab toz los dreitages cum *mentaguz* son, e aquez que no *ag* son », avec toutes les redevances qui sont mentionnées, et celles qui ne *le* sont pas; *Etud. sur les idiom. pyr.*, p. 295.

453. — Ce même pronom rappelle aussi une proposition tout entière, comme dans cet exemple, tiré du *Psaume* II :

. . Son corrous tarrible et dangeyroos
S'alucara au temps qu'on no s'*ac* pensa.
Arn. de Salettes.

.. Son courroux terrible dans ses effets
S'allumera au temps qu'on ne *le* pense.

454. — Le pronom démonstratif *so*, ce, est suivi d'une proposition déterminative avec laquelle il sert de sujet ou

de complément : — « Tout *so* qui ey blanc n'ey pas harie », tout *ce* qui est blanc n'est pas farine; » bouque nou ditz tout *so* qui lou coo pense », bouche ne dit tout *ce* que le cœur pense; « parla de *so* qui platz », parler de ce qui plaît.

On lit dans les *Fors de Béarn :* — « *Desso* que lo Senhor haura de l'homicidi, los parentz deu mort ne deben haber la terce part »; *desso* signifie là *de ce* et non *de ceci (de asso* par contraction *desso),* nº 441; le copiste aurait donc dû écrire *de so*, puisque le sens est : — De *ce* que le Seigneur aura de l'homicide, les parents du mort en doivent avoir le tiers.

455. — Au lieu d'une proposition à la suite de *so*, on trouve souvent un nom, un adjectif, un pronom, précédés de la préposition *de :* — « *So* de la may », *ce* (le bien, les choses) de la mère; « *so* de bou », *ce* de (ce qui est) bon; « nou bouy pas *so* d'et », je ne veux pas *ce* de lui (ce qui lui appartient);

— « Qui espien dab l'oelh esquer *so* qui passe, e dab lou dret *so* deu cèu », qui regardent d'un mauvais œil *les choses* passagères et d'un bon (1) *celles* du ciel; *Imit. de J.-C.*, III, ch. 38; latin : *transitoria*, *cœlestia*; béarnais : *so qui passe, so deu cèu.*

— « Arré de *so* deu mounde no-üs hasè embeye », rien de *ce* (des biens) du monde ne leur faisait envie; I, ch. 18.

Tout *so* de nabèt Qu'ey bèt.	Tout *ce* de (qui est) nouveau Est beau.
Proverbe (2).	

— « So *de me*, so *de tou*, so *de sou*, so *de nouste*, so *de*

(1) « D'un bon œil et d'un mauvais œil » ; en béarnais « l'oelh *esquer* e lou *dret* », l'œil *gauche* et le *droit*, comme dans le texte latin : *transitoria sinistro intuentur oculo, et dextro cœlestia.*

(2) Traduction béarnaise dans le recueil Hatoulet et Picot, de ce proverbe (*Mns de Cambridge*) cité par Le Roux de Lincy ; — « De novel semble bel »

boste, so *de lou* », signifient : le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur, (mon bien, ton bien, etc., ce qui est à moi, ce qui est à toi, etc.) — « Prenetz *so* de boste », prenez *ce* qui est à vous; « datz-se *so* de nouste », donnez-nous *ce* qui nous appartient, *ce* qui est à nous; « goardatz *so* de lou », gardez *ce* qui est à eux (m. à m. *ce* de leur).

U charpentiè de la maudite race
Qui bo tua la nouste e pana-u so de *sou*.

Un charpentier de la maudite race — Qui veut tuer la nôtre et lui voler ce qui lui appartient; — voy. *Le Conservateur,* journal d'Orthez, avril 1876.

456. — La locution *en so de* signifie *chez : — En so de* nouste », chez nous; « *en so de* Pierre », *chez* Pierre; « *en so deu* besii », *chez* le voisin. On écrit habituellement en un seul mot *enso* : — « Enso de mous de Lous », chez Monsieur de Lons ; voy. ci-dessus, p. 136.

La locution correspondante en provençal est *enco* ; on trouve les œuvres des Félibres « *enco* de Roumanille », *chez* Roumanille. — En espagnol : *en casa de*. Dans le Rouergue, on dit : — « *Ocouo* del fabre », *chez* le forgeron, « *oco* del noutari », chez le notaire.

457. — *So,* complément direct, précède le verbe dans des propositions telles que celles-ci, en français, « *ce* dit-il, *ce* dis-tu » :

Je devais, *ce* dis-tu, te donner quelque avis
Qui te disposât à la chose.
La Fontaine.

— « Que ha-n? *so* reprengoutz; nou pas desarriga-u, mes dab soenh l'adayga », Qu'en faire? *ce* reprîtes-vous; non pas le déraciner, mais avec soin l'arroser; l'abbé Lamay-

souette, (Lettre à Mgr Lacroix, évêque de Bayonne), *Imit. de J.-C.*, 2e édit., p. VIII.

— « Toutu coum lou me Pay m'a aymat, you que p'aymi, *so* disèy aus mes dissiples bien aymatz », comme mon Père m'a aimé, je vous aime, *ce* disais-je à mes disciples bien-aimés; *Imit. de J.-C.*, III, ch. 30.

M. L'abbé Lamaysouette, qui a traduit l'*Imitation de Jésus-Christ*, est de Bedous, vallée d'Aspe; c'est là qu'il a entendu employer ainsi le pronom *so*.

458. — Au lieu de *so*, on emploie plus fréquemment *sa* et *si* : — « *Sa* ditz-et », *ce* dit-il, « *si* disin-etz », *ce* disent-ils.

N'ey pas aquet castèt, *sa* digoun, prenadé.
V. de Bataille.

Ce château, *ce* dirent-ils, n'est point prenable.

— Qui-ètz dounc bous? *si*-u digouy.—You que souy la *Bertat*,
S*i*-m respoum tantican; toutz m-han descounegude.
L'abbé Puyoo.

— Qui êtes-vous donc? *ce* lui dis-je. — Je suis la *Vérité*,
Ce me répondit-elle aussitôt; tous m'ont méconnue.

E bedes, *si*-m digou, per dela la Garoune
Lusi coum dus lugras la palme y la couroune.
V. de Bataille.

Vois-tu, *ce* dit-il, par delà la Garonne
Briller comme deux étoiles la palme et la couronne.

— « Moun Diu, *si* ditz Suzète, nou sabi pas que housse u pecat », mon Dieu, *ce* dit Suzette, je ne savais pas que cela fût un péché; *Sermon du curé de Bideren*, p. 13.

So qui soü coo me puje,
C'est que m'hajen dat cuje,
Sa ditz Michel, a jou,
Dabant la Cour-Majou ;
Navarrot.

— Ce qui me monte (ce que j'ai) sur le cœur, — C'est que l'on m'ait donné citrouille (1), — *Ce* dit Michel, à moi, — Devant la cour souveraine.

Des cinq exemples qui précèdent, le premier et le troisième sont tirés des *Chansons béarnaises*, 3e édit., publiées par M. E. Vignancour, Pau, 1866, p. 140 et 154 ; on trouve dans le même recueil, p. 158-73 : — « *Si*-t diseri », *ce* te dirais-je, « *si*-m respouneres », *ce* me répondrais-tu ; « *si*-m ditz », *ce* me dit-il.

Si est donc une forme béarnaise du pronom démonstratif neutre *so*, qui doit être ajoutée à celles que M. J. Bauquier a relevées dans d'autres dialectes et qu'il a signalées dans la *Revue des lang. rom.*, 1878, t. VI, p. 243-54.

Si-t, *si-m* sont écrits dans les *Chansons béarnaises* de trois manières différentes : *sit*, *sim'*, *s'im*. Que l'on unisse ou que l'on sépare les pronoms, au moins faut-il, dans des cas identiques, les unir ou les séparer toujours de la même façon. Sur ce point et sur beaucoup d'autres, si l'on n'y prend garde, les éditions de M. E. Vignancour ne peuvent qu'induire à erreur.

Ce que la *Grammaire béarnaise* a plus d'une fois signalé comme défectueux dans les publications de cet éditeur, ne saurait faire oublier qu'il lui est dû beaucoup de reconnaissance : sans lui, peut-être, auraient été perdues tant de bonnes et charmantes compositions faites en béarnais.

459. — Les adjectifs démonstratifs *aquest*, *aqueste*, *aquet*, *acet*, ce, cet, *aqueste*, *aquere*, *acere*, cette, n° 302, s'emploient aussi comme pronoms et signifient : celui-ci, celle-ci, celui-là, celle-là. — « Se meto a fugir entau Gabe per passar

(1) Michel se plaint d'avoir perdu son procès en cour d'appel. — *Da cuje*, donner de la citrouille, est une expression qui s'emploie proverbialement en béarnais pour signifier : renvoyer quelqu'un, sans lui accorder ce qu'il demande ; *Proverbes du Pays de Béarn*, p. 12. — « C'est », dans le deuxième vers de la citation béarnaise est un emprunt fait au français.

aquet », se mit a fuir vers le Gave pour *le* traverser ; *Un Baron béarnais au* xve *siècle.*

— « Perqué *aqueste* ha menhs y *aquet* mey ? » Pourquoi *celui-ci* a-t-il moins et *celui-là* plus ? *Imit. de J.-C.*

Aquet mestiè m'agrade, AQUET a moun hilh cau.
Fondeville, *Past.*

Ce métier m'agrée, CELUI-LA il faut à mon fils.

— « *Aquest* no regna en Jherusalem », *celui-ci* ne régna point à Jérusalem ; *Récits d'Histoire Sainte.*

460. — Le mot *aquest*, qui a été omis au nº 302, était anciennement très-usité comme adjectif démonstratif : — « *Aquest* menhs credent apremera la nostre gent ! » *Ce* mécréant opprimera-t-il notre nation ! *Réc. d'Hist. Sainte.*

Au sens de « gare-toi de cette chose », on dit proverbialement en béarnais : « bire-t *aquere* », tourne (détourne) de toi *celle-là* (cette chose-là) ; *Proverbes du Pays de Béarn*, p. 40. — L'expression « voilà du nouveau » est dans notre idiome « *aquere* qu'ey nabère », *celle-là* (cette chose-là) est nouvelle ; et « voici du nouveau » se dit : « *aqueste* qu'ey nabère », *celle-ci* est nouvelle.

461. — Les formes neutres de *aquet*, *aquere*, *acet*, *acere*, sont *aquero*, *acero (o* fort), toujours pronoms : — « Ya per *aquero* los amixcs deu marit no lo podin tore los bees deu marit », Néanmoins pour *cela* les amis du mari ne lui peuvent retirer (à la femme veuve) les biens du mari ; *Fors de Béarn*, p. 187 ; « *aquero* far tot jorn ha recusat », il a toujours refusé de faire *cela* (restituer ce qu'il avait pris) ; *Un Baron béarn. au* xve *siècle.*

— « Porte *aquero* », porte *cela* ; — « bè cerca *accro* », va chercher *cela.* — L'objet qu'indique le mot *acero* est plus éloigné que celui qui est montré par le pronom *aquero.*

462. — La préposition *de* s'élide devant *acet, aquere, acero, etc*, ou se contracte avec ces pronoms ; on écrit par élision : *d'acet*, *d'aquere*, *d'acero*, *etc*, ou par contraction : *decet*, *dequere*, *decero*, *etc*.

Au moyen *dequero* vencere toutz lous reys
Couledous de faus dius, d'idoles e d'imadges.

Fondeville, *Egl.* ms.

Au moyen *de cela* il vaincrait tous les rois
Adorateurs (1) de faux dieux, d'idoles, de statues.

463. — On ne doit pas écrire *de cet, de quere*, *de cero*, *etc*, parce que *cet*, *quere*, *cero, etc*, n'existent pas en béarnais.

464. — Ce qui est dit ici de la façon de joindre la préposition *de* à ces pronoms démonstratifs, s'applique à l'emploi de cette même préposition avec ces mots lorsqu'ils sont adjectifs.

En se sourtint *d'aquere* counfessiou.

Peyret.

En se retirant *de cette* confession.

On pourrait orthographier aussi *dequere*, mais non *de quere*. Il serait fautif d'écrire « *de quet* libe », *de ce* livre, « *de quere* letre », *de cette* lettre. De pareilles fautes se trouvent dans des textes anciens, dans les *Fors* notamment : « en *queg* (*quet)* temps », en *ce* temps, « *de quere* ciutat », *de cette* cité. Ce qui nous fait considérer *quet, quere*, comme fautifs, c'est

(1) « Adorateurs », en béarnais *couledous* ; lat. *cultores*. — On trouve dans les textes anciens *colt, no colt,* (terrain) *cultivé, non cultivé* ; et, au sens fig. du lat. *colere,* honorer, révérer, dans la traduction des *Psaumes* : — « No *colas,* no pas, — Si met de mi as, — Nad diu de dehora » ; N'adore, non, — Si tu as crainte de moi, — Aucun dieu étranger.

« Imadges » de Fondeville est traduit par « statues », comme dans les *Récits d'Histoire Sainte*, le mot « imagine » : « fe una imagine d'aur », (Nabuchodonosor) fit une statue d'or ».

Du texte des *Eglogues,* tel que nous le connaissons par la copie très-exacte que M. l'abbé Bidache a bien voulu nous communiquer, nous ne reproduisons jamais ce qui est le fait de l'*écriture déréglée* de Fondeville. Voir ci-dessus p. 123.

que, jamais, nous n'avons vu ni entendu *quet, quere*, employés de la façon que voici : « *quet* temps ey bèt », *ce* temps est beau, « celebratz *quere* hèste-*ennau* », célébrez *cette* fête annuelle (1).

En limousin on dit : « *quéü* counté », *ce* conte ; J. Foucaud, *Fables*, p. 69 ; mais, en béarnais, on prononce et l'on écrit toujours « *aquet* counte ».

465. — On a déjà vu, nº 202, que l'article *lou*, *la*, le, la, *lous*, *las*, les, s'emploie en béarnais comme pronom démonstratif : — *Lou castèt de Pau*, le château de Pau, *lou de Coarraze*, le (celui) de Coarraze. Là, il tient lieu d'un nom qui précède ; il peut aussi remplacer un nom sous-entendu : — « Auditz *lou* qui prègue », écoutez *celui* qui prie.

La praubote eslheba soun ame
A *la* qui sap noustes doulous.
V. de Bataille.

La pauvrette éleva son âme
Vers *Celle* qui sait nos douleurs.

En catalan on dit pareillement : — « *Los* qui se tenen per contents », *ceux* qui se tiennent pour satisfaits ; *Comed. de la Gloria d'amor*.

466. — Anciennement, *lo*, pronom neutre, signifiait *cela* : — « Tu ag ditz de tu medixs, ho los autes *lo* te an diit de mi ? » Le dis-tu de toi-même, ou les autres t'ont-ils dit *cela* de moi ? *Récits d'Histoire Sainte*, t. II, p. 128.

467. — Suivi d'un nom de ville ou de pays, *lous*, a le sens de : les habitants, les gens ; « *los* de Jabes », les habi-

(1) Cf. Chabaneau, *Revue des lang. rom.*, 1877, t. III, p. 208, l. 25.

tants de Jabès, *Récits d'Hist. Sainte;* « *lous* d'Orthez », la population d'Orthez ; « *lous* de Josbaig », les gens de Josbaig; (vallée comprenant sept communes, arr. d'Oloron et d'Orthez).

Même emploi de *illi* dans le *Cartulaire de l'abb. de Sorde*, acte de 1212, p. 102 : *illi* de Urdassen », les gens d'Urdaix.

« Quand *los* de la villa an saubut », quand *ceux* de la ville ont su ; *Croisade contre les Albigeois,* rédact. en prose ; édit. Paul Meyer, I, p. 384.

Henri IV écrivait à Mme de Gramont, 1585 : « La crainte que j'ai que *ceux* de Saint-Sever y participassent me fait finir ».

PRONOMS POSSESSIFS.

468. — *Lou me, lou tou, lou sou*, le mien, le tien, le sien, *la mie*, *la toue*, *la soue,* la mienne, la tienne, la sienne, *lou nouste*, *lou boste, lou lou,* le nôtre, le vôtre, le leur, *la nouste*, *la boste, la loue*, la nôtre, la vôtre, la leur. — Ces pronoms, au pluriel sont : *lous mes, lous tous*, *lous sous*, *las mies*, *las toues*, *etc.*

469. — Ces mêmes mots, on l'a déjà vu, s'emploient aussi comme *adjectifs*. Exemples : — LA BOSTE *maysou qu'ey mey bère que* LA NOUSTE, *votre* maison est plus belle que *la nôtre;* on peut dire : — *Boste maysou, etc.,* votre maison, etc.;

Toun pay et LOU SOU, ton père et *le sien; — tas oülhes e* LAS MIES, tes brebis et *les miennes;* on dit aussi : — *Lou tou pay, etc.*, ton père, etc., *las toues oülhes e las soues*, *etc.*, tes brebis et les siennes etc.

Une femme parlant de son mari dit : *lou nouste*, le nôtre ; locution correspondante à celle qui est usitée en Provence : *noste ome,* notre homme.

470. — *A nouste, a boste, a lou*, signifient : chez moi, chez nous ; chez toi, chez vous ; chez lui, chez eux. Exemples : — *Sa-bietz* A NOUSTE, venez chez moi, chez nous ; *anem* A BOSTE, *anem* A LOU, allons chez toi, chez vous, allons chez lui, ou chez eux.

471. — *De nouste, de boste, de lou*, signifient : de chez nous, de chez moi ; de chez vous, de chez toi ; de chez lui, de chez eux. Exemples : — *E bienin* DE NOUSTE, OU DE BOSTE ? viennent-ils de chez nous, ou de chez vous ; de chez moi, ou de chez toi ? ; *sourtitz* DE LOU, sortez de chez lui, ou de chez eux.

472. — Quelques-unes de ces locutions sont très-souvent remplacées par celles-ci : *a caze, de caze*. Exemples : — *Estatz-p'a caze*, restez chez vous ; *entrem a caze*, entrons chez moi, ou chez vous, selon que l'on se dirige vers la maison de celui qui parle, ou vers la maison de celui à qui l'on parle ; *e bienetz de caze?* venez-vous de chez moi ou de chez vous ? Ce sont des locutions elliptiques ; les adjectifs possessifs sont sous-entendus : *e bienetz de (nouste) caze?* venez-vous (de notre maison) de chez nous ? *e bienetz de (boste) caze?* venez-vous (de votre maison) de chez vous ? — On se trouve chez soi plus à l'aise qu'ailleurs :

A caze, cazete,	Chez moi, mon petit chez moi,
Que-m cauhi la camete ;	Je me chauffe la jambe ;
Aus autz larès,	Aux autres foyers,
Nou-m pouix cauha lous pèes.	Je ne me puis chauffer les pieds.
Prov.	

Le « proverbe commun » du XVe siècle (voy. Le Roux de Lincy) : « A l'hôtel priser, au marché vendre », se trouve *en béarnais* dans le recueil de MM. Hatoulet et Picot : « A caze presa, mes au marcat bene ». Même proverbe cité par M. Mila Y Fontanals : « Compra n-a

casa, e vende n-a (1) feira » ; *Romania*, VI, p. 50 ; *La poesia popular gallega.*

Dans l'idiome de Nice, « à la maison » se dit *en ca*, « hors de la maison », *fuoro de ca* ; F. Mistral, *Dictionnaire provençal-français.*

PRONOMS RELATIFS OU CONJONCTIFS.

473. — Pour unir la proposition qui les suit au nom ou au pronom auxquels ils se rapportent, nous avons en béarnais les *pronoms conjonctifs* suivants : — *Qui*, qui, *que*, que, *dount*, dont ; ils sont des deux genres et des deux nombres. Exemples : — *Lou pastou* QUI *biu countent*, le pasteur *qui* vit content ;

Bous QUI dens sa presou
Sabetz estanga l'amne, encadena la bite.
Cazalet.

Vous *qui* dans sa prison
Savez arrêter l'âme, enchaîner la vie.

Aqueres montanhes
QUI taa hautes son.
Gaston-Phœbus.

Ces montagnes
Qui sont si hautes.

Care-t, care-t, rigoulet,
Peu bousquet d'Ichante
Qu'enteni roussinhoulet
Dount la boutz m'encante.
Navarrot.

Tais-toi, tais-toi, *ruisselet*,
Dans le bosquet d'Ichante
J'entends le petit rossignol
Dont la voix m'enchante.

Yoene bierye, *dount* l'innoucence
Près de Diu ha tant de *puissence!*
V. de Bataille.

Jeune vierge, *dont* l'innocence
Près de Dieu a tant de puissance.

(1) Voir ci-dessus, p. 163, *en, ena*, en béarnais, signifiant à le, à la : « *ena* bile » *à la* ville. — « *Ena* mayzou det me pay » *à la* maison de mon père (parabole de l'*Enfant prodigue* ; Aramitz, vallée de Baretous, arr. d'Oloron) ; *Etud. sur les idiomes pyrénéens*, p. 284.

474. — *Qui* remplit la fonction de *complément* aussi bien que celle de *sujet*.

475. — Le pronom *qui* est *sujet* dans les exemples qui précèdent; dans les suivants, il est *complément;* on lit dans les *Fors:* — « Fe so *qui* deu », il fait ce *qu*'il doit ; — « thier so *qui* la cort judyara », tenir ce *que* la cour jugera ;

La tendresse e l'amou	La tendresse et l'amour
QUI t'èy pourtatz....	QUE je t'ai portés....
Despourrins.	

Qu'escribouy tout so *qui* m'habè dit la *Bertat*.
L'abbé Puyoo.

J'écrivis tout ce *que* m'avait dit la *Vérité*.

Les *Fors* offrent peu d'exemples de *que* employé comme complément : — *So* QUE *ab eg fara haura valor,* ce QU'il fera avec lui aura valeur. Ils sont plus nombreux dans les *Psaumes* de 1583 et dans le *Catéchisme d'Oloron* de 1788 :

Los arbes hautz prenin lor neuritut
Deu medix loc, e touta la vertut
Deus cedrès dretz QUE lo Liban aporta,
Depend de Diu, *qui*-us planta de la sorta.
Psaumes.

Les arbres hauts tirent leur subsistance
Du même lieu, et toute la force
Des cèdres droits *que* le Liban porte,
Dépend de Dieu, *qui* les a plantés de la sorte.

— « Anjou de Diu, esclaratz lou *que* la dibine bountat a sousmetut a bostes soenhs »; Ange de Diu, éclairez celui QUE la divine bonté a soumis à vos soins; *Catéch. béarn.*

« *Qui*, pronom relatif, sujet précédé de son antécédent, est employé concurremment avec *que* dans la première partie de la Chanson de *La croisade contre les Albigeois* »; Paul Meyer.

Dans le vieux catalan, *que* se trouve pareillement comme sujet à la place de *qui*.

Nulh autre no deu esser lausat,
Mes vos tot sol, *que* es Deu e Senyor.
Cans. du XIVe *s.*

Nul autre ne doit être loué,
Mais vous seul *qui* êtes Dieu et Seigneur.

Il en est de même dans les dialectes provençal, languedocien, limousin et gascon :

Lou bonur, *que* toustèms a fugi li palai,
Canto souvènti fes dessus uno cabano.
J. Roumanille, *Oub.*

Le bonheur, *qui* toujours a fui les palais,
Chante maintes fois sur une cabane.

Antau se punis la soutiza
De tout home *que* scandaliza
L'abb. Favre.

Ainsi se punit la sottise
De tout homme qui scandalise.

Trouborias forço gen
Que forian coumo lou serpen.
J. Foucaud; *Fabl.*

Vous trouveriez force gens
Qui feraient comme le serpent.

Une fresquo rouzado
Que goutejo toutjour e jamay s'estaris.
Jasmin.

Une fraîche rosée
Qui tombe goutte à goutte et jamais ne tarit.

Dans l'ancienne langue française, on trouve *ki (qui)* au lieu de *que* complément. M. Ampère n'a vu là qu' « une confusion ». C'est plutôt, comme le montrent les exemples qui précèdent, le fait d'un usage généralement suivi dans les dialectes néo-latins.

476. — *Qui* est employé pour *so qui :* — « Lo senhor de Coarrase manda a sons serbidors que aqui medixs lo metossen aus seps, *qui* aixi fo feyt » ; Le seigneur de Coarraze

(ayant arrêté Pierre de Baylère), ordonna à ses gens de le mettre aux fers; *ce qui* fut fait immédiatement; *Un Baron béarn. au* XVe *siècle.*

477. — *Que* signifie quoi, de quoi, ce que: — « No abe *que* minyar ni beber », il n'avait *de quoi* manger ni boire; « ni podo entender *que* bolen diser », et ne put entendre *ce qu'*ils voulaient dire; *Un Baron béarn. au* XVe *siècle.*

478. — Voici d'autres pronoms conjonctifs : — *Louquoau*, *laquoau*, lequel, laquelle, *lousquoaus*, *lasquoaus*, lesquels, lesquelles; *deuquoau*, *de laquoau*, duquel, de laquelle, *deusquoaus, de lasquoaus*, desquels, desquelles; *auquoau*, *a laquoau*, auquel, à laquelle, *ausquoaus*, *a lasquoaus*, auxquels, auxquelles.

— « Aqueg contre *loquoau* sera feyta la domande » celui contre *lequel* sera faite la demande, *Fors de Béarn;* « egs prencon Daniel e meton lo en une carce en que abe VII leoos *ausquoaus* solen donar, cada die, dus cos de homis et autes dus de aolhas », Ils saisirent Daniel et le jetèrent dans une fosse où il y avait sept lions, *auxquels* on donnait, chaque jour, deux hommes et deux brebis à dévorer; *Récits d'Hist. Sainte*, t. I, p. 118.

479. — *Que*, précédé d'une préposition, remplaçait les pronoms ci-dessus; il était des deux genres et des deux nombres : — « Un loc *en que* los sembla », un lieu *dans lequel* il leur sembla; « hydries de peyre *en que* cabe... », vases de pierre *dans lesquels* était contenue..., *Récits d'Hist. Sainte;* « l'ostau *en que* demore lo maeste d'escole », la maison *dans laquelle* demeure le maître d'école; *Dén. des mais. de la Vic. de Béarn;* « las rigors *de que* usabe », les rigueurs *desquelles* (dont) il usait; *Un Baron béarn. au* XVe *s.*

Ce pronom était ainsi employé dans d'autres dialectes : — « espinas *am que* la cremes », broussailles *avec lesquelles* vous la brûliez ; *Martyre de sainte Agnès*, v. 1027.

PRONOMS INTERROGATIFS.

480. — Pour interroger, on se sert en béarnais des pronoms *qui*, qui, *que*, quoi, *quoau*, quel, quelle :

— « *Qui p'apère?* qui vous appelle? *Qui cercatz?* qui cherchez-vous? *Que ditz?* que dit-il? *Habetz entenut?* avez-vous entendu? — *Que?* quoi?

En montrant des fruits, des fleurs, on dit : *Quoau bouletz?* Lequel voulez-vous?; *Quoau prenetz?* Laquelle prenez-vous?

481. — Il ne faut pas confondre *quoau*, des deux genres, avec *quin, quine*, autrefois *quinh, quinhe*, quel, quelle.

Quoau se joint à un nom pris dans un sens déterminé : — *Quaau libe bouletz?* Quel livre voulez-vous? ; on vous montre des livres, et l'on vous demande lequel de ces livres vous voulez.

Quin, *quine*, se joignent à des noms pris dans un sens indéterminé : — *Quin libe bouletz?* Quel livre voulez-vous? vous voulez un livre, et l'on vous demande de quelle espèce est le livre que vous désirez.

Quoau est toujours *interrogatif*, et *quin* peut être *exclamatif*; pour admirer ou déprécier : — *Quin libe!* quel livre! quel *beau* livre ! quel *mauvais* livre !

482. — *Que*, dans l'ancien béarnais, ne signifiait pas seulement *que*, mais encore *quel, quelle*, adj. interrogatif : — « *Que* cause ere? » *quelle* cause y avait-il? « *Que* homis etz vos autres? » *Quels* hommes êtes-vous? « *Que* noelas de la ost? » *quelles* nouvelles (as-tu) de l'armée ; *Réc. d'Hist. Sainte.*

PRONOMS INDÉFINIS.

483. — Ces pronoms sont : — *Arré*, chose, quelque chose, *arres*, quelqu'un, *cadu*, chacun, *l'u*, l'un, *l'aute*, l'autre. *l'u e l'aute*, l'un et l'autre, *oum*, *oun*, on, *persoune*, personne, *quauqu'u*, quelqu'un.

— « *Arres* at saberé ? » *Quelqu'un* le saurait-il ? « Que bouleren quauqu'*arré* mey », ils voudraient quelque *chose* de plus ; « per *arré* deu mounde », pour *chose* du monde.

484. — Anciennement, on écrivait *ren*, *ree*, *res*, plus souvent que *arré* : — « Si lo marit biu estant done *ren* a sa molher », si le mari de son vivant donne (quelque) *chose* à sa femme, *Fors de Béarn* ; « no abem *ree* qu'eu dem », nous n'avons *rien* à lui donner ; « no fari per *res* », je ne le ferais pour *rien* ; « no vulh que morie per *arre* », pour *rien* je ne veux qu'il meure ; *Récits d'Histoire Sainte* ; — No a *res* que doni a Moss. », il n'a *rien* qu'il donne à Monseigneur ; *Enquête sur les serfs du Béarn*.

485. — *Arré*, chose, *arres*, quelqu'un, ne signifient *rien*, *personne*, que lorsqu'ils sont employés avec la négation, ou lorsque, n'étant pas accompagnés de la négation, celle-ci est sous-entendue, comme dans ces phrases : — *Que bouletz ? Arré* ; que voulez-vous ? Rien ; *qui habetz bist ? Arres* ; qui avez-vous vu ? Personne. Les réponses sont elliptiques : *nou bouy pas arré*, je ne veux rien ; *n'èy pas bist arres*, je n'ai vu personne.

486. — En français, la locution adverbiale de négation, *ne pas*, ne s'emploie jamais dans les propositions où se trouvent les pronoms *rien*, *personne* ; on se sert de *ne* seulement.

En béarnais, on emploie la négation simple *nou*, si ces pronoms sont *sujets*, et la locution négative *nou pas*, s'ils

sont *compléments :* — *Arré* NOU *m'agrade*, rien ne me plaît ; *arres* NOU *bienera,* personne ne viendra ; — NOU *bouy* PAS *arré*, je ne veux rien ; N'*èy* PAS *bist arres*, je n'ai vu personne ; mais on peut dire aussi : — NOU *bouy arré ;* N'*èy bist arres.*

487. — *Arres* est un pronom *collectif :* on peut mettre au pluriel le verbe dont il est le sujet : — *Arres nou bieneran*, personne ne viendra ; *bieneran* signifie *viendront.* S'il y a, dans ce cas, un adjectif qui se rapporte à *arres*, cet adjectif s'accorde en nombre avec lui. Ce pronom est du genre masculin : — *Arres nou soun countentz*, personne n'est content.

488. — *Arré* se prend substantivemeut dans les locutions suivantes : — *U arré, u bèt nou arré*, un rien, *u juste arré*, un presque rien (peu de chose).

489. — Dans ces phrases, *bouletz arré?* voulez-vous quelque chose ?, *cercatz arré?* cherchez-vous quelque chose ?, *arré* a le sens du primitif latin *rem.*

Dans le provençal, dans le catalan, *res*, et *rien*, en français, ont cette même signification de *chose*, *objet* :

Doussa *res*, que qu'om vos dia,
No cre. . . . .

Bertrand de Lamanon.

Doux *objet*, quoi qu'on vous die,
Ne croyez pas. . . . . .

La comptessa sabia que ell la amaua mes que *res* del mun ; — La comtesse savait qu'il l'aimait plus que *chose* du monde ; Ram. Muntaner, *Chron.*

Vous m'aimez trop pour vouloir *rien*
Qui me pust causer de la honte.

La Fontaine.

490. — *Oum*, *oun*, on, du latin *homo*, s'écrivait presque toujours autrefois, *om* ; c'était plus conforme à l'étymologie ; on trouve même *hom* dans les *Fors*. Il est toujours *sujet* ; mais on le supprime souvent, et, dans ce cas, le verbe se met à la troisième personne du pluriel (construction latine);

Aquiu TROBEN *air* pur, boune aygue, bère biste.
E. Vignancour.

Là, on TROUVE air pur, eau limpide, belle vue.

L'oum se met pour *oum* : — *L'homi a qui* L'OUM *hè deu bee*, l'homme à qui *l'on* fait du bien.

491. — Les *adjectifs* indéfinis *augun*, *cascun*, *degun*, *mantu nat*, *negun*, *nulh*, *tau*, *tout*, sont employés comme *pronoms* indéfinis, lorsqu'ils ne sont pas joints à un nom. Exemples : *Auguns disèn*, quelques-uns disaient ; on emploie aussi en français *aucun* dans ce sens-là : *Aucuns ont dit*.

« Qui vol examinar testimonis, los deu examinar *cascun* per si » ; Celui qui veut examiner témoins, le doit faire *chacun* en particulier ; *Fors de Béarn*. — Au lieu de *cascun*, *cascune*, on dit aujourd'hui *cadu*, *cadue*.

— « *Deguns* que hiquen lur deboutiou dens lous libes », *quelques-uns* mettent leur dévotion dans les livres ; — « *mantus* que m'han hère a la bouque, e chic au coo », *plusieurs* m'ont souvent à la bouche, et peu dans le cœur ; *Imit. de J.-C.*, III, ch. 4.

Negun, nul, ne s'écrit plus que *negu*. Le pronom *negun* était employé dans le vieux français :

Qui sert commun,
Il ne sert *negun* ;

Proverbe que Molière a rappelé dans ce vers du *Misanthrope* :

L'ami du genre humain n'est pas du tout mon fait.

H. Estienne dit que « *negun* est des Espagnols ». Pourquoi aller chercher au delà des Pyrénées ce qui se trouvait en deça ? L'espagnol se sert de *ninguno*, et le béarnais, de *negun ;* l'un et l'autre viennent du latin *nec unus.* — Comme nous l'avons déjà indiqué, le bas-breton a *necun.*

492. — Avec *mantu*, pronom *collectif*, le verbe se met au singulier ou au pluriel :

Deya que t'ayme *mantu.* m. à m. : Déjà *maint* t'aime.
Peyret.

— « *Mantu* s'aplegaran doumaa », *plusieurs* se retireront demain. Dans ce cas, *mantu* est du genre masculin ; pour le féminin on doit mettre *mantues.*

493. — De l'adjectif *chic* (1) et de l'adverbe *hère* viennent les pronoms indéfinis *chicx*, *hères* : — « *Chicx* tribalhem a mouri en tout a si-medixs », *peu* d'hommes s'appliquent a mourir parfaitement à eux-mêmes ; *Imit. de J.-C.*, III, ch. 53 ; « *Hères* que soun sourdz y durs a la mie boutz », *Plusieurs* sont sourds et résistent à ma voix, III, ch. 3.

LE VERBE

494. — Il y a en béarnais deux verbes auxiliaires, *esser*, être, *habe*, avoir, et trois conjugaisons, que l'on distingue, comme en français, par la terminaison du présent de l'infinitif : *a* pour la première, *e* pour la deuxième, *i* pour la troisième ; en lat. *are*, *ere*, *ire*.

Les *temps* et les *modes* dans nos verbes sont les mêmes que dans la conjugaison française.

(1) Voy. ci-dessus, p. 97, l. 13, 20, le mot *chic*, adjectif et adverbe.

La différence des personnes est exprimée, comme dans le *latin*, par des désinences particulières : aussi ne place-t-on pas ordinairement devant le verbe le pronom personnel sujet : *Qu'aym*I, *qu'aym*ES, *qu'aym*E, j'aime, tu aimes, il aime, au lieu de *you aimi*, *tu aymes*, *et ayme*.

En français, la différence des personnes étant dans les terminaisons verbales presque insensible pour l'oreille, surtout aux trois personnes du singulier, il a fallu mettre devant le verbe le pronom personnel. On pourrait s'en passer au pluriel ; mais cette addition, consacrée dans la pratique pour le singulier, a passé aux autres formes ; — Egger, *Notions élément. de grammaire comparée.*

495. — Les pronoms sujets ne sont exprimés dans notre idiome que lorsqu'il y a une particularité, une opposition à faire ressortir :

— « *Ed* lor sera fideu senhor. . . *Egs* debin jurar a luy que-u seran fidels », *Lui* leur sera fidèle seigneur.... *Eux* doivent jurer qu'ils lui seront fidèles ; *Fors de Béarn*.

— « *Nous* vous habem escriut de nous far haber et tremeter sieys marros et dus caas,... a que *vous* ne vous etz encoere sociatz d'obedir », *Nous* vous avons écrit de nous faire avoir et remettre deux chiens... : à quoi *vous* n'avez eu encore souci d'obéir ; Henri IV, *Lettre aux jurats d'Ossau* ; ci-dessus, p. 125-26.

PARTICULARITÉ DE LA CONJUGAISON BÉARNAISE.

496. — La conjugaison béarnaise et la conjugaison gascone ont ceci de particulier : le mot *que* précède le verbe à toutes les personnes dans tous les temps : *que souy*, je suis, *que seran*, ils seront, *que pourtabi*, je portais, *que troubetz*, vous trouvâtes.

On raconte qu'un évêque de Bayonne, Mgr d'Astros, s'exerçant à parler notre idiome afin de pouvoir prêcher ses ouailles du Béarn en leur langage, disait au sujet de la fréquente répétition de ce *que : lou bearnes que quequeye*, le béarnais *quéquéquette*.

497. — Il est difficile d'expliquer l'emploi de ce monosyllabe dans notre conjugaison. On a prétendu, et, dans les *Fables en bers gascouns*, Bayonne, 1776, p. 281, on peut lire que le mot *que* devant les personnes de nos verbes tenait la place des pronoms sujets. Rien de plus inexact. Comment *que* peut-il, sans changer de forme, tenir lieu de *you, tu, et, nous, bous, etz ;* et puis, ne le trouve-t-on pas devant le verbe, même lorsque le sujet, *nom* ou *pronom*, est exprimé !

Coutét nau QUE talhe. — Couteau neuf taille.
Prov.

Mey pourtant *lous Aspees*, en courrent a l'armade,
QUE-s broumben de toun pay y de sa triple espade.
Navarrot.

Cependant les Aspois, en courant à l'armée,
Se souvinrent de ton père et de sa triple épée.

Pastouroulete,
Aqueste herbete,
Sa-bi ha pèxe a touns moutous.
— *Etz* QU'en han aci ; goarde-la-t entaus tous.
Bitaubé.

Pastourelle,
Cette herbette,
Viens faire paître à tes moutons.
— Ils en ont ici ; garde-la pour les tiens.

Dans les deux premiers exemples, les verbes *talhe*, taille, *broumben*, se souvinrent, ont pour sujets *coutèt* et *lous*

Aspees; dans le troisième, *etz* est le sujet de *han*, ont, et cependant ces trois verbes sont précédés de *que.*

498. — Depuis qu'a été publiée la 1re édition de notre *Grammaire béarnaise*, où il avait été dit que cette particule ne figurait point devant les verbes dans l'ancien béarnais, nous avons pu nous assurer qu'il y avait des exemples de l'emploi du *que* explétif dans plusieurs textes. Nous avons constaté le fait dans les *Récits d'Histoire Sainte*; voy. t. II, *Glossaire*, p. 364.

— « *Que* s'en debin fidar en lor », on doit se fier en eux; « *que* deu reder lo tort au clamant », il doit réparer le tort au plaignant; *Fors de Béarn*, p. 172, 206.

— « *Que*-t conexi per nom », je te connais par ton nom; « *que* no vulh que morie », je ne veux pas qu'il meure; *Récits d'Hist. Sainte*, t. I, p. 6, 80.

— « Perarnaut *que* s'en es exit de l'ostau », Pierre Arnaud s'en est allé de la maison (1387); *Enquête sur les serfs du Béarn*, p. 37.

En voici deux exemples tirés d'un texte catalan : — « Quant Ihesucrist fo a la casa del princep e viu les gents qui hy eren moltes, dix los : Exits defora, *que* no es morta la infanta, *que* ans dorm », quand J.-C. fut à la maison du chef de la synagogue (Jaïre), il dit aux gens qui se trouvaient là en grand nombre : Sortez, l'enfant n'est point morte, mais elle dort ; *Genesi de Scriptura*, édit. V. Amer, p. 176.

L'emploi de ce *que*, en béarnais, était autrefois bien moins fréquent qu'il ne l'a été depuis la fin du XVIIe siècle.

499. — Si, dans une phrase, il y a deux ou plusieurs propositions, les *principales* seules ont le verbe précédé de *que* ; les propositions *subordonnées* ne l'ont jamais : — « *Que*

boulè sabe si èren partitz, e *que* demanda oun èren », il voulait savoir s'ils étaient partis, et il demanda où ils étaient.

500. — Dans les propositions *affirmatives*, au lieu de *que*, on peut aussi employer *bee*, par élision *b'* :

Dab sa troumpete, adès la renoumade
B'apera Bordeu loenh de Pau.
Cazalet.

Avec sa trompette, naguère la renommée
Appela Bordeu loin de Pau.

B'apera signifie *appela bien*. L'auteur aurait pu mettre QU'*apera*, ou tout simplement *apera*. On voit une fois de plus que ni *que*, ni *bee*, ne sont nécessaires. Cependant *bee* s'explique; il est analogue au mot français *bien* dans cette locution : — *Oui bien*.

501. — Il ne faut pas confondre *que* explétif avec *que*, conjonction, précédant le verbe au subjonctif, à l'indicatif même dans les propositions *subordonnées :*

Mes sie QUE guinhetz ou lous mountz ou la plane.
E. Vignancour.

Mais soit que vous regardiez les monts ou la plaine.

La troumpete guerrière
*Qu'*oüs ditz QUE l'enemic ha passat la frountière.
Navarrot.

La trompette guerrière
Leur dit QUE l'ennemi a passé la frontière.

On peut toujours supprimer le *que* lorsqu'il est explétif :

La troumpete guerrière
Oüs ditz que l'enemic ha passat la frountière.

502. — QUE *interrogatif* se distingue aussi parfaitement

de la particule explétive : par la ponctuation, lorsqu'on écrit, par le ton, lorsque l'on parle : — *Que bouletz ?* Que voulez-vous ? *Que bouletz parla,* vous voulez parler.

Avertissement.

503. — Que précède le verbe à toutes les personnes des temps de *l'indicatif*, du *conditionnel* et du *subjonctif* ;

Il n'est nécessaire qu'à ce dernier mode ; — partout ailleurs on pourrait le supprimer ;

Nous ne surchargerons pas ici nos conjugaisons de ce mot très-usité, mais inutile. Nous disons, une fois pour toutes, qu'on doit conjuguer nos verbes en faisant précéder chaque personne de la particule QUE, aux temps de *l'indicatif,* du *conditionnel* et du *subjonctif.*

504. — Nous indiquons, en tête de chaque conjugaison, comment il faut prononcer les diverses *terminaisons* des verbes. Ces règles ne se trouvent point dans la première partie de la Grammaire *(Orthographe et prononciation)* ; elles ne pouvaient être données qu'avec les conjugaisons elles-mêmes.

RÈGLES APPLICABLES A TOUTES LES CONJUGAISONS.

505. — *e* est ouvert à la première personne du singulier du futur.

506. — *i* a le son aigu, qui lui est propre, à la première personne du singulier du présent du conditionnel.

507. — *e* est fermé à toutes les autres personnes de ce temps.

VERBES AUXILIAIRES.

1. *Esser, este, esta*, Etre.

508. — « No pot *esser* negat lo damn au senhor », le dommage ne peut *être* nié au seigneur; *Fors de Béarn* ; « volem *esser* segond las autes gentz de la terra », nous voulons *être* comme les autres nations de la terre ; *Récits d'Hist. Sainte.* Aujourd'hui, *esser* n'est plus usité.—On dit quelquefois *èste* :

Pren-lou per so qui pot *èste*;
Nou hè mau, si nou hè bee.
Bonnecase.

Prends-le (mon conseil) pour ce qu'il peut *être* ;
Il ne fait pas du mal, s'il ne fait pas du bien.

Este est gascon. — Actuellement, au présent de l'infinitif, le verbe substantif n'a d'autre forme que *esta,* d'où lui viennent plusieurs de ses autres temps.

Prononciation des terminaisons.

509. — *e* se prononce comme un *o* doux : — 1° dans les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif ; — 2° à la seconde personne du singulier de l'impératif ; — 3° à la seconde et à la troisième personne du singulier du présent du subjonctif ; — 4° à la troisième personne du pluriel de ce dernier temps.

510. — *i* se fait peu sentir dans la prononciation, à la première personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif, du présent et de l'imparfait du subjonctif.

INDICATIF				CONDITIONNEL
Présent	Imparfait	Passé défini	Futur	Présent
Je suis	J'étais	Je fus	Je serai	Je serais
Souy	*Èri*	*Estouy*	*Serey*	*Seri*
Ès	*Ères*	*Estous*	*Seras*	*Seres*
Ey	*Ère*	*Estou*	*Sera*	*Sere*
Èm	*Èrem*	*Estoum*	*Seram*	*Serem*
Ètz	*Èretz*	*Estoutz*	*Seratz*	*Seretz*
Soun	*Èren*	*Estoun*	*Seran*	*Seren*

IMPÉRATIF	SUBJONCTIF		INFINITIF	PARTICIPE
	Présent	Imparfait	Présent	Présent
Sois	Que je sois	Que je fusse	Etre	Etant
	Que sii	*Qu'estoussi*	*Esta*	*Estant*
Sies	*Que sies*	*Qu'estousses*		Passé
	Que sie	*Qu'estousse*		Eté
Siam	*Que siam*	*Qu'estoussem*		
Siatz	*Que siatz*	*Qu'estoussetz*		*Estat*
	Que sien	*Qu'estoussen*		*Estade*

511. — Tels sont les *temps* simples de ce verbe. Quant aux *temps composés*, nous ne donnerons que la première personne de chacun d'eux. Ils se forment tous du *participe passé*, en y joigant les temps du *verbe auxiliaire.*

512. — En français, le verbe *être* a pour *auxiliaire* le verbe *avoir* ; en béarnais, comme en provençal, *esta*, être, se sert d'*auxiliaire* à lui-même : — « Lous homis *soun estatz* troumpatz », les hommes sont été (ont été) trompés.

Li bourrèu *soun esta*	Les bourreaux *sont été* (ont été)
Toustèms sènso pieta.	Toujours sans pitié.
J. Roumanillé.	

— *Souy estat* signifie, mot à mot, je *suis été*, qui a été conjugué de même en français :

Brantôme écrivait : — « Les Italiens *sont estez* les premiers fondateurs de ces combats et de leurs poinctilles, et en ont très-bien sceu les théoricques et practiques » ; Larivey, *Com. des Jaloux* : — « Jamais je n'eusse mis le pied où vous *fussiez esté* » ; Henri IV, *Lettres miss.*, IV, p. 764 : — « Je *suis été* poussé de venir ici par vos longueurs, vos opiniastretés et vos désobéissances. »

513. — Notre participe passé *estat* est *variable* : — *Souy estat*, j'ai été ; le sujet est du masculin ; au féminin, on dit *souy estade*.

— « Que lo Bic adobi la male feyte, atant com *sera estade* presade » ; que le Vic (division territoriale) répare le dommage ainsi qu'il aura été estimé ; littéralement : — que le Vic répare la mauvaise action, autant comme elle *sera été* estimée ; *Fors de Béarn*.

514. — On trouve des exemples où le verbe substantif est précédé de l'auxiliaire *habe*, avoir : — « lo praube notari *ha estat* abscent » le pauvre notaire a été absent, *Un Baron béarn.* ; et, dans les *Fors de Béarn* : « agos estat », qu'il eût été. — Pareil fait se produit en provençal et en catalan.

515. — Voici la première personne de chaque *temps composé* de notre verbe substantif :

Indicatif : — Passé indéfini, *souy estat*, j'ai été ; — Passé antérieur, *estouy estat*, j'eus été ; — Plus-que-parfait, *èri estat*, j'avais été ; — Futur antérieur, *serey estat*, j'aurai été ;

Conditionnel : — Passé, *seri estat*, j'aurais été ;

Subjonctif : — Passé, *que sii estat*, que j'aie été ; Plus-que-parfait ; *qu'estoussi estat*, que j'eusse été ;

Infinitif : — Passé, *esta estat*, avoir été ;

Participe : — Passé, *estant estat*, ayant été.

Remarques sur le verbe substantif.

516. — Dans nos anciens textes, on trouve *so*, *suy*, *soy*, je suis ; *souy* nous est venu de ces deux formes, dans lesquelles l'*u* et l'*o* se prononçaient généralement *ou* ; on entend dire quelquefois *soy*, et, plus rarement encore, *suy*.

Au lieu de *ey*, il est, on disait *es*, *e*, usités aujourd'hui dans quelques cantons : — « Aoun *e* et to hilh ? » Où *est* ton fils ? dit-on dans la vallée d'Aspe.

Aco n'*es* que bouta lou temps en baganau.
Sonn. I. G.

Cela n'*est* qu'employer le temps en vain.

Ce qui distingue cette troisième personne de la seconde, c'est qu'elle est sans accent ; l'*e* en est fermé ; celui de la seconde personne *ès*, tu es, porte un accent grave.

La première personne du pluriel, présent indicatif, *èm*, nous sommes, ne vient pas, comme on l'a prétendu, du verbe substantif grec. C'est une contraction du latin, *esumus*, forme primitive de *sumus*, nous sommes.

M. Léonce Couture, dans la *Revue d'Aquitaine*, III, p. 330, dit que *esumus* est une forme fictive pour *sumus*.

Nous l'avons trouvée dans l'*Histoire de la formation de la lang. fr.*, par M. J. J. Ampère ; elle y est accompagnée de cette note : « L'ancien latin *esumus* a pu persister dans l'usage vulgaire, tandis que l'idiome littéraire adoptait *sumus*. »

Soum, qui est en gascon la première personne du pluriel du présent de l'indicatif, se rencontre quelquefois dans le béarnais : — « Tau pensade que-ns coumbié, quoand *soum* tristes, tau aute quoand *èm* countentz dens lou Senhou », Telle pensée nous plaît, quand nous *sommes*

tristes, et telle autre, quand nous *sommes* dans les joies de Dieu ; *Imit. de J.-C.*

L'imparfait de l'indicatif, tout entier, est latin : — *èri, ères, ère*, j'étais, tu étais, il était, *eram, eras, erat* ; l'*a* du primitif se trouve dans l'ancien béarnais : — *Si augun* ERA *en sa terre*, si quelque homme était en sa terre ; *Fors de Béarn*.

Au passé défini, *houy*, je fus, s'emploie à la place de *estouy* : c'est le *fui* des Latins. Nous ne reconstruisons pas ce temps tout entier, parce que nous n'en avons pas retrouvé toutes les personnes : — *houy*, je fus, *hous*, tu fus, *hou*, il fut ; Fondeville s'est servi de *hum*, nous fûmes ; *houn*, ils furent ; ancien béarnais, *fo, fon*, fut, furent.

On dit aussi, en prononçant comme un *e* fermé, l'*e* de la terminaison :

Estey,	*estes*,	*este*,	*estem*,	*estetz*,	*esten.*
Je fus,	tu fus,	il fut,	nous fûmes,	vous fûtes,	ils furent.

Ce verbe a donc trois formes au passé défini : — *Estouy*, — *houy*, — *estey*, je fus, qui viennent de *èste, esser, esta*.

Du passé défini se forme l'imparfait du subjonctif ; aussi avons-nous, pour ce dernier temps : — *Qu'estoussi*, — *que houssi*, — *qu'estessi*, que je fusse. Les désinences sont les mêmes ; nous avons dit comment se prononcent celles de *estoussi* ; celles de *houssi* et d'*estessi* se prononcent de la même manière. — *Que houssetz* ; ancien béarnais *fossetz*, que vous fussiez, *Récits d'Histoire Sainte*.

Fondeville a employé *houren*, seraient, à la troisième personne du pluriel du conditionnel présent (ancien béarnais *foren* ; lat. *forent*) :

D'autes ne *houren* mourtz de doulous y de hounte.

D'autres en *seraient* morts de douleur et de honte.

Cette forme *houren* est la troisième personne du pluriel du présent conditionnel *houri*, je serais, employé aujourd'hui

moins fréquemment que *estouri*, *estoures*, *estoure*, *etc.*, ou *esteri*, *esteres*, *estere*, *etc.*, je serais, tu serais, il serait, etc.

Esser, être, se prononçait *esse;* voy. nº 149. Il a été employé substantivement, au sens de existence, vie :

Affii qu'ac hasatz entene	Afin que vous le fassiez entendre
Aus qui debin *esse* prene.	A ceux qui doivent *l'être* prendre;
Ps. XLVIII.	

« Aux générations à venir », comme l'a indiqué M. l'abbé Bidache dans une réimpression de plusieurs des *Psaumes* traduits en béarnais par Arnaud de Salettes.

517. — *Esta*, lorsqu'il ne sert pas d'auxiliaire, signifie rester, demeurer, se tenir : — *Estatz-p'aci*, restez ici ; « Este aqui Moysen LX dies », Moïse demeura là quarante jours; *Récits d'Hist. Sainte.* Il suit le verbe *lexa*, laisser, dans des locutions comme celle-ci : *lèxe-m esta*, laisse-moi en repos; David répond à Saül qui le dissuadait de se battre avec Goliath : *Lexe tu estar*, laisse-moi tranquille (laisse-moi faire). Il a aussi le sens de « se retenir, s'empêcher » : — « Nou-s poden *esta* de ploura », ne peuvent s'empêcher de pleurer; « que cridi, que suppliqui, nou m'en poudz pas *esta* », je crie, je supplie, je ne me puis retenir; *Imit. de J.-C.*, IV, ch. 14, III, ch. 59 (1).

La dénomination suivante sert proverbialement à désigner une maison dont les gens sont laborieux : *A nou s'esta*, la maison « à ne pas s'arrêter », dans le sens de : où l'on est très-actif, où l'on travaille sans cesse ; *Proverbes du Pays de Béarn*, p. 69.

2. *Habe*, Avoir.

518. — La consonne *h* est muette. On a vu, nº 180, que

(1) Cf. *Ch. Croisade contre les Albigeois*; édit. Paul Meyer, t. I, Vocabulaire, p. 412, au mot *estar*. — Dans le texte catalan de *Genesi de Scriptura*, édit. V. Amer, p. 172 : « lexe estar ».

l'*h* est muette dans les mots béarnais qui proviennent de primitifs latins où cette consonne est aspirée.

Prononciation des terminaisons.

519. — *e* non accentué est fermé au présent de l'infinitif et de l'indicatif : — *habe*, avoir, *habem*, *habetz*, nous avons, vous avez; prononcez : *habé*, *habém*, *habétz*.

520. — *i* sonne fort à l'imparfait de l'indicatif.

521. — *e* a le son d'un *o* doux à l'impératif et au présent du subjonctif.

522. — *i* est peu sensible à la première personne du présent et de l'imparfait du subjonctif; — l'*e* des autres terminaisons de ce dernier temps se prononce comme un *o* doux.

INDICATIF				CONDITIONNEL
Présent	Imparfait	Passé défini	Futur	Présent
J'ai	J'avais	J'eus	J'aurai	J'aurais
Èy	*Habi*	*Habouy*	*Haberey*	*Haberi*
Has	*Habès*	*Habous*	*Haberas*	*Haberes*
Ha	*Habè*	*Habou*	*Habera*	*Habere*
Habem	*Habèm*	*Haboum*	*Haberam*	*Haberem*
Habetz	*Habètz*	*Haboutz*	*Haberatz*	*Haberetz*
Han	*Habèn*	*Haboun*	*Haberan*	*Haberen*

IMPÉRATIF	SUBJONCTIF		INFINITIF	PARTICIPE
	Présent	Imparfait	Présent	Présent
Aie	Que j'aie	Que j'eusse	Avoir	Ayant
	Qu'hayi	*Qu'haboussi*	*Habe*	*Habent*
Hayes	*Qu'hayes*	*Qu'habousses*		

	Qu'haye	*Qu'habousse*	Passé.
Hayam	*Qu'hayam*	*Qu'haboussem*	Eu, Eue
Hayatz	*Qu'hayatz*	*Qu'haboussetz*	*Habut*
	Qu'hayen	*Qu'haboussen*	*Habude*

523. — *Habe*, comme *avoir* en français, se sert d'auxiliaire à lui-même. Les *temps composés* de ce verbe sont :

Indicatif : — Passé indéfini, *èy hàbut,* j'ai eu ; — Passé antérieur, *habouy habut*, j'eus eu ; — Plus-que-parfait, *habi habut*, j'avais eu ; — Futur antérieur, *haberey habut*, j'aurai eu ;

Conditionnel : — Passé, *haberi habut*, j'aurais eu ;

Subjonctif : — Passé, *qu'hayi habut,* que j'aie eu ; Plus-que-parfait, *qu'haboussi habut*, que j'eussse eu ;

Infinitif : — Passé, *habe habut*, avoir eu ;

Participe : — Passé, *habent habut*, ayant eu.

Remarques sur le verbe *Habe*, Avoir.

524. — Ce verbe, dans les *Fors de Béarn* et dans plusieurs autres textes anciens, est écrit tantôt avec *h* et tantôt sans *h*. Cette consonne se trouvant dans le primitif latin *habere,* nous avons cru devoir la conserver dans le dérivé béarnais. La première personne du singulier du présent de l'indicatif est la seule qui ne l'ait pas. Nous ne la lui avons pas donnée, parce que cette personne, *èy,* est tout à fait irrégulière ; elle devrait avoir cette forme : — *Hay*, j'ai. — Dans les *Récits d'Histoire Sainte* : *he*, *e*, *ey* ; en portugais, on écrit *hei.*

— L'accent grave que l'on met sur *èy*, j'ai, empêche de confondre ce mot avec *ey*, il est.

Le traducteur de l'*Imitation de J.-C.*, emploie la forme *aiy* : — « Qu'*aiy* soubent audit qu'ère mens riscous de recebe

counselh que d'en da »; J'*ai* souvent ouï dire qu'il y a moins de risque à recevoir des conseils qu'à en donner, I, ch. 9.

En provençal, on se sert de *ai* ; F. Mistral, dans *Mirèio* :

Sabès qu'*ai* un drole : jusqu'aro,
D'une sagesso mai que raro..

Vous savez que j'ai un fils : jusqu'à cette heure,
D'une sagesse plus que rare....

L'auteur du poème catalan la *Gloria d'amor* orthographiait ce verbe, à tous les temps, avec la consonne étymologique *h* :

... d'amor *han hagut* llur compliment.
... d'amour ils *ont eu* satisfaction.

Rabelais écrivait toujours *has*, *ha*, tu as, il a ; H. Estienne aussi : — « Qui n'*ha* santé, il n'*ha* rien ; qui *ha* santé, il *ha* tout »; *Préc. du lang. fr.*

A l'imparfait de l'indicatif, quelques-uns disent encore : — *Habèbi*, *habèbes*, *habèbe*, *habèbem*, *habèbetz*, *habèben*, j'avais, tu avais, etc., etc.; prononcez l'*e* des désinences comme un *o* doux. C'est l'imparfait latin *habebam*, *habebas*, etc.

Si l'on supprime le *b* des terminaisons, et que l'on contracte les deux voyelles rapprochées, on a l'imparfait qui est indiqué plus haut : — *Habi*, *habès*, *habè*, etc. Aussi, dans ces formes, *i*, *ès*, *è*, sonnent fortement ; par l'effet de la contraction, l'accent a passé de la pénultième à la dernière syllabe.

Aujourd'hui, dans les H.-Pyr. et le Gers, on emploie la forme primitive qui se prononce autrement que chez nous. Au lieu de *habèbi*, on dit *haouèbi*, j'avais, qu'il faut écrire *hauèbi* ; Gers : *haueui*.

En patois wallon des environs de Malmedy, on dit : — Oun homme *avéve* deux fils.

Ainsi, au latin *habebat* correspondent : en béarnais *habèbe*, en gascon des Haut-Pyr. (Tarbes) *hauèbe*, en patois wallon *avéve.* — Il faut rappeler aussi l'italien *aveva*, j'avais.

Au futur et au présent du conditionnel, *haberey*, *haberi*, on supprime souvent la voyelle qui précède *rey, ri*; — le radical *hab* se change alors en *hau*. (On a vu, n° 73, que, de la syllabe *ab* du latin, le béarnais faisait *au*). Nous avons donc pour le futur, *haurey*, *hauras*, *haura*, etc., j'aurai, tu auras, il aura, etc., et pour le conditionnel, *hauri*, *haures*, *haure*, *etc.*, j'aurais, tu aurais, il aurait, etc.

Au présent du conditionnel, au lieu de *haberi*, *haberes*, *habere*, *etc.*, dernière syllabe accentuée, on dit *habouri*, *haboures*, *haboure*, *etc.*, où la pénultième a l'accent; (anc. béarn. *agore*, *agoren*, il aurait, ils auraient).

Au passé défini, *habouy, habous,* on dit aussi *hagouy*, j'eus, *hagous*, *hagou*, tu eus, il eut; anc. *ago*, *agon*, il eut, ils eurent; de là, l'imparfait du subjonctif *haboussi* ou *hagoussi* (anc. *agossi*), usité aujourd'hui dans plusieurs localités. De ces deux formes, par la suppression du *b* ou du *g* et par la contraction de *ha ou* en *ou*, on a la forme contracte *houssi*, *housses*, *etc.* Fondeville l'emploie très-souvent :

Seri fort hurous,
Que l'*houssi* bèt tros loenh, hore deus embirous.

Je serais fort heureux,
Que je l'*eusse* (de l'avoir) bien loin, hors des environs.

On voit fréquemment aussi dans le ms. de ses *Eglogues*, *ut* pour *habut* (participe passé français *eu*), et *ou* pour *habou*, il eut ; *ut* pour *hut, ou* pour *hou :*

.... houssen *ut* (1) lous macheras eslatz.
... ils eussent *eu* les joues enflées,

(1) Fondeville dans ses *Egl.* écrivait toujours *eut* au lieu de *ut* et *deus* ou *deux* au lieu de *dus,* adj. numéral « deux ». C'était appliquer à l'*écriture* du béarnais l'orthographe du français de son temps. On écrivait alors en

Mes quoand ed *ou* sabut per souns secretz amicxs.
Mais quand il *eut* su par ses amis cachés.

Au participe passé, au lieu de *habut*, *habude*, on dit aussi *hagut*, *hagude*.

Il y a, en béarnais, d'autres exemples de *g* ainsi substitué à *b : — degut* pour *debut,* dû, *mentagut* p. *mentabut,* mentionné, *plagut* pour *plabut* de *plabe*, pleuvoir ; — de *maber*, mouvoir, on a, dans les *Récits d'Hist. Sainte,* t. II, p. 28 : *magon se*, ils partirent.

Agu est le participe passé provençal : — « Dirien qu'as *agu* pòu ». — Le limousin emploie *gu*.

Dans le centre de la France, *Glossaire* du comte Jaubert, on dit j'*augusse augu*, j'aurais eu ; c'est presque notre *hagoussi hagut*. Le patois du Haut-Maine a *gu* participe passé du verbe *avoir :* « Je n'ai rien *gu* » ; *Vocabulaire du Haut-Maine.*

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Ayma, Aimer.

525. — Les verbes de la première conjugaison ont le présent de l'infinitif terminé en *a* (1).

français : « je l'ai creu » pour « je l'ai *cru*»; mais, *eut* et *deux* ne sauraient jamais *noter* le son qu'ont eu de tout temps en béarnais les mots *ut* et *dus*. — Fondeville se préoccupait fort peu de *noter* les sons par l'écriture; pour n'en citer qu'un autre exemple, il fait rimer *cène,* la cène, et *peyne,* peine ; *ey,* en béarnais, ne s'est jamais prononcé *è*.

(1) Anciennement *ar* ; voy. ci-dessus n° 149. — M. Luchaire a constaté aussi l'absence de l'*r* étymologique après l'infinitif dans un acte original de 1270 : *descargaa*, décharger ; *Etud. sur les idiomes pyrénéens*, p. 234. — *Descargaa,* au lieu de *descargar,* exemple fort rare de ce dont Arnaud de Salettes, dans les *Psaumes,* s'était fait une règle invariable, comme nous l'avons dit, p. 85 : doublement de la voyelle finale des infinitifs d'où l'*r* était disparue. Ajoutons qu'après lui l'auteur du sonnet I. G. (*Histoire d'Olhagaray*) et Fondeville, *Egl.* ms., ont écrit *servii*, servir, *parlaa*, parler, *abalaa,* avaler. Mais ce qui est de règle dans les *Psaumes* d'Arnaud de Salettes n'est ailleurs qu'une rare exception.

Prononciation des terminaisons.

526. — *i* final se fait peu sentir dans la prononciation de la première personne du présent et de l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif.

527. — *e* se prononce comme un *o* doux : — 1° à la seconde et à la troisième personne du singulier, à la troisième du pluriel du présent de l'indicatif ; 2° A l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif ; 3° A la seconde personne du singulier de l'impératif.

528. — *e* est *doucement fermé* à la seconde et à la trosième personne du singulier, à la troisième personne du pluriel du présent du subjonctif.

529. — Partout ailleurs *e* non accentué se prononce comme un *e* fermé français.

INDICATIF				CONDITIONNEL
Présent	Imparfait.	Passé défini	Futur	Présent
J'aime	J'aimais	J'aimai	J'aimerai	J'aimerais
Aymi	*Aymabi*	*Aymey*	*Aymarey*	*Aymari*
Aymes	*Aymabes*	*Aymas*	*Aymaras*	*Aymares*
Ayme	*Aymabe*	*Ayma*	*Aymara*	*Aymare*
Aymam	*Aymabem*	*Aymem*	*Aymaram*	*Aymarem*
Aymatz	*Aymabetz*	*Aymetz*	*Aymaratz*	*Aymaretz*
Aymen	*Aymaben*	*Ayman*	*Aymaran*	*Aymaren*

IMPÉRATIF	SUBJONCTIF		INFINITIF	PARTICIPE
	Présent	Imparfait	Présent	Présent
Aime	Que j'aime	Que j'aimasse	Aimer	Aimant
	Qu'aymi	*Qu'aymassi*	*Ayma*	*Aymant*
Ayme	*Qu'aymes*	*Qu'aymasses*		

			Passé
	Qu'ayme	*Qu'aymasse*	Aimé
Aymem	*Qu'aymem*	*Qu'aymassem*	Aimée
Aymatz	*Qu'aymetz*	*Qu'aymassetz*	*Aymat*
	Qu'aymen	*Qu'aymassen*	*Aymade*

530. — *Indicatif* : Passé indéfini, *èy aymat*, j'ai aimé ; — Passé antérieur, *habouy aymat*, j'eus aimé ; — Plus-que-parfait, *habi aymat,* j'avais aimé ; — Futur antérieur, *haberey aymat*, j'aurai aimé.

Conditionnel : — Passé, *haberi aymat*, j'aurais aimé ;

Subjonctif : — Passé, *qu'hayi aymat*, que j'aie aimé ; — Plus-que-parfait, *qu'haboussi aymat*, qne j'eusse aimé ;

Infinitif : — Passé, *habe aymat*, avoir aimé ;

Participe : — Passé, *habent aymat*, ayant aimé.

Remarques sur les verbes de la première conjugaison.

531. — Au lieu du passé défini, tel que nous l'avons donné, on emploie aussi les formes suivantes :

1° *Aymey*, *aymes, ayme, aymem, aymetz, aymen* ; l'*e* est fermé dans toutes ces terminaisons ;

2° *Aymèy*, *aymès*, *aymè*, *aymèm, aymètz, aymèn* ; l'*e* est ouvert.

— De là, trois formes pour l'imparfait du subjonctif : 1° *qu'aymassi, qu'aymasses*, *etc* ; 2° *qu'aymessi*, *qu'aymesses*, *etc* ; 3° *qu'aymèssi*, *qu'aymèsses, etc.*

532. — A la première personne du singulier du passé défini, *ey* est aussi *e* (fermé), *aperé,* j'appelai : — « Jo *trobe* gracia en tu », je trouvai grâce devant toi ; *Récits d'Histoire Sainte;* les deux formes se trouvent dans un même exemple :

Io *preguey* mon Diu en ma destressa,
Haut *aperé* la divina hautessa.
Arn. de Salettes, *Ps.* XVIII.

Je *priai* mon Dieu dans ma détresse,
Haut j'*appelai* la divine puissance.

Au berdurè jou m'en *entré*,
Tres arousetes y *troubé* ;
. . . .
Jou las *segué*, jou las *ligué*
Chans. pop. d'Ossau.

Au jardin j'*entrai*,
Trois roses j'y *trouvai* ;
. . . .
Je les *coupai*, je les *liai*.

533. — Les terminaisons *es*, *e*, de la seconde et de la troisième personne du singulier du présent du subjonctif, *en* de la troisième personne du pluriel de ce même temps, sont aussi *is*, *i*, *in* (*i* peu sensible) ; de *deliura*, délivrer, on a : *que deliures, que deliure, que deliuren,* — on *que deliuris, que deliuri, que deliurin,* que tu délivres, qu'il délivre, qu'ils délivrent.

534. — La désinence *ey*, première personne du futur, était anciennement *e*, forme qui est usitée encore aujourd'hui (*e* ouvert) : *troubare* ou *troubarey*, je trouverai : — « *Dare* aus ausetz a mynyar de las toes carns », Je donnerai de ta chair à manger aux oiseaux ; *Récits d'Hist. Sainte* ; dans les *Psaumes* 1583 : *entrarey*, *laudarey*, *etc.*, j'entrerai, je louerai, etc.

On pourra faire la même remarque au futur des verbes de toutes les conjugaisons.

535. — Au futur et au présent du conditionnel on met *erey*, *eri*, au lieu de *arey*, *ari* : je louerai, je louerais, *lauderey*, *lauderi* ou *laudarey*, *laudari*.

Les formes *erey, eri* se trouvent dans un code de procédure imprimé à Orthez en 1663, sous le titre de *Stil de la Ivsticy dev pais de Bearn*. Les plus anciens et les meilleurs

de nos textes ont *arey*, *ari*, formes régulières ; le futur et le présent du conditionnel se forment du présent de l'infinitif : — *Mia*, mener, *miare*, *(mïarey)*, je mènerai, *miari*, je mènerais.

Cet *e* pour *a*, dans le *Stil*, texte du XVII[e] siècle, ne peut être attribué qu'à l'influence du français. — Antérieurement, le même fait s'était produit ailleurs. M. Chabaneau a publié dans la *Rev. des lang. rom.* 1875, t. VIII, p. 31 et suiv., des *Notes critiques sur Blandin de Cornouailles* (édit. Paul Meyer, *Romania*, II, 170). Au sujet d'un futur en *Eray* : — « En nom de Dieu commenzeray », M. Chabaneau s'exprime ainsi : « Cette faute (*e* pour *a* au futur de la 1[re] conjugaison) est à peu près constante dans le poëme. Il faut évidemment la mettre sur le compte du copiste, qui était Italien ».

Are est la forme du futur catalan, espagnol, provençal, languedocien.

— « Cridare contra ells lo cel e la terra », j'invoquerai contre eux le ciel et la terre ; *Genesi de Scriptura*, édit. V. Amer. — Est-ce donc par erreur qu'il y a, dans ce texte, p. 89, *gardEras*, *menjEras*, tu observeras, tu mangeras ?

A ti amo et amAre	C'est toi que j'aime et aimerai
Toda saçon.	En tout temps.
Santillane.	
Dempièi l'amaro partènço	Depuis le départ amer
Que fAra sempre ma doulour.	Qui fera toujours ma douleur.
T. Aubanel.	
N'empourtAran blad e farina.	Ils emporteront blé et farine.
L'ab. Favre.	

Cet *a* est changé en *o* dans le dialecte limousin : — « So mor noû sàuvoro toû », sa mort nous sauvera tous ; J. Foucaud, *Fables*.

536. — L'impératif, au lieu d'être terminé par un *e*, qui se prononce comme un *o* doux, finissait autrefois par *a*, dont le son était peu sensible ; la prononciation seule le distin-

guait de l'impératif latin : — *deliura-m,* délivre-moi, dans les *Psaumes.*

C'est ainsi qu'on prononce encore l'impératif de la 1re conjugaison dans quelques localités.

537. — Dans les verbes en *ca* : — *Cerca,* chercher, *estaca,* attacher, *merca* ou *marca,* marquer, *pesca,* pêcher, *touca,* toucher, etc., le *c* qui précède la terminaison se change en *qu,* n° 102, devant une voyelle d'un son peu sensible et devant un *e* fermé : — *Cerqui, cerques, cerque,* je cherche, tu cherches, il cherche, etc.

538. — Les verbes *adouba,* réparer, *adoura,* adorer, *boula,* voler, *haunoura,* honorer, *louga,* louer, *nouta,* noter, *pourta,* porter, *touca,* toucher, *trouba,* trouver, — changent en *o* la voyelle double *ou,* n° 39, lorsque la syllabe suivante se fait peu sentir dans la prononciation : — *Toqui, toques, toque,* je touche, tu touches, etc.

539. — Ce changement orthographique n'avait pas lieu dans l'ancien béarnais : — « Que los senys de Sent P. d'Ortes *toquin* un toc ben lonc » que les cloches de Saint-Pierre d'Orthez sonnent bien lentement ; « Quant los senys auran *toquat* », quant les cloches auront sonné ; *Honn. d'Archambaud.* On écrivait toujours *o,* bien qu'on le prononçat de deux manières différentes : — *o* fort devant une syllabe atone ; — *o* s'affaiblissant en *ou* devant une syllabe accentuée. (1)

540. — *Bouta,* mettre, *croumpa,* acheter, *nouda,* nouer, *ploura,* pleurer, *poupa,* téter, *souna,* sonner, *tourna,* retourner, revenir, rendre, — conservent aujourd'hui à toutes les personnes la voyelle composée *ou.*

(1) Cf. Paul Meyer, *Phonétique provençale, O.*

L'impératif de *bouta*, mettre (*boute*, mets, *boutatz*, mettez), suit très-souvent, en béarnais, dans la conversation, les propositions qui expriment une demande, une prière : — *Da-m aco,* BOUTE, donne-moi cela, METS ; — *aydatz-me,* BOUTATZ, aidez-moi, METTEZ. *Boute*, *boutatz*, mets, mettez, sont évidemment, dans ce cas, des propositions elliptiques : — *Aydatz-me*, BOUTATZ, aidez-moi, METTEZ ; sous entendu, de la bonne volonté à m'aider. *Boute*, *boutatz* équivalent là aux propositions : *que t'en prègui*, *que-bs en prègui*, je t'en prie, je vous en prie.

En provençal (*Dictionnaire* de F. Mistral), « *bouto*, *boutas*, est une locution qui indique l'affirmation ou la menace ; *bouto, t'aurai*, va, je t'aurai ; *boutas*, *n'en siéu segur*, allez, j'en suis sûr ; *ah ! boutas*, soyez tranquilles ; *ah ! boutas-vous* ah ! laissez donc ;.... *bouto*, *barjaire !* Va toujours, bavard ! » — Suit un dernier exemple, qui, semble-t-il, ne devrait pas se trouver là, puisque *boutas* y signifie *mettez* (supposez) : *boutas qu'ague rèn di*, supposez que je n'aie rien dit.

541. — Dans les verbes en *era*, tels que : — *Apera*, appeler, *apitera*, jucher, *enguisera*, gorger, etc., l'*e* fermé qui précède la terminaison *ra* se change en *è* ouvert, toutes les fois qu'il est suivi d'une voyelle d'un son peu sensible : *Apera*, appeler, *apèri*, j'appelle.

542. — Les verbes en *ga*, comme *apriga*, couvrir, *paga*, payer, *plega*, plier, *sega*, moissonner, — prennent un *u*, après le *g* devant les voyelles *e*, *i* : — *Pleguem a miey sac,* plions à demi sac ; *sègue doumaa*, moissonne demain. Dans ce dernier verbe, l'*e* fermé du radical se change en *è* ouvert, lorsque la terminaison est muette.

Plega a miey sac, plier à demi sac, s'emploie proverbialement,

en béarnais, au sens de s'arrêter, se borner, ne pas tout dépenser, ne point tout manger :

En plegant a miey sac, oun que-s pot entretiene,
Segur d'habe toustemps u boeyt enta l'abiene.
Navarrot.

En pliant à demi sac, on peut s'entretenir,
Assuré d'avoir toujours un *vide* pour l'avenir.

543. — Dans les verbes en *xa :* — *amuxa*, montrer, *baxa*, baisser, *esglaxa*, écraser, *lexa*, laisser, *x* s'articule comme *ch :* — *amucha, bacha, etc.* Mais dans *fixa,* fixer, *taxa*, taxer, l'*x* s'articule comme dans les verbes français.

544. — Des trois conjugaisons béarnaises, la première est celle qui a le plus grand nombre de verbes. Ils proviennent, pour la plupart, de verbes de la première conjugaison latine : — *Ayma* de *amare*, *nega* de *negare*, *planta* de *plantare*, *etc*, *etc.* La ressemblance était presque parfaite autrefois ; les infinitifs béarnais se terminaient en *ar*. On remarque des traces de la première conjugaison latine en béarnais, au présent de l'infinitif, à l'imparfait de l'indicatif, au présent du conditionnel et du subjonctif, au présent et au passé du participe. Autrefois, le présent de l'indicatif était latin presque tout entier *: plantas*, *planta*, tu plantes, il plante. Certains verbes béarnais de la première conjugaison, ont pour primitifs des verbes latins appartenant à la seconde, à la troisième et à la quatrième conjugaison : — *Cambia* vient de *cambire*, changer, *ha* de *facere*, faire, *emplea* de *implere,* remplir, *gausa* de *audere*, oser.

545. — Plusieurs verbes, qui sont aujourd'hui de la première conjugaison, étaient de la troisième anciennement. Nous avons trouvé *contribuir,* contribuer, *exercir*, exercer,

impedit, empêché, *possedir*, posséder, *restituit*, restitué : Nous disons *countribua*, *pousseda*, *restitua*, *etc*, *etc*.

546. — *Gausa*, oser, que nous venons de citer, était dans les *Fors* sans lettre prosthétique *ausar*. Le *g*, cependant, date de loin : — « no-s *gausan* ajustar a luy », ils n'osèrent s'approcher de lui ; *Récits d'Histoire Sainte*. Une des devises attribuées par la tradition au souverain de Béarn, Gaston-Phœbus, était : — « toque-y si *gauses* », touches-y si tu oses.

En catalan, dans des documents de 1306-7 publiés par M. Alart, *Rev. des lang. rom.*, VIII, p. 61 : « no gaus », n'ose ; et, dans *Genesi de Scriptura*, édit. V. Amer, p. 183 : « gosauen », osaient.

547. — Voici quelques verbes de la première conjugaison ; nous en transcrivons le présent de l'infinitif, le présent de l'indicatif, le passé défini et le participe passé ; de chacun de ces verbes, nous n'indiquons que la signification principale :

Ahouna	Enfoncer	*Ahouni*, *ahouney*, *ahounat*.
Apriga	Couvrir	*Aprigui*, *apriguey*, *aprigat*.
Arbeca	Epier	*Arbequi*, *arbequey*, *arbecat*.
Arregoula	Rassasier	*Arregoli*, *arregouley*, *arregoulat*.
Arroussega	Traîner	*Arroussègui*, *arrousseguey*, arroussegat.
Assoumera	Amonceler	*Assoumèri*, *assoumerey*, *assoumerat*.
Bara	Rouler	*Bari*, *barey*, *barat*.
Bira	Tourner	*Biri*, *birey*, *birat*.
Barreya	Verser	*Barreyi*, *barreyey*, *barreyat*.
Bouha	Souffler	*Bouhi*, *bouhey*, *bouhat*.
Cluca	Fermer les yeux	*Cluqui*, *cluquey*, *clucat*.
Coussira	Chercher	*Coussiri*, *coussirey*, *coussirat*.
Crida	Crier	*Cridi*, *cridey*, *cridat*.
Cruba	Recouvrer	*Crubi*, *crubey*, *crubat*.

Esbrigalha	Mettre en brins	*Esbrigalhi, esbrigalhey, esbrigalhat.*
Esglaxa	Ecraser	*Esglaxi, exglaxey, esglaxat,*
Espia	Regarder	*Espii, espiey, espiat.*
Estanga	Arrêter	*Estangui, estanguey, estangat.*
Estaubia	Epargner	*Estaubii, estaubiey, estaubiat.*
Estrema	Oter	*Estrèmi, estremey, estremat.*
Estrussa	Serrer	*Estrussi, estrussey, estrussat.*
Gaha,	Saisir, prendre	*Gahi, gahey, gahat.*
Hica	Ficher, mettre	*Hiqui, hiquey, hicat.*
Hissa	Piquer	*Hissi, hissey, hissat,*
Hourada	Trouer	*Houradi, houradey, houradat.*
Hurrupa	Sucer	*Hurrupi, hurrupey, hurrupat.*
Pana	Voler	*Pani, paney, panat.*
Puya	Monter	*Puyi, puyey, puyat.*
Quilha	Mettre debout	*Quilhi, quilhey, quilhat.*
Truca	Frapper	*Truqui, truquey, trucat.*
Yumpa	Bercer	*Yumpi, yumpey, yumpat.*

548. — *Apriga*, couvrir, pour garantir du froid, pour cacher : — « *Apriga* du mantou lou qui ha red », couvrir d'un manteau celui qui a froid ; « lou praube qu'ey nud, *aprigatz*-lou », le pauvre est nu, couvrez-le.

Montaigne a dit : « ..... rejecter ma robbe sur mon lict, en manière qu'elle les *abriast* tous deux ».

Desapriga veut dire découvrir ; dans les *Récits d'Histoire Sainte*, t. II, p. 130, *despriga* : — « puixs se despriga un mantet qui portaba », puis il se dépouilla du manteau qu'il portait. — Ce mot manque à Raynouard. Dans le *Glossaire de Guillaume de la Barre*, de Paul Meyer : *dezabricar*, découvrir ; *Revue de Gascogne*, IX, p. 80.

Le substantif béarnais *aprigue* signifie couverture de lit : — « Ana-s hica debat l'*aprigue* », aller se mettre sous la couverture (aller se mettre au lit).

Tu, bè-t-en debat l'*aprigue*,
Dinqu'a que l'auzèt hasse *piu*.
Peyret.

— Toi, va-t-en sous la couverture (va te mettre au lit), — Jusqu-à ce que l'oiseau fasse *piu* (se réveille, commence à se faire entendre).

Le français a les mots *abri*, *abriter*, qui se trouvent aussi, avec des désinences diverses, dans le picard, le normand et le berrichon, dans le provençal et l'espagnol ; ils ont le sens de — ce qui protége contre, pour le substantif, et de — protéger contre, pour le verbe ; de là, pour *abri*, *abriter* et leurs similaires dans les autres idiomes, la signification de *ce qui met à couvert* et de *couvrir*.

M. Littré, dans son *Dictionnaire*, fait venir le mot *abri* du latin *apricus*, exposé au soleil. Il donne des raisons philologiques de cette dérivation en ce qui concerne la forme du mot, et, pour le sens, il dit : — « Les langues romanes ont pris *se mettre à l'abri* pour se mettre à couvert, parce que les choses exposées au soleil sont en quelque sorte à couvert du froid et du mauvais temps ». M. Littré ajoute : — « Diez, n'accepte pas cette étymologie, y objectant que l'italien n'a pas ce mot qu'il aurait s'il venait d'*apricus*, et que le sens ne peut pas passer de *exposé au soleil* au sens de *à couvert*. En conséquence, il propose l'allemand *bergen*, au présent *birg*, cacher, mettre en sûreté ; d'où, par une métathèse de l'*r*, et avec la préposition romane *a*, on a *abric* ». Malgré ces objections, l'étymologie latine paraît à M. Littré la plus vraisemblable.

Grammatici certant.... sub judice lis est. Je ne saurais être ce juge. Mais il m'est permis de dire que ce que soutient M. Littré me semble forcé, non pour la forme mais pour le sens du dérivé. La raison que donne Diez à l'appui de son opinion est bien forte : — « l'italien n'a pas un équivalent *d'abri* provenant du latin *apricus* ».

M. Scheler et M. Brachet, dans leurs *Dict. Etym.*, disent, l'un, que le mot *abri* vient d'*apricus*, l'autre que l'origine de ce mot est inconnue.

549. — *Bara* signifie rouler, tourner sur soi-même ; de ce verbe et de celui qui le suit, *bira,* tourner, le béarnais a fait l'expression *u bire-bare*, littéralement « un tourne-roule » pour désigner l'individu qu'on appelle en français une « girouette » ; cette locution est tout particulièrement usitée à Orthez.

550. — Le participe passé du verbe *bira* s'emploie comme substantif dans cette expression — *u birat de maa*, un tourné (tour) de main ; celui qui fait les choses vite, les fait comme s'il escamotait, *en u birat de maa*, en un tour de main.

551. — *Cluca,* fermer les yeux, bander les yeux. — De ce verbe ont été formés les substantifs *cluquet*, *cluques* : — *Ana ha u cluquet*, allez faire un somme ; *ha au cluquet* ou *a las cluques*, faire (jouer) à colin-maillard.

552. — *Coussira*, chercher ; — « *cociran* lo et no lo troban », le cherchèrent et ne le trouvèrent point, *Récits d'Hist. Sainte,* t. II, p. 38 (Joseph et Marie cherchant Jésus à Jérusalem) ; au fig., dans les *Psaumes ;* « los qui mon amna *cossiran* », ceux qui cherchent mon âme, *Ps.* 35. — Aujourd'hui, ce verbe signifie, aller chercher quelqu'un, le prendre en passant : — « Si batz a la casse doumaa, *coussiratz*-me, que y-aniran amasse », si vous allez à la chasse demain, venez me chercher (prenez-moi en passant), nous irons chasser ensemble. « Ue gouyate *coussirade* » est une fille recherchée, celle qui a de nombreux poursuivants.

Navarrot se plaignait, un jour d'avoir été, dans une voiture, placé de telle façon, que « la bise pouvait au bout du nez le visiter trop souvent »,

Lou bent
Poudè peu cap deu nas *coussira-m* trop soubent.

De ce verbe, on fait le substantif *coussire* usité dans ces

locutions : *esta en coussire*, *ana en coussire*, être en recherche, aller à la recherche.

Il y avait, anciennement, un autre verbe *cossirar*, qui signifiait considérer, examiner : — « tots bens *cossiratz* » tous avantages considérés, *charte d'Orthez* de 1270 ; « *cossirat* lo tribalh », le travail examiné, *Fors de Béarn*, p. 249 ; « *cossiran* los perilhs de la mort », considérant les périls de la mort (1124), *Artistes en Béarn*. Dans la chanson de la *Croisade contre les Alb.*, l'adj. *cossiros* signifie « soucieux », et, au vers 1094 du *Martyre de sainte Agnès*, on trouve : *ni estes consirosament*, et ne restez soucieusement.

En ce sens, le béarnais avait le verbe *cossirar*. Lorsque J.-C. dit à ses disciples qu'un d'eux le trahirait, ceux-ci se regardèrent l'un l'autre, incertains, inquiets de qui il parlait, « comensan se a guoardar oelh e oelh, e *cossiran* de qual dise » ; *Récits d'Histoire Sainte*, t. II, p. 68.

553. — *Crida*, crier ; ce verbe s'emploie aussi pour signifier gronder, réprimander :

Que-ns ba *crida*,	(Notre mère) va nous gronder,
Nou-ns cau pas mey retarda.	Il ne faut plus nous attarder.
Navarrot.	

C'est le sens qu'avait le verbe *crier* du temps de Molière :

Tu ne me diras plus, toi qui toujours me *cries*,
Que je gâte, en brouillon, toutes tes fourberies.
Et., I, 14.

Pourquoi me *criez*-vous ? — J'ai grand tort en effet.
Ec. des Fem. V. 4.

554. — *Esglaxa*, écraser : — « Qu'ha *esglaxat* lou cap de la serp », il a écrasé la tête du serpent.

Le vieux français avait *esquacher* : — « Qui vouloit tuer premier la serpent, il li devoit *esquacher* le chief » ; Joinville.

On dit aujourd'hui *écacher* : « Les éléphants *écachent* et détruisent plus de plantes avec leurs pieds, qu'ils n'en consomment ; Buffon.

555. — *Espia*, regarder : — *Espiem aquiu*, regardons là ; *espiatz plaa so qui hèn*, faites bien attention à ce qu'ils font ; *u mau espiat*, est un homme *mal vu*, celui qui est mésestimé.

556. — *Estanga*, arrêter, empêcher d'aller plus loin : — « *Nou p'estanguetz a miey camii* », ne vous arrêtez pas à mi-chemin.

Navarrot a fait une chanson sur l'*Estanguet* (halte, lieu où l'on fait halte). C'est une auberge située près du pont de Lescun, vallée d'Aspe, tout près de la frontière d'Espagne.

« Qui put fuir, s'en alla, et qui s'arrêta, fut pris », se disait en vieux français :

Qui fuir pot si s'en ala,
Et qui *estanqua* si fut pris.
Gil. de Ch.

557. — *Estrussa*, serrer, mettre en lieu sûr, ranger : — *Cause estrussade* chose qu'on a mise sous clef, ou qui est à sa place ; *u estrusse-arditz*, un avare.

558. — *Gaha*, saisir, prendre. — Rac. celt. *gaf*, crochu, d'où en français : *gaffe*, croc, ou longue perche avec une pointe de fer garnie d'un crochet, *gaffer*, en espagnol *gafar*, accrocher.

Le verbe béarnais a une signification moins restreinte que « gaffer » en français : — « la *gaffabe* au cog », la saisissait au cou ; « *gaffan* la bride deu roucii », saisirent la bride du cheval ; *Un Baron béarn. au* XVe *siècle*, p. 82, 60.

Lou qui-s lhèbe matii que *gahe* la lèbe.
Prov.

Celui qui se lève matin prend le lièvre.

Aco dit, lou tatay que *gahe* la traberse.
Navarrot.

Cela dit, le bohémien prend (vite) le chemin de traverse.

559. — Le substantif *gahe* a aussi un autre sens que « gaffe ». Dans notre idiome, *la gahe* est une grande cuillère à pot, de forme ronde ; *lou gahot* est la même cuillère moins grande.

C'est avec *la gahe* que l'on retire du chaudron où elle a été cuite la pâte de farine de maïs qui s'appelle *broye*, *broje* (voy. ci-dessus, p. 130) ; chaque cuillerée se nomme *u escautou* ; c'est « un échaudé », *sui generis*. On dit : — *Datz-me u escautou*, donnez-moi une cuillerée de *broye*, et, en prenant le contenant pour le contenu : *Datz-m'en u gahe, u gahot*.

— « La cautère qu'ey grane, qu'en y-ha u *gahot* ta cadu » ; la chaudière est grande, il y a une cuillerée (de ce qu'elle contient) pour chacun ; *Proverbes du Pays de Béarn*, p. 50. Ce proverbe est usité pour signifier : il y a tant de maux en ce monde ! chacun en a sa part. En provençal, on dit au même sens : — « Au peiròu di sèt doulour chascun a soun escudèlo », au chaudron des sept douleurs chacun a son écuelle ; F. Mistral, *Dictionnaire*.

560. — Le verbe *hissa*, piquer, vient du substantif *hissou*, dard de l'abeille, du serpent. L'un et l'autre sont fort usités au figuré : *hissou*, appliqué à une personne, a la signification de la locution française « langue de vipère » ; on lit dans Navarrot : *l'arrayoü que hissabe*, les rayons du soleil dardaient, le soleil était mordant.

VERBES IRRÉGULIERS DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

561. — *Ana*, aller, *da*, donner, *ha*, faire, sont irréguliers ;

nous indiquons seulement les personnes et les temps qui s'éloignent du modèle.

Présent de l'indicatif : *bau, bas, ba, bam, batz, bam,* je vais, tu vas, il va, nous allons, etc. — Impératif : *bè*, va ; *bè-y,* vas-y ; *bè-n biste,* vas en vite (va vite) Ces deux temps se tirent du latin *vadere.*

Passé défini : *bay*, il alla ; particulièrement employé dans le béarnais des vallées d'Aspe et de Baretous.

Futur : *anirey, aniras, anira, etc,* ou *anerey, aneras, anera, etc,* j'irai, tu iras, il ira, etc. — Le présent du conditionnel a deux formes analogues : *aniri, anires, anire, etc,* ou *aneri, aneres, anere, etc,* j'irais, tu irais, il irait, etc.

Les temps composés du verbe *ana* prennent l'auxiliaire *esta*, être : *souy anat* ou *anade,* je suis allé ou allée ; mais on trouve des exemples de l'emploi, à ces temps, de l'auxiliaire *habe,* avoir ; *agon anatz,* avaient allé (étaient allés) ; *Récits d'Histoire Sainte*, t. II, p. 28.

Voir, à la troisième conjugaison, le verbe *i*, aller.

562. — Anciennement, *anar* servait d'auxiliaire : — « Lo beguer de Pardies *ba entrar* a l'hostau, e *ba prener* lo crimalh, e *ba-u meter* a Bone en la maa », le viguier de Pardies (1) *entra* dans la maison, *prit* la crémaillère et la *mit* dans la main de Bonne (1345) ; *Dictons du Pays de Béarn*, p. 83.

563. — De pareils exemples se rencontrent assez fréquemment (2) dans les *Récits d'Hist. Sainte* : *ban se espaurir*, s'effrayèrent ; — « la raube qui portabe *va arder* a grans flames », la robe qu'elle portait *prit* feu. — Mais, dans cette dernière phrase, *va* n'est pas un simple auxiliaire employé avec « arder », au sens du prétérit de ce verbe ; « va arder » ne signifie pas « brûla », mais « commença à

(1) Commune de l'arrondissement d'Oloron, canton de Monein.
(2) Voy. *Récits d'Hist. Sainte*, t. II, p. 258, t. I, p. 222.

brûler ; le texte provençal correspondant dit « comenseron a cremar », et, de même, le texte catalan « comenseren a cremar ». M. Paul Meyer a relevé l'emploi de *va*, *van*, *etc*, dans *Guill. de la Barre*, dans *Blandin de Cornouailles* et dans la Chanson de la *Croisade contre les Alb.*, sans avoir tenu compte, nous semble-t-il, de la « nuance » de signification qui vient d'être ici marquée, et qui, avec certains sujets, se traduirait parfaitement en français par les locutions « se mit à, se mirent à », suivies d'un infinitif.

564. — En béarnais, *va anar*, *ba beni*, pouvaient signifier « il va aller, il va venir », et « il alla, il vint » : — vienco Moss. e *va anar* d'ont estave en fore », Monseigneur vint et *alla* hors de la place où il était, *Honneurs d'Archambaud* ; « *ba beni* lo bastart d'Estibayre », *vint* le bâtard d'Estibayre, *Un Baron béarn. au* XVe *siècle.*

565. — Le traducteur des *Psaumes* emploie fort souvent le verbe *ana* avec un participe présent : — « Que touta gen *t'ani laudan* », que toute nation aille te louant (*te loue*) ; de même, dans l'*Enq. sur les serfs du Béarn*, 1387 : « l'un va brasseyan », l'un travaille de ses bras. (1)

566. — Les expressions béarnaises qui suivent sont à remarquer : « massipes que *anaben a* l'aygue », jeunes filles qui *allaient puiser* de l'eau, *Récits d'Histoire Sainte* ; *anar a marit*, aller à (prendre) mari ; *anar a molher*, aller à (prendre) femme ; *Enq. sur les serfs du Béarn.* Ceci confirme ce que disait M. Chabaneau, *Rev. des lang. rom.*, 1879, t. II, p. 86 : « *venir a marit* s'entend très-bien, même d'une femme, comme périphrase équivalant à *se maridar.* »

567. — *Da*, donner ; irrégulier au présent de l'indicatif, première personne du singulier, *dau*, je donne.

(1) Cf. Récits d'Histoire Sainte en provençal ; — et *Chans. Crois. Alb.*, édit. P. Meyer.

Au passé défini *dey*, je donnai, la seconde er la troisième personnes du singulier, la troisième du pluriel, ne se terminant point en *as*, *a*, *an*; elles conservent l'*e* de *dey*, et sont *des*, *de*, *den*; cet *e* est ouvert ou fermé.

L'imparfait du subjonctif formé de *dey*, je donnai, est : *que dessi*, *que desses*, *que desse*, *etc.*, que je donnasse, etc., ou *que dèssi*, *que dèsses*, etc.

Ce verbe a une autre forme de passé défini : — *Douy*, *dous*, *dou*, *doum*, *doutz*, *doun*, je donnai, tu donnas, etc. De ce passé défini vient l'imp. du subj. : — *Que doussi*, *etc.* Formes contractes provenant de *douna*, anc. *donar?*

Enfin, *da*, donner, est irrégulier (présent du subjonctif), aux trois personnes du singulier et à la troisième du pluriel : — *Que dey*, que je donne, *que des*, que tu donnes, *que de*, qu'il donne; *que den*, qu'ils donnent. — Dans les verbes réguliers, il y a un *i* muet à la première personne du singulier, et l'*e* de la terminaison des autres personnes est *doucement fermé*; il est *fermé* dans le présent du subjonctif du verbe *da*.

568. — Ce verbe a diverses acceptions : — *De lo ab la lansa per lo costat*, le frappa d'un coup de lance au côté; (Diu) DARA *troos*, (Dieu) fera tonner; *no n s* DE *arre* (*no en se de arre*), ne s'en donna rien (n'en eut aucun souci), *Récits d'Hist. Sainte*; — *nou nous en* DAM, nous n'en avons souci, *Dictons du Pays de Béarn*, p. 264. — *Datz-lou*, *datz-lou*, allez, allez, continuez; *per oun dan?* Par où vont-ils?

Le provençal l'employait dans le même sens; voy, Raynouard, *Gram. rom.*; il se trouve dans l'espagnol du *Poème du Cid* :

> Per todas esas tierras los pregones *dan*.
> Par toutes ces terres les hérauts vont.

Henri IV écrivait, 22 avril 1597 : — Si d'adventure vous êtes à Boulogne, *donnés* jusqu'à Paris ».

Cette signification du verbe donner s'est conservée dans les expressions « donner à gauche », « donner dans le piége ».

569. — *Ha*, faire ; *hèy*, je fais, *hey*, je fis, *hèyt*, fait. — La consonne *h* est aspirée ; on sait que l'*h* est aspirée dans les mots béarnais dont les primitifs latins commencent par *f*, nº 93.

Ce verbe est irrégulier au présent de l'indicatif : *hèy*, *hès*, *hè*, je fais, tu fais, il fait, *hèm*, *hètz*, *hèn*, nous faisons, vous faites, ils font ;

A l'imparfait de l'indicatif : *hasi* (*i* fort), *hasès*, *hasè*, *hasèm*, *hasètz*, *hasèn*, je faisais, tu faisais, etc. on dit aussi : *hesi*, *hesès*, *hesè*, *etc.*; contractions des formes *hasèbi*, *hasèbes*, ou *hesèbi*, *hesèbes*, etc, qui sont encore usitées.

Au passé défini, au lieu de *hey*, *hes*, *etc*, je fis, tu fis, etc., on dit aussi *hi*, *his*, *etc.* et *hasouy*, *hesouy*, *hascouy* ou *hescouy*; conj. : *hasouy*, *hasous*, *hasou*, *hasoum*, *hasoutz*, *hasoun*.

Ces diverses formes allongées appartiennent au gascon bien plus qu'elles ne sont propres au pur béarnais.

Les *Récits d'Histoire Sainte*, t. II, p. 30, donnent *no fi*, je ne le fis point (je ne l'ai pas fait).

Au présent du subjonctif, le verbe *ha* a plusieurs formes; nous les indiquons aux trois personnes du singulier et du pluriel :

1º *que hassi*, *que hassies*, *que hassie*, *que hassiam*, *que hassiatz*, *que hassien*, que je fasse, que tu fasses, etc., ou avec *s* se prononçant comme *z* : — *que hasi*, *que hases*, *etc.*,

2º *que hasqui*, *que hasques*, *que hasque*, *que hascam*, *que hascatz*, *que hasquen* ;

3º *que hasquiey*, *que hasquies*, *que hasquie*, *que hasquiam*, *que hasquiatz*, *que hasquien*.

L'*i* final de la première personne *hassi*, *hasi*, *hasqui* est peu sensible, et l'*e* des autres terminaisons se prononce

comme un *o* doux. Dans *hasquiey*, *hasquies*, *etc.* on prononce aussi l'*e* comme un *o* très-adouci.

On dit encore : — *que hey, que hes*, *que he*, *que hem*, *que hetz*, *que hen* (*e* fermé), que je fasse, que tu fasses, etc., ou *que hassi*, *que hasses*, *que hasse*, etc.

De toutes ces formes, la première *que hassi*, *que hassies*, etc., semble la meilleure ; c'est la forme qui se rapproche le plus du latin : — *Faciam*, *facias*, *faciat*, etc.

Que hey, que je fasse, ressemble au passé défini *hey*, je fis. La conjonction *que*, sans laquelle on ne peut jamais employer le présent du subjonctif, fait que l'on distingue facilement ce temps du passé défini.

A l'impératif, on dit *hè*, fais, et, au pluriel, *hem* (*e* fermé) *hètz,* (*e* ouvert), ou bien *hassiam*, *hasiam*, *hascam*, *hasquiam*; *hassiatz*, *hasiatz*, *hascatz*, *hasquiatz*.

Hètz, faites. — M. Damas-Hinard a relevé l'impératif *fet* dans le *Poème du Cid* :

Lo que vos plogiere dellos *fet*, Campeador.

Faites d'eux ce qu'il vous plaira, Campeador.

« Evidemment, dit M. Damas-Hinard, c'est encore là une forme française » ; —ce qui semble mieux expliqué de cette façon : l'espagnol et nos dialectes étant de même origine ont des formes qui leur sont communes.

Le participe présent, dans l'ancien béarnais, était *fasent*; aujourd'hui *hasent* est employé quelquefois ; on le trouve dans l'adjectif composé *gayhasent*, faisant plaisir, avenant, charmant ; *hasent* est remplacé par *hant*.

Le participe présent *hasent*, l'imparfait de l'indicatif *hasi*, *hasès*, etc., et quelques autres temps appartiennent par leur forme à la deuxième conjugaison ; c'est que le verbe *ha*, par son origine, devrait être de cette conjugaison.

570. — M. Ampère disait de « faire » que c'était « un

beau verbe français ». Sans avoir autant d'enthousiasme pour le béarnais *ha*, anc. *far*, disons qu'il est employé dans un grand nombre d'expressions : — FE *batalhe de targues*, se bat à l'arme blanche ; *lo senhor ne pot* FAR *a tot jorn cort major*, le seigneur ne peut tenir tous les jours cour souveraine ; *per tres jornades de terre* FAZE *tres diers de fius*, pour trois arpents de terre payait trois deniers de cens ; FE *un exemple*, cita comme exemple ; FEN *las sortz*, tirèrent au sort ; FAR *grans criitz*, pousser de grands cris ; *la ajude qui Saul los avia* FEYTE, le secours que leur avait porté Saül ; FAR *judicis*, rendre des jugements ; FASATZ *trop fruutz*, que vous portiez beaucoup de fruits ; FE *testimoni*, rends témoignage ; *trahut que Espanhe* FAZE, tribut que l'Espagne payait ; FE *los totz pessas*, les coupa tous en morceaux ; *plorar e* FAR *doü*, pleurer et se lamenter; FAZEN *lo camii... deus arrams*, lui couvraient le chemin... de rameaux ; FE *son camii per la terre deu rey de France*, cheminait par la terre du roi de France (1).

On dit aujourd'hui très-fréquemment : — *Ha besounh*, faire besoin, être nécessaire, *ha critz*, faire cris, crier, *ha doü*, faire deuil, regretter ; *ha caze*, faire demeure : « que-y haram caze », en latin, *mansionem apud eum faciemus*, nous ferons en lui notre demeure.

Certains puristes de l'école de Noël et Chapsal se gaussent des Béarnais qui traduisent dans leur français quelques-unes de ces expressions ; elles se trouvent dans Molière :

S'il vous *faisoit besoin*, mon bras est tout à vous.
Dép. am. v, 3.

Comment, bourreau, tu *fais des cris !*
Amph. 1, 2.

On demande au paysan Béarnais qui vient de vendre sa

(1) Toutes ces expressions sont tirées des *Fors de Béarn*, des *Récits d'Histoire Sainte* et d'*un Baron béarnais au* XV[e] *siècle.*

denrée : — *Quoant n'habetz hèyt?* Combien (d'argent) en avez vous fait (retiré) ?

Que s'en ha hèyt tout lou sou bée signifie : il s'en est fait (il a dépensé) tout son bien.

La vue se dit *la bistè*, et l'expression *ha bistes* s'emploie au sujet de l'entrevue que l'on ménage, soit dans la maison d'un parent, soit dans celle d'un ami, à un jeune homme, à une jeune fille, que l'on a projeté d'unir en mariage ; là, ils voient s'ils se conviennent : — *Han hèyt bistes* ? Se sont-ils vus ? littéralement : ont-ils fait vues ? — *Ha cazes bistes* se dit des premières entrevues dans la maison de la fiancée.

On lit dans l'*Encyclopédie des Proverbes*, voy. Le Roux de Lincy, I, p. 142 : « Il était d'usage, au XVI[e] siècle, dans plusieurs provinces, de faire monter les banqueroutiers sur un âne, la tête tournée vers la queue, et de le promener par les rues de la ville. »

Ainsi faisait-on dans les villages du Béarn au mari que sa femme avait battu :

Qu'ey atau qui hèn au bilatye.
Quoand l'espous nou sap pas esta lou mèste a lou.
Picot.

Cela s'appelait *ha l'asoade*, faire la course de l'âne ; *asoade* est un substantif formé de *asou*, âne ; on disait aussi *ha courre l'asou*, faire courir l'àne. — *Dictons du Pays de Béarn*, p. 63.

DEUXIÈME CONJUGAISON.

Bene, Vendre.

571. — Les verbes de la seconde conjugaison ont le présent de l'infinitif terminé en *e*.

Prononciation des terminaisons.

572. — *e* est *doucement fermé*, à la terminaison du présent de l'infinitif et à la seconde personne du singulier du présent de l'indicatif. Par exception, *e* final du présent de l'infinitif est *fermé* dans *bie*, venir, et *sabe*, savoir; prononcez *bié*, *sabé*; il faut appuyer beaucoup moins sur l'*e* final de *bene*, *cade*, *escribe*, *etc*, vendre, tomber, écrire, etc.

573. — *e* a le son d'un *o* très-adouci, aux trois personnes du singulier, à la troisième du pluriel du présent du subjonctif, et dans les terminaisons de l'imparfait de ce même mode.

574. — Partout ailleurs, *e* sans accent se prononce comme un *e* fermé.

575. — *i* sonne fort à la première personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif.

576. — *i* est peu sensible à la première personne du singulier, à la troisième du pluriel du présent de l'indicatif, et à la première du singulier de l'imparfait du subjonctif.

INDICATIF				CONDITIONNEL
Présent	Imparfait	Passé défini	Futur	Présent
Je vends	Je vendais	Je vendis	Je vendrai	Je vendrais
Beni	*Beni*	*Benouy,*	*Benerey*	*Beneri*
Benes	*Benès*	*Benous*	*Beneras*	*Beneres*
Ben	*Benè*	*Benou*	*Benera*	*Benere*
Benem	*Benèm*	*Benoum*	*Beneram*	*Benerem*
Benetz	*Benètz*	*Benoutz*	*Beneratz*	*Beneretz*
Benin	*Benèn*	*Benoun*	*Beneran*	*Beneren*

IMPÉRATIF	SUBJONCTIF		INFINITIF	PARTICIPE
	Présent	Imparfait	Présent	Présent
Vends	Que je vende	Que je vendisse	Vendre	Vendant
	Que beniey	*Que benoussi*	*Bene*	*Benent*
Ben	*Que benies*	*Que benousses*		Passé
	Que benie	*Que benousse*		Vendu, ue
Benem	*Que beniam*	*Que benoussem*		*Benut*
Benetz	*Que beniatz*	*Que benoussetz*		*Benude*
	Que benien	*Que benoussen*		

577. — *Indicatif* : — Passé indéfini, *èy benut*, j'ai vendu ; — Passé antérieur, *habouy benut*, j'eus vendu ; — Plus-que-parfait, *habi benut*, j'avais vendu ; — Futur passé, *haberey benut*, j'aurai vendu ;

Conditionnel : — Passé, *haberi benut,* j'aurais vendu ;

Subjonctif : — Passé, *qu'hayi benut,* que j'aie vendu ; — Plus-que-parfait, *qu'haboussi benut*, que j'eusse vendu ;

Infinitif : — Passé, *habe benut*, avoir vendu ;

Participe : — Passé, *habent benut*, ayant vendu.

Remarques sur les verbes de la deuxième conjugaison.

578. — Presque tous les verbes de cette conjugaison ont pour primitifs des verbes de la troisième conjugaison latine ; aussi, étaient-ils anciennement terminés en *er* : — *Bener* de *vendere, creder* de *credere*, *etc.* On sait que la pénultième de ces infinitifs latins est brève ; c'est ce qui explique pourquoi la finale des infinitifs béarnais a un son peu sensible.

Quelques verbes de la seconde conjugaison latine, en passant au béarnais, ont été assimilés à ceux de la troisième. Nous avons dans notre deuxième conjugaison *arride* de *ridere,* rire, *bede* de *videre*, voir, *debe* de *debere*, devoir, *tiene* ou *thiene* de *tenere*, tenir. L'*e* final de ces verbes ne

s'entend pas plus que celui qui, dans les autres infinitifs, représente la terminaison brève des primitifs latins.

579. — Il y a dans cette conjugaison quelques verbes dont l'infinitif se termine en *xe* ; prononcez *che*. Tels sont : — *Counexe*, connaître, *crexe*, croître, *naxe*, naître, *parexe*, paraître, *pèxe*, paître. On peut les écrire ainsi : — *Couneixe*, *creixe*, *etc*, *etc*, la prononciation ne change pas : — *Couneche*, *creche*, *pareche*, *etc*.

Les primitifs de ces verbes sont *cognoscere*, *crescere*, *nasci*, *apparescere*, *pascere*. On sait que le béarnais met *x* à la place de *sc* étymologiques ; on l'a déjà vu dans les noms, n° 169 : — *Hèix*, charge, de *fascis*, *peix*, poisson. de *piscis*.

Mais *texe*, tisser, de *texere*, a conservé l'*x* du latin, de même que le substantif *bouix*, buis, de *buxus*, *plèix*, haie, de *plexus*, entrelacement.

De *crescere* et de *nasci*, croître, naître, l'italien a fait *cresce*, *nasce*, qui se prononcent comme *crexe*, *naxe* en béarnais : *creche*, *nache*.

580. — La troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif se termine aussi en *en* (*e* doucement fermé) ; on dit : *benin* et *benen*, ils vendent.

La première personne du singulier du présent du subjonctif peut être terminée en *i* muet : — *que beni* et *que beniey*, que je vende.

581. — Les verbes en *be* ont une diphthongue à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, et à la seconde du singulier de l'impératif :

— *Bebe*, boire, *beu*, il boit, *beu*, bois ; *bibe*, vivre, *biu*, il vit, *biu*, vis ; *debe*, devoir, *deu*, il doit, *deu*, dois ; *escribe*, écrire, *escriu*, il écrit, *escriu*, écris ; *recebe*, recevoir, *receu*, il reçoit, *receu*, reçois.

On a déjà vu, n° 73, que *b* après *e*, *i* (c'est ici le cas, *bebe*, *bibe*) se transforme souvent en *u* : — *Heurè*, février ; de *februarius*, *liure*, une livre, de *libra*.

Dans les *Fors*, la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif de *recebe*, recevoir, est *recep*, il reçoit.

Cabe, être contenu, *sabe*, savoir, font à cette même personne *cab* ou *cap*, *sab* ou *sap*. On emploie *cab*, *sab* devant une lettre *douce* et devant une *liquide* ; *b* se change en *p* devant une voyelle ou une *forte* ; *p* est la lettre étymologique ; lat. *capere*, *sapere*.

582. — Ces mêmes verbes en *be* peuvent faire au futur et au présent du conditionnel :

— *Beberey*, *beberi*, ou *beurey*, *beuri*, je boirai, je boirais ; *biberey*, *biberi*, ou *biurey*, *biuri*, je vivrai, je vivrais ; *deberey*, *debery*, ou *deurey*, *deuri*, je devrai, je devrais ; *escriberey*, *escriberi*, ou *escriurey*, *escriuri*, j'écrirai, j'écrirais ; *receberey*, *receberi*, ou *receurey*, *receuri*, je recevrai, je recevrais ; *saberey*, *saberi*, ou *saurey*, *sauri*, je saurai, je saurais.

Voir dans les *Remarques* qui suivent la conjugaison du verbe auxiliaire *habe*, avoir, une transformation analogue de *haberey*, *haberi*, j'aurai, j'aurais, en *haurey*, *hauri*.

583. — Verbes de la deuxième conjugaison, au présent de l'infinitif et de l'indicatif, au passé défini, au participe passé :

Bade	Devenir, naître	*Badi*, *badouy*, *badut*.
Bebe	Boire	*Bebi*, *bebouy*, *bebut*.
Cade	Tomber	*Cadi*, *cadouy*, *cadut*.
Defende	Défendre	*Defendi*, *defendouy*, *defendut*.
Entene	Entendre	*Enteni*, *entenouy*, *entenut*.
Escribe	Ecrire	*Escribi*, *escribouy*, *escribut*.
Escoune	Cacher	*Escouni*, *escounouy*, *escounut*.
Hene	Fendre	*Heni*, *henouy*, *henut*.

Mentabe	Mentionner	*Mentabi, mentabouy, mentabut.*
Mete	Mettre	*Meti, metouy, metut.*
Pene	Pendre	*Peni, penouy, penut.*
Preme	Presser	*Premi, premouy, premut.*
Respoune	Répondre	*Respouni, respounouy, respounut.*
Tene	Tendre	*Teni, tenouy, tenut.*
Tiene	Tenir	*Tieni, tienouy, tienut.*
Texe	Tisser	*Texi, texouy, texut.*

VERBES IRRÉGULIERS DE LA DEUXIÈME CONJUGAISON.

584. — *Bale*, valoir, est à la troisième personne du sing. du présent de l'indicatif : *bau*, il vaut ; diphthongaison de *bal.*

Au présent du subjonctif : — *Que balhi, que balhes, que balhe, que balham, que balhatz, que balhen* ; (*i* peu sensible, *e* se prononce comme un *o* doux).

585. — *Bede*, voir, fait au présent de l'indicatif, *bey* ou *bedi, bedes, bed*, je vois, tu vois, il voit, et au passé défini, *bi, bis, bi, bim, bitz, bin* ; ce sont des formes contractes du parfait latin *vidi*, etc. On emploie aussi *bedouy, bedous*, etc.

Au futur et au conditionnel présent, on se sert de *beyrey, beyri*, pour *bederey, bederi.*

Présent du subjonctif : — *Que beyi, que beyes, que beye, que beyam, que beyatz, que beyen;* on peut dire, forme régulière : — *Que bediey, que bedies, etc.*

Impératif : — *Bed, beyes*, vois, *beyam* et *biam*, voyons, *beyatz*, voyez. Au lieu de *beyam, biam*, voyons, on dit *bam*, voyons, et, par le changement de *b* en *m*, *mam* ; n° 98.

Le participe passé est *bist, biste.*

On trouve la forme de l'impératif *bed* dans ce proverbe usité chez les pasteurs d'Aspe et d'Ossau, lorsque approche la foire d'Oloron, 9 septembre :

Bed ere here, bed et hibèr,	Vois la foire, vois l'hiver,
Bed ere nèu darrè deu Bèr.	Vois la neige derrière le Ber.

« Voici, voilà » sont dans les *Récits d'Histoire Sainte* : *vet*, *bed*, quand on s'adresse à un seul, *ve-bs*, *be-ps*, lorsqu'on s'adresse à plusieurs : « Femne, *vet* ton filh », femme voilà ton fils ; « *be-ps* que puyaram », voici nous monterons.

Vers la fin du XVIe siècle, les formes françaises « voici voilà » se trouvent *béarnisées* dans les *Psaumes* ; Arnaud de Salettes emploie *veci*, *vela*.

586. — *Boule*, vouloir, *boüy, boulouy, boulut.* — Il est irrégulier au présent de l'indicatif, aux trois personnes du singulier : — *bouy*, *bos*, *boü*, je veux, tu veux, il veut ; à la troisième personne du pluriel, *ou* du radical se change en *o* : — *Bolin*, ils veulent.

Au présent du subjonctif il fait : — *Que boulhi*, *que boulhes*, *que boulhe*, *que boulham*, *que boulhatz, que boulhen*; (*i* peu sensible, *e* se prononce comme un *o* doux).

Les terminaisons de l'impératif sont les mêmes que celles des personnes qui leur correspondent au subjonctif.

Formes anciennes de ce verbe : — *voler*, *boler,* vouloir ; *volen*, voulaient, *volera*, voudra ; *no vulhatz*, ne veuillez pas ; *bolossetz*, vous voulussiez ; *vulh*, je veux ; *que bols?* que veux-tu? — *Volren*, voudraient, dans l'*Enq. sur les serfs du Béarn ;* mais le ms. porte *vorren*, qu'il aurait fallu conserver. *Bourretz* est encore aujourd'hui usité en gascon « bourretz oubri la beno » vous voudriez ouvrir le veine ; *Les Macariennes* ; Paris, Aubry, 1862.

587. — *Crede*, croire ; présent de l'indicatif : — *Credi,* ou *crey*, *credes*, *cred*, *etc.* ; au passé défini, *cregouy* est aussi usité que *credouy*.

Présent du subjonctif : — *Que creguey, que cregues*, *que cregue, que cregam, que cregatz*, *que creguen* ; on dit aussi

conformément au modèle : — *Que crediey*, *que credies*, *etc.*

Participe passé : — Au lieu de *credut*, on dit aussi *cregut.*

588. — *Dise*, dire, est irrégulier à la première et à la troisièmc personne du singulier du présent de l'indicatif : — *Dic,* je dis, *ditz*, il dit. On peut se servir de *disi* à la première personne du singulier, *dic,* je dis, est la forme ancienne : — « Si jo suy soutz et *dic* que ey pagat lo deute, jo provare ab testimoni », si je suis libéré et si je dis que j'ai payé la dette, je prouverai par témoin ; *Fors de Béarn.*

Dans quelques localités. on emploie, au passé défini, *dixouy (dichouy)* à la place de *digouy* ; c'est la forme ancienne *dixu,* qui reproduit la forme lat. *dixi* ; voici la troisième personne du pluriel *dixerunt* : « Los de Babilonia anan au rey, et *dixon* lo », ceux de Babylone allèrent vers le roi et lui *dirent* ; *Récits d'Hist. Sainte.* — De même, en espagnol, dans le *Poème du Cid* :

Dixo el rey : plazme de veluntad.
Le roi *dit* : j'y consens volontiers.

Matines e prima *dixieron* faz' al alba.
Ils *dirent* matines et prime jusqu'à l'aube.

En catalan : — « *dixeren* los Iuheus », les Juifs dirent ; *Genesi de Scriptura*, édit. V. Amer.

Présent du subjonctif : — *Que diguey*, *que digues*, *que digue*, *que digam, que digatz*, *que diguen.*

Au participe passé, il fait *dit*, *dite* ; anciennement, *dict*, *dicta*, ou *diit*, *diite.*

589. — *Poude*, pouvoir, *pouix*, *poudouy*, *poudut* ; — au présent de l'indicatif : *Pouix* (prononc. *pouch*), *poudz, podi*, je puis, *podes* ou *pos*, tu peux, *pot*, *poudem, poudetz*, *podin,* il peut, nous pouvons, etc.

Présent du subjonctif : — *Que pousquey*, *que pousques*, *que pousque*, *que pouscam*, *que pousquatz*, *que pousquen* ; — *s* peut s'articuler comme *ch*.

Au futur et au conditionnel présent, au lieu de *pouderey*, *pouderi*, je pourrai, je pourrais, on se sert de *pouyrey*, *pouyri*, anciennement, *poyrey*, *poyri*.

Era-t *poyra* servii de basto de Iacob.
Sonn. I. G.

Elle te *pourra* servir de bâton de Jacob.

590. — Les verbes *biene*, venir, *prene*, prendre, *tiene*, tenir (anciennement *thier*), peuvent prendre un *g* au passé défini et au participe passé : *biengouy*, *prengouy*, *tiengouy*, au lieu de *bienouy*, *prenouy*, *tienouy* ; — et *biengut*, *prengut*, *tiengut*, au lieu de *bienut*, *prenut*, *tienut*. — *Prene*, au participe passé, fait aussi *pres*, *prese*.

Le *g* peut se changer en *c* : — *Biencouy*, *prencouy*, *tiencouy*, je vins, je pris, je tins ; — *Biencut*, *prencut*, *tiencut*, venu, pris, tenu.

Présent du subjonctif : *Que bienguey* ou *que bienquey*, *que biengues* ou *que bienques*, *etc.* — *Prene* et *tiene* se conjuguent de même à ce temps : *que tienguey* ou *que tienquey*, *etc.*

L'ancien français avait pareillement le *g* dans l'écriture, si non dans la prononciation, des verbes *venir*, *tenir* :

Je vous mant qu'en tele seson,
A tele eure et a tel jor
Veingniez en tel lieu sans sejor.
Chanson ; XIIIe s.

— « Se vous boutez en ost et que je vous y *tiegne*, je vous livrerai à Jocelyn. » — Froissart.

591. —*Aucide* et *counexe*, tuer, connaître, prennent aussi

le *g* au passé défini : *aucigouy, counegouy* ; ils font au participe passé *aucit, counegut.* — *Bibe,* vivre ; passé défini : *bibouy* ou *biscouy* ; participe passé : *bibut* ou *biscut.* — *Cade,* tomber ; présent de l'ind., *cadi* ou *cayi,* je tombe, *cad* ou *cay,* il tombe ; passé défini, *cadouy* ou *cayouy* ; présent du subj., *que cadiey* ou *que cayi* ; participe passé, *cadut* ou *cayut.* — En gascon *caje,* tomber ; notre *cayou,* il tomba, en espagnol *cayo* ;

Salvest a Jonas quando *cayo* en la mar.
Poème du Cid.

Tu sauvas Jonas lorsqu'il tomba dans la mer.

Ce changement de *d* en *y* a lieu aussi à quelques temps du verbe *bade,* devenir, naître ; *bayou,* il devint, *que bayi,* que je devienne, *bayut,* devenu.

592. — *Debe,* devoir ; à la deuxième pers. du singulier, présent de l'indicatif, *deus* contraction de *debes,* tu dois ; formes anciennes ; *degora,* devrait, *degues,* qu'il dût ; *dey,* contraction de *debi,* je dois ; *deye,* qu'il doive ; *degut, degude,* dû, due. — *Au degut,* dûment, convenablement ; usité encore aujourd'hui.

Perde, perdre ; passé défini : *perdouy* ou *pergouy* ; participe passé : *perdut* ou *pergut.*

593. — *Bie,* venir, s'emploie pour *biene.* Le verbe *bie* (anc. *bier, bir*), aujourd'hui *bi,* à Accous, est à la troisième pers. du sing., à la première et à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif : *bie, biem, bietz* (*e* fermé), il vient, nous venons, vous venez ; à l'imparfait de l'indicatif *biebi,* je venais, *bieben,* ils venaient ; à l'impératif, seconde personne du pluriel, *bietz,* venez, et, à la seconde du singulier, dans cette locution *sa-bi,* viens ; elle s'explique ainsi : *bi,* impér. de l'anc. *bir,* viens, *sa,* ça, ici. Elle est très-usitée avec cette forme contracte, *sa-y,* viens.

On trouve dans les *Fors* : *Bieran,* viendront, *bieren*, viendraient, qui sont des formes du futur et du conditionnel, *bierey*, *bieri,* je viendrai, je viendrais.

594. — *Sabe*, savoir, *sabi*, *sabouy*, *sabut.* — Présent de l'indicatif : *se*, *sèy*, je sais, sont plus usités que *sabi*, forme régulière. M. Lamaysouette, dans l'*Imit. de J.-C.,* écrit toujours *saiy.* A la deuxième personne du singulier, on dit *saps* ou *sabes,* tu sais. — L'accent seul fait distinguer *sabi,* je sais, de *sabi*, je savais ; il est sur la pénultième au présent et sur la dernière syllabe à l'imparfait.

Le présent du subjonctif de ce verbe est *que sapiey, que sapies, que sapie, que sapiam*, *etc*, que je sache, que tu saches, qu'il sache, que nous sachions, etc.

TROISIÈME CONJUGAISON.

Audi, Entendre.

595. — La troisième conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *i.*

Prononciation des terminaisons.

596. — *e* est doucement fermé à la seconde personne du singulier du présent de l'indicatif.

597. — Il sonne comme un *o* doux à l'imparfait de l'indicatif, au présent et à l'imparfait du subjonctif.

598. — *i* a un son faible à la première personne du singulier, à la troisième du pluriel du présent de l'indicatif,

à la première du singulier de l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif.

599. — La prononciation de *i* est forte partout ailleurs.

INDICATIF				CONDITIONNEL
Présent	Imparfait	Passé défini	Futur	Présent
J'entends	J'entendais	J'entendis	J'entendrai	J'entendrais
Audexi	*Audibi*	*Audi*	*Audirey*	*Audiri*
Audexes	*Audibes*	*Audis*	*Audiras*	*Audires*
Audex	*Audibe*	*Audi*	*Audira*	*Audire*
Audim	*Audibem*	*Audim*	*Audiram*	*Audirem*
Auditz	*Audibetz*	*Auditz*	*Audiratz*	*Audiretz*
Audexin	*Audiben*	*Audin*	*Audiran*	*Audiren*

IMPÉRATIF	SUBJONCTIF		INFINITIF	PARTICIPE
	Présent	Imparfait	Présent	Présent
Entends	Que j'entende	Que j'entendisse	Entendre	Entendant
	Qu'audesquey	*Qu'audissi*	*Audi*	*Audint*
Audex	*Qu'audesques*	*Qu'audisses*		Passé
	Qu'audesque	*Qu'audisse*		Entendu,ue
Audim	*Qu'audiam*	*Qu'audissem*		*Audit*
Auditz	*Qu'audiatz*	*Qu'audissetz*		*Audide*
	Qu'audesquen	*Qu'audissen*		

A la troisième personne du singulier, présent ind., *audex*, il entend ; on dit aussi, *aud*, *aut* : — « Lo senhor qui *aut* lo pleyt », le seigneur qui entend le procès, *Fors de Béarn* ; « tot homi qui es de bertat, *aut* la mia palaura », tout homme qui est de la vérité, écoute ma parole, *Récits d'Histoire Sainte* ;

Aus dus boutz	Aux deux bouts
Deu mon s'*aud* son lengoadge.	Du monde s'entend son langage.

Psaumes.

600. — *Indicatif :* — Passé indéfini, *èy audit*, j'ai entendu; — Passé antérieur, *habouy audit*, j'eus entendu ; — Plus-que-parfait, *habi audit*, j'avais eniendu ; — Futur antérieur, *haberey audit*, j'aurai entendu ;

Conditionnel : Passé, *haberi audit*, j'aurais entendu ;

Subjonctif : — Passé, *qu'hayi audit*, que j'aie entendu ; — Plus-que-parfait, *qu'haboussi audit*, que j'eusse entendu ;

Infinitif : — Passé, *habe audit*, avoir entendu ;

Participe : — Passé, *habent audit*, ayant entendu.

Remarques sur les verbes de la troisième conjugaison.

601. — Les verbes de cette conjugaison dérivent, en général, de verbes appartenant à la quatrième conjugaison des Latins ; anciennement on écrivait *audir* de *audire*, *ferir* de *ferire*, *prudir* de *prurire*, *etc.*

Quelques-uns ont, pour primitifs, des verbes latins de la seconde et de la troisième conjugaison, *gaudi-s* de *gaudere*, se réjouir, *embadi* de *invadere*, envahir, *souffri* de *sub-ferre*, souffrir, *tradi* de *tradere*, trahir

602. — *x*, aux trois personnes du singulier, à la troisième du pluriel du présent de l'indicatif, et à la seconde du singulier de l'impératif, se prononce comme la double consonne française *ch* : — *Audexi*, j'entends, etc., dites *audechi*, *etc.*

Cette orthographe est dans tous les textes écrits en pur béarnais : *fereix*, il frappe, *embadeix*, il envahit. — L'*i* qui précède l'*x*, ne se prononce pas.

Nous avons vu dans les meilleurs textes que ces terminaisons verbales s'écrivaient tantôt avec *i* et tantôt sans *i* après *e*. Nous avons adopté cette dernière écriture, qui est plus simple que l'autre : *audexin* au lieu de *audeixin*.

— « Lo mon (vos) encorrotexs... prumer ha encorrotit

mi », le monde vous hait... il m'a haï le premier; *Récits d'Histoire Sainte.*

Com un hum s'esvanoex. Comme une fumée s'évanouit.
Ps. LXVIII.

S'usan e s'envielexin. S'usent et s'envieillissent.
Ps. XXXI.

— « Ed no-s *gaudex* en res deu loc d'Araspin-Jusoo », il n'a aucune jouissance du lieu d'Araspin-Juson ; *Enq. sur les serfs du Béarn.*

On ne peut s'expliquer la présence de l'*x* dans ces terminaisons que pour quelques verbes.

On sait que l'*x*, se prononçant *ch,* remplace en béarnais les deux consonnes *sc*, nº 169, qui se trouvent dans les primitifs latins ; nous l'avons rappelé un peu plus haut au sujet de quelques verbes de notre seconde conjugaison : — *counexe*, connaître, de *cognoscere.*

Or, quelques verbes de notre troisième conjugaison viennent de verbes latins où figurent les consonnes *sc* : — *Gemi* de *ingemescere*, gémir, *langui* de *languescere*, languir, *eslouri-s* de *efflorescere*, moisir.

On a donc : — *Gemexi* de *ingemisco,* je gémis, *languexi* de *languesco*, je languis, etc. C'est conforme au procédé qu'a suivi le béarnais pour la formation de plusieurs de ses mots.

Le présent du subjonctif, *que languesquey*, *que languesques*, *que languesque*, s'est évidemment tiré de *languescam, languescas*, *languescat*, que je languisse, etc.

Les autres verbes de la troisième conjugaison béarnaise auraient-ils été modelés sur ceux-là ? On pourrait le croire.

603. — Dans les terminaisons du présent du subjonctif, *esquey*, *esques, etc.*, la première syllabe *es* se prononce quelquefois *ech* : *qu'audechquey*, *etc.*, que j'entende, etc.

604. — Verbes de la troisième conjugaison : présent de l'infinitif, présent de l'indicatif, passé défini, participe passé ;

Aubedi	Obéir	*Aubedexi, aubedi, aubedit.*
Basti	Bâtir	*Bastexi, basti, bastit.*
Bouri	Bouillir	*Bourexi, bouri, bourit.*
Causi	Choisir	*Causexi, causi, causit.*
Escoupi	Cracher	*Escoupexi, escoupi, escoupit.*
Esmali	Irriter	*Esmalexi, esmali, esmalit.*
Espudi	Détester	*Espudexi, espudi, espudit.*
Feri	Frapper	*Ferexi, feri, ferit.*
Lusi	Luire	*Lusexi, lusi, lusit.*
Langui	Languir	*Languexi, langui, languit.*
Neuri	Nourrir	*Neurexi, neuri, neurit.*
Parti	Partager	*Partexi, parti, partit.*
Pati	Pâtir	*Patexi, pati, patit.*
Poeyri	Pourrir	*Poeyrexi, poeyri, poeyrit.*
Presti	Pétrir	*Prestexi, presti, prestit.*
Segouti	Secouer	*Segoutexi, segouti, segoutit.*

VERBES IRRÉGULIERS DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

605. — *Auffri*, offrir. A la première personne du présent de l'indicatif, on emploie *auffri*; l'*i* a un son peu sensible.

You p'*auffri* dounc ma bère arrame.
V. de Bataille.

Je vous offre donc mon beau rameau.

Au participe passé on dit *auffert*, *aufferte*. La forme plus ancienne est *auherit auheride* de *auheri*, au lieu de *auffri*, encore usité.

606. — *I*, aller; — « *ir*, bir », aller, venir; dans un document de 1334; *Arch. Bass.-Pyr.*, E, 1593; « cum hy iram? comment irons-nous à lui? *Récits d'Hist. Sainte* »; « las femnes qui *iran* apres Madone », les femmes qui *iront* à la suite de Madame; *Honn. d'Archambaud.*

S'en *iran* a hoeyte.	S'en *iront* en fuite.

Psaumes.

Embales que l'esperou pique
Ou l'agulhou ta nou-y pas *i*,
Lou diable a la coude se hique,
Et que j-entren a rebouhi.

Navarrot.

— C'est en vain que l'éperon pique — Où l'aiguillon pour n'y pas *aller*, — Le diable à la queue se met, — Et l'on y entre au rebours (1).

Ce verbe est usité aujourd'hui, au futur, un peu partout en Béarn; dans les vallées d'Aspe et de Baretous particulièrement, on emploie le présent de l'infinitif, l'imparfait de l'indicatif, le participe passé, *it*, *ide*.

On a indiqué à M. Luchaire un présent du subjonctif : *que je*, que j'aille, *que jes*, que tu ailles, *que jam*, que nous allions, *que jen*, qu'ils aillent (2).

607. — *Mouri*, mourir, *mourexi*, *mouri*, *mourt*. A la première personne du singulier du présent de l'indicatif, il fait quelquefois *mori*, je meurs ; le participe passé est irrégulier : *mourt*, *mourte*.

608. — Les verbes *droumi*, dormir, *ourbi*, ouvrir, *parti*, partir, *segui*, suivre, *senti*, sentir, *serbi*, servir, *sourti*, sortir, sont tous irréguliers de la même manière, aux mêmes personnes et aux mêmes temps : — Au présent de l'indicatif, à la seconde personne du singulier de l'impératif et au présent du subjonctif.

(1) Muletiers et bouviers ne peuvent empêcher leurs bêtes d'entrer dans l'écurie de l'auberge *l'Estanguet*, près du pont de Lescun, vallée d'Aspe.
(2) *Etudes sur les idiomes pyrénéens*, p. 285.

Règles pour la prononciation des terminaisons de ces temps irréguliers : — 1° *e* est *doucement fermé*, à la seconde personne du singulier du présent de l'indicatif; 2° il se prononce comme un *o* doux dans les terminaisons du présent du subjonctif ; 3° *i* se fait peu sentir dans la prononcirtion à la première personne du singulier, et à la troisième du pluriel du présent de l'indicatif :

Droumi : — Présent de l'indicatif, *droumi, droumes*, *droum*, *droumim, droumitz*, *droumin ;* — Impératif, *droum ;* Présent du subjonctif, *que droumiey*, *que droumies*, *que droumie*, *que droumiam*, *que droumiatz*, *que droumien.*

Ourbi : Présent de l'indicatif, *orbi, orbes, orb*, *ourbim*, *ourbitz, orbin* ; — Impératif, *orb* ; Présent du subjonctif, *qu'orbiey, qu'orbies*, *qu'orbie*, *qu'ourbiam*, *qu'ourbiatz, qu'orbien.*

Le participe passé de ce verbe est *oubert, ouberte*, et *ubert*, *uberte.* On trouve dans les *Fors :*— « las maas *ubertes* », les mains *ouvertes.*

Au lieu de *ourbi*, ouvrir ; on dit aussi *aubri* ; présent de l'indicatif, *aubrexi*, j'ouvre.

Parti : Présent de l'indicatif, *parti*, *partes*, *part*, *partim*, *partitz*, *partin ;* — Impératif, *part ;* — Présent du subjonctif, *que partiey*, *que parties*, *que partie*, *que partiam, que partiatz, que partien.*

Segui : — Présent de l'indicatif, *sègui*, *sègues*, *sèg*, *seguim*, *seguitz*, *sèguin ;* — Impératif, *sèg ;* — Présent du subjonctif, *que sèguiey*, *que sèguies*, *que sèguie*, *que seguiam, que seguiatz*, *que sèguien.*

Senti : — Présent de l'indicatif, *senti*, *sentes*, *sent*, *sentim*, *sentitz, sentin ;* — Impératif, *sent* ; — Présent du subjonctif, *que sentiey*, *que senties*, *que sentie*, *que sentiam, que sentiatz*, *que sentien.*

Serbi : — Présent de l'indicatif, *serbi*, *serbes*, *serb*, *serbim*, *serbitz*, *serbin* ; Impératif, *serb* ; Présent du subjonctif, *que*

serbiey, *que serbies*, *que serbie*, *que serbiam*, *que serbiatz*, *que serbien*.

— La deuxième personne du singulier, présent de l'indicatif, est *serbexs* dans les *Récits d'Hist. Sainte*, t. I, p. 54.

Sourti : — Présent de l'indicatif, *sorti*, *sortes*, *sort*, *sourtim*, *sourtitz*, *sortin* ; — Impératif, *sort ;* — Présent du subjonctif, *que sortiey*, *que sorties*, *que sortie*, *que sourtiam*, *que sourtiatz*, *que sortien*.

609. — Les trois verbes *segui*, suivre, *senti*, sentir, *serbi*, servir, se conjuguent aussi régulièrement sur *audi*.

610. — *Segouti*, secouer, à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, peut faire *segout*, au lieu de *segoutex* :

Lou passerou *segout* soun ale et sa coudete.

Dr Mayniel.

Le moineau *secoue* son aile et sa (petite) queue.

611. — Le participe passé de *souffri*, souffrir, peut être *souffert*, au lieu de *souffrit*. — « Avia *sufert* XII ans », il avait souffert douze ans; *Gloss. occit.*

612. — *Fugir*, fuir, employé dans les *Fors* et dans les *Récits d'Hist. Sainte,* est devenu *hoeye* ; il appartient à la deuxième conjugaison : — « fara *fugir* dabant tu », fera fuir devant toi ;

Mon pee totas las vias *hoey*	Mon pied fuit toutes les voies
De l'homi qui hè violensa.	De l'homme qui fait violence.
Psaumes.	

Escusatz-me per la begade,	Excusez-moi pour le moment,
Si ditz la drolle, e que *hoegou*.	Dit la rusée, et elle fuit.
Hatoulet.	

FORMATION DES TEMPS.

613. — Les temps primitifs sont en béarnais : — Le *présent de l'indicatif*, le *passé défini*, le *présent de l'infinitif*, et le *participe passé.*

Du *présent de l'indicatif* se forment :

1° L'imparfait de l'indicatif, en ajoutant au radical les terminaisons *abi* pour la première conjugaison, *i* (fort) pour la seconde (c'est une contraction de *ebi*), *ibi* pour la troisième; ainsi *abi, ebi, ibi* correspondent aux formes latines *abam, ebam, iebam.*

Aym i, j'aime, *aym abi*, j'aimais ; — *Ben i*, je vends, *ben ebi*, je vendais, par contraction *beni* ; — *Aud exi*, j'entends, *aud ibi*, j'entendais ;

2° Le présent du subjonctif, en ajoutant au radical, *i* peu sensible pour la première conjugaison, *iey* pour la seconde, *esquey* pour la troisième ; prononcez doucement, *ioy*, *esquoy.*

Aym i, j'aime, *qu'aym i*, que j'aime; — *Ben i*, je vends, *que ben iey*, que je vende ; — *Aud exi*, j'entends, *qu'aud-esquey,* que j'entende ;

3° L'impératif a la même forme que la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif :

Ayme, il aime, *ayme*, aime ; — *Ben*, il vend, *ben*, vends ; — *Audex*, il entend, *audex*, entends.

On se sert aussi, pour l'impératif, de la seconde personne du singulier, de la première et de la seconde du pluriel du subjonctif présent.

Du *passé défini* se forme l'imparfait du subjonctif, en ajoutant *si*, (*i* doux), à la seconde personne du singulier : — *Aymey, aymas*, j'aimai, tu aimas, *qu'aymassi,* que j'aimasse; — *Benouy*, *benous*, je vendis, tu vendis, *que benoussi*, que je vendisse ; — *Audi*, *audis*, j'entendis, tu entendis, *qu'audissi*, que j'entendisse.

Le *présent de l'infinitif* sert à former le futur et le conditionnel présent ; on y ajoute les terminaisons *rey*, *ri* : — *Ayma,* aimer, *aymarey*, *aymari,* j'aimerai, j'aimerais ; — *Bene,* vendre, *benerey*, *beneri*, je vendrai, je vendrais ; — *Audi*, entendre, *audirey, audiri*, j'entendrai, j'entendrais.

Du *présent de l'infinitif* se forme aussi le participe présent, en y ajoutant *nt* pour toutes les conjugaisons ; on a ainsi les participes latins *ans*, *antis* ; *ens*, *entis* ; *iens*, *ientis* ; *int*, en béarnais, provient de *iens*, *ientis*, par la contraction de *ie* en *i*.

Aym-a, aimer, *aym-ant*, aimant, *ben-e*, vendre, *ben-ent*, vendent, *aud-i*, entendre, *aud-int*, entendant.

Du *participe passé*, on l'a déjà vu, se forment tous les temps composés avec les auxiliaires *esta*, être, *habe*, avoir.

ANCIENNES FORMES VERBALES.

614. — La première personne du singulier du passé défini, deuxième conjugaison, était terminée en *u* : — *dixu,* je dis, *escriscu*, j'écrivis, *tregu*, je tirai.

La deuxième personne du singulier de ce temps, dans les verbes des différentes conjugaisons, se terminait en *est*, *ist*, *ost*, *ust* : *manest*, tu commandas, *fist*, tu fis, *dixost*, tu dis, *pergust*, tu perdis. — On sait que les formes *est*, *ist*, sont indiquées par H. Faidit dans le *Donatz proensals*, grammaire du XIIIe siècle.

Le futur, à la première personne du singulier, dans toutes les conjugaisons, était fréquemment en *re* : — « Jo lo *batalhare* ab la ajuda de Nostre Senhor et lo *destrugere*, et *ostare* aquesta premsa de Israël », je combattrai contre lui, je le détruirai, et ôterai cette oppression de dessus Israël; *Récits d'Histoire Sainte* (1).

(1) Nous avons transcrit, nº 534, des futurs en *arey* tirés des *Psaumes*; c'était la forme qu'Arnaud de Salettes employait le plus souvent ; mais on trouve aussi dans ses vers des futurs en *are*.

Le présent du conditionnel avait pour terminaison *ori*, particulièrement à la deuxième conjugaison : — « *podori*, je pourrais, *podore*, il pourrait ; *remetore*, il remettrait, *bengore*, il viendrait.

Re, pour le futur, est encore usité aujourd'hui : *irè*, j'irai, *lhebarè*, je lèverai ; *ori* du conditionnel est *ouri* ; — *habouri*, j'aurais, *poudouri*, je pourrais. Le son de la voyelle finale est souvent peu sensible.

C'est ce qui a lieu aussi pour les autres formes du conditionnel ; elles ne sont pas toujours accentuées, ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus, p. 334 : — la voyelle finale peut être atone ; on le voit dans les vers ; elle s'élide devant une voyelle et s'emploie en rimes féminines :

Per sabe tout permè si j-*haboure* oppausans.
Fondeville, *Egl.* ms.

Pour savoir tout d'abord s'il y *aurait* des opposants.

Ed ha tabee volut
Que sent Pè housse un roc, on sa gleyse *bastire*,
Laquoale tout l'ihèr james no *destrusire*.
Fondeville, *Egl.* ms.

Il a aussi voulu
Que saint Pierre fût un roc, où il *bâtirait* son église,
Que tout l'enfer jamais ne *détruirait*.

L'ancien béarnais avait, comme d'autres dialectes romans, des futurs et des conditionnels « décomposés » : l'infinitif était séparé de la terminaison par un ou deux pronoms compléments : — *amar lo an* pour *amaran lo*, ils l'aimeront, *prener los as* pour *los preneras*, tu les prendras ; « la cort *dar l'y ha* » pour « la cort l'y *dara*, la cour le lui donnera ; « *provar ac ha* a goart de la cort », pour ac *provara etc.*, il le prouvera devant la cour ; *For de Morlaas*, art. 24 et 213. On trouve de très-nombreux exemples de futurs et de conditionnels « décomposés » dans les *Récits d'Histoire Sainte* :

dar t'an pour *te daran*, te donneront; *perder t'es* pour *te perderes*, tu te perdrais (1).

A la première conjugaison, le présent du subjonctif, première personne du singulier, se terminait en *ey* : *per que-t mostrey*, pour que je te montre; *Récits d'Histoire Sainte.* C'est ainsi qu'actuellement, dans la vallée d'Aspe, on dit : *cau que-m lhebey*, il faut que je me lève; il n'en est resté que l'*e* dans le béarnais de la vallée de Baretous : *cau que-m lhebe* (2).

La troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif avait deux terminaisons : *lexes*, *lexesse*, qu'il laissât, *tiencos, tiencosse*, qu'il tînt, *anas*, *anasse*, qu'il allât, *fos*, *fosse*, qu'il fût ; la forme courte était plus fréquemment employée que la forme allongée.

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

615. — En béarnais, tout verbe *transitif* prend l'auxiliaire *habe*, avoir : *qu'habem bist*, nous avons vu ; les verbes *intransitifs* se conjuguent, les uns avec l'auxiliaire *habe*, avoir : *qu'han droumit*, ils ont dormi, les autres avec l'auxiliaire *esta*, être : *quoand estou cadut*, quand il fut tombé.

616. — Anciennement, l'auxiliaire ne précédait pas toujours le participe passé : « feyt *ha* so qui deu », il *a* fait ce qu'il doit; « pagat *ha* los diers », il *a* payé les deniers ; « qui benut *haura* », qui *aura vendu* ; « audit *habetz* », vous avez entendu. C'est ce qui avait lieu le plus souvent, lorsqu'on plaçait le pronom complément entre le participe et l'auxiliaire : « despausat l'*e* », je l'*ai* déposé.

De même en français, dans Joinville : — « Ils oublièrent Dieu qui sauvez les avoit ».

(1) Cf. P. Meyer : « Notice sur Guillaume de la Barre », *Revue de Gascogne*, IX, p. 45. — *Récits d'Histoire Sainte en béarnais*. t. 1, p, XVIII, 203-4.
(2) *Etud. sur les idiomes pyr.*, p. 284-6.

COMPLÉMENT DES VERBES TRANSITIFS.

617. — Souvent, en béarnais, le complément direct des verbes transitifs est précédé de la préposition *a* : — « Debin totz soos homis ajudar *au* Senhor », tous ses hommes doivent aider le Seigneur ; « per fugir *a* justicie », pour fuir la justice ; « si negun embadibe *a* negun biandant ». si quelqu'un attaquait un voyageur ; *Fors de Béarn*.

La préposition se met pareillement, en espagnol, devant le complément direct :

Docientos cavalleros mando exir...
Que reciban *a* Minaya...

Poème du Cid.

Il ordonna que deux cents cavaliers sortissent
Pour recevoir Minaya.

Le même fait a été constaté en français. On lit dans les *Rois* : « Entend *a* mei » (écoute-moi), et dans Ch. d'Orléans :

Je prye *a* Dieu qu'il te maudie,
Faulse mort, pleine de rudesse.

Montaigne écrivait : « Pour fuyr *à* cet inconvénient », comme on avait écrit en béarnais « per fugir *a* justicie ».

M. Littré a dit avec raison, *Journal des Savants*, 1857 : — « Le dialecte de la langue d'oïl, en devenant langue générale, et en s'exposant ainsi à toutes sortes de contacts, fit à tous ses voisins des emprunts multipliés ».

La confusion des compléments, en français, était fréquente au XVIe siècle : — « Il me semble que nostre Seigneur faict tant de grâces au roy et à ses serviteurs, que jamais ne feust plus besoin de favoriser AUX *pouhètes* que maintenant » ; Marguerite de Navarre. — Henri IV écrivait à Gabrielle d'Estrées : « Vous me mandez que vous m'aimez mille fois plus que moi A vous ; *vous en avez menti*, et le vous soutiendrai avec les armes que vous avez choisies » ; et à Marie de Médicis : « Si le ciel favorise A mes vœux ».

Ce sont là des façons de parler (il n'est pas question de *vous en avez menti*) qui sont *béarnaises*. Elles ne figurent plus dans la langue française, depuis que Malherbe l'a *dégasconnée*.

HENRI IV ÉCRIVAIN.

*618. — Il y a dans les *Lettres* d'Henri IV, en fait d'écriture et d'expressions, un grand nombre d'étrangetés Les unes, nous le savons, étaient d'un usage fréquent dans l'ancienne langue française ; il nous semble que les autres proviennent, sous la plume du *Béarnais*, de l'habitude qu'avait eue ce prince de parler l'idiome de son pays natal. Nous en avons déjà fait remarquer quelques-unes ; ce qui suit est encore du béarnais dans le français d'Henri IV :

— « Je suis bien marri que je ne *me suis pu* trouver sur le port à votre arrivée ; 1600 ». — *Nou-m souy poudut trouba.*

— « J'ai donné charge de traiter avec M. de Boisdauphin pour le *faire estre* mon serviteur ; 1585 ». *Tau ha esta moun serbidou.*

Au lieu de *chanson*, *coutume*, *étrier*, *marque*, Henri IV écrivait, *canson*, *costume*, *estrieu*, *merque* ; ces mots sont en béarnais, *cansou, costume*, *estriu, merque* ; Il changeait *ai* en *e*, *g*, en *y* ; on trouve dans ses *Lettres* : — *seson* pour *saison*, *yans* pour *gens* ; en béarnais *sesou*, *yentz*.

On dit en Béarn : *Lous deus Estatz*, ceux (les gens) des Etats ; Henri IV écrivait à Marguerite ; 1589 : « Vous savez les injustices qu'on a faites à *ceux* de la religion ».

Dans ces exemples, *lous* en béarnais, *ceux* en français ne tiennent point la place d'un substantif précédemment exprimé ; nº 465.

— « Vraiment ma venue étoit nécessaire en ce pays, si elle le fut jamais *en lieu;* 1593 ». *Si-n troubatz en loc* (si vous en trouvez *en* un *lieu*) quelque part.

— « Depuis quinze jours *en ça* les forces de France et d'Espagne sont affrontées ; 1597 ». — Le béarnais emploie *miey an en sa*, depuis six mois (demi an *en ça*).

— « Il passera *la part* où sera M. de Turenne ; 1588 ». *Part*

signifie, côté, endroit : — *Sa-bietz en aqueste part*, venez de ce côté, en cet endroit.

En béarnais, *per dessa* veut dire de ce côté-ci, du côté de celui qui parle : — *Bienetz per dessa*, venez de ce côté-ci, de mon côté. Henri IV écrivait de même : « Il faut que je remédie à quelques affaires *par deça* ; mais après j'espère m'approcher de chez vous ». *Par deça* est aussi une locution de Montaigne, qui en a tant « du creu de Gascoigne ».

Le béarnais fait un fréquent usage de *tout plee*, pour dire beaucoup, une grande quantité, un grand nombre : *Datz-m'en tout plee*, donnez-m'en beaucoup. — Henri IV à Catherine, 1595 : — « Ils m'ont envoyé demander *tout plein* de leurs capitaines ». Cette locution est très-ancienne. — « Les Turs.... amenèrent *tout plein* de vileins a pié » ; Joinville.

Dans notre idiome, *hèyt*, fait, s'emploie sans complément pour signifier fini, terminé : *Si èy hèyt de boune hore.* — Henri IV à Marie de Médecis ; 1601 : « Si j'ai *fait* de bonne heure, je m'en retournerai demain ».

M. Jung, dans son livre excellent sur *Henri IV écrivain*, prétend que l'expression « l'avoir belle escapade », l'échapper belle, venait des Espagnols, les voisins des Béarnais. L'expression est béarnaise ; rien n'indique que nous l'ayons empruntée aux Espagnols, qui disent *escapar de buenas*, et non, comme nous, *bère escapade.*

Henri IV écrivait, nov. 1590 : — « Nous avons résolu de partir demain du matin et nous trouver au rendez-vous.... et là, avec les arquebusiers à cheval, essayer de *donner quelque estrette* aux ennemis ». — Dans notre idiome, *estreyte* signifie un mouvement subit, un saisissement de peur, l'effet d'une surprise : *da l'estreyte* surpendre.

Despuixs aquere hèyte,	Depuis ce fait,
La hount qui tout bedou,	La fontaine qui avait tout vu,
La hount oun *de l'estreyte*,	Où *la surprise* avait eu lieu,
Bèt aute noum prengou ;	Prit un autre joli nom ;
Entre las pastouretes	Parmi les pastourelles
D'aquet gauyous cantou,	De ce charmant canton,
Ere que-s mentabou :	Elle fut appelée :
La hount de las poupetes.	*La fontaine des tetins.*
Hatoulet, *Ch. inéd.*	

On n'affirmerait pas qu'il n'y a point dans ce couplet le souvenir de quelque *fredaine* de la jeunesse du *Vert-Galant*.

CONJUGAISON PASSIVE.

619. — En béarnais, comme en français, pour conjuguer le passif, on se sert du verbe substantif, en le faisant suivre d'un participe passé qui s'accorde en genre et en nombre avec le sujet : — *Souy aymat* ou *aymade*, je suis aimé ou aimée ; *èri aymat* ou *aymade*, j'étais aimé, ou aimée ; *seratz aymatz* ou *aymades*, vous serez aimés, ou aimées, etc, etc.

Anciennement, on plaçait souvent l'auxiliaire après le participe, comme en latin : — *Judyat* FO, fut jugé ; *la carta qui feyta* ES, le titre qui est fait ; *determinat es estat a Morlaas per cort mayor*, a été déterminé à Morlaas par la cour souveraine ; *si vencut era*, s'il était vaincu.

VERBES RÉFLÉCHIS.

620. — Les verbes réfléchis béarnais sont suivis, à l'infinitif, du pronom *enclitique s* pour *se*, soi : — *Esdebura-s*, se dépêcher, *tiene-s*, se tenir, *escalouri-s*, se réchauffer. — Voir n° 423.

E calè lheba pees, *prene-s* a las estorces ?
E. Vignancour.

Fallait-il lever des poids, *se prendre* à la lutte.

En italien, en espagnol, le pronom *si, se*, est joint aussi, comme *enclitique*, à l'infinitif : — *Presentarsi*, se présenter, *offerirsi*, s'offrir ; — *aplicarse*, s'appliquer, *recordarse*, se souvenir.

Nous venons de traduire *a las estorces* par ces mots, à la lutte.

Le vieux français avait *estors*, *estours* pour signifier : choc, mêlée, combat :

> Antigonus de Grece va par l'*estor* poignant,
> Lance droite . . . . .
>
> *Alexandre.*

621. — Les verbes réfléchis béarnais se conjuguent avec un seul pronom, comme en latin ; le pronom sujet est indiqué par la désinence du verbe. Dans les temps composés, ils prennent l'auxiliaire *esta,* être : — *Que-m cari*, *que-t cares*, *que-s care*, *etc,* je me tais, tu te tais, il se tait, etc ; — *que-m souy carat*, *que t'ès carat*, *que s'ey carat*, *etc,* je me suis tu, tu t'es tu, il s'est tu, etc.

> Tau *se cute* un aute aus laz prene
> Qui *s'i pren.*
>
> *Chans.* XVIe s.
>
> Tel s'imagine prendre un autre au piége
> Qui s'y prend (1).

— *Aplega-s,* se retirer, de *plicare*, plier ; on *plie* bagage, avant de partir ; *ayaca-s*, s'étendre, de *jacere*, se coucher ; *echerbuca-s*, se précipiter, tomber de haut ; *esbarri-s*, s'égarer aller de côté et d'autre par l'effet de la frayeur ; *esdebura-s*, se dépêcher ; *moulhera-s*, prendre femme ; — « que s'ey *moulherat* ou *amoulherat* », il s'est pris (a pris) femme ; — *peleya-s,* se disputer ; *abiene-s*, s'entendre, se mettre d'accord ; *cura-s*, se soucier : « no *se cura* de lo legir », ne se soucia point de la lire ; *eslouri-s*, se moisir ; de *efflorescere*, fleurir (p. 62) ; *esta-s*, se tenir : *nou pot esta-s dret,* il ne peut se tenir droit.

Dans le français de Joinville : « — « Raoul de Wanon avoit esté esjareté et ne pooit *ester* sur ses pieds ».

(1) Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui, — Qui souvent s'engeigne lui-même ; La Fontaine, *Fab.* IV, 11.

VERBES UNIPERSONNELS.

622. — *Baga*, avoir le temps de faire quelque chose : — *Hètz aco*, faites cela ; — *nou-m bague pas*, je n'ai pas le temps; lat. *non mihi vacat*.

— *Benta*, venter, *neba*, neiger, *perigla*, tonner, *cale*, falloir, *plabe*, pleuvoir, *peyrebate*, grêler, *tourra*, geler : — « plabe, ventabe, nebabe », pleuvait, ventait, neigeait, *Fors de Béarn* ; « abe plaut (1) », il avait plu ; *Récits d'Histoire Sainte*.

« Si nou-y *plau*, que y-arrouse », s'il n'y pleut, il y tombe de la rosée ; proverbe qui se dit dans les circonstances où tout est profit, *plus* ou *moins*; « que *plau* a desligue de cèu », il pleut à torrents ; littéralement, à *délie* (rupture) de ciel ; c'est le *ruit arduus æther* du poète latin ; « qui escoute *perigla*, beyra lèu *peyrebate* », qui écoute tonner, verra bientôt grêler.

Qu'aymeri mey dise quoant y-ha de hoelhes,
Au bosc de Pau, mourtes despuixs *tourra*.

Peyret.

— J'aimerais mieux dire combien il y a de feuilles, — Au bois de Pau, mortes depuis geler (depuis qu'il a gelé).

623. — Pour signifier « falloir », le béarnais, au lieu de *cale*, employait aussi *falhe* (2) : — « *falh* que mories », il faut que tu meures ; « falhibe eg lo prestas la some de sieys scutz », il fallait qu'il lui prêtât la somme de six écus, *Un Baron béarnais au* XVe *siècle* ; — « sy *falh* anar defore »,

(1) *Plaut* au lieu de *plabut* ; chute du *b* devant *u*. — Dans une charte de Mifaget, de 1287, *Arch. des Bass.-Pyr.*, E, 289, « mentaulz » pour « mentabutz », mentionnés ; — « mentaut », *charte landaise* de 1269, Paul Meyer, *Romania*, III, p. 436.

(2) *Falhe*, de la deuxième conjugaison, et non *falhir*, de la troisième, comme il a été indiqué dans le *Glossaire* d'*Un Baron béarn.* — Nous n'avons rencontré ce verbe unipersonnel dans aucun texte antérieur au XVe siècle.

s'il faut aller dehors, 1592 ; *Sorcières dans le Béarn*, p. 64 ; « aubedi que falhe » ; il fallait obéir ; Fondeville, *Egl.* ms. — Il fallait, *falhe*, et dans un autre exemple *falhibe* ; deux formes d'imparfait dont il a été question p. 343.

624. — Arnaud de Salettes, dans les *Psaumes*, Fondeville, dans les *Eglogues*, mettent assez fréquemment le pronom *ed*, il, sujet apparent, devant les verbes unipersonnels (usage français) : — *ed falh*, il faut ; *ed plabou a cautès*, il plut « à chaudrons » (à verse).

625. — On voit que cinq de ces verbes appartiennent à la première conjugaison, et que les autres sont de la seconde.

Les premiers se conjuguent régulièrement ; *cale* et *plabe*, font au présent de l'indicatif *cau*, il faut, *plau*, il pleut ; le prés. du subjonctif de *cale* est *que calhe*, qu'il faille.

626. — *Nèbe*, il neige, *nebabe*, il neigeait, *neba*, il neigea, *nebara*, il neigera ; *nebare*, il neigerait ; — *Que nèbe*, qu'il neige, *que nebasse*, qu'il neigeât ;

— *Ha nebat*, il a neigé, *habou nebat*, il eut neigé, *habè nebat*, il avait neigé, *habera nebat*, il aura neigé, *habere nebat*, il aurait neigé ; — *Qu'haye nebat*, qu'il ait neigé, *qu'habousse nebat*, qu'il eût neigé ; — *Habe nebat*, avoir neigé, *habent nebat*, ayant neigé.

627. — *Cau*, il faut, *calè*, il fallait, *calou*, il fallut, *calera*, il faudra, *calere*, il faudrait ; — *Que calhe*, qu'il faille, *que calousse*, qu'il fallut ;

— *Ha calut*, il a fallu, *habou calut*, il eut fallu, *habè calut*, il avait fallu, *habera calut*, il aura fallu, *habere calut*, il aurait fallu ; — *Qu'haye calut*, qu'il ait fallu, *qu'habousse calut*, qu'il eût fallu ; — *Habe calut*, avoir fallu ; — *Habent calut*, ayant fallu.

CONJUGAISON INTERROGATIVE.

628. — Quand on interroge, les verbes se conjuguent de la même manière que lorsqu'on affirme ou que l'on nie. C'est la ponctuation, c'est le ton, qui indiquent si l'on interroge : — *Escribes? Escriu ?* signifient *écris-tu* ? *écrit-il* ?

629. — Mais si le verbe commence par une consonne, on fait le plus souvent précéder ce verbe de la particule *e :* — *E cerques* ? cherches-tu ? *e trobes* ? trouves-tu ?

630. — Si l'*e* qui marque l'interrogation est suivi d'un pronom personnel complément, on les unit par un trait d'union : — *E-p prègue?* vous prie-t-il? *e-t counexera?* te connaîtra-il?

631. — Lorsque le verbe commence par une voyelle, le pronom se détache de la particule interrogative, et s'appuie sur le verbe : — *E p'apère?* vous appelle-t-il? *e t'aubedeix?* t'obéit-il ?

632. — La particule interrogative ne paraît point, lorsque le verbe est précédé des pronoms *eu*, *eus*, *oü*, *oüs*, le, les, lui, leur : — *Eu prenetz?* le prenez-vous? *Oüs countaratz so qui p'èy dit?* leur conterez-vous ce que je vous ai dit?

E n'est pas toujours interrogatif ; il est très-souvent *explétif*, comme *que* et *bee* :

Tau coum lous pouriquetz E sèguin la garie,
Atau que-ns sèc pertout la boutz de la patrie.

Navarrot.

Comme les poussins suivent la poule,
De même nous suit partout la voix de la patrie.

Le chansonnier d'Oloron, emploie aussi de la même manière la particule *je*.

Et, de la brasse en la, JE las s'endebinabe.

Lui, des bras (de sa nourrice), il les devinait.

VERBES FORMÉS DE SUBSTANTIFS.

633. — On lit dans le t. II des *Poésies du Roy de Navarre* (1) : « Les anciens enrichissoient leur langue en mettant en verbes la plupart de leurs noms substantifs ; ainsi, de *péril* ils avoient fait le verbe *périllier*, qui est expressif, de *parole*, *paroler*. Il en est de même de plusieurs autres, dont on verra ici les exemples. N'est-ce pas appauvrir de gayeté de cœur notre langue, de rejeter les verbes, tandis que nous gardons les noms ».

Notre idiome a un très-grand nombre de ces verbes : — *Aloula* de *ale*, aile ; tenir, caresser dans ses bras ; « u maynadin *aloulat* », un tout petit enfant que l'on berce et caresse dans ses bras ; (le petit oiseau réchauffé sous *l'aile* de la mère) ; *amigalha* de *amic*, ami, caresser quelqu'un pour le bien disposer en sa faveur, pour s'en faire un ami ; *arrata* de *arrat*, rat, prendre des rats :

Tau coum las gates	Comme les chattes
Soun t'*arrata*,	Sont pour prendre des rats,
Tau las gouyates,	De même les filles
Soun ta troumpa	Sont pour tromper.
Despourrins.	

— *Arraya-s* de *array*, rayon, se chauffer au soleil ; *assauta* de *saut*, saut, assaillir, prendre d'assaut ; *assoumelha* de *soum*, sommeil, endormir ; *assoumera* de *soum* (2), sommet,

(1) Paris, Hipp.-Louis Guerin et Jacq. Guerin, lib. 1742.
(2) Du lat. *summum*, sommet ; dans le vieux français, *son* : — Quant je venoie à la maison, — Isnelement montoie en *son* (en haut).

amonceler; *cabelha* se dit de la plante quand l'épi, *cabelh*, se forme; *castanha* de *castanhe*, châtaigne, faire la récolte des châtaignes, *claba* de *clau*, clef, fermer à clef.

— *Emparaula* de *paraule*, parole, faire des conventions verbales; « a emparaulat per marit », elle a pour fiancé (texte de 1387); *esperouca* de *peroque*, feuille qui enveloppe le maïs, dépouiller le maïs; *estaralaca* de *taralaque*, toile d'araignée, ôter les toiles d'araignée; *estrema* de *estrem*, extrémité, côté, mettre une chose de côté, ôter, enlever, éloigner.

VERBES FRÉQUENTATIFS, AUGMENTATIFS.

634. — Le suffixe *eya* ajouté au radical d'un verbe simple ou d'un nom exprime la fréquente répétition d'une action l'usage continuel d'une chose, une affectation, un excès :

— *Amaneya-s* de *maa*, main, faire vite un travail manuel, par extension, un travail quelconque; *amoureya* de *amour*, faire l'amour; *arpateya* de *arpe*, griffe, serre, par extension, main, pied, agiter les bras, les jambes; *bascourreya* de *bascou*, basque, parler d'une façon inintelligible (1);

Birouleya de *biroulet*, tournoiement, tourner et retourner; *castereya* de *castèt*, château, aller en visiteur de château en château; *francimandeya* de *franciman*, qui affecte de parler français, parler un mauvais français; *flisqueteya* de *flisquet*, loquet, faire aller le loquet à plusieurs reprises; *passeya* de *passa*, promener, passer et repasser; *peyrouteya* de *pèyre*, pierre, lancer fréquemment de petites pierres :

Qui peyrouteye	Qui lance pierrettes
Amoureye	Fait l'amour.

En catalan, version communiquée par M. Milà Y Fontanals : « Qui tira pedretas, — Tira amoretas ». On dit ce

(1) Entremêler du basque au béarnais ou au frrnçais, ce qui produit une espèce de « charabia. »

proverbe au sujet des agaceries que se font les amants. *Malo me Galatœa petit;* Virgile. — « Tantôt ils s'entrejetoient des pommes » ; Longus, *Daphnis et Chloé.*

— *Poutiqueya, poutouneya* de *pot*, *poutou*, baiser, faire des baisers l'un sur l'autre; *senhoureya* de *senhou*, seigneur, affecter des airs de seigneur; au sens propre, ce verbe signifie commander; *tauleya* de *taule*, table, se tenir longtemps à table, prolonger le repas.

Plusieurs verbes de cette forme sont diminutifs : — *Arditeya* de *ardit* liard, gagner, amasser de l'argent liard par liard; *canteya* chantonner: *parlouteya* ne dire que des riens, chuchoter; *sauteriqueya*, sautiller, *tremblouteya*, trembloter.

635. — Les verbes suivants terminés en *asseya* sont *augmentatifs*, et, comme les adjectifs en *assé*, nº 290, expriment le fait d'un défaut, l'excès d'une habitude :

— *Cantasseya*, chanter mal et souvent; *cridasseya* ne faire que crier; *houlasseya* dit plus que *houleya*, folâtrer; *pintasseya*, boire avec excès; *parlasseya*, discourir à tort et à travers ; *plourasseya*, pleurer à tout propos, ne faire que pleurer; *toucasseya*, toucher à tout, toucher trop souvent.

636. — Les verbes *fréquentatifs*, *augmentatifs*, appartiennent tous à la première conjugaison; il en était de même en latin. « La première conjugaison fait ressortir plus fortement que les autres l'idée d'action, d'une action prolongée ».

LE PARTICIPE

637. — Le *participe présent*, se termine, selon les diverses conjugaisons, en *ant*, *ent*, *int*, qui sont évidemment les formes latines, *ans, antis*, *ens*, *entis, iens, ientis;* le béarnais a contracté cette dernière en *int.*

Nous avons dit plus haut, nº 126, pourquoi il convient de restituer à ces formes le *t* final qu'on leur a, de nos jours, enlevé sans raison. Dans les anciens textes béarnais, on trouve des participes présents qui n'ont point le *t* final ; mais il y en a un bien plus grand nombre qui se terminent par cette lettre *essentiellement étymologique*. L'usage, le bon usage s'entend, et l'étymologie s'accordent donc pour nous imposer la règle d'écrire le participe présent avec un *t*.

638. — Autrefois ce participe était variable : — « Audides las rasons deu Senhor, de une part *disent*, et deus Juratz, de autre part *disentz* et *affermantz* », Ouïes les raisons du Seigneur, d'une part disant, et des Jurats, d'autre part disant et affirmant ; *Fors de Béarn* ; « deu jorn de la Magdalene prosmar *bient*, en IIII[te] ans apres *seguentz* », du jour de la Magdeleine, venant prochainement, en quatre ans suivants ; *Mœurs béarnaises*.

Ce sont là des vestiges du latin ; on les remarque dans la vieille langue française, dans les livres de Rabelais, de Montaigne, etc. ; ils n'étaient pas complétement effacés au XVII[e] siècle :

« L'invariabilité du participe présent ne s'est guère établie que dans le courant du XVIII[e] siècle, et la distinction entre ce participe et l'adjectif verbal est du XIX[e]. Jusque-là, on ne savait ce que c'était que l'adjectif verbal » ; Génin, *Lexique de la Langue de Molière*.

639. — Aujourd'hui, en béarnais, de même qu'en français, le participe présent n'est variable que lorsqu'il est adjectif verbal, ou *substantif* :

— « Aquet cessament sera prejudici taus *pleyteyantz* », cette cessation sera un préjudice pour les *plaideurs* ; mot à mot : *les plaidants*. — Plaider se dit en béarnais, *pleyteya*.

Deus caas *courrentz* cranh chic la clapiteye.
Sonn.; Gassion.

Des chiens *courants* il craint peu les aboiements.

La pouralhe autalèu courrou ;
E mantue balente,
A la plume lusente,
Que hou la part deu qui bincou;
Lou trucat que disparexcou,
Triste, alebat, l'ale *penente*...
Hatoulet.

— La volaille aussitôt accourut ; — Et plus d'une empressée, — A la plume luisante, — Fut le prix du vainqueur ; — Le battu disparut, — Triste, blessé, l'aile *pendante*...

C'est par ces vers béarnais que M. Hatoulet a traduit ceux de La Fontaine, *Fab.* VII, 13:

La gent qui porte crête au spectacle accourut ;
Plus d'une Hélène au beau plumage
Fut le prix du vainqueur. Le vaincu disparut.

640. — Les terminaisons du *participe passé* sont *at*, pour les verbes de la première conjugaison, *ut, it*, pour ceux de la seconde et de la troisième; — *Aymat*, aimé, *benut*, vendu, *audit*, entendu. Ces formes rappellent les terminaisons des participes passés latins, *atus*, *itus*.

641. — Ce participe est *variable*. Pour former le féminin, il n'y a qu'à changer le *t* final en *d* et ajouter un *e*, qui a le son d'un *o* doux : — *Aymat, aymade* ; *benut, benude ; audit, audide*.

Le pluriel se forme par l'addition de *z*, pour le masculin, et de *s* pour le féminin : — *Aymatz, aymades; benutz, benudes, auditz, audides*.

PROPOSITIONS PARTICIPES.

642. — Le grec et le latin, le français, ont des propositions dans lesquelles le verbe est au participe ; c'est ce que l'on appelle, — pour le grec et le latin, — le *génitif absolu*, *l'ablatif absolu.* On dit en français :

> *Eux venus*, le lion par ses ongles compta.
> La Fontaine.
>
> *Lui mort*, nous n'avons plus d'ennemi ni de maître.
> Corneille.

De pareilles propositions existent en béarnais : — « *Aperatz lor ensemps*, plago a mi que jo partis... ab lor, las leys et los dretz et las franquessas ». Eux appelés ensemble, il m'a plu que je leur répartisse... les lois, les droits el les franchises, *For d'Oloron.*

« Ordonam que los advocatz dedusin los dretz de partides, *resecades totes superflues paraules* », Ordonnons que les avocats établissent le droit des parties, coupant court à toute parole superflue ; littéralement : *retranchées toutes paroles superflues.*

Telle était la sage prescription imposée par Henri II, roi de Navarre, aux avocats de son temps. Son petit fils, le *Béarnais*, ne l'oublia point. — Un jour, après avoir assisté à une audience du parlement de Paris, il dit au président Achille de Harlay : « Monsieur le président, j'ai pris plaisir au bien dire de vos avocats ; mais les bonnes choses ne gagnent à trop de longueur. Je voudrois qu'il en fût à Paris, comme dans mon pays de Béarn, où estant les prescriptions de notre bon aïeul, Henri II, les avocats établissent le droit des parties, coupant court à toutes paroles superflues ». Et, pour dire que dans le discours le fond ne doit pas disparaître sous la forme, Henri IV ajouta, avec cette originalité d'expression qui lui était propre : « Il faut que le vêtement aux plaidoiries réponde toujours au corps » ; *Un Avocat béarnais*, (1625-1628).

L'ADVERBE

ADVERBES DE MANIÈRE.

643. — Les adverbes de manière sont terminés en *mentz*. Telle est, presque invariablement, l'orthographe de ces mots dans les meilleurs textes béarnais.

A Pau, ces deux consonnes s'effacent dans la prononciation; ailleurs, la consonne *z*, seule se fait entendre.

644. — L'*e* qui précède la terminaison *mentz*, se prononce comme un *o* doux dans les adverbes formés des adjectifs qui ont deux terminaisons pour les deux genres : — *Clarementz*, *durementz*, clairement, durement, de *cla*, *clare*, *du*, *dure*.

645. — Ces adverbes s'écrivent aussi avec un *a*, dont le son est peu sensible : — *Claramentz*, *duramentz* ; c'est qu'ils se forment du féminin des adjectifs; et l'on sait que le féminin de ces adjectifs, se terminait anciennement en *a* aussi bien qu'en *e*. On écrivait *clara* et *clare*, féminin de *cla*; *dura* et *dure*, féminin de *du*.

Raynouard a expliqué pourquoi la terminaison adverbiale s'ajoute au féminin de l'adjectif plutôt qu'au masculin : « elle dérive du substantif latin *mens*, *mentis* qui est du féminin ; il y a donc accord de l'adjectif avec le nom :

« C'est la règle généralement suivie en italien, *largamente*, en espagnol *blandamente*, en Portugais, *artificiosamente*, en français, *bonnement*.

« Tout cela est tiré du latin : — *Placida mente ferant; — bona mente factum; — celeri mente circumspice* »; Raynouard, I, 95.

Ainsi s'explique cette orthographe française du XVI[e] siècle ; — « Plusieurs ont creu qu'il estoit loisible a un chascun d'exercer ses passions et de commettre toutes sortes de crimes « impuniEment » ;

Henri IV, 8 avril 1598 ; — « Nostre maistrise leur est « infiniEment » à craindre » ; Montaigne, *Essais*, III, 5.

Cependant, nos adverbes terminés en *ment* avaient dans l'ancien espagnol le suffixe *mientre* ; voy. *Poème du Cid*, édit. Damas-Hinard :

Antes de la noche en Burgos del entro su carta
Con gran recabdo e *fuertemientre* sellada.
v. 23, 24.

Avant la nuit à Burgos est arrivée sa charte,
Avec grande précaution et *fortement* scellée.

646. — L'*a* faible qui a disparu du féminin des adjectifs où il e été remplacé, comme dans les noms *planta*, *terra*, *etc. etc.*, par un *e* se prononçant comme un *o* doux, cet *a*, disons-nous, s'est conservé dans les adverbes de manière, sinon partout en Béarn, du moins en beaucoup d'endroits, particulièrement vers la montagne.

647. — Ainsi, les adverbes de manière formés des adjectifs qui ont deux terminaisons pour les deux genres, peuvent être terminées en *amentz* et en *ementz* ; dans la première terminaison, l'*a* est très-faible, et dans la seconde, l'*e* a le son d'un *o* très-adouci. L'une et l'autre forme sont usitées dans les textes en bon béarnais.

648. — Mais, puisque pour les noms et pour le féminin des adjectifs, l'*e*, ayant le son d'un o doux, a prévalu sur la voyelle primitive *a*, il est logique de préférer la terminaison *ementz* (prononcez *omentz*) à celle qui s'écrit et se prononce *amentz*.

Nous aurons donc : — *Antiquementz* de *antic*, *que*, anciennement, *amourousementz* de *amourous*, *e*, amoureusement, *ausardementz* de *ausart, de*, audacieusement, *iradementz* de

irat, de, violemment, *maliciousementz* de *malicious, e*, méchamment, *publiquementz* de *public, que*, publiquement, *segurementz* de *segu, re*, sûrement.

649. — Les adverbes de manière formés des adjectifs qui sont uniformes pour les deux genres, se terminent aussi en *ementz;* mais ici l'*e*, qui précède *mentz*, est doucement fermé, de même que dans les adjectifs : — *Agradablementz* de *agradable*, agréablement, *aymablementz* de *aymable*, aimablement, *sayementz* de *saye*, sagement, etc.

650. — On sait qu'il y a en béarnais une catégorie d'adjectifs en *au*, qui n'ont qu'une terminaison pour les deux genres. Les adverbes qui en dérivent, se formaient, comme les précédents, en ajoutant *mentz* à la forme unique des adjectifs : *Corporaumentz* de *corporau*, corporellement, *leyaumentz* de *leyau*, loyalement, *principaumentz* de *principau*, principalement, *speciaumentz* de *speciau*, spécialement.

C'est ainsi qu'on écrivait autrefois, en français, *loyaument* pour *loyalement* :

Si le devons aidier et bien et *loiaument.*
Ferabras.

Combien qu'estes de moy loingtaine,
Belle, très-*loyaument* amée.
Ch. d'Orléans.

651. — Comme, de nos jours, on donne à ces adjectifs deux terminaisons, les adverbes qui en proviennent sont : — *Principalementz*, de *principau, le*; — *specialementz* , de *speciau, le,* — *generalementz*, de *generau, le, etc.*

652. — On avait autrefois, les adjectifs *breu*, bref, *fideu*,

fidèle, *greu*, pénible ; aussi trouve-t-on les adverbes *breumentz*, *fideumentz*, *greumentz*.

Greu s'est conservé dans cette locution *de grèu*. Exemple : *Si nou t'ey pas de grèu*, si cela ne t'est point pénible ; en lat. *si tibi grave non erit*.

Grief, s'employait de même en français : — « Sçavez-vous pas.... combien il leur est *grief* perdre un tel pigeon... » ; Larivey ; *Les Jaloux*, sc. II.

653. — Dans l'ancien béarnais, lorsque deux adverbes se suivaient, le premier seul, avait le suffixe *mentz* ; l'autre conservait la forme de l'adjectif :

— « Sino que haye *expressementz* et *speciau* renuntiat », à moins qu'il n'ait expressément et spécialement renoncé ;

— « Pot cascun renuntiar *speciaumentz* et *expresse* », chacun peut renoncer spécialement et expressément.

C'est un phénomène grammatical très-remarquable, dit Raynouard, que la manière dont la langue romane opéra, lorsqu'elle eut plusieurs adverbes en *ment* à la suite les uns des autres. « Cette finale, au lieu de s'attacher à chaque adjectif, pour lui imprimer le caractère adverbial, ne se place qu'après le dernier, et quelquefois même qu'après le premier ».

Z A LA FIN DES ADVERBES.

654. — D'où a pu venir l'usage d'ajouter la consonne *z* à la fin de nos adverbes de manière ? — M. Ampère, frappé de la présence de l'*s* à la fin de certains mots français, s'exprime ainsi, *Hist, de la form. de la lang. fr.* : — « Dans tous ces mots, l'*s* n'a aucun motif étymologique. Je ne puis l'expliquer que par cette disposition analogique, on pourrait presque dire épidémique, qui propage démesurément une forme grammaticale dans une langue, et lui fait dépasser de beaucoup le nombre des cas auxquels elle aurait

dû naturellement se restreindre. On était accoutumé à mettre l'*s* après les substantifs, les adjectifs, les infinitifs, les participes, et tout ce qui n'était pas régime d'un verbe ; on l'a mise après les petits mots que rien ne régissait, après les adverbes, les prépositions et les conjonctions ».

Ce que M. Ampère dit au sujet de l'*s* que l'on employait si fréquemment en français, sans aucun motif étymologique, nous devons le dire pour la consonne *z* en béarnais. Elle était la caractéristique du pluriel, dans les noms, les pronoms et les adjectifs, dans les verbes, dans tous les mots dont le singulier se terminait par *t*. On avait tellement l'habitude de placer *z* après *t*, que, par analogie, par une disposition *épidémique* (c'est l'expression de M. Ampère), on ne pouvait écrire un mot terminé par *t*, sans le faire suivre d'un *z*. On mettait, comme nous l'avons déjà dit, la sifflante douce *z* après la forte *t*, pour en affaiblir la prononciation. Impossible d'expliquer autrement la présence de *z* à la fin de nos adverbes de manière ; ils se prononcent fréquemment avec cette consonne, il faut donc la leur laisser dans l'*écriture*.

655. — Les adverbes sont, comme les adjectifs, susceptibles des trois degrés de signification : *positif*, *comparatif* et *superlatif : Doucementz*, doucementz, *mes*, *mey*, *plus doucementz*, plus doucement, *fort, hère, plaa douçementz*, très-doucement.

656. — *Mayoramentz*, *mayementz*, *pire*, (anc. *peyor*, *pieyor*), *sourdeix*, expriment le comparatif sans le secours d'aucun mot : — « Mayoramentz quant hère noürisse », bien plus (surtout) quand elle était nourrice, *Un Baron béarn. au* XVe *s.* ; « per passar pieyor que mort », pour souffrir pis que mort, *Récits d'Hist. Sainte* ; « qu'habetz hèyt mau, nou cau ha sourdeix », vous avez mal fait, il ne faut pas faire plus mal.

En latin, on exprimait quelquefois le superlatif en ajoutant *per*, comme préfixe, aux radicaux des adjectifs et des adverbes : —

gratus, agréable, *pergratus*, très-agréable ; *acute*, finement, *peracute*, très-finement.

C'est ainsi que le béarnais a formé le superlatif adverbe *perdurablementz*, très-durablement, éternellement.

ADVERBES DE TEMPS.

657. — *Are*, *adare*, maintenant, *adès*, récemment, *autalèu*, aussitôt, *autesbetz*, *autescops*, autrefois, *ballèu*, *batlèu*, *betlèu*, bientôt, *bitare*, à l'instant même, *encoère*, encore, *doumaa*, demain, *haugan*, cette année, *hié*, hier, *alabetz*, *labetz*, *lasbetz*, alors, *hoey*, aujourd'hui, *louncadementz*, depuis longtemps, pour longtemps, *loungtemps*, longtemps, *quauquecop*, quelquefois, *soubent*, souvent, *tantost*, tantôt, *tantican*, aussitôt, *toustemps*, toujours, *james*, *jamey*, *yamey*, jamais, *nustemps*, en aucun temps.

Hié, hier, *geer*, dans les *Récits d'Histoire Sainte* ; actuellement, dans quelques cantons, *je*.

Lèu, vite, qui sert à composer *autalèu*, *ballèu*, vient de l'adjectif latin *levis*, léger.

Tantican, aussitôt ; dans d'autres dialectes et dans le vieux français *quant et quant* ; voy. Noulet, *Las Nonpareilhas Receptas*, p. 80; Chabaneau, *Gram. limousine*, p. 309.

ADVERBES DE QUANTITÉ.

658. — *Autant*, autant, *chic*, *drin*, *pauc*, peu, *goayre*, guère, *hère*, beaucoup, *mes*, *mey*, plus, *plaa*, beaucoup, *plus*, plus, *prou*, assez, *quoant*, combien, *amasse*, ensemble, *tant*, tant, *trop*, trop.

659. — *Chic* et *drin*, peu, donnent les diminutifs et les superdiminutifs *chiquet*, *drinou*, *chicoutet*, *drinoutet*.

— Précédés de l'article, *chic* et *hère* s'emploient comme substantifs : — « Que reprenem *lou chic* dens lous autz, y, a nous, *lou hère* que-ns passam », nous relevons *le peu* (les petites fautes) dans autrui, et nous nous passons *le beaucoup* (les grandes) ; L'abbé Lamaysouette.

Hères est adjectif dans l'exemple suivant : — « hères causes nous agraden », plusieurs choses nous agrèent.

On a vu, p. 329, que *chic* et *hère* servent aussi comme pronoms indéfinis : — « hères d'aperatz, chicx d'eslegutz », beaucoup d'appelés, peu d'élus.

Prou, assez, a été français et l'est encore dans la locution « peu ou prou ». — « I'auray *prou* d'affaires auiourd'huy » ; Rabelais, *Garg.*, I, 6. « Les princes me donnent *prou*, s'ils ne m'ostent rien » ; Montaigne, *Essais*, III, 9.

Prou de pardons il avait rapportés
De vertus peu......

La Fontaine.

660. — *Quoant* de *quantum*, combien, s'écrit avec *t*. On écrit avec un *d quoand* de *quando*, quand. L'étymologie indique que telle doit être l'orthographe de ces deux mots. Dans beaucoup de textes anciens ils sont, l'un et l'autre, écrits avec *t*.

L'orthographe étymologique fait très-bien distinguer *quoant*, combien, de *quoand*, quand. On ne peut donc attribuer qu'à *une fantaisie* de M. l'abbé Lamaysouette la distinction qu'il a voulu établir entre ces deux mots en écrivant, le premier, *coan*, le second, *quoan;* voy. *Imit. de J.-C.*, passim.

661. — On a vu, n° 268, que *autant*, devant un adjectif commençant par une voyelle, était remplacé par *autaa* devant

une consonne, ce qui se fait aussi pour *tant (taa)*. Il n'en est pas de même devant un verbe : *autant*, *tant* précédent les verbes qui commencent par une voyelle aussi bien que ceux qui commencent par une consonne.

ADVERBES DE LIEU.

662. — *Aci*, ici, *aquiu* (anc. *aqui)*, *aciu*, là, *oun*, *aoun*, où, *dehens*, *lahens*, dedans, *dehors*, *lahore*, dehors, *debat*, dessous, *dessus*, dessus, *dabant*, *debant*, devant, *darrè*, derrière, *lassus*, là haut, *loenh*, loin, *mirou*, environ, *pertout*, partout, *autour*, autour, *alentour*, alentour, *alhous*, *aulhous*, ailleurs, *y*, y, *cabbat*, vers le bas, *catsus*, vers le haut, etc., etc.

663. — *Aciu*, là, marque un lieu plus éloigné que *aquiu*, là. Dans *lahens*, *lahore*, *lassus*, dedans, dehors, là haut, le préfixe *la* indique aussi l'éloignement.

664 — La préposition *de* s'élide devant *aci*, ici, *aquiu*, *aciu*, là, ou se contracte avec ces mots ; on écrit *d'aci*, d'ici, *d'aquiu*, *d'aciu*, de là, ou *deci*, *dequiu*, *deciu*, mais non *de quiu*, *de ciu*, les formes *quiu* et *ciu* n'existant pas en béarnais ; on n'a jamais dit : *estangue-t quiu*, arrête-toi là, *pourtatz ciu*, portez ici.

Cependant, *qui*, et *ci* (*si*), d'où sont venus *aqui* et *aci* (*assi*), étaient usités anciennement : — « inter sy et la festa de Pascoas », d'ici à la fête de Pâques; *Art. en Béarn*. On trouve *qui* et *si* dans des locutions adverbiales de temps que nous indiquons plus bas.

665. — *Mirou*, environ : — « mirou quauque bingtene », environ quelque vingtaine ; on écrivait aussi ce mot avec le *v* étymologique qui se prononçait *b*. (Cf. ci-dessus, *biroun*,

miroun, p. 63) : « *viron* sieys ans son passatz », environ (près de) six ans sont passés (1606) ; *Art. en Béarn*, p. 53.

Miron est dans le *For d'Oloron*, art. 1 : — « qui las terres et las seubes aben en miron », qui avaient les terres et les bois aux environs. M. P. Meyer (1) a corrigé : « environ », avec cette note : « *Edit.* (Mazure et Hatoulet), en miron ». — La forme *miron* qui est dans le ms. doit être maintenue ; *viron* se prononçait *biron* ; *b* se changeait en *m*; n° 98.

666. — On dit assez fréquemment *ey* au lieu de *y* : — « No *ey* a plus filh ne filhe », il n'y a plus fils ni fille (dans cette maison), *Enquête sur les serfs du Béarn* ; « Si plau, n'*ey* bau », s'il pleut, je n'y vais.

667. — *Cabbat* et *catsus* ne peuvent se traduire en français par un seul mot : — *Ana cabbat,* aller en descendant (*cap*, tête, *bat*, bas, vers le bas), *ana catsus*, aller en montant (*cap*, tête, *sus*, haut, vers le haut) ; ces adverbes correspondent aux locutions françaises « en aval, en amont ».

668. — La situation qu'ont les lieux par rapport à l'orient et aux autres trois points cardinaux se marque en béarnais par les adverbes *debant*, devant (est), *darrè*, derrière (ouest), *dessus*, dessus (sud), vers le haut, vers les Pyrénées, *debat*, dessous (nord).

C'est par ces indications que l'on distingue la situation respective de localités de même nom : *Eslourenties-Dabant*, à l'est par rapport à *Eslourenties-Darrè* (à l'ouest) ; arr. de Pau, cant. de Morlaas et de Pontacq ; *Ponson-Dessus*, au sud par rapport à *Ponson-Debat* (au nord) ; arr. de Pau, cant. de Montaner ; *Luccarré* pour *Luc-Darrè*, à l'ouest de *Luc*, arr. de Pau, cant. de Lembeye. Quelques-unes de ces désignations datent du XIIIe siècle ; voy. *Fors de Béarn*.

(1) *Recueil d'anciens textes*, 1re partie, p. 181-2.

Pareil emploi de ces adverbes est fait dans la toponymie des Hautes-Pyrénées : *Bouilh-Dabant*, *Bouilh-Darrè*, *Bernadetz-Dessus*, *Bernadetz-Debat, etc.*

De même dans le pays basque, *gainean* signifiant en haut et *pean* en bas, on a, dans l'arr. de Mauléon, cant. de Tardetz, *Sarrikota-Gaina,* au sud par rapport à *Sarrikota-Pia*, arr. et cant. de Mauléon. — « Charritte-de-Haut, Charritte-de-Bas », sont les noms français de ces communes.

« Poeydavant, Poeyarré, Cazaban, Cazarré, Cazassus, Cazedebat », sont aujourd'hui des noms de famille ; ils ont servi primitivement à désigner des situations de lieux, de demeures : — *Poey*, hauteur, *caze*, maison ; *dabant*, à l'est, *darrè*, à l'ouest, *dessus*, au sud, *debat*, au nord.

De la part de dabant signifie du côté du levant, *de la part de darrè* du côté du couchant, *de la part de dessus* du côté du midi, *de la part de debat* du côté du septentrion.

ADVERBES QUI MARQUENT L'ORDRE.

669. — *Abantz*, avant, auparavant, *aprés*, après, *puixs*, puis, ensuite, *prumè*, *prumèramentz*, premièrement, d'abord. — La première syllabe de ces deux derniers mots est aussi *per* ou *pur (permè, purmè, etc.*)

ADVERBES D'AFFIRMATION, DE NÉGATION, DE DOUTE.

670. — *O*, oui, *bahide*, *bissè,* certainement, *nou*, non, *nani*, nenni, *tabee*, aussi, *tapauc*, si peu, non plus, *lheu* et *belhèu*, *dilhèu*, peut-être.

— « Demanan si ere aqui », ils demandèrent s'il était là ; « dixon eres : *o*, *o*, anatz tantost », elles dirent : oui, oui, allez vite ; *Récits d'Hist. Sainte.*

671. — On renforce l'affirmation en disant *obee*, oui bien, et *obio*, forme contracte de de *o bee o*, oui bien oui ; *oubio*, dans le *Catéch. béarn.*, est mis fréquemment au lieu de *obio*.

Le P. Mirasson se rendait bien mal compte de ce mot, lorsqu'il écrivait : « *obé*, ou *obio*, est plus respectueux que *o* tout seul, quoique l'un et l'autre veuillent dire *oui* » ; *Hist. des troubles du Béarn*, p. 138.

672. — *Bahide*, certainement, est une contraction de *bee y-ha hide*, il y a confiance ; et *bissè* provient de *bee sèy*, je sais bien ; *bahide* est particulièrement usité dans la région d'Orthez.

673. — La négation *nou*, s'élide devant une voyelle : « *n*'at digatz pas », ne le dites pas ; elle fait corps avec *y* devant une consonne : « *Nou-y* bau pas », je n'y vais pas. Dans le béarnais d'Orthez, *ne* remplace fréquemment *nou*.

674. — A l'affirmation répétée, *o bee o* (*obio*) correspond la négation itérative *nou pas nou* : — « Lou Pay et lou Sent-Esprit, se soun tabee hèytz homis? — Nou pas nou », le Père et le Saint-Esprit se sont-ils aussi faits hommes? — Non, non ; *Catéch. béarn.* 1788.

Goarde-m tabee la fee fidèle ;	Garde-moi aussi la foi fidèle ;
At haras-tu? jou *n*'at sèy *nou*.	Le feras-tu? je *ne* le sais *non*.

F. Laborde.

675. — Le mot *pas* se mettait rarement, dans l'ancien béarnais, à la suite de la négation. Il n'y en a des exemples que dans les *Psaumes* (1583). — *Pong*, point, se trouve après *no* dans le texte de l'*Enq. sur les serfs du Béarn*, 1387 : « *No* y a *pong* de prim », il n'y a point d'héritier ; « *No* n a *pong* d'enfans », n'en a point d'enfants ; dans le *Psaume* LXVI : « no à *punt* », n'a point.

676. — « Un point » se dit *u punt* ; lorsque ce mot

est employé comme négation, il faudrait donc dire *punt*, et non, *poegn*, ainsi que l'a écrit M. l'abbé Lamaysouette, *Imit. de J.-C.* I, ch. 6. : « *poegn* de tranquilitat », point de tranquillité ; *poegn*, qui devrait être orthographié *poenh* n'est que le mot français « point » *béarnisé*.

677. — On sait qu'en latin la négation était accompagnée de *floccus*, flocon de laine, poil d'une étoffe, de *mica*, miette : *floccum non interduim* (Plaute), je ne donnerai pas un zeste ; *non est... mica salis* (Martial), il n'y a pas... un brin de sel ; de là, en français, le mot *mie* : « N'écoutez mie », cité par La Fontaine, » n'écoutez point » ; *Fab.*, IV, 16.

En béarnais, *cap*, bout, nº 207, *bete*, brin de lin, *bourle*, effilure, *brigue*, brin, servent à renforcer la négation : *noun-n y-ha cap*, il n'y en a pas (le plus petit) bout ; *nou-n habou bete,* il n'en eut pas la moindre parcelle ;

Ma may nou m'aymere pas *brigue,*
Si n'èri pas soun Rey-Petit.
Navarrot.

Ma mère ne m'aimerait pas *un brin,*
Si je n'étais son Petit-Roi. (1)

Dans *Las Nonpareilhas Receptas, etc.* imprimées à Toulouse en 1555, *cap* est employé pareillement à la suite de la négation :

De remedi *non* y a *cap*
Per garir femnas de mal de cap.
v. 265.

De remède il n'y a point
Pour guérir les femmes de mal de tête.

En français, dans Tallemant des Réaux : « Elle n'est *brin* jolie ; on dirait ici *brigue beroye*.

(1) « Dans cette chanson, faite à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux, et pour répondre à une espèce de défi adressé aux opinions de l'auteur, celui-ci devait s'identifier avec son héros sans renoncer à sa couleur politique » ; *Note* de Navarrot.

Bete, brin de lin, en béarnais, ne peut être que le mot roman *veta* de P. Cardinal, cité par Raynouard, *Lex.* IV, p. 11 :

Paubre lairon pent hom per una *veta.*

Pauvre larron on pend pour une *vétille.*

M. A. Brachet, *Dict. étym.*, fait venir le mot français « vétille » du piémontais *vetilia* ; celui-ci ne viendrait-il pas de *veta* ?

678. — *Nade brigue,* aucun brin, *nat peu,* aucun poil, s'emploient pour signifier : nullement, pas du tout.

Et n'at entene pas *nat peu* dequet estrem.
Fondeville, *Egl.* ms

— Il ne l'entendait nullement de ce côté (de cette oreille, de cette façon).

LOCUTIONS ADVERBIALES.

679. — *A de bou*, *a tout de bou*, de bon cœur, courageusement, résolûment, *a l'endebales*, *en baganau*, envain, *a l'arrembès*, à l'envers, en sens contraire, *a lezé*, à loisir, *de plaa*, bien, *de segu,* sûrement, certainement, *en plee*, complétement, *per après,* ensuite, *l'endedie*, *l'endoumaa*,, l'endemain (le lendemain), *tout pariè*, pareillement, tout de même; *ad ayse*, à l'aise, facilement, *ad-arround*, de suite, sans discontinuer, sans choix, *a despart*, séparément, particulièrement, *at descus*, *a l'escounut*, en cachette, secrètement, *au panat,* à la dérobée, *de hèt,* vite, *de tire*, tout de suite. — On écrit aussi *adayse*, *adarround*, *detire.*

— *L'endedie,* l'endemain (le lendemain) : — « L'endedie que los Philistes agon vencut », le lendemain de la victoire des Philistins, *Récits d'Hist. Sainte* ; « l'endomaa se fasen las honors de Moss. », le lendemain se faisait le service funèbre de Mgr., *Honn. d'Archambaud.*

— *Au panat*, littéralement : au volé, à la dérobée, furtivement, comme « a lairo » dans Folq. de Marseille : « Amarai la donc a lairo », je l'aimerai donc à la dérobée.

Ad-arround ne vient pas du provençal *a-de-reng*, *R.* indiquée dans le *Dict.* de F. Mistral. Notre locution signifie en suivant le *rond*, et la locution provençale en suivant le *rang* (la file).

Dans *at descus*, secrètement, *at* est l'article composé (*a et*) du béarnais des hautes vallées; nº 196.

De hèt, vite, de bon cœur : — *Partitz*, *e de hèt*, partez, et vite (comme si vous partiez de bon cœur). Villon et Rabelais ont employé en ce sens « de bon haict », « de hait ».

Le français avait une locution analogue à notre *de tire* ; Voltaire a dit : « Relisez la pièce tout *d'une tire* ».

680. — L'idiome béarnais emploie aussi comme locutions adverbiales : — *D'are en la,* dorénavant, *de-d-hore,* de bonne heure, *de dabant,* précédemment, *dela hié*, avant-hier, *de louncat de temps*, depuis longtemps, *toute james*, à tout jamais, toujours, *de présent*, maintenant, *de quoand en quoand,* de temps en temps, *en prumères*, d'abord, en premier lieu, *a tout bire coudet*, à chaque instant, *chic a chic*, peu a peu, *tant per tant*, à peine, tant soit peu, *a la cabbat*, en descendant, *a la catsus,* en montant, *en sa (ensa)* de ce côté-ci, *en la (enla)*, de ce côté-là, *de sa* (*dessa*), de ce côté-ci, *de la (dela)*, de ce côté-là.

A tout bire coudet, à chaque instant; littéralement : à tout tourne queue, c'est-à-dire aussi souvent que les chevaux, les chiens, etc, remnent la queue.

Toute james se rencontre assez fréquemment dans les *Eglogues* de Fondeville, ms :

Cau que toute james hens ma teste conserbi.
Egl. I.
Il faut qu'à tout jamais je garde dans ma tête.

Com la Pentecouste
En dimenche tabee cade toute james.
Egl. II.

Comme la Pentecôte
En dimanche aussi tombait toujours.

Sans doute Fondeville allongeait pour la mesure du vers, la locution *tout james* qu'il a employée aussi dans ses *Eglogues*, en écrivant fort mal, selon son habitude, *tout jamais*.

681. — *Dequi abant*, *dessi abant*, signifient à partir de cet endroit, de ce moment, dorénavant : — « A tres legues dequi abant », à trois lieues de là. — « Dequi abant guarda Judas aysina », à partir de ce moment Judas épia l'occasion; « dessy abant no pecquetz », dorénavant ne péchez pas; *Récits d'Hist. Sainte.* On dit aussi *dequi en abant,* à l'avenir, *Fors de Béarn; — entro si*, *entro assi*, jusqu'ici, au même sens que *de qui are, dequi adare*, jusqu'à présent; *Dénomb. des mais. de la Vic. de Béarn.*

682. — *En loc*, en lieu, précédé d'une négation, a le sens du latin *nusquam*, nulle part : — « Nou ba en loc », il ne va nulle part.

Les Troubadours employaient une locution analogue :

Las ! mos cors no dorm ni pauza,
Ni pot *en* un *loc* estar.
B. de Ventadour.

Hélas! mon corps ne dort ni ne repose
Et ne peut *en* un *lieu* demeurer.

683. — Sans négation, *en loc* signifie *alicubi*, quelque part : — « Si-u troubatz en loc, hetz biene-u », si vous le trouvez quelque part faites-le venir.

C'est ainsi, nous l'avons déjà dit, qu'Henri IV, écrivait : « Vraiment, ma venue était nécessaire en ce pays, si elle le fut jamais *en lieu* ».

LA PRÉPOSITION

684. *A*, *ad*, à, vers, chez, etc., *de*, de, *ab*, *dab*, *dap*, avec *abant*, *abantz*, avant, *aprés*, après, *coste*, près, *dabant*, *debant*, devant, *darrè*, derrière, *debat*, *jus*, *juus*, dessous, sous, *dessus*, *sus*, sur, *près*, *emprès*, près, *countre*, contre, *dens*, *hens*, dans, *en*, en, dans, *entre*, entre, *embers*, *debers*, *bers*, envers, vers, *enta*, *nta*, *ta*, pour, *sens*, *chetz*, sans, *per*, par, pour, *entro*, *inque*, *dinque*, jusque, *pendent*, pendant, *saub*, *saubant*, sauf, *segound*, selon.

685. — Diverses significations de la préposition *a* : — « Digues *a* l'enfant »; dis à l'enfant » ; « *a* tu io lhebi ma teste », vers toi je lève ma tête ; « pausan *a* une veude », s'arrêtèrent chez une veuve ; « quand los mesadgees fon *a* Saul », quand les messagers furent devant Saül ; « aucider *a* traysion », tuer par trahison ; « assetia-s *a* mynyar », s'assit pour manger ; « arroussy ou mula menatz *a* vender », cheval ou mule menés pour (les) vendre. — Voy. *Récits d'Hist. Sainte*, *Psaumes*, *Privil. et Règl. du Pays de Béarn.*

686. — Devant une voyelle, *ad* était souvent employé au lieu de *a* : — « agon *ad* anar », eurent à aller ; « las obras... *ad* adobar o *a* plantar », les ouvrages.... pour améliorer (la terre) ou pour planter ; *Fors de Béarn*. — Dans l'édit. Mazure et Hatoulet, par une erreur trop fréquente, le *d* détaché de *ad* est joint au mot suivant. *Ad* est la préposition latine qu'ont reproduite tous les textes romans, et le *d* n'est point là la lettre euphonique dont il est question dans la première édition de la *Grammaire béarnaise*.

Ce qui précède relativement à la préposition *a* devant une

consonne, *ad* devant une voyelle, s'applique aussi à *enta*, *nta*, *ta*, pour : *Enta bous*, pour vous, *entad et*, pour lui.

687. — *Ab*, avec, n'est presque plus usité que dans le béarnais de la montagne ; on dit plus fréquemment *dab*, *dap* ; en gascon, *dambé* remplace aussi communément *ambé*. — « Aquegs homis *ab* lors companhoos et *ab* lors cabaugaduras », ces hommes avec leurs compagnons et avec leurs montures ; « aye feyt linhadge *dab* ere », qu'il ait eu avec elle (d'elle) des enfants ; ces exemples sont tirés des *Fors de Béarn* ; dans le second, *dab* est écrit par erreur *d'ab*, p. 187, édit. Mazure et Hatoulet. — « Be-n *dab* lor », va-t-en avec eux, *Récits d'Hist. Sainte* ; « *ab* toutz plasees et *dab* touta alegria », avec tous plaisirs et avec toute allégresse, *Psaumes* ; une cosne nave *ab* la plume per la emplenar », une couette (1) neuve avec la plume pour la remplir (1586), *Artistes en Béarn*, p. 52.

688. — *Ab* s'employait anciennement pour signifier : de, chez : — « Baquerar *ab* la besiau de Burgarone », vacher de la communauté de Burgaronne (arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre) ; *ab* son brassadge viu », vit du travail de ses bras ; « esta mulater *ab* Moss. », il est muletier de Mgr (Gaston-Phœbus) ; « Amadine, a XII ans, esta sirvente ab Ramon Guilhem de Arredet », Amadine a douze ans, est servante de ou chez Raimond Guillaume d'Arredet ; *Enq. sur les serfs du Béarn*.

(1) « Couette », en béarnais *cosne*, actuellement *cousne*, matelas garni de plume « cosne ab la plume » ; la *cousne* est encore aujourd'hui dans les campagnes du Béarn un des effets de literie. Ce mot, que M. P. Meyer a relevé dans une *charte landaise* de 1268 ou 1269, en le faisant suivre d'un ?, se trouve dans les *Fors de Béarn*, p. 101 : « lo marit, joyador et teberner, met a mau la pelhe deu lheyt... ave venut la cosne de sa molher », le mari, joueur et habitué de taverne, met à mal les effets du lit.... il avait vendu la couette de sa femme. Dans le *Psaume* VI, « ma cosne et tout mon lheyt », ma couette et tout mon lit. — Cf. *Romania*, III, p. 441, et *Rev. des lang. rom.*, 1875, t. VIII, p. 21, où M. Alart a cherché à expliquer *cosna*, *cosne*, par le catalan *escauna*, banc garni d'un dossier ou plutôt par *colga de fust*, boiserie de lit.

689. — On dit *abant* ou *abantz* (*t* muet), avant ; la première forme, seule, sert avec la préposition *de* à former *debant* ou *dabant*, devant ; il y a là contraction et non élision : *debant* pour *de abant* ; l'élision donnerait *de bant* qui ne s'est jamais vu en béarnais ; *dabant* est aussi pour *de abant* ; *d'abant* par élision ne signifie point devant, mais d'avant : « lou dimenje *d'abant* Nadau », le dimanche *d'avant* Noël ; « la caze *dabant* lou camp », l'habitation *devant* le champ.

690. — Des prépositions *jus*, *juus*, sous, *sus*, sur, ont été formés les adjectifs *jusoo*, *susoo*, employés comme suffixes pour déterminer la situation respective de localités ou de demeures de même nom : *jusoo*, inférieur, c.-à d. au nord, par rapport à *susoo*, supérieur, c. à d. au sud. Voir ci-dessus, nº 668, *debat*, *dessus*. Ainsi *Ponson-Debat*, arr. de Montaner, cant. de Pau, était en 1376 *Ponsoo-Jusoo*, au nord de *Ponsoo-Susoo*, aujourd'hui *Ponson-Dessus*. Dans l'arrondissement d'Orthez, cant. de Navarrenx, sont les communes d'Araux et d'Araujuzon anciennement *Araus-Juzoo* ; celle ci est au nord de l'autre, qui portait, en 1385, le nom d'*Araus-Susoo*.

Au lieu de *susoo*, formé de *sus*, sur, on disait aussi *sobiroo* de l'anc. préposition *sober*, sur. — *Sobiroo, jusoo* sont aujourd'hui *Soubiron*, *Juzon*, dans les noms de deux communes de l'arr. d'Oloron : « Louvie-Soubiron » dans le *Haut*-Ossau. « Louvie-Juson », dans le *Bas*-Ossau.

Susaa, sobiraa, et *jusaa,* de même provenance que *susoo*, *soubiroo,* et *jusoo*, étaient aussi de même signification.

En vieux français, « jus », du lat. *jusum*. signifiait en bas ; de là, le mot « jusant », encore usité, terme de marine : mouvement de la mer qui *baisse*.

691. — *Dessus*, dessus, *debat*, dessous, *dehens*, dedans,

sont tout ensemble prépositions et adverbes ; on dit sans complément : *esta-s dessus*, se tenir dessus, *ana debat*, aller dessous, *pourta dehens* porter dedans ; et, avec complément : *dessus lou teyt*, sur le toit, *debat l'arbe*, sous l'arbre, *dehens l'oustau*, dans la maison.

C'est là le double emploi qu'on a fait aussi en français jusqu'au XVIIe siècle même des mots *dessus*, *dessous*, *dedans*.

Mors, tu abas à un seul jour
Aussi le roi *dedens* sa tour
Come le povre *desous* son toit. (1)
Thib. de Marly, XIII s.

Chacun se repaissoit *dessous* les frais ombrages
Ronsard, *Egl.* 1.

« Là aussi se cueille la gloire, vraye pasture de toute âme vrayement royalle, comme la rose *dedans* les épines » ; Henri IV.

Nous lisons clairement *dedans* leur conscience.
Malherbe.

... Tout l'univers tremblait *dessous* ses lois.
Corneille.

Dessus ses grands chevaux est monté mon courage.
Molière.

692. — *Après*, après, avait et peut avoir pour complément une proposition participe : — « Après tot acabat, las partides son aperades per los judyamentz », après (que) tout (est) achevé, les parties sont appelées pour (entendre)

(1) Malherbe n'a donc été qu'un bon imitateur, lorsqu'il a dit :
La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles :
. . . .
Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois.

les jugements, *Fors de Béarn* ; — « apres morte la prumere molher », après (que) la première femme (fut) morte, *Enq. sur les serfs du Béarn.*

On trouve en latin *post* avec un complément suivi d'un participe : — *post Veios captos*, (Cicéron), après Veïes prises ; et, en français : « Après la guerre achevée, les Carthaginois pensèrent périr par le soulèvement de leur armée ; Bossuet, *Disc. Hist. univ.*

693. — Au lieu de *despuixs*, depuis, on dit aussi *desempuixs*, et, par syncope, *dempuixs*. Dans la vallée de Baretous, à Arette, on dit *despuixen*. Ce sont là des formes contractées de *de en puixs*.

« Dempuis » était usité en français au XVIe siècle : — « Vous sçavez qu'il a pleu toujours dempuis trois jours en ça » ; Fr. d'Amboise, *Les Néapolit.*, II, 1.

694. — L'article masculin, *lou*, *lous*, se contracte avec les prépositions *catsus*, vers, *countre*, contre, *darrè*, derrière (nº 190), *dinque*, *inque*, *entro*, jusque, *enta*, *nta*, *ta*, pour (nº 184) ; ce qui produit *catsoü*, *catsoüs*, *countreu*, *countreus*, *entroü*, *entroüs* :

Dequiu en la, *catsoüs* sendès,	De là en haut par les sentiers,
Que coussireram Lonsou.	Nous prendrons en passant Lonson.
Chans. pop.	

Lo mau que *contreus* autz prepare.
Psaumes.

Le mal que contre les autres il prepare.

Quin siulatz lou troupèt *entau* ha rassembla !
Picot.

Comment sifflez-vous le troupeau pour le faire rasssembler.

Et deu lheban la terre aperára	Et il appellera la terre du levant
Entroü soo-cooq...	Jusqu'au soleil couchant.

Psaumes.

Entroü soo-cooq, jusqu'au soleil couchant ; dans Arn. de Marsan, voy. *Lexique*, Raynouard : *tro al solelh colcan*.

Dinque, *inque*, au lieu de se contracter avec l'article, (*dinquoü*, *inquoü*), peuvent aussi s'élider devant l'article contracté :

Deu mey chin *dinqu'au* maye.
Hatoulet.

Depuis le plus petit jusqu'au plus grand.

695. — La préposition *entro* était anciennement plus usitée qu'elle ne l'est aujourd'hui ; on disait aussi, par aphérèse, *tro* ; d'où *to* :

Mey, *to* labetz, quine misère !	Mais, jusqu'alors, quelle misère !

F. de Laborde.

L'idiome bas-limousin a *tresque*, *traiquo*, de l'ancien *truesca*. — — Chabaneau, *Grammaire limousine*.

Dans le français de Ville-Hardouin *trosque* signifiait jusque : « La compagnie de vos et des Venisiens ne dure que *trosque* a la feste Saint-Michel » ; *Conq. de Constantinople*, XLI.

696. — *Per* a les divers sens des prépositions fr. « par, pour », et, de plus, marque le terme, l'époque fixe : — « Fe devers au senhor :... une garie *per* Nadau, une quartaa de sivade *per* Sente-Marie d'aost », il paie de redevances au seigneur:... une poule à Noël, une mesure d'avoine à Notre-Dame d'août ; *Enq. sur les serfs du Béarn.* — Cf. Chabaneau, *Gram. lim.*

697. — *Saub*, *saubant*, sauf, hormis : — « No es negun que

encenhar le podos, sauban Diu », il n'est personne qui pût l'instruire, sauf Dieu, *Récits d'Hist. Sainte*; « tote persone de Videren, saub los qui los casaus tienen », toute personne de Bideren (1), sauf celles qui tiennent les domaines (qui sont serves) ; *Enq. sur les serfs du Béarn.*

698. — Au lieu de *sens*, sans, on dit *chetz* à Orthez; anciennement *ixetz* ; — « *ixetz* contente », sans contestation, *Fors de Béarn*, ci-dessus, p. 106 ; dans l'édit. Mazure et Hatoulet, *cxetz*.

LOCUTIONS PRÉPOSITIVES.

699. — *Ab de*, pour, *après de*, après, *au* ou *at darrè de*, derrière, *coste de*, près de, a côté de, *countre de*, contre, *de cap a*, vers, *juste de*, près de, *mirou de*, environ, *per amou de*, pour l'amour de, à cause de, pour, *prumè de*, avant de, *torn de*, environ.

700. — La locution prépositive *ab de*, pour, est une contraction de *a ops de* (à besoin de) : — » Joseph abe a ffar un lheyt ab de un bon bomi », Joseph avait à faire un bois de lit pour un noble homme, *Récits d'Hist. Sainte* ; le texte catalan correspondant, *Gen. de Script.*, porte : « Josep hauia a fer un lit a ops de un honrat hom ». — *A obs de* se trouve dans les *Fors*, p. 212 : « herba et pastenc a obs de lors jumentz », herbe et pacage pour leurs juments. — « Drap ab de fe una rauba », drap pour faire une robe (1465) ; *Art. en Béarn.*

Au lieu de *ab de*, contraction de *a ops de*, on disait aussi, en supprimant l'*a* : — *ob de*, *obs de* ; dans les *Rôles de l'arm. de G.-Phœbus* (1376) : « ob de si medix », pour soi-même ; « obs de anar », pour aller.

(1) Vill. c^ne d'Autevielle, arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre.

701. — *Apres de*, après : — « apres de las honors », après les honneurs ; *Honn. d'Archambaud.* On trouve des exemples de *apres de* dans « la charte du pays de Soule », *Romania*, V., p. 371.

On ne peut guère expliquer pourquoi *de* se mettait ainsi à la suite de *après* ; cette particule accompagne plus fréquemment, aujourd'hui, les prépositions *coste* et *countre* ; on dit *coste de la borde*, à côté de la grange, *countre de la paret*, contre le mur.

702. — *At darrè de*, après, à la suite de : — at darrè de l'auradge, lou bèt temps », après l'orage, le beau temps. — *At*, article contracte, pour *a et* ; n° 196.

703. — *De cap a*, vers : — « ana de cap a la mountanhe », aller vers la montagne.

704. — *Juste de* exprime un rapport de temps et de distance : — « Ere juste deu die de la feste », c'était proche du jour de la fête ; « apari juste deu sorelh », apparut près du soleil. En lat. *juxta focum*, auprès du feu.

705. — *Mirou de*, environ ; dans les *Eglogues* de Fondeville : — « Mirou de detz et oeyt », environ dix-huit ; dans *l'Enq. sur les serfs du Béarn*, c'est *torn de* : — « a torn de un mes », il y a environ un mois ; et, sans la préposition *de* : — « torn la hora de mieya noeyt », environ (vers) minuit ; *Un Baron béarnais au* XVe *siècle*.

706. — *Per amou de*, pour l'amour de, à cause de, pour, se contracte en *pramou*, *premou*, *permou*, *proumou* : « laquau (carte) l'avem donade e autreyade tant per amor de Diu, quar es paubre, quant per XX sols de Morlaas », la charte (d'affranchissement) que nous lui avons donnée et octroyée tant pour l'amour de Diu, car elle (Esmène) est pauvre, que pour vingt

sous de Morlaas, *Enq. sur les serfs du Béarn*; on dirait aujourd'hui *pramou*, ou *premou*, *etc.*

— « B'at harèy pramou de bous », je le ferai certes pour amour (à cause) de vous; « premou d'aco nou cau pas desespera », à cause de (pour) cela; il ne faut point désespérer; *Imit. de J.-C.*

Per Diu, remplaçait *per amor de Diu* : — « lo da vite per Diu », lui donne vie (le nourrit) pour l'amour de Dieu; « lo tien per Diu », le garde pour l'amour de Dieu (par charité); *Enq. sur les serfs du Béarn.*

707. — *Prumè de* se dit au sens de *abantz*, avant : « qu'arriba prumè de bous », il arriva avant vous.

LA CONJONCTION

708. — *Car*, car, *coum*, comme, *dounc*, *dounques*, *doungues*, donc, *e*, *y*, *ye*, et, *mas*, *mes*, *mey*, mais, *ni*, et, ni, *ou*, ou, *que*, que, *quant* (après *tant*), que, *empero*, *pero*, cependant, mais, *quin*, comment, *quoand*, quand, *perqué*, pourquoi, *puixsque*, puisque, *se*, *si*, si, *sie*, soit, *sinou*, *sounque*, *ouya*, sinon, *toutu*, cependant, *ya*, néanmoins.

709. — La conjonction *coum*, comme, se rencontre assez fréquemment en béarnais, suivie de la préposition *a* : « judyar cum a besii », juger comme voisin, *Fors de Béarn*; « accusade cum a posoere », accusée comme sorcière, *Sorc. dans le Béarn.* Il ne semble pas que, dans ces exemples et dans beaucoup d'autres analogues, *cum a* soit une altération de la conjonction « cuma, coma », altération qui serait passée dans l'usage. Cela ne forme pas non plus une locution conjonctive. *Cum a* sont deux mots distincts; chacun a sa fonction ; — *cum*, conjonction, unissant deux

propositions ; *a*, préposition, précédant un complément, seule partie exprimée d'un membre de phrase elliptique : — « Fe devers au senhor, cum a questau », il paie redevances au seigneur, comme (c'est obligatoire) pour un serf, *Enq. sur les serfs du Béarn*. Les autres exemples que nous venons de citer s'expliquent ainsi : dans le premier, il est question de quelqu'un que l'on doit *judyar*, juger, *cum a besii*, comme (on juge) à un voisin ; dans le second, il s'agit d'une femme *accusade*, accusée, *cum a posoere*, comme (on accuse) à une sorcière. En béarnais, de même qu'en tout dialecte de langue romane, le complément direct des verbes actifs est bien souvent précédé de la préposition *a* ; (nº 617). On lit dans les *Récits d'Hist. Sainte* : — « Etz exitz prener me *cum a* layroo », vous êtes sortis pour me prendre comme un larron (*comme* on prend *à* un larron).

En présence de cet emploi de *cum a*, qui est fréquent en béarnais, peut-être y aurait-il à revoir, si, dans les phrases suivantes, et dans beaucoup d'autres analogues, il n'y avait pas *cum a*, *com a*, au lieu *cnma*, *coma* :

Ieu los faria pendre *cuma* lairo
Rom. de *Gerard de Rossillon*, f. 77.

Qui agues cels vilas penduz *coma* layron.
Ch. Cr. Alb. p. 73.

Lo menesprezon *coma* fems.
V. et Vert, f. 29.

Vos lo prezetz de nuech *coma* layro.
P. Meyer, *Recueil*, p. 131.

Des textes catalans (*Genesi de Scriptura*, *Comedia de la Gloria d'Amor*) fournissent des exemples de *com a* employés de même qu'en béarnais : — « Caygueren dell gotes de suor *com a* sang », tombèrent de lui des gouttes de sueur comme de sang ; — « Dir no volgui, ans calli *com a* pedra », je ne voulus point parler, je demeurai muet comme une pierre ; « Ffuig los amor *com a* gen

reprovada », Amour les hait comme des réprouvés. — Voy. *Gen. de Script.*, édit. V. Amer, et *Com. de la Glor. d'Am.*, publiée p. F.-R. Cambouliu, *Essai sur l'hist. de la litt. catalane ;* Paris, Durand, lib. ; 1858.

710. — La conjonction *et* a été maintenue dans nos exemples toutes les fois que les textes cités portaient cette conjonction écrite ainsi.

Il a été dit (note, p. 75) pourquoi il convient d'écrire *e* pour *et*, conjonction. — Les formes *y*, *ye*, sont particulières au béarnais de la région oloronaise vers la montagne ; *y*, qu'emploient aussi l'espagnol et le catalan, n'est qu'une transformation de la conjonction primitive *e* (lat. *et*). Nous avons indiqué ci-dessus, p. 7-8, que *i* a été substitué a *e* dans beaucoup de mots.

« Plusieurs textes du Limousin et du Périgord, depuis le XIIe jusqu'au XVIe siècle, offrent *i* (*y*), qui ne servait que devant les voyelles, plus particulièrement devant *a*. Cette dernière forme se rencontre très-fréquemment dans *Gerard de Rossillon*. On la trouve aussi plusieurs fois dans les *Joyas del gay saber* et dans d'autres textes languedociens moins récents » ; Chabaneau, *Gram. lim.* — M. Paul Meyer a relevé l'emploi de *i* pour *e* devant *a* au vers 4546 de la *Ch. crois. Alb.* :

Bon *i* adreit per armas e ben correns e beus.

711. — *Ni*, dans l'ancien béarnais, signifiait *et*, aussi bien que *ni* ; on voit dans les *Fors* : — « Ni en quinh loc, ni en quoau mees », et en quel lieu, et en quel mois. Raynouard affirme que, dans les dialectes romans, ce mot avait le plus souvent la première acception ; aujourd'hui, en béarnais, il ne signifie plus que *ni*.

712. — *Quant* signifiait « que » après *tant* : — « tant deffentz.... quant deffora », tant dedans.... que dehors, *Fors de Béarn* ; « tant per amor de Diu quant per xx sols », tant pour l'amour de Dieu, que pour vingt sous, *Enq. sur les serfs du Béarn*.

713. — *Que*, que, était quelquefois supprimé devant un verbe au subjonctif : — « mandar lo tremetosse », ordonner *qu'il* lui envoyât.

Cette conjonction placée entre le participe et l'auxiliaire d'un temps composé signifie « lorsque » — : — « parlat *que* agon ensemps (1) », lorsqu'ils eurent parlé ensemble ; « corrut lo caperan *que* ago », lorsque le prêtre eut couru ; *Un Baron béarn.*

714. — Des deux formes *se* et *si*, si, la seconde est aujourd'hui usitée le plus fréquemment : « si at habi sabut », si je l'avais su ; elle s'élide quelquefois : « escusatz-me *s'*èy mau parlat », excusez-moi si j'ai mal parlé. — L'ancien français avait *se*, qui est actuellement provençal : *se poudès*, si vous pouvez.

715. — *Ouya, sounque,* sinon, si ce n'est : — « Qui ha hèyt tant de mau, ouya l'enemic ? » qui a fait tant de mal, si ce n'est l'ennemi ? « Arres sounque bous nou bienera », personne, si ce n'est vous, ne viendra. — *Sounque* est une contraction de *sinou que*.

716. — *Toutu*, cependant. — Le général Bosquet, écrivant de Crimée à un de ses compatriotes, terminait sa lettre par ces mots béarnais : — « Que hè ue nèu et u red qui pele, et toutu aqueres boumbes que ban coum l'agulhe doü tisnè... »,

(1) Aujourd'hui *ensemble* (lat. *in simul*) ; adverbe de temps omis, n° 657.

il fait une neige et un froid qui pèle, et cependant ces bombes vont comme l'aiguille (la navette) du tisserand...

717. — *Ya*, néanmoins. Nous en avons cité un exemple tiré des *Fors de Béarn*, édit. Mazure et Hatoulet, p. 187 ; voy. ci-dessus, nº 461.

LOCUTIONS CONJONCTIVES.

718. — *Ab que*, encore que, bien que, *despuixs qui*, depuis que, *entertant qui*, *entant qui*, pendant que, *enta que, ta que*, pour que, afin que, *entro que*, jusqu'à ce que, *per amor que*, pour que, parce que, *per so que*, parce que, *prumer que*, avant que, *yassie que*, bien que, *ya qui*, puisque.

— « *Ab que* mile ans agossa passat », encore que mille ans seraient passés ; « *dexpuixs qui* tu frequentes la gent de counditiou », depuis que tu fréquentes la gent de condition ; « *entant qui* houleye », pendant qu'il folâtre ; « *enta que* l'y goardi », pour que je le lui garde ; « ere *prumer* nade *que* la franquesse no fo autreyade », elle était née avant que l'affranchissement ne fût accordé ; *Enq. sur les serfs du Béarn.*

719. — *Entro que*, jusqu'à ce que : — « *Entro que* sera hore de offerir », jusqu'à ce que sera l'heure d'offrir ; *Honn. d'Archambaud.* — *Que* était souvent supprimé : — « lo detenguo, *entro* lo aguo finat la some de tres scutz », le retint jusqu'à ce qu'il eut financé la somme de trois écus ; *Un Baron béarn.*

720. — *Per amor que*, pour que : — « per amor que mynyassen a Daniel », pour qu'ils dévorassent Daniel ; *Récits d'Hist. Sainte.* Actuellement, des deux mots *per amor*, on fait *pramou* (*premou*, *permou*, *proumou*), nº 704 ; suivis

de *que*, ces mots signifient parce que : — « *premou que* prenetz plasé ad entene las noubèles », parce que vous prenez plaisir à entendre les nouvelles.

Le provençal emploie *amor que* au même sens : — « Amor que ma sorre fuguè troumpado », parce que ma sœur fut trompée ; *Arm. prouvençau.*, 1879, p. 69.

721. — *Per so que*, parce que : — « per so que lo bayle sera negligent », parce que le baile sera négligent, *Fors de Béarn* ; on disait aussi *per so car* (inusité aujourd'hui) : — « *per so car* la cort no es certe », parce que la cour n'est pas certaine, *Fors de Béarn* ; « *per so car* lo marit no podo fornir », parce que le mari ne put fournir (la somme) ; *Sorcières dans le Béarn*.

722. — *Yassie (jassie) que*, bien que : — « *jassie que* lo senhor no agos clam », bien que le seigneur n'eut pas de plainte ; *Fors de Béarn*. — Comme après *entro*, le *que* est souvent supprimé : — « *jassie* fossa noeyt », bien qu'il fût nuit ; *Un Baron béarnais*.

723. — *Ya qui*, puisque : — « Ya qui coumbaten dab tant d'ardou », puisqu'ils combattent avec tant d'ardeur ; *Imit. de J.-C.* La locution *ya qui* a le sens aussi de celle qui précède.

724. — On a vu, nº 475, qu'en béarnais le pronom conjonctif *qui* s'emploie pour *que*. De même, dans les locutions conjonctives, la conjonction *que* est souvent remplacée par *qui* : — *Despuixs qui*, depuis que, *entant qui*, pendant que, *autalèu qui*, aussitôt que, etc, *abantz qui*, avant que, etc.

L'INTERJECTION

725. — L'idiome béarnais a des interjections qui lui sont propres : — *Chit !* pour appeler d'assez près, *chou !* pour faire taire, *hèp !*, *hèy !*, *hoü !* pour appeler de loin ; *houy !* pour éloigner ce qui est immonde ; — forme contracte de *hoey*, impératif de *hoeye* (lat. *fugere*) fuir ; — *hé dounc !* pour interroger ; *tè*, lorsqu'on aperçoit quelque chose inopinément, lorsque l'on voit quelque chose qui surprend ; *dau !* donne, va, fais ! ; *haut !* courage *(sursum corda)* !

Le provençal emploie *d'aut !* « Anen ! *d'aut !* que la man s'estire », allons ! sus ! que la main se dégourdisse ; F. Mistral, *Mirèio*.

— « *Chou !* lou boun Diu que-m barre la bouque », Chut ! le bon Dieu me ferme la bouche, *Sermon du curé de Bideren;* « *hoü !* paysaa, lou renard que t'ha las poures ! » ho ! paysan, le renard a tes poules ! *Prov. du Pays de Béarn.*

726. — « Per las interjectios, est-il dit dans les *Leys d'amors*, excita hom las bestias, coma *harri !* », Par les interjections, comme *harri !* on excite les bêtes.

En béarnais, *harri ! harri ! chibalet*, en avant ! en avant ! petit cheval, est le refrain d'une charmante chanson de Navarrot.

Dans Rabelais, *Garg.* I, 12, « harry, bourriquet ! ». On trouve la mention suivante dans le *Manuel du libraire* de J. Ch. Brunet, t. I, 2e partie : « Chanson nouvelle... (1562) sur le chant de *hari, hari* l'asne, *hari* bouriquet ! »

727. — On dit *cho !* pour ralentir l'allure trop vive d'une monture, pour l'arrêter :

— Hilhotes de Gan, a quoant l'agland ?
— *Harri* ! en dabant !
— E-bs bouletz marida ? — *Cho ! La !*

— Jeunes filles de Gan, à combien les glands ? — Harri ! en avant ! — Voulez-vous vous marier ? — Cho ! La !

Les jeunes filles de cette commune (1) n'entrent en propos avec les jeunes hommes que « pour le bon motif ». Si on leur adresse la parole, lorsqu'elles vont au marché, elles répondent seulement par le mot qui excite leur monture à aller vite : *harri* ! Mais, si on leur parle de mariage, elles retiennent ou arrêtent leur bête, en disant *cho* ! Elles sont prudentes... Cette prudence suffit-elle pour protéger efficacement leur vertu ?... *Dictons du Pays de Béarn*, p. 155.

728. — Avec *cho* et *harri*, le béarnais a fait ce proverbe : — « Soubent bau mey dise *cho* ! que *harri* ! ; souvent il vaut mieux dire *cho* ! que *harri* ! On dit en français : « Qui veut voyager loin ménage sa monture ».

729. — *Bè ! hou ! bè !* sont les interjections des bouviers qui pressent leurs bœufs, leurs vaches ; ils disent aussi : *Bè, ha ! bè*, ou *Bè ! bou ! bè ! — Bou*, contraction de *boeu*, bœuf ; Va, bœuf, va ! — *Ça ! baque, ha !* Ça ! vache, ha ! L'*h* est fortement aspirée.

Bè, Lauret, *bè*, Aubine !
Sus, sus, au noum de Diu ! Bè, ha ! bè, tu, Lauret !

— Va, Lauret, va, Aubine ! — Sus, sus, au nom de Dieu ! Va, ha ! va, toi, Lauret ! *Nouvelle Pastorale béarnaise.*

Dab ta brunete Aragounese,
Arrièrou, danse !. y tu, lou boè,
Beyre en maa, dab ta Lescuese,
Desbroumbe-t de ha : *Bè ! hou ! bè !*

Navarrot.

(1) Arrondissement de Pau, canton de Pau-Ouest.

— Avec ta brunette Aragonaise, — Muletier, danse !. et toi, bouvier, — Verre en main, avec ta Lescunaise (1), — Oublie de dire : Va! ho! va !

730. — L'impératif du verbe aller *i* s'emploie comme interjection ; on crie pour faire avancer les chevaux, les mulets: — *i !* marche ! va!

731. — *Ja ! Joa !* ou *Ya! Yoa!* (*a* très-long) servent à faire rester en place les bêtes (bœufs ou vaches) que l'on a arrêtées et qui veulent se remettre en marche.

732. — A Oloron, le matin du jour de Noël, des enfants courent les rues, un petit panier à la main, en criant : « *Hiu! Hau !* Eres iroles de Nadau ! » — Hiu ! Hau ! Les châtaignes rôties de Noël! La veille, ils ont fait entendre ces autres cris :

Ahum ! Ahum ! Ahumalhe !
Poumes y castanhes?
Bouharoc ! Coc, coc !
Poumes y esquilhotz !

Il n'y a là que quelques mots de signification précise : « Pommes et châtaignes ! Pommes et noix ! — De chaque maison où il y a de tout petits enfants, on jette aux jeunes coureurs qui répètent ces cris, des sous, des fruits, le plus souvent des châtaignes. On prétend que cet usage provient d'une ancienne superstition qui vit encore dans beaucoup de localités du Béarn, et qui consiste à croire que des sorcières chercheraient à pénétrer dans des maisons, la nuit et le matin de Noël, pour enlever les enfants ou leur « jeter des sorts ». On est persuadé qu'elles s'éloignent aux cris de *Hiu ! Hau! Ahum ! Ahum !*

(1) Jeune fille de Lescun. — Navarrot, dans ce couplet, s'adresse aux muletiers et aux bouviers qui font halte à l'auberge de *L'Estanguet*; voy. ci-dessus, p. 358 et 381.

Dans la Flandre française, le cri *Ahu ! Ahu !* qui semble être le même que notre *Ahum ! Ahum !* est usité pour *huer* les ivrognes et les personnages excentriques des rues ; L. Vermesse, *Dictionnaire du patois de la Flandre française.*

733. — Au lieu des *Hiu ! Hau !* des petits garçons oloronais, les enfants d'Orthez criaient dans les mêmes circonstances : *Picahoü ! Hoü ! Hoü !*

Le mot *houhou,* à Bayonne, est un terme injurieux qui s'emploie au sens de « vieille sorcière ». Voy. *Fables en bers gasc.*, 1776.

LOCUTIONS EXCLAMATIVES.

734. — *A hute ! A hoeyte !* signifient : à la poursuite ! en fuite ! — « Cassadous, hètz a hute ! » Chasseurs, à la poursuite ! *Cont. béarn.*

Sus mau-hasècs, a hoeyta !	Sus aux méchants, en fuite !

Psaumes.

735. — *Biahore* ! Cri d'alarme d'affliction, appel au secours. On lit dans les *Fors de Béarn*, XIIIe siècle, art. 168 : — « la cort es informade deu criit et *biaffora* », la cour est informée qu'il y a eu cri d'appel au secours ; « Menyolet, prostat a terre, tostemps cridan : *Biaffora,* ajuda ! », Menjoulet, étendu par terre, toujours criant : *Biaffore,* au secours ! *Un Baron béarn. au* XVe *siècle.* Navarrot disait : — « L'estoumac que-m cridabe : *Biahore* ! » L'estomac me criait : au secours ! — En gascon :

.. Aquet poble assecarat	.. Ce peuple altéré
Se bouto a crida : *Biahoro !*	Se met à crier : au secours !

J.-G. d'Astros, *L'Eau.*

On trouve cette interjection dans Montaigne, *Essais*, II, 37 : « Nous avons beau crier *Bihore*, c'est bien pour nous enrouer... »

Les exemples que nous venons de citer peuvent rectifier ou compléter la note suivante de l'édition de Montaigne de J.-V. Leclerc (Paris, Lefèvre, 1844), note empruntée à M. Eloi Johaneau 1818 : — « *Bihore*, terme qui se trouve dans Cotgrave, et dont se servent les charretiers du Languedoc pour hâter leurs chevaux, répond à notre *aïe!* et signifie, à la lettre, *vite*, *dehors*; car je le crois composé de deux mots latins : *via* et *foras* ou *foris* ». — Soit, mais gardons-nous de traduire *via* par vite.

736. — *Bouhe !* impératif du verbe *bouha*, souffler. On le dit, par exclamation, à celui que l'on met au défi de faire ce qu'il avance, ou dont on n'écoute par les paroles, qui fait de vains efforts pour convaincre. Dans ce même sens, en fr., on s'écrie : « Chante ! chante ! ». Le *bouhe* ! béarnais pourrait bien ne pas être sans rapport avec le *buégo* cévenol ; voy. Fesquet, *Rev. des lang. rom.*, VI, p. 104.

737. — *Cap e tout !* Tête et tout ! s'emploie pour renforcer, pour exagérer ce que l'on dit. — C'est ainsi qu'en français, dans le langage populaire, on ajoute : « Et le pouce ! »

738. — *A Diu me dau* ! A Dieu je me donne ! et, plus souvent, *Diu me dau* ! est l'expression exclamative de la surprise, du désespoir :

A Diu me dau ! Quine galère
D'esta moussu ta ha l'amou !

Navarrot.

— A Dieu je me donne (mon Dieu !) quelle galère — D'être monsieur pour faire l'amour.

739. — *Ma fée !* Ma foi ! — Cette expression est particulièrement usitée à Bielle, arr. d'Oloron, cant. de Laruns :

D'oun ètz, gouyat ? — De Laruns, si-p platz.
Y bous, aulhè ? — De Biele, *ma fee !*

— D'où êtes-vous, jeune homme ? — De Laruns, s'il vous plaît. — Et vous, berger ? De Bielle, ma foi ! *Dictons du Pays de Béarn,* p. 182.

Notre *ma fee !* est *ma-hé !* dans le pays de Bigorre ; de là, le sobriquet de *maheras* que les Béarnais ont donné à leurs voisins des Hautes-Pyrénées.

740. — *Malaye !* (*mal haye !*), malheur, malédiction ! Despourrins a dit : — « Malaye ! quoand te bi, trop charmante brunete ! » Mal ait (maudit le jour) ! quand je te vis, trop charmante brunette ! — En vieux français : « Mal ait vos cuers convoitous — Qui m'envoya en Surie ! » Q. de Béthune.

741. — Pour ne pas mettre le nom de Dieu dans une locution irrévérencieuse, on dit en altérant la prononciation : *Cap de biu* ! Tête-Dieu ! — De même, en français : Corbleu ! pour « corps de Dieu ». — *Cap de biu* est resté de l'ancien juron *per lo cap de Diu* !

« Si tost que Jehan second, comte d'Armagnac, fut arrivé à Bourdeaulx, (vers 1363), alla vers le prince de Galles, luy dist qu'il estoit venu audit lieu pour obeyr au Roy, son souverain seigneur, qui l'avoit prié, pressé et requis de s'en venir par devant luy, luy faire la foy et hommaige, desquelles paroles fut couroussé ledit prince de Galles, et usa de menasses envers ledit Jehan deuxième... (Ce que) ne peut endurer ledit comte Jehan, et luy dist en son langaige gascon telles paroles ou semblables : *Per lo cap de Diu ! je vous ferey ung tau pastis, que vous no saberatz rompre la croste.* Et dès lors s'en partit dudit lieu de Bourdeaulx et s'en retourna à ses pays ». — Extrait d'un *Mémoire* de la fin du

xve siècle, *Arch. des Bass.-Pyr.*, E. 251. — On y trouve cette variante des paroles de Jean II d'Armargnac au prince de Galles : *Per lo cap de Dieu ! jo vos feray ung tal pastis que vous n'en saubratz rompre la crosta* ». Je vous ferai un tel pâté, que vous n'en saurez rompre la croûte.

— « Je vous baillerai ce que vous ne mangerez pas » ; Oudin, *Curiosités* fr. ; Le Roux de Lincy, II, p. 202.

742. — *Pet de perigle !*, Coup de tonnerre !, marque l'étonnement ; c'est le *Tron de l'èr* provençal. — Dans la vallée d'Ossau, on dit *pet de perinne* !

743. — *Per la pèt de couhet !* Par la peau du diable ! — Le seul mot pouvant se rapporter à *couhet*, diable, est l'espagnol *cohechar*, qui signifie : suborner, corrompre.

744. — *Diastre !* se dit en béarnais au lieu de : Diable ! — *Diastre d'homi !* Diable d'homme ! — *Que diastre ha !* Que diable faire !

745. — *Au gran bire-berret !* Littéralement : au grand tourne-béret !, locution qui tient lieu d'une plus énergique, que la pruderie ou les convenances empêchent de prononcer dans les circonstances où l'on dit en français : « fichtre ! » ou « sac-à-papier ! »

746. — *Bèt cranc !* Exclamation de surprise, lorsque l'on voit ou que l'on entend dire une chose extraordinaire (en ce sens, peut-être, que cette chose dépasse d'un *fort cranc* la mesure qu'elle aurait, si elle n'était pas exagérée).

Bèt cranc ! s'emploie aussi au sens de « belle promesse ! » si belle, que l'on doute qu'elle soit tenue :

E la hale ! *bèt cranc !*
Que demoure au bèt blanc.
Navarrot.

Et la halle (à construire alors dans la ville d'Oloron), beau cranc ! (belle promesse), elle demeure en blanc.

Dans l'ancien français le mot « cran » signifiait promesse, sûreté ; voy. La Curne de Sainte-Palaye, *Dict.*

747. — *O coo !* O cœur ! C'est ainsi qu'à Salies tout particulièrement, on dit « mon chéri ! mon très-cher ! »

748. — *Oère ! oère !* Vois ! vois ! Le pâtre, en admiration, chante : — « Ma bergère

Qu'ey bère coum lou lugraa ;
Oère ! oère !

est belle comme l'étoile ; Vois ! vois ! — *Lugraa*, en béarnais, est le nom de l'étoile la plus brillante (l'étoile de Vénus).

Oère, *oère ;* on entend prononcer aussi *goère*, *goère*, impératif d'un verbe dont on n'emploie que cette forme. — Rac. Sax. *Wardôn ;* lat. *vigilare ;* anc. fr. *Warder*, *guarder*, regarder ; — Burguy, *Grammaire de la langue d'oïl.*

749. — *Praube de you !* mot à mot : Pauvre de moi ! se dit lorsqu'on souffre, lorsqu'on se plaint de son malheur. — *Ego infelix mecum pugno* de l'*Imit. de J.-C.*, a été traduit par M. l'abbé Lamaysouette : « Praube de you ! que souy en coumbat dab you-medix ».

750. — *Tant de bou !* tant de bon, au sens du latin *utinam :* « plaise à Dieu ! », ou « plût au ciel ! »

751. — *Diu-bibant !* s'emploie pour affirmer ; c'est aussi l'exclamation de la contrariété, de l'emportement ; — c'est un juron ; il a pour variantes plus énergiques *double-Diu-bibant ! au grand double-Diu-bibant !*

Dans l'*Après-soupa deu presbytèri*, l'Après-souper du presbytère, chanson de Navarrot, le curé qui s'entretient avec sa servante, n'ose prononcer *Diu-bibant !*

Diu-bibos !	Dieu-vivant !
Mariou,	Marion,
Jou n'èy bist toun pariou.	Je n'ai point vu ta pareille.

Diu-bibos ! Diu-bibostes ! Double-bant ! se disent, par euphémisme, au lieu de *Diu-bibant*, *double Diu-bibant !*

Dans ces locutions exclamatives, *bibant* est le participe français « vivant » *béarnisé* ; il faudrait dire en béarnais *bibent*, participe de *bibe*, vivre :

Moun anime a set de Diu,	Mon âme a soif de Dieu,
Deu Diu *viven*. . . .	Du Dieu vivant. . . .
Psaumes.	

L'abbé Poeydavant, *Histoire des troubles survenus en Béarn*, rapporte que « la reine Jeanne, étant à la Rochelle, rendit une ordonnance concernant la manière de prêter serment en justice. De temps immémorial, on y avait procédé, en Béarn, en mettant la main sur la croix et le missel. En 1569, on abolit cette formalité, qui fut remplacée par celle de lever la main et de jurer au *Dieu vivant*, formule qui, selon les apparences et les observations des auteurs, fit naître l'habitude des jurements, qui, depuis cette époque, devinrent si fréquents en Béarn ».

Voici le serment prêté par Henri IV, le 2 du mois d'avril 1581 ; *Privilèges et Règlements du Pays de Béarn* :

« Fens la gran sale de nostre castet de Pau, havem lhebat nostre man drete en haut, teste nud, prometut et jurat, au nom de *Diu vivent*, que nous seram fidel senhor et judgeram dreyturementz au praube com au riche ».

On lit dans la *la Société béarnaise au dix-huitième siècle*, p. 242 : — « Vers la fin du règne de Louis XIV, l'un des Gassion eut l'agrément de lever un régiment de son nom ; il le forma presque en entier de Béarnois, et comme leur serment favori est *au Diu*

bibant, on l'avoit surnommé assez plaisamment *le régiment des au Diu bibant* ».

752 — La syntaxe de l'idiome béarnais est à peu près la même que celle de tous les dialectes néo-latins ; nous n'avons donc pas à nous en occuper d'une manière particulière.

D'ailleurs, tout ce qui pouvait n'appartenir qu'au béarnais, a été indiqué dans les analyses que nous avons faites de chacune des différentes *espèces de mots*.

Il y a bien encore quelques constructions qui sont propres à notre dialecte; mais elles ne sauraient être l'objet d'aucune règle grammaticale : ce sont des *idiotismes* que l'usage seul peut apprendre.

FIN DE LA GRAMMAIRE

VOCABULAIRE

BÉARNAIS-FRANÇAIS

Ce *Vocabulaire* n'est, en grande partie, que le recueil par ordre alphabétique des mots employés comme exemples dans la *Grammaire*. On n'y trouve donc pas les indications qu'un *Dictionnaire* doit donner. Un travail de ce genre, depuis longtemps préparé par mon excellent ami, feu Paul Raymond, et moi, sera prochainement publié, je l'espère.

Le mois dernier, à la réunion des délégués des Sociétés Savantes à la Sorbonne, M. Paul Meyer, membre du Comité des travaux historiques (*Section d'histoire et de philologie*) a fait sur les travaux dont les patois peuvent être l'objet une conférence des plus intéressantes. Suivant le conseil de M. Léopold Delisle, président, elle sera probablement publiée pour faire partie des instructions données par le Comité sur les publications historiques et philologiques qu'il a pour mission spéciale d'encourager. — *Journal officiel*, 3 avril 1880.

Cette conférence nous sera de la plus grande utilité. Mais, déjà, nous nous étions adressés au Comité des travaux historiques, comme au guide le plus autorisé et le meilleur. On lit dans la *Revue des Sociétés Savantes*, t. IV. p, 141 :

RAPPORT SUR UN SPÉCIMEN DE DICTIONNAIRE BÉARNAIS
ANCIEN ET MODERNE,
COMMUNIQUÉ PAR MM. PAUL RAYMOND ET V. LESPY.

(*Séance du* 12 *juin* 1876).

« M. Paul Raymond, archiviste du département des Basses-Pyrénées, et M. V. Lespy, l'auteur d'une *Grammaire béarnaise* justement appréciée des savants, ont entrepris la

composition d'un Dictionnaire béarnais ancien et moderne. Désireux de donner à leur travail toutes les améliorations dont il est susceptible (ce sont les expressions mêmes de leur lettre d'envoi), ils ont adressé au ministère la lettre A de ce Dictionnaire, appelant sur ce spécimen les observations du Comité.

« J'ai examiné avec soin cette première lettre, qui ne laisse pas d'être un morceau fort étendu, et j'ai rapporté de cette lecture l'impression la plus favorable Le *Dictiounaire béarnais* est bien ce que doit être un ouvrage de ce genre. Ce n'est pas, comme trop souvent, un prétexte à des recherches aventurées sur l'étymologie des mots et leur histoire Les sens des mots m'ont paru convenablement classés, les explications sont précises et exactes. Les exemples arrivent à propos, en nombre suffisant et sans excès.

« La notation des sons est une des difficultés les plus grandes que présente toute étude d'un patois. A prendre les choses dans leur rigoureuse exactitude, il faut même dire que cette difficulté ne peut jamais être surmontée. Car nos vingt-cinq lettres et leurs combinaisons, employées par un Français, ne peuvent servir à exprimer clairement que les sons existant en français. Dès qu'on cherche à les appliquer à des sons qui nous manquent, on s'impose l'obligation de créer tout un système, et on s'aperçoit qu'il est malaisé d'établir clairement aux yeux du lecteur la valeur de chaque lettre. Pour le béarnais, une circonstance heureuse réduit notablement la difficulté. Cet idiome n'a pas, sans doute, une orthographe arrêtée, qui est la propriété exclusive des langues ayant une existence officielle, mais il a du moins des traditions orthographiques, puisque, à la différence de tous les patois de notre pays, il n'a pas cessé d'être écrit depuis le XIII[e] siècle jusqu'à notre époque. Le lexicographe n'a donc qu'à se conformer à ces traditions orthographiques, sauf à les régulariser et à leur faire subir les faibles modifications qu'exige l'état actuel de l'idiome, état qui ne peut avoir

éprouvé depuis le dernier siècle de bien notables altérations. C'est ce que MM. Lespy et Raymond m'ont paru avoir fait, ayant du reste soin de distinguer nettement aux yeux les mots ou formes recueillis dans les textes, d'avec ceux ou celles qu'a fournis l'usage contemporain.

« En somme, il ne m'a pas paru qu'il y eût aucune critique générale de quelque importance à présenter aux auteurs du *Dictionnaire béarnais*. Sur nombre de points isolés on pourrait proposer de petites modifications : ici un autre classement des sens, là une nouvelle interprétation, ailleurs indiquer un rapprochement, ou au contraire désapprouver la citation d'un livre ou d'une opinion sans valeur. Ce sont là des détails qui m'ont suggéré un assez grand nombre de remarques, dont il me paraît d'autant plus inutile d'entretenir le Comité, que l'ouvrage auquel elles se rapportent est encore inédit et même en voie de correction. Je joins donc ces remarques au spécimen, qui devra être renvoyé par les soins du ministère à MM. Lespy et Raymond. »

PAUL MEYER,
Membre du Comité.

On verra dans le *Dictionnaire béarnais* que ces remarques du savant romaniste furent, à notre grand profit, très-soigneusement recueillies. — Il ne pouvait en être fait aucune application dans un *Vocabulaire* tel que celui-ci.

A

Ab, dab, *avec.*
Abadie, *abbaye.*
Abambant, *ardent*, *fervent.*
Abarcalhs, *espèce de sandales.*
Abasta, *suffire*, *abonder.*
Abasta, *enfiler une aiguille.*
Abelha, *remplir, ouiller.*
Abelhe, *abeille.*
Abenidé, *à venir.*
Aberaa, *noisette.*
Aberoère, *dent canine* (*la noisetière*).
Abesquè, *évêque.*
Abet, *sapin.*

Abeuda-s, *devenir veuf.*
Abeuradé, *abreuvoir.*
Abeya, *ennuyer.*
Abia, *mettre sur la voie.*
Abiene-s, *s'entendre.*
Abita, *allumer* (*aviver*).
Abitalhes, *menu bois p. allumer.*
Aboucat, *avocat.*
Aboundous, *abondant.*
Abourri-s, *s'élancer.*
Abraca, *raccourcir.*
Abriu, *avril.*
Abugle, *aveugle.*
Acasa-s, *se caser, se marier.*
Acalhaba, *lapider.*
Achica, *diminuer.*
Acibada, *donner l'avoine au cheval.*
Aco, aquero, acero, *cela.*
Acounourta, *fortifier, consoler.*
Acounourta-s, *se décider fermement.*
Actiou, *action.*
Ad-arround, *rondement.*
Adayga, *arroser.*
Ad-ayse, *aisément..*
Adbersari, *adversaire.*
Adega, *diriger, former.*
Adès, *récemment.*
Adiu, adichatz, *adieu.*
Adouba, *réparer, améliorer.*
Adounat, *celui qui s'est fixé dans une maison, qui s'y est donné; il est considéré comme faisant partie de la famille.*
Adret, *adroit.*
Adroumi-s, *s'endormir.*
Aganat, *conforté,*
Aganè, *ce qui conforte.*
Aganit, *avide, affamé.*
Agrada, *agréer.*
Agradable, *agréable.*
Agrament, *chiendent* (*gramen caninum arvense*).
Agreu, *houx.*
Agreulaa, *lieu planté de houx.*
Agulhade, *aiguillon de bouvier.*
Agulhe, *aiguille.*
Agut, *aigu.*
Ahamiat, *affamé.*
Ahamiè, *avidité.*
Ahide, *confiance.*
Ahoalh, *troupe, volée.*
Ahoega, *mettre en feu.*
Ahoeyta, *mettre en fuite.*
Ahouna, *enfoncer.*
Ajulhoa-s, *s'agenouiller.*
Ale, *aile.*
Aleba, *mutiler.*
Alep, *membre mutilé.*
Aleyta, *allaiter.*
Aligardous, *framboises des montagnes.*
Aloula, (*tenir sous l'aile*), caresser.
Ama, *amer.*
Amarou, *amertume.*
Amaneya-s, *se dépêcher.*
Amassa-s, *s'assembler, s'unir.*
Amasse, *ensemble.*
Amaynadat, *qui a des enfants.*
Amic, *ami.*
Amigable, *amiable.*
Amigalha, *caresser, faire un ami.*
Amiroa, *environner.*

Amistat, *amitié.*

Amistous, *affectueux, qui caresse, se fait aimer.*

Amne, anime, *âme.*

Amou, *amour.*

Amoulhera-s, *se marier.*

Amourè, *mûrier.*

Amoure, *mûre.*

Amoureya, *faire l'amour.*

Amourous, *amoureux.*

Amourrit, *engourdi.*

Amustra, amuxa, *montrer.*

Ana, *aller.*

Anade, *voyage, expédition.*

Anesque, *brebis.*

Anesquete, *petite brebis.*

Anherii, *d'agneau.*

Anhèt, *agneau.*

Anina, *bercer, endormir.*

Antic, *antique.*

Antiquementz, *anciennement.*

Anye, anyou, *ange.*

Anyèle, *anguille.*

Aoust, agoust, *août.*

Apagat, *apaisé.*

Aparia, *préparer, apprêter.*

Apera, *appeler.*

Apèu, *appel, appeau.*

Apiela, *entasser.*

Apitera, *jucher.*

Apoupera, *donner le sein, allaiter.*

Apoutya-s, *se disposer à partir, se retirer.*

Aprada, *faire d'un champ une prairie.*

Apressa-s, *s'approcher.*

Apriga, *couvrir.*

Aprigue, *couverture de lit.*

Aranhe, *araignée.*

Aranhous, *prunelles (fruit).*

Arbeca, *épier.*

Arcardè, *revendeur.*

Arcoelhe, *accueillir, aller au devant.*

Arcord, *accord.*

Arde, *brûler.*

Ardit, *liard.*

Arditeya, *gagner peu (des liards).*

Ardoun, *rond.*

Argoeyt, *action d'épier, embûche.*

Argoeyta, *être en embuscade.*

Arle, *mite.*

Armade, *armée.*

Armari, *armoire.*

Armère, *anneau de bois tordu pour tenir une barrière fermée.*

Armuga, *ruminer.*

Arnaut, *chat.*

Arnega, *jurer, blasphémer.*

Aroü, *groupe, grand nombre, ensemble confus.*

Arpateya, *agiter bras et jambes*

Arpegue, *espèce de herse.*

Arque, *coffre.*

Arquet de la brespade, *arc-en-ciel du soir.*

Arrabassè, *qui cultive les raves, qui s'en nourrit.*

Arrabe, *rave.*

Arraditz, *racine.*

Arrafen, arrafou, *raifort.*

Arrague, *fraise.*

Arralhe, *fragment de bûche.*

Arram, *rameau.*
Arrama, *soutenir avec des branches.*
Arramat, *grande quantité.*
Arrame, *branche.*
Arranc, *qui cloche, boiteux par accident.*
Arrapa, *saisir.*
Arrascle, *herse.*
Arrasè, *mesure de capacité pour les grains.*
Arrasera, *biner le maïs.*
Arrasère, *instrument aratoire pour biner.*
Arrasim, *raisin.*
Arristoat, *gavé.*
Arrat, arrate, *rat, mâle et fem.*
Arrata, *prendre des rats.*
Arraubadou, *ravisseur.*
Arrauc, *rauque.*
Arrauyous, *enragé.*
Array, *rayon.*
Arraya-s, *se chauffer au soleil.*
Arrebot, *caillou pour maçonner.*
Arrehouhi (à l'), *au rebours.*
Arreboum, *action de rebondir, répercussion, écho.*
Arreca, *planter par rangées.*
Arrecatta, *recueillir, loger, caser.*
Arredalh, *regain.*
Arregoula, *rassasier.*
Arrenda, *prendre à ferme.*
Arrepoè, *proverbe, dicton.*
Arreque, *ligne creusée pour planter.*
Arresera, *réséda.*
Arressega, *scier.*
Arressegayre, *scieur.*
Arressègue, *scie.*
Arrestèt, *râteau.*
Arribade, *arrivée.*
Arribère, *plaine.*
Arricouquet, *ricochet.*
Arride, *rire.*
Arrisoulet, *charmant petit sourire.*
Arriu, *ruisseau, rivière,*
Arrode, *roue.*
Arroet, *bruit confus de voix.*
Arroudè, *charron.*
Arroudet, *roue de moulin.*
Arroudade, *trace que laisse la roue ; ornière.*
Arroumera, *réunir, arrondir.*
Arroumetz, *ronces.*
Arroumigue, *fourmi.*
Arrouncilhat, *froncé, ridé.*
Arrouncla, *ronfler.*
Arroussec, *filet pour pêcher.*
Arroussega, *traîner.*
Aryent, *argent.*
Ascle d'alh, *gousse d'ail.*
Asclet de lii, *petit paquet de lin prêt à être filé.*
Assabudementz, *notoirement.*
Assède-s, assetia-s, *s'asseoir.*
Asseguré, *assurance.*
Asso, *ceci.*
Assoumelha, *endormir.*
Assoumera, *amonceler.*
Astruguesse, *adresse.*
Atentiu, *attentif.*
Atrebit, *prompt à, diligent.*
Attrèyt, *attrait.*
Atye, *âge.*

Aubarde, *bât.*
Aube, *aube.*
Aubedi, *obéir.*
Aubine, *nom de vache dont le pelage est roux blanchâtre.*
Aubri, *ouvrir.*
Aubriste, *gratification pour une bonne nouvelle.*
Aubiscou, *mélique, genre de graminées.*
Aucat, *oison.*
Aucide, *tuer.*
Audi, *entendre.*
Audide, *ouïe.*
Audidou, *auditeur.*
Auffense, *offense.*
Auffici, *office.*
Auffrande, auherende, *offrande.*
Auffri, auheri, *offrir.*
Aule, *mauvais.*
Aulhade, *troupeau de brebis.*
Aulhe, aolhe, *brebis.*
Aulhè, *berger.*
Aulhii, *de brebis.*
Auloureya, *fleurer, sentir bon.*
Auque, *oie.*
Aur, *or.*
Aurelhat, *qui a longues oreilles.*
Aurelhe, *oreille,*
Ausa, gausa, *oser.*
Ausardamentz, *audacieusement.*
Ausart, *audacieux.*
Auta, *autel.*
Autalèu, *aussitôt.*
Aute, autre, aut, *autre.*
Autouritat, *autorité.*
Auzeralhe, *les oiseaux.*
Auzèt, auzère, *oiseau, mâle et femelle.*
Ayaca-s, *se coucher.*
Ayassa-s, *s'en aller au gîte.*
Ayda, ayuda, *aider.*
Aygassè, *qui se tient dans l'eau.*
Aygassère, *porteuse d'eau.*
Aygassère, *espèce de merle*, (*cinclus merula, le cingle*).
Aygat, *amas d'eau, inondation.*
Aygue, *eau.*
Ayguè, *évier.*
Ayma, *aimer.*
Aymable, *aimable.*
Aymadou, *amateur, amant.*
Aynat, *aîné.*
Ayoü, *aïeul.*
Ayse, *aise.*
Aysit, *aisé.*
Aysine, *occasion propice.*
Ayude, *aide.*
Azerou, *érable.*
Azet, *acide.*
Azoade, *se fait quand on promène sur un âne un mari qui a été battu au logis.*
Azou, ayne, *âne.*

B

Badaloc, *vide.*
Bade, baye, *naître, devenir.*
Bag, *vallée.*
Baga, *avoir le temps.*
Baganau (en), *envain.*
Bahide, *certainement.*

Baig, baix, *bas.*
Balaguère, *vent du sud.*
Bale, *valoir.*
Balent, *vaillant.*
Balestre, *arbalète.*
Balha, *donner, remettre.*
Banc, banque, *banc, banquette.*
Banh, *bain.*
Banha, *baigner.*
Baquè, baquera, *vacher.*
Bara, *rouler,*
Baran, *halo.*
Baradè, *qui creuse des fossés.*
Barat, *fossé.*
Barèu, *dévidoir.*
Bareyt, *terre bêchée ou labourée*
Barga, *teiller le lin.*
Bargue, *broie, instrument pour teiller.*
Barguère, *l'époque où l'on teille.*
Barra, *fermer.*
Barralh, *fermeture.*
Barreya, *verser, répandre.*
Bartabère, *penture, bande de fer qui soutient une porte sur le gond.*
Barte, *bois, taillis.*
Basile, *espèce de marjolaine.*
Baste, *longueur de fil pour l'aiguille.*
Bastou, *bâton.*
Basti, *bâtir.*
Batadigtz, *panaris.*
Batalh, *battant de cloche.*
Batalhe, *bataille.*
Batère, *dépiquage.*
Baties, batioü, *baptême.*
Baxa, *baisser.*
Baxère, *vaisselle.*
Baylet, *valet.*
Bayoü, *lange.*
Bayoula, *emmaillotter.*
Bebe, *boire.*
Bedat, *défends.*
Bede, beze, *voir.*
Bedoulh, *serpe à long manche, espèce de haut-volant.*
Bee, *bien.*
Begade, *fois.*
Bencilh, *lien de bois.*
Bene, *vendre.*
Benefici, *bénéfice.*
Bente, *ventre.*
Bentourre, *gros ventre.*
Bentrade, *portée.*
Bèr, *aulne, verne.*
Beray, bray, *vrai.*
Berd, *vert.*
Berdet, *vert-de-gris.*
Berdause, *bruant.*
Berdou, *verdier.*
Berdure, *verdure.*
Berdurè, *jardin.*
Berée, *venin.*
Berenhadé, *pouvant être vendangé.*
Berenhadou, *vendangeur.*
Berenhe, *vendange.*
Bergounhous, *honteux.*
Bermelh, *vermeil, rouge.*
Bèrmi, *ver.*
Bernat-pudent, *punaise des bois.*
Bernic, *minutieux, tatillon.*
Beroy, *joli.*
Bertadé, *véritable.*
Bertat, *vérité.*

Bèrte, *brebis que l'on engraisse.*
Besc, *glu.*
Besiat, *gâté (enfant).*
Besiau, *communauté (commune).*
Besii, *voisin.*
Besounh, *besoin.*
Besti, *vêtir.*
Bèsti, *bête.*
Bestia, *bétail.*
Bèt, *beau.*
Bete, *brin de lin.*
Betère, *petite génisse.*
Betèt, *veau.*
Beude, *veuve.*
Beudou, *veuf.*
Beyre, *verre.*
Biahore ! *cri au secours.*
Biatye, *voyage.*
Bibe, biure, *vivre.*
Bicari, *vicaire.*
Bici, *vice.*
Bie, *voie.*
Bie, biene, *venir.*
Bielh, *vieux.*
Bielhè, bielhumi, *vieillesse (sens péjoratif).*
Bierye, *vierge.*
Bigaudère, *chèvrefeuille.*
Bigue, *grosse branche dont on fait le rondin.*
Bii, *vin.*
Bilatye, *village.*
Bilèn, *vilain.*
Bime, *vache de deux ans.*
Bimi, *osier (branche).*
Binat, *piquette.*
Binatè, *marchand de vin.*
Binete, *oseille.*
Binhe, *vigne (vignoble).*
Bira, *tourner, détourner.*
Birade, *tournant de chemin.*
Bire-bare, *girouette (au fig.)*
Birou, *environ.*
Biroulet, *tour, tournoiement.*
Birouleya, *tourner et retourner.*
Bissè, *certainement.*
Bit, *juste, adv., ne s'emploie qu'avec un autre mot ;*
Bit-are, *juste à cette heure, à ce moment.*
Bit-atau, *juste ainsi.*
Bit-debant, *juste devant.*
Bit, *vigne (pied de)*
Bitatye, *vignoble ; le travail que l'on fait aux vignes.*
Bitau, *viable.*
Bitaube, *plante sarmenteuse, espèce de vigne sauvage.*
Bite-bitante, *la vie durant.*
Bitou, *pourceau ; au fig. bon-vivant.*
Biu, *vif, vivant.*
Blanc, *blanc.*
Blasphemadou, *blasphémateur.*
Blound, *blond.*
Blat, *blé.*
Blous, *pur, sans mélange.*
Boè, *bouvier.*
Boerie, *(étable), métairie.*
Boeu, *bœuf.*
Boeyt, *vide.*
Borde, *grange.*
Bos, bosc, *bois, forêt.*
Bou, *bon.*

Bouca, *verser, se dit des blés que la pluie ou le vent couche à terre; au fig. se soumettre.*
Bouchorle, *ampoule.*
Bouci, *morceau pour la bouche.*
Bouha, *souffler.*
Bouhadé, *soufflet.*
Bouharlade, *coup de vent.*
Bouharoc, *creux, vide.*
Bouhatz, *souffles, bouffées.*
Bouhe-brac, *qui a courte haleine.*
Bouhou, *taupe.*
Bouix, *buis.*
Bouixa, *essuyer.*
Boula, *voler.*
Boulade, *volée.*
Boule, *vouloir.*
Boulountat, *volonté.*
Boume, *soc.*
Bounhe, *tumeur.*
Bounhur, *bonheur.*
Bountat, *bonté.*
Boup, *renard.*
Bouque, *bouche.*
Bourdalat, *hameau.*
Bourdalè, *métayer.*
Bouri, *bouillir.*
Bouridé, *levain.*
Bourle, *effilure.*
Bourleque, bourlingue, *lambeau d'étoffe usée.*
Bourou, *bourgeon.*
Bourregue, *jeune brebis.*
Bourret (bii), *vin nouveau.*
Bourroulh, *verrou.*
Bourroulhe, *forte branche de fagot.*
Bourrugue, *verrue.*
Bouscassè, *bûcheron.*
Bousquè, *qui séjourne dans les bois.*
Boussaloère, *nid de frelons.*
Boussalou *frelon.*
Bouta, *mettre.*
Boutelha, *verser à boire.*
Boutelhe, *bouteille.*
Boutz, *voix.*
Boy, *bois, substance dure des arbres.*
Braga, *faire le fier.*
Braguè, *mamelles de la vache.*
Branaa, *terrain où croît la bruyère.*
Branassè, *habitant au milieu des bruyères.*
Brane, *bruyère, brande.*
Branque, *branche.*
Brase, *cendre.*
Brasouquè, *cendreux.*
Brau, *jeune bœuf.*
Bregue, *querelle.*
Bren, *son (blutage).*
Brès, *berceau.*
Brescou, *rayon de miel.*
Brespade, *vêprée.*
Bresparoü, *espèce de raisin que les guêpes recherchent.*
Brèspe, *guêpe.*
Brespè, *goûter (repas).*
Brèu, *bref.*
Brèumentz, *brièvement.*
Briac, *ivre.*
Bribent, *rapide.*
Brigalhères, *miettes.*
Brigue, *brin.*
Brisquet, *susceptible.*

Briu, *courant de l'eau.*
Briulette, *violette.*
Briulou, *violon.*
Broc, *épine, aubépine.*
Bros, *char à deux roues.*
Broucaa, *buisson.*
Broumba-s, *se souvenir.*
Brounc, *nœud de branche.*
Brouni, *bourdonner, gronder.*
Brounitère, *bourdonnement, bruit fort, prolongé.*
Brounside, *élan ; bruit de la grêle dans l'air.*
Brouquet, *fausset.*
Brouste, *jet d'arbre, pousse.*
Broustet, *petite branche garnie de pousses.*
Brouxe, *sorcière.*
Brouyassè, *qui aime la broye.*
Broye, *pâte de farine de maïs.*
Brum, *nuage.*
Brume, *brouillard.*
Brumes, *nuées.*
Budèt, *boyau.*
Bugade, *lessive.*
Butre, *vautour.*
Buyau, *cachette, niche pour serrer les outils.*

C

Ca, *cher.*
Caa, *chien.*
Caar, *char.*
Cabadé, *tortillon de linge ou de paille, que l'on met sur la tête pour porter un fardeau.*
Cabale, *jument.*
Cabalè, *chevalier.*
Cabau, *bien, réserve.*
Cabaucade, *chevauchée.*
Cabauga, *monter un cheval.*
Cabe, *être contenu.*
Cabelh, *épi de blé, de maïs.*
Cabelha, *se dit de la plante où se forme l'épi.*
Cabelhut, *qui a un épi fort.*
Cabèque, *chouette.*
Cabestre, *licou.*
Cabirou, *chevron.*
Cabiroü, cabirole, *chevreuil, mâle et femelle.*
Cabiroũ, *tête-nue.*
Cabourrut, *têtu.*
Caboussut, *qui a grosse tête.*
Cabousseya, *branler la tête.*
Cacaliques, *chatouilles.*
Caddet, *cadet.*
Cade, caye, *tomber.*
Cade, cadu, *chaque, chacun.*
Cadene, *chaîne.*
Cadière, *chaise, chaire.*
Calanquè, *langueur.*
Cale, *falloir.*
Calendrete, *espèce d'alouette.*
Calhabari, *charivari.*
Calhabère, *tas de cailloux.*
Calhau, *caillou.*
Callat, *cailleteau.*
Calou, *chaleur.*

Camaligue, *jarretière.*

Cambalhou, *jambon.*

Cambi, cambies, *échange.*

Cambia, *changer.*

Cambiament, *changement.*

Camade, *enjambée.*

Came, *jambe*

Camii, *chemin.*

Camii-nau, *grande route.*

Camp, *champ.*

Campane, *cloche.*

Campanete, *jacinthe.*

Canabère, *roseau.*

Canaule, *collier de bois que l'on met aux bœufs, aux vaches, et auquel est suspendue une clochette.*

Canet, *tuyau de plume à écrire.*

Canete, *tuyau de fontaine.*

Cansoayre, cansoè, *chansonnier.*

Cansou, cante, *chanson.*

Canta, *chanter.*

Cantadou, cantayre, *chanteur.*

Cantasseya, *trop chanter, mal chanter.*

Cant, cantè, *angle saillant.*

Cantère, *côté d'un champ, bord.*

Cantet, *chanteau.*

Canteya, *chantonner.*

Cap, *tête, bout.*

Cap-bira, *tourner la tête ; renverser.*

Cap-d'an, *bout-d'an.*

Cap-e-tout ! (*loc. excl.*), *tout entièrement.*

Caperaa, *prêtre.*

Capère, *chapelle.*

Capihoune, *cabriole.*

Capit, *partie la plus grossière de l'étoupe.*

Capse, *châsse.*

Capulet, *petit capuchon des femmes de la montagne.*

Cara-s, *se taire.*

Carassou (care a sou), *face au soleil, exposé au soleil.*

Carboayre, carboè, *charbonnier.*

Carboère, *lieu où l'on fait du charbon, fournaise.*

Carbou, *charbon.*

Carce, *prison.*

Cardinat, cardine, *chardonneret, mâle et femelle.*

Care a care, *face à face.*

Carga, *charger.*

Carn, *chair.*

Carnissè, (*anc.*) *boucher ; aujourd'hui : qui mange beaucoup de viande.*

Carrascle, *crécelle.*

Carrère, *rue, chemin.*

Carrey, *charroi.*

Carreya, *charrier,*

Carribe, *petit chemin creux.*

Carrinca, *grincer.*

Casalaa, *l'enclos autour de la maison.*

Casau, *jardin.*

Cassadou, cassayre, *chasseur.*

Cassou, *chêne.*

Cassourre, *jeune chêne.*

Cassourraa, *chênaie.*

Castanha, *récolter les châtaignes.*

Castanhe, *châtaigne.*

Castanhe d'ama, *marron d'Inde.*

Castereya, *aller de château en château.*

Castèt, *château.*

Castig, *reproche, châtiment.*

Catsau, *grosse bûche.*

Catsau de Nadau, *la bûche de Noël.*

Catsè, *traversin.*

Catsè, catserou, *coussin carré garni de plumes, qui sert à emmaillotter les petits enfants.*

Catx, catch, *callosité.*

Caud, *chaud.*

Caudè, cautè, *chaudron.*

Caudère, cautère, *chaudière.*

Cauha, *chauffer.*

Cauhadou, *chaufournier.*

Caulet, *chou.*

Caulet d'azou (*chou d'âne*), *la bardane.*

Cauletè, *qui cultive les choux, qui se nourrit de choux.*

Caus, *tronc.*

Causée, *chaux.*

Causi, *choisir.*

Caussa, *chausser.*

Caxau, *molaire* (*dent*).

Caytiu, *captif, malheureux.*

Cazade, *maison, famille.*

Caze, *habitation.*

Cebe, *oignon.*

Cebassè, *qui cultive les oignons, qui s'en nourrit.*

Cemitèri, *cimetière*

Cerbèt, *cerveau.*

Cerca, *chercher.*

Çerne, *bluter.*

Cèu, *ciel.*

Ceze, *petit pois.*

Cezerica, *grésiller.*

Cezeriques, *grésil, giboulées.*

Chalabastade, *forte averse.*

Charlites, cherlites, *fleurs pendantes du châtaignier.*

Charriscle, *espèce de serin.*

Charrisclaute, *chauve-souris.*

Chay, *chai, cave.*

Chibau, *cheval.*

Chic, *peu.*

Chimourrit, *ratatiné.*

Chin, *petit.*

Chira, *tirer les cheveux.*

Chiret, *action de tirer les cheveux.*

Chiscle, *écharde.*

Chisclet, *cri aigu.*

Chot, *hibou.*

Choup, *trempé* ; *ivre.*

Choupa, *tremper dans l'eau.*

Choupa-s, *se mouiller.*

Chourrot, *source jaillissante.*

Chourroute, *pluie qui bruit.*

Cibade, *avoine.*

Cibot, *toupie.*

Cibouteya, *tourner comme une toupie.*

Cinta, *ceindre.*

Cinte, *ceinture.*

Cla, *clair.*

Claba, *fermer à clef.*

Clabera, *clouer.*

Clabet, *clou de girofle.*

Clabetine, *julienne, plante à fleur blanche, senteur de girofle.*

Clapiteye, *aboiement.*
Clari, *chalumeau.*
Clarou, *trompette, clairon.*
Clau, *clef.*
Clau, *clou.*
Claustre, *cloître.*
Clausure, *fermeture.*
Cledat, *parc à brebis.*
Clede, *claie.*
Cleque, *la crête du coq.*
Cletère, *fente au plancher, aux portes, etc.*
Clot, *trou, fosse.*
Clouque, *poule mère.*
Cluca, *fermer les yeux, bander les yeux.*
Cluquet (ha u), *faire un somme.*
Coarrou, *couard.*
Coelhe, *cueillir.*
Coenhte, *affaire, besoin.*
Coenhta-s, *s'empresser.*
Coexe, *cuisse.*
Cohe, *coiffe.*
Cole, *honorer, adorer.*
Corn, corne, *corne.*
Corn, *coin.*
Cors, *corps.*
Coque, *gâteau.*
Cose, *cuire.*
Coste, *côte.*
Coste, *près.*
Cot, cog, coch, coyt, *cou.*
Coubertamentz, *à mots couverts.*
Couberti-s, *couvercle.*
Coucarralhe, *tas de vauriens.*
Coucarrou, *vaurien.*
Coucarrumi, *habitudes de vaurien.*

Coucassè, *vendeur de gâteaux.*
Coude, *queue.*
Coudehalhou, *espèce de bergeronnette.*
Coudeya, *remuer la queue.*
Coudèyte, *hoche-queue.*
Coudounhat, *coing (confiture).*
Coudounhe, *coing.*
Couhat, *gifle.*
Couhateya, *gifler.*
Couhoune, *confondre.*
Coula, coulac, *alose.*
Coulerat, *courroucé.*
Coulindre (arrasim de, *raisin de) groseille.*
Coulou, *couleur.*
Coulou-muda, *changer de couleur, se dit du blé quand il commence à jaunir.*
Couloumb, *pigeon.*
Coum, *comme.*
Coumane, *chose confiée, dépôt.*
Coumbate, *combattre.*
Coumbenta, *faire des conventions.*
Coumensa, *commencer.*
Coumpanhe, *suite, troupe.*
Coumpanhou, *compagnon.*
Coumplit, *accompli, complet.*
Coumporte, *vanne.*
Coumte, *comte.*
Coumu, *commun.*
Counde, coumpte, *compte.*
Coundè, countè, *chapelet, rosaire.*
Counexe, *connaître.*
Counexence, *connaissance.*
Counilh, *lapin.*
Counselh, *conseil.*

Counsigna, *consigner.*
Counsoula, *consoler.*
Counsoulè, *consolation.*
Coupe, *faute.*
Coura, courebe, *collier de bois pour attacher le bétail à l'étable.*
Courade, *fressure.*
Courau, *cordial.*
Courau, *cœur de chêne.*
Courbas, courbaix, *corbeau.*
Courre, *courir.*
Courrude, *course.*
Cous, *cours.*
Couse, *coudre.*
Cousii, *cousin.*
Cousiot, *petit cousin.*
Cousne, *couette.*
Cousseya, *mettre le fil en écheveau, trader.*
Cousseye, *tradoire.*
Coussira, *chercher*, *prendre en passant.*
Coussira, *considérer.*
Coustalat, *coteau.*
Coutèt, *couteau.*
Coutourliu, *cochevis.*
Couya, *tailler ras les cheveux.*
Crabamasse, *grêle.*
Crabe, *chèvre.*
Crabè, *chevrier.*
Crabii, *de chèvre.*
Crabot, *chevreau.*
Crampe, *chambre.*
Crampot, *petite chambre.*
Crede, creye, creze, *croire.*
Credense, *croyance.*
Çrèsc, crèx, *coque d'œuf, de noix.*
Crexe, *croître.*
Crexement, *accroissement.*
Crida, *crier*, *gronder* (*reprocher*).
Cridou, *supplication.*
Cridassè, *criard.*
Cridasseya, *criailler.*
Crimalh, *crémaillère.*
Crit, *cri.*
Cristau, *cristal.*
Croumpa, *acheter.*
Croumpadou, *acheteur.*
Croumpe, *achat.*
Croutz, *croix.*
Croutza, *croiser.*
Croutzat-de-bie, *l'endroit où un chemin se croise avec un autre.*
Crouxi *craquer, se rompre.*
Cruba, *recouvrer.*
Crud, *cru.*
Crudèu, *cruel.*
Crusoü, *creuset*, *petite lampe.*
Culhebet, *ruade.*
Culhebeta, *ruer.*
Culit, *qui a tout perdu au jeu ;* (*il a été cueilli*).
Cuque, *blatte.*
Cussou, *charançon.*
Cuyalaa, *cabane*, *parc*, *lieu où le pasteur passe la nuit sur la montagne.*
Cuye, *citrouille.*
Cuyè, *terrain semé de graines de citrouille.*
Cuyole, *cage.*
Cuyou, *gourde*;—mouque-cuyou (*mouche-gourde*), *buveur.*

D

Da, *donner.*
Dalh, *faux.*
Dalha, *faucher.*
Dalhè, *faucheur.*
Damn, *dommage, perte.*
Darrè, *dernier.*
Darrè, *derrière.*
Darrerau, *derrière de maison.*
Darreraus, *terrains éloignés des habitations.*
Darrerie (en), *en dernier lieu.*
Darriga, desarrica, *déraciner.*
Daune, *maîtresse de maison.*
Debancès, *devanciers, ancêtres.*
Debantau, *tablier.*
Debanteya, *être devant l'attelage pour le guider.*
Debara, *descendre.*
Debarade, *descente.*
Debat, *dessous.*
Debe, *devoir.*
Deberse, *digérer.*
Debeya-s, *s'ennuyer.*
Debeyè, *ennui.*
Debisè, *causerie, bavardage.*
De-d-hore, *de bonne heure.*
De cap a, *vers.*
Dehens, *dedans.*
Dehore, *dehors.*
Dejuu, deyuu, *à jeun.*
Dejua, deyoa, *jeûner.*
Dela-hié, dela-jé, *avant-hier.*
Deleret, *soif, désir.*
Delicious, *délicieux.*
Deloungueya, *différer,*
Denega, *nier.*
Dens, *dans.*
Dent, *dent.*
Dentade, *coup de dent.*
Desagrada, *déplaire.*
Desaguis, *méchanceté, mauvais trait.*
Desalatat, *qui n'a plus d'ailes.*
Desalouga, *démettre, disloquer.*
Desapita, *mettre à bas.*
Desapriga, *découvrir.*
Desbergounhat, *éhonté.*
Desbesa, *sevrer.*
Desbroumba, *oublier.*
Descaus, *déchaussé.*
Desclaba, *ouvrir avec la clef.*
Descluca, *débander les yeux.*
Desemparaula-s, *retirer la parole donnée.*
Desencuse, *excuse.*
Desestruc, *gauche, maladroit.*
Desestruguè, *gaucherie, maladresse, désordre.*
Desglara, *égrener.*
Desjunhe, *détacher les bœufs du joug.*
Desjunta, *disjoindre deux choses adaptées l'une à l'autre.*
Desmassouna, *démolir.*
Desmayra, *priver de la mère.*
Despieyt, *dépit.*
Despuixs, *depuis.*
Dessensè, *manque de bon sens.*
Dessensat, *insensé.*
Dessepara, *séparer.*
Destarrouca, *briser les mottes de terre.*

Destraba, *ôter les entraves.*
Destrau, *hache, cognée.*
Detire, *tout de suite.*
Deute, *dette.*
Dextre, *qui est à droite.*
Dibees, *vendredi.*
Dibèrs, *divers.*
Didau, *dé à coudre.*
Die, *jour.*
Digt, *doigt.*
Digt-anerè, *l'annulaire.*
Digt-minin, *le petit doigt.*
Digt-pos, *le pouce.*
Dilhèu, *peut-être.*
Dilhuus, diluus, *lundi.*
Dilubi, *déluge.*
Dimartz, *mardi.*
Dimenye, dimenche, *dimanche.*
Dimèrcxs, *mercredi.*
Dindoü, *balancement du berceau ; berceau.*
Dindouleya, *dodeliner, bercer.*
Dindouleya-s, *dandiner.*
Dinè, *denier.*
Dinerole, *tire-lire.*
Dinque, *jusque.*
Dise, *dire.*
Disna, *dîner.*
Dissapte, dissatte, *samedi.*
Dityaus, *jeudi.*
Diu, *Dieu.*
Diu bous ayde, (*Dieu vous aide*), *bonjour.*
Doèle, *douve.*
Dole-s, *souffrir, se plaindre d'un mal.*
Dors, *dos.*
Doü, *deuil.*
Doula, *passer la doloire sur le bois.*
Douladé, douladere, *doloire.*
Doulou, *douleur.*
Doumaa, *demain.*
Doun, *don.*
Dourèc, *précoce.*
Dous *doux.*
Dousseya, *traiter avec douceur.*
Doussou, *douceur.*
Dret, *droit.*
Dretadge, *redevance.*
Dreyturè, *droit, équitable.*
Drin, *peu.*
Droullateya, *polissonner.*
Droumi, *dormir.*
Droumilhè, *disposition à dormir, sommeil.*
Droumilhou, *assoupissement.*
Drusc, *marc de raisin.*
Du, *dur.*
Dus, *deux.*

E

Ebanyèli, *évangile.*
Eboli, *ivoire.*
Edifici, *édifice.*
Egoassè, *possesseur ou gardeur de juments.*
Egue, yègue, *jument.*
Embadi, *envahir.*
Embadiment, *envahissement.*
Embarra *enfermer.*

Emberea, *empoisonner, envenimer.*
Embeye, *envie.*
Embeyous, *envieux.*
Embia, *envoyer.*
Embobe, *enfouir le grain après avoir semé.*
Emmali, esmali, *irriter.*
Emoulumentz, *émoluments* ; — *ce que l'on tire du sol.*
Emparaula, *faire des conventions verbales.*
Empatch, *embarras.*
Empenha, *mettre en gage.*
Empeuta, *enter.*
Empipauti, *salir.*
Emplea, *remplir.*
Encarat, *porté à, enclin.*
Encarc, *charge, imputation.*
Encarga, *imputer.*
Encoère, engoère, *encore.*
Encourda, *entourer de corde ; mettre la corde à un arc ; le bander.*
Endrac, *mal, plaie.*
Endrougat (peix), *poisson empoisonné.*
Engalina, *enjôler.*
Engana, *tromper.*
Engoalh, *fagot d'échalas.* (*Salies*).
Engoent, *onguent.*
Engoula, *engloutir.*
Enguisera, *gorger.*
En l'hore, *tantôt.*
Enlugarna, enluserna, *éblouir.*
Ensemps, *ensemble.*
Enta, *pour.*
Entalhadure, *entaille, ciselure.*
Entene, *entendre.*
Entertant, *cependant.*
Entrade, *entrée.*
Entro, *jusque.*
Entutat, *retiré dans un antre, dans une caverne.*
Equitat, *équité.*
Esbarri-s, *s'égarer.*
Esbarya, *effrayer.*
Esbeca, *écimer le maïs.*
Esberit, *éveillé.*
Esblasit, *fané, flétri.*
Esbouni-s, *tomber dans, enfoncer.*
Esbrigalba, *briser.*
Esbrigalhs, *débris, miettes.*
Escale, *échelle.*
Escalòuri, *réchauffer.*
Escana, *égorger.*
Escane-clouque (*égorge-poule*), *housson.*
Escanoulhe, *oignon qui a germé.*
Escap, *issue.*
Escapa-s, *s'échapper.*
Escarbalh, *hanneton,*
Escarbalhère, *hannetonnée.*
Escarni, *contrefaire, se moquer.*
Escarrabelhat, *éveillé.*
Eschabanit, *qui est dans l'abattement.*
Eschalagas, *abattis d'eau.*
Eschen, *absinthe.*
Eschenye, *exempt.*
Eschère, *aiselle.*
Eschèu, *sureau.*
Eschourda, *assourdir.*
Eschuc, *sans suc, sec.*
Eschuga, *essuyer.*

Esclop, *sabot.*
Escloupè, *sabotier.*
Escostementz, *secrètement.*
Escouba, *balayer.*
Escoubassoü, *balayure.*
Escoube, *balai.*
Escoubet, *petit balai.*
Escouliatye, *fréquentation de l'école, instruction.*
Escouminye, *excommunication.*
Escoune, *cacher.*
Escounedere, *lieu où l'on se cache.*
Escounut (a l'), *en cachette.*
Escoupi, *cracher.*
Escoupit, *crachat.*
Escouta, *écouter.*
Escreix, *excroissance ; prolongement d'une maison.*
Escribaa, *écrivain.*
Escribe, *écrire.*
Escripèt, *casse-pied, lacet pour prendre des oiseaux.*
Escritoli, *écritoire.*
Escriture, *écriture.*
Escu, *obscur.*
Escudèle, *écuelle.*
Escurade, *tombée de la nuit ; obscurité.*
Escut, *écu.*
Esdebura-s, *se dépêcher.*
Esfruta, *avoir la jouissance d'un bien, en retirer les fruits.*
Esganurra-s, *s'égosiller.*
Esgargalhat, *débraillé.*
Esgarp (paa), *pain bien fait.*
Esgarraupiá, *égratigner.*
Esgaudi, *réjouir.*
Esglana, *faire la récolte des glands.*
Esglas, esglasi, *saisissement de frayeur.*
Esglasia, *saisir de frayeur.*
Esglaxa, *écraser.*
Esgrama, *écumer le pot au feu.*
Esguit deu die, *point du jour.*
Eslambrec, *éclair.*
Eslambregueya, *éclairer, faire des éclairs.*
Eslam, eslame, *flamme.*
Eslassi-s, *se flétrir.*
Eslaye', *fléau pour battre le blé.*
Eslayute, *flûte.*
Eslenc, *glissant.*
Esleye, *élire.*
Eslimaca, *détruire les limaçons.*
Eslou, *efflorescence, moisissure.*
Eslou-higue, *figue hâtive.*
Eslouri, *fleurir.*
Eslouri-s, *moisir.*
Eslourounc, *furoncle.*
Eslurra-s, *glisser, tomber.*
Eslurres, *avalanche.* (*Baretous*).
Esmatuca, *accabler de coups.*
Esmicouta, *mettre en petit morceaux.*
Esmieya, *couper par moitié.*
Esmousta, *écraser, aplatir la face.*
Espaci, *espace, terme.*
Espade, *épée.*
Espalle, *épaule.*
Espallut, *qui a de fortes épaules.*

Espanta, *épouvanter.*

Esparbè, *épervier.*

Esparriscla, *éparpiller.*

Espauri, *effrayer.*

Espederat, *qui, par suite de douleur, de blessure aux pieds, ne peut marcher ; se dit particulièrement des bœufs, des bêtes de trait.*

Espera, *espérer.*

Esperance, *espérance.*

Esperou, *éperon.*

Esperouca, *dépouiller le maïs.*

Esperouquère, *action de dépouiller, réunion de personnes pour dépouiller le maïs.*

Esperreca, *mettre en lambeaux.*

Espes, *épais.*

Espia, *regarder.*

Espic, *lavande (épi de).*

Espière, *trouble de la vue ; fixité du regard.*

Espigadou, *qui cueille les javelles.*

Espitau, *hôpital.*

Espousalicis, *présents de noces.*

Espousau (crampe), *chambre nuptiale.*

Espudi, *avoir en dégoût, détester.*

Espunhe, *pierre poreuse ; (Bedous, vall. d'Aspe).*

Esquiau, *de l'épine dorsale.*

Esquie, *échine,*

Esquilhot, *noix.*

Esquilhoutère, *abondance de noix,*

Esquire, *clochette.*

Esquirè, *fabricant de clochettes pour le bétail.*

Esquire-batalhade, *clochette frappée du battant ; au fig., se dit d'une personne qui fait du fracas, qui va tambour-battant.*

Esquirole, *la bête qui porte la clochette.*

Esquirou, *grelot.*

Esquiroü, *écureuil.*

Esquis, *déchirure.*

Esquissa, *déchirer.*

Esta, *être, rester, demeurer.*

Establiment, *établissement.*

Estaca, *attacher.*

Estadge, *demeure.*

Estalhans, *ciseaux.*

Estalhanta, *tailler avec des ciseaux.*

Estalhuca, *couper en morceaux.*

Estanga-s, *s'arrêter.*

Estanguet, *halte, lieu où l'on s'arrête.*

Estanh, *étain.*

Estaralaca, *ôter les toiles d'araignée.*

Estarramousi, *étonner.*

Esta-s, *se tenir, rester.*

Estaubia, *épargner, économiser.*

Estele, *étoile.*

Estenalhes, *tenailles.*

Estenilha-s, *s'étendre, s'étirer.*

Estère, *copeau.*

Estèrle, *cadet.*

Estiba, *passer l'été.*

Estibet, *petit été.*

Estigglat, *étincelant*, *étoilé*.
Estiu, *été*.
Estournet, estournugalh, *étourneau*.
Estrem, *côté, extrémité*.
Estrema, *ôter, éloigner, arracher*.
Estrembira, *mettre l'endroit à l'envers*.
Estremoulit, *abattu, découragé*.
Estrenhe, *étreindre*.
Estret, *étroit*.
Estriu, *étrier*.
Estros, *maladroit*.
Estrussa, *serrer, garder*.
Estuya, *cacher*.
Estuyassoü, estuyoü, *lieu où l'on peut se cacher*.
Estuyassoü (ha a l'), *jouer à cache-cache*.
Exaurelha, *essoriller*.

F

Fadè, *fatuité, recherche dans la toilette*.
Fadeya, *faire le fat*.
Falhe, *falloir*.
Falhi, *manquer, faire défaut*.
Fame, *bruit, réputation*.
Farcimous, *enflé*, *engorgé*.
Faus, *faux*.
Febrous, *malade de la fièvre*.
Fee, foi.
Femèle, fumèle, *femme*.
Fenoulhet, *gobe-mouches* (*oiseau*).
Ferlinguères, *fanfreluches*.
Fermances, *garanties*.
Ferrou, *trèfle incarnat*.
Fidance, *caution*.
Fidèl, fidèu, *fidèle*.
Fière femèle, *belle femme*.
Fièr homi, *bel homme*.
Fii, *fin*.
Filouse, *quenouille*.
Fina, *financer*.
Finau, *final*.
Flabute, (eslayute), *flûte*.
Flac, *mou, sans énergie* ; *exténué de fatigue*.
Flaca, *faiblir, manquer de courage*.
Flaquè, *mollesse, état de celui qui n'a aucune vigueur*.
Flascou, *flacon*.
Flasquete, *poire à poudre*.
Flaunhac, *flatteur, câlin ; nonchalant*.
Flayoulet, *flageolet*.
Flèu, *fléau, malheur*.
Flicouteya, *dandiner*.
Fligoutat, fligouteix, *le coup de l'eau, du flot qui vient se briser*.
Flisca, *donner des coups de houssine ou de fouet*.
Fliscade, *le coup que l'on donne*.
Fliscou-flascou, *flic-flac ; cahin-caha*.
Flisque, *houssine*.
Flisquet, *loquet*.
Flisqueta, *fermer avec le loquet*.

Flisqueteya, *faire aller le loquet plus d'une fois.*

Floc, *bouquet.*

Flou, *fleur.*

Flouca, *parer d'un bouquet.*

Flouch, *lâche, sans fermeté.*

Floucha, *faiblir, ne pas tenir ferme.*

Flouquetot, *petit bouquet.*

Floureya, *fleurir.*

Fofone, *poupée* ; *(Oloron).*

Foundz, *fond.*

Fourrasta, *fourrager.*

Foursous, *qui tient fortement.*

Franciman, *qui affecte de parler français, et le parle mal.*

Francimandeya, *parler un mauvais français.*

Franquesse, *affranchissement.*

Franquementz, *en franchise, sans rien payer.*

Fray, *frère.*

Frayreya, *vivre en frère avec quelqu'un, fraterniser.*

Frayrou, *petit frère* ; *frère de lait.*

Frèbe, *fièvre.*

Fresc, *frais.*

Frescou, *fraîcheur.*

Fringa, *chercher à plaire.*

Fringayre, *galantin.*

Frineste, *fenêtre.*

Frinestayre, *qui est trop souvent aux fenêtres.*

Frinestou, *petite fenêtre, lucarne.*

Frount, *front.*

Frutassè, *qui aime beaucoup les fruits.*

Frutè, *fruitier (arbre).*

Frutère, *marchande de fruits.*

Fruut, *fruit.*

Furious, *puissant (qui a de l'embonpoint).*

G

Gabarraa, *terrain couvert d'ajoncs.*

Gabarre, *ajonc ; (Orthez).*

Gabe, *torrent* ; *le Gave.*

Gaha, *saisir.*

Gahe, *cuillère à pot.*

Gahent, *gluant.*

Gaholh, *personne malpropre, désordonnée.*

Gahous, gahetz, *fleurs de la bardane, qui s'accrochent aux vêtements des hommes, à la toison des brebis.*

Galabi, *pièce de deux sous.*

Galapia, *glouton.*

Galet (bebe de), *boire à la régalade,*

Galhat, *nom de bœuf, tacheté de blanc et noir ; aphérèse de* pigalhat, *pie.*

Galhou, *coq.*

Galihorce, *fondrière, précipice.*

Galipaut, *goinfre.*

Gambilet, *vrille.*

Ganibete, *couteau à lame longue, aiguë.*

Gansole, gansoü, *cuir qui garnit le sabot.*
Ganurre, *gosier.*
Garanh, *étalon pour la monte.*
Garanhayre, granhayre, *celui qui conduit l'étalon.*
Garbe, *gerbe.*
Garbè, *tas de paille empilée autour d'une longue perche fichée en terre.*
Garbes (mees de), *mois d'août.*
Garbeya, *moissonner.*
Garbeyadou, *moissonneur.*
Garbure, *soupe aux choux.*
Garfou, *espèce de gâteau.*
Garie, *poule.*
Garimbet, *saut, gambade.*
Garlande, *guirlande.*
Gaspe, *grappe.*
Gasalhe, *cheptel.*
Gat, *chat.*
Gatoa, *se dit de la chatte qui met bas.*
Gat-pitoch, *chat sauvage.*
Gau, agau, *canal de moulin.*
Gaudence, *jouissance d'un bien.*
Gaudi, *jouir.*
Gaudi-s, *se réjouir.*
Gaumas, *chaleur accablante.*
Gausialhes, *caresses.*
Gaute, *bouche, joue.*
Gautade, *soufflet,*
Gauyous, *joyeux.*
Gay, *joie.*
Gay, *gai.*
Gay, *geai.*
Gayhasent, *avenant, charmant.*
Gegoant, gigant, *géant.*
Gemit, *gémissement.*
Gemitèri, *long gémissement, gémissements prolongés.*
Generau, *général.*
Gentiu, *noble.*
Gentz, *gens.*
Gessi, *sortir, être issu.*
Glère, glarè, *grève, gravier.*
Glèyse, glise, *église.*
Glori, *gloire.*
Glout, *avalanche ; (Ossau).*
Gnac, *morsure.*
Gnaspa, *mâcher.*
Gnaula, *miauler, aboyer.*
Goa, *gué.*
Goadanha, *gagner.*
Goalhard, *gaillard.*
Goarda, *garder.*
Goari, *guérir.*
Goasta, *gâter, mettre à mal, détruire.*
Goayre, *guère.*
Goey, *peine, chagrin.*
Goeyt, *guet.*
Goeyta, *guetter.*
Goeyte, *garde, celui qui fait le guet.*
Golitz, *rouge-gorge.*
Gouberne, *conduite, direction, administration.*
Goudale, *mélange de potage et de vin.*
Gouhe, gouhou, *chaleur qui suffoque.*
Gouhit, *confit.*
Goula, *le lard autour du cou du porc.*
Goulut, *goulu.*

Gounède, *tunique.*

Gourgueya, *se dit du chant des oiseaux, des roulades que fait le rossignol.*

Gourgueyet, *le coup de gosier de l'oiseau.*

Gourgouleya, *gazouiller.*

Gourlups, *boulettes de farine dans la* broye *mal faite; voy.* broye.

Gourmandz, *pousses inférieures des arbres, rejetons parasites.*

Gourri, *courir, vagabonder.*

Gourrinè, gourrinis, *fainéantise du vagabond.*

Gourrineya, *avoir des habitudes de vagabond.*

Goustous, *qui a bon goût, savoureux, succulent.*

Goutère, *gouttière.*

Goutete, *petite goutte.*

Gouteya, *tomber goutte à goutte.*

Gouyat, *garçon*;

Gouyate, *fille.*

Gouyatet, *petit garçon.*

Gouyatine, *fillette.*

Gouye, *servante.*

Gouyote, *petite servante.*

Graa, *grain.*

Graè, *grenier.*

Grabassaa, *étendue de terrain bourbeux.*

Grabassè, *qui est boueux.*

Grabe, *boue.*

Gracious, *gracieux.*

Grame, *écume.*

Gran, *grand.*

Granadges, *le blé, le millet, l'orge, etc.*

Grandous, *qui fait le grand, vaniteux.*

Grat, *gré.*

Grasit, *très-cher au cœur.*

Grat (de), *gratuitement.*

Gratère, *prurit.*

Gratilha, *chatouiller en grattant.*

Graulhe, griaulhe, *grenouille.*

Graynot, *petit grain de mauvaise qualité.*

Grèhe, grèpe, *crasse.*

Greherous, *crasseux, rogneux.*

Grèix, *graisse.*

Grèu, *pénible.*

Grèuye, *peine, difficulté.*

Grexous, *cresson.*

Grèy, *troupeau.*

Grit, gritchaule, *grillon.*

Gritchaula, *faire des cri-cris.*

Gritchaulè, *qui prend des grillons.*

Guèrle, *louche, celui dont les yeux ont une direction différente.*

Guihe, galese, *truie qui a des petits.*

Guindoulh, *guine; (cerise).*

Guingoy (de), *de guingois, de travers.*

Guinsalh, *loque, guenille.*

Guirot, *jars (mâle de l'oie).*

Guiroulh, *benêt, jocrisse.*

Guisè, *gésier.*

Guit, guite, *canard mâle et femelle.*

Guitade, *jeu du canard ; — on joue à qui, partant d'une certaine distance, les yeux bandés, coupera le cou à un canard pendu par les pattes.*

Guitè, *goître.*

Guiterous, *goîtreux.*

Gusmera, *mettre du fil en peloton.*

Gusmèt, *peloton.*

H

Ha, *faire.*

Habaa, *terrain semé de fèves.*

Habe, *avoir.*

Habe, *fève.*

Habe-de-caa, *noix-vomique.*

Habillesse, *habileté.*

Haboès, *semeurs de faverolles.*

Habole, *haricot (dans certaines localités).*

Hac, hau, *hêtre.*

Hadat, *qui a reçu d'une fée un sort.*

Hade, *fée.*

Hadete, *petite fée.*

Halet, *haleine.*

Halha, *perche flexible.*

Halhasse, *crevasse.*

Halhassous, *gerçures.*

Halhe, *la crête du coq.*

Halhe, *flamme.*

Halhère, *embrasement ; feu de la Saint-Jean.*

Ham, *hameçon.*

Hama, *aboyer.*

Hamen, *famine.*

Hamet, *aboiement.*

Ham-ham, *cri du chien (onomatopée).*

Hami, *faim.*

Hamoulent, *qui a faim ; au fig., désireux.*

Hangas, *bourbier.*

Hangue, *fange.*

Hapa, *tenir un enfant dans ses bras.*

Haque, *petite jument.*

Hardèu, *grande quantité.*

Hardulhe, *ramassis de hardes.*

Hargoa, *forger ; affiler la faux en frappant dessus avec un marteau.*

Hargou, *marteau pour frapper sur la faux.*

Harie, *farine.*

Harious, *farineux.*

Harissat, *hérissé.*

Harissou, *hérisson.*

Harlapa, *avaler gloutonnement.*

Haroulè, *folâtre.*

Harouleya, *folâtrer.*

Haroulis, *le mouvement, le bruit de ceux qui folâtrent.*

Harpilhot, *léger vêtement.*

Harri ! *en avant!*

Harri, *crapaud.*

Hart, *rassasié, repu.*

Hartanè, *glouton.*

Harta-s, *se gorger.*

Hart-de-bade, *avorton.*

Hartère, *mangeaille très-copieuse.*

Hart y pitart, *repu de mangeaille et de boisson.*

Hasaa, *coq.*

Hasalhou, hasanhet de Sent-Martii, (*cochet de la Saint-Martin*), *la huppe.*

Hasedé, *faisable.*

Hasedou, *celui qui fait.*

Hasendè, *bon ouvrier.*

Hasti, *dégoût.*

Hastiau, *qui degoûte.*

Hat, *fatalité, sort.*

Hatou, *vêtement grossier.*

Haudrec, *rosée, humidité de la rosée sur les chaussures, sur les vêtements.*

Haudrequeya, *aller par les champs couverts de rosée.*

Haugan, *cette année.*

Hauneste, *honnête.*

Haunou, *honneur.*

Haunoura, *honorer.*

Haunous (las), *les honneurs funèbres.*

Haure, hau, *forgeron.*

Haurilhou, *petit (mauvais) forgeron.*

Hauroungle, hirounglete, *hirondelle.*

Haus, *la faux.*

Hausse-prim, *levier ;* (prim, *au lieu de* prem ; *on* presse *pour* hausser, *soulever).*

Haussilhe, haussot, *serpe à long manche dont on se sert pour émonder les haies.*

Haute, *giron, espace de la ceinture jusqu'aux genoux quand on est assis.*

Hautou, haudou, *hauteur.*

Haye, hayete, *faîne.*

Hayet, haget, faget, *lieu planté de hêtres.*

Hayine, *fouine.*

Hayinè, *qui chasse les fouines.*

Hede, *femme qui relève de couches.*

Hee, *foin.*

Hèix, *faix.*

Helè, *peine, chagrin.*

Helère, *continuité de mauvais temps.*

Hema, *fumer les champs, répandre le fumier.*

Hemè, *le fumier en tas.*

Hemne, *femme.*

Hems, *fumier, engrais.*

Hemse, *bouse.*

Henalhat, *fendillé.*

Hene, *fendre.*

Henèrcle, *fente à jour.*

Hens, *dans.*

Henude, *fente.*

Hèr, hè, *fer.*

Herbaa, *pâturage.*

Herbadiu, *lieu où il y a des pâturages.*

Herbadya, *paître.*

Herbe, gerbe, yerbe, *herbe.*

Herbè, *estomac des herbivores.*

Here, *foire.*

Hère, *beaucoup.*

Hères, *plusieurs.*

Heresse, herou, *frayeur, effroi.*

Heretat, heretatye, *héritage.*

Heretè, *héritier.*
Heri, *frapper.*
Herm, *terre inculte.*
Heroutye, *farouche, qui effraie.*
Herrade, *vase de bois cerclé de fer ou de cuivre, qui tient lieu de cruche; — mesure de capacité pour le vin (19 litres).*
Herradé, *évier.*
Herralhe, herrulhe, *ferraille.*
Herrat, *seau (cerclé de fer).*
Herre, *toute espèce de garniture de fer*; *la ferrure des outils ; les outils.*
Herre (ensenha la), *au fig.*, *montrer les dents.*
Herri, *dent de herse.*
Herum, *toute espèce de bête sauvage.*
Hèste, *fête.*
Hèste (arré-), *lendemain de fête, continuation de fête.*
Hèste-ennau, *fête annuelle (solennelle)*; ennau *est dans plusieurs textes* annau.
Hètz, *lie de vin.*
Hèu, *fiel.*
Heugaa, heuguère, *fougeraie.*
Heurè, *février.*
Heureya, *faire un temps de février.*
Heureyade, *temps comme il en fait en février.*
Heus, *fougère.*
Heya, *faner, tourner et retourner le foin,*
Heyadou, *faneur.*
Hèyt, *fait.*
Hèyte, *action, au sens défavorable où se prend souvent en français le mot « coup »*; quine heyte ! *quel mauvais coup; quel vilain tour !*
Hiaa, *pré.*
Hiala, *filer.*
Hialadoure, *fileuse.*
Hialat, *filet.*
Hialère, *pointe de fer ou de cuivre à rainure en spirale, qui est au bout du fuseau.*
Hialerou ; *même objet que le précédent, avec cette différence que le bout est recourbé; on se sert du* hialerou *pour tordre le fil.*
Hiarot, *petit pré.*
Hibèr, *hiver.*
Hic, *verrue ; au fig., difficulté, obstacle.*
Hica, *ficher* ; *mettre.*
Hidable, *à qui l'on peut se fier.*
Hida-s, *se fier.*
Hide, *confiance.*
Hié, gé, *hier.*
Hière, *fil de fer mis au groin du porc.*
Hieu, hiu, *fil.*
Hièyre, gèyre, *lierre.*
Higue, *figue.*
Hi-hi, *hennissement.*
Hilh, *fils.*
Hilhastre, *beau-fils, celui dont on a épousé le père ou la mère.*
Hilhete, *petite enfant.*

Hilhetes, *rejetons qui viennent après les premières pousses des plantes, et à la partie inférieure de la tige.*
Hilhole, *filleule.*
Hilhoü, *filleul.*
Hilhou, *chardonneret; (Oloron).*
Himi, *femelle.*
Hiregge, *hérétique.*
Hissa, *piquer, darder.*
Hissade, *piqûre de bête venimeuse.*
Hissou, *dard (de l'abeille, etc.)*
Histori, *histoire.*
Hitilhè, hitilhère, *sorcier, sorcière.*
Hitye, *foie.*
Hoec, *feu.*
Hoelh, *feuillet.*
Hoelhe, *feuille.*
Hoerdi, *orge.*
Hoey, *aujourd'hui.*
Hoeye, *fuir.*
Hoeyte, *fuite.*
Hoeytiu, *fugitif, fuyard.*
Homi, *homme.*
Hore, *heure.*
Hore, *hors.*
Hore-bandi, *expulser, exiler.*
Hore-bia, *mettre hors de la voie.*
Hore-biat, *fourvoyé.*
Hore-biengut, *venu du dehors, étranger.*
Horgue, hargoe, *forge.*
Horre, *souillé.*
Hort, *fort.*
Hort, *jardin.*
Hosse, *fosse.*
Hoü, *fou.*
Hoü (caa), *chien enragé.*
Houdica, houdilha, hournilha, *remuer, fouiller la terre (se dit particulièrement des porcs qui cherchent en creusant).*
Houleya, *faire la folie.*
Houlie, *folie.*
Houmatye, *hommage.*
Houmiot, *petit homme.*
Houndra, *orner, honorer.*
Houndz, *fond.*
Houne, *fronde.*
Houne, *fondre.*
Hounide, *averse.*
Hounilh, *entonnoir.*
Hounsiralh, *(ce qui reste au fond), résidu, lie.*
Hount, hountaa, *fontaine.*
Houra, *fouler.*
Hourada, *trouer.*
Hourat, *trou.*
Houratère, *lieu, objet, où il y a beaucoup de trous.*
Hourateya, *chercher en suivant les trous, les cachettes.*
Hourbari, *bruit confus, tumulte, hourvari.*
Hourcat, *fourche à trois pointes.*
Hourn, *four.*
Hournère, *fournil.*
Hournet, *creuset.*
Hournilhadures, *terres remuées, fouillées par un porc.*
Hourque, *fourche.*
Hourra, *aboyer.*
Hourreda, *souiller.*

Hourredesse, *souillure, immondices.*
Hourtalesse, *forteresse*, *force.*
Hourtalicis, *plantes potagères.*
Houruca, huruca, *fureter.*
Houssé *hoyau.*
Houstalet, *petite maison.*
Houstau, *maison.*
Houtya, hode, *bêcher.*
Houtyica, *bêcher légèrement.*
Houy ! *fuis !*
Hueta, *fouetter*, *fustiger.*
Huetes, *verges.*
Huganaut, higanaut, *huguenot.*
Hula, *se dit des bêtes à cornes qui se précipitent pour frapper.*
Hum, *fumée.*
Huma, *produire de la fumée.*
Humaa, *humain.*
Humble (fruut), *fruit mou.*
Humère, *grande fumée.*
Humi, *épaule, humerus.*
Humiu, *humble, soumis.*
Humous, *fumeux.*
Hurou, *furet.*
Hurous, *heureux.*
Hurrup, hourrup, *gorgée.*
Hurrupa, hourrupa, *boire à petites gorgées, siroter.*
Hus, *fuseau.*
Hust, huste, *morceau de bois.*
Hustatye, *tas de bois, ce qui est relatif au bois.*
Hust-biu, *troëne*, *arbrisseau rameux des haies.*
Hust-du, *cornouiller.*
Hute (a-) ! *à fuite !*

I

I, *aller.*
Iap, hiap, *coupe*; *vieux français, hanap.*
Ibrounhe, *ivrogne.*
Ignoura, *ignorer.*
Ihèr, *enfer.*
Ilha, *crier, pousser des cris que l'on nomme :*
Ilhetz, *cris de joie ; — par ces cris, les pasteurs se répondent à de grandes distances.*
Imagine, *statue.*
Imatye, *image*, *statue.*
Imatyou, *joli petit minois.*
Imbentari, *inventaire.*
Imbentou, *inventeur.*
Impausa, *imposer ; charger, au sens d'accuser.*
Impediment, *empêchement.*
Impietadous, *impitoyable.*
Inaudit, *inouï.*
Incourrement, *peine d'encourir.*
Infama, *diffamer.*
Infametat, *opprobre.*
Infami, *infâme.*
Infidèu, *infidèle.*
Infourtunat, *infortuné.*
Injuri, *injure.*
Inquietè, *inquiétude ; soucis.*
Insensat, *qui a perdu la raison.*
Instance, *instance.*
Instiga, *exciter.*

Instrument, estrument, *instrument.*

Intrant (L'), *subs.*, *l'entrée, le commencement.*

Ioye, *joie.*

Iradementz, *par emportement, avec violence.*

Irague, *ivraie.*

Iranhou, *filet avec lequel on fait le long des haies la chasse aux petits oiseaux.*

Iranye, *orange.*

Irat, *irrité, violent ; quelquef. : fâché, affligé.*

Ire, *colère.*

Irole, *châtaigne rôtie.*

Iroula, *torréfier.*

Iroulade, *action de torréfier.*

Irouleya-s, *se chauffer de trop près.*

Isanh, *homme bilieux, sujet à la colère.*

Isla, *enfler*, (*Aspe*) ; *ailleurs on prononce* esla.

J

Ja, *déjà.*

Ja ! ja !, *assez ! assez !*

James (a u), *à tout jamais.*

Jangla, *railler.*

Janglarie, *raillerie.*

Janglayre, *railleur.*

Jansemi, *jasmin.*

Jase, jasilha, *gîter.*

Jassie, *bien que.*

Jaubet, *tiède ;* (*Aspe*).

Je (ge, hié), *hier.*

Jelou, *jalousie.*

Jener, *janvier.*

Jigis, gis, *joujou, fanfreluche ;* (*Oloron*).

Joc, *jeu.*

Joen, *jeune.*

Joeneja, *faire le jeune ; paraître plus jeune qu'on n'est.*

Joentut, *jeunesse.*

Jou, *je.*

Joufle, *ampoule ;* (*Oloron*).

Jouga, *jouer.*

Jougadou, jougayre, *joueur.*

Joulh, *genou.*

Journade, journau, *mesure agraire, arpent ; salaire d'une journée de travail.*

Joyas, joyeus, *joyaux.*

Judici, *jugement.*

Judiu, Jusiu, *Juif.*

Julhe, *courroie de cuir pour attacher les bœufs au joug.*

Julhet, *juillet.*

Jun, *juin.*

Junc, *jonc.*

Juncaa, junquè, *terrain où croît le jonc.*

Junhe, *joindre.*

Juni, *jeûne.*

Junta, *joindre, ajuster.*

Junte, *double poignée ; ce que peut contenir le creux des deux mains rapprochées.*

Jupitèri, *assistance, secours.*

Jurade, *assemblée de jurats.*

Juradie, *fonction de jurat.*

Jurat, *jurat (magistrat municipal).*

Jus, juus, *sous.*

Jusaa, jusou, *qui est au-dessous, au nord.*

Jusèp, Josèp, Jausèp, *Joseph.*

Justameutz, *justement.*

Juste, *juste.*

Juste de, *près de.*

Justici, *justice.*

Juu (1), *joug.*

L

Laa, *laine.*

Laaut, *laineux ; en lat.* laniger.

Laba, *laver.*

Labadé, *lavoir ; — pierre ou morceau de bois plat sur lesquels on lave.*

Labadoure, *laveuse.*

Labadures, *ce qui reste dans la lavure.*

Labatori, *piscine.*

Labetz, lasbetz, *alors.*

Labouradisses (terres), *terres labourables.*

Laère, *laveuse de laine (Oloron).*

Laganhe, *chassie.*

Laganhous, *chassieux.*

Lagas, *insecte qui s'attache à la peau des bêtes.*

Lagot, *flaque.*

Lahens, *là dedans.*

Lahore, *là dehors.*

Lahuse, *flocon blanc attaché aux tisons.*

Lambrusque, *vigne sauvage.*

Lampoeynè, *lambin.*

Lampoeyneya, *lambiner.*

Landrès, *chenêts.*

Langou, *langueur.*

Langui, *languir.*

Lans, *jet (action de jeter).*

Lansade, *coup d'instrument pointu.*

Lapasse, *bardane.*

Lard, *lard.*

Larè, *foyer.*

Larmade, *blanc d'œufs battus.*

Larme, *blanc d'œuf.*

Larye, *large.*

Laryou, *largeur.*

Las, lassoü, *lien, lacs, lacet.*

Lassus, *là haut.*

Lat, *étendu, large.*

Lauda, *louer.*

Laudete, *alouette.*

Laudou, *louange.*

Lauquete, *loche.*

Lauquetè, *pêcheur de loches.*

Laura, *labourer.*

Lauradé, *qui doit ou peut être labouré.*

Lauradou, labouradou, labouredou, *laboureur.*

(1) Dans une assez grande partie du Béarn, presque tous ces mots se prononcent *yuu, yustice, yuste, etc* ; voy. p. 68-69 et, ci-dessous, Y.

Laurè, *laurier.*

Lauret, *nom de bœuf; (doré, bai-clair).*

Laus, *abandonné, vacant ; se dit des maisons et des terres.*

Laussetat, *état d'abandon d'une maison, d'un domaine.*

Lauzenquè, *médisant ; — flatteur ; — musard.*

Layra, *aboyer.*

Layret, *aboiement.*

Layrou, *larron.*

Layrounici, *larcin.*

Lays, *liés ; se dit à Oloron des amis étroitement unis.*

Laze (sent), *saint Lazare.*

Leberau (caa), *chien lévrier.*

Lebraut, lebrautou, *levraut.*

Lebrè, *lévrier.*

Lèd, lèe, *laid.*

Leca, *lécher.*

Lecadure, *ce qui reste à lécher ; trace de ce qui a été léché.*

Lègue, *lieue.*

L'endedie, l'endoumaa, *le lendemain.*

L'endematii, *le lendemain matin.*

Lendie, *lentille, tache de rousseur sur la peau.*

Lendious, *qui a des taches de rousseur.*

Lengassut, lengoassut, *bavard.*

Lengoe, lengue, *langue.*

Lengue-de-baque, (*plante*), *scolopendre.*

Lenhe, *bûche.*

Lenhè, *quatre charretées de bois.*

Lenhère, *bûcher, lieu où l'on serre le bois à brûler.*

Lèni, *lente.*

Lèp, lèbe, *lièvre, mâle et femelle.*

Lis, *uni, lisse.*

Lesé, *loisir.*

Lèsi, lisi, *alêne.*

Let, (*aphér. de* halet), *haleine.*

Letre, *lettre.*

Lèu, *vite.*

Leuyè, *léger.*

Lexa, dexa, *laisser.*

Lexiu, *eau de lessive.*

Ley, *loi, amende ; — qualité.*

Leyau, *légal, loyal.*

Leye, *lire.*

Lèyt, *lait.*

Leytou, *petit-lait.*

Leytugue, *laitue.*

Lez, *laize.*

Lheba, *lever.*

Lhebadé, *qui doit être levé, (argent à recouvrer).*

Lhebadure, *levain.*

Lhèu, *peut-être.*

Lheyt, *lit.*

Lheyte, *choix.*

Liam, *lien.*

Libe, *livre.*

Liberot, *petit livre.*

Libèu, *acte d'accusation ; réquisitoire.*

Lichèr, *purin.*

Liete, *liseron des haies.*

Liga, *lier.*

Ligadere, *toute chose qui sert à lier.*

Ligadure, *l'action de lier, façon de lier.*

Ligami, *liaison, union très-intime.*

Liguete, *tissu de fil ou de coton, mince, avec lequel on lie.*

Lii, *lin.*

Limac, *limaçon.*

Limaquère, *lieu où sont des limaçons en grand nombre.*

Limasourd, *sournois.* (1)

Limpre, *poli, luisant; — élancé, svelte.*

Linhatye, *lignée.*

Linsoü, *linceul; — drap de lit.*

Liquet, *petit garçon de ferme; (Arthez).*

Liri, *lis.*

Liura, *livrer.*

Liure, *livre (une).*

Liuse, *graine de lin.*

Loc, *lieu.*

Loenh, *loin.*

Lot, *mesure de capacité*; dus lotz de bii, *deux pots de vin. — D. C. Lotum.*

Loubat, *louveteau.*

Loubatè, *louvetier.*

Loubet, *charbon, tumeur gangréneuse.*

Louga, *louer.*

Lougatye, louguè, *loyer.*

Loung, *long.*

Loungarèc, *qui se plaît au retardement.*

Loungaynè, *qui est long à faire une chose.*

Loungayneya, *traîner en longueur.*

Loungèyre, *nappe, linge de table.*

Loungou, *longueur.*

Loup, *loup.*

Louyre, *loutre.*

Louzère, *ardoisière.*

Loze, *ardoise.*

Lue, *lune.*

Luèc, *lunatique.*

Lugraa, *l'étoile de Vénus*; *au plur., les étoiles.*

Luminari, *luminaire.*

Luquet, *allumette.*

Lurdous, *luisant de graisse, malpropre.*

Lusi, *luire.*

Lustre, *louche, bigle.*

Lustrou, *clarté, éclat.*

Lutes, *lutte.*

Lutz, *lumière.*

Luzèrp, *lézard.*

M

Maa, *main.*

Mabe, *mouvoir.*

Maca, *meurtrir.*

Macadure, *meurtrissure.*

Macip, *garçon; — serviteur.*

Macipe, *fille; — servante.*

Macou, *grossier; un butor.*

Madu, *mûr.*

(1) Voir *Proverbes du Pays de Béarn*, p. 47.

Madura, *mûrir.*

Maèste, mèste, *maître.*

Maèste de fuste, *maître charpentier.*

Maèste de pèyre, *maître maçon.*

Maganhe, *discorde, querelle.*

Magre, *maigre.*

Maladise, *maudire.*

Malandrè, *état de malaise général.*

Malau, *malade.*

Malaudeya, *être dans un état prolongé de maladie.*

Malaudie, *maladie.*

Malaudis, malaudous, *languissant, maladif.*

Malefici, *maléfice.*

Malès, *irritation, courroux, malice ; — temps d'orage.*

Malesse, *iniquité.*

Malh, *flanc, hanche.*

Malheba, *emprunter.*

Malhoque, malhuque, *espèce de maillet à long manche.*

Malhur, *malheur.*

Malhurau, *moment de malheur, ou qui présage le malheur.*

Malici, *malice, méchanceté.*

Malicious, *malicieux, méchant.*

Maliciousamentz, *violemment.*

Manca, *manquer.*

Mane, *stérile (femelle).*

Manerie, *manière.*

Manescaut, marescaut, *maréchal.*

Manestrau, *artisan.*

Manestrè, *ménétrier.*

Mante, mantèt, mantou, *manteau.*

Manye, manchou, *manche.*

Marcadè, *qui suit les marchés pour vendre.*

Marcadèt, *dans certaines villes, nom de la place où se tient le marché.*

Marcadeya, *marchander.*

Marcadeyayre, *celui qui a l'habitude de marchander.*

Marcat, *marché.*

Marfandi, *morfondre.*

Margalide, *marguerite.*

Maridadé, *nubile.*

Maridatye, *mariage.*

Mariechourre, *roitelet.*

Marière, mayroulère, *accoucheuse.*

Marine, *jeune brebis engraissée pour la boucherie; (Oloron).*

Marle, *marne.*

Marlère, *marnière.*

Marme (pèyre), *marbre.*

Marrassaa, *couperet.*

Marre, marrou, *bélier.*

Marterou, *La Toussaint.*

Martèt, *marteau.*

Martsesc, *de mars ;* lue martsesque, *lune de mars.*

Martz, *mars.*

Mas, mes, mey, *mais.*

Mascadure, *ce que l'on a à manger avec le pain ;* paa sens mascadure, *pain sec.*

Mascarous, *malpropre.*

Mascle, *mâle.*

Maseda, *dompter, habituer à être manié.*

Maserè, *boucher.*

Maset, *dompté, maniable.*

Masoau, *l'enclos autour de la maison ; syn. de* casalaa.

Massacanac, *cloison ; à Bedous, vallée d'Aspe, on la fait avec des montants de chêne et des pierres* espunhes ; *voy. ce mot ; ailleurs on se sert de briques.*

Massoayre, massoè, *maçon.*

Mate, *touffe de rejetons au bas du tronc d'un arbre.*

Mate-hami, (*mate-faim*), *mets qui remplit, rassasie vite.*

Mate-seube, *liane.*

Matiade, matiau, *matinée.*

Matiè, *matinal.*

Matii, *matin.*

Matole, *assemblage arrondi de menues branches des haies, où l'on met un piége pour prendre les oiseaux.*

Matole, *gros bout recourbé d'un bâton dont les enfants se servent au jeu appelé* Tastourres. — Matoles, *au fig., épais favoris.*

Matrimoni, *mariage.*

Matrounière, *camomille ; matricaria chamomilla, L.*

Mau, *subst., mal.*

Mau, *adj., méchant, irrité.*

Maubestat, *méchanceté, iniquité.*

Mauhasèc, *malfaisant.*

Mauhèyt, *méfait.*

Mauta, *remuer, bouger, sauter.*

Maxeraa, *l'ensemble maxillaire.*

Maxerade, *soufflet.*

Maxère, *mâchoire ; joue.*

May, *mai.*

May, *mère.*

May de poupe (*mère de mamelle*), *nourrice.*

May deu soü, (*mère du sol*), *accoucheuse.*

Maye, *plus grand.*

Mayesc, *de mai.*

Maynada, *enfanter.*

Maynade, *maison, famille.*

Maynade, (*une*) *enfant ; — jeune fille.*

Maynat, maynatye, (*un*) *enfant ; — petit garçon ;*

Mayouramentz, mayementz, *principalement.*

Mayourane, *marjolaine.*

Mayourau, *conducteur de troupeaux.*

Mayouraus, *les anciens, les principaux.*

Mayram, *bétail.*

Mayrane, *grand mère.*

Mayrastre, *marâtre,*

Mayrie, *marraine.*

Mayso u, *maison.*

Mèc, *bègue.*

Medalhe, *monnaie ; valeur inférieure à celle du denier ; on comptait par « sols, diners e medalhes » ; — en français « maille » ; mais il y avait aussi une «* medalhe *» qui était d'or ; voyez* Fors de Béarn, *p. 218.*

Medeci, mètge, *médecin.*

Medix, *même.*

Medout, *mie.*

Mees, *mois.*

Melic (*aphérèse de* oumelic), *nombril.*

Meloau, *se dit de la citrouille qui a le goût du melon.*

Memori, *mémoire.*

Menatye, *ménage.*

Mendras, *menthe sauvage.*,

Mendre, *moindre.*

Mendrot, mendroutin, *très-chétif.*

Menourete, *nonne* (*ordre des Mineurs*).

Mentabe, *mentionner.*

Menut, *menu.*

Mequeya, *bégayer.*

Merbelha-s, *s'étonner.*

Merca, *marquer.*

Merlat, *petit du merle.*

Merlou, *merle.*

Mes, mey, *plus.*

Mèsche, (*aphér. de* dometge) ; arbres mèsches, *arbres fruitiers ; — se dit aussi des animaux domestiques, et des personnes que l'on a rendues dociles.*

Mesclanhe, *mélange confus, pêle-mêle.*

Meset, *ladre.*

Mesple, *nèfle.*

Mesplè, *néflier.*

Mespresa, *mépriser.*

Mespresibamentz, *avec mépris.*

Mestiè, *métier ; — besoin.*

Mestierau, *qui exerce un métier.*

Mesture, *espèce de pain de farine de maïs que l'on fait cuire dans des terrines.*

Mesturèt, *petite méture.*

Met, *crainte.*

Metau, *métal ; — pot de fer, marmite.*

Mete, *mettre.*

Mete, mede, *pile, tas.*

Metoulic, *craintif.*

Mèu, *miel.*

Mèusse, *rate.*

Mèyt, *pétrin.*

Mia, *mener.*

Miassa, *menacer.*

Mielhe, *mieux.*

Mielhou, *meilleur.*

Mielhurament, *amélioration.*

Miey, *demi.*

Miey (au), *au milieu.*

Mieyan, *moyen.*

Mieyes (a), *à moitié.*

Mieyou, mieyine, *jumeau, jumelle.*

Miey-per-miey, *par moitié.*

Mieytadé, *à partager par moitié*

Mieytan, mitan (aù), *au milieu.*

Mieytat, mitat, *moitié.*

Milh, *millet.*

Milhassaa, *champ de millet, récolte du millet.*

Milhoc, *maïs.*

Milhoque, *provision de maïs égrené.*

Milhoucaa, *champ de maïs.*

Minin, menin, *très-petit.*

Minya, *manger.*

Minyadere, *mangeoire, crèche, auge.*

Minyadou, *mangeur.*

Minyance, *vermine ; — tout ce qui dévaste pour se nourrir.*

Mique, *boule de farine détrempée, cuite à l'eau ; elle est de la grosseur d'une pomme ordinaire.*
Miralh, *miroir.*
Miralha-s, *se mirer.*
Miscap, *malheur.*
Misse, *messe;* misse de haut die, *grand messe ;* (*littér. : messe de haut jour.*
Miugrane, *grenade.*
Miussat, *lait où l'on a émietté de la méture.*
Mouc, *lumignon qu'on enlève en mouchant une chandelle.*
Mouc, *morve; — dans le deuil, lorsqu'on est en pleurs (des yeux... et du nez) on dit en béarnais* tout larmes y mouc.
Moucadou, *mouchoir.*
Moucasseya-s, *ne faire que se moucher.*
Moudacous, *humide, boueux.*
Moudè, *température humide.*
Moudesse, *croûtes au cuir chevelu.*
Moufle, *mou.*
Moule, *moudre.*
Moulhè, *femme mariée.*
Moulherat, *qui a pris femme.*
Mouliè, *meunier.*
Moulière (pèyre), *pierre meulière ; — pierre du foyer.*
Moulii, *moulin.*
Moulle, *moule;* letres de moulle, *lettres imprimées.*
Moulue, *morue.*
Moumbra-s, *se rappeler.*
Moument, *moment.*
Mounaque, *poupée.*
Mounard, *grand singe.*
Moune, *guenon.*
Mouniment, *monument.*
Mounye, *moine.*
Mounyerie, *état de moine.*
Mounyete, *haricot.*
Mounyou, *petit haricot rond.*
Mounyoye, (*mont-joie*), *tas de pierres, bornes des chemins.*
Mouquire, *morve.*
Mouquirous, *morveux.*
Mourdent, (*mordant*), *se dit à Orthez de l'ouvrier ardent au travail, d'un outil d'excellente qualité.*
Mourè, *mûrier* (*oiseau*).
Mourè-cap-negre, *bec-fin à tête noire.*
Mouret, fém. mourete, *s'appliquent aux personnes un peu trop brunes.*
Mouret, *nom de cheval, de bœuf, de pelage roux tirant sur le noir.*
Mourete, *petite cerise presque noire.*
Mouri, *mourir.*
Mourou, *Maure ; — mulâtre.*
Mourt, *mort.*
Mourtalère, *mortalité, en temps d'épidémie, d'épizootie.*
Mourtalhe, *carnage.*
Mourtau, *mortel.*
Mouscalh, *chasse-mouches.*
Mouscalhe, *grande quantité de mouches.*

Mouscalhou, mousquilh, mousquit, *moucheron.*

Mousque, *mouche.*

Mousqueya, *chasser les mouches ; au fig., fustiger.*

Mousquilhous, *qui prend la mouche, qui se pique vite.*

Mousquitère, *volée de moucherons.*

Mousseca, *mordre.*

Moussen, *monseigneur.*

Moustii, *mâtin.*

Moustous, *mousseux, visqueux.*

Moutou, *mouton.*

Moy, *muid.*

Mud, *muet.*

Muda, *changer, remuer.*

Mulatè, muletè, *muletier.*

Mulha, *mouiller.*

Murtè, *meurtrier.*

Mus, *museau ; — mine.*

Mus de lèbe (poume de), *espèce de pomme de forme longue, (museau de lièvre).*

Mus-prim, *lèvre pincée ; qui fait la petite-bouche.*

Mus-sec, *mine sèche ; un individu peu affable.*

Muscle, *épaule.*

Musquet, *musc.*

Musquete, *espèce de rose très-petite.*

Mustra, muxa, *montrer.*

Mutatiu, *enclin au changement.*

Muyoü, *moyeu ; — le jaune de l'œuf.*

N

Nabal, *neuvième.*

Nabante, (*nonante*) *quatre-vingt-dix.*

Nabanteya, *avoir plus de quatre-vingt-dix ans.*

Nabe, subst., *nouvelle.*

Nabe, *couteau.*

Nabene, *neuvaine.*

Naberaa, *terre nouvellement défrichée.*

Naberamentz, *nouvellement.*

Nabèt, *nouveau.*

Nabiu, *navire.*

Nada, *nager.*

Nadau, *Noël.*

Naditz, naritz, *narine.*

Nafra, *blesser.*

Nan, *nain.*

Nani, *se dit respectueusement au lieu de* nou, *non.*

Nat, *né ; dans une proposition négative : aucun. Voy. p.* 264.

Natiu, nadiu, *natif.*

Natre, *comme nature ; se dit d'une ressemblance, d'un portrait.*

Naturau, *naturel.*

Nau, nabe, *neuf, neuve.*

Nau, adj. num., *neuf.*

Nau, *bac.*

Naulade, *charge du bac.*

Naulatye, *péage pour le passage sur le bac.*

Naulè, *batelier.*

Naxe, *naître.*

Naxence, nexence, *naissance.*

Nays de hee, *foin tombé le long de la ligne qu'a suivie le faucheur.*

Naz, *nez.*

Nazade, *coup sur le nez ; — déception.*

Nazeda, naya, *passer un fil de fer au bout du grouin pour empêcher le porc de fouiller la terre.*

Nazede, naye, *le fil de fer passé au bout du grouin.*

Nazin, nazou, *joli petit nez.*

Neba, *neiger.*

Nebade, *couche de neige.*

Nebalha, *neiger peu et par moments.*

Nebalhe, *neige qui tombe en petite quantité et avec intermittence.*

Neboudalhe, *neveux et nièces dont on n'a pas à se louer.*

Nebout, *neveu.*

Necessari, *nécessaire.*

Nega, *noyer.*

Nega, *nier.*

Negadou, *celui qui nie.*

Negament, *dénegation.*

Negatiou, *reniement.*

Negliyent, *négligent.*

Negliyence, *négligence.*

Negoci, *affaire.*

Negre, ner, *noir.*

Negreya, *tirer sur le noir ; — s'obscurcir.*

Negrilhous, *qui commence à s'obscurcir.*

Negrous, *qui s'est obscurci.*

Negu, *aucun.*

Negue-hoü, *(noie-fou), barque légère.*

Nenè, *joli petit enfant à la mamelle ; et, par dérision, un individu qui n'est pas beau.*

Nèsci, *niais, insensé.*

Nete, *propre, net.*

Neteya, *nettoyer.*

Nèu, *neige.*

Neuri (1), *nourrir.*

Neuridou, *éleveur de bétail.*

Neurigat, *nourrisson.*

Neurissalhe, *nourrissage.*

Neurisse, *nourrice.*

Neuritut, *nourriture.*

Nida, *nicher.*

Nidade, *nichée.*

Nidau, *place où la poule va pondre d'habitude ; — œuf qu'on y laisse pour l'y attirer; — le plus petit oiseau d'une nichée.*

Nine, *pupille de l'œil; — le bout d'une plante.*

Ninole, *poupée.*

Nobi, nobie, *celui, celle qui se marie.*

Nobis, *les nouveaux mariés.*

Noeyt, *nuit.*

Noeytiu, *de la nuit.*

Nogue, *noix dans son écale ; brou, écale verte de la noix.*

(1) On dit aussi *nauri, noüri ;* les dérivés de ce mot ont pareillement *au, oü,* au lieu de *eu.*

Nogue (aygue de), *brou de noix, liqueur.*

None (hore), *neuvième heure.*

Nore, *bru.*

Notori, *notoire.*

Notz, *noix.*

Noubèles, noèles, *nouvelles.*

Noubembre, *novembre.*

Noubèu (lou), *le Nouveau Testament.*

Noubiau, nuptiau, *nuptial.*

Nouce, nupties, *noce.*

Noud, *nœud.*

Nouguè, *noyer.*

Noum, noumi, *nom.*

Noumbra, *compter.*

Noumbre, *nombre.*

Noumenta, *nommer, désigner.*

Noumiadou, nouminadou, *qui doit être nommé ; — soussigné.*

Nouste (a), *chez nous.*

Noutable, *notable.*

Noutari, *notaire.*

Nuble, *nuée.*

Nud, *nu.*

Nuise, nose, *nuire.*

Nustemps, *en aucun temps.*

O

O, *oui.*

Oaratz, oeratz (1), *voyez.*

Obee, obio, *oui bien, oui bien oui.*

Obre, *œuvre, ouvrage ; — fabrique, conseil qui administre le revenu d'une église.*

Obre mane, *manœuvre, corvée.*

Oelh, uelh, *œil.*

Oelhade, *coup d'œil, regard.*

Oeu, *œuf.*

Oeoerère, *ovaire.*

Oeoerère, *poule bonne pondeuse.*

Oeyt, *huit.*

Oeytal, oeytau, *huitième.*

Oeytene, *huitaine.*

Oli, *huile.*

Oli de cherment, *(huile de sarment), vin.*

O plaa, *oui parfaitement.*

Ops, obs, *besoin.*

Oratori, *oratoire.*

Orb, *aveugle.*

Orb, *charbon, maladie du froment.*

Ordenadementz, *en ordre, avec ordre.*

Orphalii, orphe, *orphelin.*

Os, *os ; — noyau de fruit.*

Os-Bertran, *le coccyx.*

Osque, *taille ; — provision.*

Oublida, *oublier.*

Oubliga, *obliger.*

Oubligance, *obligation.*

Oublit, *oubli.*

Oubra, *travailler.*

Oubradé, *atelier.*

Oubratye, *ouvrage, travail.*

Oubrè, *ouvrier.*

(1) Pluriel de *oère ;* p. 438.

Oubrè (die), *jour ouvrable.*
Oubrerie, *travail.*
Oule, *pot, marmite.*
Oülhe (aulhe), *brebis.*
Ouliat, *soupe à l'ail.*
Ouliat, *imbibé d'huile.*
Ouliat briagau, *soupe à l'ivrogne.*
Oulibe, *olive.*
Ouliè, *fabricant, vendeur d'huile.*
Oum, *on.*
Oum, *ormeau.*
Oumbre, *ombre.*
Oumpreya-s, *se tenir à l'ombre, au frais sous l'ombre.*
Oumprères, *lieux ombragés.*
Oumpriu, *qui ne reçoit pas le soleil ; — qui sent l'ombre (le renfermé).*
Oun, aoun, *où.*
Ouncle, ouncou, *oncle.*
Ounzal, ounzau, *onzième.*
Ouptat, *chose désirée.*
Ourdi, *ordre.*
Ourdi, *ourdir.*
Ourdia, *commencer.*
Ourdidé, *machine où l'on dispose les fils pour ourdir.*
Ourdimi, *la chaîne.*
Ourdinari, *ordinaire.*
Ourdinarementz, *ordinairement.*
Ourgulh, *orgueil ; — violence, force dont on use contre le droit commun, contre les lois.*
Ourgulh (fèyt d'), *fait d'orgueil, acte de violence ; sang versé; voy.* Fors de Béarn, *p. 189.*
Ourgulhous, *orgueilleux.*
Ours, ous, *ours.*
Oursè, *grossier, rude.*
Ourta, *avorter.*
Ourtiga-s, *se piquer aux orties.*
Ourtigue, *ortie.*
Ourtou, *avorton.*
Oussatè, *chasseur d'ours.*
Ousta, *ôter.*
Ouya, *sinon ; — bien que.*

P

Paa, *pain.*
Paacoque, *boulanger* ; *Rayn.* « Pancogola, *cuiseur de pain* ».
Paa, par, parelh, *paire, couple.*
Pabès, *bouclier.*
Padère, *poêle pour frire.*
Paga, *payer.*
Pagaa, *païen.*
Pagadé, *payable.*
Pagadou, *payeur.*
Pagés, *paysan.*
Palat, *palais (de la bouche) ; dans la trad. des Psaumes :* palat dentèc.
Palatori, *prétoire.*
Pale, *pelle.*
Pale-coupe, *pelle creuse pour vanner le grain.*
Pale-hèr, *bêche.*
Palhat, *tas de paille, litière.*
Palhe, *paille.*

Palhè, *meule de paille.*

Palhole, *menue paille sauvage.*

Paloume, *palombe.*

Paloumère, pandèles, *pantières.*

Pana, *voler, dérober.*

Panat (au), *à la dérobée.*

Panatori, *vol, larcin.*

Panet, *petit linge, lange.*

Pantacha, *pantoiser, panteler.*

Papaut, *papiste,*

Papè, *papier.*

Paperole, *grande feuille de papier à images.*

Paperot, paperou, *petit papier.*

Papou, *grand-père.*

Paquese, *belette.*

Parau, *fém., ustensile de bois en forme de pétrin de petite dimension ; on y met du linge que l'on porte au lavoir; (Baretous).*

Paraule, palaure, *parole.*

Pare, *paraître.*

Parentest, *parenté.*

Paret, *mur de torchis.*

Parexe, *paraître.*

Pargam, pargami, pergami, *parchemin.*

Parguie, *basse-cour.*

Pari, *enfanter.*

Paria-s, *s'associer.*

Pariadge, *convention, accord, association.*

Pariè, *pareil.*

Pariou, *l'un ou l'autre des deux qui font le couple, la paire.*

Parlouteya, *bavarder.*

Parloutis, *bavardage.*

Parpalhole, parpalhoü, *papillon.*

Parrat, *moineau, dans quelques localités ; aill., mâle de la mésange.*

Parre, *mésange.*

Parret, parrete, *fauvette (Ossau).*

Parropi, *paroisse.*

Parroquiau, *paroissien.*

Parsaa, *quartier; district.*

Partatye, *partage.*

Parti, *partager.*

Parti, *partir.*

Partilhes, *les parts qui reviennent à chacun.*

Partiment, *départ.*

Pas, *pas, passage.*

Pascoe, pasques, *pâques.*

Pascoau, *pascal.*

Pasquetes, *dim. de Quasimodo.*

Passa, *passer ; — souffrir, pâtir.*

Passadé, *rupture d'une haie par où l'on passe d'habitude.*

Passe-carrère, *danse et chant à travers les rues ; (jeu de la vall. d'Ossau).*

Passe-cot, *déglutition.*

Passelis, *déversoir de moulin.*

Passerie, *muguet, aphthe des enfants.*

Passerou, passère, *moineau, mâle et femelle.*

Passete, *avant-clou.*

Passe-sègue, *(passe-haie), espèce de fauvette.*

Passeya, *promener.*

Pastenc, *pacage.*

Pastenga, *pacager.*

Pastèt, pastètch, *espèce de galette de farine de maïs que l'on fait cuire sur les charbons ; (Aspe).*

Pasterès, *mangeurs de* pastèt ; *sobriquet des habitants d'Escot ; (cant. d'Accous).*

Pastis, *pâté.*

Pastisseya, *gâcher un travail ; — manier d'une façon malpropre.*

Pastou, *pasteur.*

Pastoureya, *soigner le bétail.*

Pastouris, *tout ce qui compose le troupeau ; le soin qu'on en a.*

Pastouris (mestiè de), *métier de celui qui fait paître, qui soigne les troupeaux.*

Pasturatye, *pâturage.*

Pasture, *pâture.*

Patac, *coup.*

Patacassè, patacayre, *prompt à frapper, querelleur.*

Paternes (cade de), *tomber sur la partie inférieure et postérieure du corps.*

Pati, *basse-cour.*

Pati, *pâtir.*

Patiras, *bonnasse, souffre-douleur.*

Patz, *paix ;* ha las patz, *faire la paix.*

Pau, *pieu, épieu ; — palissade; origine du nom de la ville de Pau.*

Paubre, praube, *pauvre.*

Paubresse, praubetat, *pauvreté.*

Pauc, pauque, *en petite quantité, de peu d'étendue.*

Paum, pam, *empan.*

Paus, *moment de repos, cesse.*

Pausa, *poser ; — prendre gîte.*

Pausa-s, *se reposer.*

Pause, *pause, moment.*

Pause-l'y-tout-dous, *hypocrite.*

Pausote, *tout petit moment.*

Paxère, *barrage, digue.*

Paxeraa, *échalassière.*

Paxèt, *paisseau, échalas.*

Pay, *père.*

Pay-bou, *grand-père.*

Payera, *mesurer.*

Payère, *mesure. — Du Cange : pagella.*

Payra-s, *se priver.*

Payrii, *parrain.*

Payrous, *parents (le père et la mère).*

Pays, pèys, *pays.*

Paysaa, *paysan.*

Paysanas, *gros paysan, grossier.*

Paysaneya, *faire le paysan.*

Paysanot, *petit paysan.*

Pebe, *poivre.*

Peberines, *piments rouges.*

Pèc, *sot.*

Peca, *pécher.*

Pecadou, *pécheur.*

Peca-s, *se tromper.*

Pecat, *péché.*

Pecque, *faute.*

Pedas, *morceau d'étoffe pour rapiécer.*

Pedassa, *rapiécer.*

Pedoulh, *pou.*

Pèe, *pied.*
Pèe-descaus, *nu-pieds.*
Pèe-descausse (la), *le lièvre.*
Pèe-lhèbe, *piége, traquenard.*
Pees, *pois.*
Pega, *cruche.*
Pegas, (*augm. de* pèc), *grand niais.*
Pegue, pegunte, *poix.*
Peguesse, *niaiserie, sottise.*
Peguet, *emplâtre de poix.*
Pegueya, *manquer de sérieux, s'occuper de riens, plaisanter.*
Peix, *poisson.*
Peixou, *petit poisson.*
Peixounè, peixoè, *marchand de poisson.*
Pelam, *chaux-vive avec laquelle les tanneurs enlèvent le poil des cuirs.*
Pelat, pelade, *action de tirer les cheveux.*
Pelatz (ha aus), *se prendre aux cheveux.*
Pelegrii, *pèlerin.*
Pele-higue, *bec-figue.*
Peley, peleye *dispute.*
Pelh, pelhe, *vêtement.*
Pelhe-cadut, *qui est mal vêtu ; un misérable.*
Pelhe de lheyt, *effet de literie.*
Pelhot, *petit, léger vêtement.*
Pelhoustre, *pleutre.*
Peluse, *poussière duveteuse qui se détache des fils maniés, travaillés.*
Peluset, *tisserand* ; *qui est couvert de* peluse.
Pelut, *velu.*
Penderilhes, *tout ce qui pend.*
Pendi-s, peyti-s, *faire pénitence, se repentir.*
Pendouleya, *pendiller.*
Pene, *pendre.*
Pene, *rocher.*
Penhera, *saisir, faire une saisie.*
Pensat, *aphér. de* empensat, *pensif.*
Pèpi, *sot, radoteur.*
Perbouca, *crépir.*
Percha, *arpenter, mesurer.*
Perde, *perdre.*
Perdigalh, *perdreau.*
Perdigalhères, *lieux où se retirent les perdreaux.*
Perdiguè, *chasseur de perdrix.*
Perditz, *perdrix.*
Pere, *poire.*
Perè, *poirier.*
Peressous, *paresseux.*
Perfii (a la), *enfin.*
Perge, perche, *perche, mesure agraire.*
Perhoc, *peine, difficulté, obstacle.*
Perigla, *tonner.*
Perigle, *tonnerre ; — altér.* périnne, periste.
Periglère, *orage, — coups de tonnerre.*
Per-ma ! *sorte de juron, au lieu de* per ma fee ! *par ma foi ! ; ce que l'on défigure encore davantage en disant :* permaylet !

Pèrne, *partie égale à une autre ou à d'autres dans une plante, dans un fruit, dans un corps, dans un objet quelconque :*

Pèrne d'alh, *gousse d'ail ;*

Pèrne d'esquilhot, *quartier de noix ;*

Pèrne de lard, *flèche de lard.*

Pèrne de linsoû, *laize d'un drap de lit.*

Pèrnes (las), *les épaules* ; *Fondeville*, Egl.

Peroque, *enveloppe de l'épi de maïs.*

Perou, *trognon de poire, de pomme.*

Perpere, perpet, *paupière.*

Perpitz, *agaceries.*

Perrec, *chiffon.*

Perrema, *prendre posture, un pied ferme en arrière, de façon à être solidement campé.*

Persute, *poursuite.*

Peruca, *picoter, becqueter ; l'oiseau picote les fruits* ; — *la personne qui* peruque *prend miette par miette, grain par grain.*

Perulhe, *petite poire sauvage.*

Pesca, *pêcher.*

Pescadou, pescayre, *pêcheur.*

Pesque, *pêche.*

Pesquè, *vivier.*

Pesquit, *petit poisson.*

Pessegue, *pêche (fruit).*

Pèt, *peau.*

Petanhe, petranhe, *engeance.*

Petarroc, *tertre pierreux.*

Petou, *mèche de fouet.*

Petouyè, *traquet, petit oiseau de la famille des becs-fins.*

Peu, *cheveu.*

Peu (bèt cap de), *littér. : belle tête de chevelure ; belle chevelure.*

Pèxe, *paître, faire paître.*

Pexense, *paissance.*

Pexic, *action de pincer.*

Pexica, *pincer la peau.*

Peyrassilh, *persil.*

Peyrades, *coups de grêles.*

Pèyre, *pierre* ; — *grêle.*

Peyrè *maçon ; — tailleur de pierres.*

Peyrebate, *grêler.*

Pèyre-mourte *(pierre-morte)*, *molasse composée de grains de quartz et d'une petite proportion de calcaire, d'argile et de mica.*

Peyrère, *carrière ; lieu d'où l'on tire la pierre.*

Pezadure, peade, *empreinte de pied.*

Piala, *pilier.*

Pic, *instrument de fer pointu.*

Pic, *piqûre, entaille.*

Pic (betèt tau), *veau pour la boucherie.*

Pica, *piquer, tailler.*

Picaranh, *pivert.*

Picat, *taillis où l'on fait une coupe ; (Orthez).*

Pichè, *vase pour le vin ; deux litres.*

Pièle, *tas.*

Pienti, *peigne.*

Pietadous, *miséricordieux.*

Pigalhat, *tacheté.*

Pigote, picote, *variole; — dans les* Egl. *de Fondeville :* clavelée.

Pigoutous, *marqué de la petite vérole.*

Pigue, *pie (oiseau).*

Pii, *pin.*

Pimbou, *thym ; (à Orthez :* branete, *dimin. de* brane, *brande.*

Pimpanèle, *pimprenelle.*

Pimpim, *une précieuse, une mijaurée.*

Pim-pim (*onomatopée pour* pam-pam), *petites claques qu'on donne aux enfants autre part que sur le visage.*

Pimpin-charabay, *mots prononcés en jouant à « pigeon vole ».*

Pinchou, *piquant du houx et d'autres plantes ; tout ce qui pique.*

Pingot, *cruchon pour le vin.*

Pingourlat, *bariolé.*

Pinhe, *fruit du pin.*

Pinna, *sauter, gambader.*

Pinnet, *saut, gambade.*

Pinneteya, *fréquentatif de* pinna.

Pinsaa, *pinson.*

Pinsanèu, *qui a le chant du pinson ; se dit des oiseaux qui n'ont plus les notes propres à leur chant ; ils en ont appris qui valent moins.*

Pinta, *boire avec excès ; vider des pintes.*

Pintou, *demi-litre.*

Pintra, pinta, *peindre.*

Piole (*sync. de* picole), *hache.*

Pipaut, *sale.*

Pipauteya, *salir.*

Pipautè, pipautis, *saleté.*

Pipèr, *piment.*

Pique-plèix, *serpe ; voy.* Bedoulh, Haussilhe, Haussot.

Piquepout, *espèce de raisin ; vin fait de ce raisin ; il est de qualité très-inférieure.*

Pitart ; *voy.* Hart. — *Dans l'idiome du Rouergue,* péte *signifie rassasié, gorgé. — En basque,* pitharra, *cidre.*

Piterau, piturau, *grosse poutre.*

Piula, *piauler.*

Plaa, plane, *plain, plaine.*

Plaa, *terrain élevé qui s'étend en plaine ; un plateau.*

Plaa, *adv., bien, parfaitement.*

Plabe, *pleuvoir.*

Plabusqueya, *bruiner.*

Plaga, *frapper, blesser.*

Plague, *plaie.*

Planè, *plat, uni.*

Planeramentz, *entièrement, parfaitement.*

Plap, *tache.*

Plapa, *tacher.*

Plase, *plaire.*

Plasé, *plaisir.*

Plaudi, *applaudir.*

Playnotes, *assez bien.*

Plec, *pli.*

Plee, pley, *plein.*
Plega, *plier.*
Plèix, *haie.*
Pleyt, pleytesie, *procès.*
Pleyteya, *plaider.*
Pleyteyadou, pleyteyayre, *plaideur.*
Plou, *pleur.*
Ploumb (de), *d'aplomb.*
Plourassè, *pleurnicheur, pleurard.*
Ploure-miques, *pleure-pain ; voy.* mique.
Plouye, *pluie.*
Poble, poble, *peuple.*
Porc (ha pele-), *peler* (*tuer*) *le porc ; être du repas que l'on fait à cette occasion.*
Porge, porche, *porche, portique.*
Pot, *lèvre.*
Pot, *baiser.*
Poü, *peur.*
Poub, *balle des céréales.*
Pouble, *construction* (*maison, grange*).
Pouda, *couper.*
Poude, *verb., pouvoir.*
Poudé, *subst., pouvoir.*
Poude-brout, *(coupe-bourgeon), bouvreuil.*
Poude-pèe, *casse-pied ; voy.* Escripèt.
Pouderous, *puissant.*
Pougaa, *pouce.*
Pouloy, *dindon.*
Poumade, *cidre.*
Poumarede, poumataa, *lieu planté de pommiers.*
Poume, *pomme.*
Poumè, *pommier.*
Poumerat, *pommelé, tacheté.*
Pount, *pont.*
Pount-lhebadis, *pont-levis.*
Poupa, *téter.*
Poupe, *mamelle.*
Pouralhe, *volaille.*
Pouralhè, *poulailler.*
Pouralhè, *vendeur de volailles.*
Pourcatè, *marchand de cochons; vendeur de viande de porc.*
Pourè, *perchoir.*
Pourga, *vanner, sarcler.*
Pourgadé, *le champ à sarcler.*
Pouria, *se dit de la jument qui met bas.*
Pouric, *poussin.*
Pourii, *poulain.*
Pouriot, *petit poulain.*
Pourquè, *porcher.*
Pourta, *porter.*
Pourtaderes, *civière à fumier.*
Pourtadou, pourtayre, *porteur.*
Pourtalè, *seuil de la porte.*
Pourtalet, *nom d'un fort construit sur une montagne* (*frontière d'Espagne*).
Pourtau, *portail.*
Poüruc, pauruc, *peureux.*
Pourrute, *tourterelle.*
Pous, *poussée.*
Pousoè, pousoère, *sorcier, sorcière.*
Pousteme, *pus.*
Poutingue, *médicament.*
Poutou, *baiser.*
Poutye, poudge, *hauteur, côte ;* camii de la poudge, *chemin sur une hauteur.*

Pouyri, poeyri, *pourrir.*
Praba, *être en bon état, profiter, croître.*
Prade, *prairie.*
Praderie, *étendue de prairie.*
Prat, *pré.*
Predic, *sermon.*
Predica, *prêcher.*
Predicadere, *chaire.*
Predicadou, predicayare, *prédicateur.*
Predicole, *mauvais prêche; ennuyeuses remontrances.*
Prega, *prier.*
Pregari, pregarie, *prière.*
Pregoun, *profond.*
Preme, *presser.*
Premude, *action de presser, de serrer.*
Premut (u), *un courtaud.*
Premse, *oppression.*
Prene, *prendre.*
Prenhe, *femme grosse; bête pleine.*
Presa, *estimer.*
Presa-s, *s'appliquer.*
Presiu. *de grand prix.*
Presque, *pêche (fruit).*
Presti, *pétrir.*
Prètz, *prix.*
Prexec, *pavie (pêche).*
Prim, *mince.*
Prim, *héritier.*
Prime, primebère, *printemps.*
Primesse, *droit d'aînesse.*
Probe, prabe, *preuve.*
Propi, *propre.*
Prostat, prostrat, *étendu, prosterné.*
Prouba, *prouver.*
Proubanha, *provigner.*
Proubanhe, *provin.*
Proube, *poudre, poussière.*
Prous, *facile, complaisant.*
Prouseya-s, *se complaire à des aises.*
Prouseys, *aises où l'on se complaît; — douces prévenances.*
Prude, prudi, *démanger.*
Prudanhe, prudère, *démangeaison.*
Prue, *prune.*
Pude, pudi, *puer.*
Pudentè, pudentis, *ce qui a mauvaise odeur.*
Pudou, *infection.*
Pue, *dent de râteau, d'un peigne.*
Punh, *poing.*
Punhatz (a), *à poignées.*
Punhera, *prendre la mouture.*
Punhère, *(poignée de grain), mouture, salaire du meunier.*
Punte, *pointe.*
Puntetes (ha), *se dresser sur la pointe des pieds; « faire la courte échelle » à quelqu'un.*
Purne, *étincelle.*
Pus, *saucisson.*
Putz, *puits.*
Puxant, *puissant.*
Puya, *monter.*
Puyoo, puyou, *amas de terre; on lui donne aussi le nom de* mondulh (*lat.* monticulus)*; les* puyoos, *dans la lande, aux environs de Pau, sont des* tumuli.

Q

Qualitat, *qualité.*
Quant-e-quant, *aussitôt.*
Quantitat, *quantité.*
Quau, quoau, *quel.*
Quauque, quoauque, *quelque.*
Quèbe, *creux de rocher.*
Quèbe de Barelhole, *nom d'un « dolmen » dans la cne d'Arudy, arr. d'Oloron.*
Quèxe, *pièce du métier à tisser avec laquelle, la navette passée, on presse la trame.*
Quera-s, *être entamé par le ver.*
Querat, *vermoulu.*
Quère, *poussière du bois vermoulu.*
Querelha-s, *se plaindre, réclamer.*
Querèlhe, *plainte, réclamation.*
Querre, *chercher.*
Queste, *recherche des serfs ; redevance à titre de serf ; — quête ; en ce sens, on dit aussi* quiste.
Questalitat, *état de serf, servage.*
Questau, questabe, *serf, serve.*
Questayre, quistayre, *quêteur ;* monge quistayre, *moine quêteur* ; *Fond.* Egl. v.
Quiet, *tranquille.*
Quietementz, *tranquillement.*
Quilha, *dresser, mettre debout.*
Quilhe, *quille.*
Quilhè, *quillier.*
Quilhou, *chevillon debout.*
Quilhou de paa, *quignon de pain.*
Quin, quinh, quenh, *quel.*
Quin, quinh, quinhement, *comment.*
Quint, quinte, *cinquième.*
Quintau, *quintal.*
Quinte, *coin de montagne.*
Quinzal, quinzau, *quinzième.*
Quiraule, *couleuvre.*
Quiraule (lengue de), *dard de couleuvre, plante sauvage le long des haies.*
Quita, *quitter ; tenir quitte.*
Quitament, *décharge, libération.*
Quitatiou, *acquit, quittance.*
Quite, quitis, *quitte.*
Quoand, *quand.*
Quoand en quoand (de), *de temps en temps.*
Quoant, quoantes, *combien, en quel nombre, en quelle quantité.*
Quoart, quoarte, *quatrième.*
Quoartaa, *anc. mesure de capacité pour les grains : un peu plus de 10 litres.*
Quoartau, *mesure de capacité, 50 litres.*
Quoartè, *quartier.*
Quoartère, *mesure de capacité, 25 litres.*
Quoarterou, *quart d'une livre.*
Quoayre, *côté.*
Quoayrie, *pierre de taille.*

R

Rabiscoula, *remettre en force, ravigoter.*

Ramadge, *branchage.*

Rampèu, *terme de jeu : coup du second joueur égal à celui du premier ; de là, l'expression* ha rampèu (*faire rampeau*) *signifie : tenir tête, résister, braver.*

Rams, *le dimanche des Rameaux.*

Rancale, *imposition prélevée jusqu'en 1780 sur les Cagots de Momas, cant. de Lescar, arr. de Pau ; le collecteur, accompagné d'un chien, avait le droit d'exiger pour ce compagnon un morceau de pain ou de méture ;* Fr. Michel, *Hist. des races maudites, 1, p. 99.*

Rancou, *rancune.*

Rande, *raie ; trait tiré avec un crayon, une plume, etc.*

Rangoulh, *râle.*

Rapatout, *filet pour la pêche, épervier.*

Rasete, *étoffe de laine commune que l'on fabrique en Béarn.*

Rasou, *raison.*

Rastoure, *chaume.*

Raube, *robe.*

Raubete, *petite robe.*

Raubiole, *robe de juge, d'avocat, de prédicant ; sens péjoratif.*

Rauye, *rage.*

Rauyous, *enragé ; voy.* Arrauyous (1).

Ray, *frère.*

Ray, *rayon.*

Ray, *s'emploie au sens de : chose facile ; qu'importe ;* aco ray ! *cela (est) facile !* et, ray ! *lui, qu'importe !*

Re, res, *chose.*

Reau, reaume, reyaume, *royaume.*

Rebat, *rabat.*

Rebat, *abri, réverbération.*

Rebendi-s, *se rebiffer, se révolter.*

Rebirèri, *action de se retourner dans une affaire ; porte de derrière, échappatoire.*

Rebou, regou, *grateron, gaillet accrochant.*

Rebouhièc, *revêche.*

Rebouix (au) ; *voy.* Arrebouhi (a l').

Recapta, recatta, *recueillir, mettre en lieu sûr.*

Recatta-s, *se caser.*

Recebe, *recevoir.*

Recounfort, *secours, consolation.*

Recourda-s, *se souvenir.*

(1) On sait que la plupart des mots commençant par *r* sont précédés du préfixe *ar ;* il y en a à la lettre A un grand nombre qui pourraient être mis à la lettre R : — *arraditz, raditz,* racine, *arrepoè, repoè,* proverbe, *arride, ride,* rire, *arrode, rode,* roue, etc.

Recouti, *revenir au lieu habituel.*

Reculhi, (*recueillir*), *faire accueil.*

Reculhide, *réunion.*

Red, *froid.*

Redeme, *racheter.*

Redoulic, *frileux.*

Rée, reye, rie, *dos.*

Refri, *refrain.*

Rega, *frôler, frayer.*

Regade, regue, *action de frôler, de toucher légèrement en passant.*

Regalet, *croûte de pain frottée d'ail et de lard.*

Regardèu, *regard extatique.*

Regaus, *pommes rouges d'automne.*

Regine, rèyne, *reine.*

Regracia, *remercier.*

Reguinna, *regimber, ruer.*

Relambre, *éclair.*

Relhèu, *relief, reste.*

Reliquari, *reliquaire.*

Reliyou, *religion.*

Rem, *ferme en arrière.*

Rembès, *envers, côté opposé à l'endroit.*

Remèdi, *remède, moyen, délivrance, salut.*

Remeya-s, *se camper ferme sur les pieds, l'un en arrière.*

Remoulayre, *émouleur.*

Remoumbrance, *ressouvenir.*

Rencure, *rancune ; plainte.*

Rencura-s, *se plaindre.*

Rende, *rendre.*

Repèix, *nourriture.*

Repipiatye, pipiatye, *radotage.*

Repropi, *rétif.*

Rese, *recoupe, farine tirée du son* (1).

Resilhou, *seconde recoupe; farine tirée de la* rese.

Respieyt, *répit.*

Resposte, *réponse.*

Respoune, *répondre.*

Resserc, *recherche.*

Retiranse, *retraite, lieu où l'on se retire.*

Reu, *accusé.*

Rèxou, *frêne.*

Rey, *roi.*

Reyau, *royal.*

Rey-petit, *roitelet (oiseau).*

Reyt, *dépourvu.*

Rèyte, *manque.*

Reyterous, *qui manque de, qui est dans le besoin.*

Reyture, *dénûment, détresse.*

Riale, *rare.*

Ribanes, *minces tranches de pain, de méture ; — ce que la varlope détache du bois, à forme de rubans.*

Ribère, (*rivière*), *plaine.*

Riboun-ribèyne, *à la queue leu leu.*

Ric, riche, *riche.*

Rincou, *recoin.*

Riote, *dispute.*

(1) Il y a erreur sur la signification de ce mot dans le *Glossaire* qui suit le texte : *Un Baron béarnais au quinzième siecle.*

Ristou, *engraissement des bœufs ; (Orthez).*

Riu, *ruisseau.*

Roam, *rouan, bai, blanc et gris.*

Rode, *roue.*

Rolle, *rôle.*

Ropi, *rien.*

Rosalie deu hau, *(Rosalie du hêtre), espèce de cigale, que l'on trouve sous l'écorce des vieux hêtres.*

Roste, *tranche de pain rôti que l'on mange trempée dans du vin.*

Roste (pourta la), *porter la rôtie, servir aux mariés, la première nuit des noces, ce mets fortement épicé.*

Roumajot, *plante, vesce des haies.*

Roumatye, *fromage.*

Roumatyot, *petit pot de caillé.*

Roument, *froment.*

Roumentaa, roumendaa, *champ de froment.*

Roumiu, *pèlerin ;* camii roumiu, *chemin que suivaient les pèlerins se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle.*

Roumpe, *rompre, violer.*

Roumpedou, *violateur de la loi, des conventions.*

Roungou, *furoncle; (Baretous).*

Rounhe, *rouille, rogne.*

Rouquet, *biset.*

Rousquilhe, *gâteau sec, de forme ovale, assez grand, largement maillé ; c'est par excellence le gâteau d'Oloron. — En espagnol,* rosca *signifie un biscuit rond et vide dans le milieu.*

Roussane, *espèce de pêche (fruit).*

Rout, *cassé, rompu, brisé.*

Rugle, *tonnerre.*

S

Saa, *soin.*

Sabatat, *boursouflé ; se dit d'un mur d'où se détache le crépi, d'un arbre dont l'écorce se soulève.*

Sabate, *châtaigne bouillie dans sa peau.*

Sabarcou, *savate.*

Sabe, *savoir.*

Sabense, *connaissance.*

Sabi, *savant, sage.*

Sabiamentz, *avec connaissance de cause.*

Sabie, *sauge.*

Sabiu, *branche d'osier ; toute branche flexible.*

Sablou, *savon.*

Saboura, *savourer.*

Sabourous, sabrous, saubrous, *qui a bonne saveur.*

Saburatye, sabure, *herbes potagères, légumes.*

Sac, *sac ; mesure de capacité, l'hectolitre ; — engin pour la chasse aux perdrix (1387).*

Saca, chaca, *piquer.*

Sadoura, *rassasier.*

Sadout, *repu.*

Sagera, *sceller.*

Saget, sayet, sayget, *sceau.*

Sagrat, *sacré.*

Sahuc, *sureau ; (Oloron)*

Salari, *salaire.*

Salè, saliè, *salière.*

Salhi, *sortir, s'élancer, jaillir.*

Salhide, *sortie, issue.*

Saligaa, saligue, *oseraie.*

Saluda, *saluer.*

Salutari, *salutaire.*

Salurgue, salurmi, *écume que l'on retire de la graisse bouillante où l'on a mis les salaisons ; Fondeville a employé* salurgues *au sens de poissons salés.*

Sana, *guérir.*

Sang, *sang.*

Sang (fèyt de) ; *voy.* Ourgulh (fèyt d').

Sancé, *entier, intact, pur.*

Sanctuari, *sanctuaire.*

Sangla, *sanglier.*

Sanrèr, saenrèr (sa en arrè), *ci-devant, feu, défunt.*

Sant, sent, *saint.*

Santetat, sentetat, *sainteté.*

Sap, sape, *sève.*

Sapa, *verb., se dit de l'arbre quand monte la sève.*

Sape, sabe, *avoir saveur ;* aco sab bou, *cela a bon goût.*

Sapou, *crapaud.*

Saptat, *qui a une saveur désagréable.*

Sapte, *saveur désagréable.*

Sarpoulet, serpoulet, *serpolet.*

Sarra, *serrer, fermer ;* portes sarrades, *portes fermées.*

Sarralh, *enclos.*

Sarralhe, *serrure.*

Sarrampic, *rougeole.*

Sarre-l'ardit, (*serre le liard*), *avare.*

Sarri, *isard.*

Sarriè, *charrier, morceau de grosse toile.*

Sarrière (pene), *montanhe des isards ;* (*Eaux-Bonnes*).

Sarrot, *grand nombre de choses de la même espèce.*

Sartou, sastre, *tailleur.*

Sasi, *même signification que* sadout.

Sasou, sesou, *saison.*

Sau, *sel.*

Saub, *sauf.*

Sauba, *sauver ; garder, réserver.*

Saubadjumi, *tout ce qui est sauvage.*

Saubadou, *sauveur.*

Saubant, *sauf, hormis.*

Saubetat, *(sauveté), protection accordée par une autorité supérieure.*

Saubrou, *saveur.*

Saum, soum, *sommeil.*

Saumade, *charge d'une bête de somme.*

Saumatè, *celui qui conduit une bête de somme.*

Saume, *ânesse,*

Saumè, *bête de somme.*

Saumet, saumete, *ânon, petite ânesse.*

Sauneya, *songer.*

Saurie, *cousine.*

Sauta, *sauter.*

Saute-la brouste, *saute-branche; un homme sans consistance.*

Say *ou* sahi de porc, *saindoux.*

Saye, *sage.*

Secous, *secours.*

Sedades, *lacets faits avec des crins de cheval.*

Sedas, *tamis.*

Sede, *soie.*

Sede, *siége, trône; siége épiscopal.*

Sède-s, assède-s, *s'asseoir.*

See, *sein.*

Sega, *moissonner.*

Segadé, *qui peut ou doit être moissonné.*

Segadous, *moissonneurs.*

Segassaa, *ronceraie.*

Segassade, *égratignure, déchirure par une ronce.*

Sègle, *siècle ; — monde.*

Segounè, secoè, *crible.*

Segouti, *secouer.*

Segrament, *serment.*

Segrari, *salle au-dessus de la sacristie de l'église de Bielle, où étaient conservées les archives de la vallée d'Ossau.*

Segrastanie, *sacristie.*

Segrat, *sacré.*

Segrestaa, *sacristain.*

Segret, *secret.*

Segretes, *latrines.*

Segu, *sûr.*

Segu (de), *certainement.*

Sègue, *ronce ; haie.*

Sègue noubiau, *voy. p. 215.*

Segui, *suivre, poursuivre.*

Seguici, *le petit qui suit la mère ; — suite importune ; — escorte (en mauvaise part).*

Semense, *semence ; — oie, canard, que l'on garde pour la reproduction.*

Semia, samia, *semer.*

Semau, *cuve.*

Semmane, *semaine.*

Sendè, *sentier.*

Sengles, *un à un.*

Senglumi, *arbrisseau des haies, espèce de fusain.*

Senha-s, *faire le signe de la croix.*

Senhau, *signe, signal.*

Senhou, *seigneur.*

Senhoureya, *dominer ; — faire le seigneur, le fier.*

Senhoureyadou, *maître, dominateur.*

Senis, *cloches.*

Sens, chens, sees, chetz, *sans.*

Sentourè, *pèlerin ; celui qui va vénérer un saint.*

Sentouratye, *pèlerinage ;* anave en sentor, *allait en pèlerinage ;* Fors de Béarn, *p. 179.*

Septeme, seteme, *septembre.*

Sepeli, sopeli, *ensevelir.*

Sepulture, sopulture, *sépulture.*

Sequère, *sécheresse.*

Sercladé, sarcladé, *champ où l'on sarcle.*

Ser, *soir.* — L'aube deu ser, *le crépuscule, clarté qui suit le coucher du soleil.*

Serbiciau, *serviable.*

Sère, *selle.*

Sère-birat, *un détraqué.*

Serment, cherment, *sarment.*

Serou, *sœur ; le Pic de Midi (Ossau) se termine par trois pointes qu'on appelle* las tres serous, *les trois sœurs.*

Serp, *serpent.*

Serre, *colline.*

Sescaa, *touffe de glaïeuls.*

Sesque, *glaïeul des marais.*

Set, *soif.*

Seti, *siége ; — assiette (sol sur lequel est sise une maison).*

Seu, *suif.*

Seube, *forêt.*

Siaa, *tante.*

Silenci, *silence.*

Simplesse, *simplicité.*

Simpleya, *fléchir.*

Sinestre, senestre, *gauche.*

Singraulhete, *petit lézard gris ; on l'appelle aussi* chichangle.

Sinne, *signe.*

Sinnet, *signature.*

Siula, chiula, *siffler.*

Siulet, chiulet, *action de siffler.*

Siulot, chiulot, *petit instrument pour siffler.*

So, *ce.*

Sobe, *payer, retirer un objet mis en gage.*

Soenh, *soin.*

Soèr, soère, *beau-pére, belle-mère.*

Soo, *sou ;* soos y patracous, *sous et gros sous ; (Oloron).*

Sor, *sœur.*

Sou, sourelh, *soleil.*

Soü, *sol.*

Soubac (au), *à l'abri.*

Soubendet, *dim. de* soubent, *souvent ; employé dans une chanson d'Ossau ; voy.* Dictons du Pays de Béarn, *p. 194;* — soendet, *dans la Ch. Crois. Albigeois.*

Soubiraa, *souverain ; — supérieur ; vers le sud.*

Soubra, *rester.*

Soubralhes, soubres, *restes.*

Souc, *sillon.*

Sou-couc, *le couchant.*

Soul, soulet, *seul.*

Soulas, *consolation ; joie.*

Soule, *avoir coutume.*

Soulè, *plancher, étage.*

Soum, *sommet, bout.*

Soume, *somme.*

Soumère, *haut du toit.*

Souna, soa, *sonner.* — soa l'aubete, *sonner l'angelus ;* aubete, *dimin. de* aube, *aube.*

Sounadou, soadou, *sonneur.*

Sounque, *sinon.*

Soupa, *souper ; — manger la soupe, au repas du matin comme à celui du soir ; (Orthez).*

Soupte, supte, *subit.*

Souque, *souche, tronc avec ses racines.*

Souquete, *petite souche, pied de vigne.*

Sourd, chourd, *sourd.*

Sourdat, *soldat.*

Sourdeix, *pire.*

Sourine, *petite sœur (terme affectueux).*

Sourroulha, *garnir de cailloux brisés, de morceaux de briques, l'intérieur d'un mur.*

Sourroulhe, *cailloux brisés, morceaux de briques pour maçonner.*

Sousmac, *dissimulation.*

Sousmac (a), *à la dérobée.*

Sousmaquè, *sournois.*

Sousmes (lous), *les soumis.*

Souspieytous, *soupçonneux.*

Sousterra, *enterrer.*

Soustra, *répandre de la fougère et autres herbages dans les étables (faire la litière).*

Soustratye, *tout ce qui sert à faire la litière.*

Soustre, *fougère.*

Soutade, *gages d'un domestique.*

Sout, *loge à cochons ; voy. p. 209 :* serènes de sout.

Soutz, *libéré.*

Souye, *suie.*

Spirituau, espirituau, *spirituel; opp. à* tempourau, *temporel.*

Suau, soau, choau, *doux, tranquille ;* s'empl. adv., *doucement, tranquillement.*

Subercèu, *la partie supérieure du lit.*

Subercoulande (hount), *fontaine surabondante.*

Suberhos, *fosse.*

Subermentou, *double menton.*

Subtilesse, *subtilité.*

Subyèct, sutyèt, *sujet.*

Successou, *successeur.*

Sus, suus, *sur.*

Susmabe, *soulever.*

Susmaute, *soulèvement, querelle.*

Susoo, susaa, *supérieur.*

T

Tabaa, tauque, *taon.*

Tabalhe, *serviette.*

Tabard, *tambour.*

Tacat, *atteint d'un mal.*

Tala, *dévaster.*

Tale, *dégât.*

Talh, *tranchant d'un instrument.*

Talh, *droit de coupe dans un bois communal.*

Talha, *trancher, couper.*

Talhuc, *morceau.*

Talhuca, *couper en morceaux.*

Talhuquet, *petit morceau.*

Talhuquet, *indemnité accordée aux députés des trois Ordres siégeant aux Etats de Béarn.*

Talent, *volonté, disposition, appétit.*

Talos, *lombric.*

Taloussès, *sobriquet des habitants d'Aren, canton-ouest d'Oloron ; ils ne vont pas au marché, de peur de la pluie, quand ils voient des* talos, *lombrics, ramper sur le sol.*

Tanalè, *se dit du cuir propre à être tanné ; on trouve dans un texte de 1519 :* coers bons et tanalers.

Tangue, *racine qui plonge dans l'eau.*

Tanhe, *toucher, concerner, être parent.*

Tanoque, *écale verte de la noix; — roupie.*

Tantarilhe, *cantharide; au fig., vif désir.*

Tantican, *aussitôt.*

Tanti-tantè (esta a), *se dit lorsque deux joueurs ont le même nombre de points, quand deux personnes s'entendent parfaitement bien.*

Tant per tant, *à peine, bien peu, tant soit peu.*

Tapie, *petite construction de torchis.*

Tarabère, *tarière.*

Taralaque, *toile d'araignée.*

Tarda, *tarder.*

Tardiu, *tardif.*

Tarès, *pousses d'un arbre écimé.*

Taret, taraut, *grosse tarière.*

Targue, *bouclier.*

Tarras, *cruche.*

Tarrassè, *évier.*

Tarrisse, *terrine.*

Tarroc, *motte de terre, glèbe.*

Tarroc de sucre, *morceau de sucre.*

Tartalh, *cri affectueux, mêlé de sourire, d'un enfant au berceau.*

Tarye, *un sou ; dans la partie du Béarn confinant au pays de Bigorre.*

Tasca, *garnir de terre gazonnée.*

Tasque, tusque, *motte de terre gazonnée.*

Tastourres, *— jeu, espèce de mail ; on chasse et repousse une boule à coups de* matoles ; *voy. ce mot. — Dans certaines localités, on appelle ce jeu* la boure, *la boule.*

Tatay, *bohémien ; (Oloron).*

Tau, taure, *taurean.*

Taulade, *tablée ; ensemble de convives autour d'une table.*

Taule, *table,*

Taulè, *établi d'ouvrier ou de marchand,*

Tauleya, *rester longtemps à table.*

Taupat, *taupe.*

Tausii, *taussin.*

Taxoère, *terrier du blaireau ; lieu où il y a des blaireaux.*

Taxou, *blaireau.*

Teberne, taberne, *cabaret.*

Teca, verb., *se dit des plantes où se forme, se développe la gousse, la cosse.*

Tele, *toile.*

Telè, *métier à tisser.*

Temble, *lisière de la toile ou du drap.*

Tembou, *crible.*

Teme, *craindre.*

Tempourade, *espace de temps.*

Tempourau, *temporel.*

Tempoures, trempes, *les Quatre-Temps.*

Temps, *temps.*

Tempsot, *un bout de temps.*

Tendre, adj., *tendre.*

Tene, verb., *tendre.*

Tenedé, *lieu où l'on tend le linge, séchoir.*

Tentament, *tentation; dans un texte de 1484 :* tentament deu maligne sprit, *tentation du diable.*

Teque, *cosse.*

Tèr, *le ver qui troue les cuirs; trou que fait ce ver.*

Termia, *borner.*

Termi, *borne ; délai, terme.*

Termière, tremière, *borne, limite, frontière.*

Ternitz, *vers provenant des œufs de mouche déposés sur la viande.*

Ternitère, *mouche à vers.*

Terradou, *terrain, terroir.*

Terratori, territori, *territoire.*

Terre-trem, terre-tremble, *tremblement de terre.*

Ters, terce, *troisième.*

Tersut, *mangé de vers;* coès tersutz, *cuirs troués de vers.*

Tesic, *ennui, peine.*

Tèste, *tête.*

Teule, *tuile.*

Teulè, *tuilier.*

Teulère, *tuilerie;* las teulères de Pau, *les tuileries de Pau.*

Texe, *tisser.*

Teyt, tet, *toit.*

Thalamè, *garçon de noce.*

Thesau, *tresor.*

Tie, tiene, *tenir.*

Tiflat, *coup, gifle.*

Tilh, *tilleul.*

Tilhabè, *lieu planté de tilleuls ; (Aspe).*

Tilhous, *flexible, ne pouvant être rompu.*

Tine, *idée fixe.*

Tingla, *tinter.*

Tinglat, *soufflet, gifle.*

Tinous, *qui a une idée fixe ; (Oloron).*

Tint, *teint (le).*

Tinta, *teindre.*

Tinte, *teinture; — encre.*

Tinturè, *teinturier.*

Tira, *tirer, aller, se diriger*

Tirete, *tiroir ; —* taule carrade, ab sa tirete, clau e sarralhe *(texte de 1592), table carrée avec son tiroir, la clef et la serrure.*

Tise, *charbon de menue branche, rebut de charbon ; (Oloron).*

Tisnè, tixnè, *tisserand.*

Tiste, tistère, *corbeille.*

Tisterade, *quantité contenue dans une corbeille.*

Tisterè, *vannier ; on dit aussi* tisterayre ; *les vanniers de Narcastèt, cant. de Pau-ouest,* lous tisterès de Narcastèt.

Tistèt, *panier*.

Tita, *avancer et retirer la tête pour voir sans être vu.*

Titètz, tetès, *les mouvements que l'on fait pour* tita ; *Navarrot s'est servi de l'expression* ha (*faire*) tatès.

Toc, subst., *toucher ;* au toc, *au toucher.*

Toc, *coup du battant de la cloche.* A hore de vespres, los senys de Sent-P. d'Ortes toquin un toc ben lonc, *à l'heure de vêpres, que les cloches de Saint-Pierre d'Orthez sonnent bien lentement ;* Honneurs d'Archambaud, 1414.

Toc-a-toc, *côté à côté.*

Toc de, *tout près, joignant*; toc deu castèt, *joignant le château.*

Toque (la), *les bestiaux que l'on conduit à la montagne.*

Tore, *enlever.*

Torse, *tordre.*

Tort, *boiteux.*

Tort (de), *de travers.*

Touca, *toucher.*

Toucadou, *celui qui conduit les bestiaux.*

Toucasseya, *ne faire que toucher, toucher trop.*

Toumbaroü, *tombereau.*

Toumbaroulè, *conducteur d'un tombereau.*

Toupi, *pot de terre.*

Toupie, *grand pot où l'on conserve la graisse.*

Tourd, *grive.*

Toure, *milan, buse ; dans certaines locatités, on dit* toude.

Tourna, *retourner, rendre, restituer.*

Tournè, *bout de sillon, endroit où le laboureur fait tourner les bœufs ; — un carré de terre :* en la pesse de terre ne ha dus tornees (1533), *dans la pièce de terre il y a deux carrés.*

Tourne-cors ; *dans la vallée d'Ossau, après un enterrement, on revient à la maison du mort pour réciter une prière ; c'est le* tourne-cors.

Tourne-dot, *retour de dot ; droit de retrait d'une dot ; retour de la dot aux héritiers de l'époux mort sans postérité.*

Tournes, *ce que l'on donne en retour.*

Tourneya, *tourner et retourner; — rôder.*

Tourneyament, *tournoi.* — Mossen lo vescompte deu far torneyament a Casteg-Geloos, *Mgr le vicomte doit faire tournoi à Castet-Gelos ;* (*anc. résidence des vicomtes d'Ossau*) *;* Fors de Béarn.

Tourounat, (*terme d'architecture*), *moulure bombée.*
Tourra, *geler.*
Tourrade, *gelée.*
Tourroum-bourroum (*onoma.*), *bruit, désordre, troubles.*
Tourtèt, *tourteau, gâteau.*
Tourteya, *boiter.*
Tousta, *rôtir.*
Touyaa, *terrain couvert d'ajoncs.*
Touyaguè, *qui est au milieu des* touyaas *; sobriquet des habitants de Balansun ; (cant. d'Orthez).*
Touye, *ajonc.*
Traba, *entraver.*
Trabatès, *combles.*
Trachamand, *tracassier, celui qui fait des commérages.*
Tractis, *conventions, traité.*
Tradi, *trahir.*
Trafiquès, *marchands de laine ;* (*Ossau*).
Tralh, *trace, traînée.*
Tranguet, trangou, *espèce de danse que l'on appelle aussi* branle *; (Ossau).*
Trau, *poutre.*
Trauc, *trou.*
Trauca, *percer.*
Trauguen, *goujon.*
Traydorici, traytiou, *trahison.*
Traydou, traydoure, *traître, traîtresse.*
Trebuc, *trébuchet ; — morceau de viande salée avec lequel on a fait la* garbure ; *voy. ce mot.*
Trebuca, *trébucher.*
Trebucade, *trébuchement.*
Trechagues, *traverses, adversité.*
Trege, treye, *tirer, extraire, arracher ; — défricher.*
Tremete, *envoyer.*
Tremouge, *trémie.*
Tremoula, *trembler.*
Tremoulère, *tremblement.*
Trenca, *trancher, abattre, rompre, déchirer.*
Trene, *tresse.*
Trengue, trenque, *serpe à l'usage des tonneliers.*
Trens, trentz, *parcelle* (*de terre*).
Trepa, *trépigner.*
Tressuda, *suer.*
Trèyt, *trait.*
Treyture, *défrichement.*
Tri, *train.*
Tribalh, *travail ; souffrance.*
Tribalha, *travailler ; souffrir.*
Tribulossi, *tracas, ce qui donne de l'inquiétude.*
Tride, *espèce de grive, draine.*
Triga, *tarder.*
Tringlet, *quadrille.*
Tripe, tripet, tripou, *boudin, petit boudin.*
Troeyte, *truite.*
Troos, *foudre.*
Tros, *morceau.*
Tros d'arré, *morceau de rien ; express. du mépris le plus insultaut.*
Trounhoc, *qui est court et trapu, fait comme un trognon.*
Trouix, *trognon de chou.*

Troulha, *presser la vendange.*
Troulh *pressoir.*
Troupèt, *troupeau.*
Trouye, *truie.*
Trubès (de), *de travers.*
Truc, *coup.*
Truca, *battre, frapper.*
Truche, *femme tracassière.*
Trufandè, trufèc, *moqueur.*
Trufa-s, *se moquer.*
Trufes, *moqueries.*
Truque-taulè, *désœuvré, tapageur.*
Truque-youlhs, *cagneux.*
Tucoü, *tertre.*
Tuma, *frapper de la corne.*
Tumarrou, *qui a un caractère brusque, revêche; un bourru.*
Tumassè, tumayre, *qui veut frapper de la corne.*
Tume, *coup de corne.*
Turmenta, turmenda, *tourmenter.*
Turment, *tourment.*
Turou, *monticule dans une plaine ; redoute ;* — Turou deus Mourous, *Turon des Maures ; à Arthez, à Lay-Lamidou, dans l'arrondis. d'Orthez.*
Tusta, *frapper légèrement.*
Tuta, *sonner de la corne, sonner du cor.*
Tutaa, *crapaud.*
Tute, *caverne.*
Tutereya, *se dit de l'oiseleur qui par des* tutu *répétés cherche à faire venir les oiseaux vers le piége.*
Tutou, *goulot en saillie à la partie supérieure de la panse d'une cruche.*

U

U, ue, *un, une.*
Ubert, *ouvert.*
Uca, *appeler.*
Uche, *huche.*
Uchè, *huissier.*
Uchet, *porte.*
Ugla, *crier ; aboyer.*
Uglet, *cri ; aboiement.*
Ulhet, *œillet (fleur).*
Ungle, *ongle.*
Unglous, *crochu ; — fortement attaché.*
Unhetz, unhous, *les articulations des doigts.*
Unibersau, *universel.*
Universitat. *communauté (ensemble des habitants d'un lieu) ;* universitat deu loc de Gant (1467), *la communauté de Gan ; cant. de Pau-ouest.*
Unta, *oindre.*
Untami, *graisse dont on se sert pour oindre ; — l'onguent des sorciers.*
Uraa, *folle avoine.*
Urdelhes, *ustensiles.*
Urpa, *griffer.*
Urpes, *griffes, serres.*

Urpat, urpade, *coup de griffe.*
Urzoû, *orgelet.*
Usa, *user.*
Usatye, *usage.*
Uscla, *passer par la flamme, brûler les poils, le duvet.*
Usclat (senti l'), *sentir le brûlé.*
Utile, *utile.*
Utilitat, *utilité.*
Utis, *outil ;* — quin utis! *quel outil ! s'emploie au fig. comme expression de mépris.*

Y

Ya, *à la vérité.*
Yan, *Jean ;* bèrmi de la Sent-Yan, *(ver de la Saint-Jean), ver luisant ;* — *voy. p. 210.*
Yaques, *Jacques ;* lou camii de Sent Yaques, *le chemin de Saint-Jacques ; voy,* Roumiu (camii) ; *on appelait* Sent-Yaqués, *les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle.*
Yas, yasse, *gîte, couche.*
Yaune, *jaune.*
Yela, *geler.*
Yelous, yalous, *jaloux.*
Yendre, *gendre.*
Yens, yense, *beau, belle.*
Yent, *gent ;* las yentz, *les gens.*
Yeta, *jeter.*
Yexe, *sortir.*
Yote, *jeune vache qui n'a pas encore porté.*
Yuete, *petit joug.*
Yumèus, *jumeaux.*
Yumpa, *bercer, balancer.*
Yumpadere, *balançoire ; escarpolette.*
Yuransou (bii de), *vin de Jurançon ; le plus renommé des crus du Béarn ; cant. de Pau-ouest.*
Yutya, *juger.*
Yutyament, *jugement.*
Yutye (1), *juge.*

(1) Dans ces mots *y* est souvent remplacé par *j* devant *a*, *u*, par *g* devant *e* : — *ja, jumpa, gent.* La prononciation par *j* est particulière au béarnais de plusieurs cantons; nous citons notamment ceux d'Oloron, des vallées et une partie de celui de Lescar tout près de Pau.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Bien que dans cette *Grammaire* ne se trouvent écrits nulle part les mots *oxyton*, *paroxyton*, *etc*, on n'a point méconnu les effets de l'*accent* sur la formation des mots.

« L'*accent tonique* en béarnais affecte la dernière syllabe, lorsqu'elle est pleinement prononcée, et la pénultième, quand la dernière a un son faible.

« La règle de l'accent tonique béarnais s'explique facilement par l'origine latine de la presque totalité des mots qui composent notre idiome. Chez les Latins, l'accent tanique affectait une des trois dernières syllabes du mot. Ainsi dans les mots béarnais *canta*, chanter, *termi*, terme, limite, la syllabe accentuée est celle-là même qui l'était dans les mots latins *cantare*, *terminus*. Par la suppression des syllabes *re*, *nus*, l'accent béarnais porte sur la dernière syllabe dans *canta*, et sur la pénultième dans *termi*, au lieu de se trouver, comme en latin, sur la pénultième dans *cantare*, et sur l'antépénultième dans *terminus*.

« Dans les langues qui ont en quantité des mots latins altérés, la syllabe latine accentuée est celle qui a résisté le plus. Celles qui l'accompagnent sont disparues, ou se sont aflaiblies. C'est ce qui explique pourquoi l'on trouve dans les langues dérivées du latin, tant de voyelles d'un son peu sensible à la fin des mots ». — *Gram. béarnaise*, 1re édit., p. XVI.

P. 16, l. 24. — *dehor-o*, lisez : *debar-o*.

P. 22, l. 23. — Le gascon d'Agen. — « Ce n'est point du gascon pur ; il est fortement mélangé de languedocien » ; Luchaire, *Etud. sur les idiomes pyr.*, p. 255. — « L'agenais est une variété du dialecte languedocien » ; Bladé, *Prov. et Devin. populaires*, p. XII.

P. 24, l. 2. — de radicaux latins ou l'*o* figure, le béarnais a fait des mots qui prennent *au*. — Cela a lieu encore aujourd'hui dans la prononciation catalane : « el pueblo tiende a cambiar en *au* alguna *o* inicial : *aufici* de *ofici* » ; Milà y Fontanals, *Estudios de lengua catalana,* p. 4 ; Barcelone, C. Verdaguer, 1875.

P. 32, l. 16. — Indication inexacte ; *donatiu* ne provient pas du substantif *donationem*, mais de l'adj. *donativum* ; « aquest donatiu » se trouve plus d'une fois dans les premiers art. du *For d'Oloron*.

P. 74, l. 17. — tenere, *lisez :* tendere.

P. 85, l. 18. — Après le mot *dinee*, lisez : *paa*.

P. 86, l. 16. — *riale* de *rarus*. — C'est par suite d'une erreur que ces mots se trouvent dans ce paragraphe.

P. 87, l. 6, — Les mots : de *r* à *l*, doivent être suivis de ceux-ci : et de *l* à *r*.

P. 91, l. 21. — à part trois ou quatre exceptions, les seules que nous ayons rencontrées ..... — On trouve *ç* dans la « charte landaise de 1268 ou 1269 », publiée dans *Romania*, III ; — « *c* spirant, dit M. Paul Meyer, bien distingué du *z*, est régulièrement pourvu d'une cédille dans l'original même : *flaçadas.... capçer*, *ço*, *aiço*, *linçols* ».

P. 94, l. 1. — le limousin n'emploie ni *tz*, ni *s*. — Voy. la publication de M. E, Ruben : *De quelques imitations patoises des Fables de La Fontaine*, p. 65-8 ; Limoges, Chapoulaud frères, 1861. C'est là, et non dans les fables de Foucaud dont l'orthographe est très-défectueuse, que j'ai pris l'exemple : « pensâ-v'entau ? »

P. 127. — Voici les deux sonnets dont il est question dans les lignes qui précèdent le *Sonnet* béarnais ; ils sont transcrits tels que M. Léonce Couture les avait cités dans la *Revue d'Aquitaine* :

Comme un chevreuil, quand le printemps détruit
Du froid hiver la poignante gelée,
Pour mieux goûter la feuille emmiellée,
Hors de son bois avec l'aube s'enfuit ;

Et seul, et sûr, loin des chiens, loin du bruit,
Or' sur un mont, or' dans une vallée,
Or' près d'une onde à l'écart recélée,
Libre, folâtre où son pied le conduit ;

De rets ne d'arc sa liberté n'a crainte,
Sinon alors que sa vie est atteinte
D'un trait meurtrier empourpré de son sang;

Ainsi j'allois sans soupçon de dommage
Le jour qu'un œil, sur l'avril de mon âge,
Tira d'un coup mille traits dans mon flanc.
Ronsard.

Si come suol, poi che'l verno aspro e rio
Parte, e dà loco alle stagion migliori,
Uscir col giorno la cervetta fuori
Del suo dolce boschetto, almo natio ;

E hor sopra un colle, [ed] hor lungo d'un rio
Lontana dalle case e da' pastori,
Gir secura, pascendo herbette e fiori,
Ovunque più la porta il suo desio ;

Ne teme di saetta, o d'altro inganno,
Se non quando è colta in mezzo il fianco
Da buon arcier che di nascosto scocchi ;

Cosi senza temer futuro affanno,
Moss'io, Donna, quel di che bei vostr'occhi
M'impiagar lasso, tutto'l lato manco.
P. Bembo.

Comme a coutume — après que l'hiver âpre et cruel
Part et donne place aux saisons meilleures —
De sortir avec le jour la biche, hors
De son doux bosquet, cher (lieu) natal ;

Et tantôt sur une colline, et tantôt le long d'un ruisseau,
Eloignée des maisons et des bergers,
D'aller tranquille, en paissant herbettes et fleurs,
Partout où plus la porte son désir ;

Et elle ne craint flèche, ou autre embûche,
Sinon quand elle est frappée au milieu du flanc
Par un bon archer qui, d' (un lieu) couvert, décoche ;

Ainsi, sans craindre malheur à venir,
Allais-je, Dame, en ce jour que vos beaux yeux
Me blessèrent, hélas ! tout le côté gauche.

P. 134, l. 26. tant ; *lisez :* taa. — Voy. *autant, autaa,* p. 233.

P. 137, l. 28. — arrousec; *lisez :* arroussec.

P. 160, l. 8. — e doit être substitué à et.

P. 163, l. 25. — Il semblera peut-être, etc. — Dans la publication des *Proverbes du Pays de Béarn*, 1876, nous aurions dû orthographier ces pronoms conformément à ce qui est aujourd'hui indiqué dans la *Grammaire*.

P. 164, l. 13. — *pur*, lisez : *par*. — l. 16. — *at* doit être remplacé par *ar*.

P. 171, l. 29. — On sait qu'en béarnais il n'y a pas à faire la distinction des cas. — Avant que d'autres l'eussent dit, cela avait été constaté dans la *Gram. béarnaise*, 1re édit., p. XV.

P. 172, l. 16. -- Le mot chanter est à supprimer. — l. 17. — la terminaison *ayre*.... — Dans le Rouergue, *Dict. pat.-fr. du dép. de l'Aveyron* par l'abbé Vayssier, on dit :

Pescayre. cossayre, jougayre
Escourgayre, plojayre,
Et toutes les mestiès en ayre,
Noun balou gayre.

P. 176, l. 6. — *sons*; lisez : *sans*.

P. 178, l. 10. — *pour* doit être substitué à *pous* ; et, l. 12, terminaisons, à terminaison.

P. 180, l. 13. — Au lieu de : que jamey, il faut : qu'a jamey.

P. 202. l. 10. — *Bielh Roudigou*. — Même dénomination dans *Lou Siège de Cadourassa* de l'abb. Favre; voy. l'édition publiée par J. Roumanille, p. 56; Avignon, 1877.

P. 210, l. 1. — *Trachamand*. — D'après M. Cénac-Moncaut, *trachament* aurait été employé par d'Astros au sens de truchement, intermédiaire, aide.

P. 224, l. 24. — *Sent-Laurentz*, Saint-Laurent. — Cette forme de l'adjectif *sant* a été relevée par M. Paul Meyer dans la *Ch. Crois. Alb.*; « elle se rencontre, dit-il, au sud du Languedoc ». — Nous avions indiqué dans la 1re édition de notre *Grammaire* (1858), p. 161, que *sent* pour *sant* était généralement employé en Béarn. Le catalan dit aussi « Sent-Steve, Sent-Laurens »; voy. *Rev. des lang. rom.* oct. 1875; textes publiés par M. Alart.

P. 238, l. 1. — Les superlatifs formés avec *tres* étaient usités anciennement ; en voici un exemple tiré d'une pièce de Marcabrus : « Vest e camisa *treslissa* », robe et chemise bien repassée.

P. 288, l. 24. — Notre explication semblera peut-être moins compliquée, etc. — C'est ce qui se voit particulièrement dans l'exemple suivant tiré de l'*Egl.* III de Fondeville, v 729-32 ; il est dit que « cade caperaa »

Debè ha coum hasèn toutz lous sages pastous,
Qui la sau deu salè daben a lours moutous,
Chic a chic, sus las maas qui tout moutou lecabe,
E qui dabant james nou LAS Y barrejabe ;

chaque prêtre — devait faire comme faisaient les bons pasteurs, — qui le sel de leur salière donnaient à leurs moutons, — peu à peu, dans les mains que tout mouton léchait, — et qui jamais devant ne *le leur* répandait.

Sau, sel, est du féminin en béarnais ; *las y*, comme Fondeville a écrit, représente donc le pronom *la* tenant lieu de *sau*, sel ; la consonne *s* ne peut faire partie de ce mot ; c'est la consonne détachée de *si* (pour *is*), à eux, comme nous l'avons expliqué ; (*las y* mal écrit au lieu de *la sy*). Cela est bien plus simple et surtout plus exact, nous le croyons, que LAS qui, dans ce cas, selon l'explication de M. Chabaneau, résulterait — est-ce possible ? — de LA LOS contractés.

P. 311, l. 15. — était *vide* ; lisez : est *vide*.

P. 320, l. 23. — Le proverbe que nous avons cité est tiré du Recueil de MM. Hatoulet et Picot :

Case, casete,	Chez moi, mon petit chez moi,
Que-m cahi la camete ;	Je me chauffe la jambe ;
Aus autz larès,	Aux autres foyers,
Nou-m pouix cauha lous pèes.	Je ne puis me chauffer les pieds.

Pour signifier que chez soi on se trouve à l'aise plus qu'ailleurs, on s'exprime encore ainsi :

Esten-te, camete,	Etends-toi, petite jambe,
En ta casete.	Dans ton petit chez toi.

Il existe ailleurs des *variantes* de ces proverbes. On dit dans le Rouergue, *Dict. pat.-fr. du dép. de l'Aveyron* :

Ol sieu houstal,
L'ouon met un pè sus cado cominal ;
O l'oustal d'un altre,
Un ginoul touoco l'altre.

— A sa maison, — On met un pied sur chaque chenêt ; — A la maison d'un autre, — Un genou touche l'autre.

Le proverbe suivant a été communiqué à M. Bladé par M. Lavergne, de Castillon-Debats, (*Prov. et Devinettes populaires* recueillis dans l'Armagnac et l'Agenais, p, 235) :

Caseto mio,
Per ta petito que sios,
En loc nou se hè ta boun cauha
Coum'a la souo là.

— Ma maisonnette, — Si petite que tu sois, — Nulle part il ne fait bon se chauffer, — comme à la sienne là.

Au XIVe siècle, un moine, Raymond de Cornet, disait, (*Recherches sur l'état des Lettres romanes* par le Dr J.-B. Noulet, Paris, Techener, 1860).

En ton ostal podes far coma reys,
Mas en l'autrui seras en grans sopleys.

Dans la *variante* citée par M. Bladé, il me semble qu'il y a une erreur ; au lieu de *coum'a la souo là*, comme à la sienne là, j'écrirais : *coum'a la touo la*, comme à ton foyer. — « Foyer » se disait anciennement *lar* (prononc. *la*) qui était du genre féminin. — On trouve fréquemment dans le *Dénombr. des maisons de la vic. de Béarn*, 1385 : « ostau en que avec *lar*, brase molhade » ; — « *lar*, brase caute » ; — « ostau en que ave *la lar* caute » ; et, dans le même texte, est écrit, conformément à la prononciation, *laa* au lieu de *lar* : « un ostau en que ha *laa* caute ».

D'ailleurs, dans le proverbe communiqué à M. Bladé, les mots *coum'a la touo la*, comme à ton foyer, sont parfaitement amenés par ce qui précède : — Ma maisonnette, — Si petite que tu sois, — Nulle part il ne fait bon se chauffer, — Comme à ton foyer.

P. 331. l. 14. — Il faut lire coutèt et non coutét.

P. 332, l. 7. — *que* explétif dans plusieurs textes... — M. Paul Meyer en a relevé deux exemples dans la *Ch, Crois. Alb,*

P. 336, l. 13. — *Que sii*. Cette première personne du prés. du subj. est aussi : *que siey;* — Arn. de Salettes, dans les *Psaumes*, écrit : *que siay*.

P. 339, l. 10. — *houy*, je fus. — On trouve *hu* employé par le trad. des *Psaumes*.

P. 340, l. 11. — *Esta*, lorsqu'il ne sert pas d'auxiliaire, signifie rester, etc. — A la première pers. du prés. de l'ind. : *estau*, je reste ; trois. pers. du pluriel : *estan*, Ils restent.

P. 347, l. 26. — *ey* est aussi *e* (fermé). — Cette prononciation varie ; dans certaines localités, *e* pour *ey*, à la première pers. du sing. du passé défini, se prononce comme un *e* ouvert.

Aux formes de ce temps, qui sont indiquées, l. 16, il faut ajouter celles en *eri*, *etc*. (penultième accentuée), dont on trouve des exemples dans les *Psaumes :* — « io plor*eri* », je pleurai, *Ps*. LXIX ; « de servitut, solet, t'estrem*eri* », seul, je te tirai de servitude, *Ps*. LXXXI.

Dans les *Récits d'Histoire Sainte*, t. I, p. 70, se trouve un passé défini en *i* : « pecqui », *peccavi*.

P. 348, l. 27. *erey*, *eri*, au lieu de *arey, ari*. — La voyelle *e* pour *a* précédant les désinences *rey*, *ri* du futur et du conditionnel date de loin; on trouve dans la « charte landaise de 1259 ou 1260 » (Paul Meyer, *Romania*, III, p. 440, l. 38-9) : « ed ag emend*ere;* — ed *dera* » ; il y a des exemples analogues dans les *Récits d'Histoire Sainte* et dans l'*Enquête sur les serfs du Béarn;* nous n'en avons cité que deux tirés du texte catalan *Genesi de Scriptura;* il y en aurait d'autres à relever.

Ce qui est dit, p. 349, de l'influence du français doit s'entendre seulement, en ce sens, qu'elle rendit, au XVII[e] siècle, l'emploi de *erey*, *eri* plus fréquent que celui de *arey*, *ari*.

Sur les données qui précèdent. M. Chabaneau modifiera probablement l'opinion qu'il a émise au sujet de *erey* pour *arey* dans ses *Notes critiques sur Blandin de Cornouailles*.

P. 360, l. 20. — « *ba prener* lo crimalh, e *ba-u* meter a Bone en la maa », *prit* la crémaillère et la *mit* dans la main de Bonne. — D'après un usage très-ancien en Béarn, mettre la crémaillère dans la main de quelqu'un, c'était le mettre en possession de la maison ; on dit encore proverbialement : *Et crimalh qu'ey et*

mèste dera maysou; le subst. *crimalh* étant du masculin en béarnais, il faut, pour la rigoureuse exactitude, traduire : l'*ustensile* crémaillère est le maître de la maison.

P. 362, l. 8. — *Douy, dous, dou*, etc. — Ces formes d'un passé défini attribué au verbe *da*, donner, semblent être des formes contractes d'un passé défini du verbe *douna*, donner : *dounèy, dounès, dounè, dounèm,* etc,; par contraction : *douy*, *dous*, *dou*, *doum*, etc.

P. 372, l. 25. — *Bourretz* est encore aujourd'hui usité en gascon, etc. — Ce qui suit cette ligne peut faire croire que nous attribuons aux *Macarienes* une origine récente ; nous aurions dû dire que la forme *bourretz* qui est encore usitée aujourd'hui, se trouve dans les *Macarienes* (et non *Macariennes*), 1763. Ce poème en vers gascons a été réimprimé en 1862.

P. 381, l. 11. — Ce verbe est usité aujourd'hui, etc. — Aux formes du verbe *i* qui ont été indiquées, il faut faut ajouter celles de l'imparfait de l'indicatif *ibi*, j'allais, *ibes*, tu allais, etc.

......Près de bous que m'en *ibi* tout dret.
Peyret.

......Vers vous je m'en allais tout droit.

P. 385, l. 20. — *ost... dixost.* — On peut croire que ce sont des erreurs de transcription ; *ust.... dixust* étaient les formes généralement employées.

P. 405, l. 23. — D'où a pu venir l'usage, etc.? — « Saber deves que tuit li adverbe que fenissen in EN, poden fenir in ENZ, si besogna, qu'eu posc dir *malamen o malamenz;* voy. *Donatz proensals*, 2[e] édit,, p. 36. M. Littré dit à ce sujet, *Journal des Savants*, oct. 1860 : « Il faut, je crois, voir en la finale *ens* une corruption de la prononciation, due à quelque mauvais usage. »

P. 407, l. 19. — *Tantican*, aussitôt. — *Quant-et-quant* se trouve dans la trad. du *Psaume* LI :

Tu ouvriras, o Segnoô pietadous,
Toutz dus mons potz per ta graci infinida,
Et *quant-et-quant* de ma bouque instrusida
Predicarey tas divinas laudoos.

Ce *quant-et-quant* est *quantiquan* à la p. 101 du *Catéch. béarn.*, 1788; de là, *tantican.*

P. 414, l. 7. — *nat peu*, aucun poil. — « En haut Limousin on emploie l'expression composée *penpiau (pouen un piau* = point un cheveu); C. Chabaneau, *Gram. limousine.*

P. 416, l. 18. — Le verbe hetz doit être surmonté d'un accent grave : hètz.

P. 418, l. 3. — *Ab*, avec. — *Am* se trouve dans quelques textes béarnais, notamment dans les *Rôles de l'armée de Gaston-Phœbus*, 1376, d'où est tirée la lettre reproduite ci-dessus, p. 114.

P. 427, l. 9. — *e* pour *et.* — La conjontion *e* se contractait avec l'article : — « an arcordat enter lo senhor *e-us* Ossalees », il y a eu accord entre le seigneur *et les* Ossalois; *For d'Ossau.*

P. 429. l. 28. — N° 704; *lisez* : 706.

P. 432, l. 21. — *Ça!* doit être écrit *Sa!*

P. 438, l. 13. — *Oère.* — Seule forme usitée, avons-nous dit; mais, dans le *Vocabulaire*, nous avons indiqué que l'on emploie aussi la deuxième personne du pluriel : *oaratz*, *oeratz.*

P. 438, l. 22. — *Tant de bou !* Littéralement : Tant de bon ! — Cette locution exclamative est usitée aussi en Catalogne : — « *Tan*(*t*) *de bo !* equivale a *ojalà* » ; Milà y Fontanals, *Estudios de lengua catalana*, p. 16.

P. 490, l. 11. — *Ray* s'emploie au sens de *chose facile*, *etc.* — On lit dans les *Etudes sur la langue catalane* que nous venons de citer :

« *Ray.* Particula intraducible de grande aplicacion y muy expressiva. Se*nh*ala grado muy inferior de males, inconvenientes, dificultades, etc., que el antecedente de la particula tiene con cuanto pudiera compararsele : *això ray* (esta falta no es nada en comparacion de otras), *tu ray* (tu situacion, tu salud, etc., no es digna de lastima como la de otros); *veni(r) ray* (otras dificultades hay muy superiores à la de tu venida). » M. Milà y Fontanals a mis en note : — « Esta particula que se cree exclusivamente catalana se ha notado en las monta*nh*as de Sobrarbe y la hemos oido en boca de un hombre del pueblo de Tolosa (*tu ray :* nos la explico diciendo :

tu es heureux) y de una se*nh*orita de Carcasona que hablando francés dijo : *le matin* RAY ».

Ce mot est aussi d'un emploi très-fréquent dans le Rouergue : — « *Ray*, bon, c'est facile, suffit. *Ray per oquél*, bon pour celui-là. *Per ocouo d'oqui'tal ray*, pour cela, c'est facile ; » *Dict. pat. — fr. du dép. de l'Aveyron.*

P. 498, l. 4. — Las teulères de Pau, *les tuileries de Pau.* — En 1375, Gaston-Phœbus faisait exécuter des travaux au château de Pau ; des tuiliers s'étaient engagés par contrat, « en pene de traition e de perder cors e beys », à lui fournir pendant deux ans la tuile nécessaire : « los diitz teulers prometon e autreyan au diit Moss. lo comte far a lors propris costadges, en *las teuleres de Pau*, tote la teule que sera mestier per far las diites obres ». — *Arch. des Bass.-Pyr., E., 302, f° 122.*

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Andichon (H. d'). — *Noëls choisis,* corrigés, augmentés et nouvellement composés sur les airs les plus agréables et les plus en vogue dans la province du Béarn. — Notre exemplaire ne porte plus l'indication du lieu et de la date de l'impression (XVIIIe siècle).

Bataille (Vincent de). — *La Capère de Betharram ;* poème couronné en 1839 par la *Société archéologique* de Béziers ; M. Azaïs, membre de cette Société, l'a traduit en vers français ; *Poésies béarnaises,* Pau, E. Vignancour, 1860. — *A la glori de Pierre-Paul Riquet ; — La Capère de Lourdes ;* ces compositions se trouvent dans les *Cansous béarnaises*, 3e édit., Pau, E. Vignancour, 1866.— *Nouste-Dame de Buglose*, Pau, E. Vignancour, 1866.

Il est fort regrettable qu'il n'ait pas encore été publié un recueil des œuvres de M. V. de Bataille.

Bataille (Guillaume de). — *Las Haunous de Gastou-Phebus*, chant qui obtint en 1870 une médaille d'honneur au concours de la *Société archéologique de Béziers ;* Pau, E. Vignancour, 1871.

Bladé (J.-F.) — *Contes et Proverbes populaires* recueillis en Armagnac ; Paris, A. Frank, 1867. — *Proverbes et Devinettes populaires* recueillis dans l'Armagnac et l'Agenais ; Paris, Champion, 1880,

Catéchisme béarnais (1743), réimprimé par ordre de Mgr J.-B. Auguste de Villoutreix de Faye, évêque d'Oloron, 1788.

Cordier (Eugène). — *Etudes sur le dialecte du Lavedan* ; Bagnères, J. Cazenave, 1878.

Fables causides de La Fontaine en bers gascouns ; Bayonne, Paul Fauvet-Duhard, 1776.

Fondeville, avocat au parlement de Navarre (dernières années du XVIIe siècle). — *La Pastourale deu Paysaa, en quoate actes* ; Pau, J.-P. Vignancour, 1767. — *Dialogues sur le Calvinisme* (six Eglogues) ; manuscrit de la Bibliothèque de la ville de Pau ; voy. ci-dessus, p. 123, 317, 344.

Fors de Béarn, — traduits et publiés par Mazure et Hatoulet ; Pau, E. Vignancour, 1840.

HATOULET et PICOT. — *Proverbes béarnais;* (publication de M. G. Brunet) ; Paris, A. Franck, 1862.

HOURCASTREMÉ. — *Les Aventures de messire Anselme ;* Paris, Lemierre, 1796. Dans cet ouvrage se trouvent « trois *fables béarnaises imitées de La Fontaine et du Recueil* (1776) *écrit dans le dialecte des environs de Bayonne* ». Voy. *Revue des Bibliophiles*, Sauveterre-de-Guyenne, Jean Chollet, 1879 ; articles : Julien Vinson et V. Lespy.

LABORDE (Fabien de). — *Poésies béarnaises ;* Pau, E. Vignancour, 1851.

LAMAYSOUETTE (L'abbé P.) — *L'Imitatiou de Jesu-Chrit traduside en béarnes ;* 2e édit., Pau, E. Vignancour, 1872.

Las Nonparelhas Receptas, etc, publiées avec une introduction, des notes et un glossaire par le Dr J.-B. Noulet ; Toulouse, Ed. Privat, Paris, Maisonneuve et Cie, 1880.

Le droit du seigneur en Béarn (deux textes avec trad.) ; Pau, L. Ribaut, libr. édit., 1880.

LESPY. — *Les Illustrations du Béarn*, Pau, Veronese, 1856. — *Les Honneurs d'Archambaud* (document béarnais du XVe siècle) ; *Revue d'Aquitaine*, 1860. — *Un avocat béarnais ;* Pau, Veronese, 1868. — *Dictons du Pays de Béarn ;* Pau, L. Ribaut, édit. 1875. — *Les Sorcières dans le Béarn,* Pau, L. Ribaut, 1875. — *Les Proverbes du Pays de Béarn* (publication de la Société pour l'étude des Langues romanes) ; Paris, Maisonneuve et Cie, édit., 1876.

LESPY et RAYMOND. — *Récits d'Histoire Sainte*, d'après un manuscrit du XVe siècle (publication de la Société des Bibliophiles du Béarn) ; Pau, L Ribaut, 2 vol. 1876-77. Voir *Revue des Langues romanes,* févr.-avril 1877, art. de M. C. Chabaneau, et *Revue de Gascogne*, déc. 1877, art. de M. Léonce Couture. — *Un Baron béarnais au quinzième siècle* (publication de la Société des Bibliophiles du Béarn) ; Pau, L. Ribaut, 1878.

LUCHAIRE (Achille). — *Etymologie du nom d'Ossau ;* Pau, Veronese, impr., 1874. — *Les origines linguistiques de l'Aquitaine ;*

Pau, Veronese, 1877. — *Etudes sur les idiomes Pyrénéens ;* Paris, Maisonneuve et Cie, édit., 1879.

Massouquets de Sent-Biach par Victor Cazes ; Saint-Gaudens, imprimerie et libr. de J.-P.-S. Abadie, 1851.

MAYNIEL (Dr). — *La Nayade de la fontaine de Bordeu* aux Eaux-Bonnes ; Pau, Tonnet, 1811.

MAZURE. — *Histoire du Béarn ;* Pau, E. Vignancour, 1839.

MIRASSON (Le P.) Barnabite. — *Histoire des troubles du Béarn* Paris, Humaire, 1768.

NAVARROT (*Chansons de*), publiées par V. Lespy *;* — Pau, Veronese, 1868.

Noubèle pastourale bearnese ; Pau, P. Daumon, impr. *deu Rey*, 1788.

PEYRET (Alexis). — *Countes bearnes ;* Concepcion del Uruguay, 1870. Etabli depuis près de trente ans en Amérique, notre compatriote et ami, M. Peyret, nous a envoyé de là un charmant recueil de ses souvenirs du pays natal.

PICOT. — *Abentures de Bertoumiu ;* voy. les publications de M. Vignancour.

Poésies béarnaises. (Chansons, contes, sonnets, fables, idylles, etc); Pau, E. Vignancour, édit., 1827. — Les diverses pièces contenues dans ce recueil sont signées des noms suivants : *Bitaubé, Bonnecaze, Bordeu, Cazaux, Despourrins, Gassion, Gaston-Phœbus, Hatoulet* (Ps. *Sophie*), *Julien, Lamolère, Mesplès* (*de*), *Picot, Superbie-Cazalet.*

POEYDAVANT. — *Histoire des troubles en Béarn ;* Pau, Tonnet, 1819.

PUYOO (L'abbé de). — *Lous Gentius de Béarn* (*Rèbe de l'abè Puyoo*) *;* satire sur les nobles du Béarn ; Pau, L. Ribaut, libr.-édit., 1879.

RAYMOND. — *Dictionnaire topographique des Basses-Pyrénées ;* Paris, impr. imp. 1863. — *Rôles de l'armée de Gaston-Phœbus ;* Bordeaux, Gounouilhou, 1872. — *Mœurs béarnaises ;* Pau, Ribaut, 1873. — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean de Sorde ;* Paris, Dumoulin, Pau, L. Ribaut, 1873. — *Dénombrement des maisons de la vicomté de Béarn* (Béarn sous Gaston-Phœbus) ;

Pau, L. Ribaut, 1873. — *Les Artistes en Béarn ;* Pau, Léon Ribaut, 1874. — *Enquête sur les serfs du Béarn;* Pau, Ribaut, 1878.

Rivarès (Frédéric). — *Chansons et airs populaires du Béarn*, 2e édit. ; Pau, Veronese, 1868.

Salettes (Arnaud de). — *Los Psalmes de David en rima bernesa ;* Ortes (Orthez), Louis Rabier, 1583. Voy. ci-dessus, p. 123, 281.

Les cinquante premiers psaumes de cette traduction ont été réimprimés à Pau sous ce titre : *Ung Flouquetot coelhut dens los Psalmes de David ;* Pau, L. Ribaut, 1878. M. Léonce Couture, dans la *Revue de Gascogne*, t. xxi, p. 75, a justement signalé en termes élogieux cette publication annotée, extraite d'un livre aujourd'hui presque introuvable. Nous savons que le livre tout entier sera prochainement réimprimé ; il y aura donc de nouveaux éloges à adresser à l'homme de mérite, M. l'abbé Bidache, qui nous a déjà donné le *Flouquetot*.

Sermon du curé de Bideren, publié pour la première fois ; Pau, L. Ribaut, 1873.

Société béarnaise au dix-huitième siècle (publication de la Société des Bibliophiles du Béarn) ; Pau, L. Ribaut, 1876.

Vignancour. — *Chansons.* — *L'enfance d'Henri IV* (poème) ; Pau, Vignancour, 1827.

TABLE

Avertissement I
Voyelles 1
Voyelles composées et diphthongues 35
Consonnes 53
Labiales 53
Le *B* et le *V* dans les idiomes néo-latins 54
Palatales 63
Dentales 72
Linguales 81
Sifflantes. — Chuintantes 89
Laryngienne 99
Recueil de textes 105
For d'Oloron 105
For de Morlaas 107
Préambule des Fors de Béarn 108
La boucherie à Orthez 109
Engagement de ne plus jouer 111
Récits d'Histoire Sainte 112
Lettres de Gaston-Phœbus 114
Les Honneurs d'Archambaud 115
Défenses faites aux Cagots 117
Remède pour le mal de dents 118
Lettre de la princesse de Viane 119
Un Baron béarnais 120
Lettre du roi et de la reine de Navarre 121
Psaume XXIX 123
Lettres d'Henri IV 124
Sonnet 127
Le Jeune soldat 128
La Brebis perdue 131
La Bergère en pleurs 131
Les Aspois en 1794 132

Marguerite.. 134
Le Paysan d'Ossau.. 135
Henri IV au château de Coarraze.. 137
La Chapelle de Bétharram.. 139
Le Pasteur malheureux.. 145
La Bistanflute.. 147
Les Souvenirs.. 151
Le Seigneur et le Curé.. 153
Le Renard et le Batelier.. 154
L'ARTICLE.. 157
Article simple.. 157
Articles composés.. 158
Article archaïque.. 162
Proverbes de la montagne.. 163
LE NOM.. 167
Genres.. 167
Noms à double terminaison.. 169
Nombres.. 173
Les lettres *z, x, xs*, caractéristiques du pluriel.. 175
Observations sur quelques terminaisons de noms.. 178
Noms de personnes.. 181
Particule *de* devant les noms propres.. 182
Noms propres béarnais et français de formation analogue..... 183
Quelques noms de lieux du Béarn.. 184
Noms juxtaposés.. 194
Dénominations.. 201
L'ADJECTIF.. 211
Adjectifs qualificatifs.. 211
Remarques sur quelques adjectifs.. 220
Adjectifs verbaux.. 227
Adjectifs pris substantivement.. 229
Adjectifs pris adverbialement.. 230
Degrés de qualification.. 231
Augmentatifs, diminutifs.. 239
D'où viennent quelques diminutifs français.. 250
Adjectifs démonstratifs.. 252
Adjectifs possessifs.. 253
Adjectifs numéraux.. 257

Adjectifs indéfinis 262
Le pronom 266
Pronoms de la première personne 266
Pronoms de la deuxième personne 274
Pronoms de la troisième personne 284
Observations sur la place des pronoms personnels 301
Pronom français, complément, devant deux verbes 302
Deux pronoms personnels ensemble 305
Pronoms démonstratifs 307
Pronoms possessifs 319
Pronoms relatifs ou conjonctifs 321
Pronoms interrogatifs 325
Pronoms indéfinis 326
Le verbe 329
Particularité de la conjugaison béarnaise 330
Règles applicables à toutes les conjugaisons 334
Verbes auxiliaires 335
Remarques sur le verbe substantif 338
Remarques sur le verbe *Habe*, Avoir 342
Première conjugaison 345
Remarques sur les verbes de la première conjugaison 347
Verbes irréguliers de la première conjugaison 359
Deuxième conjugaison 366
Remarques sur les verbes de la deuxième conjugaison 368
Verbes irréguliers de la deuxième conjugaison 371
Troisième conjugaison 376
Remarques sur les verbes de la troisième conjugaison 378
Verbes irréguliers de la troisième conjugaison 380
Formation des temps 384
Anciennes formes verbales 385
Emploi des auxiliaires 387
Complément des verbes transitifs 388
Henri IV écrivain 389
Conjugaison passive 391
Verbes réfléchis 391
Verbes unipersonnels 393
Verbes formés de substantifs 396
Verbes fréquentatifs, augmentatifs 397

LE PARTICIPE.. 398
Participe présent.................................... 398
Participe passé...................................... 400
Propositions participes.............................. 401
Henri IV et les avocats.............................. 401
L'ADVERBE.. 402
Adverbes de manière.................................. 402
Adverbes de temps.................................... 407
Adverbes de quantité................................. 407
Adverbes de lieu..................................... 409
Adverbes indiquant les points cardinaux.............. 410
Adverbes qui marquent l'ordre........................ 411
Adverbes d'affirmation, de négation, de doute........ 411
Locutions adverbiales................................ 414
LA PRÉPOSITION....................................... 417
Locutions prépositives............................... 423
LA CONJONCTION....................................... 425
La conjonction *coum* suivie de la préposition *a*........... 425
Locutions conjonctives............................... 429
L'INTERJECTION....................................... 431
Locutions exclamatives............................... 434
Jean II, comte d'Armagnac, et le prince de Galles........... 436
VOCABULAIRE BÉARNAIS-FRANÇAIS........................ 441
ADDITIONS ET CORRECTIONS............................. 503
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE................................ 513
TABLE.. 517





